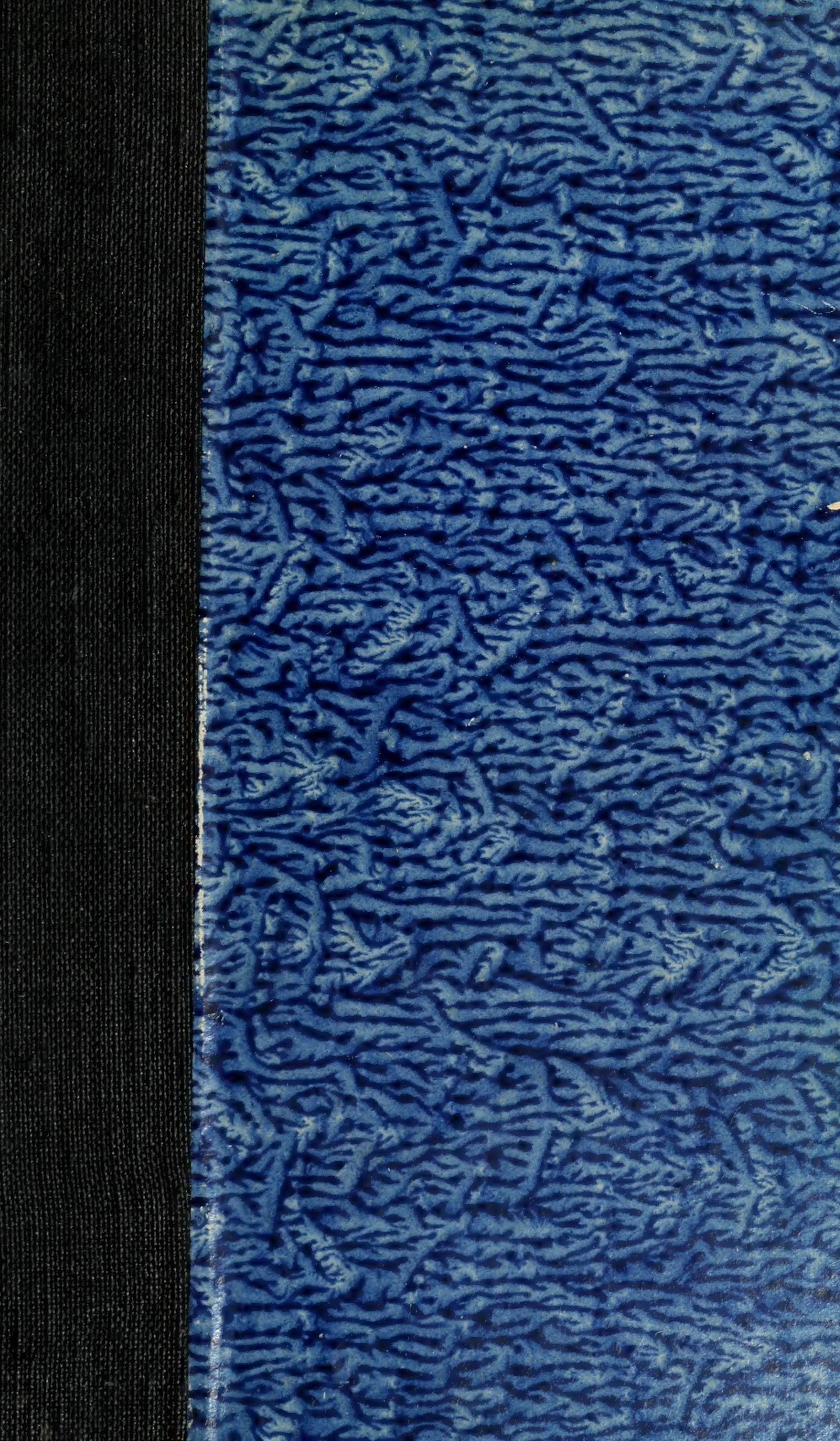


JEAN-MARIE DE LA MENNAIS

DU MÊME AUTEUR :

Traité élémentaire de philosophie, grand in-8°, chez Cattier, à Tours.

L'Eglise et les Belles-Lettres (2e édition), un vol. in-12, chez Vitte, à Lyon.

Deux Maréchaux de France : Mac-Mahon et Canrobert, grand in-8° illustré (8e mille), chez Desclée, à Tournai.

La civilisation chrétienne (en collaboration), 2 vol. grand in-8° illustrés, chez Bloud et Barral, à Paris. — Epuisé.

Le général de Lamoricière (10e mille. — Epuisé), grand in-8° illustré, chez Desclée, à Tournai.

Histoire de la congrégation de Savigny, 3 vol. in-8°, chez Alph. Picard, à Paris.

L'instruction primaire dans l'ancien diocèse d'Avranches, in-8°, chez Alph. Picard, à Paris.

Les écoles de Cherbourg avant la Révolution et les origines du lycée de Cherbourg, in-8°, chez Alph. Picard, à Paris.

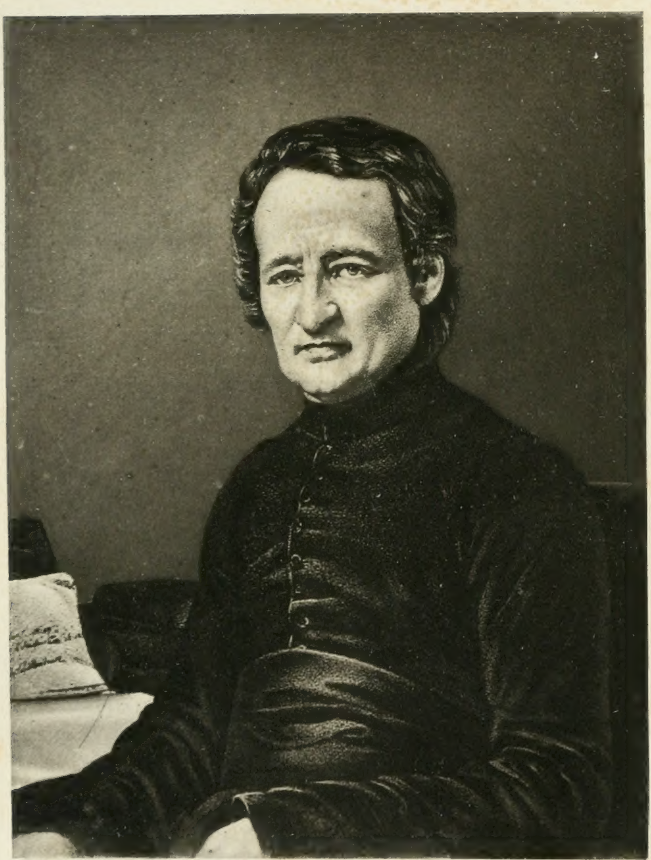
Le collège de Mortain depuis ses origines jusqu'a la Révolution, in-8°, chez Alph. Picard, à Paris.

Recherches sur le collège d'Avranches, depuis les origines jusqu'a la Révolution, in-8°, chez Alph. Picard, à Paris.

Mortain et ses environs, grand in-folio, richement illustré, chez Lemale, au Hâvre.

Un Lamennais inconnu — Lettres inédites a Benoist d'Azy. — Un vol. in-12, à la Librairie académique Perrin, à Paris.





Ch. Poussielgue, Editeur. Imp. Larivière

L'ABBÉ J. M. DE LA MENNAIS

D'après un tableau de Paulin Guérin

1827

Héliog. Dujardin

R. P. LAVEILLE
PRÊTRE DE L'ORATOIRE

JEAN-MARIE
DE LA MENNAIS

(1780-1860)

TOME Ier

VANNES
LIBRAIRIE LAFOLYE FRÈRES
2, PLACE DES LICES, 2

1910

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR LATIEULE

ÉVÊQUE DE VANNES

HOMMAGE DE PROFOND RESPECT

ET D'ENTIER DÉVOUEMENT

DÉCLARATION

Je déclare qu'en rapportant, dans cet ouvrage, des faits extraordinaires et qui paraissent miraculeux, mais sur lesquels la sainte Eglise ne s'est pas encore prononcée, et qu'en donnant le nom de saint ou de bienheureux à des personnages qui n'ont point encore été élevés sur les autels, je n'entends le faire qu'au sens et dans la mesure autorisée par les décrets d'Urbain VIII, du 13 mars 1625 et du 5 juin 1631. Je déclare, en outre, que je soumets ce travail et ma personne au jugement du Saint-Siège, désavouant à l'avance, de bouche et de cœur, tout ce qui, contre ma volonté, ne serait point conforme à l'enseignement de la sainte Eglise, dans l'obéissance de laquelle je veux vivre et mourir.

PERMIS D'IMPRIMER.

Paris, 27 septembre 1902,

G. LEFEBVRE.

Vicaire général.

AVERTISSEMENT

Le sujet que nous abordons a tenté déjà plus d'un écrivain. La première Vie *de Jean-Marie de la Mennais est due à un érudit breton, auteur d'estimables études d'histoire locale, M. Sigismond Ropartz* (1). *Elle contient divers documents précieux et nous a fourni d'utiles indications; néanmoins tout y trahit l'information incomplète et la rédaction trop rapide. Uniquement préoccupé de l'homme public, M. Ropartz a délibérément négligé l'homme intérieur et le prêtre.*

Même lacune dans l'opuscule consacré par Eugène de Mirecourt — un pamphlétaire devenu hagiographe — au fondateur des Frères bretons (2). *Là, point de narration précise, peu de faits importants, presque aucune date; mais, en revanche, une foule d'anecdotes recueillies, en Bretagne, de la bouche des contemporains, et, à ce titre, fournissant nombre de traits capables d'animer un récit. Nous avons emprunté à cette biographie quelques menus faits agréablement contés, qui nous ont paru offrir de suffisantes garanties d'authenticité.*

En 1894, les Frères de Ploërmel ont publié un élégant petit volume sous le titre : Un ami de l'enfance : l'abbé Jean-Marie de la Mennais (3). *C'est un résumé judicieusement ordonné des deux œuvres précédentes, auquel on a ajouté quelques chapitres relatifs aux vertus du fondateur et aux grands faits de l'histoire de l'institut.*

(1) L'ouvrage est intitulé : *La vie et les œuvres de M. Jean-Marie de la Mennais*, etc., in-8° et in-12 sans date, Paris, Lecoffre.

(2) Il a pour titre : *Hommes illustres du clergé de France. — L'abbé Jean-Marie de la Mennais*, in-12 et in-18, Paris, Retaux.

(3) Un vol. in-12, illustré. — Imprimerie Saint-Yves, à Ploërmel.

Enfin, tout récemment, un excellent avocat de Saint-Malo, M. Eugène Herpin, a consacré à son compatriote, sous le titre : Jean-Marie de la Mennais, ses grandes idées et ses grandes œuvres (1), *une suite de dissertations d'allure oratoire, qui contiennent, avec plus d'un fait curieux, quelques observations vraiment neuves.*

Ces rapides esquisses faisaient désirer un portrait en pied. Ne fallait-il pas, d'ailleurs, présenter aux Congrégations romaines une Vie aussi complète que possible du prêtre éminent qu'il est question de placer sur les autels? L'amitié du Révérend Frère Abel, second successeur de Jean-Marie de la Mennais, nous a confié cette tâche honorable, mais délicate.

Puissions-nous ne l'avoir pas déçue!

Du moins, les éléments d'information ne nous ont pas manqué.

Outre les sources imprimées, dont le lecteur trouvera l'indication au bas des pages, nous avons pu consulter l'immense correspondance, presque entièrement inédite, de M. de la Mennais, ses sermons, également inédits, ses méditations, ses fragments inachevés d'ouvrages théologiques ou historiques.

De plus, nous avons tenu à interroger tous les vieillards qui, à notre connaissance, ont fréquenté ou seulement approché notre héros. C'est après un commerce de plusieurs années avec cette grande âme que nous essayons d'en révéler les trésors longtemps ignorés.

Puissent ceux qui liront ces pages y trouver le parfum d'édification qui s'est exhalé, pour nous, de tant de feuillets jaunis!

Le Mont-Jarry, près Avranches.
13 septembre 1902.

(1) Un vol. in-8°, publié à Ploërmel, imprimerie Saint-Yves, 1897

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN

Autun, le 8 octobre 1902.

Mon Révérend et cher Père,

Votre *Vie de l'abbé Jean-Marie de la Mennais*, ancien vicaire général de Saint-Brieuc et de Rennes, fondateur et supérieur général de l'institut des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel et des Filles de la Providence de Saint-Brieuc, restaurateur de plusieurs congrégations de femmes vouées à l'enseignement ou aux œuvres de charité, est une page très instructive de l'histoire de l'Eglise de France au dix-neuvième siècle.

Vous l'avez écrite dans le dessein de seconder les démarches déjà commencées auprès du Saint-Siège, en vue d'obtenir l'introduction de la cause du serviteur de Dieu, et de préparer les éléments d'un procès de béatification. J'ai l'espoir que votre livre contribuera puissamment à un résultat si désirable. A l'aide de documents originaux dont beaucoup étaient encore inédits, et par des témoignages d'une incontestable autorité, vous avez très bien fait connaître les labeurs presque incroyables qui ont rempli la longue vie de ce prêtre dévoré de zèle pour le salut des âmes, doué d'une intelligence remarquable, d'une profonde humilité, d'une prudence consommée et des plus solides qualités administratives. On demeure confondu d'admiration quand on lit le détail des œuvres qu'il a entreprises et du bien immense dont il a été l'instrument, toujours détaché de lui-même et surnaturellement désintéressé.

Educateur plein de sagacité et d'expérience, créateur de familles religieuses qui, depuis sa mort, n'ont pas cessé de prospérer et de s'étendre, chargé, pendant plusieurs années, du gouvernement intérimaire d'un diocèse considérable, on se demande comment il a pu suffire à tant de tâches, et si diverses, auxquelles il faut encore ajouter de très nombreuses prédications, dont les quelques fragments que vous avez cités révèlent un véritable apôtre, et justifient les éclatants succès obtenus par lui dans le ministère des missions.

A cette existence si remplie n'ont pas été ménagées de très dures épreuves. Elles auraient pu déconcerter un homme moins pénétré que lui du plus pur esprit de l'Evangile et de l'impérieuse nécessité pour un disciple de Jésus-Christ d'avoir part à la croix de son maître, et, comme disait saint Paul, « d'y être attaché avec Lui ».

Ces épreuves n'ont servi qu'à mettre en relief l'esprit de foi et la patience évangélique de ce saint prêtre. Fidèle à la grâce de son ordination, il a trouvé dans les injustices et les mauvais procédés des hommes à son égard le moyen providentiel de se montrer l'imitateur toujours plus exact et plus courageux de cette Hostie sainte que nous consacrons tous les jours, et qui nous rappelle sans cesse l'obligation de nous sacrifier : *Imitamini quod tractatis*.

L'épisode le plus douloureux de cette vie sacerdotale, si uniquement dévouée au service de Dieu, est, sans contredit, l'apostasie lamentable du frère dont l'abbé Jean-Marie était l'aîné, qu'il aimait d'une affection presque paternelle, et sur lequel il avait fondé les plus grandes espérances pour la défense de la foi et la diffusion de la vérité chrétienne. Quel mystère que cette évolution en sens inverse, qui conduit progressivement l'un des deux frères — le héros de votre histoire — jusqu'aux sommets de la perfection, tandis qu'elle s'exerce à rebours sur l'autre, Félicité, dont le nom contraste si péniblement avec sa malheureuse destinée! C'est lui, Féli, comme l'appelaient ses parents et ses amis, qui passera les vingt-deux dernières années de sa vie dans la révolte ouverte contre le Saint-Siège, dont il avait été jadis l'intrépide et éloquent défenseur. C'est lui qui, de chute en chute, d'abîme en abîme, descendra jusqu'à la négation radicale de tout l'ordre surnaturel, jusqu'au panthéisme, jusqu'au socialisme révolutionnaire.

Oui, c'est une incompréhensible et terrifiante énigme que l'opposition finale et irréductible de ces existences fraternelles qui avaient commencé par être si parfaitement unies, et entre lesquelles se creusa un gouffre infranchissable. Combien, hélas! il est cruel de rappeler que ce prêtre, qui avait écrit des pages si émouvantes sur la vérité, la nécessité, la beauté de la religion; qui avait combattu l'indifférence par les arguments les plus persuasifs, qui avait lutté avec une indomptable énergie contre les restes du gallicanisme et puissamment contribué à ramener dans le clergé français le respect et l'amour des prérogatives attachées à la chaire de saint Pierre et au Souverain Pontificat,

mourait à Paris, le 27 février 1854, après avoir obstinément refusé tout secours religieux, demandé des funérailles purement civiles, et interdit même que l'on mît une croix sur la place de la fosse commune où il avait voulu que son corps fût jeté!

Quelles larmes amères, inconsolables, versées sur lui par le malheureux abbé Jean-Marie! En vous lisant, on pleure avec lui; avec lui, on répète ce cri plaintif qui s'échappait de son cœur brisé la première fois que, après la mort impénitente du prêtre apostat, il alla dire la messe dans cette petite chapelle de la Chesnaie où, trente ans auparavant, les deux frères étaient montés, l'un après l'autre, au même autel, pour offrir le saint sacrifice et prier aux mêmes intentions! On croit entendre l'écho lointain du gémissement de David, pleurant sur la mort de son fils rebelle : *Fili mi, Absalom, fili mi !...*

Je me suis laissé entraîner par ce drame si poignant, et j'ai senti revivre en moi l'émotion indicible qui courut dans tout l'auditoire de notre petite chapelle de l'Oratoire de la rue du Regard, au jour, rappelé par vous, où le Père Gratry, annonça la mort du trop célèbre auteur des *Paroles d'un croyant.*

Je reviens à votre *Vie de l'abbé Jean-Marie.* Votre travail me paraît excellent de tout point. Vous avez su mettre beaucoup d'ordre dans l'exposé des œuvres si nombreuses accomplies par ce très digne prêtre. Quant au style, c'est bien celui qui convient à un ouvrage de ce genre. Il est simple, clair, attachant. Enfin, et par-dessus tout, j'estime que votre livre sera très bienfaisant pour vos frères dans le sacerdoce. Ils trouveront là un modèle vivant de ce que doit être le prêtre, dans nos temps difficiles et troublés, pour ne se déconcerter d'aucun obstacle et puiser incessamment dans la prière, la pénitence, la solide piété, le secret d'opposer aux attaques incessantes de l'esprit du mal les œuvres que Dieu inspire, bénit et récompense.

Je suis, mon Révérend et cher Père, votre bien cordialement dévoué en N.-S.

† ADOLPHE-LOUIS-ALBERT, CARDINAL PERRAUD,
évêque d'Autun.

LETTRE DU T. RÉV. PÈRE NOUVELLE

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE

Paris, le 8 octobre 1902.

Mon cher Père,

En acceptant d'écrire la *Vie de Jean-Marie de la Mennais,* et en menant ce travail à bonne fin, vous avez fait œuvre éminemment oratorienne, car cette vie est éminemment propre à raviver dans les âmes le sens de la perfection sacerdotale, à rendre plus ardent le désir de la poursuivre.

« Zèle de feu, courage de fer », telle fut la devise de ce prêtre admirable. Vous nous montrez, par la multitude et la grandeur de ses œuvres, que cette devise, il l'a pleinement réalisée.

« Releveur de ruines », son zèle a embrassé une tâche immense, son courage la lui a fait pleinement accomplir.

Vicaire capitulaire de Saint-Brieuc, il restaure, dans les paroisses du diocèse, la vie chrétienne, par l'établissement de congrégations pieuses d'hommes et de femmes. Il ressuscite la vie monastique, en rétablissant plusieurs communautés de religieuses. Il assure l'instruction de la jeunesse par la fondation de nombreux collèges. Il prépare à l'Eglise des prêtres saints et savants, en créant la congrégation de Saint-Pierre et la maison d'études ecclésiastiques de Malestroit.

Et quand la condamnation de Féli emporte les œuvres de haut enseignement fondées par les deux frères, et détermine Jean-Marie à se démettre de toutes ses charges éclatantes, il se donne tout entier aux deux congrégations de Frères et de Sœurs qu'il a créées pour l'instruction des jeunes filles pauvres et des enfants des campagnes. Il meurt enfin, à quatre-vingts ans, bénissant près de mille Frères formés par lui aux vertus de leur état, et plus de cinquante mille enfants.

Dans les épreuves que nous traversons et qui vont à ruiner les œuvres d'éducation chrétienne, combien seront nécessaires dans le clergé des âmes toutes remplies du « zèle de feu, du courage de fer » qui expliquent les grandes œuvres de Jean-Marie de la Mennais!

Puisse votre livre contribuer à les susciter!

Veuillez agréer, mon cher Père, l'expression de mes sentiments les plus cordialement dévoués en N.-S.

A. NOUVELLE
supérieur général de l'Oratoire.

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL RICHARD

ARCHEVÊQUE DE PARIS

Paris, le 11 octobre 1902.

Mon Révérend Père,

J'applaudis à la pensée que vous avez eue d'écrire avec tant de soin la vie du serviteur de Dieu Jean-Marie Robert de la Mennais, et de recueillir pieusement tous les traits qui rappellent ses vertus.

La lecture de cet ouvrage a pour moi un charme tout particulier, car j'y retrouve, fidèlement retracé, le souvenir que j'ai gardé du vénéré fondateur de l'institut des Frères de l'Instruction chrétienne.

On ne peut se lasser d'admirer la foi et le courage des hommes qui, au début du siècle écoulé, eurent à relever de leurs ruines les institutions chrétiennes dans notre pays. La part qu'eut à ce premier effort le serviteur de Dieu, et le zèle qu'il ne cessa d'apporter aux œuvres qui se développèrent dans le cours de sa longue existence, donnent à ces pages un puissant intérêt, et ne peuvent manquer d'inspirer au lecteur l'amour de l'Eglise et le dévouement à la sainte cause de l'enseignement chrétien.

Je bénis votre livre, en vous priant d'agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

† FRANÇOIS, CARDINAL RICHARD,
archevêque de Paris.

LETTRE DE S. ÉM. LE CARDINAL PAROCCHI

Rome, 18 juin 1901.

Monsieur le Chanoine,

Votre premier volume de la *Vie de Jean de la Mennais* me fait désirer le second.

Vous avez l'art de ressusciter votre héros et d'en rendre sensibles l'esprit et les vertus.

L'ouvrage est riche d'enseignements utiles à nos temps, utiles à tout le monde, spécialement au clergé. Que tous, ecclésiastiques et laïqués, imitent Jean, particulièrement en sa fidélité au Saint-Siège!

Je suis bien consolé de vous remercier, et de me soussigner

Tout vôtre, en J.-C.

L. M. Card. PAROCCHI.

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR BALAIN

ARCHEVÊQUE D'AUCH

Auch, le 17 octobre 1902,

Mon Révérend Père,

La *Vie de M. l'abbé Jean-Marie de la Mennais*, que vous venez d'écrire, est vraiment belle. L'esprit de foi du vénéré fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne et des Filles de la Providence, son intelligence si active et si puissante, son courage à entreprendre, pour la gloire de Dieu et pour sa chère Bretagne, les œuvres les plus diverses et les plus utiles, son énergie à lutter contre tous les obstacles qu'il a souvent rencontrés devant lui, son amour pour les enfants et pour les pécheurs, son dévoûment pour la sainte Eglise qui domine les affections les plus tendres, tout le fait apprécier et aimer.

L'institut des Frères de l'Instruction chrétienne est surtout l'œuvre de sa vie et de son cœur. Il a imprimé dans l'âme de ses fils, dans les statuts qu'il leur a donnés, une marque de surnaturel, de charité, de dévoûment à l'égard des enfants que nous admirons chaque jour. Aussi, qu'ils bénissent Dieu de leur avoir choisi un tel fondateur, un tel père. L'arbre qu'il a planté, arrosé de ses sueurs, cultivé avec tant d'amour, a étendu au loin ses racines et ses branches. Il est magnifique aujourd'hui, béni des hommes qui aiment le beau et le bien.

Je vois dans le diocèse d'Auch une de ses branches pleine de sève, offrant à ceux qui sont près d'elle un ombrage bienfaisant, des fleurs et des fruits. Que le Sacré Cœur de Jésus la fasse grandir encore et la protège toujours!

J'avais prié un de mes vicaires généraux, ancien aumônier des Frères à Lavacan, de lire la *Vie* qui va paraître. Voici un résumé de son appréciation :

« L'auteur de la *Vie de M. Jean-Marie de la Mennais* raconte ses vertus et ses épreuves avec la piété d'un admirateur, avec la plume d'un historien qui aime la vérité. Obligé de toucher à la grande histoire, à laquelle le serviteur de Dieu a été si souvent mêlé, à des luttes religieuses inséparables de son nom, à des douleurs intimes qui crucifièrent son cœur jusqu'à la fin, il n'a rien dissimulé de la vérité, mettant à contribution les études déjà publiées et les précieux documents inédits des archives des Frères, avec cette précision de faits, de dates et de références dont le véritable historien ne peut plus se passer.

« Je félicite le R. P. Laveille, qui, dans un style limpide, sans recherche, charme le lecteur et le retient. La flamme de son âme réchauffe pour ainsi dire chaque page; son œuvre vit et marche. A beaucoup, il aura fait mieux connaître l'illustre serviteur de Dieu; tous apprendront à mieux apprécier ses talents et ses vertus, à mieux aimer l'œuvre qu'il a fondée. Le beau livre du P. Laveille est une belle action. »

Recevez, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments respectueux et bien dévoués en N.-S.

† MATHIEU-VICTOR,
archevêque d'Auch.

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR LATIEULE

ÉVÊQUE DE VANNES

Vannes, le 20 septembre 1902

Très cher et Révérend Père,

Elle est très attachante et très instructive, la lecture de vos deux volumes sur la *Vie de Jean-Marie de la Mennais.* Trop peu de personnes connaissent à fond le vénéré fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne et des Sœurs de la Providence de Saint-Brieuc. On ignore généralement la place qu'a tenue cet homme de Dieu dans les choses de l'Eglise, et le rôle qu'il a joué pendant un demi-siècle, principalement dans notre province bretonne. Pour beaucoup, votre livre si documenté sera une révélation.

Comme tant de critiques l'ont avancé et comme vous l'observez vous-même, la vie dramatique et poignante de son illustre frère, Félicité de la Mennais, a trop fait oublier son existence propre, si digne pourtant de l'admiration de quiconque sait apprécier le talent, la vertu et surtout le dévouement absolu à l'instruction des enfants du peuple.

En fondant une congrégation hautement approuvée par l'Eglise, et qui se répand, avec une merveilleuse rapidité, dans l'Ancien et le Nouveau Monde, Jean-Marie de la Mennais se place naturellement à côté de saint Jean-Baptiste de la Salle, dont il semble être devenu l'émule, soit par son initiative féconde favorisant l'instruction de l'enfance, soit par le mérite d'une vie conforme aux conseils évangéliques, et marquée au coin de la souffrance et des plus pénibles épreuves.

Coïncidence providentielle, qui frappera beaucoup de vos lecteurs! Ces deux grands éducateurs des humbles et des petits, malgré la distance des temps où ils ont vécu, ont rencontré dans leurs œuvres les mêmes contradictions de la part des supérieurs ecclésiastiques, animés des meilleures intentions. Tant il est vrai que les plus utiles institutions, avant de devenir fécondes, doivent être marquées du sceau divin du Calvaire; tant il est vrai encore que les jugements des hommes les plus dévoués à l'Eglise sont différents, et, par leur diversité même, peuvent amener de douloureuses situations.

Après les plus judicieuses recherches et un labeur très consciencieux, vous exposez tout cela, cher et vénéré Père, avec esprit de suite, en un style clair et précis, élégant et facile, qui ne fatigue jamais le lecteur, mais le charme et l'édifie, tout en lui faisant connaître et aimer votre héros.

A mon humble avis, votre beau travail mérite tous les suffrages et doit obtenir un très large succès. Les dignes continuateurs et les disciples d'un Père vénéré, dont la mémoire ne peut que grandir et dont les éclatantes vertus ont déjà fixé l'attention de l'Eglise, les nombreux admirateurs qu'il compte dans notre cher diocèse, son diocèse d'adoption, qui garde si fidèlement son tombeau et le précieux berceau de son institut, la notoriété enfin dont le serviteur de Dieu jouit en Bretagne et dans la France entière, me sont un sûr garant de l'accueil empressé réservé partout à votre livre.

En vous remerciant d'avoir ainsi attaché un beau fleuron à la couronne d'une congrégation chère à mon cœur, parce qu'elle fait un grand bien dans mon diocèse, en vous félicitant d'un beau talent que vous employez si bien et que vous utiliserez encore, j'aime à me dire, cher et Révérend Père,

Votre tout dévoué en N.-S.

† AMÉDÉE-JEAN,
évêque de Vannes.

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR GUÉRARD

ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES

Coutances, le 3 octobre 1902

Mon Révérend Père,

J'ai lu avec une vraie satisfaction votre ouvrage si attrayant et si documenté : *Jean-Marie de la Mennais*. Il met en pleine lumière les vertus et les œuvres du serviteur de Dieu ; aussi fera-t-il apprécier davantage les éminents services qu'a rendus à l'Eglise cet homme de bien.

Elevé par ses disciples, auxquels je garde une respectueuse et filiale reconnaissance, j'appelle de tous mes vœux le jour où il

nous sera permis d'invoquer publiquement M. de la Mennais. Votre consciencieux travail ne peut que hâter le moment tant désiré.

Recevez, mon Révérend Père, la nouvelle assurance de mon affectueux dévouement.

† JOSEPH,
évêque de Coutances et Avranches.

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR DE CABRIÈRES

ÉVÊQUE DE MONTPELLIER

Montpellier, le 14 septembre 1902.

Mon Révérend Père,

Le meilleur éloge que je puisse faire de votre *Vie de l'abbé Jean-Marie de la Mennais,* c'est que, l'ayant reçue par le courrier de ce matin, il me faut un réel effort pour la quitter afin de vous écrire.

Dès les premières pages, j'ai été saisi. La description de Saint-Malo, l'évocation des grands hommes que cette ville vaillante a donnés au pays, par dessus tout le rayonnement des deux grands noms de Chateaubriand et de Félicité de la Mennais, m'ont si fortement impressionné, que je ne pouvais plus me détacher de cette lecture.

Les temps que vous rappelez en quelques traits, mais avec tant de netteté et de vigueur; les dignes représentants de l'ancien épiscopat et de l'ancien clergé, dont vous esquissez les nobles physionomies, Mgr Cortois de Pressigny — frère, ou du moins très proche parent de Mgr Cortois de Balore, évêque de Nîmes au moment de la Révolution, demeuré si cher à mes grands parents, — le P. de Clorivière, l'un des restaurateurs de la Compagnie de Jésus, et, en face d'eux, les apostats et les bourreaux, les indifférents et les timides : tout cela est du siècle passé, et peut reparaître demain! Que de belles leçons ressortent de ce que vous racontez, et que d'encouragements à recueillir pour les luttes ou les difficultés qui nous attendent!

Par-dessus tout, mon Révérend Père, pour les chrétiens, le contraste si puissant et si douloureux, qui se dessine peu à peu,

s'affirme et se creuse enfin cruellement entre le pieux fondateur d'une communauté de Frères voués à l'éducation des enfants du peuple et le « Titan orgueilleux » qui, du camp des catholiques et des royalistes les plus intransigeants, passe au camp des ennemis les plus irréconciliables de la monarchie et de la religion, voilà ce qui domine toutes les scènes dont vous nous faites le récit. Absent, invisible, étranger volontairement et opiniâtrément aux croyances comme aux œuvres de zèle de son angélique frère, « Féli » est toujours devant les yeux de l'âme, devant la pensée.

Et quelle opposition entre le refus terrible que font les mandataires de ses dernières volontés de la présence d'une croix sur sa tombe, et tout l'objet de votre livre : la glorification d'un saint, qu'on espère voir, un jour, sur nos autels!

Je ne crains pas, mon Révérend Père, l'indifférence du public pour votre bel ouvrage. On ne le lira pas seulement avec plaisir; ce sera avec passion, et, l'ayant éprouvé, je puis en rendre témoignage.

Agréez, avec mes compliments sincères, l'assurance de ma gratitude et de mon humble respect en N.-S.

† FR.-MARIE-ANATOLE DE CABRIÈRES,
évêque de Montpellier.

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR ROUARD

ÉVÊQUE DE NANTES

Nantes, le 4 octobre 1902.

La *Vie de Jean-Marie de la Mennais*, fondateur de l'institut des Frères de Ploërmel, offre à notre époque troublée des leçons d'un si haut intérêt; le savant et judicieux biographe du vaillant apôtre s'est acquitté de sa tâche avec un succès si digne d'éloges, que nous saluons avec empressement l'apparition de ce livre, et en recommandons instamment la lecture à nos prêtres, aux directeurs de nos écoles et à tout esprit soucieux de la bonne éducation de la jeunesse.

En lisant ces pages, les fils de Jean-Marie de la Mennais, spécialement, s'affermiront dans le dévouement qui les distingua

toujours; l'invincible courage de leur Père stimulera leur propre énergie, elle croîtra au sein des obstacles, et, si la tempête qui menace amoncelait de nouvelles ruines, ils sauraient à leur tour relever ces ruines et semer partout des bienfaits nouveaux, pour se venger des injustices et des outrages qu'ils auraient essuyés.

Mais je prie Dieu de maintenir parmi nous et de garder de tout mal la famille de Ploërmel. Pour la même fin, j'invoque, dans une prière ardente, son fondateur vénéré.

Puisse ce saint prêtre, maintenant que ses admirables vertus revêtent à nos yeux tout leur éclat, grâce au labeur du R. P. Laveille, puisse-t-il devenir bientôt l'objet de nos hommages publics et solennels! Dieu daigne, alors, réunir dans une commune admiration, au pied des autels qu'on lui érigera, et les partisans de l'enseignement chrétien et ses adversaires d'aujourd'hui, enfin désabusés de leur erreur funeste!

† PIERRE-ÉMILE,
évêque de Nantes.

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR DUBILLARD

ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Quimper, le 23 septembre 1902.

Bien cher Monsieur le Directeur,

C'est d'une plume alerte et éloquente que vous avez retracé la *Vie* et les Œuvres de Jean-Marie de la Mennais, une des gloires de notre chère Bretagne.

Ses fils spirituels, qui continuent, avec tant de science et de zèle, l'œuvre de l'éducation de la jeunesse, vous en remercieront, car, grâce à votre savant travail, la cause de béatification de leur vénéré Père aura fait un pas immense.

Les prêtres et les évêques vous en béniront, car, dans ces temps troublés, rien n'est réconfortant comme l'exemple d'un saint qui sut lutter avec tant d'énergie et malgré tant d'obstacles pour la liberté des écoles et de l'enseignement chrétien.

Les hommes de bien, à quelque parti qu'ils appartiennent, vous en sauront gré, car le spectacle d'une vie parfaite et d'un inépuisable dévouement produit sur toute âme droite une impression qui la charme et la rend meilleure.

Veuillez donc, bien cher Monsieur le Directeur, agréer, en même temps que mes félicitations, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
évêque de Quimper et de Léon.

LETTRE DE MONSEIGNEUR BATIFFOL

RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE

Toulouse, le 14 octobre 1902.

Mon Révérend Père,

Je viens de prendre connaissance des deux volumes que vous avez consacrés à Jean-Marie de la Mennais.

Si jamais on avait eu besoin de louer le concours que prêtent à l'apostolat paroissial les œuvres chrétiennes d'enseignement populaire, cette vie serait bien faite pour en donner le plus convaincant exemple.

Pareillement, s'il était nécessaire, — et peut-être cette nécessité n'a jamais été si actuelle — de rappeler le zèle que le catholicisme, en France, a mis au service de l'instruction du peuple, la vie de Jean-Marie de la Mennais serait un rappel à la reconnaissance et à la justice du pays d'un dévoùment si ancien, si constant, si intelligent, si généreux et si méconnu.

Jean-Marie de la Mennais fut un prêtre préoccupé perpétuellement du plus grand bien. Il renonça aux charges et aux honneurs vers lesquels son passage à la cour semblait l'acheminer. Après s'être excercé dans tous les ministères ecclésiastiques, tour à tour professeur, vicaire, missionnaire, vicaire général, vicaire capitulaire ; après avoir pratiqué partout, avec une activité dévorante et sage, le *In omnibus labora* de l'Apôtre, il découvrit que l'œuvre la plus urgente, et peut-être la plus fructueuse, était l'instruction chrétienne du peuple.

Il s'y donna tout entier, à l'exemple de saint Jean-Baptiste de la Salle, et il s'y multiplia dans ces Frères qui, sans doute, ont essaimé jusqu'à nos plus lointaines colonies, mais qui ne sont pas pour rien communément appelés les Frères de Ploërmel, puisqu'ils sont avant tout de cette Bretagne dont ils ont été, de nos jours, les plus dévoués instituteurs et où ils ont contribué à maintenir forte et profonde la tradition catholique.

Jean-Marie de la Mennais eut la grâce promise aux humbles. L'exemple douloureux donné par son frère est pour relever davantage le mérite de Jean-Marie, et tout de même pour faire éclater la charité fraternelle si persévérante et si attristée de celui des deux qui fut seul fidèle.

Mystère des voies de Dieu! Qui eût dit, lorsque parut le premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence* et que la France s'émouvait aux accents de cette éloquence religieuse si nouvelle, que cette éloquence serait le figuier stérile? et que l'humble Jean-Marie de la Mennais, au contraire, renouvellerait le prodige de l'Evangile, *pauperes evangelizantur?* C'est peut-être la plus haute leçon qui soit donnée par cette admirable *Vie*.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, avec mes félicitations, mes dévoués et respectueux sentiments en N.-S.

PIERRE BATIFFOL

LETTRE DE M. L'AMIRAL DE CUVERVILLE

SÉNATEUR DU FINISTÈRE

Crec'h Bleiz, le 4 octobre 1902.

Mon Révérend Père,

Je viens de lire les deux volumes que vous avez consacrés à l'abbé Jean-Marie de la Mennais, et je veux joindre mon suffrage aux voix bien autrement éloquentes et autorisées qui ont apprécié votre œuvre.

Je ne puis oublier que les Frères de l'Instruction chrétienne ont été mes premiers maîtres; leur éminent fondateur fut l'intime ami de ma famille; sa physionomie si remarquable est un de mes

souvenirs d'enfance. J'ajouterai que c'est avec joie et fierté que j'ai retrouvé, sous toutes les latitudes, « toujours prêts à tous les labeurs comme à tous les sacrifices », ces vaillants Frères, dignes héritiers des vertus de votre héros et témoins irrécusables de la fécondité de son apostolat.

En vous félicitant, j'accomplis, mon Révérend Père, un devoir de gratitude envers le Maître vénéré dont vous glorifiez à bon droit la mémoire, et aussi envers vous, qui nous rendez son image dans un récit qu'on ne peut lire sans une émotion aussi profonde que réconfortante.

Ces pages, qui vous ont coûté huit années de recherches, embrassent une période de plus d'un siècle; elles sont dignes, à tous égards, du saint prêtre dont elles font connaître le milieu familial et les œuvres. Sous votre plume alerte, on voit revivre cette noble existence traversée par tant d'épreuves, restant toujours égale à elle-même, entièrement consacrée au service de Dieu et des âmes, confondant dans un même amour l'Eglise et la Patrie.

A l'heure où la tourmente s'abat sur notre infortuné pays, il était bon de montrer à la France ce que peuvent, pour son salut et pour sa gloire, les âmes fortement trempées qui, dédaignant les honneurs du monde et ses critiques, s'attachent par-dessus tout à étendre le règne de Dieu et de sa justice.

L'abbé Jean-Marie de la Mennais aimait les pauvres et les humbles; l'enfance et les moyens à employer pour la sauvegarder du mal furent l'objet de ses principales préoccupations. Il savait que « celui qui tient l'enseignement tient l'avenir, et que toute jeunesse élevée sans Dieu est une jeunesse condamnée à la dépravation et à l'immoralité, car l'homme intellectuel et l'homme moral ne se partagent pas ».

Elevé par une mère chrétienne, il la perdit prématurément en 1787; il n'avait alors que sept ans, mais déjà l'empreinte faite sur son âme était ineffaçable. La période révolutionnaire passa en fortifiant cette âme dans sa résolution d'arriver au sacerdoce. Quand il fallut relever la France de ses ruines, l'abbé Jean-Marie de la Mennais fut un des ouvriers infatigables de la reconstruction. « *In omnibus labora* », telle fut sa devise. On l'a appelé très justement « un releveur de ruines ».

Défendre les droits du Saint-Siège et rattacher étroitement la France à l'Eglise catholique, apostolique et romaine; raviver la foi par tous les moyens; se dévouer sans réserve aux œuvres d'éducation et d'enseignement à tous les degrés, mais surtout à l'enseignement des enfants du peuple, telle fut la tâche accomplie par ce prêtre

au cœur généreux et ardent, qui a mérité le beau titre d'éducateur de la Bretagne.

Après avoir été pendant vingt ans l'apôtre des campagnes, il fonda, pour l'instruction des enfants du peuple, l'institut des Frères de l'Instruction chrétienne et celui des Filles de la Providence. Au prix de quels sacrifices et de quels labeurs ces fondations, qui sont les deux joyaux de sa couronne sacerdotale, furent-elles couronnées de succès? Votre livre nous l'apprend, mon Révérend Père, en citant des faits précis.

Pour ce qui concerne l'organisation de l'enseignement primaire aux colonies, je puis joindre mon témoignage à ceux que vous invoquez. Dans la séance du 20 juin 1901, lors de la discussion de la *loi sur les Associations,* j'ai montré au Sénat comment l'abbé Jean-Marie de la Mennais avait répondu aux appels des chefs du département de la Marine, et comment, en toutes circonstances et partout, ses Frères avaient su faire bénir le nom de leur fondateur, en même temps qu'ils contribuaient à accroître l'influence et le prestige de notre pays.

Blanc de Saint-Bonnet a écrit « qu'un clergé saint fait un peuple vertueux ». Il nous a été donné plus d'une fois de reconnaître l'exactitude de cette affirmation. Les bienfaits de l'éducation chrétienne répandus dans les Deux-Mondes par les Frères de la Mennais témoignent des vertus héroïques de leur vénéré fondateur ; ils nous font augurer favorablement du procès de béatification soumis en ce moment à l'examen et au jugement du Souverain Pontife.

Soyez remercié, mon Révérend Père, d'avoir mis en relief les mérites et les œuvres de ce grand protecteur de l'enfance, qui laisse derrière lui des successeurs dignes de la grande tâche qu'il leur a léguée. Soutenus par la protection puissante de leur vénéré Père, s'inspirant de son souvenir et de ses exemples, ses fils et ses filles défieront les efforts de l'impiété. Si la persécution doit l'atteindre, au mépris des services rendus, la famille religieuse de Jean-Marie de la Mennais sortira de cette épreuve plus forte et mieux armée pour les combats de l'avenir.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, avec mes humbles félicitations et mes remerciements, l'hommage de mon plus respectueux dévouement.

VICE-AMIRAL DE CUVERVILLE,
sénateur du Finistère.

LETTRE DE M. LE COMTE ALBERT DE MUN

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, DÉPUTÉ DU FINISTÈRE.

Roscoff (Finistère), le 4 octobre 1902.

Mon Révérend Père,

Je vous remercie infiniment d'avoir bien voulu me communiquer les bonnes feuilles de la vie du vénéré fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne.

J'aurais voulu pouvoir, avant de vous écrire ces quelques lignes, lire avec tout le soin, toute l'attention qu'ils méritent, ces deux volumes si remplis, si passionnément intéressants pour tous ceux qui ont à cœur l'amour de l'Eglise et celui du peuple. Mais le peu de temps dont je dispose, joint au désir de ne pas retarder la publication de votre bel ouvrage, ne m'a permis que de le parcourir. Je n'ai pu le faire sans une admiration profonde et une émotion toujours croissante.

Admiration pour l'homme, pour sa haute vertu, pour son indomptable énergie, pour tout le bien qu'il a fait à la Bretagne, à la France, à l'Eglise elle-même, en versant le baume de son ardente charité sur la plaie ouverte par son malheureux frère au cœur de leur Mère commune.

Emotion douloureuse, en songeant que, tout à l'heure peut-être, des mains ignorantes et impies vont, d'un seul coup, éteindre le foyer d'où s'échappent, pour le pays, tant de dévouements, séparer violemment les fils de Jean-Marie de la Mennais de l'œuvre qu'il leur a léguée.

Votre livre, en tout temps opportun, vient ainsi vraiment à son heure, car il n'est pas seulement la biographie d'un homme, il est plus encore l'histoire écrite avec des faits, en un récit dont la simplicité même atteste la sincérité, de cette famille par laquelle, suivant le mot de Chateaubriand que vous citez si à propos, il se prolonge sur la terre.

Ceux qui, dans leur égarement, voudraient la disperser, ne savent rien, sans doute, de ce qu'elle a fait, sous la main créatrice de son saint fondateur, depuis le jour, où, la Bretagne entière manquant d'écoles, La Mennais et ses Frères entreprirent de l'en couvrir et y réussirent en si peu d'années. Ils ne savent pas non plus par quelles mains furent émancipés, moralement et intellectuellement, les noirs

des Antilles, de la Guyane et du Sénégal, par qui fut, en ces contrées lointaines, gravé au cœur des pauvres esclaves le nom et l'amour de la France. Ils n'ont jamais appris comment Guizot, le ministre protestant de la monarchie de Juillet, encourageait les Frères de l'Instruction chrétienne, comment les remerciaient et les félicitaient les ministres libres-penseurs de la République de 1848. Ils n'ont pas demandé au vainqueur du Dahomey ce que pensait de leur école de Saint-Louis le général Faidherbe, ni quel souvenir lui-même a gardé de ses maîtres de là-bas!

Non, ils ne le savent pas et ils ne veulent pas le savoir; ou plutôt, le sauraient-ils, qu'ils diraient encore : « Qu'importent leurs bienfaits, puisqu'ils les répandent au nom de Jésus-Christ? »

Mais d'autres, du moins, — et ils sont nombreux — qui, eux aussi, ignorent cette histoire de quatre-vingts années, la liront avec bonne foi, sans parti pris, pour y chercher la vérité.

Ils n'y trouveront aucune intention de polémique; ils n'en seront que plus à l'aise pour juger librement.

Attirés, peut-être, par le grand nom de Lamennais, ils compareront, saisis de ce contraste éloquent, le néant stérile où est tombée la mémoire de l'illustre écrivain infidèle à sa foi, et la moisson féconde levée sous les pas de l'humble prêtre fidèle à sa vocation. Ils estimeront, par ses fruits, l'arbre planté parmi les difficultés, à l'ombre duquel ont grandi tant de générations d'enfants du peuple. Ils se demanderont quelle folie pousse à l'abattre des hommes qui se disent, avant tout, les serviteurs de la démocratie, et comment se peut concilier avec les principes de liberté dont ils se réclament la tyrannique interdiction de l'enseignement religieux.

En éclairant ainsi les lecteurs de bonne volonté, vous aurez rendu à la cause chrétienne un service signalé, peut-être même, s'il plaît à Dieu, par une salutaire action sur l'opinion publique, conjuré le malheur dont frapperait la France et l'Église le coup qui atteindrait les Frères de la Mennais.

Pour moi, qui, depuis tant d'années, admire leur œuvre dans les campagnes bretonnes, je me permets de vous exprimer, avec une sincère ardeur, toute la reconnaissance que j'éprouve pour l'habile écrivain dont le livre leur rend un si juste et si complet hommage.

Veuillez agréer, je vous prie, mon Révérend Père, la respectueuse assurance de mes sentiments les plus dévoués

A. DE MUN,

de l'Académie française

LETTRE DE M. DE LAMARZELLE

SÉNATEUR DU MORBIHAN

Paris, le 6 octobre 1902.

Mon Révérend Père,

Je vous remercie bien vivement de m'avoir adressé les épreuves de la *Vie de Jean-Marie de la Mennais.*

C'est avec une grande émotion que je viens de les parcourir. Comme vous le rappelez, votre héros a été l'ami toujours sûr et toujours fidèle de mon grand-père, puis de mon père; et la bénédiction que je vois encore me donner celui que l'Eglise mettra bientôt au nombre de ses saints, reste toujours l'un de mes plus doux et de mes plus chers souvenirs d'enfance.

Combien la lecture de cette vie si admirablement écrite est consolante et fortifiante, aux heures si douloureuses que nous traversons!

On y voit tout ce que peuvent la fermeté, le courage, la charité, la sainteté! Aucun obstacle humain n'y résiste. Jean-Marie de la Mennais a rencontré sur sa route toutes les entraves, il a subi toutes les persécutions, il a connu, comme il le dit lui-même, toutes les croix! Il a triomphé de tout, et nous voyons aujourd'hui son œuvre s'épanouir dans toute sa grandeur et toute sa beauté, depuis les rivages de sa chère Bretagne jusque dans les pays les plus lointains, où elle fait respecter et aimer notre drapeau.

Cette œuvre, quoi qu'il arrive, on ne pourra plus désormais la détruire, parce que les fils de Jean-Marie de la Mennais sont dignes de leur Père, et aussi parce que, partout où ils sont, le bien qu'ils ont réalisé leur a fait des amis qui sauront se grouper autour d'eux pour les défendre.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, la nouvelle assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

G. de LAMARZELLE,
sénateur du Morbihan.

LETTRE DU RÉVÉREND FRÈRE ABEL

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE

Ploërmel, le 29 octobre 1902.

Mon Révérend et très cher Père,

Le voilà terminé, grâce à Dieu, ce livre que nous attendions avec une si vive impatience. Tous à Ploërmel, nous l'avons lu avec ravissement; notre attente a été dépassée.

Vous avez su mettre en leur véritable jour les héroïques vertus de notre vénéré Père, ses travaux apostoliques, ses innombrables épreuves et ses précieux enseignements. Grâce à vous, il revit au milieu de ses enfants; il nous parle, il nous console, il nous excite, il nous encourage.

Oui, certes, le portrait est fidèle; tous ceux qui ont eu le bonheur d'approcher ce grand serviteur de Dieu, ceux qui ont fréquenté ses premiers disciples, comme j'ai pu le faire moi-même, pendant mes quarante-deux ans de vie religieuse, vous féliciteront d'avoir retracé si exactement une physionomie dont vous n'avez pu recueillir les traits que dans les monuments d'un lointain passé.

Soyez remercié et béni, mon très cher Père, pour cette aide spirituelle qu'en une heure si critique vous apportez à nos âmes!

La lecture de cette *Vie* ranimera, fixera et perpétuera parmi nous l'esprit de foi et de charité, d'abnégation et d'humilité que nous a légué notre saint Fondateur.

Aux approbations si justement méritées que vous avez déjà reçues, je suis heureux de joindre, au nom de tous les enfants spirituels du vénéré Père de la Mennais, mes sentiments de très vive et très respectueuse gratitude.

Frère ABEL,
supérieur général.

LETTRE-PRÉFACE DE Mgr BAUNARD

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE

Mon Révérend Père,

Le voilà donc fait, et bien fait, le livre que j'avais tant de fois appelé de mes vœux : un livre qui, en contraste avec le Lamennais apostat, nous montrerait le Lamennais fidèle, dans un prêtre du même nom, du même sang, et qui couronnerait ce prêtre, ce frère, ce Lamennais, de l'auréole de mérites et de sainteté que l'autre a rejetée misérablement de son front.

Ç'avait été, pour l'Eglise d'il y a soixante ans, une consolation et une compensation miséricordieuse, que le spectacle de la vie et de l'œuvre apostolique de ce vrai prêtre, en

regard et comme en expiation de la défection de l'autre. Ce sera, pour l'Eglise d'aujourd'hui, mon cher Père, une édification que l'histoire excellente que vous venez d'écrire, et qui place la moins bruyante de ces deux existences dans la gloire la plus haute, puisque cette gloire est faite de vertus éminentes autant que modestes sur la terre, et de mérites éclatants pour le ciel. Ainsi justice est rendue, les rangs sont rétablis. Tous vos nombreux lecteurs, mon Père, se demanderont, consolés, si l'aîné de ces deux hommes n'a pas fait, en somme, plus de bien par son action et par ses fondations, que l'autre, hélas! n'a fait de mal par ses fougueux écrits, et si, plus grand devant Dieu, il ne mérite pas d'être aussi plus grand aux yeux des hommes. J'ai ressenti cette impression, vous m'avez donné cette joie : je vous en remercie.

Il y a, vous disais-je, bien des années que j'appelais cette révélation, qui est aussi une juste réparation. J'étais encore jeune prêtre lorsque je fis, à Ploërmel, mon pèlerinage au tombeau de cet homme de Dieu. C'était le 22 août 1865; et j'ai noté, parmi mes meilleures journées de ces vacances, celle que je passai là, sous la conduite et dans la très intéressante conversation d'un de ses plus chers fils, le bon

abbé Ruault (1), que je crois entendre encore. En l'écoutant, en le suivant, tandis qu'il me faisait visiter la maison, la bibliothèque, l'église, le cimetière, pieusement et religieusement, il me semblait marcher entre les deux Lamennais, Jean à droite, Féli à gauche, car c'étaient leurs deux noms qui diversement remplissaient l'entretien. Je lui demandais curieusement de m'apprendre quelques-unes des choses que vous avez écrites, mon Révérend Père, mais qu'on ne savait pas alors autant et aussi bien; et cela, faut-il l'avouer? dans une arrière-pensée que je n'ose plus dire. Cet âge ne doute de rien! J'emportai donc, avec la signature de Féli, que je garde encore, quelques maigres imprimés que je prenais, infortuné, pour les matériaux d'une future bâtisse... Excusez ma témérité. Le Père Ruault dut en sourire. Je n'en ai jamais eu autant de confusion que depuis que j'ai eu la pleine satisfaction de vous lire.

Et puis, à mon Orléans, je voyais vos Frères à l'œuvre dans un de nos petits séminaires. Plus tard, je les ai retrouvés à Lille, tout près de moi, presque chez moi, où j'ai pu mieux les apprécier encore. J'avais cependant rencontré, dans mes lectures, l'éloquent parallèle que Guizot

(1) Aumônier des Frères de Ploërmel.

trace des deux frères, ce qui me faisait apparaître un commencement de justice. Auparavant, la correspondance de Mgr Bruté, évêque de Vincennes, avec l'abbé Jean, publiée par la *Revue de Bretagne et de Vendée*, m'avait introduit dans leur intimité. J'abrège... Aussi bien, si je fais appel à ma vieille fidélité de vénération et d'admiration pour votre Lamennais, mon Père, c'est que j'en ai besoin pour qu'elle me soit une excuse auprès de vos lecteurs. Eussent-ils compris, sans cela, que j'eusse pris la parole, le premier, à cette place, près de vous et avant vous?

Qu'il devait faire bon, mon Révérend Père, d'avoir vingt ans, en 1800, l'époque du Consulat, la veille du Concordat! C'est à cette date, c'est à cet âge d'homme, que Jean-Marie entre en ligne pour le combat sacré, où il apporte l'âme chevaleresque de l'ancien gentilhomme breton, droite, haute, forte, armée de doctrine, et déjà aguerrie par dix ans de traversée sous la tempête révolutionnaire. Il ne quittera le champ de bataille qu'en 1860, et ne prendra sa retraite que dans l'éternité.

Voilà le cadre de votre livre : un demi-siècle, la première et la plus belle moitié du XIXe siècle.

Et le champ de bataille dont je parle, c'est celui de la liberté de l'enseignement chrétien. La bataille dure encore, plus meurtrière que jamais. Ce vieux chef nous a laissé son exemple, ses armes : voilà l'intérêt supérieur et tout actuel de votre livre.

A dire vrai cependant, l'enseignement, qui est bien le terrain central de son œuvre, n'en circonscrit pas les frontières. L'ensemble embrassé par ce grand organisateur, c'est le relèvement total de l'Eglise de France; car, à cette époque, on s'en souvient, tout était à refaire. Naturellement, il commence par sa chère Bretagne, la Bretagne catholique, l'héroïque Bretagne, vaincue, non soumise par la Révolution. Il y travaillera comme missionnaire, comme prédicateur, comme administrateur, comme vicaire général, comme vicaire capitulaire. Et parmi combien de luttes et de contradictions! Conseiller des évêques, il a bien plus le souci de les éclairer et de les assister que celui de leur plaire, et cela, au risque de la défaveur et de la disgrâce. Que ses résistances sont dignes, et ses soumissions silencieuses plus belles encore! « Zèle de feu, courage de fer! » C'est sa devise, c'est son âme. Il est fort, mais un de ceux dont Platon a écrit : « Les forts sont doux. » On est si fort quand on n'attend rien des hommes, et tout de Dieu!

C'est par cette élévation et cette fermeté de caractère, plus encore que par le prestige de son nom, qu'il devient l'homme de tout ce pays de Bretagne. Il est si breton lui-même! Les prêtres bretons liront tous sa Vie, mon Père. Ils jouiront d'y retrouver l'histoire au vrai de leurs grands anciens de ce temps-là. Ils jouiront pour le moins autant, j'en suis sûr, de s'y retrouver eux-mêmes, dans ce type d'un homme tout d'une pièce, sorti, comme d'un seul jet, du vieux moule traditionnel et local, qui n'est pas usé encore.

Il fut bien un peu aussi l'homme de toute l'Eglise de France; d'abord lorsqu'en qualité de vicaire général de la Grande-Aumônerie, il pourvoyait de près au meilleur choix des évêques, lui qui, tant de fois présenté, ne voulut jamais l'être! Mais c'est surtout par ses écrits des années de l'Empire et de la Restauration, les *Réflexions sur l'état de l'Eglise de France; la Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques; les Aphorismes*, etc., qu'il travaille hardiment à la reconstitution générale de cette Eglise. Ces écrits ramènent la théologie et l'histoire aux doctrines romaines; ils visent, de plus, à rendre au clergé de France son ancien lustre et son ancienne autorité dans la science, la parole, le ministère, la prière et le culte. C'étaient des actes de courage

que ces réformations, car c'étaient autant de coups portés au césarisme et au gallicanisme tout-puissants à cette époque. Mais la censure avait beau faire : la vraie lumière perçait ce ciel chargé de foudre.

Ils étaient deux alors, en collaboration. Féli, à trente-quatre ans, avait fini par se faire prêtre. Fut-ce par vocation? Il est effrayant d'avoir à en douter. La nature des deux frères différait totalement. Autant l'esprit de Jean est discipliné, réglé, autant celui de Féli est personnel, inquiet, passionné, extrême. De même pour leur caractère et leur tempérament. La salutaire réformation que l'un veut hardiment, mais pacifiquement, hiérarchiquement, l'autre la ferait violemment, révolutionnairement. Cependant, à cette heure, il était beau de voir les deux frères prêtres marcher ensemble, la main dans la main, le théologien avec le poète, l'apôtre avec l'écrivain et l'artiste, l'un tempérant, corrigeant et complétant l'autre. De cette fusion de la raison et de l'imagination, de la doctrine et de l'art, il pouvait sortir une œuvre d'une perfection rare. Est-ce de là que sortit le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence?* Vous ne le dites pas, mon Père; d'autres l'ont pensé et dit. Mais ce qui est certain, c'est qu'à leur doctrine commune

et indivise d'alors le génie de Féli avait attaché des ailes; et ces pages éloquentes, passant, cette fois, par delà et par-dessus les clochers à jour de la Bretagne, allèrent porter l'enthousiasme avec la vérité d'un bout à l'autre de la France, puis de l'Europe entière.

De ce livre vous parlez peu : ce n'est pas de votre sujet. Vous seriez plutôt tenté de vous étendre sur La Chesnaie, son cénacle, son école, son sanctuaire, son aimable foyer et son académie : car La Chesnaie est tout cela. Vous nous y présentez complaisamment chacun de ces jeunes hommes rangés autour du maître, et vous nous les faites aimer. N'étaient-ils pas beaux comme l'espérance? Mais vous passez bien vite, car Jean-Marie n'est pas là.

Où est-il, mon Père, où nous le montrez-vous? Tandis que Féli s'entourait de cette jeune et brillante aristocratie du nom, de la naissance, de l'éducation, de la distinction et de l'intelligence, accourue à lui des châteaux ou voisins ou lointains, pour se suspendre à ses lèvres et caresser sa gloire, Jean, — et combien je l'en aime! — Jean était à l'humble service des pauvres, des petits, des déshérités et des opprimés, dans tout son diocèse de Saint-Brieuc et au delà!

Il relève et soutient de petites écoles presbytérales, il rétablit des petits séminaires croulants, pour lesquels il quête, il mendie, il donne. Il réintègre de pauvres religieuses spoliées dans leurs couvents désaffectés par la Révolution. Il rend à d'autres leurs hospices, leurs malades, le champ de leur charité et de leur dévouement. Il va donner des missions dans les villes et dans les campagnes, lesquelles n'ont jamais entendu de missionnaire tel que lui!

En même temps, il groupe, il constitue en communauté enseignante les premières et courageuses filles qui vont devenir la Congrégation de la Providence. Il enrôle une brigade de jeunes garçons intelligents et résolus, dont il fait le noyau de ses Frères de l'Instruction chrétienne. Il tend la main au curé d'Auray, M. Deshayes, pour une œuvre pareille, et leurs deux familles s'unissent, comme les cœurs de ces deux prêtres, indissolublement. Il en sera de même pour la congrégation des prêtres enseignants de Saint-Méen. Ah! que ce prêtre a fait de bien!

Les écoles chrétiennes de tout degré s'élèvent, grandissent, couvrent le sol, en dépit des oppositions et des contradictions. Le Père Jean est là pour les protéger, les défendre, par la parole,

la plume, les démarches, les actes de vigueur ou les coups d'adresse, contre les préfets, sous-préfets, inspecteurs ou municipalités, dont il brise la résistance ou dont il subjugue l'esprit, dont il gagne le cœur par sa conviction, sa finesse, sa bonhomie, sa franchise et sa générosité. Infatigable au travail comme à la lutte, on le voit arriver à cheval de jour ou de nuit, à chacune des maisons, des écoles, des presbytères où il y a à consoler, à éclairer, à fortifier, à guérir, laissant partout le courage, l'entrain, la direction, l'élan, avec une parole de père et un rayon de joie.

« L'odeur qui s'exhale de mon fils est celle d'un champ de blé en fleur », pouvait-il dire, lui aussi, de sa famille de prêtres, de religieux et de religieuses. Une riche moisson allait mûrir; il en avait été le laboureur et le semeur.

Or c'était pendant ce temps-là que, par contre, la zizanie, l'ivraie se montrait à la Chesnaie dans le champ de l'autre frère. Quel était « l'homme ennemi » qui l'y avait semée? N'était-ce pas Féli lui-même, par ses doctrines et ses paroles révoltées et révoltantes?

Il vous en coûte, mon Père, on le sent à vous

lire, de vous faire son accusateur, tant l'âme clémente de Jean a passé dans la vôtre! Quelques avocats, et ceux-là bien osés, ont plaidé, de nos jours, l'acquittement du coupable : c'est trop fort! D'autres ont fait valoir les circonstances atténuantes : hélas! je n'en vois guère, car le génie n'en est pas une. Vous êtes, vous, pour la compassion et la miséricorde ; à la bonne heure! et en cela mon Père, nous sommes tous avec vous. Ils étaient tous avec vous, les presbytères de France où l'on pria longtemps pour cet égaré, cet obstiné, que l'on croyait être aussi un souffrant, un infortuné. Et je me souviens des soirs où le maître de mon enfance, un ardent mennaisien d'autrefois, me faisait réciter mélancolicuement avec lui, dans les allées de son jardin, une dizaine de chapelet, puis deux, puis trois, puis le chapelet entier, pour la conversion du maître écrivain, qu'il m'avait fait lire et admirer le matin.

Es-il besoin de vous dire, mon Père, quelles sont les pages les plus pathétiques de votre ouvrige? celles où l'on court tout d'abord! Ce sont bien celles où se déroule le drame de la séparation du frère d'avec le frère. Séparation lente, tant elle coûte à l'aîné, tant elle lui semble impossible. Il ne s'y résigne pas, quoi qu'on fasse

autour de lui. Il avertit, il implore, il supplie, il adjure : « O mon pauvre Féli, crois que je t'aime bien ! » Mais il aime encore plus Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Eglise, la vérité, les âmes. C'est entre ces deux amours, entre la terre et le ciel, que son cœur est écartelé, comme il dit. Ne les saurait-il concilier en lui? Féli a beau se cabrer, s'irriter, s'aigrir, repousser cette main de frère, Jean ne peut l'abandonner, le condamner, le maudire. Est-ce son rôle à lui? qui peut le lui demander?

Pour lui, le saint prêtre souffre tout : la méfiance du clergé, le discrédit de ses œuvres et de son ministère, la défection de ses amis, la dissolution de la société de ses prêtres, les violences de la presse. « Prier et pleurer, c'est tout ce qui me reste maintenant, s'écrie-t-il. Je dois me préparer désormais à des douleurs vastes comme la mer. » Cependant ce cœur, dont la blessure saigne toujours, garde toujours vivace la fibre de l'espérance. Jean ne cesse d'écrire quand même à l'ingrat, à l'enfant prodigue qui ne lui répond plus : car il est l'aîné, il est père. On le voit partout à la recherche de ceux et de celles qui pourraient encore aborder l'âme chère et l'arracher à l'abîme. A l'annonce d'une fin prochaine, il se fera porter à Paris, près de

lui, puisqu'il ne peut plus marcher. Il est trop tard, hélas!

Que se passa-t-il à ce lit de mort? A de telles questions, « l'Eternité seule peut répondre, avait écrit le Lamennais de l'*Essai*. Tirons le rideau sur le reste de cette scène, et laissons à l'enfer ses épouvantables secrets. » Tel est le dernier acte du drame tragique qui, avec des intermèdes, se déroule d'un bout à l'autre de votre livre. Et s'il lui faut un épilogue, je le trouve dans la scène émouvante où vous nous montrez finalement Jean-Marie revoyant La Chesnaie trois mois après la mort terrifiante de son frère. Là, au sortir de la chapelle, où il venait de célébrer, considérant la fenêtre de la chambre autrefois habitée par l'être qu'il avait le plus aimé au monde, le vieillard étendit les mains, poussa un cri : « Féli, ô Féli! » et tomba évanoui dans les bras d'un de ses religieux.

La souffrance chrétienne est féconde. Tout votre second volume, mon Révérend Père, est rempli par le tableau de cette surnaturelle et opulente fécondité de l'arbre de la croix. Là, dans une vingtaine de chapitres bien remplis, vous nous faites passer successivement de la Bretagne aux autres régions de la France, puis

de la France à l'étranger; puis, par delà l'océan, aux colonies, aux Antilles, au Sénégal, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Guyane, à Tahiti, partout où les « Frères de Lamennais, comme on les nomme, vont bravement porter l'instruction et la foi. C'est un autre spectacle, auquel le vénéré vieillard de Ploërmel n'est absent que de corps. Son âme tout entière, par sa règle, par ses lettres, est en tout lieu avec ces héroïques défricheurs et planteurs de la vigne du Père de famille. Ils s'appellent le frère Ambroise, le frère Arthur, le frère Hyacinthe, le frère Louis-Joseph, les frères Euthyme, Etienne-Marie, Liguori, Didier, Jérôme, Alpert, et combien d'autres! qui s'en sont allés là-bas livrer bataille à l'ignorance et à la barbarie. Encore, si, aux prises avec le climat et les éléments, ils n'avaient pas trop souvent à lutter contre les gouverneurs! En vous lisant, mon Père, je me demandais et je vous demande : Quelles sont donc les pages de Féli, si haut qu'elles soient cotées, qui se puissent comparer au nouveau chapitre des Actes des Apôtres que ces humbles et grands misssionnaires allaient ainsi écrire, et parfois avec leur sang, sur ces horribles terres ou de glace ou de feu?

En France, l'activité du fondateur se déploie au service du gouvernement extérieur et inté-

rieur d'une société qui va grandissant chaque jour. A l'extérieur, il faut la défendre contre les tracasseries des pouvoirs politiques et administratifs : aveugles qu'ils sont de ne point comprendre qu'ils n'ont pas de plus puissants et de plus sûrs instruments de moralisation et de civilisation, que ces hommes de dévouement, les vrais hommes du peuple, parce qu'ils sont premièrement des hommes de Dieu. M. Guizot l'a compris, M. Villemain l'a compris, M. de Salvandy l'a compris. Le premier des trois nous a dit sa respectueuse et particulière estime pour ce prêtre dont le nom lui en rappelait un autre : « Chaque fois, écrit Guizot, que je voyais cet honnête et ferme Breton, devenu un pieux ecclésiastique et un ardent éducateur du peuple, absolument renfermé dans son état et dans son œuvre, ma pensée se reportait tristement vers son frère, ce grand esprit égaré dans ses passions, tombé parmi les malfaiteurs intellectuels de son temps, lui qui semblait né pour être un de ses guides les plus sévères. » Et le reste (1).

Mais comment espérer d'élever à cette hauteur de vues un Glais-Bizoin, par exemple, à

(1) *Guizot, Mémoires*. T. III, Ch. XVI. p. 82. — La page éloquente qui suit, sur Félicité de la Mennais, est un des plus équitables jugements qui aient été prononcés sur ce malheureux esprit et sur ceux qui lui ressemblent.

qui l'éducateur eut affaire? Il était temps que la loi de 1850 donnât enfin raison aux longues revendications du Breton militant. Je suis heureux d'apprendre de vous, mon Révérend Père, qu'il fut appelé à présenter ses observations et ses vœux à la commission extraparlementaire préparatoire à la loi; et qu'à défaut de sa présence, cette assemblée d'élite put du moins recueillir le fruit de son expérience, dans un mémoire dont toutes les conclusions furent appréciées et adoptées. Et nous aussi, remercions-le, saluons-le. A cette heure où cette loi de paix et de salut est à la veille peut-être de succomber sous les coups de la plus inepte tyrannie, n'est-ce pas le moment de nous retourner, reconnaissants autant que tristes, vers ceux qui nous l'avaient sagement et libéralement donnée? Ah! mon Père, que diraient-ils aujourd'hui, ces grands et vrais Français? Hélas! Et que feraient-ils?

Un mot encore. Je vous le dois pour ce que vous nous apprenez de l'œuvre intérieure, intime : celle de la direction pédagogique et spirituelle des religieux et religieuses, formés, sous sa conduite et par ses instructions, à l'esprit propre de leur profession et de leur institut. Aussi bien, votre livre n'est-il pas écrit uniquement, ni même principalement, pour les lecteurs

du dehors. Les dignes fils d'un tel Père y voudront retrouver l'âme qui se versait dans la leur, le cœur qui battait près de leur cœur, la main qui guidait leurs pas ou qui essuyait leurs larmes, le Père enfin « le Père Jean », avec sa bonté souriante, sa piété, sa fermeté, sa tendre charité, son dévouement sans bornes à la famille qu'il avait engendrée dans le Christ.

Elle était, nous dites-vous, de huit à neuf cents Frères quand il leur fut enlevé. Ils sont près de trois mille à l'heure où vous écrivez, et je ne sache pas qu'ils soient en rien déchus de leur primitive ferveur, loin de là. C'est leur grande force d'à présent, c'est leur meilleur motif d'espérer en l'avenir. La plus sûre garantie de la vitalité des congrégations religieuses, c'est leur fidélité. Telle est aussi ma plus ferme assurance contre l'orage qui fond présentement sur leur tête. La tempête peut faire rage ; le branchage peut être ravagé et dispersé ; mais l'arbre tiendra bon : il a ses racines dans le roc et sa tête dans le ciel ; sa sève est riche, son tronc robuste : attendez, attendons que la tourmente ait passé, et tout repoussera.

La fidélité à l'esprit de l'institut, telle fut la suprême recommandation du saint octogénaire,

près de sa fin : « J'ai la confiance, mes chers Frères, que dociles à ma voix, qui, peut-être se fait entendre pour la dernière fois, vous allez vous lever et marcher avec une nouvelle ardeur dans les sentiers bénis de la ferveur et de la régularité. Les temps sont mauvais. Priez et consolez l'Église par la bonne odeur de toutes les vertus. Employons les jours qui nous restent à semer beaucoup, afin de recueillir abondamment dans le ciel. Mes forces baissent, je m'en vais. Vous continuerez à prier pour moi. Après Dieu et Marie, ma pensée la plus chère est pour vous. »

Ce que le pieux mourant demandait à ses disciples, sa Vie écrite par vous leur apprendra à le pratiquer, mon très cher Père. Par elle, un renouveau de vertus apostoliques et religieuses se fera dans chacune des 460 maisons de l'institut. Ce souffle vivifiant passera de là sur la jeune âme de leurs 75 000 élèves. Telle est assurément la fin première de votre ouvrage ; vous en avez le vif désir, vous en aurez la joie ; et ce vous en sera la plus haute récompense. Vous la recueillerez de partout. Dans les deux mondes, des milliers de voix, des milliers de cœurs, béniront le nom de l'homme, de l'historien, du prêtre, qui leur aura rendu, dans une si vivante

image, l'ancêtre qu'un jour leurs pères ont vu emporté au ciel par sa charité, comme sur un char de feu. N'en serez-vous pas heureux?

Qu'il vienne aussi, cet autre jour où, le faisant monter « dans les splendeurs des saints », l'Eglise nous agenouillera devant celui qu'alors nous pourrons invoquer, après l'avoir tant admiré et aimé! C'est le souhait qu'aux dernières lignes de votre livre, vous déposez aux pieds du Souverain Pontife. C'est celui qu'à mon tour j'exprime à la fin de cette lettre, et pour l'ouvrage, dont ce serait la suprême sanction, et pour l'ouvrier, que je sais digne de cette bénédiction.

Agréez-le, ce souhait, mon cher Père, avec l'assurance de l'affectueux respect qui s'appellera de l'amitié, le jour où vous permettrez ce nom à votre tout dévoué serviteur

Baunard.

JEAN-MARIE DE LA MENNAIS

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ET JEUNESSE.

Peu de villes de notre littoral présentent une physionomie aussi originale que Saint-Malo.

Jetée en plein océan, sur un rocher relié au continent par une étroite chaussée, enfermée dans sa lourde ceinture de remparts comme en une armure de pierre, dominée par une flèche de cathédrale qui se perd dans le ciel gris, cette singulière ville ressemble, vue du large, à un énorme cuirassé retenu à l'ancre sur les confins de la terre bretonne.

La « cité corsaire » est fille de la mer. Vaisseaux armés pour la pêche ou pour la bataille, courses effrénées à la poursuite des cargaisons anglaises, rencontres sanglantes, abordages victorieux, retours triomphants, telle a été la vie, telle est l'histoire de Saint-Malo.

Dans le vertige de ce va-et-vient formidable, ont grandi, bercés par des vents de tempête et de victoire, d'intrépides marins dont le nom sonne comme une fanfare : Duguay-Trouin, Jacques Cartier, Surcouf. Ils ont été les héros de la hache et de l'épée.

D'autres fils de la fière cité ont vu leur imagination s'épanouir au spectacle des beautés sévères qui l'entourent. Ce qu'ils ont aimé de la terre natale, ce sont « ses rocs de granit battus par des flots verdâtres, ses écueils

blanchis de leur écume, ses longues grèves désertes, où l'oreille n'entend que le mugissement sourd de la vague, le cri aigu de la mouette tournoyant sous la nuée, et la voix triste et douce de l'hirondelle de mer (1). » Plus tard, ils ont exprimé ces premières impressions d'enfance en des pages pleines d'enthousiasme ou de mélancolie qui ont enchanté plusieurs générations. Ceux-là ont été les ouvriers de la plume, et il suffit de nommer Chateaubriand et Lamennais pour montrer que Saint-Malo est aussi riche qu'aucune ville de province en illustrations littéraires.

Auprès de ces grands noms, le nom du prêtre dont nous allons raconter la vie paraîtra sans doute bien modeste. Jean-Marie de la Mennais, le frère de l'illustre écrivain, fut un de ces humbles dont l'existence s'écoule loin du bruit, et qui semblent avoir fait un pacte avec la renommée pour qu'elle respecte même le silence de leur tombe. Heureusement, la Providence n'entre pas toujours dans ces calculs de la modestie. Un jour ou l'autre, elle donne en spectacle au monde des vertus d'autant plus admirables, qu'elles furent plus jalousement cachées.

Le jour de cette manifestation approche, s'il n'est déjà venu, pour Jean-Marie de la Mennais. Qu'il ait cherché constamment l'obscurité, lui qui avait vu de si près les dangers de l'orgueil, c'était pour lui affaire de conscience et de vertu sacerdotale ; que la postérité se fasse complice de son amour du silence, et marchande à cette belle vie l'hommage qu'elle n'a pas refusé à tant d'autres infiniment moins méritantes, ce serait une criante injustice.

Ses compatriotes en ont ainsi jugé. Ils ont compris qu'un homme dont le nom, ignoré peut-être dans les académies, est béni dans toutes les chaumières bretonnes, vénéré dans les écoles de plusieurs provinces françaises, dans la case des noirs de nos Antilles et du Sénégal, et jusque chez les Canaques du Pacifique, resterait une de leurs meilleures gloires, et ils ont placé son portrait dans

1. Lamennais, *Affaires de Rome*.

le panthéon modeste qu'ils appellent, un peu pompeusement peut-être, « la salle des grands hommes » (1).

Aussi bien, personne n'a incarné plus complètement que ce vaillant prêtre le génie à la fois entreprenant et souple, imaginatif et pratique, brillant et solide de la race malouine.

I

La famille Robert de la Mennais appartenait à l'ancienne bourgeoisie de la ville. Les Robert étaient armateurs de père en fils. Actifs, intelligents, d'une probité universellement reconnue, avec un penchant décidé pour les entreprises hardies, ils avaient acquis dans le commerce une fortune considérable et s'étaient distingués par d'honorables alliances.

Louis-François Robert, aïeul de Jean-Marie, habitait Saint-Servan, alors simple faubourg de Saint-Malo.

Nous le trouvons, en 1777, capitaine d'une des compagnies de la milice bourgeoise chargées d'assurer l'ordre dans cette partie de la commune. Il eut deux fils : Pierre-Louis, né le 10 juin 1743, et Denys-François, né le 14 mai 1744. Suivant l'usage d'alors, Denys-François laissa à son aîné le nom de la Mennais, emprunté à un petit domaine situé dans la commune de Trigavou. Pour lui, il se fit appeler Robert des Saudrais. En 1775, ils épousèrent les deux sœurs, Gratienne-Jeanne et Félicité Lorin, filles de Pierre Lorin, sieur de la Brousse, conseiller du roi, sénéchal, premier juge, magistrat civil, criminel et de police de la juridiction de Saint-Malo.

La mère des deux jeunes filles, Madame Lorin, née Bertranne Roce, était d'origine irlandaise.

De son mariage avec Gratienne Lorin, Pierre-Louis Robert eut six enfants. Louis-Marie et Pierre-Jean étaient les aînés de Jean-Marie, dont nous écrivons l'histoire.

(1) Au musée de Saint-Malo. Cette salle renferme les portraits des principaux personnages de marque qui sont nés dans cette ville.

Après celui-ci naquirent Félicité, Gratien-Claude, et Marie, leur unique sœur (1). Tous devaient mourir jeunes, excepté Marie, qui épousa plus tard M. Blaize de Maisonneuve, et les deux frères Félicité et Jean-Marie, qui, après une carrière laborieuse et diversement illustre, devaient emporter dans la tombe le nom de La Mennais.

Jean-Marie naquit le 8 septembre 1780, en la fête de la Nativité de la sainte Vierge, et il fut baptisé, le même jour, par l'un des vicaires de Saint-Malo, M. Carfantan (2). Il eut pour parrain un allié de la famille du côté paternel, Pierre-Marie Briand, sieur de la Feuillée. Sa tante maternelle, Félicité-Simone-Jeanne Lorin, « dame des Saudrais », lui servit de marraine.

Il venait au monde à l'époque de la plus grande prospérité commerciale de la famille. On peut voir, aujourd'hui encore, dans la rue Saint-Vincent, à deux pas d'une des principales portes de la ville, un vaste hôtel bâti au commencement du XVIIIe siècle. Devant l'imposante façade, une belle cour d'honneur; deux ailes avancées sur la rue; aux fenêtres, des balcons en fer forgé, tout donne au vieux logis ce grand air qui distinguait alors les demeures des corsaires malouins (3).

C'est dans cette habitation presque princière que grandit le futur fondateur des « Petits Frères » de l'Instruction chrétienne. Celui qui devait vivre et mourir dans la pratique de la plus austère pauvreté connut tout d'abord les commodités d'une existence large et entourée de bien-être.

D'autres avantages s'offraient à lui dès l'enfance et lui présageaient une existence heureuse. La famille qui se pressait sous le toit du bel hôtel était nombreuse; la mai-

(1) Louis-Marie naquit le 12 septembre 1776; Pierre-Jean, le 24 juin 1778; Félicité, le 10 juin 1782; Marie, le 24 février 1784, et Gratien-Claude, le 2 mai 1785.

(2) Dans l'acte de baptême de Jean-Marie de la Mennais, ce prêtre est qualifié de « subcuré ».

(3) Cet hôtel est malheureusement sorti de la famille. De vulgaires magasins en obstruent aujourd'hui la cour principale.

son, pleine de jeux folâtres, retentissait tout le jour de rires et de chansons. Elevé au milieu de cette joie, l'enfant ouvrait dès lors son âme à la communicative gaîté qui devait survivre chez lui au malheur et aux années.

Une autorité à la fois douce et ferme réglait les ébats de cette jeunesse. Hélas! Mme de la Mennais devait disparaître trop tôt pour marquer de son empreinte ces âmes qu'elle avait ouvertes à la piété. Du moins, Jean-Marie n'oublia-t-il jamais ses leçons. Il conserva jusqu'à sa mort quelques pages écrites par elle sur des sujets religieux, et il les montrait comme des reliques à ses disciples de prédilection. Cette femme, qui donna naissance à deux intelligences d'élite, était douée elle-même d'un esprit distingué et de remarquables aptitudes pour les arts. Elle avait reçu une instruction très supérieure à celle qu'on donnait communément aux femmes sous l'ancien régime. De plus, elle avait beaucoup lu, et, recueillant de ses lectures ce qui pouvait être utile à ses enfants, elle avait tracé à leur intention un plan d'éducation.

Nous avons pu étudier deux opuscules manuscrits dus à sa plume, et qui témoignent à la fois de sa culture littéraire et de sa haute piété. C'est une paraphrase du *De Profundis* et un commentaire du *Magnificat*. On trouve parfois dans ces pages, sous la phrase un peu traînante de la fin du XVIIIe siècle, une doctrine et une onction qui feraient honneur à un écrivain ascétique.

Félicité de la Mennais, qui perdit sa mère à l'âge de cinq ans, n'avait gardé d'elle que deux souvenirs : il se rappelait l'avoir vue réciter son chapelet et jouer du violon. Quant à Jean-Marie, de deux ans plus âgé que le célèbre écrivain, il put recevoir d'elle ces premiers germes de la piété qui sont d'ordinaire chose si décisive dans l'histoire des saints.

Bien différente était la physionomie du chef de famille. Homme d'initiative et d'activité extérieure, Pierre-Louis de la Mennais était tout entier à son négoce, qui le mettait

en relation avec les plus importantes maisons de l'Europe. C'est par millions que se chiffrait son commerce de toiles avec l'Espagne et les colonies françaises. Il avait deux associés : son frère Denys-François, qui, de son côté, avait fondé à Saint-Malo une importante maison, et M. Blaize de Maisonneuve, qui devait devenir plus tard l'allié de sa famille. Chaque année, il armait un ou plusieurs navires pour la pêche de la morue à Terre-Neuve (1).

Absorbé par des affaires aussi étendues, le négociant ne pouvait donner que peu de temps à sa famille. On ne se voyait guère qu'aux heures des repas.

Parfois on invitait des amis. Alors la conversation était instructive; la politique n'en faisait pas tous les frais; on parlait religion, philosophie, littérature. On discutait parfois jusqu'à se fâcher. Le maître de la maison avait le verbe haut, l'accent impérieux. C'était un père de famille de l'ancien régime, un peu trop jaloux peut-être de son autorité, et imposant parfois à son petit monde des contraintes gênantes.

N'eut-il pas un jour l'idée d'obliger son fils Jean-Marie à prendre habituellement du tabac, pour se conformer aux usages de la société d'alors? Soixante ans plus tard, le vénérable fondateur des Frères gémissait encore sur la violence qu'il avait subie : « L'usage du tabac, déclarait-il, est une mauvaise et très mauvaise habitude. Je l'ai prise, moi, dans mon enfance, mais avec une répugnance extrême, et par obéissance à mon père. Aujourd'hui, je ne puis plus la changer, et je regrette beaucoup de l'avoir contractée (2). »

Excellent chrétien, au demeurant, et très dévoué à sa famille, l'honnête armateur entendait bien transmettre

(1) Nous trouvons, en 1777, le *St-Vincent* armé par « MM. Mennais Robert et Compagnie » pour Terre-Neuve. (*Etrennes malouines, historiques et nautiques à l'usage de la ville et du diocèse de St-Malo, pour l'année commune 1778.*)

(2) Lettre inédite, 27 décembre 1850. — Archives des Frères de l'Instruction chrétienne.

à ses fils l'héritage de foi vive qu'il avait gardé, sans l'amoindrir, au cours d'une longue prospérité, et qui, plus tard, aux jours de l'épreuve, devait lui donner à lui-même la force de vivre, dans des situations où d'autres ne savent que mourir.

Souvent le cercle de famille s'élargissait, et l'on voyait apparaître « l'oncle des Saudrais ». Il était toujours le bienvenu. Lorsqu'il entrait dans le grand salon de l'hôtel La Mennais, avec ses souliers à larges boucles, ses bas chinés, son habit à la française et son grand tricorne encadrant une belle et souriante figure, la petite bande espiègle l'accueillait avec des cris joyeux.

L'oncle des Saudrais était un savant, mais qui excellait à rendre la science aimable, et c'est ce qui explique son succès auprès d'aussi jeunes enfants. Esprit vif et original, joignant à beaucoup d'érudition un goût exquis et un grand charme de parole, ce philosophe fourvoyé dans la carrière commerciale avait fait une bonne traduction des odes d'Horace et du Livre de Job. Sa correspondance renferme des pages ravissantes de malice, de bonhomie et de gaîté gauloise. Lorsque nous verrons plus tard les mêmes qualités s'épanouir dans le caractère et dans les écrits de Jean-Marie, il sera facile de reconnaître de quelle influence elles procèdent.

En attendant de devenir le précepteur de ses neveux, il égayait de ses fines plaisanteries et de ses joyeuses histoires les veillées du logis fraternel. Il n'avait pas d'enfants, et Mme des Saudrais, la tante et marraine de Jean, consacrait à la famille de sa sœur les trésors d'une âme tendre et dévouée.

Parmi les influences bienfaisantes qui entourèrent le berceau de notre héros, n'oublions pas de signaler celle d'une simple servante, qu'on appelait en famille « la Villemain ».

Vrai type de générosité et de délicatesse, douée d'une instruction supérieure à sa condition, cette humble femme ne se contenta pas de seconder Mme de la Mennais dans sa tâche maternelle; elle la remplaça, autant qu'il était

possible, spécialement auprès de Jean-Marie et de Félicité, lorsque ceux-ci furent devenus orphelins.

Pendant les mois d'été, la famille se réunissait dans une propriété rurale que le père de Mme de la Mennais, M. Pierre Lorin (1), avait achetée à deux lieues de Dinan. C'était la Chesnaie. M. et Mme des Saudrais suivaient leurs parents à la campagne, car le double lien qui les unissait à M. et à Mme de la Mennais était fortifié par une grande conformité d'humeur et une profonde amitié.

La maison avait été bâtie au milieu des bois, sur la lisière de la forêt de Coëtquen. Il semble que cette calme retraite et ce paysage breton, avec son ciel mélancolique, contribuèrent à développer chez Jean-Marie une égalité de caractère et une gravité au-dessus de son âge. Au milieu de cette nature un peu sauvage, mais recueillie et reposante, dans ce cadre familial à la fois sérieux et aimable, sous l'œil vigilant de leur mère, qui s'était faite leur première institutrice, les fils de l'armateur croissaient en science et en vertu, à l'exception peut-être de celui qui devait attacher à son nom une si étrange célébrité (2).

L'aîné, Louis-Marie, fut le premier dont la vocation se décida. Nature entreprenante et énergique, il choisit de bonne heure la carrière paternelle. Nous le retrouverons bientôt, à Paris ou sur les côtes d'Espagne, adressant à Jean, qu'il considère déjà comme chef de famille, des récits et des impressions de voyage. Au reste, les belles espérances qu'il donnait furent bientôt détruites par la mort.

Plus courte encore fut l'existence de Pierre-Jean : elle ne paraît pas avoir dépassé les limites de l'enfance.

Le plus jeune des garçons, Gratien-Claude, était né avec une constitution maladive et une disposition à la

(1) M. et Mme Lorin se retirèrent à Avranches dans les dernières années de leur vie. Ils y sont morts, l'un en 1799, l'autre en 1803.

(2) Après la mort de Mme de la Mennais, les enfants de l'armateur firent également de longs séjours dans une propriété appelée le Val-Ernoul, située à Saint-Méloir-des-Ondes (Ille-et-Vilaine). M. et Mme des Saudrais possédaient là une gentilhommière fort agréable, d'où l'on avait vue sur la baie du Mont-Saint-Michel.

rêverie qui l'empêchèrent de se fixer jamais sur le choix d'un état de vie. Il mourut jeune, lui aussi, après avoir été presque constamment à la charge de ses deux frères, Jean-Marie et Félicité.

Quant à leur sœur, Marie, qui, seule avec les deux futurs prêtres, devait fournir une longue carrière, elle épousa, en 1814, M. Ange Blaize de Maisonneuve. Fidèle toute sa vie aux convictions et aux habitudes religieuses qu'elle tenait de sa mère, elle les transmit soigneusement à ses enfants.

Deux figures tranchaient sur toutes les autres dans ce petit monde réuni au foyer du négociant malouin : celles du jeune Jean-Marie et de celui qu'on appelait familièrement Féli. Certes, elles ne se ressemblaient guère ; mais elles s'attiraient par leurs contrastes mêmes, et il faut faire remonter à ces premières années la tendresse qui unit les deux frères pendant près de cinquante ans.

Plus fortement constitué que Féli, avec la tête carrée de son père, le front large, élevé, les yeux bleu foncé, la bouche souriante, Jean avait l'esprit vif, l'âme droite, le caractère naturellement violent, mais assoupli par l'éducation. La remarquable sûreté de jugement qui se révéla chez lui de très bonne heure et son extrême délicatesse de conscience lui attirèrent bientôt la confiance de Féli. Ce n'est toutefois que beaucoup plus tard qu'il put prendre sur son frère un ascendant durable.

Celui-ci était dès lors affligé d'un vice de conformation dont il devait souffrir toute sa vie (1). Le visage ovale et maigre, les pommettes saillantes, les yeux gris, les lèvres minces, le corps grêle, d'une taille au-dessous de l'ordinaire, le futur écrivain était doué d'une vivacité singulière et comme fébrile, résultat d'un tempérament nerveux et impressionnable à l'excès. Ses accès de colère se terminaient souvent par des évanouissements. La grande maison un peu solennelle de la rue Saint-Vincent n'avait pour lui aucun attrait. En proie à la tristesse qui

(1) C'était une dépression considérable de l'épigastre.

devait peser sur toute sa vie, il s'échappait le plus souvent possible des rues sombres de la vieille ville, et courait vers les remparts inondés de soleil. Là, il passait des heures à regarder la mer, jusqu'à ce que, perdu dans sa rêverie, il sentît sur son épaule la main de la fidèle domestique chargée de le ramener au logis. Il regagnait alors son étroite mansarde, où seul le bon visage épanoui de Jean parvenait à dérider son front déjà chargé de soucis.

Parfois l'aspect de cette petite figure souffrante éteignait la bonne humeur du frère aîné, car il avait l'âme sensible et affectueuse ; mais combien durent les chagrins à cet âge? Malgré ces légers nuages, l'enfance de Jean-Marie s'écoulait joyeuse dans cet intérieur patriarcal où la Providence l'avait fait naître, lorsqu'une première grande douleur vint assombrir sa vie.

II

En 1787, Mme de la Mennais s'éteignait à trente-sept ans, sans avoir eu le temps de voir fructifier dans l'âme de ses fils les exemples de sa sainte vie. Jean-Marie était dans sa huitième année ; il pleura longtemps sa mère, dont le souvenir ne le quitta jamais. Toutefois, dans la grande amertume où cette catastrophe plongea son âme d'enfant, une consolation très douce lui était réservée. La sœur de la morte, la chère et vénérée marraine de Jean, s'efforça de rendre à l'orphelin la tendresse qu'il venait de perdre, et s'occupa activement de son éducation.

L'enfant avait-il reçu jusqu'alors d'autres leçons que celles de sa mère? Nous n'avons pu éclaircir entièrement ce point ; mais il est très probable que Mme de la Mennais, instruite et pieuse comme elle l'était, ne voulut confier à personne le soin de donner à ses fils les premières leçons. Il y avait bien à Saint-Malo une école de Frères de la Doctrine chrétienne, mais c'était une école gratuite, destinée exclusivement aux « pauvres garçons », selon le langage du temps, et la haute bourgeoisie ne lui confiait point ses fils. Quant aux instituteurs libres qui, « avec l'agré-

ment de Messieurs les Magistrats », enseignaient les premiers principes des mathématiques et de la grammaire, ils ne présentaient pas assez de garanties à un père de famille aussi consciencieux que M. Pierre de la Mennais (1).

Au fond, la ville était pauvre en établissements d'instruction. Madame des Saudrais, à peine chargée de l'éducation de son filleul, lui donna un précepteur. C'était un jeune homme nommé Carré, qui devait plus tard entrer dans les ordres.

Celui-ci continua l'œuvre de Mme de la Mennais. Il mit son élève en état d'aborder avec fruit les études latines, puis l'oncle des Saudrais se chargea lui-même de l'éducation de ses neveux, Jean-Marie et Félicité.

C'était un instituteur de grand mérite que cet homme de goût, doué du plus exquis bon sens et de connaissances fort étendues. Il n'avait qu'un défaut : il était trop éclectique. Concurremment avec la Bible et *l'Imitation de Jésus-Christ*, il lisait volontiers les philosophes du XVIIIe siècle, et sa bibliothèque n'excluait aucun livre écrit avec talent. On sait combien l'usage indiscret de cette bibliothèque fut dangereux pour la foi de Féli.

Jean-Marie, beaucoup plus calme et mieux équilibré que son frère, ne sentit point le besoin de se plonger dans ces lectures dangereuses.

Il avait dès lors pour livre de chevet son catéchisme, ce cher catéchisme de Saint-Malo, qu'il devait plus tard emporter dans tous ses voyages et relire jusque sur son lit de mort.

La demeure paternelle était bâtie à l'ombre de la cathédrale, et le pieux enfant faisait de longues stations dans cette vieille église, qui devait devenir un des premiers théâtres de son zèle sacerdotal. C'est là qu'il rencontra pour la première fois, parmi les chanoines, le vénérable abbé Engerran, son futur guide dans la carrière de l'enseignement. Attiré vers le vieux prêtre par une secrète

(1) Voir l'opuscule cité plus haut : *Etrennes malouines, etc.*

sympathie, il lui confia la direction de son âme candide, et s'attacha à lui comme servant de messe.

M. Engerran n'était point le seul ecclésiastique connu de Jean-Marie. Le clergé était reçu à bras ouverts à l'hôtel La Mennais. Les nombreux chanoines de l'insigne chapitre, le curé de la paroisse, celui qu'on appelait, d'après l'usage malouin, « le grand curé », les vicaires de la cathédrale, entretenaient avec les deux frères Robert des relations cordiales. L'évêque même, voulant honorer la profession éclatante de christianisme qui avait toujours désigné les La Mennais à l'estime des gens de bien, ne dédaignait point de s'asseoir à la table de l'armateur.

Le siège de Saint-Malo était alors occupé par Mgr Cortois de Pressigny. Son prédécesseur, Mgr des Laurents, avait administré le baptême à Félicité de la Mennais. Il devait lui-même conférer à Jean-Marie la confirmation et le sous-diaconat, dans les circonstances émouvantes que nous raconterons bientôt.

Mgr de Pressigny n'avait rien d'un évêque de cour. Homme de doctrine et de ferme bon sens, formé à la sévère école de son oncle, Mgr Cortois de Quincey, évêque de Belley, et du cardinal de la Luzerne, dont il avait été le vicaire général; prélat de mœurs graves, d'une simplicité qui s'alliait facilement aux grandes manières, il devait clore dignement la liste des évêques de Saint-Malo. De bonne heure, il discerna les dons précieux que la Providence avait départis à Jean-Marie, et il se réjouissait déjà d'avoir bientôt dans cet héritier d'une famille sans tache un fervent diocésain de plus.

Toutes ces circonstances présageaient à l'enfant une jeunesse heureuse, passée tout entière dans le calme de l'étude et le commerce d'esprits distingués, jusqu'à ce que les hautes relations de son père et l'influence des amis de sa famille lui ouvrissent une brillante carrière. Ce rêve de gloire humaine caressa-t-il un instant sa jeune imagination? Nous ne savons. En tout cas, il dut se dissiper bien vite sous l'action brutale des événements.

La Révolution approchait, avec ses deuils et ses ruines.

Avant de participer, comme toutes les familles honnêtes, aux misères de cette triste époque, la famille de la Mennais reçut, dans la personne de son chef, un témoignage public d'estime, dont l'honneur allait rejaillir sur chacun de ses membres.

Pierre de la Mennais n'était pas seulement un négociant habile, c'était un homme de cœur. Bien des fois, il avait senti son âme s'émouvoir à la vue des maux cruels qu'entraînait alors la pauvreté, et il avait répété en lui-même le *Misereor super turbam* qui devait inspirer toute la vie de son fils Jean-Marie.

En 1782, une disette terrible sévissait sur la Bretagne. Le boisseau de blé avait atteint sur le marché le prix énorme de douze livres. Le prévoyant armateur, qui avait fait venir de l'étranger, au prix de dix livres chacun, quinze mille boisseaux de grains, les distribua au prix de huit livres le boisseau.

En 1786, le fourrage manquait dans la province entière, et, de plus, la récolte de blé était très insuffisante. M. de la Mennais fit venir pour trois millions de grains et de farines et une quantité énorme de fourrage, qu'il vendit toujours à un prix inférieur au prix d'achat.

Cette belle conduite, que sa modestie avait tenue secrète, n'aurait provoqué aucun témoignage de reconnaissance, sans l'intervention d'un commissaire royal, qui signala aux Bretons le patriotisme de leur compatriote.

La province sauvée de la faim devait à son bienfaiteur un remerciement. Le 28 décembre 1786, les Etats de Bretagne, réunis à Rennes, chargèrent leurs députés de solliciter du roi, pour Pierre-Louis Robert, des lettres de noblesse (1). Elles furent délivrées à Versailles, le 12 mai 1788, avec des considérants particulièrement honorables pour le

(1) On peut lire ces lettres de noblesse dans l'ouvrage de S. Ropartz. *La Vie et les Œuvres de Jean-Marie Robert de la Mennais*, p. 3 et suiv. Voici le règlement d'armoiries fait à cette occasion par Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, chevalier juge d'armes de la noblesse de France : « Un écu de sinople à un chevron d'or, accompagné en chef de deux épis de blé de même, et en pointe d'une ancre d'argent, le dit écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or, de sinople et d'argent. »

nouveau gentilhomme. « Cette grâce, écrivait aux députés le baron de Breteuil, est d'autant plus flatteuse, qu'elle est infiniment rare. » L'associé de Pierre de la Mennais, M. Blaize de Maisonneuve, fut anobli le même jour.

A quelque temps de là, M. de la Mennais était à la Chesnaie, où Mgr de Pressigny honorait de sa présence une réunion de famille. Il ne s'agissait point, hélas! de fêter le nouveau titre de l'armateur : les privilèges nobiliaires étaient abolis depuis plusieurs mois. Cette visite de l'évêque était un adieu. Entravé dans son ministère, menacé dans sa liberté et dans sa vie, il avait dû songer à l'exil; mais il ne voulait point partir sans revoir une famille qui lui avait toujours témoigné une affectueuse vénération.

On lui présenta le jeune Jean-Marie. « Que se passa-t-il entre l'enfant et le vieillard, quand le dernier évêque de Saint-Malo vit s'agenouiller à ses pieds le plus mâle héritier de la foi bretonne pour recevoir en un même jour, et sensiblement avant l'âge accoutumé, le pain qui entretient la vie et le sacrement qui donne la trempe chrétienne au courage? Jean-Marie de la Mennais n'avait guère que neuf ans, mais en ce temps-là il fallait se hâter. L'évêque sentait trembler sous ses pas le sol que sa chaire épiscopale consacrait depuis tant de siècles. Il voyait la tempête, qui, depuis cent ans au moins, amoncelait ses nuages à tous les points de l'horizon français, près de faire éclater la plus terrible de ses foudres (1). »

Cet enfant eut à la fois l'intuition des prochaines persécutions de l'Église et la volonté de se consacrer par le sacerdoce à cette Église persécutée. Comme tant d'autres, il entendit le premier appel de Dieu le jour de sa première communion, et il dut le courage d'y répondre à l'Esprit de Force descendu en lui avec le sacrement de confirmation.

« C'est bien ce jour-là, déclarera plus tard son panégyriste, c'est bien ce jour-là — nous le tenons de sa propre bouche — que la route lui fut montrée. Il la regarda de

(1) *Oraison funèbre de M. l'abbé J.-M. de la Mennais*, par M. l'abbé de Léséleuc, depuis évêque d'Autun, p. 8.

ce regard ferme et clair que nous lui avons connu, et il répondit à Dieu dans le secret de son cœur : Seigneur me voici, je marcherai. *Ecce ego, mitte me.* (1) »

Cette touchante cérémonie fut la dernière fonction épiscopale accomplie par Mgr de Pressigny dans son diocèse. Il se proposait de gagner les îles anglaises, la nuit suivante, sur un bateau que M. de la Mennais mettait à ses ordres.

On était réuni dans le salon pour la bénédiction suprême du pasteur, et l'on cherchait Jean, qui s'était éclipsé. Tout à coup on le voit apparaître, un bâton à la main, et, sur ses épaules, un paquet composé de quelques hardes.

« — Où vas-tu donc, mon fils? » demande le père.

L'évêque, de son côté, regarde avec étonnement le jeune communiant.

— Monseigneur, répond Jean-Marie, vous êtes mon évêque; je veux être prêtre, et je vous suis. »

Attendri jusqu'aux larmes, le prélat remercia Dieu et bénit l'enfant, lui promettant de l'ordonner un jour, si sa vocation se confirmait.

Jean-Marie ne suivit pas Mgr de Pressigny; mais, du fond de l'exil, le confesseur de la foi resta le guide du futur lévite; il lui écrivit souvent, et réussit sans peine à lui faire partager son ardent amour pour le pape et pour l'Eglise.

III

On rentra à Saint-Malo. L'armateur devait faire preuve de civisme pour se faire pardonner sa richesse, et peut-être aussi ses bienfaits. M. de la Mennais partagea-t-il, au début de la Révolution, les illusions qui attiraient vers les réformes promises un grand nombre d'âmes honnêtes? C'est fort probable. Non seulement il met sa bourse à la disposition du maire de Saint-Malo, et lui avance mille livres pour combattre une nouvelle disette, mais nous le voyons, le 30 septembre 1789, souscrire

(1) L'abbé de Léséleuc, *op. cit.*, p. 10.

avec son frère, pour quatre mille livres, au don volontaire offert par ses concitoyens au gouvernement pour soulager la misère publique (1).

D'ailleurs, il a grand soin de ne prendre aucune qualité indiquant des prérogatives étrangères à la classe plébéienne, et il se borne constamment à la qualification de « négociant et armateur » (2).

Ces précautions lui valurent de n'être pas traité en suspect. Bien plus, il sut garder son ancienne popularité jusqu'à l'avénement de la Terreur. Le 9 février 1792, il était élu membre du tribunal de commerce de Saint-Malo; le 4 mars de la même année, il devait aux suffrages de ses compatriotes de figurer parmi les sept commissaires de la police, et, le 6 ventôse an II, on lui confiait les fonctions de trésorier de l'hôpital.

Un aussi bon patriote ne pouvait être soupçonné de donner asile chez lui à des prêtres insermentés. Cette réputation de parfait civisme lui permit de rendre les plus grands services aux proscrits de la Convention.

Peu de localités eurent à souffrir autant du régime de la Terreur que Saint-Malo. On avait livré la malheureuse ville à un fou sanguinaire, émule de Carrier et de Collot-d'Herbois, le sinistre Le Carpentier, de la Manche.

Le représentant du peuple arriva le 15 novembre 1793, et se logea chez M. Blaize de Maisonneuve. Par politique, l'associé de M. de la Mennais avait cru devoir offrir le vivre et le couvert à cet hôte dangereux.

Dès le lendemain, Le Carpentier dressa son plan de campagne. Il s'agissait d'épurer cette population trop aristocrate au gré des terroristes. Neuf mille têtes, dans le district, furent condamnées à tomber. Pendant les huit mois que cet énergumène passa à Saint-Malo, cent vingt citoyens furent envoyés aux bourreaux de Fouquier-Tinville, « comme échantillon, disait l'odieux farceur, de ce qu'il comptait faire ».

1. Cf. Bertrand Robidou, *Histoire et Panorama d'un beau pays* p. 285.
2. Voir le certificat délivré, le 4 frimaire an II, par M. Bourdet, notaire à Saint-Malo, au citoyen Robert de la Mennais, fils aîné.

Tout citoyen capable de fixer l'attention par sa situation de fortune, son savoir ou sa vertu fut traité en suspect. Le soupçon engendra la haine, la haine se fit une arme du soupçon. L'espionnage devint général, et chacun crut ou feignit de croire servir d'autant mieux la patrie, qu'il précipitait dans la mort un plus grand nombre de patriotes.

Le Carpentier poursuivit tous ceux dont il désespéra de corrompre la moralité. Le secret de toutes les lettres fut violé; la terreur étouffa toutes les voix : les plaintes simplement présumées conduisaient à la mort.

Le seul titre d'homme suspect avait suffi au dictateur pour faire jeter cinq cents personnes dans les fers. Il se plaignait un jour du petit nombre de prisonniers inscrits sur une liste qu'on lui présentait. On lui fit remarquer que les prisons étaient pleines. « C'est bien, répondit-il; je ferai murer un quartier de la ville pour en faire une prison. »

— « Vous ne savez, disait-il aux délateurs, pour quels faits me dénoncer les fédéralistes, les modérés! eh bien! sachez qu'un geste, un seul geste me suffit. »

Il appelait *exhortations républicaines* les menaces furibondes faites par lui ou ses agents aux citoyens réputés riches, pour leur extorquer des sommes énormes. Il n'eut pas honte de dire un jour à M. Blaize, qui l'avait accueilli dans sa maison : « Les têtes puissantes sont tombées; celles des riches négociants vont les suivre; mais je vous veux du bien, et je vous préviens que vous avez les moyens de vous racheter. »

C'était demander la bourse ou la vie. On donnait la bourse, ce qui n'assurait pas toujours la vie.

Le cynique jacobin poussait parfois la férocité jusqu'au délire. On avait institué une commission militaire chargée de juger, pour la forme, des malheureux condamnés d'avance : « A quoi bon, disait-il aux membres de cette commission, à quoi bon toutes ces lenteurs? Où vous mènent ces éternels interrogatoires? Qu'avez-vous besoin d'en savoir si long? Le nom, la profession, la culbute : voilà le procès terminé. » Et, la guillotine fonctionnant

trop lentement à son gré, des femmes furent tuées à coups de fusil, des enfants en bas âge privés d'asile, des moribonds arrachés aux grabats des hôpitaux et égorgés dans leurs couvertures. Après ces boucheries, Le Carpentier organisait des fêtes sur la grève couverte de sang et souillée de débris humains.

Que devenaient, pendant ces jours terribles, les prêtres autrefois si nombreux et si influents dans toute la contrée? On pense bien que la fureur du despote ne les avait pas oubliés. Ils étaient traqués sans miséricorde, et leurs têtes furent mises à prix. Quelques-uns gagnèrent l'Angleterre; d'autres furent guillotinés; mais la plupart, protégés par la courageuse piété des femmes de Saint-Malo, continuèrent d'exercer secrètement leur ministère au prix de mille dangers.

On les cachait d'ordinaire dans les greniers, dont plusieurs étaient munis d'un double toit. A la première alerte, le proscrit se glissait dans l'étroit espace ménagé entre les deux surfaces superposées, et restait là, quelquefois pendant des heures, séparé de la mort par l'épaisseur d'une ardoise. D'autres fois, il sortait par une lucarne, et gagnait une maison voisine en suivant les larges gouttières de granit qui bordent les toits, à Saint-Malo (1).

Le jeune Jean-Marie de la Mennais n'avait pas de plus grand bonheur que de servir la messe à ces persécutés ou de les guider vers la demeure des mourants. Il était parfois aidé dans ses entreprises charitables par une jeune voisine, à peu près de son âge, Amélie Sauvage (2). Cette enfant, qui est morte plus tard en odeur de sainteté, s'entendait avec lui pour favoriser la correspondance des prêtres cachés avec les familles restées fidèles. Leur précoce

(1) Beaucoup de prêtres s'étaient retirés dans la rue des Juifs, et se cachaient dans une maison habitée actuellement par M. Gruénais. Rue de la Harpe, la messe se célébrait dans la cour intérieure d'une maison dont les habitants et leurs amis, prévenus à l'avance, se mettaient aux fenêtres pour assister au saint sacrifice.

(2) On peut consulter la *Vie de Mlle Marie Amélie Sauvage*, par l'abbé Sauvage, chanoine honoraire de Rennes. — Brochure in-32, publiée à Fougères en 1840. — L'auteur est le frère d'Amélie.

prudence gardait les secrets, et leur zèle aplanissait les difficultés. L'habitude de se mouvoir au milieu de dangers incessants ne tarda pas à développer chez Jean-Marie une perspicacité et un sang-froid surprenants pour son âge.

Un jour, sur le *Sillon* (1) qui sépare Saint-Malo de Saint-Servan, il rencontre un jeune homme vêtu en matelot. Sa démarche indécise et son regard inquiet fixent l'attention de Jean. L'enfant l'aborde résolument, et lui dit : « Entrez chez mon père, Monsieur ; votre chambre est prête.

— Qui êtes-vous, mon ami? demande l'étranger étonné.

— Je suis le fils de M. de la Mennais; vous êtes prêtre; ce doit être vous que l'on attend chez mon père; venez. »

L'étranger était, en effet, un prêtre proscrit. Il se nommait l'abbé Vielle, et était originaire du diocèse de Noyon. Ce nouvel hôte de la famille de la Mennais allait exercer sur la jeunesse de Jean-Marie une profonde influence. Nous devons le présenter au lecteur.

IV

Né en 1765, d'une famille modeste (2), Louis Vielle avait fait ses études aux frais de l'évêque et du chapitre de Noyon. Une rare aptitude pour les sciences ecclésiastiques et une angélique piété le distinguèrent dès le jeune âge. Il était prêtre depuis peu d'années lorsque la Révolution éclata. N'ayant exercé que les fonctions de précepteur, il ne fut pas astreint tout d'abord au serment constitutionnel, et, retiré dans une famille honorable de Noyon, il continua pendant deux ans à exercer autour de lui un ministère de bonnes œuvres et de charité.

En 1791, inscrit dans les cadres de l'armée et sur le point d'être incorporé de force dans un des régiments qui se portaient aux frontières de l'Est, il dut se résigner à fuir.

(1) C'est ainsi qu'on appelle la langue de terre qui relie Saint-Malo à la terre ferme.

(2) Son père était entrepreneur de menuiserie ; d'autres disent [illegible].

Deux prêtres de ses amis s'étaient embarqués à Saint-Malo pour l'Angleterre. Pendant leur séjour dans cette ville, une vieille demoiselle leur demanda de lui désigner un ecclésiastique inconnu des agents de Le Carpentier, qui pût assurer les secours de la religion aux personnes de son voisinage. Elle se proposait de le cacher chez elle. Les deux prêtres lui désignèrent l'abbé Vielle, qui, à la première offre de ce poste périlleux, n'hésita pas à quitter Noyon.

Il avait vingt-sept ans. Ce qu'il venait chercher à Saint-Malo, ce n'était pas une retraite paisible ; il n'y en avait guère en ce temps-là pour les prêtres. C'était le travail, peut-être le martyre. Les mois qui suivirent furent remplis de consolations et d'angoisses. Caché, tantôt par des notables de la ville, tantôt par des servantes ; déguisé en portefaix, en soldat, en matelot américain ; conduit, le soir, à travers les rues sombres, par des personnes qu'il ne connaissait pas, vers des réduits où pouvaient l'attendre la trahison et la mort ; appelé parfois auprès de grands coupables qui voulaient lui confier, avant de mourir, leurs crimes et leurs remords ; emprisonné un jour et délivré le lendemain par l'influence d'amis inconnus, le vaillant prêtre exerça pendant toute la Terreur un ministère aussi fécond pour les âmes, qu'il était dangereux pour sa liberté et pour sa vie (1).

Le jour de sa rencontre avec le jeune de la Mennais, il avait dû s'éloigner définitivement d'une des maisons qui l'avaient abrité, et il était en quête d'une nouvelle

(1) « A Saint-Malo, c'est à l'aide de divers artifices que le vénérable abbé Vielle put exercer, tantôt sous l'habit de soldat, tantôt sous celui de marin, et à quelques pas de Le Carpentier, un ministère qui fut souvent utile, à l'heure de la mort, aux plus ardents patriotes. En voyant un jeune et beau matelot américain traverser joyeusement, avec deux femmes aux bras, les soldats assemblés aux portes de la ville, qui eût reconnu le ministre fidèle allant aider un pécheur à bien mourir ? — « Geslin de Bourgogne et de Barthélemy, *Anciens évêchés de Bretagne. Diocèse de Saint-Brieuc.* t. II. p. 392. — M. Vielle trouva longtemps un asile chez les deux tantes d'un jeune homme nommé Mettrie, qu'il eut plus tard comme élève au grand séminaire de Saint-Brieuc. Il fut également caché par divers membres de la famille Maurron.

cachette. Jean-Marie avait appris, par les conversations de chaque jour, en quelle estime sa famille tenait le jeune prêtre. D'ailleurs, il connaissait trop bien le courage de son père et la piété de Mme des Saudrais pour hésiter à lui offrir de leur part un refuge.

M. Vielle savait, de son côté, que la maison de M. de la Mennais avait été jusqu'alors à peu près à l'abri des tracasseries administratives ; il accepta. C'était pour l'enfant un nouveau maître, dont les leçons devaient compléter l'enseignement trop exclusivement littéraire de l'oncle des Saudrais; mais c'était surtout, pour tous les amis de la famille, un aumônier plein de zèle, et d'un dévouement inaltérable.

A partir de son admission dans la famille de l'armateur, une des mansardes du bel hôtel devint régulièrement, comme les greniers des rues voisines, un sanctuaire. « Parfois, le soir, dit M. Blaize (1), un prêtre non assermenté, l'abbé Vielle, se glissait à l'aide d'un déguisement dans la demeure de la famille La Mennais. On se réunissait à minuit, dans une mansarde. La chère Villemain, si dévouée à ses maîtres, veillait au dehors. Deux bougies brûlaient sur une table transformée en autel. M. Vielle, assisté de Jean de la Mennais, alors âgé de treize ans, disait la messe. Avec quelle ferveur on priait! Le prêtre bénissait les vieillards et les enfants, et se retirait avant le jour. » Félicité de la Mennais assistait, lui aussi, avec ses frères et sa jeune sœur, aux messes nocturnes de l'abbé Vielle. Ces scènes avaient frappé si fortement son imagination, qu'à la fin de sa vie, il ne pouvait, sans frémir d'émotion, remuer ces souvenirs vieux de soixante ans.

Cependant l'armateur ne parvenait à détourner les soupçons de la bande jacobine que par des prodiges de circonspection. Il avait été autrefois, comme son père, capitaine de la milice bourgeoise pour la section de Saint-Servan, et, en souvenir sans doute de ces fonctions, on lui avait donné un grade dans la garde nationale.

(1) *Œuvres inédites de F. Lamennais*. Introduction.

Pierre de la Mennais était chrétien sans être profond casuiste. D'ailleurs, sa religion n'allait point alors jusqu'à la piété qu'il fit paraître pendant ses dernières années. Bref, il assistait, toujours pour faire acte de civisme, aux fêtes patriotiques, sans trop s'inquiéter de ce qu'elles pouvaient avoir d'incompatible avec ses croyances.

Un jour, il devait figurer dans une grande parade, à la fois militaire et religieuse, quelque anniversaire sans doute de la fête de la Fédération. Heureux de procurer à Jean-Marie l'occasion de voir de beaux uniformes, il avait fait faire pour son fils un petit costume galonné, et se proposait de le conduire, le lendemain, à la cérémonie.

L'enfant était radieux. Tout à coup, un doute s'élève dans son esprit, et il va trouver sa tante, qui, par discrétion, n'avait point blâmé le projet paternel.

« — Chère tante, lui dit-il, est-ce que les intrus seront là ?

— Oui, répondit Mme des Saudrais, ils doivent bénir les armes et les drapeaux.

— Mais alors, ce sera un péché que d'assister à cette fête ?

— Je le crains, mon enfant, cela ne me semble pas permis, en effet. »

C'en fut assez pour Jean-Marie. Le lendemain, quand on le chercha pour lui faire endosser l'uniforme à épaulettes et lui ceindre sa petite épée, il avait disparu. Il passa toute la journée hors du logis, et rentra le soir, à jeûn, affligé d'avoir déplu à son père, mais heureux d'avoir sacrifié à son devoir son appétit et sa vanité.

Il ne mettait pas moins d'empressement, nous l'avons vu, à secourir les ecclésiastiques fidèles qu'à fuir la bénédiction des prêtres constitutionnels. Il n'hésitait pas, pour porter les messages des proscrits ou leur rendre quelque autre service, à affronter de vrais dangers.

Son père spirituel, l'abbé Engerran, était caché à Saint-Malo. Après avoir assisté l'abbé Vielle pendant la nuit, Jean-Marie continuait, le matin, auprès du vieillard, la fonction devenue périlleuse de servant de messe.

Une nuit d'hiver, trompé par un effet de lune et se croyant en retard, il se hâtait vers l'habitation secrète du chanoine, lorsqu'un formidable « Qui vive! » le fit tressaillir. C'était la patrouille. L'enfant ne perd point son sang-froid.

« Ami! répond-il. — Mais quelle heure est-il donc?

— Une heure!

— Merci, citoyens! »

La patrouille s'éloigne, et Jean-Marie, instruit de son erreur, retourne à la maison.

V

De pareilles alertes ne faisaient que tremper le courage de l'enfant qui s'était donné à l'Eglise pour la servir dans ses malheurs et dans ses luttes. Il n'en était pas de même, hélas! de la sainte femme qui avait remplacé auprès de lui sa mère. Témoin des scènes d'horreur que nous avons décrites, tremblant à chaque instant pour la vie de son mari, de son beau-frère et de ses neveux, Mme des Saudrais ne put supporter les angoisses de cette terrible époque. Elle mourut en 1794. « Mon oncle Jean, dit M. Blaize, assista sa tante à ses derniers moments. Fondant en larmes, il l'exhortait à une sainte mort (1). »

Ce fut pour lui une perte vivement sentie. Non seulement il avait retrouvé en Mme des Saudrais un cœur de mère, mais le ferme bon sens et la piété éclairée de cette vraie chrétienne lui avaient été bien souvent une lumière parmi les troubles de ces années sanglantes.

Heureusement, l'âge venait, apportant avec lui le complément d'expérience que n'avait pu lui donner encore la dure leçon des choses.

Lorsque s'acheva la Terreur, Jean-Marie de la Mennais, mûri par l'épreuve, avait pris possession de lui-même, et ses paroles, aussi bien que sa conduite, étaient empreintes d'une précoce sagesse.

(1) *Œuvres inédites*, etc. Introduction, p. 11.

Bientôt il eut à se prononcer sur un cas de conscience. On sait qu'après la chute des terroristes, on organisa dans beaucoup de villes des fêtes publiques. C'était danser sur des cadavres; mais on avait tellement souffert de la compression imposée aux sentiments les plus légitimes, qu'on éprouvait partout le besoin d'une détente. A peine délivrée de Le Carpentier, la cité malouine songea à se divertir.

Un voisin des La Mennais organisa un jour une modeste soirée qui devait réunir quelques jeunes filles. L'armateur promit la sienne. Marie-Joseph n'était encore qu'une enfant : elle avait à peine onze ans. Flattée d'abord de l'invitation, elle ne tarda pas à s'inquiéter de l'acte qu'elle allait faire. Pouvait-elle assister à un bal? à un bal républicain? Tante Félicité n'était plus là pour guider sa conscience; mais Jean-Marie restait, formé par elle.

Sans faire un crime à sa sœur de la réunion projetée, il ne lui cacha pas qu'à son avis, elle eût mieux fait de refuser.

Là-dessus, la fillette va trouver son père. Elle lui déclare qu'elle a réfléchi, qu'elle ne peut pas, qu'elle ne doit pas aller au bal.

M. de la Mennais était vif. Surpris et contrarié de cette volte-face, il avise Jean-Marie. « C'est encore *monsieur le docteur* qui a décidé cela! » et d'un revers de sa rude main, il fait expier à l'innocent casuiste sa trop sévère décision.

La pauvre sœur consternée étouffa un sanglot; mais lui, *le docteur*, fort de sa conscience, ne versa pas une larme, ne proféra pas une plainte, et l'impression de cette impassibilité fut telle sur Marie, qu'après un demi-siècle, elle en parlait encore avec admiration (1).

(1) Cette anecdote a été rapportée, de même que les deux précédentes, par un des biographes de Jean de la Mennais, M. de Mirecourt. Il les avait empruntées aux notes de M. l'abbé Houet. Celui-ci les tenait lui-même d'un des membres de la famille de la Mennais. Il avait hésité quelque temps à les communiquer au biographe, par scrupule de délicatesse. « Je craignais, en vous les livrant, disait-il, de blesser la famille et surtout la personne de qui je les tiens. Cependant, à la réflexion, il me semble qu'un grand-papa du temps de la Révolution peut bien être traité comme un *antique*, et que j'ai plutôt adouci qu'exagéré sa rudesse. »

Si l'on en croit l'un des biographes de Jean-Marie (1), ce soufflet eut d'assez heureuses conséquences. Confus de sa vivacité, l'armateur céda tout à coup sur un point fort grave. Au lieu d'obliger Jean à suivre la carrière commerciale, comme il en avait jusqu'alors manifesté l'intention, il lui permit de se livrer entièrement aux études ecclésiastiques.

Le jeune homme n'avait pas attendu cette permission pour s'adonner aux travaux de l'esprit. Les leçons de l'oncle des Saudrais lui avaient appris à apprécier les œuvres littéraires. Elles lui avaient donné cette délicatesse de goût et cette sûreté de critique qui ne le quittèrent jamais. Aussi avide d'apprendre que Féli, il avait fouillé, lui aussi, quoique d'une main plus discrète, la fameuse bibliothèque de l'oncle, et ses connaissances étaient déjà fort étendues.

Féli n'avait pas jusqu'alors travaillé avec beaucoup de suite. Il s'était montré, dès l'enfance, rebelle aux méthodes de son oncle qui, de guerre lasse, l'avait abandonné peu à peu à lui-même.

Jean se fit l'instituteur bénévole de son frère. S'il n'avait pas sa brillante imagination, il possédait, en revanche, la rectitude de jugement et l'équilibre des facultés qui, seuls, donnent à la science sa fécondité. Il ne parvint pas alors à dissiper les doutes que d'imprudentes lectures avaient jetés dans l'esprit de Féli, mais il le mit en mesure de se faire peu à peu des convictions chrétiennes, et, en disciplinant cette intelligence, il eut la joie d'en voir jaillir les premiers éclairs.

« Cinquante ans plus tard, dit M. Ropartz, l'abbé Jean me rappelait ces premières leçons données à son malheureux frère. Je ne sais plus quel livre de Féli, négation de plus en plus absolue et de la foi de sa jeunesse et du caractère sacré dont il était revêtu, venait de renouveler au cœur de son frère la blessure incurable qui y saignait

(1) M. de Mirecourt, *Hommes illustres du clergé de France. — L'abbé Jean-Marie de la Mennais*, p. 29.

depuis 1833 (1). Quand j'entrai dans sa chambre, le saint vieillard était prosterné la face contre terre et fondait en larmes ; puis, se remettant peu à peu, il revit tout ce passé que les douleurs du présent lui rendaient plus cher encore ; il me parlait avec enthousiasme de l'intelligence prodigieuse, du génie extraordinaire que Dieu avait donnés à son frère et des premières marques qui s'en étaient produites. C'est ainsi qu'il arriva à ces années lointaines que je raconte à mon tour, et à ces étranges études littéraires, suivies au milieu de troubles sans nom et sans précédents, alors que le proconsul Le Carpentier régnait à Saint-Malo, comme Carrier régnait à Nantes (2). »

La culture littéraire n'est, on le sait, que le point de départ de la formation cléricale. Jean-Marie de la Mennais ambitionnait de monter à l'autel. Or, qui pouvait le former à la perfection ecclésiastique, alors que les prêtres étaient proscrits, les églises fermées, l'exercice public du culte catholique sévèrement puni ; alors surtout que les deux saintes âmes qui avaient veillé sur son enfance étaient retournées à Dieu ?

Ses dispositions naturelles étaient excellentes, et les graves événements qui venaient de s'écouler, en les mettant à l'épreuve, n'avaient fait que les affermir. Mais au prêtre il faut autre chose que des vertus humaines. Livré à lui-même, le jeune homme ne pouvait guère acquérir la science et la sainteté requises pour un ministère surnaturel.

« Si la foi qui voulait vivre à tout prix, si la piété même pouvaient alors, à force de constance et de patiente énergie, trouver quelque part un dispensateur du sang de Jésus-Christ, la parole qui absout et le pain qui ranime, c'est que le plus humble prêtre, c'est qu'un vieillard usé par l'âge suffisait rigoureusement à cette tâche, pourvu qu'il fût un représentant légitime de l'autorité de l'Église. Mais un dépositaire de la science sacerdotale, mais un

(1) Ropartz aurait dû écrire : 1834.

(2) *La Vie et les Œuvres de M. Jean-Marie Robert de la Mennais*, p. 18 et suiv.

homme capable d'en conduire un autre depuis les généreuses aspirations de la foi naissante jusqu'à la sainte maturité du ministère des âmes, mais un second Ananie enfin pour ce second Paul... où donc, en France, était-il possible de le rencontrer (1)? »

M. Vielle restait à Saint-Malo, et ses exemples furent toujours pour son élève le meilleur des enseignements pratiques; mais les travaux apostoliques du saint prêtre l'éloignaient souvent pour plusieurs jours de la maison des La Mennais. Son action auprès du jeune homme avait besoin d'être secondée. La Providence y pourvut.

VI

Parmi les prêtres qui exerçaient le saint ministère dans la région, on rencontrait parfois un ancien Jésuite originaire de Saint-Malo, le P. Picot de Clorivière. Sa Compagnie supprimée, il avait accepté des fonctions dans son diocèse d'origine, et Mgr de Pressigny lui avait successivement confié divers postes importants. Il multipliait autour de lui les œuvres d'apostolat et de charité, lorsque la Révolution vint paralyser son zèle.

Privé de toute fonction pour refus de serment, obligé de chercher un refuge, tantôt dans sa famille, tantôt dans quelque pauvre maison de Saint-Malo, il sentit plus douloureusement que jamais le poids de l'isolement.

Le souvenir des secours qu'il avait trouvés dans sa société disparue l'assiégeait sans cesse, et il eut l'idée, en pleine persécution religieuse, d'associer secrètement les prêtres de sa connaissance qui avaient résolu, comme lui, de continuer leur ministère au péril de leur vie.

Voici comment il concevait cette nouvelle œuvre. « Pour subvenir, dit-il, aux besoins pressants de l'Eglise, une nouvelle société religieuse d'hommes qui ne respireraient que la gloire de Dieu et le salut du

(1) L'abbé de Léséleuc, *Oraison funèbre de Jean-Marie de la Mennais*, p. 16 et suiv.

prochain paraîtrait bien nécessaire ; mais, dans un temps où l'on détruit les anciens ordres religieux, il faudrait qu'elle se formât comme à l'insu des peuples, et en quelque sorte malgré eux ; ainsi, les religieux de cette société n'auraient point de biens en commun, et, quoique liés en Jésus-Christ aussi étroitement qu'il serait possible de l'être, ils n'auraient aucune marque extérieure de leur association, ni habit uniforme, ni maisons, ni églises qui leur fussent propres, ni autres choses de cette nature ; mais ils vivraient séparément, comme le faisaient au commencement les prédicateurs de l'Evangile (1). »

C'était, au fond, l'œuvre de l'association dans le clergé séculier, qui a été reprise bien des fois dans notre siècle, avec de grands fruits de sanctification.

La future société fut placée sous le vocable du Cœur de Jésus, et les premières bases en furent jetées à Saint-Malo. Mgr de Pressigny, consulté par le P. de Clorivière, lui donna sa pleine approbation, le 18 septembre 1790. Il ne restait plus qu'à trouver des adhérents. Le premier qui se présenta fut le plus ancien guide de Jean-Marie de la Mennais, le saint abbé Engerran. Un grand nombre de prêtres insermentés s'étaient joints à lui, lorsque M. Vielle, arrivant à Saint-Malo, témoigna à son tour le désir d'être admis dans cette phalange d'élite.

Ils ne pouvaient manquer de parler l'un et l'autre au P. de Clorivière de leur élève préféré et des espérances qu'ils fondaient sur lui. Ils le recommandèrent avec tant de chaleur, que bientôt le fondateur compta Jean de la Mennais parmi ses plus chers disciples.

La société du Cœur de Jésus n'admettait que des prêtres. Notre aspirant au sacerdoce ne pouvait y prendre rang avant d'avoir reçu les saints ordres ; mais il en pouvait recueillir par avance l'esprit, et c'est ce qu'il ne manqua pas de faire sous la direction de l'éminent religieux.

(1) *Histoire du R. P. de Clorivière, de la Compagnie de Jésus* par le Père Jacques Terrien, de la même Compagnie, p. 254 et suiv.

Le P. de Clorivière était arrivé à la plénitude de l'âge, de l'expérience et du talent. Soumis pendant de longues années à la forte discipline de saint Ignace, successivement chargé d'une importante fonction dans un couvent de religieuses, d'une paroisse, puis d'un collège ecclésiastique (1), il avait toutes les connaissances nécessaires à un excellent directeur d'âmes, et, ce qui vaut mieux, il pouvait donner à ses conseils l'autorité de l'exemple. Il ne tarda pas à découvrir dans l'âme du jeune de la Mennais le germe des plus hautes vertus sacerdotales, et il le cultiva dès lors avec prédilection.

Le P. de Clorivière n'habitait pas toujours Saint-Malo. Obligé de fuir devant la persécution ou de se rendre à Paris pour les intérêts de sa jeune société, il passait souvent de longs mois sans revoir ses premiers disciples, mais il avait soin de leur adresser alors des lettres, soit collectives, soit particulières, afin de maintenir en eux l'union et la ferveur des commencements. Jean de la Mennais avait conservé de lui les lignes suivantes. Elles sont datées du 28 décembre 1797, mais elles supposent des relations déjà anciennes.

« Vous avez bien raison, mon cher fils en N.-S., et c'est rendre justice à mes sentiments que de croire que je prends le plus vif intérêt à tout ce qui vous regarde. Je bénis du plus intime de mon âme l'Auteur de tous les dons de la grâce qu'il vous a faite de vous donner entièrement à lui et vous attacher irrévocablement à son service. Ne doutez point que cette grâce qu'il vous a faite ne vous en présage bien d'autres, qu'il vous fera dans la suite, *in tempore opportuno*. Craignez, sans doute, votre faiblesse, mais souvenez-vous que les miséricordes du Seigneur sont infiniment plus grandes que nos misères. Vos pensées ne doivent plus être pour la terre ; vous ne devez plus vivre pour vous-même ; vous n'êtes plus à vous-même ; vous êtes tout à Celui qui est mort pour vous ; son esprit doit animer toutes vos actions ;

(1) Il avait été curé de Paramé, puis supérieur du collège de Dinan.

vous ne devez point avoir d'autres sentiments, d'autres affections que les siennes. Ne soyez pas effrayé de la grandeur de ces devoirs. Celui qui vous les a fait embrasser vous donnera les forces et les lumières pour les remplir et pour le faire chaque jour d'une manière plus parfaite. Je ne cesserai point de les demander pour vous au Seigneur. Demandez-lui aussi pour moi la grâce de ne point abuser de ses grandes miséricordes et de n'y point mettre d'opposition par mon infidélité et mes ingratitudes. Je suis, dans le Seigneur, tout à vous (1). »

Un jeune homme de dix-sept ans capable d'entendre une telle doctrine et de goûter de tels conseils promettait de faire honneur à la Société du Cœur de Jésus. La suite de cette histoire montrera que le P. de Clorivière l'avait bien jugé.

Tout en suivant, en particulier, les exercices propres à un séminariste, selon les règles de la pieuse association, Jean-Marie consacrait son temps aux études ecclésiastiques. C'est M. Vielle qui fut, selon toute apparence, son premier initiateur à la théologie. Le digne prêtre avait eu, tout jeune, le goût des livres. Malgré les fatigues et les transes perpétuelles du ministère qu'il venait d'exercer à Saint-Malo, il avait trouvé moyen d'augmenter son bagage théologique, comme s'il eût prévu que les années de son âge mûr seraient consacrées à la conduite d'un séminaire. Il donna à Jean-Marie l'intelligence des manuels, et le mit en état de travailler seul avec profit.

Ce n'est pas lui toutefois qui exerça sur les tendances doctrinales du séminariste l'influence la plus décisive. D'ardentes controverses mettaient aux prises les partisans des prêtres constitutionnels avec les fidèles dévoués à l'ancien clergé. Avant de répandre le sang, on avait fait couler des flots d'encre pour essayer de légitimer un serment qui mettait à l'aise bien des passions. L'habileté ne manquait point du côté des « intrus », et le métropolitain schismatique de la Bretagne, Le Coz, était un homme d'un talent incontestable et d'une honnêteté

(1) L. de la Tite, 28 décembre 1797. — Archives des Frères.

relative qui pouvaient en imposer à bien des esprits (1).

Ce n'était point une tâche facile pour un tout jeune homme réduit à l'étude de manuels plus ou moins gallicans et aux rares conseils d'un prêtre absorbé par les œuvres extérieures, de se former une opinion exacte sur les grandes questions qui s'agitaient alors, spécialement sur les droits du Saint-Siège. Heureusement, Mgr de Pressigny veillait, du fond de l'exil, sur son troupeau, et en particulier sur son cher disciple. Des îles anglo-normandes, où il n'avait fait que passer, il s'était rendu à Chambéry, puis en Suisse. C'est de là qu'il fit parvenir à ses diocésains, pendant les années de persécution sanglante et jusque sous le Consulat, ses plus remarquables mandements.

Dès 1792, il avait adressé aux prêtres assermentés de son diocèse un avertissement saisissant de logique et parfois vibrant de sainte colère.

Jean-Marie lisait avidement ces pages. Il y puisait ce zèle à secourir les prêtres proscrits et cette aversion pour les apostats que nous l'avons vu afficher déjà en plus d'une occasion.

Mgr de Pressigny, comme tous les prélats de l'ancien régime, avait été élevé dans un respect exagéré pour les libertés de l'Eglise gallicane. En présence de la constitution civile du clergé et de l'étrange abus qu'on faisait des principes chers à sa jeunesse, il se ressaisit, avec la plupart de ses collègues, et bientôt il employa toute son énergie à exalter les prérogatives de l'Eglise romaine. Le mandement qu'il écrivit, le 24 mars 1800, à propos de l'élection de Pie VII, contient les plus fermes affirmations en faveur de la suprématie pontificale.

Un tel enseignement devait donner aux études théologiques du jeune de la Mennais une orientation décisive. Les droits du pape, sa primauté sur tous les autres évêques, ses privilèges comme centre de l'unité de

(1) Voir : *Un évêque assermenté. Le Coz, évêque d'Ille-et-Vilaine*, par A. Roussel, de l'Oratoire.

l'Eglise, tel fut alors l'objet de ses méditations assidues, tel sera pendant toute sa vie l'objet préféré de ses leçons.

Pendant que Jean-Marie luttait, dans une mansarde du logis paternel, contre les difficultés de l'étude solitaire, la Révolution s'avançait vers son terme En 1801, l'ère de sang était close ; bientôt les églises allaient se rouvrir. Les vieux prêtres malouins quittèrent un à un leurs cachettes ; d'autres revinrent de l'exil, et l'on s'apprêta à travailler de nouveau dans le champ dévasté. Mais hélas ! quelle désolation et quelles ruines ! Des enfants élevés dans l'ignorance de toute doctrine religieuse, des familles déshonorées par des unions purement civiles ; quelques prêtres scandaleux obstinés dans le schisme ; des églises converties en greniers ou en écuries et n'offrant plus que des murs souillés ; les biens ecclésiastiques aliénés irrévocablement ; les croix des carrefours, ces belles croix de granit, si nombreuses sur la terre bretonne, mutilées et gisant à terre, tel est le spectacle qui attendait les anciens du sanctuaire rentrant dans leur héritage.

Il y avait là de quoi déconcerter les plus fermes courages. Celui de Jean-Marie de la Mennais ne fut pas un instant ébranlé. Jamais, selon lui, il n'y eut de meilleur temps pour marcher à la suite de Jésus-Christ sous la pourpre de son sacerdoce. De plus en plus assuré de l'appel divin, il va saisir la première occasion de s'enrôler dans cette milice dépouillée, afin de se consacrer corps et âme à la grande mission de « releveur de ruines » (1), qui sera l'honneur de sa vie.

(1) Expression de l'abbé de Léséleuc (*Oraison funèbre, etc.* p. 20)

CHAPITRE II

LE SACERDOCE. — LE VICARIAT. — FONDATION DU COLLÈGE DE SAINT-MALO.

Au mois de décembre 1801, Jean-Marie de la Mennais était à Paris. Qu'allait-il chercher dans cette ville de tumulte, alors que le recueillement lui était si nécessaire? Un témoin de ses dernières années, qui prétendait le tenir de lui-même (1), nous apprend qu'il quitta son pays pour éviter la conscription. La chose est possible. Serait-elle vraie, qu'elle ne devrait causer ni étonnement, ni scandale.

La conscription n'était point alors universellement acceptée par l'opinion. D'autre part, aucun vrai catholique ne reconnaissait au gouvernement le droit de mettre la main sur les élus de Dieu pour leur imposer, même temporairement, un état de vie si contraire à leurs obligations cléricales. Si donc Jean-Marie de la Mennais voulut, comme tant d'autres, se dérober à la vigilance des patriotes de Bretagne en se réfugiant dans une ville où les étrangers n'étaient guère recherchés,

(1) Ce témoin est Mlle Maria de la Fruglaye, devenue religieuse de la Congrégation Notre-Dame, sous le nom de Mère Marie-Anne. Elle avait beaucoup connu, dans sa famille, l'abbé Jean de la Mennais. Elle a laissé sur lui d'intéressants souvenirs intitulés : *Quelques détails recueillis dans les conversations du cher et respectable abbé Jean-Marie de la Mennais.*

rien que de légitime et de parfaitement honorable dans sa démarche. D'ailleurs, d'autres motifs d'un ordre bien différent l'attiraient dans la capitale.

I

Mgr de Pressigny était rentré en France, et il séjournait à Paris depuis le mois de décembre 1800.

Le concordat venait d'être signé. En attendant de le voir appliqué, le père de Jean-Marie, aidé de M. des Saudrais, usait de toute son influence pour faire rétablir le siège de Saint-Malo et y ramener l'ancien évêque. Le jeune homme prenait part lui-même aux démarches; nous le savons par une lettre de Mgr de Pressigny, qui, le 27 septembre 1801, le remercie de ses efforts, sans toutefois le laisser croire au succès.

N'espérant plus revoir à Saint-Malo le vieux pontife, Jean-Marie résolut d'aller à lui. Il ne l'avait pas rencontré depuis onze ans. Le désir de l'entretenir de vive voix, de lui soumettre ses projets de zèle et surtout de recevoir les saints ordres de sa main expliquerait suffisamment son voyage à Paris.

Il partit donc, muni de deux lettres de recommandation pour le prélat, l'une de son père, l'autre de l'oncle des Saudrais. La première ne nous a pas été conservée. Nous citerons quelques lignes de la seconde. « Moi aussi, disait le vieillard, je vous parlerai de mon neveu, même après son père, comme s'il n'avait pas tout dit, ou comme s'il avait oublié quelque chose. Mais en vérité, j'aime Jean autant que s'il était mon fils : son cœur et le mien se touchent de si près!...

« Heureux liens qu'il va former, sublime promesse que celle d'être toujours vertueux! Ce qui nous rassure, c'est qu'il le fut, et que la vertu parut en lui comme une chose naturelle et dont il n'aurait pu se passer. J'ajouterai, Monseigneur, — eh! pourquoi aussi ne dirais-je pas tout? — que Jean apporta en naissant un penchant à la colère, qu'il a su tellement dompter, que je ne sais comment

cette disposition s'est changée en une inaltérable douceur (1). »

Jean-Marie était descendu au séminaire des Missions-Etrangères. Un matin, dans la chapelle de la maison, il s'avance pour servir la sainte messe. La voix du prêtre au *Confiteor* réveille en lui des souvenirs lointains. Chaque fois que le *Dominus vobiscum* place sous ses yeux les traits du célébrant, il croit mieux fondé un soupçon que la dernière bénédiction change en certitude.

« C'est bien mon évêque, se dit-il. »

La messe terminée, il précède le prélat à la sacristie, puis, tombant à ses pieds : « Ah ! s'écrie-t-il, vous êtes bien, n'est-ce pas, Monseigneur de Pressigny ?

— Oui, reprend l'évêque, mais vous, Monsieur, qui êtes-vous donc ?

— Monseigneur, je suis Jean-Marie ! »

L'évêque de Saint-Malo retrouvait, après tant d'années de séparation, son enfant de chœur de la Chesnaie. Ce fut un moment de douce effusion. Les larmes de M. de la Mennais disaient encore, dans sa vieillesse, ce qu'avait été pour lui le nouvel embrassement du pontife.

Bientôt Mgr de Pressigny sut quelle grâce son diocésain venait implorer de lui. Il fallait se hâter. Pour le bien de l'Eglise, le pape avait dû supplier l'évêque de Saint-Malo, comme tous les prélats français, de renoncer à son siège, et l'acte de démission allait être envoyé dans quelques jours. L'ordinand serait placé désormais sous la juridiction de l'évêque de Rennes. Mais quand le siège de Rennes serait-il pourvu d'un évêque légitime ? Personne alors ne le pouvait prévoir.

Mgr de Pressigny prit le parti d'user immédiatement du droit qu'il avait encore de conférer les ordres à son diocésain : « Après-demain, lui dit-il, je ne serai plus l'évêque de Saint-Malo. Je le suis encore, et je tiendrai la parole que je vous donnai autrefois, à la Chesnaie. Si je ne vous

(1) Cité par l'auteur du volume intitulé : *Un ami de l'enfance au XIXe siècle : l'abbé J.-M. de la Mennais*, p. 21.

fais pas prêtre, je puis du moins vous ouvrir les portes du sanctuaire. Vos études ont-elles été suffisantes? »

Jean-Marie rendit compte à son évêque, avec la sincérité d'un enfant, de l'emploi de son temps depuis le jour où il avait reçu le sacrement de confirmation. Le prélat reconnut que cette âme énergique était mûre pour la grâce de l'ordination : « Puisqu'il en est ainsi, lui dit-il, et que le temps presse, préparez-vous. Demain je vous ferai sous-diacre. »

L'ancien servant de messe allait donc déposer les vœux de son sous-diaconat aux pieds du pontife qui avait reçu les promesses de ses dix ans.

C'était le 21 décembre 1801. La chapelle d'un couvent d'Ursulines était le lieu choisi pour la cérémonie. En s'y rendant avec le jeune homme, Mgr de Pressigny eut l'idée de soumettre à une dernière épreuve sa foi et sa vertu. On passait devant l'église des Carmes de la rue de Vaugirard, teinte encore, après neuf ans, du sang des martyrs de septembre.

« Ici, dit l'évêque, une foule d'ecclésiastiques et de religieux ont été sabrés et fusillés en haine de la religion, il y a quelques années. Voici les traces du massacre, voici les ossements des victimes. Les bourreaux vivent encore; pensez-vous, mon fils, qu'ils ne recommenceront pas ?

— Ils peuvent recommencer, Monseigneur. En Bretagne, j'ai vu des prêtres monter sur l'échafaud. Ce spectacle a fait naître les premiers germes de ma vocation. Le triomphe de la religion est une cause pour laquelle je serais heureux de mourir...

— J'attendais cette réponse, dit l'évêque ; je vous avais bien jugé, mon fils ! »

Quelques heures après, Jean de la Mennais était sous-diacre. Mgr de Pressigny lui avait conféré successivement, et dans une même cérémonie, la tonsure, les ordres mineurs et le premier des ordres sacrés.

Jean-Marie rentra aux Missions-Etrangères. Il était désormais obligé à réciter l'office divin. Cette fonction exige, on le sait, une certaine initiation. L'aspirant au

sous-diaconat doit prendre soin, tout d'abord, d'étudier les rubriques du bréviaire. Or, le pauvre ordinand n'avait eu personne pour le guider dans cette délicate matière, et il était parfois embarrassé.

Un jour, il aborde, à la sacristie, un vieux prêtre au visage sévère, et le consulte sur l'ordre à suivre dans la récitation de ses prières.

« Vous dites le bréviaire, monsieur ; à quel titre ?

— Monsieur, je suis sous-diacre.

— Quel est le téméraire qui vous a fait sous-diacre sans que vous sachiez dire votre bréviaire ?

— Monsieur, reprend Jean-Marie avec assurance, c'est Mgr de Pressigny. Il a dû céder à la difficulté des temps et m'ordonner au premier moment libre. Il comptait sur la charité de mes aînés pour m'enseigner les rubriques. »

Le respectable bourru, d'abord scandalisé par l'apparente légèreté d'une ordination précipitée, s'inclina devant l'autorité de l'évêque de Saint-Malo, et donna le renseignement demandé.

Il tardait à M. de la Mennais de revoir la Bretagne. « La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux (1). » Plus que jamais les événements donnaient raison à cette parole du Maître. Jean-Marie avait compris que choisir pour emploi de sa vie le travail sacré de la moisson de Dieu, c'est choisir la meilleure part, et, à peine enrôlé dans la milice cléricale, il brûlait de consacrer aux âmes ses forces et sa vie.

La Révolution est achevée ; il s'agit de relever les ruines qui couvrent le sol breton. Le clergé a été décimé par la persécution et l'exil. Plus d'écoles ecclésiastiques ; plus de séminaire diocésain. Seuls, quelques vieux prêtres, malades et pauvres, entourent les autels dévastés. Comment donner à ces vieillards des aides et des successeurs ? Cette préoccupation assiège depuis longtemps les deux maîtres vénérés de l'abbé Jean : M. Engerran et M. Vielle.

Confident de leurs desseins, le jeune homme leur a

(1) S. Matth. IX, 37.

promis depuis longtemps son concours. Avant même d'être prêtre, il travaillera à former des prêtres.

Mais comment quitter Paris? Dans la situation irrégulière où il se trouvait, obtenir un passe-port était chose difficile. La sainte Vierge, qu'il avait toujours beaucoup aimée, lui aplanit les voies. Il s'était décidé à solliciter des autorités la pièce officielle, et, un samedi, après avoir longuement récité son chapelet, il attendait le moment de présenter sa requête, lorsqu'un passe-port lui fut remis en bonne et due forme, sans qu'il l'eût réclamé, et sans qu'il ait jamais su quelle main le lui avait procuré.

II

Quelques jours après, il était à Saint-Malo (1). Il trouva M. Vielle entouré de quelques jeunes gens, auxquels il donnait, à domicile, des leçons de latin. De son côté, M. Engerran essayait de discerner des vocations ecclésiastiques parmi les enfants que la Providence plaçait sur son chemin.

Le zélé chanoine qui, avant la Révolution, joignait aux fonctions de précepteur du chapitre (2) celles de desser-

(1) Les conseils de Mgr de Pressigny restaient le thème de ses méditations, et comme l'aliment de sa piété. Voici une lettre inédite qu'il adressa à son ancien évêque, quelques jours après son arrivée à Saint-Malo : « En vous quittant, je me suis dit que je n'avais d'autre moyen de reconnaître les bontés dont vous m'avez honoré et toutes les obligations que je vous ai, qu'en conservant toute ma vie l'inébranlable volonté de suivre vos conseils et de pratiquer les devoirs de l'état saint que j'embrasse. C'est pour moi une grande satisfaction que d'y avoir été consacré par vos mains, comme je le désirais tant. J'en remercie la divine Providence, en l'adorant, en la bénissant du bonheur dont je jouis. Après elle, c'est à vous, Monseigneur, que je le dois ; je ne l'oublierai jamais. Je vais tâcher de me mettre en état de mériter un jour de plus grandes grâces encore. Je n'ai point d'autre désir. Je sais que, pour cela, il faut marcher de vertus en vertus, sans regarder en arrière. Ceux à qui j'ai remis vos lettres, MM. Engerran et Vielle, m'y aideront. J'attends tout de leur bienveillance et de leur tendre amitié. Ils ont pour moi les soins d'un père pour son enfant ; je les honore et je les aime comme si j'étais leur fils. Ma famille ne m'a entretenu que de vous, Monseigneur, et nous avions bien du plaisir dans cet entretien. Je me suis chargé auprès de vous de la reconnaissance de tous, car il n'y en a pas un qui ne la sente et qui ne partage mon bonheur. » — Archives des Frères.

(2) Le précepteur du chapitre, à Saint-Malo, était le supérieur d'un véritable collège ecclésiastique. — Voir Guillotin de Corson, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*. t. III, p. 466.

vant de la chapelle de Notre-Dame-des-Anges au faubourg du Marais, avait accepté, à l'âge de plus de soixante ans, l'humble poste de vicaire à la cathédrale, et il ambitionnait maintenant de former une école cléricale.

Toutefois, rien de durable n'était fait encore. Tout se réduisait à des efforts isolés. On n'avait ni ressources, ni local suffisants pour fonder même un rudiment de collège. Il fallait attendre l'heure de Dieu.

Le jeune sous-diacre ne laissa point s'écouler sans profit pour son âme les quelques mois qu'il dut passer dans sa famille. L'abbé Jean n'oubliait point qu'il n'avait pas fait d'études régulières, et que, malgré son application des années précédentes, il lui restait beaucoup à apprendre.

Mgr de Pressigny lui avait conseillé de passer une année à Saint-Sulpice, sous la direction du vénérable M. Duclaux. Il n'avait pas accédé à ce désir, parce que MM. Engerran et Vielle pouvaient, d'un jour à l'autre, avoir besoin de lui ; mais il comptait bien, en attendant l'heure fixée pour l'action, continuer chez lui sa vie fervente de séminariste. Le règlement de la Société du Cœur de Jésus lui devait être une sauvegarde.

De Paris, d'ailleurs, son ancien évêque suivait ses travaux théologiques. « Je vois avec satisfaction, lui écrivait-il en 1802 (1), que vous n'avez pas perdu le goût que vous m'aviez paru avoir pour les bons livres. Vous ne pouvez rien lire de meilleur sur tout ce qui concerne l'autorité de l'Eglise et les moyens de repousser les sophismes des hérétiques, que le *Traité des prescriptions* de Tertullien et les petits traités de Nicole dont vous me parlez (2). »

III

Ces graves études, alternant, comme au séminaire, avec des exercices de piété parfaitement réglés, ne lui

(1) 10 décembre.

(2) Cité par Ropartz, *La Vie et les Œuvres de J.-M. Robert de la Mennais*, p. 30.

font pas oublier ce qu'il doit à ses proches. Nous l'avons déjà vu triompher, à force de zèle, de l'indocilité de son frère Féli. C'est maintenant auprès de son père qu'il essayera la vertu d'un apostolat aimable autant que discret.

L'armateur vient de s'embarquer, avec son fils Louis, pour un long voyage sur les côtes d'Espagne. On s'est arrêté à Paris, et le frère aîné de l'abbé Jean lui communique, avec une naïveté qui n'est pas sans charme, ses premières impressions sur les hommes et les choses de la capitale (1).

Quelques jours après, on est en mer.

M. Pierre-Louis de la Mennais avait l'esprit ouvert à toutes sortes de questions, et ses dernières conversations avec son fils Jean lui avaient donné le goût des controverses religieuses. Il résolut de reprendre, dans les loisirs du bord, les discussions qui l'avaient passionné à Saint-Malo, et il se mit à écrire au jeune abbé de longues lettres, parfois pétillantes d'esprit, toujours pleines d'observations et de bon sens (2).

La philosophie du brave négociant, très humaine, mais un peu terre à terre, demandait à être complétée et élargie

1 Nous citerons quelques passages de cette lettre, la seule probablement qui subsiste du jeune Louis de la Mennais : « Je profite, mon cher Jean, d'un moment de répit pour te donner de mes nouvelles, et répondre au petit mot que tu avais mis pour moi au pied de la lettre de Marie. J'ai vu avant-hier Bonaparte à la parade. Le premier consul était sur un cheval blanc de toute beauté et richement enharnaché. Il n'avait qu'un simple habit vert d'uniforme de cavalerie, avec deux épaulettes à gros grains et un chapeau à trois cornes tout uni et sans galons. Il est très petit et jaune, mais je te charge de dire à papa Mennais que le buste qu'il a sur sa cheminée est ressemblant, c'est-à-dire qu'il se rapproche beaucoup pour les traits, quoique l'ensemble ne soit pas tout à fait le même. Nous allons aller voir un de ces jours M. de Pressigny; mais papa est si surchargé d'affaires, qu'on ne sait auquel entendre. Nous le rencontrâmes avant hier dans la rue St-Honoré. Il venait pour nous faire une visite. Je t'assure qu'on ne le prendrait pas pour un évêque à son costume, car il est habillé on ne peut plus simplement, etc. » (Lettre inédite. — Archives des Frères.

2 On en jugera par l'extrait suivant. Jean et Féli lui avaient vanté les avantages de la conformité au bon plaisir divin. « Rien de si vrai, répondit-il, que ce que vous dites de la Providence, et en même temps de si consolant; mais cette résignation parfaite à ses décrets est fort rare. Ne l'a pas qui veut. . . .

« Les réflexions chrétiennes peuvent adoucir les maux de l'homme, mais non pas l'empêcher de souffrir plus ou moins, selon son caractère et son

par les vues de la foi. Jean-Marie y excella. Nous ne possédons pas les lettres écrites par lui dans cette circonstance, mais le contenu des réponses indique suffisamment le ton à la fois respectueux et enjoué de ses exhortations.

Le voyage d'Espagne dura quelques mois. L'armateur revint plus confiant que jamais dans le solide jugement et la vraie piété de l'abbé Jean.

La situation de l'Eglise en France n'avait pas cessé de le préoccuper. De retour à Paris, il alla aux renseignements.

Malgré les exigences exorbitantes du premier consul envers le pape, l'horizon religieux s'éclaircissait. On venait de nommer un évêque à Rennes ; c'était Mgr de Maillé-la-Tour-Landry.

Ancien évêque de Gap, puis de Saint-Papoul, ce prélat avait constamment refusé d'émigrer, et, pendant les plus mauvais jours de la Terreur, seul de tous les évêques orthodoxes, il avait continué de confirmer, d'ordonner des prêtres et d'exercer, au péril de sa vie, tous les actes du ministère épiscopal. C'est dire que le diocèse de Rennes, auquel on venait d'annexer celui de Saint-Malo, était bien partagé.

Le père de Jean-Marie, qui connaît à fond l'esprit de sa bonne ville, augure très bien de cette nomination. Dans une longue lettre adressée à son fils, il commence par vanter les talents et les vertus de Mgr de Maillé, puis il ajoute : « Tu dois me savoir gré, occupé comme je le suis, de m'entretenir aussi longuement avec toi. Tu es bien plus laconique que ton père. »

Jean-Marie avait alors de bonnes raisons pour être laconique. Le collège auquel il réservait les prémices de

tempérament. Celui même qui verrait les événements avec indifférence serait fort à plaindre et fort peu estimable ; je ne voudrais pas de lui pour ami. Je me rappelle l'histoire d'une dévote de notre ville à qui on annonça la mort de son mari. Elle se jette à genoux, reste un quart d'heure en oraison et se lève en disant : « Le sacrifice est fait ». Elle était réellement consolée. N'est-ce pas là l'abus d'une grande idée religieuse ? car je ne pense pas que la résignation, telle qu'elle nous est prescrite, doive nous rendre insensibles aux maux que le Ciel nous envoie... » Lettre inédite. — Archives des Frères.

son zèle allait s'ouvrir. MM. Engerran et Vielle venaient de se réunir dans ce but, et ils l'appelaient à partager leurs labeurs. Dès lors ses moments étaient comptés.

IV

Rien de plus téméraire, au point de vue humain, que cette œuvre entreprise sans autre ressource que le zèle de trois hommes dévoués.

La Terreur avait désorganisé les trop rares écoles de Saint-Malo, et rien encore ne les avait remplacées. Il fallait se hâter; sinon de nouvelles générations allaient grandir dans l'ignorance, et le clergé malouin allait s'éteindre faute de recrues.

M. Engerran n'était pas riche, mais il possédait une assez vaste maison. Les mansardes furent converties en salles de classe, et M. Vielle put réunir les quelques élèves qu'il instruisait chez lui à ceux du vénéré chanoine. Ce fut le premier noyau de l'établissement. La plupart de ces enfants aspiraient à l'état ecclésiastique; mais on ne repoussait pas ceux qui se destinaient aux carrières civiles. Ce désir d'être utiles, avant tout, à leurs concitoyens attira bientôt aux fondateurs les sympathies de l'administration municipale.

Quelques-uns de ces élèves de la première heure étaient déjà des jeunes gens. Ils avaient fait, sous la direction de M. Vielle, des études classiques un peu sommaires peut-être; mais il fallait se contenter de l'essentiel. Dès qu'ils furent en état de suivre des cours de philosophie et de théologie, on créa dans la nouvelle institution une section d'études ecclésiastiques, et Jean-Marie de la Mennais fut improvisé professeur de grand séminaire.

Pendant les premiers mois, le travail fut écrasant. Les élèves n'avaient point entre les mains de manuel imprimé, et le professeur était obligé de préparer sa classe au jour le jour. Mais il était si endurant à la fatigue et si plein d'entrain, que jamais ses plus anciens élèves ne regrettèrent d'avoir eu les prémices de son ensei-

gnement. Bientôt, il eut rédigé les diverses parties de son cours, et dès lors ses leçons furent, non plus seulement suffisantes, mais de tout point remarquables.

La réunion en vue d'une œuvre commune de ces trois hommes qui furent tous, à des titres différents, fondateurs du collège de Saint-Malo, paraît avoir eu lieu en 1802 (1). En 1804, ils s'adjoignirent un quatrième collaborateur, l'abbé Hay, qui ne tarda pas à se lier d'une amitié très vive avec M. de la Mennais.

Vers le même temps, on trouve au collège un abbé de Léhen, qui devint plus tard vicaire à Saint-Malo, et mourut chanoine titulaire de la métropole de Rennes.

Malgré tout, il faut l'avouer, les chances de succès étaient médiocres. Un prêtre sexagénaire, boiteux, déjà chargé d'infirmités, exerçant simultanément les fonctions de vicaire et celles de professeur; un autre prêtre dans la force de l'âge, obligé de mener de front la surveillance et la direction spirituelle d'un collège avec les fonctions du ministère que lui imposaient en ville ses anciennes relations; un sous-diacre réduit à apprendre la théologie en l'enseignant aux autres; deux jeunes clercs pourvus tout au plus des connaissances sommaires qu'il était possible d'acquérir alors : tels étaient les éléments humains de l'œuvre naissante. C'était la faiblesse, l'obscurité, l'impuissance; il fallait que sur ce néant Dieu prononçât la parole de vie.

Mgr de Maillé avait béni la nouvelle institution; mais il ne pouvait guère donner à M. Engerran et à ses aides d'encouragements effectifs. Rennes était loin de Saint-Malo, et d'ailleurs il y avait tant à faire pour réorganiser un vaste diocèse livré au schisme depuis dix ans!

Heureusement l'évêque eut la pensée de placer à Saint-Malo un vicaire général muni de pouvoirs très étendus et capable de donner une vive impulsion aux œuvres que l'on tentait de ressusciter. C'était M. Meslé

(1) C'est l'opinion du « curé du diocèse de Rennes » qui a écrit la Vie de M. Bachelot. Elle paraît bien d'accord avec les faits. — Voir *Vie de M. Bachelot, curé de Pleine-Fougères*, 2e édition, page 27.

de Grandclos, ancien théologal de Saint-Malo et archidiacre de Dinan. Privé par la Révolution d'une partie de sa fortune, et particulièrement de la maison qu'il habitait précédemment comme chanoine, il avait élu domicile dans la maison même de M. Engerran.

C'est ainsi qu'il fut témoin des difficiles débuts du collège et de la vaillance des trois fondateurs. Le spectacle de cette vie partagée entre les labeurs de l'enseignement et les fatigues sans trêve du ministère paroissial lui inspira pour MM. Engerran, Vielle et de la Mennais une estime qui ne se démentit jamais. Jusqu'à sa mort, arrivée en 1812, il ne cessa de les appuyer de son influence auprès de l'évêque de Rennes.

V

Absorbé par des besognes fatigantes et souvent disparates, l'abbé Jean devait encore trouver le temps de se préparer au diaconat. Heureusement le travail ne le détournait pas de la présence de Dieu (1).

Fidèle aux exercices de la Société du Cœur de Jésus, soutenu par les exemples des deux saints prêtres dont il partageait la vie, le jeune professeur trouvait toujours

(1) Voici un fragment de ses entretiens avec le divin Maître pendant sa retraite d'ordination : « O mon Dieu! c'est avec joie que je vais resserrer les liens qui m'attachent irrévocablement à vous. Déjà je vous avais pris pour part de mon héritage. Déjà je m'étais consacré pour toujours au service de vos autels; mais bientôt, oh! bientôt, je vais être élevé à un ordre supérieur, à celui qui précède immédiatement le sacerdoce. O mon Sauveur, je serai donc le coopérateur de votre Corps et de votre Sang, *comminister et cooperator corporis et sanguinis Domini.* (Pontif.) Quelle haute dignité, quel emploi sublime! Je lirai l'Evangile du salut dans l'assemblée des fidèles; peut-être leur annoncerai-je la parole sainte. Je monterai à l'autel, je prendrai le calice du salut, je l'offrirai au nom du peuple; je tiendrai entre mes mains les vases sacrés dans le moment où ils renferment la divinité tout entière. Mon Dieu, mon Dieu, comment oserai-je remplir un ministère si saint? Qu'il s'en faut que j'aie les dispositions nécessaires pour m'en acquitter dignement! O Jésus! mon bien-aimé Jésus! aidez moi à mettre en pratique les résolutions que je prends aujourd'hui. Vous connaissez ma faiblesse; affermissez mes pas chancelants. La route où je marche est semée d'écueils. Tendez-moi la main de votre miséricorde, afin que j'arrive un jour à cette cité sainte où je vous verrai, où je vous louerai, où je vous adorerai pendant toute la durée des jours éternels! » — Fragment inédit. — Archives des Frères.

dans les lettres de Mgr de Pressigny le réconfort nécessaire à sa conscience délicate. « Mon ami, lui écrivait le digne prélat, c'est moi qui répondrai à Dieu de votre ordination, et je ne crains pas qu'elle soit pour moi un sujet de condamnation. Votre vocation est bonne ; il s'agit d'y répondre (1). »

L'abbé de la Mennais obéit. Le samedi des Quatre-Temps, 24 septembre 1803, il était ordonné diacre à Rennes par Mgr de Maillé. Comme de coutume, il fit part de ses impressions à Mgr de Pressigny, qui l'excita de nouveau à la confiance. L'ancien évêque de Saint-Malo n'insistait plus pour l'envoyer à Saint-Sulpice. Il reconnaissait maintenant que Dieu avait d'autres desseins. Ces années de jeunesse dépensées sans compter au service de Dieu et des âmes, dans des travaux monotones et pénibles, lui paraissaient, comme à l'évêque de Rennes, un noviciat suffisant. Il l'écrivit expressément à son protégé, qui, à l'exemple des saints, envisageait avec tremblement le ministère de l'autel.

M. de la Mennais aurait aimé, sans doute, à prolonger pendant plusieurs années ce méritoire apprentissage ; mais hélas ! si la moisson devenait abondante, les ouvriers manquaient toujours. Dès le commencement de janvier 1804, quatre mois seulement après sa dernière ordination, on lui enjoignit de se préparer au sacerdoce.

Le jeune diacre n'avait que vingt-trois ans. Il lui fallait une dispense d'âge. L'abbé Meslé de Grandclos se chargea de la solliciter pour lui auprès du cardinal Caprara, qui résidait alors à Paris, en qualité de légat du Saint-Siège.

Voici en quels termes il parlait de son protégé : « Le suppliant est aussi estimable par sa piété, sa modestie et sa maturité, qu'il est recommandable par ses talents dans les sciences ecclésiastiques, par ses connaissances dans le dogme et la morale, par sa soumission et son attachement aux lois et aux décisions de la sainte Eglise romaine... (2) »

(1) Cité par Ropartz, *op. cit.*, p. 36.

(2) Lettre datée du 25 janvier 1804.

Avant le grand jour, le pieux ordinand put faire trêve, quelque temps du moins, à ses fatigantes fonctions : on lui accorda une semaine de retraite. Que se passa-t-il alors entre Dieu, qui voulait accomplir par son serviteur de si grandes choses, et cette âme épurée par l'humilité, assouplie par le renoncement, fortifiée par le sacrifice, qui venait à lui simplement et docilement, pour obéir jusqu'à la mort ? Nous l'ignorons, ou plutôt nous n'avons pu retrouver que des traces fugitives de ses colloques avec le divin Maître (1).

Mais qu'importe le plan de vie sacerdotale que traça alors le fervent jeune homme dans le silence de sa cellule ? La suite de ses œuvres ne nous le fera-t-elle pas assez connaître ? Et sa longue vie de travail, de luttes et de sacrifices sera-t-elle autre chose que l'accomplissement magnifique des promesses de sa prêtrise ?

Usé par les fatigues et aussi par de récentes contradictions, Mgr de Maillé traînait à Rennes une vieillesse languissante. C'est à lui néanmoins que M. de la Mennais alla demander le pouvoir de monter à l'autel. Le prélat eut encore assez de forces pour faire cette ordination, la dernière de son épiscopat. Sur vingt-quatre ordinands présentés au pontife, un seul aspirait au sacerdoce, c'était le jeune professeur de Saint-Malo.

Le samedi des Quatre-Temps, 25 février 1804, ses désirs

(1) L'abbé Jean-Marie écrivait, aux premiers jours de sa retraite, les lignes suivantes : « Mon Dieu, enfin je trouve un moment où, seul avec vous, je puis me rappeler et les grâces que vous m'avez faites et les obligations que m'impose l'état saint que j'embrasse. Tranquille aux pieds de mon crucifix, pour exciter de plus en plus ma reconnaissance, pour nourrir ma confiance en Dieu, je vais méditer sur les engagements que j'ai contractés, et, afin de m'aider à y être fidèle toute ma vie, je vais écrire les résolutions que j'ai prises lorsque j'ai eu le bonheur de recevoir le sous-diaconat, les ordres mineurs et la tonsure. Avec quelle joie, avec quelle douce satisfaction je me le rappelle, Seigneur, ce jour mille fois heureux où, prosterné devant vos saints autels, je dis du fond de mon cœur : *Dominus pars*...

« Oui, alors j'ai renoncé entièrement, non seulement au monde, à ses biens, à ses plaisirs, mais encore à mes goûts, à mes volontés. Je me suis renoncé moi-même pour m'attacher à Dieu sans partage. Avec quel secret plaisir je me présentai au Seigneur comme une victime qui devait être consumée ici-bas par l'ardeur de son amour !... » — Fragment inédit.—Archives des Frères.

Cette méditation est malheureusement incomplète.

de premier communiant, ses rêves d'adolescent, les aspirations constantes de sa jeunesse sans tache se réalisaient à la fois : il était prêtre.

Il eût aimé à se recueillir dans une action de grâces prolongée ; mais les âmes attendaient. A peine marqué de l'onction sainte, il retourna à Saint-Malo mettre ses nouveaux pouvoirs au service de ses chers jeunes gens.

VI

L'année 1804 lui apporta une autre joie bien douce. Son frère Féli avait enfin cédé depuis peu à ses vives instances. Après de longues alternatives de dissipation, de dangereuses études et de rêveries presque morbides, il s'était mis, sur le conseil de Jean, à étudier l'hébreu, le grec, les grands apologistes de la religion, et, en fin de compte, à l'âge de vingt-deux ans, il venait de faire sa première communion (1).

Dans quelles circonstances précises s'opéra cette conversion ? Aucun des historiens de Féli ne l'a raconté. Or, nous avons trouvé dans un des sermons de l'abbé Jean un récit qui pourra jeter quelque lumière sur ce point obscur de la vie de l'écrivain. Le prédicateur, il est vrai, ne nomme point son frère, mais on ne saurait guère douter qu'il s'agisse de lui.

M. de la Mennais parlait aux élèves du collège de Saint-Brieuc sur les sources de l'incrédulité et les moyens d'arriver à la foi. Il fut amené à citer le trait suivant :

« Quelqu'un m'amena un jour un de ses amis qui s'était particulièrement appliqué à l'étude des mathématiques, et qui ne savait de la religion que ce qu'il avait lu dans les livres écrits contre elle. Ce pauvre

(1) Le R. P. Roussel (*Lamennais à la Chênaie*. — Revue du Monde catholique, n° du 15 août 1900) n'est pas éloigné de croire que Féli fit secrètement sa première communion sous la Terreur. La chose est possible, en effet, mais il faut avouer qu'aucun récit autorisé n'appuie cette opinion ; rien jusqu'ici n'a infirmé la tradition qui montre l'adolescent précocement imbu de doctrines suspectes et combattant obstinément les arguments de son catéchiste.

jeune homme cherchait la vérité de bonne foi, et je n'eus pas de peine à la lui découvrir. Cependant il avait toujours une répugnance secrète, dont il ne pouvait connaître la cause, à croire un de nos dogmes. Les preuves que je lui en donnais ne lui paraissaient pas encore suffisantes pour soumettre pleinement sa raison.

« — Confessez-vous, lui dis-je. »

« A l'instant même, il se met à genoux; les larmes coulent de ses yeux, la grâce l'éclaire, et, se levant : — J'ai la foi, me dit-il, et je suis surpris de n'avoir pas compris ce que vous m'exposiez tout à l'heure. »

« Et le voilà de le développer lui-même beaucoup mieux et avec infiniment plus de clarté et de force que je ne l'avais pu faire. Depuis ce temps-là, chaque fois que je le voyais, il déplorait et l'ignorance et l'aveuglement dans lesquels il avait vécu; il me communiquait les réflexions qui se présentaient à son esprit sur les plus hauts mystères du christianisme, et j'avoue que je n'ai jamais trouvé personne qui sût mieux les défendre et en qui se fût vérifié d'une manière plus frappante ce que dit l'Ecriture, que l'amour enseigne toutes choses : *docebit vos de omnibus* (1). »

On sait que Félicité de la Mennais se livra à l'étude des mathématiques pendant les années qui précédèrent et suivirent sa conversion. Cette remarque faite, le récit qu'on vient de lire ne lui convient-il pas de tout point? ne retrace-t-il pas fidèlement les luttes intimes du jeune philosophe, sa vive intelligence des vérités religieuses et les ardeurs avec lesquelles, encore néophyte, il voulut défendre sa foi reconquise? Pour nous, ce fragment de sermon est décisif. Il prouve que Jean de la Mennais fut le premier catéchiste écouté de son frère et de plus l'instrument de sa première réconciliation sérieuse avec Dieu (2).

(1) Fragment inédit. — Archives des Frères.

(2) On pourrait alléguer, sans doute, que la délicatesse a dû empêcher Jean de la Mennais de mettre ainsi son frère publiquement en scène. Mais, à cette époque, Félicité n'était jamais allé à Saint-Brieuc; il était parfaitement inconnu des écoliers; par suite, le récit du prédicateur ne présentait pas l'ombre d'une indiscrétion.

Conscient de l'influence qu'il avait recouvrée sur cette âme inquiète; préoccupé d'ailleurs de sa mobilité, l'abbé Jean résolut de fixer auprès de lui, s'il était possible, cet ancien prodigue, et négocia son entrée comme professeur au collège de Saint-Malo.

Cette entrée était facile : le nombre des élèves augmentait de jour en jour, et les maîtres pliaient sous le fardeau. On confia à Féli l'enseignement des sciences. Le personnel était désormais au complet, pour longtemps du moins Voyons la part de travail qui revenait à l'abbé Jean

VII

L'œuvre s'abrite toujours sous le toit de M. Engerran. Toutefois, il est devenu impossible de recevoir, à titre de pensionnaires, tous les élèves qui affluent de Saint-Malo et des environs. Ceux dont les parents habitent la ville sont admis comme externes; les autres, et principalement les élèves en théologie, qui inspirent plus de confiance, sont confiés, pour la nourriture et le logement, à d'honnêtes familles : « Tous ceux de la campagne voisine, écrit M. Meslé de Grandclos, sont fixés en ville comme « chambriers. » Leurs parents leur envoient de petites provisions de beurre, lard, etc., par ceux qui viennent au marché (1). »

Ces jeunes gens se rendent, pour les classes, au logis de M. Engerran, et se réunissent, pour les exercices religieux, dans une modeste chambre de la maison transformée en chapelle.

Les étudiants en théologie, quoique peu nombreux encore, sont d'âge très différent, de culture très inégale. Le professeur est obligé de les diviser en plusieurs sections, ce qui l'oblige à faire jusqu'à trois cours par jour.

Quiconque a enseigné ces difficiles matières sait avec quel soin il faut préparer une classe de théologie pour la rendre vraiment utile à de jeunes esprits peu familiarisés

1 Lettre inédite. — Archives des Frères.

avec les sublimités du dogme ou les complications des cas de conscience.

L'abbé de la Mennais avait l'esprit net, l'élocution facile, l'exposé limpide. Personne ne professait plus d'horreur pour le vague et l'à peu près. Ces dispositions natives se développèrent merveilleusement au contact de ces intelligences un peu frustes, qu'il fallait bon gré mal gré éclairer et élargir. Il dut peut-être à ces exercices obscurs les qualités qui firent de lui plus tard un maître de la parole.

Du reste, en dehors même de ses cours et sans sortir du collège, les occasions ne lui manquaient point de se former à l'éloquence. On prêchait chaque dimanche dans l'étroite chapelle. Lorsque c'était le tour de l'abbé de la Mennais, les écoliers de sixième, aussi bien que les étudiants en théologie, se rendaient au sermon comme à une fête. Ce n'est point pourtant que le jeune prêtre s'exerçât, comme tant de prédicateurs novices, au rôle de virtuose littéraire. Il savait que quiconque a reçu la redoutable charge de parler au nom de Dieu doit se proposer d'éclairer et non d'éblouir, sous peine de voir sa parole frappée de stérilité. Aussi quelle plénitude de doctrine et en même temps quelle simplicité, quelle onction dans ses premiers essais!

Il nous a été donné de parcourir ces pages jaunies, conservées pieusement dans les archives des Frères de Ploërmel. Plus d'une, aujourd'hui encore, pourrait être consultée avec fruit par des prêtres vieillis dans le ministère de l'éducation. Outre les qualités déjà signalées, on remarque dans ces compositions un caractère pratique, qui dut en faire la puissance et en explique le succès.

L'abbé de la Mennais révèle tout d'abord sa clairvoyance par le choix même des sujets. La Révolution a détruit les écoles et chassé les prêtres. Les enfants de dix à quinze ans qu'il a sous les yeux n'ont assisté qu'à de rares catéchismes faits à la dérobée ; tout au plus ont-ils reçu dans la famille quelque rudiment d'instruction religieuse. Il faut établir sur une base solide la foi qui devra guider leur vie entière. Dans ce but, le jeune pro-

fesseur leur fera d'abord une série de conférences très simples, très claires, très doctrinales, sur la foi, le baptême et les diverses cérémonies qui accompagnent la collation de ce sacrement.

D'autre part, ces enfants aspirent plus ou moins à la vie parfaite. Plusieurs deviendront prêtres. On les fait assister quotidiennement à la messe; mais pour combien la vue répétée de cette grande action deviendrat-elle, si l'on n'y prend garde, un vulgaire spectacle! L'abbé de la Mennais se défie de la routine. Pour la combattre, il adressera à ses enfants une suite d'allocutions aussi instructives que pieuses sur la liturgie du Saint Sacrifice. Il fera de même pour tous les sacrements auxquels ses élèves devront participer.

Ce n'est pas tout. Le prédicateur, serait-il un prodige de science et de piété, ne sera vraiment utile que s'il sait se faire écouter jusqu'au bout. Il faut être fort bien doué pour intéresser pendant plus d'une demi-heure un auditoire d'adultes. A moins que l'orateur n'ait, de temps à autre au moins, le *mens divinior* (1), la fatigue et la distraction gagnent vite les mieux disposés. Que dire des petites têtes de douze ans, condamnées à subir des sermons de trois quarts d'heure, comme on les faisait en ce temps-là? L'abbé de la Mennais comprit tout de suite qu'il fallait rompre avec la tradition. Ne pas dépasser vingt minutes, telle fut désormais sa règle. Il reconnut aussi qu'il y avait lieu de rajeunir la prédication du dernier siècle, et, sans briser le moule classique, il s'appliqua à mettre dans ses compositions de la variété, du mouvement, de la vie.

Lorsqu'il devait exposer une théorie plus ardue que de coutume, il usait d'un procédé ingénieux pour soutenir jusqu'au bout l'attention de son petit monde. Il choisissait un des plus intelligents parmi les écoliers, et le dressait à lui faire, en pleine chapelle, des objections dont il lui donnait, bien entendu, la formule. Ces confé-

(1) Le feu sacré.

rences dialoguées, dans lesquelles sa verve spirituelle le servait aussi bien que ses vastes connaissances, obtenaient toujours un vif succès.

VIII

Tel était le ministère pénible, mais consolant, que M. de la Mennais exerçait au collège, lorsque l'autorité épiscopale vint lui imposer un surcroît de devoirs et de responsabilités. Le 3 novembre 1804, Mgr de Maillé, sans lui ôter ses fonctions de professeur, le nommait vicaire à la cathédrale. Si grande était la pénurie de prêtres, que le prélat se voyait contraint de surcharger les plus vaillants. Il s'agissait simplement, il est vrai, de soulager M. Engerran, auquel le jeune prêtre était adjoint en qualité de vicaire suppléant. Le vieillard devait lui céder, avec la plus lourde part de son travail, la moitié de son modique traitement.

Ce que fut M. de la Mennais comme vicaire, il est facile de le deviner par ce que nous savons déjà de l'ardeur de son zèle, de son talent de parole et de ses aptitudes comme organisateur.

Le clergé de Saint-Malo avait besoin d'une pareille recrue. Il était composé d'hommes de mérite, assurément, mais affaiblis par l'âge ou les privations de l'exil, et incapables de faire face aux besoins d'une paroisse populeuse, plus avide que jamais des consolations de la foi. Nous connaissons M. Engerran. Le curé nommé à l'époque du concordat était M. Le Saout, ancien vicaire de la cathédrale avant la Révolution. Il était lié avec la famille de la Mennais, et il accueillit à bras ouverts son jeune auxiliaire. Celui-ci devait lui fermer les yeux en 1811.

Avec M. Engerran, l'abbé Jean avait comme collègues M. l'abbé Masson, dont nous ne savons rien, et M. Le Joliff, un de ces héroïques prêtres qui, sous la Terreur, se cachaient dans les greniers, ou, pour fuir les visites domiciliaires, s'enfuyaient, de toit en toit, par les gouttières des petites rues. Il dut s'établir de bonne heure

une vive sympathie entre le jeune vicaire et le courageux apôtre échappé à la persécution : leurs âmes étaient si visiblement sœurs par l'abnégation et la générosité !

M. Le Joliff était doué d'une grande force physique. Pendant la dictature de Le Carpentier, après avoir épuisé tous les expédients pour échapper aux poursuites des terroristes, il avait dû quitter Saint-Malo et gagner l'Angleterre. Membre de l'expédition de Quiberon, témoin de l'écrasement de ses malheureux compagnons, il avait arraché à la mort un grand nombre d'entre eux lors du fatal rembarquement, grâce à la vigueur de ses muscles et à son habileté de nageur; mais, attardé par l'interminable sauvetage, il avait laissé partir la barque qui pouvait le transporter lui-même. Echappé comme par miracle au massacre des prisonniers, il était revenu sous un déguisement à Saint-Malo, où il avait repris, pour ne le plus quitter, son poste de vicaire.

Ces vénérables survivants des luttes religieuses n'apportaient à l'Eglise qu'un courage mal servi par des forces défaillantes, mais ils avaient donné un grand exemple, et cet exemple demeurait. L'abbé de la Mennais s'estima toujours heureux d'avoir fait ses premières armes sous de pareils vétérans.

On connaissait déjà son talent de parole : il fut spécialement chargé de la prédication. Il faisait le prône tous les mois, sans préjudice des nombreux sermons de circonstance qu'il acceptait de prêcher, soit à la cathédrale, soit dans les églises des environs.

Quels furent ses débuts devant les auditoires de paroisse? On en peut juger, du moins en partie, par les manuscrits qui nous ont été conservés. L'abbé de la Mennais écrivait ses discours, ou du moins les préparait en jetant sur le papier d'abondantes notes. Recueillies par la piété filiale des Frères de Ploërmel, ces compositions ne forment pas moins de huit gros registres in-folio. Un souffle puissant anime ces pages. On y sent, même à travers le décousu de fragments épars, un cœur chaud, une âme à la fois ardente et mélodieuse, qui parfois s'élève en de superbes envolées jusqu'au pathétique le plus émouvant.

Tout n'est pas d'égale valeur dans ces travaux de jeunesse. L'abbé de la Mennais, malgré sa netteté de conception, ne trouvait pas du premier coup l'expression propre. Nous le verrons plus tard obligé de raturer des mots et même des phrases entières de ses lettres, avant d'arriver à la formule définitive. Il ne s'est pas toujours imposé ce travail en composant ses sermons d'alors; ainsi s'explique un certain nombre de négligences ou de longueurs qui déparent souvent de vraies beautés. D'ailleurs, la phraséologie solennelle du temps, à laquelle il n'échappe pas complètement, indispose un peu le lecteur de nos jours, habitué à un style plus simple et d'allure plus libre; mais ce qu'on ne peut méconnaître, même dans ses notes jetées çà et là sans préoccupation littéraire, c'est l'accent dominateur d'une foi que rien n'ébranle et le cri d'une charité qui veut des âmes à tout prix (1).

Nous reviendrons sur la carrière oratoire de Jean de la Mennais. On ne saurait le juger sur ces premiers discours; mais il y avait lieu de noter les débuts d'un prédicateur qui, sans maîtres, sans préparation technique, sut atteindre parfois à la véritable éloquence.

La parole publique n'est pas la fonction la plus absorbante d'un prêtre de paroisse. La réputation de science théologique, la bonté prévenante, l'abord affable du jeune vicaire le faisaient rechercher comme confesseur. De très bonne heure, des âmes d'élite se confièrent à lui, et il leur donna une direction dont plus tard nous apprécierons la sagesse.

(1) Dès cette époque, le jeune prédicateur ne manquait pas une occasion d'instruire les fidèles sur la primauté du Pontife romain. Voici quelques lignes d'une instruction qu'il prononça à Saint-Malo, le 29 juin 1805 : « Il est de foi, et ce sont les paroles d'un concile œcuménique, que le pape est le chef, le père et le docteur de toutes les Eglises particulières, et qu'il a reçu, dans la personne de saint Pierre, un plein pouvoir pour paître, pour diriger et pour gouverner l'Eglise universelle, ainsi qu'il est porté par les Canons. Assis sur le siège du Prince des apôtres, il est revêtu de son autorité; et, dans sa voix, les vrais chrétiens reconnaissent toujours la voix de Pierre. Au contraire, une expérience malheureusement constante nous apprend que ceux qui veulent corrompre la doctrine de Jésus-Christ s'efforcent, en même temps, de diminuer dans les fidèles la confiance et le respect qui sont dus au Pontife qui le représente. » — Extrait des « Articles » préparés pour la béatification du Serviteur de Dieu.

Du reste, il ne réservait ni sa parole ni ses œuvres de zèle à la seule cathédrale de Saint-Malo. « Prédicateur de toutes les chaires, a dit Mgr de Léséleuc, ne tenant aucun compte des distances, se multipliant, pour ainsi dire, au point de ne pas laisser un appel sans y répondre, il accomplissait à la lettre cette effrayante règle que saint Paul traçait à son disciple chéri : *In omnibus labora, opus fac evangelistæ, ministerium tuum imple. Mets la main à tout travail, fais l'œuvre d'un évangéliste, remplis ton ministère* (1). »

In omnibus labora! Avait-on jamais accompli avec une telle rigueur le rude précepte de l'Apôtre? Quand on songe qu'au fardeau d'un ministère paroissial ainsi compris, Jean de la Mennais joignait toujours ses trois cours quotidiens de théologie au collège, sans préjudice des allocutions qu'il devait adresser aux enfants et des confessions qu'il lui fallait entendre à la chapelle, on comprend l'exclamation de son panégyriste : « Vraiment, le ministère, la vocation de cet homme fut bien de faire tout ce que fait l'Eglise (2)! »

IX

On a beau être jeune; il est impossible de mener longtemps pareille vie sans que la nature réclame. Bientôt la poitrine épuisée de M. de la Mennais exigea impérieusement du repos. Avant de quitter pour un temps ses chers séminaristes, il voulut couronner son œuvre auprès de seize d'entre eux en les conduisant lui-même à l'ordination. C'était le 22 octobre 1805. Les élèves de l'abbé Jean avaient préalablement subi un examen devant le vicaire général, président du conseil ecclésiastique du canton de Saint-Malo, M. de Grandclos. « Ils ont répondu d'une manière satisfaisante, écrit l'examinateur à l'évêque de Rennes. Leur application et

(1) *Oraison funèbre*, etc. p. 22.

(2) *Oraison funèbre*, etc., p. 22.

leur bonne conduite font notre consolation; leur piété a édifié les fidèles. Nous espérons qu'ils mériteront vos bontés et votre protection (1). »

Le prélat auquel étaient adressées ces recommandations n'était plus Mgr de Maillé. Accablé de soucis plus encore que d'années, le vieil évêque était mort à Paris l'année précédente.

Son successeur était un ancien oratorien, Mgr Enoch. Il devait occuper le siège de Rennes pendant quatorze ans. Nature honnête, mais faible, il n'avait ni prêté le serment, ni accepté de fonctions dans l'Eglise constitutionnelle; mais il avait participé *in divinis* avec les schismatiques. Dès 1797, il avait fait publiquement toutes les rétractations désirables; mais sa droiture et son désir du bien ne remédiaient point complètement à son défaut d'énergie, et il abordait le siège de Rennes avec une timidité excessive vis-à-vis du terrible empereur qui venait de l'y faire monter.

Jean-Marie de la Mennais ne devait pas tarder à souffrir de ses hésitations. En attendant, sa première rencontre avec lui fut des plus cordiales. Il obtint du prélat, pour l'école ecclésiastique de Saint-Malo, le titre et les privilèges de petit séminaire.

C'était l'occasion d'introduire une organisation plus régulière dans le personnel enseignant. Les trois fondateurs avaient jusque là exercé l'autorité en commun. Cette situation n'avait guère d'inconvénients à cause de l'intimité qui régnait entre eux; mais elle ne pouvait se perpétuer sans compromettre l'avenir. M. de Grandclos, usant des pouvoirs étendus que lui laissait l'évêque, nomma M. Vielle supérieur.

On put dès lors prévoir de beaux jours pour le petit séminaire. Après trois ans seulement d'existence, il allait sortir de la période des tâtonnements. La tâche qui avait pesé si lourd au début sur les cinq premiers maîtres allait s'alléger en se divisant.

Une fois leur cours de théologie achevé, quelques-uns

(1) Lettre inédite. — Archives des Frères

des élèves de l'abbé Jean consentirent à rester dans la maison comme professeurs.

Le premier paraît avoir été l'abbé Bachelot (1), qui devint plus tard le saint prêtre et l'admirable curé que l'on sait. Le nom des autres ne nous a pas été conservé (2).

La présence de ces jeunes confrères soulageait surtout M. Engerran et M. Vielle. M. de la Mennais n'en restait pas moins chargé de tous les cours de théologie.

Au commencement de décembre 1805, on songea à lui procurer un peu de repos. « M. de la Mennais, écrivait alors le vicaire général, a besoin de ménagements pour sa poitrine, qui se trouve un peu affectée. Nous l'avons déchargé de deux classes; il n'en fait plus qu'une (3). »

C'était encore trop pour une santé aussi ébranlée. Sur ces entrefaites, l'aîné des frères de l'abbé Jean, Louis-Marie, mourut en pleine jeunesse. M. de la Mennais aimait tendrement cet adolescent, qui promettait de continuer brillamment la carrière paternelle. Cette mort fut pour lui un coup des plus douloureux. Il chercha une diversion à ses regrets en se plongeant avec plus d'ardeur que jamais dans les travaux du saint ministère.

Mais il était à bout de forces. Après une mission prêchée à Plouër avec un grand succès, le courageux apôtre dut se retirer. Il allait quitter à la fois ses deux champs de bataille, le collège et la cathédrale, où ses armes s'étaient émoussées avant l'heure, pour aller dans la solitude renouveler sa vigueur en vue de nouvelles campagnes.

A la fin de décembre 1805, il partait pour la Chesnaie.

(1) Nous reviendrons sur la vie de ce saint homme.

(2) Nous parlons, bien entendu, des *premiers* ordinands qui restèrent comme professeurs, une fois leurs études achevées au collège.

(3) Lettre inédite. — Papiers de M. l'abbé Houet.

CHAPITRE III

LA CHESNAIE ET SAINT-SULPICE.

I

« La Chesnaie, a dit Maurice de Guérin, est une sorte d'oasis au milieu des steppes de la Bretagne. Devant le château s'étend un vaste jardin avec une terrasse plantée de tilleuls, et une toute petite chapelle au fond...

« Nous sommes entourés, cernés, pressés et comme étouffés par les bois; les mouvements du terrain sont si légers, que c'est presque une plaine; en sorte qu'il est rare de trouver un horizon un peu large, et, quand on le trouve, c'est l'immense uniformité que présente la surface des forêts; les arbres gris se perdent dans un ciel gris. A l'occident de la maison est un étang encaissé comme une rivière entre deux bois qui le dominent... On dit que c'est un enchantement pendant la belle saison, tant il y vient d'oiseaux, à cause de la fraîcheur et de l'ombre épaisse de ses rives. La maison est coiffée d'un toit aigu à mansardes; elle est blanche comme à Rayssac (1); on l'aperçoit de même à travers les bois, et les grands arbres qui l'entourent doublent encore la ressemblance. La chapelle est située vis à vis de la maison au

(1) Rayssac était la propriété de M. de Bayne, l'ami auquel Maurice de Guérin adressait ces lignes.

fond du jardin; elle est toute petite et toute simple, et sied à la solitude. La paroisse étant trop éloignée, nous célébrons là une messe basse, les dimanches et fêtes(1). »

Cette description, qui date de 1832, est encore à peu près exacte aujourd'hui. Après plus de soixante ans, Maurice de Guérin reconnaîtrait encore le « château vêtu de blanc » où il trouva, pendant plusieurs mois, un abri paisible et où il a écrit quelques-unes de ses meilleures pages. Seule, la petite chapelle a disparu; un massif de fleurs en désigne aujourd'hui l'emplacement.

Le logis principal a conservé la même apparence et à peu près la même disposition intérieure que du temps des La Mennais. On s'étonne seulement de l'exiguité de ses proportions, et l'on se demande comment il pouvait abriter, pendant les beaux jours de l'école mennaisienne, tous les hôtes de « M. Féli », qui étaient parfois au nombre de dix ou douze. Le salon, où, chaque soir, la petite communauté faisait cercle autour du maître a été rajeuni par les nouveaux propriétaires (2). C'est une pièce de dimensions médiocres, qui fait face à la salle à manger, dans une maison disposée avec une entière symétrie. Le mobilier des La Mennais a disparu, et l'on n'aperçoit, à l'intérieur, d'autres vestiges du passé que le masque de l'écrivain, dont le visage, on le sait, fut moulé après sa mort (3).

Si la maison est étroite, en revanche le parc qui l'entoure est vraiment princier. A l'entrée, un grand chêne, droit comme un mât de vaisseau, étend sur les fourrés sa puissante ramure. Il a dû abriter bien des fois les méditations des deux frères. Plus loin, on s'enfonce sous des voûtes de feuillage que percent, çà et là, les rayons d'un pâle soleil. Les épicéas et les mélèzes semés ou plantés par Féli s'allongent en avenues interminables.

Un silence inviolé règne sous ces beaux arbres : à peine

(1) *Reliquiæ*, t. I p. 20. Paris. Didier 1861.

(2) La Chesnaie est devenue la propriété de M. Roger-Marvaise, ancien sénateur.

(3) D'après ce masque, la tête de F. de la Mennais était extraordinairement petite.

de loin en loin la crépitation des feuilles sèches sous les bonds d'un écureuil, ou le bruit d'une branche morte qui, se détachant d'un tronc séculaire, heurte faiblement d'autres arbres dans sa chute, et tombe, pour ne plus bouger, dans l'herbe fanée. Un peu en arrière du château s'étend le petit lac si souvent décrit, avec ses eaux noires dans lesquelles se mire une bordure de rochers vêtus de lichens.

Tout, dans ce beau lieu mélancolique, rappelle les anciens hôtes; tout semble avoir gardé, après tant d'années, quelque chose de leur âme. Soit que l'on parcoure les bois coupés de chemins creux, soit que l'on côtoie l'étang « dont les eaux toujours en mouvement rappellent si bien la rapidité de la vie et l'inconstance de ses joies [1] », soit que l'on s'asseoie sur les bancs de pierre moussue où les maîtres d'autrefois aimaient à prolonger leurs causeries, partout on s'imagine rencontrer ces deux prêtres dont la juvénile ardeur peupla cette solitude avant que leur vieillesse y vînt exhaler ses soupirs de fatigue; partout on croit entendre un écho affaibli de leur voix.

Lorsque le jeune vicaire de Saint-Malo y vint chercher un peu de repos et d'air pur, la Chesnaie n'avait pas reçu les embellissements que depuis lui prodigua Féli. En revanche, elle était plus calme encore et plus silencieuse qu'elle ne l'est devenue.

La route qui, actuellement, coupe les landes, de Dinan à Saint-Pierre-de-Plesguen, et passe non loin du manoir, n'existait pas à cette époque. Pour y arriver en quittant la ville voisine, il fallait s'enfoncer sous les futaies et faire plusieurs kilomètres, par des sentiers à peine frayés, jusqu'à l'entrée d'une longue avenue, au fond de laquelle l'habitation se détachait, blanche et radieuse, sur une frondaison de chênes et de hêtres géants.

Le seuil franchi, on se trouvait en pleine Thébaïde. Pas d'autre bruit que le chant des rossignols ou des

1. F. de la Mennais, Lettre à Benoît d'Azy.

passereaux dans les taillis, ou parfois, le soir, le mugissement lointain des bœufs qui regagnaient la métairie au-delà des bois.

II

Le brusque passage d'une vie extrêmement active à une solitude aussi absolue ne fut pas sans déconcerter un peu Jean de la Mennais; l'inaction était si contraire à son ardente nature! Il se demandait quels expédients le sauveraient de l'ennui lorsque la Providence lui envoya un compagnon. Au moment même où il partait pour la Chesnaie, Féli, toujours affligé d'une constitution débile, ébranlé, lui aussi, par la mort de son frère aîné, s'était senti défaillir. Ils venaient, tous deux à la fois, demander à la vieille domestique de la Chesnaie quelques soins dévoués.

Les premières semaines s'écoulèrent dans un repos relatif. Selon les prescriptions de la Faculté, on lisait peu et on ne recevait personne; toutefois l'oncle des Saudrais, resté à Saint-Malo, envoyait régulièrement les journaux, et son frère l'armateur, retiré alors dans sa maison de campagne des Corbières (1), donnait assez souvent de ses nouvelles.

Bientôt ces distractions furent impuissantes à charmer les loisirs des deux frères. On était en plein hiver. Les chemins ravinés par les orages — ces chemins bretons, difficiles en toute saison, qui selon le mot de Paul Féval, « sont faits pour empêcher de passer », — rendaient toute excursion impossible. Il fallait rester des journées entières au fond du vieux logis, à regarder le vol sinistre des corbeaux autour des murailles détrempées de pluie, ou à écouter les hurlements de la tempête qui faisait rage dans les bois voisins. Bientôt un pareil repos pesa plus lourdement aux solitaires que la vie la plus occupée. Force fut de revenir aux livres. Féli était curieux de philosophie

(1) Près de Saint-Servan, sur les bords de la Rance.

et lisait volontiers Malebranche. Jean, soit pour diriger les lectures du néophyte, soit par goût personnel, se laissa très vite ramener aux mêmes études. D'ailleurs, selon lui, les livres étaient les plus habiles médecins du monde.

On écrivait à l'oncle des Saudrais pour lui proposer la solution de certains problèmes ardus, on dissertait avec lui sur la religion, on causait politique, surtout on consultait son expérience littéraire (1).

D'ordinaire, ses encouragements faisaient merveille. On s'exerçait à la composition; Féli se disposait à travailler avec une méthode plus rigoureuse que par le passé.

En attendant, la santé tardait à revenir. Malgré sa théorie sur la valeur des livres comme agents thérapeutiques, Jean se laissa persuader d'aller à Paris consulter les célébrités médicales, et il décida son frère à l'accompagner. Ne fallait-il pas tenter l'impossible pour retrouver des forces en vue de soulager, à Saint-Malo, les chers MM. Vielle et Engerran?

Les deux frères partirent à la fin de janvier 1806, et descendirent au séminaire des Missions-Étrangères, tout imprégné encore, pour l'abbé Jean, des parfums du sous-diaconat.

Ils devaient passer à Paris plusieurs mois. C'était pour le jeune prêtre l'occasion, longtemps désirée, de voir de près Saint-Sulpice.

Le supérieur du séminaire était alors M. Emery. Ce

(1) Voici une des lettres que M. des Saudrais adressait aux deux frères, pendant les premiers temps de leur séjour à la Chesnaie : « Oh! leur disait-il, la santé par dessus tout! Après elle, le repos, trésor si précieux et si rare. Croyez-moi, mes amis, attachez-vous à cela, et, quand vous l'aurez, vous reprendrez votre travail, mais modérément. Point de bonheur sans la modération. Tous les deux, vous avez ce qui fait qu'on sait écrire: la connaissance du style et le goût qui l'épure. Mais je vous engagerai toujours à n'étudier qu'un petit nombre d'écrivains, penseurs, énergiques et concis. Avec eux on apprend le *multa in paucis :* à éviter les redites, les longueurs, les phrases et les mots inutiles. On devient neuf, soit par la pensée, soit par l'expression. Il vaut mieux forger son âme que la meubler. J'aime mieux la profondeur que l'étendue. » — *Œuvres inédites*, etc. publiées par A. Blaize, t. I. p. 25.

M. des Saudrais ne se lassait pas de recommander aux deux frères, comme pratique hygiénique, l'exercice du cheval. Jean suivit le conseil, et il en profita si bien, qu'au bout de peu de temps, il était passé maître en équitation.

prêtre éminent eut vite deviné ce que le diocèse de Rennes et la Bretagne entière pouvaient attendre d'un ecclésiastique avide de science, de travail et de dévouement, qui avait déjà préparé des clercs au sacerdoce, à l'âge où d'autres ont encore tant besoin de la tutelle d'autrui.

Il lui communiqua les fruits de son expérience; et lorsqu'ils se séparèrent, après cinq mois de fréquentes entrevues, ils avaient l'un pour l'autre plus que de l'estime.

De nombreuses lettres furent échangées entre eux après le retour de Jean-Marie à la Chesnaie.

L'une d'elles montre quel cas M. Emery faisait des aptitudes intellectuelles de l'abbé Jean : « Je suis charmé, Monsieur, lui écrivait-il le 12 octobre, que vous ayez fait un heureux voyage. Mais je suis bien charmé aussi que votre séjour au séminaire ne vous ait point déplu. Nous vous y avons vu avec grand plaisir, et ç'a été pour nous une vive satisfaction de faire votre connaissance. Nous vous exhortons fortement à suivre le genre d'études que vous avez plus particulièrement embrassé. C'est le plus utile et le plus nécessaire dans les circonstances. Je désirerais seulement que vous le suivissiez à Paris, où vous auriez plus de ressources qu'à Saint-Malo, car il est beaucoup de livres que vous auriez à consulter et qu'on ne trouve qu'à Paris. Je vous prie de recevoir les assurances de la grande estime et du sincère attachement que vous m'avez inspiré (1). »

Des relations plus intimes encore s'établirent entre le jeune prêtre et le suppléant de M. Emery, M. l'abbé Duclaux.

C'était, on s'en souvient, l'homme de Mgr de Pressigny. A peine arrivé à Paris, M. de la Mennais courut à la chambre du digne sulpicien. Il devait trouver dans ses entretiens le complément de formation sacerdotale que

(1) Lettre inédite. — Archives du séminaire Saint-Sulpice. — M. de la Mennais fit toujours grand cas des écrits de M. Emery. Lorsque celui-ci publia sa *Dissertation sur la mitigation des peines des damnés*, il en adressa un exemplaire à son jeune ami, qui fit sur cette dissertation un travail de critique fort sérieux. Ce travail, que nous avons sous les yeux, est resté manuscrit.

M. Vielle, trop jeune encore et trop partagé entre de multiples fonctions, n'avait pu lui donner. C'est à M. Duclaux que Jean-Marie dut de parfaire en lui-même, selon la belle expression de Saint-Sulpice, la ressemblance du Christ.

Homme d'oraison, doué d'une piété aussi aimable qu'éclairée, emprisonné pour la foi pendant la Révolution, le vénéré directeur n'avait retiré de ses épreuves qu'une plus indulgente pitié pour les misères humaines ; avec M. Emery, il était l'oracle du clergé de Paris.

Il se sentit tout de suite attiré vers l'âme du prêtre breton, et lui donna sans hésiter toute sa confiance. Nous avons relevé ce passage dans un billet qu'il lui adressait en 1809 : « Votre lettre si amicale m'a un peu consolé de l'amertume qu'a laissée dans mon cœur votre départ. Depuis que je vous ai connu, je voudrais être toujours avec vous ; mais puisque la divine Providence s'y oppose, bornons-nous à vouloir ce que Dieu veut et n'en désirons pas davantage. Nous nous verrons dans le ciel, si nous ne pouvons nous revoir sur la terre (1). »

N'est-elle pas touchante, cette sympathie d'un vieillard étranger aux vains attachements de ce monde, pour un jeune homme dans lequel il a deviné un vrai prêtre? M. Duclaux continua jusqu'à sa mort, avec son nouveau disciple, une correspondance qui nous a été conservée, et sur laquelle nous reviendrons.

A côté de ces deux survivants de l'ancien clergé, un jeune directeur de Saint-Sulpice attirait l'abbé Jean de la Mennais. C'était l'abbé Teysseyre. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, pieux et humble autant que savant, il exerça plus tard sur Féli une influence des plus salutaires. En attendant, il s'établissait entre l'abbé Jean et lui des liens qui ne devaient se rompre que par la mort prématurée du sympathique sulpicien.

L'abbé de la Mennais ne se bornait pas à demander une direction aux maîtres du séminaire ; il recherchait

1 Lettre inédite. — Archives des Frères.

la société des ordinands, dont le rapprochait son âge et auprès desquels sa franche gaîté lui assurait un cordial accueil.

Il ne tarda pas à découvrir au milieu d'eux un compatriote qui devait, lui aussi, tenir une grande place dans sa vie.

Né à Rennes en 1779, Gabriel Bruté de Rémur avait une âme ardente et héroïque qui rappelait, à bien des égards, celle de l'abbé Jean. Elève et brillant lauréat de l'Ecole de Médecine, pourvu, dès 1803, du grade de docteur, nommé, à vingt-cinq ans, médecin d'un des hôpitaux de Paris, il avait renoncé à toutes ces espérances de fortune pour entrer au séminaire. Il ambitionnait dès lors de se dévouer, pour la vie, à l'éducation cléricale dans la Compagnie de Saint-Sulpice. C'est dire que tout rapprochait le prêtre malouin du jeune ordinand que la Providence envoyait à sa rencontre. Aussi l'amitié se noua-t-elle promptement, une de ces fortes amitiés, exemptes de tout alliage terrestre, comme on en rencontre dans la vie des saints.

III

Féli fut bientôt admis en tiers dans leurs entretiens. Il en était digne par l'intérêt qu'il prenait dès lors aux choses religieuses. On parlait volontiers de Rome, de la situation humiliée de Pie VII vis-à-vis du tout-puissant empereur ; on s'encourageait à étudier les vraies traditions de l'Eglise pour démasquer les sophismes de ses protecteurs intéressés ; surtout on se promettait de former des prêtres, et, autant que possible, des prêtres instruits. Tous les travaux apologétiques que nous étudierons au chapitre suivant sont en germe dans les premières conversations de l'abbé Bruté avec les deux frères.

On s'entretenait aussi des congrégations de la sainte Vierge. La fameuse Congrégation dirigée par le Père Bourdier-Delpuits se recrutait alors activement. Elle comptait l'abbé Bruté parmi ses membres. Celui-ci n'eut

pas de peine à convaincre l'abbé Jean de l'excellence de ces associations, et il fut décidé que le collège de Saint-Malo en aurait une le plus tôt possible.

C'est pendant ce premier séjour à Paris que les deux La Mennais firent connaissance avec un autre Breton que Féli devait retrouver plus tard sur son chemin. Il portait un grand nom et la Providence le destinait à un grand rôle : c'était l'abbé de Quélen. Son talent, sa distinction naturelle et surtout sa grande piété devaient plaire à l'abbé Jean. Voici en quels termes, dans une lettre adressée à Saint-Malo, il exprimait ses impressions sur le futur archevêque de Paris : « J'assistai hier à la première communion de Saint-Sulpice, et j'en fus fort content : rien n'est plus touchant, parce que rien n'est plus pieux. L'après-midi, l'abbé de Quélen, simple tonsuré, prêcha la rénovation des vœux du baptême, et il s'en tira à merveille ; celui-là a des entrailles, chose très rare à Paris (1). »

Son cours de théologie terminé, l'abbé de Quélen refusa, deux ans, par humilité, de se laisser conférer la prêtrise ; enfin l'évêque de son diocèse, Mgr Caffarelli, réussit à vaincre ses scrupules, et, le 14 mars 1807, il recevait le sacerdoce à Saint-Brieuc (2).

Voici la lettre adressée par lui, quelques jours auparavant, à l'abbé Jean de la Mennais, qui venait de reprendre ses fonctions de professeur : « Monsieur, j'apprends à l'instant que vous envoyez dans notre ville deux diacres de Saint-Malo pour l'ordination de la Passion. Vous aurez de la peine à deviner comment je suis la cause de cette ordination et comment je dois y recevoir la prêtrise ; mon but, en vous faisant passer ce billet, n'est point de vous raconter la marche d'un événement que la Providence a ménagé avec tant de miséricorde en ma faveur. J'ai peine moi-même à revenir de mon étonnement. Mais j'ai dessein de vous inviter à accompagner vos

(1) Cf. Ropartz, p. 48.

(2) Dans la chapelle de N.-D. d'Espérance.

messieurs et à venir être témoin de mon bonheur. Vous avez ici un gîte, et Monseigneur me charge de vous offrir l'hospitalité épiscopale. Vous occuperez l'appartement de M. Lesage (1), qui dans ce moment prêche le carême à Nantes. Vous ne doutez pas du plaisir que j'aurais à vous voir composer le *presbytère* qui doit m'imposer les mains et à vous renouveler ensuite les sentiments d'estime et d'attachement avec lesquels je suis, etc. (2) »

Il est probable que l'abbé Jean accepta cette offre gracieuse, et que son séjour sous le toit de Mgr Caffarelli fut l'origine des étroites relations qui devaient le ramener à Saint-Brieuc.

IV

Dans ce petit cercle d'hommes aimables, au milieu de ces entretiens édifiants et instructifs qui convenaient si bien à son zèle, sa santé se raffermissait. A Saint-Malo, on se promettait de lui alléger désormais la tâche et de lui interdire tout excès de travail. Le 15 mars 1806, M. de Grandclos écrivait à l'évêque de Rennes : « Les médecins croient que M. de la Mennais doit s'abstenir de tout travail fatigant jusqu'à ce que son tempérament soit formé. Vous pouvez compter qu'à son retour de Paris, il ne fera plus de nouveaux cahiers de théologie pour abréger la besogne à ses écoliers. On les fait étudier dans une des théologies d'usage dans les séminaires. Aujourd'hui c'est celle de Bailly (3). »

Pour l'associer, malgré l'absence, à la vie du cher collège, des lettres lui arrivaient de Saint-Malo, longues et fréquentes.

(1) Chanoine de Saint-Brieuc, auteur de *Mémoires* que nous citerons.

(2) Lettre inédite. — Archives des Frères.

(3) Il est probable que c'est seulement après le départ de l'abbé Jean qu'on avait introduit le manuel de Bailly comme classique au séminaire de Saint-Malo. On sait que ce manuel était rigoriste, et le jeune professeur, qui se posait dès lors en champion des doctrines liguoriennes, n'aurait sûrement pas consenti à le prendre pour thème de son enseignement.

Son plus actif correspondant était alors l'abbé Hay (1). Avant le départ de l'abbé Jean pour Paris, le jeune professeur lui adressait, à la Chesnaie, des lettres de sept pages, qui paraissaient toujours trop courtes : « Ah! mon ami, répondait M. de la Mennais, mon pauvre cœur a besoin que le vôtre vienne de temps en temps le réchauffer, le ranimer, lui rendre et la douce joie et l'aimable gaîté. Dans la solitude, on est fort tranquille, mais parfois on est un peu triste, et cela fait grand bien de lire des lettres de ceux qu'on aime, et qu'on ne peut plus entendre (2). »

Pendant son séjour à Paris, il continue d'écrire à ce jeune homme, dont la nature expansive et droite l'a définitivement conquis. Tantôt ce sont des lettres d'affaires, tantôt des réflexions sur les événements contemporains. Dans les premières, il se révèle déjà ce qu'il sera toute sa vie, doué d'une habileté prodigieuse dans le maniement des chiffres et d'une réelle aptitude à se mouvoir à travers les difficultés d'une situation compliquée. Dans les autres, sous des récits de pure actualité, on découvre toujours la préoccupation éminemment sacerdotale de l'honneur de Dieu et de la sainte Eglise; au reste, l'objet le plus constant de sa sollicitude, c'est la marche et la physionomie du collège (3).

« Je suis assez bien, écrit-il; cependant ma poitrine est encore un peu douloureuse, et je serai obligé de prendre le lait d'ânesse à mon retour. Puisque j'ai commencé

(1) M. de la Mennais écrivait aussi, de temps en temps, à un abbé Bossard, originaire de Rennes.

(2) Cf. Ropartz, p. 45.

(3) Qu'on parcoure en particulier les lignes suivantes : commérages si l'on veut, mais singulièrement relevés par l'accent de la foi : « On commence le jubilé dans le diocèse du fameux Lacombe, évêque d'Angoulême. Il a menacé de suspendre tous les prêtres qui exigeraient qu'on recommençât les confessions faites pendant la Révolution, vous devinez bien à qui. Ces pays-là ne valent pas le nôtre. Il (M. Bossard) me parle d'un curé qui a quatre-vingt mille livres de biens patrimoniaux et qui laisse son église sans tabernacle, le cimetière sans clôture, les missels même sans être reliés, et tous les linges d'une malpropreté repoussante. Dix enfers ne suffiraient pas pour punir un pareil

à me traiter, il faut tâcher de me guérir entièrement, et profiter pour cela de la belle saison. Je tâcherai néanmoins de décharger le pauvre M. Vielle, au moins d'une partie de sa besogne, car il doit être écrasé, et j'en souffre (1). »

Ce charitable désir ne devait pas se réaliser de si tôt. Au mois de juillet 1806, après cinq mois de séjour à Paris, les deux frères retournèrent à la Chesnaie, mais pour y reprendre la vie paisible que leur santé exigeait encore.

Heureusement on ne leur interdisait plus l'étude. L'abbé Jean avait rapporté de ses conversations avec MM. Emery et Duclaux des vues d'une netteté parfaite sur la situation de l'Eglise de France, les dangers qui menaçaient son indépendance et les remèdes qui convenaient à ses maux. Ses colloques avec le jeune abbé Bruté n'avaient fait qu'accroître ses ardeurs de prosélyte. Incapable de reprendre à Saint-Malo des fonctions actives qui auraient, d'ailleurs, absorbé tous ses instants, il résolut de mettre à profit ses loisirs forcés pour écrire sur les matières ecclésiastiques.

Son frère Féli lui pouvait être d'un grand secours. Formé à l'école des classiques, qu'il avait pratiqués assidûment les années précédentes, doué d'une remarquable puissance de logique et de la magnifique imagination que l'on sait, en possession d'une langue aussi pure que noble et harmonieuse, le futur écrivain avait dès lors presque tous les dons qui assurent le succès.

D'ailleurs, les études religieuses l'attiraient. Jean-Marie avait su lui inspirer une grande estime pour les penseurs du catholicisme, et il ne voyait point alors de plus bel emploi de sa vie que la défense de l'Eglise sur le terrain des sciences historiques et philosophiques.

monstre comme il mériterait de l'être. Il ne paraît dans sa paroisse que le dimanche : il en demeure à deux lieues et ne prêche jamais, quoiqu'il soit dans un pays protestant, où les instructions seraient si utiles, si nécessaires ! Mon Dieu ! quel fléau qu'un mauvais prêtre ! J'aimerais mieux perdre dix fois la vie que de penser qu'il pût en sortir un semblable de notre Saint-Malo. » — Cité par Ropartz, p. 48.

(1) Cf. Ropartz, p. 49.

Les deux frères résolurent d'entreprendre une série d'œuvres de controverse appropriées aux besoins de l'époque. La bibliothèque de la Chesnaie ne contenait plus seulement les ouvrages littéraires qu'y avait réunis M. des Saudrais; elle s'était enrichie d'un fonds théologique provenant des couvents voisins et acheté pendant la Révolution.

Du loisir, des livres, de longues conversations en tête à tête sous les futaies, le calme absolu du cabinet de travail, c'était plus qu'il n'en fallait pour exciter l'ardeur des deux frères. On se mit à l'œuvre.

CHAPITRE IV

LA CHESNAIE. — LES TRAVAUX LITTÉRAIRES.

L'Eglise de France sortait à peine de ses ruines. Le concordat lui rendait la liberté de son culte et pourvoyait à son fonctionnement essentiel, mais il la laissait privée de beaucoup d'organes qui, avant la Révolution, augmentaient sa force en multipliant son action. Plus d'ordres religieux, plus de synodes diocésains, plus d'Universités, un jeune clergé réduit à l'enseignement de séminaires improvisés, plus même de retraites ecclésiastiques ni de missions, tel était l'état d'amoindrissement infligé à l'Eglise dans un pays qui lui devait sa grandeur.

Pour comble de tristesse, l'opinion publique était complice de ce désordre. Les hommes de la Révolution vivaient toujours; ils étaient investis des principales charges de l'Etat, et le philosophisme voltairien n'avait point cessé d'inspirer leurs actes. Il fallait dénoncer à la France restée croyante ces ennemis intérieurs qui en voulaient toujours à sa foi; il fallait démasquer les manœuvres perfides qui, lentement, pendant tout le cours du dernier siècle, et sous prétexte de progrès scientifique ou humanitaire, avaient amené les bouleversements au milieu desquels le pays avait failli succomber. Il fallait surtout indiquer les moyens de rendre à l'Église une action plus que jamais nécessaire.

De ces préoccupations sortirent les *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle, et sur sa situation actuelle.*

I

C'est le premier ouvrage dû à la collaboration des deux La Mennais. Il s'ouvre par une longue dissertation historique, dans laquelle les auteurs recherchent, à travers l'histoire des sectes religieuses récentes et des doctrines philosophiques, l'origine des principes révolutionnaires. Cette origine, ils la trouvent dans la Réforme. Riches de faits bien observés, de portraits vigoureusement tracés, ces pages sont instructives et pénétrantes autant que colorées; mais le but des La Mennais n'est pas de s'en tenir au rôle d'historiens. Ils veulent remuer l'opinion, l'opinion ecclésiastique surtout, afin de faire réclamer, ou du moins accepter, les réformes désirables.

La seconde partie du livre énumère en détail ces réformes. C'est là surtout qu'il faut chercher les vues neuves et les projets hardis. Conciles provinciaux, synodes diocésains, retraites ecclésiastiques, conférences doctrinales entre prêtres, vie de communauté dans les presbytères, restauration de l'instruction cléricale par des congrégations enseignantes, évangélisation des paroisses par des missionnaires, éducation confiée à des instituts religieux d'hommes et de femmes, retour aux prescriptions du droit canonique, toutes les institutions abolies par la tourmente de 1793, et que l'effort soutenu du XIXe siècle n'a pu encore restaurer tout à fait, sont proposées et discutées par les deux La Mennais avec un sens pratique absolument remarquable.

Qu'on nous permette d'insister sur leur programme d'enseignement clérical.

« Il est bien essentiel, lit-on dans le manifeste, qu'on s'occupe de la conservation des sciences ecclésiastiques, dont l'étude ne fut jamais plus négligée et plus nécessaire. Je jette les yeux de tous côtés, et je ne vois en France qu'une seule maison où elles soient cultivées,

c'est Saint-Sulpice. Serait-il possible que l'on ne sentît pas combien il importe de former des défenseurs de la foi? A aucune époque l'Eglise n'eut à repousser des attaques plus dangereuses. Au moment où je parle, toutes les Universités protestantes sont en travail pour lui ravir la preuve si frappante des prophéties. Quelle voix s'élève pour répondre? Aucune, et, tandis que nos ennemis, s'enfonçant dans les langues orientales, en font comme un champ de bataille où ils nous défient, il ne se trouvera bientôt plus parmi nous personne en état de les y poursuivre et de les y combattre. Qu'on travaille à former des bibliothèques dans les séminaires, qu'on y établisse des dépôts littéraires semblables à ceux qui existaient autrefois dans un grand nombre de communautés. C'est le plus sûr moyen de répandre l'instruction; car, avant tout, il faut des livres pour étudier. Et qu'on se garde bien de rejeter les anciens théologiens et les scolastiques, aujourd'hui si décriés; il n'y a que l'ignorance qui méprise, et la véritable science tire parti de tout. Ces écrivains, qu'on nomme barbares, parce que leur style est sec et rebutant, sont quelquefois pleins de sens; comment, d'ailleurs, formera-t-on la chaîne de la tradition, si l'on retranche les scolastiques, qui remplissent seuls plusieurs siècles (1)? »

Quand on songe que ces lignes ont été écrites il y a quatre-vingt-dix ans, à une époque où la science du moyen âge était universellement décriée, on ne peut s'empêcher d'admirer la clairvoyance qui fit des La Mennais les devanciers de Léon XIII (2).

Les deux frères terminent leur plaidoyer pour l'enseignement ecclésiastique « en témoignant le désir qu'on ajoute aux études anciennement usitées celle de l'art oratoire. » — « Sans doute, disent-ils, il n'est pas question de faire de chacun des élèves un Bourdaloue ou un Massillon; mais il convient de leur apprendre à

(1) *Réflexions*, etc., p. 135, édition de 1819.
(2) Cf. Encyclique *Æterni patris*, 4 août 1879.

annoncer avec décence la parole de Dieu, afin que cette parole sacrée ne soit pas dans leur bouche un sujet de dérision (1). »

Ce vœu, pourtant si simple, n'est pas de tout point réalisé, même de nos jours; mais, grâce à Dieu, partout on revient, avec une sincère bonne volonté, au programme des La Mennais. Qui ne sait, en particulier, l'insistance avec laquelle on réclame, pour les jeunes clercs, une formation oratoire conforme aux besoins des esprits contemporains?

Ce qu'on veut avant tout, c'est que la parole de Dieu soit « annoncée avec décence ». Toutefois, on réprouve plus que jamais les ornements d'une rhétorique froide et compassée. La seule éloquence qui ait prise sur l'âme moderne, c'est une éloquence à la fois ardente et simple, nourrie de la doctrine des saintes lettres, faite de conviction, d'onction évangélique et de zèle pastoral. Le type de prédicateur qui répond le mieux aux aspirations de tant d'esprits inquiets, c'est le sublime missionnaire de l'Eglise primitive, l'Apôtre des Nations, saint Paul. Or, cette parole lumineuse et chaude, rayonnement d'une foi que rien n'ébranle, est précisément l'idéal des deux frères : « Ministres du Seigneur, disent-ils, vous ne triompherez point du monde avec les armes du monde. Laissez là ces discours étudiés, ces phrases sonores : que la parole de Dieu, dégagée de ces frivoles ornements qui la dégradent, sorte de votre bouche dans toute sa majesté, dans toute sa simplicité, et, si l'on veut même, dans toute sa rudesse. Est-ce donc pour flatter l'oreille que Jésus-Christ nous a donné son Evangile? La Croix, la Croix, voilà votre éloquence : elle est assez belle, puisqu'elle a persuadé les sages et les ignorants, le grec et le barbare; elle est assez forte, puisqu'elle a subjugué la terre. O Croix, Croix divine! qu'il se trouve seulement, comme autrefois, douze apôtres pour t'arborer dans l'univers, et l'univers est à tes pieds (2)! »

(1) *Op. cit.*, p. 136.
(2) *Ibid.*, p. 140.

Nous savons avec quel intérêt Jean de la Mennais avait suivi, à Paris, le rétablissement des congrégations de la sainte Vierge.

La haute estime en laquelle il tenait ces œuvres d'apostolat devait laisser des traces dans le livre des *Réflexions*. « Le bien qu'ont fait les missions, dit-il, les congrégations le conservent, et l'on ne saurait trop recommander ces pieuses associations, où la ferveur de chacun s'accroît de la ferveur de tous; où une heureuse émulation de sainteté s'établit entre les personnes de même âge et de même condition, unies par les liens d'une charité mutuelle et par une touchante communauté de prières et de bonnes œuvres; où la faiblesse trouve un appui, l'inexpérience un guide, l'inconstance un frein, et toutes les vertus des modèles (1). »

Ces observations, nous l'avons vu, ne devaient point rester lettre morte. Jean de la Mennais ne fut jamais un idéologue. Son coup d'œil était rapide et juste, et, ses plans une fois dressés, il en poursuivait l'exécution sans repos ni trêve. Les congrégations sont utiles au relèvement et au maintien de la piété, donc il en établira partout où son activité trouvera le champ libre. Et ainsi de toutes les œuvres qu'il préconise dans la deuxième partie des *Réflexions*.

C'est ce qui fait pour nous l'intérêt spécial de ce livre, et justifie cette longue analyse. Toute la vie de Jean de la Mennais est dans ce programme de réformes qu'il propose au zèle de ses confrères. Lorsque nous le verrons établir à Saint-Brieuc des retraites ecclésiastiques, organiser des missions dans toute la Bretagne, créer un institut de Frères et un autre de religieuses enseignantes destinés à l'instruction des enfants du peuple, fonder une congrégation de prêtres pour l'enseignement supérieur de la théologie et des lettres, il nous sera facile de reconnaître dans toutes ces grandes œuvres

(1) *Ibid.*, p. 140.

la réalisation de ses projets de 1807. Aucune vie n'embrassa une plus grande variété de travaux; aucune ne se déroula dans une plus admirable unité.

II

La brochure des *Réflexions*, composée à la Chesnaie pendant les loisirs forcés des deux frères, ne parut qu'en 1808. Elle n'était pas signée. Peut-être les auteurs craignaient-ils de braver les susceptibilités d'un pouvoir ombrageux, qui voyait partout des indices de rébellion et ne craignait rien tant qu'une parole libre. On avait eu soin, il est vrai, de payer le tribut obligé « au grand homme qui avait rendu à la France son bonheur ». Mais, on lisait aussi dans le mémoire que les conciles provinciaux ne sauraient inspirer de défiance raisonnable à un prince « qui n'aurait pas le *secret dessein d'envahir l'autorité spirituelle* ».

Des critiques intéressés crurent voir dans cette phrase un blâme plus ou moins voilé des entreprises de Napoléon contre Pie VII. Il n'en fallut pas davantage aux Argus du temps. Fouché, qui dirigeait la police impériale, supprima l'ouvrage. Il devait être réimprimé en 1814, et susciter alors un mouvement d'opinion favorable aux réformes demandées. On en donna une nouvelle édition en 1819. Il parut, à cette date, sous le nom de Félicité de la Mennais, et, depuis lors, on le lui a généralement attribué (1).

Ceci nous amène à rechercher la part de chacun des deux frères dans ce travail. Selon certains biographes de Féli, la rédaction est du célèbre écrivain. D'autres critiques pensent qu'il faut accorder à Jean une part prépondérante dans l'ensemble de l'œuvre.

Disons tout de suite que, parmi ces derniers, on compte

(1) M. Spuller voit dans ce travail « le vrai point de départ » de l'écrivain. — (*Lamennais, Étude d'histoire politique et religieuse*, p. 47).

une foule de contemporains tout à fait à portée d'être bien renseignés (1). L'examen du texte incline d'ailleurs, à conclure dans le même sens.

La première partie de l'ouvrage, purement historique et philosophique, porte manifestement la marque de Féli (2).

Style très travaillé, mais d'un mouvement trop uniforme, périodes harmonieuses, un peu déclamatoires, et qui sentent trop l'école de Rousseau, abus du trait et de l'antithèse, qui nuit à la gravité et même à l'exactitude, tout, jusqu'à cette tendance à l'invective qu'on voit poindre çà et là, décèle la plume du futur pamphlétaire.

La seconde partie, au contraire, porte la trace du génie à la fois hardi et pratique de Jean. C'est d'elle surtout qu'on peut dire, avec M. Emery « qu'on voit bien qu'elle a été écrite par un ecclésiastique ». Comment Féli, alors simple laïque, dont la foi s'était réveillée depuis trois ans à peine, et qui, par suite, connaissait très imparfaitement les choses de l'Eglise, aurait-il conçu ces projets aussi féconds qu'originaux sur la réorganisation du clergé de France? Où aurait-il pris surtout l'accent sacerdotal qui vibre dans ces pages?

Qu'il ait, de temps à autre, prêté à certaines idées de son aîné l'éclat et la vigueur de son style, la chose est probable; c'est bien lui qu'on reconnaît, en particulier, dans l'âpreté avec laquelle, vers la fin, sont relevées

(1) Mentionnons d'abord une lettre de M. Emery, qui, après avoir déclaré l'ouvrage « très bien écrit et plein de bonnes vues », ajoute : « On voit bien que l'auteur est un ecclésiastique. » Evidemment, il attribuait les *Réflexions* à Jean-Marie.

Tel paraît avoir été aussi le sentiment de l'abbé Bruté, qui devait être mieux informé que personne. Il venait d'être nommé professeur au grand séminaire de Rennes (1808), où l'avait appelé Mgr Enoch. Le faible prélat ne goûtait guère, on le conçoit, les hardiesses de la brochure; il n'en connaissait pas l'auteur avec certitude; mais il l'attribuait, comme tout son entourage, à « M. de la Mennais aîné ».

(2) C'est sans doute parce que, dans son humilité, l'abbé Jean jugeait cette partie la plus importante, qu'il écrivait à M. Bruté : « Soyez un homme discret et ne nous nommez à personne. Féli qui, comme je vous l'ai dit, a dans tout ceci la principale part, se joint à moi pour vous recommander le silence et ne veut point absolument être connu. Laissez-nous dans nos chères ténèbres, etc. » — Cité par Ropartz, p. 63.

certaines complaisances du clergé; mais, encore une fois, toutes les idées mères — ce magnifique programme que l'abbé Jean s'appliquera à réaliser jusqu'à la fin de sa vie, — appartiennent en propre au jeune prêtre.

Le livre, nous l'avons dit, ne put point paraître tout à fait à son heure. Néanmoins, en 1814, les abus qu'il dénonçait étaient encore assez actuels pour lui assurer un vrai succès. Le retentissement fut considérable.

L'opuscule touchait à trop de matières délicates pour obtenir l'approbation universelle. Parmi les critiques qui accueillirent la démarche un peu provocante des deux frères, une dut être particulièrement sensible à l'abbé Jean. Mgr de Pressigny, alors ambassadeur de France à Rome, lui écrivit : « Un de vos ouvrages, que je n'ai lu qu'ici, quoiqu'il ait fait de l'éclat à Paris, m'a prouvé que vous aviez l'esprit trop tranchant et le style quelquefois amer... Vous blâmez vos supérieurs, vos juges. Qui êtes-vous, pour dire à des évêques : « Ils ont été « entraînés au delà des bornes dans lesquelles les vrais « principes leur prescrivaient de se renfermer? » Dieu vous a-t-il donné une mission pour faire la leçon à ceux qu'il a revêtus de son autorité pour enseigner les peuples? Qui vous a donné le droit de déterminer les principes qu'ils devaient suivre? »

C'était d'autant plus dur pour le pauvre Jean, que le prélat visait évidemment des passages dont il n'était pas l'auteur.

Féli, se sentant personnellement mis en cause, regimba sous le blâme. Il écrivit alors à son frère : « Mgr de Pressigny a trouvé qu'on parlait d'une manière trop décisive des anciens évêques dans les *Réflexions*... Si l'auteur fait une nouvelle édition, il en dira dix fois plus (1). » C'était sa manière de répondre aux observations critiques. Sa menace resta, d'ailleurs, sans effet.

Pour se distraire de ces austères travaux, l'abbé Jean entretenait toujours avec ses amis anciens et nouveaux

(1) Blaize, *Œuvres inédites*, etc., t. I, p. 288.

une active correspondance. Aucun délassement ne valait pour lui une lettre de Rennes ou de Saint-Malo.

L'abbé Bruté venait d'être appelé au grand séminaire de Rennes comme professeur de théologie. Préoccupé des mêmes intérêts, livré aux mêmes études que l'abbé Jean, il était devenu son collaborateur assidu.

Quant au jeune abbé Hay, il s'était fait l'humble disciple de son ami. Il ne prêchait jamais, ni au collège, ni à la cathédrale de Saint-Malo, sans lui avoir soumis son sermon. Parfois les réponses étaient gaies, spirituelles, légèrement malicieuses. Plus souvent, elles contenaient des conseils d'une justesse et d'une maturité précoces, que n'auraient point désavoués les meilleurs maîtres (1).

La préoccupation du style, que l'abbé Jean recommandait à son jeune ami, il la portait alors lui-même dans presque tous ses écrits. Si, plus tard, accablé par les multiples soucis d'une vie extraordinairement active, il dut sacrifier parfois l'agrément de la forme à la rapidité de la composition, il n'en resta pas moins, à ses heures, écrivain de mérite. Le lecteur a déjà pu s'en convaincre en lisant certaines pages des *Réflexions*. Il allait en donner une nouvelle preuve en publiant, toujours de concert avec Féli, la traduction d'un petit ouvrage de piété digne, à son avis, d'être plus connu.

(1) On en jugera par les lignes suivantes :

« La seule chose que je vous recommande, c'est de bien soigner votre style, de dire toujours ce que vous voulez dire avec le moins de mots possible, et de ne jamais en employer un qui ne soit le mot propre, qui ne soit nécessaire et qu'on ne puisse retrancher sans couper dans le vif. Lisez, relisez sans cesse nos bons modèles, Bossuet, Massillon, Bourdaloue. Vous sentez mieux que personne le mérite du premier, mais, je vous en prie, ne négligez pas les deux autres. Quelle élégance dans Massillon! Quelle élocution enchanteresse! C'est le Racine de la prose. On ne saurait trop admirer dans Bourdaloue cette dialectique forte et pressante, cette fermeté imposante et progressive qui, comme on l'a fort bien observé, donne à son éloquence l'impénétrable solidité et l'impulsion irrésistible d'une colonne guerrière qui s'avance à pas lents, mais dont l'ordre et le poids annoncent que devant elle tout va ployer. Voilà nos maîtres; ne nous lassons pas d'étudier leurs ouvrages, et, si nous ne pouvons pas nous élever à la hauteur où ils sont parvenus, tâchons du moins de les suivre de loin, et ne négligeons rien pour réparer les torts de cette foule d'orateurs médiocres qui, faute de travail et de moyens, laissent avilir dans leur bouche la majesté des oracles sacrés. » — Cité par Ropartz, p. 59.

III

L'opuscule en question est un traité de la vie spirituelle composé au XVI[e] siècle par un jeune abbé bénédictin, Louis de Blois.

La physionomie de l'auteur est des plus attachantes. Né en 1506, au château de Châtillon, dans le pays liégeois, d'une famille princière, le futur moine brille d'abord à la cour de Charles-Quint. A quatorze ans, il quitte le monde pour s'ensevelir dans l'abbaye de Liessies. Dix ans après — lorsqu'il a atteint vingt-quatre ans — le suffrage des moines lui confie la crosse abbatiale, tant la sagesse a devancé chez lui les années. Devenu abbé, il établit, avec force et suavité, la réforme dans son monastère, et y fait fleurir science et vertu. Quand Philippe II d'Espagne, l'austère monarque, se sent mourir, il mande auprès de lui, pour bénir son agonie, le jeune abbé qu'il a connu à la cour de son père.

Cette figure à la fois douce et forte attira les La Mennais, et ils se mirent à traduire avec amour le *Speculum religiosorum* (1). « Nous ne connaissons aucun autre ouvrage, disait Féli dans sa préface, sans excepter même l'*Imitation de Jésus-Christ*, si supérieure à d'autres égards, qui réunisse au même degré la douceur, la tendresse, la vivacité du sentiment et la naïveté de l'expression. » — « J'espère, écrivait de son côté l'abbé Jean, que vous serez content de Louis de Blois. Il est si pieux! si saint! Il parle du bon Dieu avec un amour si vif, avec une onction si pénétrante (2)! »

De fait, il est impossible de lire l'opuscule de l'abbé de Liessies sans penser au sublime inconnu qui a écrit

(1) Dans une lettre adressée, le 1[er] mai 1809, à l'abbé Bruté, Félicité de la Mennais présente constamment le *Guide spirituel* (ou *Miroir des âmes religieuses*) comme un travail exécuté en collaboration avec son frère. Parlant de la préface, qui pourtant porte bien sa marque personnelle, il s'exprime ainsi : « Si nous étions à refaire la préface, peut-être ferions nous un peu moins généreusement les honneurs d'A-Kempis, etc. » — *Lettres inédites, etc., à Mgr Bruté* p. 58.

(2) Lettre à l'abbé Bruté. *Ibid.*, p. 51.

l'*Imitation*. Ces deux livres ne sont pas seulement éclos sur le même sol, au souffle du même mysticisme qui, sous le ciel brumeux des Pays-Bas, s'épanouit, du quatorzième au seizième siècle, en prodiges de sainteté et de doctrine, ils ont été conçus et écrits par deux esprits de même famille. Aussi avec quel charme, dans cette solitude de la Chesnaie, qui rappelait si bien alors les solitudes monastiques, on lisait ces admirables pages, qui sont à l'âme fatiguée comme un baume et un rafraîchissement!

La traduction parut sous le titre de *Guide Spirituel ou Miroir des âmes religieuses*. Ce petit livre répondait à un besoin. Les fidèles n'avaient guère alors d'autres manuels de piété que les traités écrits au dix-huitième siècle. Or, ces traités étaient mortellement ennuyeux. Le jansénisme y avait insinué ses doctrines, et tout, dans cette spiritualité désespérément sèche, comprimait au lieu de dilater. Ici, rien de semblable. Une piété douce, éminemment humaine, remplissait ces pages qui rappelaient l'onction de l'Evangile. Aujourd'hui encore, après tant de publications ascétiques, de valeur si inégale, qui ont rempli notre siècle, le *Guide Spirituel* garde toute l'estime des directeurs éclairés. S'il n'est pas plus connu, c'est qu'il a été noyé sous l'avalanche de petits livres qui ont envahi depuis longtemps le marché de la librairie pieuse. Il mériterait assurément une réédition.

Lorsqu'il parut en 1809, il obtint un vif succès. Saint-Sulpice, en particulier, applaudit chaleureusement. M. Duclaux écrivait alors à l'abbé Jean : « On m'a remis, de votre part, l'ouvrage du vénérable abbé de Liesse (1). Je l'ai lu tout entier; j'en suis très content; il n'appartient qu'aux saints d'écrire ainsi. Je vous remercie d'un si beau présent. Ce livre est digne de vous et de M. votre frère (2) ».

(1) M. Duclaux écrit toujours *Liesse* au lieu de *Liessies*, qui est le véritable nom de l'abbaye.

(2) Cité par E. Herpin. *L'abbé Jean-Marie de la Mennais. — Ses grandes idées et ses grandes œuvres*, p. 73.

Le pieux abbé Teysseyre exprimait ainsi son impression : « J'ai eu tout récemment l'occasion de lire le *Guide Spirituel* avec une âme chérie de Dieu, mais violemment éprouvée, qui a retiré, ainsi que moi, de cette

La première édition ne portait pas de nom d'auteur. Plus tard, l'opuscule fut signé du seul nom de Félicité de la Mennais, et c'est une des raisons qui le lui ont fait attribuer exclusivement. Nous savons déjà que ce fait ne saurait suffire à baser une conviction. L'humilité de Jean le portait dès lors à s'effacer devant ce frère dont il était fier, et nous le verrons plus d'une fois encore lui céder l'honneur de ses travaux les plus personnels et les plus dignes d'estime.

IV

Nous arrivons à l'œuvre capitale des deux frères.

La *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques* ne fut publiée qu'en 1814, mais les études préliminaires à ce grand travail furent certainement entreprises pendant le séjour des auteurs à la Chesnaie. C'est ce qui nous amène à l'étudier dès maintenant (1).

Un mot d'abord sur la genèse de ce maître livre. Nous sommes en 1807. Après les quelques mois d'apaisement qui ont suivi le concordat, l'ère de la persécution religieuse semble se rouvrir. A peine sacré par Pie VII, Napoléon a sollicité, contre tout droit, le Saint-Père de dissoudre le mariage contracté à Baltimore par Jérôme

lecture beaucoup de lumière et de consolation. Ce livre n'est pas assez connu. Il y règne une onction et une douceur inimitables. Je vous dirai cependant franchement que je soupçonne le traducteur de l'avoir beaucoup embelli. Il me semble que nos bons aïeux n'avaient pas tant d'esprit et de délicatesse dans la pensée et l'expression. » (Cité par E. Herpin, p. 73).

Pour M. Teysseyre, on le voit, Jean était l'unique traducteur. M. Bruté était mieux renseigné ; il attribuait le travail aux deux frères.

(1) Si l'on en croit l'abbé Rohrbacher (*a*), la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques* fut commencée, quant au travail de composition, en 1808, et terminée seulement en 1813. Une lettre adressée, en 1846, à M. Faillon, de Saint-Sulpice, par l'abbé Jean de la Mennais, assigne à ce travail une date postérieure. Il rappelle un voyage qu'il fit à Issy, en 1809, avec l'abbé Bruté, et il ajoute : « M. Emery avait désiré que nous fissions l'un et l'autre des études sur l'histoire des refus de bulles. Je m'en occupai, et je commençai peu après à recueillir les matériaux qui ont servi à composer l'ouvrage de la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, publié en 1814. »

(*a*) *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, tome XIV, p. 600.

Bonaparte, en 1803. Sur le refus du pape, une brutale violation du droit des gens a fait tomber la ville d'Ancône entre les mains des troupes françaises.

Bientôt Napoléon a exprimé la prétention que le Souverain Pontife eût à regarder tous les ennemis de la France comme les siens propres, et à chasser des Etats de l'Eglise Russes, Anglais et Suédois.

Quand, en 1806, se fondant sur le droit de suzeraineté que le Saint-Siège possédait depuis si longtemps sur le royaume des Deux-Siciles, Pie VII a refusé de reconnaître Joseph Bonaparte comme roi de Naples, il a été menacé de perdre sa principauté. De fait, les Français entreront dans Rome à la Chandeleur de 1808. Deux mois après, plusieurs provinces pontificales, et, en 1809, tous les Etats de l'Eglise, seront réunis à l'empire français et incorporés au royaume d'Italie.

En présence de pareils abus de la force, quelle est l'attitude de l'épiscopat concordataire ? A part quelques exceptions, il baisse la tête, terrorisé par le despote.

Pendant que ces graves événements se déroulent en Italie, Jean et Félicité de la Mennais parcourent à pied, plus souvent à cheval, les chemins creux qui avoisinent la Chesnaie.

Ils s'entretiennent des maux de l'Eglise, des efforts que font Napoléon et les évêques de cour pour affaiblir l'autorité du pape. Ils savent qu'on n'a pas tout à fait renoncé aux principes qui ont servi de base à la constitution civile du clergé, puisque dix prélats constitutionnels ont été introduits, par la volonté expresse de l'empereur, dans le nouvel épiscopat.

Ils connaissent les maximes qu'on débite de divers côtés pour justifier les pires empiètements, et ils se disent l'un à l'autre, comme d'inspiration : « Telle ne peut pas être la tradition de l'Eglise ; il faut chercher dans les conciles et chez les Pères ! (1) »

(1) Comme tous ses contemporains, l'abbé Jean avait, dans sa première jeunesse, subi l'influence des préjugés contraires à l'autorité du Saint-Siège (voir *Tradition*, etc., Introduction, p. XIX). Converti à d'autres idées par les derniers mandements de Mgr de Pressigny, il s'attacha pour jamais aux doctrines ultramontaines à la suite de ses recherches d'alors.

De retour à la maison, ils consultent les livres. Il se trouve qu'ils ont bien deviné, et que, depuis deux siècles, les Jansénistes et autres sectaires ont prodigieusement altéré les faits et les doctrines.

Un point de discipline les préoccupe particulièrement, c'est le pouvoir d'instituer les évêques, attribué au métropolitain par la législation révolutionnaire. On dirait qu'ils prévoient le retour à cette législation, retour qui sera tenté, en effet, dans trois ans, par le César des *Articles organiques*.

L'abbé Jean a sur ce point des idées très nettes, et il les exprime à son ami Bruté avec la vigueur que donne une science sûre d'elle-même : « De qui un métropolitain tiendrait-il aujourd'hui le pouvoir d'instituer ses suffragants ? Les anciens canons ont été abolis par l'autorité ecclésiastique, et seule elle peut leur rendre leur première vigueur. Le prince n'a aucun droit sur les choses purement spirituelles, comme plusieurs fois il l'a reconnu lui-même. Donc un archevêque qui prétendrait donner la mission à ses suffragants agirait sans titre, et cet acte serait radicalement nul, évidemment schismatique (1). » C'est une solution catégorique donnée, par anticipation, au problème qui se posera, en 1811, devant les évêques réunis en concile par Napoléon.

Persuadés qu'à bref délai leurs études recevront des événements un caractère d'actualité, les deux frères rédigent leurs découvertes, mais ils en cachent soigneusement les feuillets, de peur que la police de Bonaparte ne vienne mettre la main dessus. « Je suis effrayé, écrit Jean-Marie à l'abbé Bruté, je suis effrayé des notes que je rassemble et des faits que je recueille. Cependant je ne suis pas encore à moitié de mon travail. De votre côté, cherchez et envoyez-moi tout ce que vous avez d'intéressant (2). »

Ces recherches exigeaient, de leur part, des prodiges de courage. Pour mener à bien une œuvre historique, il faut autre chose que le recueillement d'une campagne

(1) *Lettres inédites*, etc. p. 2.

(2) Lettre inédite.

solitaire, même avec le secours d'une bibliothèque passablement garnie. Nulle entreprise n'exige plus de voyages et de démarches de toutes sortes.

Heureusement, les deux La Mennais avaient à Paris de nombreux et savants amis. Pendant les derniers mois de son séjour à Saint-Sulpice, l'abbé Bruté s'était déjà employé à leur procurer des livres rares et à consulter pour eux les dépôts publics de la capitale.

Soutenu par les encouragements de M. Emery, l'abbé Jean résolut de réunir dans un ouvrage de longue haleine, aussi documenté que possible, les témoignages qu'il avait recueillis, de concert avec Féli, sur l'intervention papale dans l'institution des évêques, au cours des siècles.

Avant même que ses notes fussent complètes, le jeune professeur du séminaire de Rennes lui en demanda communication, afin de les mettre sous les yeux de Mgr Enoch. Le concile de 1811 allait s'ouvrir, et il importait, au dire de l'abbé Bruté, de former au prélat une conviction. « Envoyez-lui copie de vos notes sur l'institution des évêques, écrivait-il à son ami. Plus je les relis, plus je les trouve précieuses. Monseigneur a une obligation grave d'étudier ces matières, si le concile doit se réunir, et il importe qu'il en soit averti (1). »

Bientôt l'abbé Jean eut la joie de voir ses idées prendre corps et ses notes se coordonner en chapitres, d'après un plan régulier. Il écrivait, le 8 juin 1812, à l'abbé Bruté : « Les petites notes que vous avez vues avant votre départ, croissant et grossissant tous les jours, sont devenues ou deviendront bientôt trois volumes in-8° (2). »

Deux ans plus tard, le 27 avril 1814, c'est le soupir de soulagement de l'ouvrier qui vient d'achever sa tâche : « Mon cher ami, écrit-il au jeune sulpicien, nous allons faire paraître l'ouvrage dont nous vous avons parlé plusieurs fois dans nos lettres, en termes ambigus.

(1) Lettre inédite. — Archives des Frères.

(2) *Lettres inédites*, etc. p. 83.

Rien de moins ambigu cependant, quant à la doctrine. Les droits du Saint-Siège y sont établis avec une franchise que quelques-uns trouveront peut-être excessive. Mais nous avons cru que la vérité était assez vieille pour lui ôter ses langes; tant pis pour ceux qui voudraient encore la faire marcher avec des lisières, ou entourer sa tête de bourrelets. Les gallicans crieront, mais on criera plus haut qu'eux. Notre livre a pour titre : *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques.* Il formera trois volumes in-8°, de 5 à 600 pages. Dans une introduction assez longue, on montre l'universalité de la puissance du pape : on a même le front de reconnaître son infaillibilité (1). »

V

La fierté que révèlent ces lignes était des plus légitimes. Les deux La Mennais, privés de toutes les facilités prodiguées à nos travailleurs modernes, avaient mené à bien un travail de haute érudition. De plus, en affirmant les droits du pape en face du tout-puissant empereur, ils avaient accompli un grand acte de courage. Il y avait bien un certain mérite aussi à braver l'opinion, en proclamant l'infaillibilité pontificale soixante ans avant le concile du Vatican, cinq ans avant la publication du *Pape*, de Joseph de Maistre.

Sans hésitation, dès les premières pages, ils prennent position en faveur de cette doctrine que, depuis des siècles, les préjugés gallicans ont obscurcie, au point de la faire méconnaître universellement.

Tel était l'état des esprits, que, tout en combattant l'erreur, il importait de ne la pas heurter de front. La *Tradition* excelle à instruire, sans jamais blesser : « On n'est pas hérétique, y est-il dit, pour ne point admettre l'infaillibilité personnelle du pape, l'Eglise n'ayant pas formellement prononcé sur cette question : mais serait-il

(1) *Lettres inédites, etc. à Mgr Bruté*, p. 84.

permis d'en dire autant de l'indéfectibilité du Saint-Siège? Au moins est-ce fort douteux, et ce qui ne l'est pas, c'est qu'on ne la pourrait nier sans encourir les plus graves censures. Or, ces deux opinions ne diffèrent que dans les mots. Une logique rigoureuse conduit inévitablement de la seconde à la première (1). »

Ce langage modéré, cette affirmation discrète diffèrent notablement, on en conviendra, du ton passionné que, plus tard, Féli portera dans toutes ses controverses. C'est la plume de Jean qui se trahit dans ces lignes, comme elle se trahira dans mille endroits du livre. Mais n'anticipons pas. Il nous faut, d'ailleurs, donner une idée sommaire de ce grand travail.

Après une introduction très doctrinale, et qui est, à elle seule, un modèle de discussion théologique, les auteurs établissent, par l'autorité de l'Evangile et de la Tradition, que la juridiction spirituelle a été donnée immédiatement à Pierre seul, pour la communiquer aux autres pasteurs (2).

La première partie de l'ouvrage déroule l'histoire des patriarcats, tous institués par l'autorité de saint Pierre, et dont les privilèges, parmi lesquels on compte le pouvoir de confirmer les évêques, n'ont été qu'une émanation de la principauté du Siège apostolique.

La seconde et la troisième partie sont consacrées à montrer, par une série non interrompue de faits et de témoignages, que la doctrine de l'Eglise d'Occident n'a jamais différé sur ce point de celle des Eglises orientales. L'histoire des conciles de Constance et de Bâle, aussi bien que l'histoire du concile de Trente, établit que jamais, pas plus en France qu'ailleurs, on n'a mis en doute le droit des Pontifes romains sur la confirmation des évêques, droit que l'Eglise gallicane s'est plu à proclamer jusque

(1) *Tradition de l'Eglise*, etc. Introduction, p. v.

(2) Il est bon de remarquer qu'il existe une controverse entre les théologiens sur le mode originel de collation de la puissance spirituelle aux évêques. Nous nous bornons, bien entendu, à indiquer le contenu de l'ouvrage des La Mennais, sans prendre parti pour ou contre les thèses qui y sont soutenues.

dans les derniers siècles, avec une fermeté et une constance aussi honorable pour elle que désespérante pour les novateurs. Ces novateurs, la *Tradition* les réfute vigoureusement, depuis l'apostat Marc-Antoine de Dominis et Richer, jusqu'à Van Espen, Ellies Dupin et Tabaraud.

Au terme des discussions souvent arides qui remplissent ces trois volumes, l'âme des deux frères éclate en un cri de foi aux prérogatives de Pierre, suivi d'une plainte éloquente sur le sort imposé momentanément à son dernier successeur. Nous citons cette page, pour donner une idée des agréments littéraires qui, çà et là, corrigent la sécheresse de cette longue dissertation, et aussi pour montrer avec quelle énergie, au milieu du silence de tous, ces voix intrépides s'élevèrent contre le despotisme :

« O vous qui dirigez aujourd'hui cette barque sainte agitée par tant d'orages, vous pouvez paraître sans crainte devant le Pontife suprême qui vous en a confié le soin. Vous n'aurez à rougir d'aucune lâcheté ni à gémir d'aucune faiblesse. Disciple et successeur de Pierre, il vous regarde du haut des cieux, et se réjouit de vos combats et de vos triomphes aux pieds de Celui qui en sera la récompense. Déjà votre rang est marqué dans la glorieuse hiérarchie des confesseurs et des martyrs. Encore une fois, ne craignez point. « Etendez vos mains » appesanties par l'âge et flétries par les chaînes ; « laissez-vous ceindre « par un plus jeune que vous, qui vous conduira « dans votre vieillesse où vous ne voulez point aller (1) » ; sanctifiez les cachots par votre présence, et, s'il le faut, consacrez de votre sang l'échafaud même : votre trône, c'est la croix !

« Pour nous, obscurs chrétiens, que la Providence n'appelle point à donner au monde ces mémorables exemples de fermeté et de constance, nous lèverons les yeux au ciel, et, dans l'inconsolable affliction de notre cœur, nous dirons : Dieu tout-puissant, voyez les souffrances de votre Epouse !

(1) S. Jean, XXI, 18.

Voyez les épreuves et les angoisses du premier pasteur ! Daignez les adoucir par votre onction et les abréger dans votre bonté ! Au milieu de cette noire tempête, la foi d'un grand nombre chancelle, l'espérance se flétrit et s'éteint : encore quelques moments, et les élus mêmes seront séduits. Ecoutez l'impie, qui nous demande avec dérision : Où est votre Dieu? où sont les promesses dont vous vous flattiez? — Seigneur ne le ferez-vous point taire? Une effroyable apostasie nous menace ; l'univers est en attente ; il hésite entre vous et l'affreuse idole de l'athéisme ; l'enfer même commence à douter si ses portes ne prévaudront point. Grand Dieu, signalez de nouveau votre droite. Que les flots de votre colère longtemps retenus se débordent sur vos ennemis et les engloutissent ; que la mer rejette de son sein leurs dépouilles impures, et, comme les Israélites miraculeusement sauvés, nous chanterons sur ses bords l'hymne de la délivrance (1). »

VI

Un livre qui se terminait par une telle apostrophe n'avait guère chance de circuler librement sous les yeux de la police impériale. C'est ce qui explique pourquoi les auteurs le gardèrent manuscrit jusqu'en 1814. A cette époque, ils le publièrent « comme une réparation du silence que la postérité mal instruite reprocherait peut-être au clergé français, et comme une leçon pour les despotes futurs, qui s'imagineraient pouvoir étouffer la vérité avec des décrets, des espions et des cachots (2). »

Mais l'heure était passée. L'ouvrage n'obtint qu'un succès d'estime. Les deux frères s'étaient attendus à de vives attaques de la part des gallicans et même de Saint-Sulpice. Ils étaient prêts à la riposte et jouissaient déjà du retentissement que la polémique donnerait à leurs idées.

(1) *Tradition de l'Eglise*, etc., t. III, p. 409 et suiv. — Le tome II (p. 256) contient une page beaucoup plus hardie encore contre l'asservissement des consciences tenté par Napoléon.

(2) *Ibid.* Avertissement.

Les attaques ne vinrent pas; la polémique fut réservée et discrète.

Toutefois un événement imprévu fut sur le point de rendre au livre une actualité qui lui eût assuré une large diffusion. Quelques mois après la publication de la *Tradition*, Napoléon rentrait de l'île d'Elbe. L'Eglise n'allait-elle pas retomber sous le joug?

Quand la nouvelle se répandit que l'aigle impériale volait de clocher en clocher, du golfe Juan sur Paris, Félicité de la Mennais prit peur, et il passa le détroit pour se réfugier en Angleterre. « Mon départ, sous plusieurs rapports, écrivait-il de Londres, le 25 avril 1815, est un gage de sûreté pour Jean, et c'est ce qui m'a décidé. Cela lui donne le moyen de désavouer la *Tradition*, qui est en effet mon ouvrage, l'ayant fait en entier sur les textes qu'il a recueillis (1). »

Cette dernière phrase, à l'entendre rigoureusement, semble réduire l'abbé Jean au rôle de chercheur. Reste à savoir s'il faut la prendre à la lettre. M. l'abbé Houet, le dernier disciple de la Chesnaie, mort en 1890, avait connu intimement les deux frères. Or, il affirmait qu'on avait eu tort d'interpréter ces quelques lignes dans un sens absolument littéral : « M. Ropartz (2), disait-il, n'a pas compris que cette *fuite* (à Londres) avait été concertée, de même que la responsabilité de la *Tradition*, dont Féli se déclara l'auteur. » Selon lui, le fugitif avait voulu, avant tout, assurer la tranquillité de son aîné.

Que Féli ait écrit une notable partie de l'Introduction; que les pages à effet semées dans le corps de l'ouvrage soient son œuvre, il n'est guère possible d'en douter. De plus, il a certainement pris part au travail d'érudition proprement dit (3), dans une mesure difficile à déterminer. Malgré tout, nous restons convaincu que la

(1) *Lettres inédites*, etc., p. 95.

(2) Le biographe que nous avons souvent cité.

(3) Ce fait est clairement établi par certains passages de deux lettres écrites par lui à son frère, en 1810. — Cf. Blaize, *Œuvres inédites*, etc., t. I, p. 84.

meilleure part de l'œuvre appartient à l'abbé Jean (1). Où Féli aurait-il pris, quatre ans seulement après sa conversion, les connaissances dogmatiques que suppose un pareil travail?

Mais c'est surtout le style de ces trois volumes qu'il importe de remarquer. Ecrits avec mesure, sans aigreur, presque toujours sans passion, ils ne rappellent en rien la manière de Féli.

Ainsi, d'ailleurs, en jugèrent les contemporains, parmi lesquels il nous suffira de nommer M. Boyer, de Saint-Sulpice (2), et un ancien magistrat fort connu sous la Restauration comme publiciste gallican et janséniste, M. Silvy (3).

(1) Nous avons sur ce point le témoignage même de Jean. Voici ce qu'il écrivait à l'abbé Bruté, le 18 juin 1815 : « J'ai besoin de vos conseils, particulièrement pour mes études. Depuis plusieurs mois, je les ai en quelque sorte abandonnées; mais peut-être ranimerez-vous mon ardeur presque éteinte. Si l'ouvrage dont vous avez lu quelques pages est utile à l'Eglise, c'est vous, au fond, qui en avez le mérite, car vous savez quelle main dirigea mes premiers pas dans la carrière que j'ai parcourue. Plusieurs fois, épuisé de fatigue, j'ai été sur le point de m'arrêter en route et de m'endormir, comme ces voyageurs qu'un froid mortel saisit au milieu des neiges; mais enfin, la main de Dieu m'a relevé, poussé, soutenu, et les deux frères, s'appuyant l'un sur l'autre, sont arrivés, tant bien que mal, au but qu'ils se proposaient d'atteindre. » (*Lettres inédites, etc., à Mgr Bruté*, p. 99.

Ce langage est assez clair. L'abbé Jean présente l'œuvre comme sienne, sans toutefois refuser à Féli la part de travail qui lui revient légitimement.

(2) Au témoignage du cardinal Wiseman, « ce travail pratique était si bien le fruit de sérieuses lectures et de l'étude, plutôt que la conception rapide du génie, qu'on l'attribua au digne abbé Jean de la Mennais plutôt qu'à son frère Féli. » — *Les quatre derniers papes*, p. 170.

M. Boyer écrivait à l'abbé Bruté, le 17 août 1815 : « Je veux pourtant lire ce bel ouvrage. L'idée en est magnifique. M. de la Mennais est un prodige dans l'Eglise en nos temps; c'est un jeune homme qui ira très loin. » — Lettre inédite — Archives des Frères.

(3) Dans une brochure publiée en 1818, sous ce titre : *Avis importants sur les nouveaux écrits des modernes ultramontains et des apologistes d'une société renaissante*, M. Silvy disait : « Déjà voici la quatrième année que, du fond de la Basse-Bretagne, un vicaire général a élevé la voix *(a)*.

« Le premier, il a dirigé ses traits contre la doctrine gallicane dans trois volumes qu'il a mis en lumière, et qui ont pour titre : *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, etc. »

On pourrait ajouter à ces témoignages celui de M. Forgues, l'éditeur testamentaire des *Œuvres posthumes* de Félicité : « On doit supposer, dit-il, que Féli ne se regardait pas comme le principal auteur de ce livre », et il appuie son opinion sur ce fait, que la *Tradition* ne figura jamais dans la collection des *Œuvres complètes* de l'écrivain.

(a) En 1818, l'abbé Jean était, en effet, vicaire général.

La Tradition de l'Église sur l'institution des évêques, dont le succès, au commencement du siècle, fut contrarié par les circonstances, est restée en faveur, jusqu'à ces derniers temps, auprès d'ecclésiastiques de grand mérite, comme Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, et dom Guéranger, abbé de Solesmes (1).

VII

Un instant, l'abbé Jean eut l'idée de vulgariser parmi les jeunes clercs des opinions qu'il estimait essentielles à la saine éducation du clergé.

Dans presque tous les séminaires, l'enseignement de l'histoire ecclésiastique était entaché d'erreurs gallicanes et de préjugés joséphistes.

L'auteur en vogue était le « judicieux » Fleury. Sans admettre l'appréciation excessive de Félicité, qui trouvait dans les œuvres de cet historien « on ne sait combien de faussetés, d'exagérations et de réticences, » l'abbé Jean pensait qu'il y avait lieu de le rectifier sur bien des points, ou du moins de le compléter. Il avait d'abord songé à donner une nouvelle édition très fidèle des discours de Fleury sur l'histoire ecclésiastique. Des notes auraient accompagné le texte pour corriger les erreurs gallicanes de l'auteur. Ce projet n'eut pas de suite, mais le jeune prêtre, que les vastes desseins n'effrayaient point, en vint

(1) En 1855, dom Guéranger et le vénérable fondateur des Frères étaient entrés en pourparlers pour une nouvelle édition de cet ouvrage.

Plus tard, à l'époque du concile du Vatican, le grand travail des La Mennais fut imité heureusement, pour la défense de l'infaillibilité pontificale, par Mgr de la Tour d'Auvergne, dans un de ses plus remarquables mandements.

En 1870, dans les discussions préparatoires au concile, le docte abbé de Solesmes opposa l'autorité de ce livre aux conclusions de Mgr Maret, évêque de Sura. « Si les patriarches, dit-il, donnaient l'institution canonique aux évêques de leur ressort, c'était à la condition de l'avoir eux-mêmes reçue du pape en montant sur leurs sièges. Monseigneur de Sura en trouvera les preuves dans le savant ouvrage de M. Jean de la Mennais, intitulé : *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, monument d'érudition et aussi de courage sacerdotal, qui se rapporte à l'époque du premier empire (*a*). »

L'érudition contemporaine compléterait assurément quelques pages de ce livre; elle en retrancherait bien peu.

(*a*) *De la monarchie pontificale*, p. 90.

à concevoir le plan d'une nouvelle *Histoire ecclésiastique*.

C'est dans cette vue que, tout d'abord, les deux frères entassèrent à la Chesnaie notes et documents sur toutes les époques de la vie de l'Eglise. Lorsque les événements les obligèrent à circonscrire le champ de leurs recherches, ils remirent à plus tard cette grande œuvre, sans y renoncer absolument. De fait, ils ne purent ni l'un ni l'autre la conduire à bonne fin; mais leur initiative ne resta pas inféconde. Deux de leurs disciples, MM. Rohrbacher et Blanc, ont repris le travail à peine ébauché, et de leur plume sont sortis deux ouvrages d'inégale étendue et d'inégal mérite, qui, malgré des lacunes inévitables, ont contribué pour une large part à propager en France les doctrines romaines (1).

La *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques* restera le meilleur titre littéraire de l'abbé Jean de la Mennais, et le témoignage éloquent de ce qu'il aurait pu faire dans le domaine de l'apologétique et de l'histoire, si les œuvres extérieures de zèle ne l'avaient repris trop tôt, pour l'absorber jusqu'à la fin.

Avant même que sa santé fût rétablie, il avait dû repartir pour Saint-Malo, et c'est parmi les tracas d'un collège que fut achevé son grand ouvrage.

M. Vielle, à la fois vicaire, professeur de théologie et surveillant de tous les élèves et de tous les ordinands, pliait sous le fardeau. Coûte que coûte, l'abbé Jean voulut se porter à son secours. En décembre 1807, il quittait la Chesnaie.

Il y avait accompli deux grandes œuvres. Avec l'aide de son frère, il avait, dans de savants et vigoureux écrits, combattu l'esprit révolutionnaire qui, depuis la fin du dernier siècle, tendait sans cesse à s'insinuer dans l'Eglise; il avait surtout donné au catholicisme un défenseur de premier ordre dans la personne de son frère lui-même.

Ce sont ces deux années de la Chesnaie qui firent de Félicité de la Mennais un écrivain religieux. Longtemps

(1) *L'Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par l'abbé Rohrbacher et le *Cours d'histoire ecclésiastique* de l'abbé Blanc.

tourmenté par le doute, revenu aux pratiques catholiques dans les circonstances que nous avons rappelées, il cherchait encore sa voie, lorsque la Providence le conduisit dans la solitude, auprès de son aîné. Il se mit à lire la Bible, les Pères, les historiens du catholicisme, et il se sentit philosophe chrétien.

Ce n'est pas tout. Les prières de l'abbé Jean, et plus encore ses exhortations tendres et discrètes, disposèrent son âme à l'action de la grâce, si bien qu'au bout de peu de temps, le néophyte songeait à devenir prêtre (1). Nous raconterons au chapitre suivant ses premiers pas dans la carrière cléricale.

Le prêtre capable d'inspirer de telles résolutions à une âme que l'orgueil avait déjà possédée et devait finir, hélas! par dominer, n'était certes pas un directeur vulgaire. Il était loin de s'attribuer un si heureux changement; mais, tout en rapportant à Dieu ce don de sa miséricorde, il en jouissait avec ravissement. « Ce cher Féli est pieux comme un ange, » écrivait-il à l'abbé Bruté.

C'est dans cette union des cœurs pour l'avancement du règne de Dieu que les deux frères retournèrent à Saint-Malo.

En quittant le cabinet de travail de la Chesnaie, Jean de la Mennais disait adieu au calme studieux, mais non à la vie d'étude. Désormais l'action extérieure l'absorbera, au point de lui rendre difficile une œuvre littéraire un peu étendue; mais il conservera jusqu'à ses derniers jours le goût du travail intellectuel et cette ardeur pour la science sacrée dont la magnifique bibliothèque de Ploërmel demeure un témoignage imposant.

La Chesnaie restera, d'ailleurs, l'asile du haut savoir. Elle connaîtra plus tard, grâce à la réputation de Féli, des années plus brillantes que celles de 1806 et 1807. Aucune ne sera plus féconde.

(1) Il semble que ses premières velléités dans ce sens datent de l'année 1806. (Cf. A. Roussel, *Lamennais à la Chesnaie*. Revue du monde catholique, nº du 15 août 1900, p. 416.)

CHAPITRE V

SAINT-MALO. — DÉVELOPPEMENTS DE L'ÉCOLE ECCLÉSIASTIQUE.

I

« Quelque part que je jette les yeux sur les membres de la Société du Cœur de Jésus, écrivait un jour le P. de Clorivière, je n'en vois aucun qui ne remplisse ses fonctions avec zèle, et qui ne soit compté par ses supérieurs parmi les ouvriers les plus distingués (1). »

Nul groupe d'associés ne méritait mieux ce bel éloge que la petite communauté du collège de Saint-Malo. Les trois fondateurs, MM. Engerran, Vielle et de la Mennais, faisaient honneur plus que personne à la direction de l'éminent religieux.

Tous se dépensaient sans compter pour le succès de l'œuvre commune. Le plus jeune était déjà tombé sur la brèche. Quelques mois après la retraite de Jean de la Mennais, ce fut le tour de M. Engerran. Celui-là ne devait pas se relever.

L'abbé Jean était alors à la Chesnaie. A la première nouvelle du mal, il s'empressa de recommander aux suffrages des associés l'intrépide vieillard. Le P. de Clorivière pria et fit prier pour un homme que « tout le clergé de Saint-Malo devrait, disait-il, s'efforcer de soulager, parce

(1) R. P. Jacques Terrien, *Histoire du P. de Clorivière*, p. 411.

qu'en tout temps il s'est épuisé pour le bien du diocèse. » Mais l'heure de la récompense était venue. Après un mieux passager, M. Engerran rendit son âme à Dieu, le 4 décembre 1806.

Cette mort faisait retomber sur les épaules de M. Vielle tout le poids de la direction du collège. Plus que jamais, le travail allait être écrasant. L'excellent prêtre ne se déroba point à la tâche. Encouragé par les fortes paroles du P. de Clorivière, il continua de se dévouer corps et âme à la prospérité de la chère maison. « Je n'ose, écrivait-il à son saint ami de Paris, je n'ose en quelque sorte vous parler de M. Engerran, de peur de rouvrir une plaie qui saigne encore. Quel coup de foudre pour moi en particulier! En le perdant, je perdais le meilleur des amis, je perdais un père. Ce n'est point tout encore. Chargé par Monseigneur l'évêque de Rennes de la direction du petit séminaire nouvellement établi à Saint-Malo, je me voyais dans une espèce d'impossibilité de continuer cette bonne œuvre. Sans local, sans fortune, sans soutien, pour ainsi dire sans espérance, je me jetai néanmoins plein de confiance entre les bras de Dieu, et déjà j'éprouve la vérité de cet oracle, qu'aucun de ceux qui espèrent en lui ne sera confondu. Nous réunissons dans la même maison les humanités, la philosophie et la théologie, et jusqu'à ce moment, nous ne sommes que quatre à pourvoir à tout. Jugez par là de la multiplicité de mes occupations, puisque, outre les fonctions de directeur du séminaire, d'inspecteur des humanités, je me vois obligé, par la maladie de notre cher La Mennais, de faire celles de professeur de théologie et de suppléant de vicaire (1). »

Malgré ces obstacles, l'œuvre prospérait. Tant de dévouement avait attiré aux fondateurs du collège de chaudes sympathies.

La loi du 11 floréal an X attribuait aux conseils municipaux le choix des instituteurs et le droit de régler leurs honoraires. La municipalité de Saint-Malo eut l'idée de

(1) R. P. Jacques Terrien, *op. cit.* p. 417.

reconnaître la nouvelle fondation comme école secondaire subventionnée par la ville. Immédiatement de nouvelles recrues s'annoncèrent. C'était encourageant; mais où loger, même pour le temps des classes, ces enfants qui devenaient légion? En 1807, la Providence y pourvut. Un ancien capitaine de vaisseau, M. Jacques-Alain Bichat, donna successivement à Mgr Enoch deux maisons assez vastes, sous la condition que l'établissement garderait toujours son caractère de petit séminaire.

Les préoccupations d'ordre matériel une fois écartées, il fallut songer aux études. Certes, tout n'était point parfait. Avec des professeurs improvisés, avec des élèves qui arrivaient à tout âge, il était difficile de suivre un programme régulier. On commençait par l'essentiel, et l'on s'en remettait un peu à la bonne volonté de chacun pour combler plus tard les lacunes d'une formation trop hâtive (1).

C'est dans cette situation que l'abbé Jean de la Mennais trouva le collège, lorsqu'il y reprit son poste à la fin de décembre 1807. La maison comptait alors quatre-vingts élèves.

Sans tarder, il se remit à la besogne. Son frère Féli, de son côté, reprit l'enseignement des mathématiques (2). Les classes élémentaires furent confiées, comme par le passé, à une élite d'anciens élèves, que l'abbé Jean avait

(1) Le 3 décembre 1807, M. de Grandclos écrivait à son évêque : « Nous n'avons pas de sujets en état de vous être présentés pour l'ordination. Ils travaillent bien, mais comme ils ne sont au latin que depuis trois ans et quelques mois, ils ont parcouru rapidement bien du chemin pour parvenir à la philosophie et à la théologie. Ils ont encore besoin de neuf à dix mois pour avoir la tête suffisamment meublée de morale, etc. Mais nous aurons, à la rentrée, une quinzaine d'élèves, dont quatorze décidés à l'état ecclésiastique. Nos humanités vont en augmentant pour le nombre et l'application. » — Lettre inédite. — Archives des Frères.

(2) Il avait été initié à ces sciences, de même que son frère Jean-Marie, par un jeune Malouin, M. Querret, dont le nom reviendra fréquemment dans notre récit. Voici dans quelles circonstances : « Au commencement de ce siècle, lisons-nous dans une notice consacrée à M. Querret (a), trois ou quatre jeunes gens de Saint-Malo se réunissaient pour des études communes. Parmi eux, les uns enseignaient les mathématiques aux autres, qui, à leur tour, devenaient professeurs de langues. Le dimanche était

(a) Cette notice, œuvre d'un parent de M. Querret, M. Antoine Macé, a été publiée, en 1840, dans la *Vigie de l'Ouest*, journal de Saint-Malo.

su discerner, et que l'évêque consentait à lui laisser, au moins jusqu'à leur prêtrise.

Plusieurs de ces jeunes gens étaient des saints. Quelques-uns sont devenus des saints à miracles. Ils méritent d'arrêter un instant le lecteur.

II

Nous avons déjà fait connaître le sympathique abbé Hay. Lorsque M. de la Mennais revint à Saint-Malo, son jeune ami était prêtre, et il avait dû ajouter, lui aussi, à ses fonctions de professeur, celles de vicaire à la cathédrale. Ce dernier poste, devait suffire, toute sa vie, à son ambition (1).

M. Bachelot était également une vieille connaissance de l'abbé Jean. Il faudrait un livre pour raconter la vie de ce saint prêtre (2); consacrons-lui du moins quelques lignes.

Successivement professeur dans trois collèges et « recteur » (3) de diverses paroisses, il fut nommé en dernier lieu curé de Pleine-Fougères. Il y devait devenir un nouveau curé d'Ars.

Le voyageur qui visite actuellement l'église de Pleine-Fougères remarque, à l'extérieur, un enfoncement pratiqué dans l'un des murs du transept. Cette espèce

ordinairement consacré à ces réunions laborieuses, et, comme c'étaient des esprits jeunes et ardents, les progrès furent rapides. Au bout de trois ou quatre séances, ils étaient arrivés à lire le traité de *Senectute* de Cicéron, puis à expliquer Tacite. Dans cette espèce d'enseignement mutuel, M. Querret était le professeur de mathématiques. Il avait pour élèves dans les sciences, puis pour maîtres de langues, deux frères devenus plus tard diversement célèbres. L'un, longtemps administrateur spirituel du diocèse de Saint-Brieuc, est aujourd'hui à la tête des Frères de l'Instruction chrétienne, qui rendent de si grands services dans l'enseignement primaire ; l'autre est l'illustre auteur de *l'Essai sur l'Indifférence.* »

(1) En 1841, pendant que le clergé de Saint-Malo se rendait processionnellement à la rencontre de Mgr Brossais-Saint-Marc, nouvellement sacré évêque de Rennes, il expira subitement, sur le « Sillon ».

(2) Deux notices intéressantes, mais peu étendues, ont été publiées sur M. Bachelot. La première a pour auteur M. Joseph d'Avenel; l'autre, plus récente, a été écrite par un « curé du diocèse de Rennes ».

(3) Nom donné, en Bretagne, aux desservants.

de chapelle funéraire renferme des *ex-voto* de toutes sortes : béquilles, bâtons et autres témoignages d'anciennes souffrances guéries par l'intercession du serviteur de Dieu qui repose là. C'est le tombeau de M. Bachelot, que la piété populaire désigne, dans le pays, sous le nom de « saint Bachelot ».

Sa jeunesse sacerdotale avait été une digne préparation à cette belle vie. Au collège de Saint-Malo il n'avait, disait-il lui-même, que « la vie et l'habit », mais il s'en contentait gaîment. Une fois ordonné prêtre, il mit sa bourse, bien légère pourtant, à la disposition des élèves pauvres : nourriture, logement, vêtements, il pourvoyait à tout.

Témoin de son abnégation, admirateur de sa piété et de son ardeur au travail, l'abbé Jean de la Mennais fit l'impossible pour conserver longtemps un tel auxiliaire. Mgr Enoch, le voyant prêtre, voulait, malgré les représentations de l'abbé de Grandclos, faire de lui un vicaire. M. de la Mennais prit sur lui d'éclairer la conscience du prélat. Sa lettre, aussi ferme que respectueuse, montre en détail la vie presque héroïque des premiers professeurs de Saint-Malo. En voici quelques extraits.

« M. Bachelot, disait-il, veille sur toutes les classes, et il en fait une, composée de vingt-cinq écoliers. Il assiste, en outre, à la leçon d'écriture, de sorte que, le matin, il entre en classe à huit heures, et n'en sort qu'à plus d'onze heures. Dans l'après-midi, il y entre à deux heures moins un quart, et il est souvent près de cinq heures quand il en sort. Le samedi, il fait le catéchisme à tous les écoliers du petit séminaire réunis; le jeudi, il les mène à la promenade, et, chaque jour, il veille sur leurs études et sur leur conduite avec un zèle plein de douceur et une intelligence rare. Si, parmi eux, il s'en trouve quelques-uns qui aient besoin d'être aidés d'une manière particulière, il s'en charge avec empressement, quoiqu'ils ne soient pas même de sa classe, et il consacre à leur instruction une partie du peu de temps qui lui reste. C'est encore à lui que s'adressent les

parents pour tous les détails qui concernent leurs enfants, et ils ont en lui la plus grande confiance, parce que, le connaissant bien, ils savent qu'il la mérite sous tous les rapports. Il donne donc à ses élèves la journée entière. Il s'en réserve à peine quelques instants, et, s'oubliant lui-même, il ne s'occupe que d'eux seuls. Aussi en est-il aimé autant qu'il les aime, et nous avons la consolation de voir qu'ils profitent presque tous des soins qu'il leur prodigue.

« Ne croyez pas, Monseigneur, qu'il soit déterminé à remplir avec autant de zèle ces importantes mais pénibles fonctions par les avantages qu'il en retire. Vous en serez peut-être surpris; cependant la vérité est que nous ne lui payons rien, absolument rien. Il a seulement sa pension chez M. Bichat, qui la lui donne gratis, parce qu'il admire un pareil dévouement et qu'il en sent tout le prix. L'honoraire des messes de M. Bachelot suffit, d'ailleurs, à son entretien, et j'ai découvert que, sur ce faible revenu, il économisait encore, afin de pouvoir répandre quelques aumônes secrètes dans le sein de nos pauvres écoliers...

« Enfin, Monseigneur, permettez-nous de vous observer que l'union la plus intime règne entre tous les professeurs de votre petit séminaire. Ils s'aiment les uns les autres; ils s'entr'aident; ils suivent tous la même méthode, et ils sont animés du même esprit. Ce parfait accord est notre seule richesse, et nous ne vous dissimulerons pas, Monseigneur, que nous ne craignons rien tant qu'un changement quelconque, qui peut-être pourrait nous l'enlever. Mais je n'insiste pas davantage, et, là-dessus comme sur tout le reste, nous nous en rapportons, sans réserve, à votre sagesse et à votre prudence (1). »

En présence d'aussi bonnes raisons, l'évêque se rendit.

L'abbé Bachelot était très lié avec un jeune prêtre comme lui zélé, modeste et charitable, M. Langrez. Ancien élève de la maison; instruit, lui aussi, par la charité de

(1) Lettre inédite, du 7 janvier 1808 — Archives des Frères.

MM. Vielle et de la Mennais, il fut chargé, en 1807, des classes de troisième et de seconde. Il venait de recevoir la tonsure. Précédemment, il avait déjà professé la cinquième, tout en étudiant, pour son compte, la philosophie et la théologie. Bientôt, c'est la rhétorique qu'il lui fallut accepter. C'était une lourde charge : « Hélas! disait-il plus tard, on m'a fait enseigner aux autres ce que je ne savais pas moi-même. Je faisais souvent des hérésies scientifiques et littéraires. »

Il avait du moins le talent de se faire aimer de ses élèves par son affabilité et son abnégation sans bornes. Plusieurs lui vouèrent dès lors une affection qui ne devait pas faiblir; mais personne ne lui resta plus attaché que M. de la Mennais.

Ils devaient avoir une destinée presque commune. Successivement chanoine de Quimper, missionnaire, fondateur d'une congrégation de femmes vouées à l'adoration du Saint-Sacrement, à l'éducation des pauvres orphelines et à la formation des domestiques chrétiennes, l'abbé Langrez continua toute sa vie de prendre les avis de son ancien guide. De son côté, M. de la Mennais trouvait dans son commerce le repos et l'allégresse intérieure si nécessaires parfois à son âme de militant (1).

M. Lévèque, jeune prêtre distingué, qui avait professé quelque temps la philosophie pendant la maladie de l'abbé de la Mennais; M. de Léhen, que nous avons déjà mentionné; M. Ruault, le futur aumônier des Frères de Ploërmel, M. Noël et M. Marchais complétaient le personnel enseignant de l'école ecclésiastique.

Avec de pareils hommes, MM. Vielle et de la Mennais pouvaient compter sur l'avenir. La sympathie des Malouins continuait de s'affirmer; l'estime pour l'état ecclésiastique renaissait dans les familles. Bientôt la maison de M. Bichat regorgea d'écoliers, et il fallut songer à un nouvel agrandissement.

(1) Mme la comtesse de Trémaudan a écrit une vie de M. Langrez, sous ce titre un peu étrange : *Comment s'est fondée en Bretagne une institution de charité*. Paris, Jules Gervais, 1882.

L'abbé Jean avait jeté les yeux sur une construction décrépite située dans le voisinage du collège : « La seule chose qui nous embarrasse, écrivait-il à Mgr Enoch, c'est de trouver 7 000 francs, dont nous avons besoin pour payer le local. »

Son embarras va bientôt cesser. C'est l'époque du blocus continental. Un corsaire de Saint-Malo, M. Thomas, vient de prendre deux navires chargés d'une riche cargaison. Sa bienveillance est acquise au collège, et il ne refusera pas de céder à l'abbé Jean une partie de son butin.

Mais le consentement de l'évêque est nécessaire. M. de la Mennais lui écrit en hâte : « Nous venons vous demander, Monseigneur, s'il ne serait pas possible que nous fussions associés au bonheur de M. Thomas, et si ce serait être trop hardis que d'espérer une petite part dans le produit de ses belles prises. Cela nous mettrait un peu à l'aise, et nous vous en serions si reconnaissants (1)! »

La fortune ne refuse rien à qui sait ainsi payer d'audace. M. Thomas donna plus qu'on ne lui demandait.

Sa bourse une fois bien garnie, l'abbé Jean éleva ses prétentions. Ce n'était plus maintenant une masure qu'il convoitait, c'était un hôtel. Une fois de plus, la Providence vint à son aide. Le 28 mars 1808, les fondateurs du collège purent acheter, au prix d'une modique rente viagère, une maison superbe que leur cédait un homme de bien, M. Le Fer de Beauvais. Cette maison était située près de l'ancienne chapelle Saint-Aaron, dans le lieu même d'où sortit saint Malo pour annoncer l'Evangile aux habitants d'Aleth (2).

Des dons importants vinrent à la même époque assurer matériellement l'avenir de l'institution (3). Pour encourager les libéralités des Malouins, les deux frères de la

(1) Lettre inédite. — Archives des Frères.

(2) Cf. de Courcy et de la Gournerie. *Lettres inédites, etc., à Mgr Bruté* p. 22.

(3) Parmi les bienfaiteurs du collège à cette époque, il convient de citer Mlle Hélène Beaumont, les héritiers de Goyon de Beaufort et Mlle Rosalie Auffray de la Gatinais.

Mennais n'hésitèrent pas à mettre à la disposition de M. Vielle un capital de 10 000 francs. On était assuré de vivre, on l'espérait du moins; plus que jamais il fallait agir.

III

Malgré une santé encore chancelante, l'abbé Jean reprit avec ardeur ses cours de théologie. L'arsenal d'un théologien, c'est sa bibliothèque. Or, il n'y avait guère de livres à Saint-Malo. Comment s'en procurer avec un budget à peine suffisant pour le pain quotidien?

Heureusement, l'abbé Jean sait regarder autour de lui. Il y a à la mairie de Saint-Servan « un tas de vieux livres de théologie qui appartenaient autrefois aux Capucins, et qui aujourd'hui, dit-il, sont évidemment à nous, par droit de convenance... Ils sont restés sous la dent des rats, qui s'en nourrissent tous les jours et ne tarderont pas à les avoir entièrement détruits. »

Il obtiendra de l'évêque de les faire transporter au collège. « Monseigneur, supplie-t-il, je vous le demande en grâce, ayez pitié de ces pauvres théologiens, et ouvrez-leur votre petit séminaire, comme un asile. Là, on les soignera, on les consultera, et ils seront encore utiles (1). » Sa demande est agréée, et ces vénérables in-folio, joints à ceux que Mgr de Pressigny a laissés à l'évêché, forment le premier fonds de la bibliothèque du collège.

La besogne du jeune professeur est plus simple qu'avant sa maladie, puisque ses élèves sont pourvus d'un manuel. Mais, hélas! Bailly est gallican et rigoriste à l'excès. Il faut le rectifier ou le compléter, et, bon gré mal gré, l'abbé Jean doit, comme autrefois, dicter à ses élèves de longues dissertations.

Quelques-unes nous ont été conservées. Elles ont d'ordinaire pour objet des questions de morale.

L'abbé de la Mennais ne s'attarde point à la réfutation

1 Lettres inédites. — Archives des Frères.

d'erreurs vieilles de plusieurs siècles. Toujours il s'attaque à l'ennemi présent. Questions, très actuelles alors, de l'usure, de la légitimité du prêt à intérêt, du mensonge, des indulgences, sont traitées par lui avec une délicatesse d'analyse, une lucidité et une largeur qui décèlent un moraliste de marque.

M. Vielle s'était chargé des conférences spirituelles, et son compagnon était, à lui seul, professeur de morale, de dogme, d'histoire ecclésiastique et d'Ecriture Sainte. Nous n'avons trouvé dans ses notes qu'un petit nombre d'études dogmatiques. La principale est un traité de théodicée composé en vue de combattre l'athéisme révolutionnaire, dont beaucoup d'esprits restaient alors imbus.

L'abbé de la Mennais n'apportait pas moins d'ardeur aux études scripturaires. Il suivait avec attention le mouvement scientifique, afin de répondre aux objections tirées des récentes découvertes. Il admet, avec tous ses contemporains, des théories aujourd'hui démodées; mais son intelligence très éveillée semble deviner le point faible de ces systèmes, et pressentir les explications qui, plus tard, mettront d'accord les exégètes et les savants (1).

Une culture aussi solide ne profitait pas seulement aux ordinands du séminaire, elle assurait au jeune vicaire

(1) On en jugera par cette lettre inédite, dont le destinataire paraît avoir été le professeur d'Ecriture Sainte de Saint-Sulpice : « Sachant, Monsieur, que vous avez étudié avec beaucoup de soin le texte de la Bible, et n'ayant moi-même ni le temps, ni les connaissances nécessaires pour en approfondir toutes les parties, j'espère que vous ne refuserez pas de me donner quelques éclaircissements sur une question aujourd'hui très débattue, et dont l'importance paraît devenir de jour en jour plus grande. Il semble que la géologie soit devenue en quelque sorte en France le champ de bataille des philosophes et des chrétiens. Depuis assez longtemps, il n'est presque plus question d'objections historiques ou métaphysiques : soit que nos ennemis se soient lassés en cette espèce de guerre, qui leur était si peu avantageuse, soit que le grand mouvement imprimé aux sciences physiques ait entraîné les esprits vers des considérations d'un autre genre. Les plus célèbres géologues, Deluc, Saussure, Dolomieu, La Mettrie même, paraissent d'accord sur un fait principal, qui est la formation récente des continents actuels. C'en est assez sans doute pour mettre à l'abri la foi et justifier le récit de Moïse dans ses circonstances essentielles. Je vois toutefois avec regret que Deluc lui-même, dans sa *Défense de la Genèse*, n'ait pas cru pouvoir rendre raison des phénomènes sans s'écarter de l'ancienne et commune opinion sur les six jours, qu'il considère comme six époques indéterminées, séparant ainsi par un intervalle qui, selon lui, peut être immense, la création de l'homme de la création des autres êtres.

une influence des plus profondes sur les esprits sérieux de la paroisse. De tout temps, les Anglais ont été nombreux à Saint-Malo. La réputation de l'abbé Jean engagea quelques-uns d'entre eux à lui soumettre leurs difficultés contre le catholicisme. Nous avons sous les yeux plusieurs mémoires composés à leur intention, sur l'origine divine de la confession, sur la confession auriculaire, sur le célibat ecclésiastique, sur la liturgie en langue vulgaire, sur la communion sous l'espèce du vin. Netteté, précision, vigueur, connaissance approfondie de l'antiquité ecclésiastique, tout recommande ces consciencieuses études.

L'abbé de la Mennais trouve toujours dans les conseils de M. Bruté un stimulant précieux. Ils travaillent en commun, autant que le permet la distance. Presque aucun courrier ne part de Saint-Malo pour Rennes sans emporter de volumineux dossiers. On se prête les livres rares de théologie; on se communique surtout les notes et autres travaux personnels. Le professeur de Rennes dresse un catalogue des ouvrages les plus utiles à un jeune prêtre, et, comme il veut le faire avec conscience, il adresse de fréquents appels à l'érudition de son ami. De son côté, M. de la Mennais ne tranche aucune question controversée sans avoir pris l'avis de l'abbé Bruté, qui parfois soumet la difficulté à M. Emery. Et comme si rien ne devait épuiser l'activité intellectuelle

Je sais que cette hypothèse peut, à toute force, être admise sans blesser la foi; mais je n'en désirerais pas moins qu'on pût trouver entre les faits et le récit de l'Ecriture un moyen de conciliation qui se rapprochât davantage de la croyance commune. D'un autre côté, après avoir lu avec attention le résultat des observations de Cuvier sur la disposition des couches intérieures, sur la nature des corps fossiles qu'elles renferment, ainsi que sur l'ordre de superposition et l'arrangement relatif de ces substances, je ne puis trouver de moi-même aucune explication satisfaisante de ces phénomènes en ne faisant remonter qu'à six mille ans l'existence de la masse terrestre. C'est à vous, Monsieur, de m'éclairer à cet égard, et tout ce que vous aurez la bonté de me dire sera singulièrement utile, non seulement à moi, mais à beaucoup d'autres personnes, avec qui les devoirs mêmes du ministère me donnent souvent occasion de m'entretenir de ces objets. C'est une œuvre de charité que je sollicite de vous. . . . Plus vous voudrez bien vous étendre, plus les détails où vous entrerez seront nombreux, plus aussi vous ajouterez à ma reconnaissance. Elle est d'avance entière, ainsi que les sentiments d'amitié et d'estime avec lesquels je suis, etc. » — Archives des Frères.

de ce valétudinaire chargé d'une si rude besogne, il se livre à des études de spiritualité d'où sort un opuscule d'une piété suave, intitulé : *Avis spirituels* (1).

Avec ses cours et ses instructions familières, les congrégations sont dès lors son grand moyen d'action sur les jeunes gens. Au retour de son premier voyage à Paris, en 1806, il en a fondé deux; l'une à Saint-Malo, l'autre à Rennes (2). Celle-ci sera bientôt dispersée par les ordres de la police impériale; mais celle qu'il a établie au collège, protégée sans doute par son obscurité, survivra et deviendra prospère.

Dans sa pensée — et c'est ainsi que, plus tard, il l'entendra toujours — les congrégations doivent être un bataillon sacré composé de sujets inaccessibles au respect humain et décidés à exercer coûte que coûte l'apostolat du bon exemple.

Il fut vite compris à Saint-Malo. Bientôt, sous l'influence des congréganistes, la piété et l'amour du travail s'accrurent à ce point dans la maison entière, que les élèves refusaient de prendre annuellement, dans leurs familles, plus de six semaines de vacances.

IV

Chose merveilleuse! Au milieu de ces études absorbantes, coupées par des occupations très disparates, l'intrépide travailleur ne perd pas un instant son calme, ni même sa gaîté. La tâche lui apparaît-elle, par moments, trop lourde, ou le succès trop incertain? Vite, il détourne les yeux de cette vision importune, et s'excite lui-même à la sublime imprévoyance des saints.

(1) Cet opuscule, de quelques pages seulement, a été réimprimé récemment par les Frères de Ploërmel. On le peut lire à la fin du volume. — Appendice A.

(2) C'est, du moins, l'opinion exprimée par M. Geoffroy de Grandmaison dans son beau livre intitulé : *La Congrégation* (p. 237). Nous n'avons trouvé dans les papiers de M. de la Mennais aucune trace de l'action exercée par lui sur la congregation de Rennes. Nous croyons que c'est l'abbé Bruté qui eut la part la plus active dans l'établissement de cette congrégation.

« Hier, écrit-il à l'ami Bruté, je dis à mon imagination : « Va, je te suivrai, pénétrons ensemble dans l'avenir. » — Nous marchâmes pendant cinq minutes; la tête me tournait, je ne savais plus où j'en étais. Cependant ma pauvre raison, tout étonnée, toute tremblante, eut encore assez de force pour me dire ceci : « Jean, dans une heure peut-être tu ne seras plus ici-bas; pourquoi donc veux-tu savoir ce qui se passera demain? Attends dans une profonde paix. Confie-toi en Celui qui peut tout et ne trompe jamais. Tu as sa parole; cette parole a créé le monde, et tu craindrais que le monde fût plus puissant qu'elle? Tu craindrais, homme de peu de foi? Non, mon Dieu, je ne crains rien. Vous êtes avec nous : qui sera contre nous? Mon Dieu, peut-être nos crimes forceront-ils votre justice à permettre que les méchants triomphent et nous empêchent de faire le bien ce soir; mais votre miséricorde nous laisse encore la liberté de faire le bien ce matin. Ah! mon Dieu, nous ferons le bien ce matin en bénissant votre miséricorde (1). »

Dans ses lettres à M. Teysseyre, mêmes effusions de confiant espoir : « Que la vie serait pénible, si l'on n'en touchait pas, pour ainsi dire, le terme de la main! Encore un moment, *unum modicum!* Une mauvaise nuit est bientôt passée; et quand on pense que le premier rayon de l'aurore, prolongé dans des espaces sans bornes, éclairera l'immense horizon de l'éternité; qu'après l'agitation d'un court sommeil, on se réveillera au milieu d'un beau ciel, où tout est paix et sécurité, lumière et amour, et cela sans fin, sans affaiblissement, sans interruption, sans mélange, on s'étonne de se trouver si sensible aux contradictions et à toutes les misères du temps. »

C'est cette confiance joyeuse qui lui donne l'élan nécessaire pour la marche en avant. Du reste, nulle présomption. Comme tous les saints, il connaît les révoltes de la nature déchue, et il en gémit :

(1) *Lettres inédites, etc., à Mgr Bruté*, p. 12.

« Je vous en conjure, mon très cher Bruté, écrit-il, ne m'oubliez point devant le Seigneur. Ah ! quand serons-nous donc entièrement à lui? Rien n'est si aisé, dans un moment de ferveur, que de lui donner tout; mais j'éprouve chaque jour combien il est difficile de ne pas se reprendre et d'être à lui en détail. Lorsqu'il en faut venir à porter le dernier coup à l'amour-propre, le fond de l'âme se déchire et le courage manque. Mon Dieu, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean! (1) »

A ces heures de lutte, il fait appel aux saintes âmes qui de tout temps ont secondé son essor vers la perfection.

Si le P. de Clorivière, impliqué, par une monstrueuse erreur de la police, dans la conspiration de Georges Cadoudal, et détenu alors dans la prison du Temple, ne peut plus guère lui écrire régulièrement, M. Teysseyre est toujours son correspondant assidu.

« Je ne sais, lui dit-il, si nous sentons bien toutes les grandeurs du ministère que nous exerçons dans l'éducation des ecclésiastiques. Chacun de nos jeunes séminaristes nous représente plusieurs milliers d'âmes dont un jour ils seront les pasteurs, et que nous semblons ainsi évangéliser nous-mêmes. Nul auditoire n'est aussi nombreux que le nôtre; nous faisons le bien en grand, ou plutôt nous le faisons à la manière de Jésus-Christ même, qui parut s'appliquer principalement, pendant toute sa vie publique, à former ses apôtres dans le premier de tous les séminaires (2). »

M. Duclaux lui tient le même langage. Quant à l'abbé Bruté, dévoré du zèle qui va bientôt l'arracher à ses études pour le pousser vers les rivages infidèles du Nouveau-Monde, il l'entretient sans cesse d'éternité, d'oubli du monde, de sacrifice et de martyre.

Il ne faut pas moins que cette union des cœurs et cette pensée d'un grand dessein à réaliser pour soutenir ces nobles âmes dans la tempête qui va de nouveau assaillir l'Eglise.

(1) *Lettres inédites, etc., à Mgr Bruté*, p. 24.

(2) Lettre inédite. — Archives des Frères.

V

Napoléon, — la chose est plus claire que jamais — voit surtout dans la religion un instrument de règne. Moins sûr du jeune clergé que des anciens prêtres constitutionnels et gallicans qui lui doivent tout, il restreint autant que possible le nombre des ordinations. Aucun séminariste ne devient sous-diacre sans l'autorisation du gouvernement, et, chaque année, les listes d'ordinands que les évêques adressent à Paris leur reviennent écourtées, réduites au-dessous du strict nécessaire. En 1808, trente-sept prêtres seulement ont été ordonnés dans dix-huit des principaux diocèses de France. Meaux, Bordeaux, Troyes, Liège, Poitiers, Angoulême n'en ont pas eu un seul; Versailles, Bourges, Montpellier, Bayonne n'en ont eu qu'un; Dijon et Orléans, deux; Autun, trois; Amiens et la Rochelle, quatre; Evreux et Le Mans, cinq; Nancy, huit. Ces dix-huit diocèses ont douze mille sept cent soixante-et-onze cures à pourvoir. Le pape, arraché de son palais, est prisonnier à Savone; plusieurs diocèses sont depuis longtemps sans pasteur.

Le spectacle de ces misères arrache parfois des larmes à l'abbé de la Mennais : « Mon digne ami, écrit-il à M. Bruté, mon pauvre cœur est navré : tout ce qu'on voit est triste, tout ce qu'on entend est douloureux. » Mais immédiatement son âme se redresse dans sa force, et c'est par un cri d'espérance qu'il termine sa lettre. « Dans quel moment, mon tendre ami, fut-il plus nécessaire de nous unir intimement, et de nous serrer, en quelque sorte, les uns contre les autres ?... Puisque nos prières sont nos meilleures armes, joignons-les, et demandons ensemble au Seigneur qu'il donne à notre pauvre France un véritable apôtre, qui renouvelle la face de la terre. Oh ! si Dieu suscitait au milieu de nous un François-Xavier, que de miracles n'opérerait-il pas encore !... Pleurons, mais cependant ayons confiance. Il est trop tard pour examiner si la route que nous suivons était la

meilleure à prendre dès le commencement ; il faut le croire, puisque c'est l'autorité qui nous l'a ouverte ; marchons-y donc, quoiqu'elle soit bien pénible, et ne nous jetons pas à terre de peur de tomber. Courage, courage (1) ! »

Longtemps, le nombre des prêtres sera très insuffisant pour les besoins de l'Église de France. Bon gré mal gré, il faut s'y résigner. L'abbé de la Mennais s'appliquera du moins à former une élite d'apôtres qui puissent devenir les François-Xavier de la Bretagne.

Malgré le mauvais vouloir et les vagues menaces des pouvoirs publics, il compte désormais sur le succès. Les populations des campagnes sont de plus en plus sympathiques au collège ; dans tout l'arrondissement de Saint-Malo, on fait des quêtes destinées aux élèves pauvres ; les recteurs des environs rivalisent d'ardeur pour préparer, dans leurs presbytères, de futurs ordinands (2).

(1) *Lettres inédites, etc., à Mgr Bruté*, pp. 17-69.

(2) La lettre suivante, adressée par l'abbé Bruté à son ami, exprime bien les espérances et aussi les sacrifices que savaient faire, en vue de s'assurer des prêtres, les rudes paysans bretons. « Parti de samedi, j'ai visité plusieurs bons recteurs sur la route. Que les campagnes sont encore bonnes, mon ami ! Mon Dieu, ne nous abandonnez pas ! Partout une pureté de foi et d'amour pour l'Église que rien n'ébranlera, si l'on sait assez compter sur elle. A Lieuron (vous direz : C'est encore du Saint-Malo ; et moi aussi, plein de joie : oui, c'est encore du Saint-Malo !) à Lieuron, je déjeûnai hier chez un digne recteur, qui, lui seul, réunit vingt et un élèves de toutes classes.

« Il nous donna un théologien l'an dernier : il va nous en donner un autre. Tout cela comme au Lou, en camp volant, apportant son pain le matin, se dispersant le soir dans la paroisse et les paroisses environnantes. A Mernel, j'en vis un autre dont deux élèves furent prêtres à la Trinité, dont nous avons deux ordinands, et qui en forme encore cinq autres. Mon bon ami, tout cela me touche aux larmes, rien qu'à vous écrire. J'embrassais encore l'un après l'autre les chers séminaristes de Lieuron, avec une effusion de tendresse que je ne savais contenir, et je leur disais ce que je pouvais ; mais aucune parole ne servait mon cœur, et je recommençais seulement à les embrasser. Imaginez-vous leur classe en un cellier obscur et sous tuiles, une seule petite fenêtre ; toutes ces petites vestes de bure et de toile avec le chapeau de paille ; mais des figures d'une candeur ! et plusieurs marquant des talents comme enfouis ! Et ce feu caché que le Seigneur daignera sans doute allumer pour sa pauvre Église ! Mon Dieu, vous l'avez dit : « *Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur?* Je suis venu mettre le feu sur la terre, et que veux-je, sinon qu'il soit allumé ? » Oh ! allumé ! allumé ! Adieu ! cher Jean, cher Féli, cher Hay, cher Vielle, plus tendrement unis que jamais pour les temps qui approchent. » (*Vie de Mgr Bruté de Rémur*, par l'abbé Charles Bruté de Rémur, p. 130.)

Chaque jour, cent-trente écoliers, après avoir peiné sur leurs livres pendant des heures, dans le grand silence de la salle d'études, prennent leurs ébats sur les remparts de Saint-Malo; chaque dimanche, à la cathédrale, vingt ordinands, revêtus de la soutane et du surplis, donnent aux fidèles le spectacle de leur modestie, tout en relevant par leur présence l'éclat des cérémonies, comme au temps de Mgr de Pressigny.

Mais il est dans la destinée de ce lutteur de ne pouvoir jouir longtemps d'un succès, même chèrement acheté. Ses espérances vont sombrer dans un orage aussi terrible que soudain.

CHAPITRE VI

SAINT-MALO. — LUTTES POUR L'EXISTENCE DE L'ÉCOLE ECCLÉSIASTIQUE. — SA SUPPRESSION.

I

Le 7 mars 1808, paraissait un décret ainsi conçu : « L'enseignement public dans tout l'Empire est confié exclusivement à l'Université. Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction ne peut être formé hors de l'Université impériale et sans l'autorisation de son chef. Nul citoyen ne pourra ouvrir d'école ni enseigner publiquement sans être membre de l'Université et gradué dans une de ses facultés. »

Malgré les termes absolus de l'édit, on espéra d'abord que les petits séminaires, relevant avant tout de l'Eglise pour leur enseignement et leurs méthodes, échapperaient à cette mainmise de l'Etat sur l'âme du pays. La composition du haut personnel de l'Université n'avait rien d'effrayant pour le clergé. Le grand-maître était M. de Fontanes, dont les sentiments religieux ne faisaient mystère pour personne, et le conseil supérieur comptait deux ecclésiastiques éminents, Mgr de Bausset et M. Emery.

L'abbé Jean de la Mennais se hâta d'écrire à Saint-Sulpice pour obtenir des éclaircissements. Les réponses furent d'abord rassurantes. M. Duclaux lui transmettait en ces termes l'avis du supérieur général : « M. Emery m'a dit

que les petits séminaires, ne faisant pas partie de l'Université, n'étaient pas soumis à la juridiction du grand-maître. Vous n'avez pas ainsi besoin d'un diplôme. Observez pourtant qu'il faut pour cela que votre maison soit un véritable petit séminaire, agréé comme tel par l'évêque diocésain, et qu'il n'y ait dans cette maison que des sujets qui se destinent à l'état ecclésiastique. Si vous admettez dans ce séminaire des jeunes gens qui ne veulent pas être ecclésiastiques, dès lors vous éprouverez des difficultés (1). »

L'abbé Jean travailla immédiatement à se mettre en règle. L'établissement de Saint-Malo avait été reconnu comme petit séminaire par l'autorité diocésaine et même par l'empereur, mais il recevait des élèves laïques. La première pensée de l'abbé de la Mennais fut de les congédier. La chose paraissait d'autant plus naturelle, qu'une autre école, sorte de collège communal rudimentaire, venait de s'établir à Saint-Malo. Un famélique du nom de Luzierre, père de neuf enfants, s'ingéniait, depuis quelques mois, pour peupler ses classes vides, à attirer les élèves du collège ecclésiastique, et certains membres de l'administration municipale lui étaient favorables. Comme, d'ailleurs, il n'avait ni science ni talent, et que ses deux professeurs étaient totalement au-dessous de leur tâche, la confiance ne venait pas, et il s'en prenait aux directeurs de l'établissement rival, contre lesquels il rédigeait des mémoires.

L'abbé Jean voulait, avant tout, former des prêtres. Si, de concert avec MM. Vielle et Engerran, il avait admis des élèves laïques, c'était uniquement pour déférer au désir de la municipalité et des familles de Saint-Malo. Dès là que l'on méconnaissait ses vues charitables, et que l'Etat mettait des obstacles à cette extension de son œuvre, il n'avait plus qu'à s'en tenir strictement à son premier dessein. Il demanda donc à tous les parents de déclarer que leurs enfants entraient au collège en vue de l'état ecclésiastique.

(1) Cité par Ropartz, p. 80.

II

Les choses en étaient là, quand parut le décret du 9 avril 1809. Ce décret soumettait les petits séminaires à l'Université, tout en laissant aux évêques certains droits et en concédant à ces établissements un régime intérieur spécial.

Le ministre Bigot de Préameneu avait été chargé de commenter ce décret, et il le fit avec l'intention visible de rassurer les évêques.

Aux termes de sa circulaire, certains établissements pourront être consacrés plus spécialement aux enfants qui se destinent au sacerdoce. Ils échangeront leur nom de petits séminaires contre celui d'écoles secondaires ecclésiastiques, et il suffira, pour les conserver, que l'évêque obtienne, en faveur du directeur nommé par lui, le diplôme ou brevet de membre de l'Université.

M. Vielle allait donc être affilié, malgré lui, à cette grande corporation créée pour l'usage du despotisme. Il allait falloir subir la visite des inspecteurs généraux de l'Université, et payer à l'Etat, pour chaque pensionnaire ou demi-pensionnaire, une rente égale au vingtième du prix de la pension entière. En revanche, on pourrait recevoir des élèves laïques.

Nous avons vu combien peu l'abbé de la Mennais estimait cet avantage. Mais il fallait compter avec les vœux de la population malouine. Elle s'obstinait à refuser sa confiance à M. Luzierre, et si le maire, circonvenu et trompé, favorisait toujours cette étrange école, nombre de pères de familles, destinant leurs fils à des carrières libérales, les recommandaient plus instamment que jamais au zèle des deux prêtres.

Les premiers inspecteurs généraux envoyés à Saint-Malo, MM. Ampère et Guéneau de Mussy, étaient des hommes de sens droit, d'esprit large et même franchement chrétien. Ils virent tout de suite les inconvénients de cette rivalité mesquine, et mirent tout en œuvre pour la faire cesser.

Pour ménager l'administration municipale qui ambitionnait d'avoir la haute main sur les écoles, ils désiraient que l'établissement de MM. Vielle et de la Mennais devînt l'unique collège communal. Cette combinaison eût permis de maintenir les deux catégories d'élèves, laïques et ecclésiastiques, et aussi le groupe des théologiens. Les directeurs y consentirent, mais à la condition que l'établissement conserverait son titre de collège ecclésiastique, et, tout en acceptant, sur divers points, le contrôle des autorités locales, resterait sous la surveillance de l'évêque.

Il paraît bien que le prélat tenait moins que l'abbé Jean à voir conserver au collège le titre d'école ecclésiastique. Consulté à ce sujet par M. de la Mennais, Mgr Enoch répondit : « Le nom que portera votre établissement ne fait rien à la chose; nous verrons cela plus tard. »

Ce n'est pas ainsi que l'entendait le jeune et ardent champion de la liberté d'enseignement. « Dans aucun cas, disait-il, il ne faut consentir à remplacer l'école secondaire et à devenir le collège de la ville de Saint-Malo. Nous ne serions plus maîtres de rien; les aumônes cesseraient, etc. » Et il eut aussitôt l'idée d'implorer l'appui de M. Emery pour faire maintenir à son cher collège le titre et les privilèges d'école cléricale.

Dans le même but, son frère Féli adressa à un autre conseiller de l'Université un mémoire en règle.

M. Emery promit de porter l'affaire devant le conseil de l'Université, et le correspondant de Féli prit également à cœur les intérêts qu'on lui confiait.

L'établissement de MM. Vielle et de la Mennais comptait, lors de la première visite des inspecteurs généraux, dix professeurs [1] et cent soixante-sept élèves.

Avant de quitter Saint-Malo, Ampère prodigua les

[1] Félicité de la Mennais cite les noms de quelques uns dans une lettre à l'abbé Jean, datée de 1811. Voici le passage où il fait mention du personnel du collège :

« Prends pour constant, dans les compliments à distribuer, que j'ai nommé tout le monde, mais plus particulièrement Langrez, Doguet, Sauvage *(a)*, Noël, Bachelot et Royez. »

(a) Probablement le frère d'Amélie Sauvage.

encouragements aux deux directeurs, leur promettant de les appuyer à Paris et partout.

— « Mais, observa M. Vielle, je ne vous paie de rétribution que pour la moitié de mes élèves. Il est vrai que, pour les autres, je ne reçois pas un denier, que je suis même obligé de les nourrir et souvent de les vêtir. Si vous étiez inexorable pour eux, vous n'obtiendriez pas une obole de plus, et vous priveriez plus de cent jeunes gens du bienfait de l'éducation. »

— « Continuez, Monsieur, répondit l'inspecteur; mon rapport vous sera favorable, et tout ira bien. »

La cause fut, en effet, bientôt gagnée, non seulement à Paris, mais à Saint-Malo. L'attitude encourageante des inspecteurs fit tomber les préjugés. Bientôt les directeurs du collège virent venir à eux un de leurs adversaires les plus décidés, et le pauvre Luzierre, dont les prétentions avaient servi de prétexte aux passions antireligieuses, dut fermer son école. A la rentrée d'octobre 1809, l'établissement qui venait de subir une si rude tempête comptait cinquante élèves de plus.

A peine l'abbé de la Mennais était-il tranquille du côté de l'Université, que des difficultés lui vinrent d'ailleurs. Ce n'étaient plus, cette fois, les Jacobins de Saint-Malo qui contrariaient ses vues, c'étaient — chose plus pénible — ses frères dans le sacerdoce.

Il avait été obligé, pour faire place aux jeunes recrues, d'établir ses théologiens dans une maison voisine du bâtiment principal affecté au collège. Quelques membres du clergé de Rennes, parmi lesquels le supérieur du grand séminaire, M. de la Guérétrie, craignirent que cette séparation ne nuisît à la formation pieuse des ordinands, et proposèrent de les incorporer purement et simplement au séminaire de Rennes. M. Bruté lui-même ne paraissait pas opposé à ce projet.

Mais M. de la Mennais ne pouvait sans serrement de cœur voir passer en d'autres mains une œuvre à laquelle il s'était dévoué corps et âme. Il savait que nulle part ses enfants ne rencontreraient la sollicitude que

leur petit nombre lui permettait de leur prodiguer; il savait aussi qu'on leur procurerait difficilement ailleurs les ressources matérielles que son dévouement leur assurait à Saint-Malo. Il mit toute son énergie à défendre le *statu quo* (1). Il fit tant de démarches, il allégua tant et de si bonnes raisons, il demanda si instamment à Dieu le maintien de son école de théologie, qu'on finit par la lui laisser.

III

Au milieu de préoccupations si délicates, les frères de la Mennais continuaient sans relâche leurs études apologétiques et ascétiques. C'est au mois de mai 1809, au plus fort de la lutte pour la défense de l'école ecclésiastique, qu'avait paru le *Guide spirituel*, élaboré, comme nous l'avons vu, à la Chesnaie.

(1) « Mon digne ami, écrivait-il à l'abbé Bruté, soyez parfaitement tranquille sur la séparation de nos deux écoles. Elles conserveront assez de rapports pour que l'influence de l'une sur l'autre soit la même, quoiqu'elles soient placées dans deux maisons différentes. Nous n'avons pas là-dessus la plus légère inquiétude; mais s'il n'y avait plus à Saint-Malo de maison de théologie, ce serait alors qu'il faudrait se désoler, et, si cela était permis, se désespérer. Je suis certain que nous perdrions aussitôt la moitié de nos sujets et la moitié des aumônes.

« Sommes-nous donc assez riches pour faire de si grands sacrifices? Si l'on veut qu'il se fasse des prêtres, ne doit-on pas faciliter les moyens de le devenir, et les ressources sont-elles donc si multipliées, qu'on puisse, sans inconvénient, en négliger aucune? Or, dites-moi comment des jeunes gens qui, la plupart, n'ont rien, absolument rien, pourront fournir, pendant au moins trois années, à leur entretien et au paiement de leur pension au grand séminaire.

« — On leur donnera des bourses, me répondrez-vous. — Oui, on en donnera peut-être à trois ou quatre; mais nous en avons vingt qui n'ont de bourses d'aucune espèce, et ceux-là que deviendront-ils? Nous, nous les habillons, nous les nourrissons, nous les blanchissons; rien ne leur manque. Les fidèles qui connaissent leurs extrêmes besoins, et à qui ils donnent, tous les dimanches et fêtes, un spectacle d'édification, s'empressent de venir à leur secours. Otez-les de dessous les yeux du public, et le public les oubliera, et l'intérêt que l'on prend à l'établissement s'affaiblira, et, encore une fois, tout sera perdu. D'ailleurs, l'exemple des grands n'influera plus sur les petits; les parents répugneront à voir leurs enfants s'éloigner d'eux; les frais, les embarras d'un déplacement et d'un séjour à Rennes effrayeront les uns et les autres, et, je le répète pour la troisième fois parce que je ne saurais trop le redire, nous verrons s'évanouir les brillantes espérances que nous avions conçues et qui se réalisaient chaque jour. Mon cher ami, je n'y renoncerai pas sans regret. » — Lettre du 27 avril 1809. (Ropartz, p. 92.)

Mais la conversation des saints et des grands esprits des siècles passés a beau être douce et rafraîchissante à l'âme; le travail qu'il faut affronter pour livrer au public les trésors de leur doctrine n'en conserve pas moins sa fatigante sécheresse. La santé si frêle de Jean de la Mennais ne pouvait résister longtemps à cet effrayant surmenage. Au mois d'août 1809, il était de nouveau à bout de forces, et obligé de quitter Saint-Malo pour aller chercher ailleurs tranquillité et diversion.

Il voulait des vacances à la fois instructives et reposantes. L'abbé Bruté lui conseilla de les passer à Saint-Sulpice, offrant de l'y accompagner. « Vous devriez bien faire cette tournée de Paris, lui écrivait-il. J'irais vous prendre à Saint-Malo. Ce voyage vous serait infiniment utile. Songez que le bon Dieu vous tient à la tête de tout Saint-Malo, avec vos amis, et qu'il vous serait précieux d'avoir revu à Paris un peu de tout, pour mettre le plus possible d'ensemble dans la conduite, ramasser de plus près des données plus exactes, recueillir, près de ces bonnes têtes que vous voyez d'ici avec moi, ce qui peut servir à guider la conscience dans les circonstances actuelles (1). »

Il n'en fallait pas tant pour décider un prêtre toujours en quête des meilleurs moyens de servir l'Eglise. M. de la Mennais appréciait mieux que personne les « bonnes têtes » de Saint-Sulpice, dont les conseils lui avaient été si souvent un encouragement et une lumière. On partit.

Quelques jours après, Féli, resté à Saint-Malo, écrivait à son frère : « A propos ou hors de propos, chacun t'a chargé de ses commissions, car on dirait que c'est pour le public qu'on va à Paris. Pour moi, voici les miennes : un petit assortiment composé de la raison forte et pénétrante de M. Emery, de l'humble simplicité de M. Duclaux, de l'érudition profonde de M. Garnier (2)

(1) Lettre inédite. — Archives des Frères.

(2) Directeur au séminaire de Saint-Sulpice.

(je dirais de sa science si je le connaissais mieux), du zèle ardent de M. de Janson (1) et de la douce piété de Teysseyre : dis-je bien? O la douce récolte, et avec quelle joie nous la partagerions (2) ! »

M. de la Mennais se mit tout d'abord en retraite sous la direction de M. Duclaux. Il avait besoin d'oublier dans une conversation prolongée avec Dieu l'agitation un peu inquiète des mois précédents; il voulait surtout renouveler, au contact de ces saintes âmes, si calmes, si maîtresses d'elles-mêmes dans leur immolation silencieuse, son ardeur pour le bon combat.

Les quelques semaines qu'il passa alors à Saint-Sulpice comptèrent parmi les plus heureuses de sa vie. Ses vieux amis l'avaient accueilli avec une tendresse touchante. Tantôt on faisait cercle autour du bureau de M. Emery, et là, on s'excitait mutuellement à lutter pour l'Eglise de plus en plus humiliée et asservie, tantôt on se rendait à la maison de campagne du séminaire, et l'on causait théologie sous les ombrages qui avaient entendu les fameuses conférences de Bossuet (3); on visitait l'ermitage du Mont-Valérien, ou même, pour trouver aux portes de Paris les charmes du désert, on se rendait en pèlerinage chez les solitaires de la forêt de Sénart.

Féli, à qui l'on faisait part de ces excursions, enviait le sort de ses amis. « J'espère, écrivait-il à son frère, que tu ne manqueras pas de te ressouvenir de moi chez ces bons solitaires de Sennaart (*sic*) au milieu desquels il serait si doux de vivre et de mourir. Tout ce que je regrette (mais je le regrette bien vivement), c'est de n'être pas du pèlerinage, et de n'avoir pas, au moins une fois, vu de mes yeux ces anges du désert dont

(1) Charles-Auguste de Forbin-Janson, auditeur au conseil d'Etat sous l'Empire, venait de renoncer à la carrière administrative pour entrer dans les ordres. C'est vraisemblablement pour ses études théologiques qu'il se trouvait alors à Saint-Sulpice.

(2) A. Blaize. — *Œuvres inédites*, *etc.*, t. I. p. 52.

(3) On sait que Bossuet tint à Issy, en compagnie de Fénelon, de M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice et de M. de Noailles, des conférences célèbres dans l'histoire du quiétisme.

j'aimerais tant, quoique indigne, à partager la solitude (1). »

Un incident vint toutefois réveiller dans l'âme de MM. de la Mennais et Bruté d'amères préoccupations. Pendant qu'ils se trouvaient à Issy, M. Emery reçut un exemplaire de la bulle d'excommunication lancée par Pie VII contre l'empereur, le 10 juin précédent. On sait que cette bulle avait amené l'arrestation du pape et sa déportation à Savone. Tout en affectant le dédain pour l'excommunication, Napoléon en craignait extrêmement les effets, et multipliait les précautions pour empêcher qu'elle fût connue en France. On ne pouvait, sans risquer sa vie, violer sur ce point la consigne impériale.

M. Emery n'hésita pas à confier aux deux prêtres bretons le message du pape, avec mission de le divulguer, malgré la police. « Désireux que la bulle fût connue en Bretagne, a écrit M. de la Mennais, il engagea M. l'abbé de Mazenod, aujourd'hui évêque de Marseille, à en faire une copie, et il nous chargea, mon saint ami Bruté et moi, de l'apporter dans notre province et de l'y répandre. M. Bruté la cacha dans la cuve de son chapeau. Arrivés à Vitré, nous fîmes ce que nous avait dit de faire le vénérable supérieur et père (2). » Malgré la pièce compromettante, le retour s'effectua sans encombre, et le clergé breton connut, grâce au courage des deux amis, les protestations du Père des fidèles contre les violences qu'on lui infligeait.

Ce voyage avait encore resserré les liens qui unissaient M. de la Mennais à M. Bruté. Celui-ci songeait sans doute à la dure séparation que bientôt, en quittant la France, il allait imposer à son confrère, et il redoublait de tendresse pendant les dernières semaines de vie commune. L'abbé Jean, qui ne savait rien encore de ses projets, jouissait avec ravissement de la douceur d'un tel commerce. « Mon ami, mon tendre ami, disait-il, je ne vous remercierai point de toutes les bontés, de toutes

(1) A. Blaize, *Œuvres inédites*, etc., t. I, p. 52.

(2) Lettre de M. de la Mennais à M. Faillon, 22 mai 1846.

les attentions que vous avez eues pour moi pendant notre voyage. Nous nous aimons trop pour qu'il nous soit permis de nous écrire une ligne, de nous dire un mot qui ressemble à un compliment. Dans ma position vis-à-vis de vous, je dois tout renfermer dans mon cœur et goûter dans le secret combien il est doux d'avoir un ami tel que vous (1). »

IV

Ce séjour à Saint-Sulpice eut un autre résultat. M. Emery avait eu le loisir d'étudier l'abbé de la Mennais. Mieux que jamais il avait apprécié sa solide piété et ses vastes connaissances. De plus, la sagesse et l'énergie déployées par le jeune prêtre, au milieu de circonstances critiques, dans la conduite d'un établissement déjà considérable, lui avaient donné une haute idée de ses talents administratifs. Il lui sembla qu'un tel sujet ferait bonne figure dans un des hauts postes universitaires réservés aux ecclésiastiques. Il s'agissait d'une chaire de théologie ou d'histoire de l'Eglise à la faculté de Rennes, récemment fondée. M. Bruté, qui, ce semble, avait suggéré cette idée au supérieur de Saint-Sulpice, pressa son ami d'accepter, si la proposition lui était faite officiellement : « C'est à vous, disait-il, que ces chaires conviennent, et que de bien on y peut faire ! »

M. de la Mennais était-il moins frappé que son confrère du bien que pourrait produire un enseignement théologique donné au nom de l'Etat? Eprouvait-il, dès lors, une répugnance instinctive pour l'Université, dont les règlements tracassiers lui avaient déjà causé tant d'ennuis? Voulait-il tout sacrifier à la prospérité de son œuvre de Saint-Malo? Quels qu'aient été ses motifs, il déclina l'offre de M. Emery.

Dès le 25 avril précédent, lors des premières ouvertures de l'abbé Bruté, il avait écarté son projet en termes

(1) Lettre du 7 octobre 1809, citée par Ropartz, p. 98.

qui ne souffraient pas de réplique. « Vous plaisantez sans doute, disait-il, quand vous me parlez de ma nomination. Y pensez-vous? Je n'ai ni les talents, ni les connaissances nécessaires pour être ce que vous voudriez que je fusse. D'ailleurs, comment pourrais-je abandonner ce pauvre M. Vielle, qui succombe sous le poids du travail, et dont je suis le principal appui? Chaque jour, notre œuvre prend de nouveaux accroissements, et, par conséquent, je lui deviens plus nécessaire. Est-il donc possible qu'il soit tout à la fois professeur, confesseur, supérieur, économe; qu'il conduise, instruise, surveille, dans deux maisons différentes, vingt ordinands et cent-cinquante écoliers? Il me disait hier matin : « Mon ami, si vous m'abandonniez, je n'aurais plus qu'un parti à prendre, ce serait d'abandonner tout (1). »

Ce refus de M. de la Mennais faillit avoir des conséquences graves pour le diocèse. On eut l'idée de nommer, comme professeur de théologie à la faculté de Rennes, un janséniste forcené, l'abbé Lanjuinais, et, comme inspecteur des collèges, un prêtre apostat du nom de Mainguy. Justement effrayé, l'abbé Jean fit l'impossible pour empêcher qu'on livrât à des indignes des fonctions que, par délicatesse de conscience, il avait refusées. Il eut d'abord recours à l'influence de Mgr de Pressigny, puis il adressa à l'évêque de Rennes, qu'on avait circonvenu et qui ne s'alarmait guère, une lettre d'une admirable fermeté. Nous la citerons tout entière : il est difficile de trouver plus parfait modèle de liberté tempérée de respect.

« Monseigneur, disait-il, j'ai eu l'honneur de vous écrire pour vous consulter et prendre vos ordres relativement à nos rapports avec l'Université. Nous étions alors fort tranquilles sur la nature de ces rapports, qui, quoique en eux-mêmes fâcheux, ne nous paraissaient pas néanmoins devoir offrir d'inconvénients graves; mais il n'en est plus de même aujourd'hui, si, comme le bruit s'en répand, l'on est menacé de nominations qui

(1) Cf. Ropartz, p. 94.

affligent et qui effrayent tous ceux qui s'intéressent au bien public et à la religion. Et ce n'est pas sans motif que l'on conçoit des inquiétudes si vives! Jamais il n'y en eut de mieux fondées, et si l'on est assez malheureux pour voir se réaliser les craintes publiques, alors, Monseigneur, je vous le dis avec franchise, parce que vous vous l'êtes dit à vous-même avant moi, il faut renoncer à cette paix que vous avez rétablie dans votre diocèse; nous n'avons plus à attendre que des jours troublés, et nous devons nous préparer à tout, parce que tout est à redouter.

« En vous parlant ainsi, ne croyez pas que je cède aux terreurs d'une imagination exaltée. Non, Monseigneur, je suis de sang-froid; et c'est parce que je vois les choses telles qu'elles sont que je tremble. Je tremble pour le bien public, pour la paix, pour vous, pour votre repos, qui nous est si cher à tous. Quand il serait vrai que les hommes dont on parle, dépouillés enfin de tout esprit de parti, fussent dans les dispositions et sentiments où ils doivent être; les effets que l'on appréhende n'en auraient pas moins lieu. L'opinion publique, que l'on ne brave jamais impunément, s'est hautement prononcée et sans espoir de retour. Je ne chercherai pas à approfondir jusqu'à quel point elle est fondée en raison, car il y a des choses et des hommes qu'il est trop pénible de pénétrer; mais, s'il en est encore temps, si le mal n'est pas consommé, vous préviendrez, j'en suis certain, en usant en cette occasion d'un crédit dont vous vous êtes si heureusement servi pour le maintien de l'ordre, vous préviendrez les déchirements dont votre diocèse est menacé, ce diocèse qui vous a déjà de si nombreuses et de si grandes obligations. C'est là notre espérance. Si elle était trompée, ce qu'à Dieu ne plaise, il ne nous resterait plus, comme à vous, Monseigneur, qu'à gémir sur un événement dont les suites seraient incalculables (1). »

Il était nécessaire de parler sur ce ton au faible prélat qui venait de laisser supprimer, sans protestation, la congré-

(1) *Lettres inédites, etc., à Mgr Bruté*, p. 52.

gation de Rennes, malgré les remontrances de l'abbé Bruté.

Du reste, on n'eût pas trouvé dans le diocèse un prêtre plus soumis, plus déférent pour l'autorité épiscopale que M. de la Mennais. Mgr Enoch le savait, et il ne s'offensa jamais de ses observations les plus hardies.

V

Il faut être bien affermi dans la vertu d'obéissance pour se sentir l'audace de la prêcher aux autres, surtout à un âge où il sied mieux de recevoir des leçons que d'en donner. L'abbé de la Mennais ne reculait point, à l'occasion, devant cette tâche délicate. Le fait suivant montrera quelle autorité sa précoce sagesse lui avait conquise dans toute la région de Saint-Malo.

Un curé de Cancale, M. Met, nommé par Mgr Enoch au doyenné de Montfort, avait manifesté à M. de la Mennais l'intention de rester à son premier poste, afin d'obéir au vœu de ses paroissiens. Le jeune professeur ne craignit pas de faire la leçon à ce prêtre vénérable par son âge et sa réputation de vertu; mais avec quelle humilité et quel tact! Le lecteur en jugera lui-même. Après avoir parlé de l'embarras dans lequel ce refus allait jeter l'évêque, M. de la Mennais continuait : « A ces considérations déjà si puissantes, j'oserai, Monsieur et cher confrère, en ajouter une autre, mais en tremblant, et après m'être demandé plusieurs fois si elle n'a pas quelque chose de trop hardi dans la bouche d'un jeune homme, dont les réflexions ne peuvent avoir d'autre poids que celui que leur accorde l'indulgence des personnes qui veulent bien les écouter.

« Vous savez, et nous en sommes tous les jours les tristes témoins, jusqu'à quel point les idées de subordination sont éteintes dans le clergé. Combien de fois ne l'avons-nous pas dit avec le cœur déchiré : *Omnes quæ sua sunt quærunt* (1). Chacun se croit juge dans

(1) « Tous cherchent leur intérêt propre. »

sa propre cause, juge de ses talents, de ses forces, de ses convenances, et, chaque fois que le Père de famille veut envoyer un ouvrier dans sa vigne, c'est un traité à conclure, où l'on ne craint point de discuter avec lui, parce que, sans doute, on oublie cette parole si touchante de son Fils : *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam* (1). Si vous croyiez ne devoir pas vous rendre aux sollicitations si pressantes, si pleines de bonté de votre évêque, ce ne serait sans doute qu'après avoir mûrement réfléchi, et sur les raisons les plus fortes. Mais combien s'en trouvera-t-il qui, sans avoir les mêmes raisons, s'autoriseront d'un exemple auquel votre caractère et vos vertus donneront tant de poids! » Et, sentant le besoin d'invoquer les droits de l'amitié pour faire passer ses austères remontrances, il ajoutait :

« Voilà qu'en vous écrivant ces choses, que votre cœur vous dira encore bien mieux, le mien se sent tout affligé d'avoir à remplir un devoir si triste. Est-ce bien moi qui vous engage à nous quitter? moi, dont la plus douce espérance était de vous voir vous rapprocher de nous? moi, qui me flattais que de nouveaux et plus intimes rapports resserreraient bientôt les liens d'une amitié qui m'est si chère? Du moins, que j'aie la consolation d'apprendre que cette lettre ne l'a point affaiblie, et que vous y avez reconnu les sentiments de respect et de vénération qui vous sont dus à tant de titres (2)! » M. Met fut-il ébranlé par cette parole à la fois si franche et si cordiale ? C'est probable ; mais tant d'affections le retenaient à Cancale, qu'il craignit de ne pouvoir faire ailleurs un bien aussi étendu, et, avec l'assentiment de l'évêque, il resta.

(1) « Voici que je viens, mon Dieu, afin de faire votre volonté. »
(2) Cf. Ropartz, p. 112.

VI

Cependant la démarche de l'abbé Jean avait été signalée à Mgr Enoch. Il apprécia cette nouvelle marque de zèle, et se décida à reconnaître par un témoignage public d'estime les mérites du zélé professeur.

Le 15 juillet 1810, M. de la Mennais recevait du prélat, la lettre suivante : « Voulant, Monsieur l'abbé, vous donner une preuve de notre considération particulière et de l'intérêt que nous attachons à vos services en faveur de notre petit séminaire de Saint-Malo, nous vous avons nommé chanoine honoraire de notre église cathédrale... » Et il ajoutait, sur une feuille jointe à la lettre officielle : « Ce n'est pas une faveur que je vous accorde, c'est un droit que je reconnais et un devoir que je remplis. Ne me remerciez pas. »

Le nouveau dignitaire n'avait pas encore trente ans. Bien des fois, dans le cours de sa longue vie, il sera l'objet de distinctions semblables. Il en viendra même à cet excès d'indifférence pour les honneurs humains, qu'on le surprendra un jour griffonnant des notes d'administration au verso d'un de ses diplômes de chanoine; mais il voyait alors dans cet encouragement l'approbation tacite d'une conduite qui ne s'était pas toujours inspirée des tendances épiscopales. Il fut touché de l'impartialité de Mgr Enoch, et il lui exprima sa reconnaissance en termes délicats.

« Monseigneur, disait-il, vous me mettez dans le plus doux embarras où je me sois trouvé de ma vie. En lisant les choses flatteuses que vous daignez me dire, je ne sentais que le plaisir d'être l'objet d'une bonté si aimable et si indulgente, et puis, tout d'un coup, voilà que, quand je veux vous répondre, je ne sens plus que mon impuissance à vous exprimer ce que j'éprouve, quoiqu'il semble que je n'eusse qu'à laisser couler de mon cœur les sentiments dont il est plein. Mais le premier qui a voulu se produire, c'est précisément la reconnaissance, et vous me défendez ce

mot. Je ne m'en étonne point : il doit vous être devenu importun à force de l'entendre répéter (1). »

M. Vielle avait reçu le même titre le 1er janvier précédent. Ces marques de la confiance épiscopale donnaient aux deux directeurs du collège des armes contre l'envie et les déloyales rivalités.

VII

Les derniers mois de l'année 1809 s'étaient écoulés sans encombre, et les premiers de l'année suivante furent assez tranquilles. M. de la Mennais en profita pour reprendre ses travaux sur l'antiquité ecclésiastique.

Ces études étaient plus que jamais d'actualité. Le pouvoir du pape sur l'institution des évêques était toujours mis en question. Napoléon avait eu beau traîner Pie VII prisonnier sur les routes de l'Italie et du midi de la France, pour le séquestrer ensuite dans le palais épiscopal de Savone : il avait pu briser les forces d'un vieillard infirme, il ne lui avait pas arraché une seule concession contraire aux prérogatives du Saint-Siège (2). De guerre lasse, il était résolu à se passer de lui, et à faire instituer par les métropolitains les évêques de son choix. Mais il désirait, pour ménager l'opinion, produire l'avis de théologiens complaisants.

C'était le temps où se réunissait à Paris, sous la présidence du cardinal Fesch, la commission ecclésiastique qui préludait au fameux concile de 1811. M. Emery avait été appelé malgré lui à siéger dans cette assemblée, et il sollicitait de MM. Bruté et de la Mennais des consultations théologiques sur les questions qui allaient s'agiter.

Eclairer la conscience de M. Emery, le plus savant théologien de France, était-il possible à deux prêtres jeunes et inconnus d'accepter ce rôle?

(1) Cf. Ropartz, p. 109.

(2) On n'en était pas encore au concordat de Fontainebleau (1813), où Pie VII fit, par surprise, une concession sur laquelle il revint bientôt.

M. Bruté, tout en se défiant de ses propres forces, jugea que les lumières de son ami ne seraient point inutiles à leur vénérable correspondant. Il écrivit alors à M. de la Mennais : « Que je voudrais frère Jean près de lui, avec les bonnes études qu'il a faites! . . . Je lui écrirai vendredi. Si vous pouviez auparavant me faire une bonne lettre de vues fondamentales (1)! »

Et « frère Jean, » consultant les cartons qui renfermaient déjà le manuscrit de la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, composait un mémoire très documenté, qu'il envoyait à son ami. Il conclut, comme toujours, à la nécessité d'une confirmation, au moins tacite, de l'institution des évêques par le pape.

On sait avec quelle énergie, deux ans après, M. Emery devait soutenir cette doctrine en présence même de l'empereur, et au grand scandale des évêques de cour (2).

VIII

De cette défense des droits du pape, il fallut bientôt redescendre à la défense des intérêts du collège, de nouveau menacés par des tracasseries administratives. Sous des influences que nous n'avons pu discerner, le maire de Saint-Malo avait repris l'offensive. Les inspecteurs de l'Université avaient beau rendre justice aux efforts de MM. Vielle et de la Mennais, leurs rapports n'avaient d'effet qu'à Paris et ne pouvaient contenir les passions locales.

Excédé par de mesquines vexations, l'abbé Jean courut un jour à Rennes, réclamer l'appui de l'évêque et la justice des autorités universitaires. Le maire profita de son absence pour négocier avec un maître de pension de Saint-Servan la fondation, à Saint-Malo, d'un collège communal laïque. C'était vouloir ressusciter la misérable rivalité qui avait divisé la population.

Averti en hâte, M. de la Mennais accourut, vit en

(1) Lettre inédite — Archives des Frères.

(2) Voir la *Vie de M. Emery* par M. Gosselin, t. II, p. 303 et suivantes.

particulier les membres de l'administration municipale, et le maire se heurta à l'opposition presque unanime de son conseil. Ce n'était d'ailleurs qu'une prolongation d'agonie.

L'école ecclésiastique n'était pas seulement, à Saint-Malo, le prétexte de l'agitation anticléricale. Elle était suspecte en haut lieu. Depuis l'excommunication lancée par le pape en 1809, tous les établissements ecclésiastiques, surtout ceux où l'on soupçonnait une influence congréganiste, étaient devenus odieux à l'empereur. Il voyait partout des agents de la puissance qu'il s'efforçait vainement d'abattre, ou même des colporteurs de la bulle vengeresse. Les maisons de missionnaires étaient fermées; les Sulpiciens allaient être chassés des grands séminaires; déjà on dispersait à petit bruit, sous le moindre prétexte, les écoles ecclésiastiques de province, en attendant d'abroger la loi qui les protégeait encore.

De la Chesnaie, où il était retiré depuis quelque temps, Félicité de la Mennais voyait se former l'orage, et dénonçait à son frère, avec une rare clairvoyance, les projets impériaux : « Vous verrez, ou je me trompe fort, disait-il, vous verrez attaquer les uns après les autres tous les établissements d'instruction théologique. C'est l'art, fort ancien, mais très perfectionné, d'opprimer avec sagesse, *opprimamus eos sapienter*. On commence par la base; le reste viendra de soi-même (1). » Moins d'un an après, la prédiction s'accomplissait.

Le 11 novembre 1811 était promulgué un décret ainsi conçu : « Il ne pourra pas y avoir plus d'une école secondaire ecclésiastique par département. Le grand-maître désignera celles à conserver; les autres seront fermées. » Il était interdit, en particulier, de maintenir une école ecclésiastique dans une ville non pourvue d'un lycée ou collège universitaire.

C'était l'arrêt de mort du collège de Saint-Malo. Toutefois, comme l'école ecclésiastique de Rennes, seule

(1) A. Blaize. — *Œuvres inédites*, etc., t. I, p. 85.

autorisée d'après les nouveaux règlements, venait de se disperser par la retraite de l'abbé Blanchard, l'établissement de MM. Vielle et de la Mennais se trouva être, de fait, le seul petit séminaire du diocèse, et dut à cette circonstance de vivre quelques mois de plus.

Le coup de grâce lui fut donné au mois d'août 1812. Un matin, le greffier du procureur impérial vint apporter à M. Vielle le décret de suppression de sa maison. Le digne prêtre lut l'arrêt sans pâlir; puis, le sourire aux lèvres, avec la plus aimable courtoisie, il reconduisit jusqu'à la porte de son appartement le messager de malheur. Alors seulement, il se jeta aux pieds de son crucifix, pour implorer courage et patience dans l'épreuve.

Quant à l'abbé de la Mennais, il prit connaissance de la feuille officielle avec la fermeté stoïque d'un homme qui a combattu longtemps pour une cause perdue d'avance, et que l'injustice ne saurait plus étonner.

Au fond, le coup n'était pas moins douloureux pour lui que pour M. Vielle. Rien ne coûte d'ordinaire à un jeune prêtre comme de quitter le poste où il a fait ses premières armes; mais quand ce jeune prêtre a, presque seul, créé de toutes pièces une œuvre utile à l'Eglise; quand il y a mis le meilleur de son âme, quand il a vu cette œuvre grandir, dépasser même ses espérances, et qu'il lui faut assister ensuite à l'écroulement de son rêve, au moment où ce rêve allait devenir une réalité splendide, rien ne saurait rendre la plainte qui monte de son cœur meurtri.

Obligé, à trente-deux ans, de quitter une situation où il avait rendu les plus signalés services, écarté par la défiance du gouvernement, et aussi par la pusillanimité de son évêque, des postes où son zèle aurait pu retrouver une vaste carrière, l'abbé de la Mennais connut dans toute son horreur ce martyre de l'impuissance.

L'heure où il lui fallut se séparer de ses confrères, de ses chers théologiens, de ses écoliers de tout âge, pour lesquels il se sentait une tendresse plus que paternelle, compta parmi les plus cruelles de sa vie. De part et d'autre, les adieux furent déchirants. Mais

M. de la Mennais ne connaissait point les tristesses qui dépriment et paralysent. L'épreuve pouvait un moment l'abattre, non l'accabler. Son âme, assouplie et fortifiée par les coups répétés du malheur, en devenait plus vaillante. Séparé violemment de ceux qu'il aimait comme ses fils, il fit du moins l'impossible pour les confier à un maître digne de le remplacer auprès d'eux.

CHAPITRE VII

SAINT-MALO. — LA RETRAITE. — PEINES ET CONSOLATIONS.

I

L'abbé Jean était depuis longtemps en relation avec un jeune mathématicien nommé M. Querret. Né en 1783, celui-ci avait vingt-neuf ans lorsque, sur les instances de M. de la Mennais, le conseil municipal de Saint-Malo le fit agréer comme principal du collège. C'était assumer bien jeune une grave responsabilité. Mais le nouveau chef d'institution devançait depuis longtemps son âge en toutes choses, et l'on ne doutait pas que sa sagesse ne fût à la hauteur de ses connaissances, qui émerveillaient maîtres et élèves.

Issu d'une famille pauvre, entré, vers onze ans, à l'école d'hydrographie de Saint-Malo, il savait assez de mathématiques, deux ans après, pour suppléer brillamment le directeur de l'établissement, M. Lecerf. On lui offrit de le faire entrer à l'Ecole polytechnique, où les admissions étaient alors gratuites ; mais il eût fallu abandonner sa famille dans le besoin. Il ne quitta point sa ville natale. L'âge de la conscription arrivé, il se contenta de prendre le brevet d'aspirant de marine de première classe, qui lui fut accordé sans examen, à cause de sa compétence exceptionnelle en mathématiques.

Doué d'une prodigieuse facilité pour toutes les sciences

exactes, sagement dirigé dans cette voie par les professeurs de l'école d'hydrographie, il sentait néanmoins que son esprit n'avait ni la grâce ni l'étendue que donne la culture littéraire. Sa jeunesse s'était écoulée, comme celle de M. de la Mennais, en pleine Révolution, mais il n'avait pas eu, comme lui, pour l'initier au génie des langues anciennes, les leçons de M. des Saudrais.

Vers l'âge de vingt ans, il eut l'idée de combler cette lacune. Il voyait souvent les deux frères de la Mennais. Il leur demanda des leçons de littérature, offrant de les initier, en retour, aux mathématiques. Cet échange, aussitôt accepté, fut le principe d'une amitié que la mort seule devait rompre (1).

Outre ces relations intellectuelles, certaines dispositions d'âme et de caractère avaient créé entre l'abbé Jean et M. Querret une vive sympathie. Le ferme bon sens, l'étonnante activité d'esprit, la verve spirituelle et joyeuse du mathématicien attiraient naturellement le jeune prêtre; mais il appréciait davantage encore, chez son ami, cet accent du cœur qui émeut et ravit, ce je ne sais quoi de profond et d'invariable qui tranquillise pour toute la vie.

Ces belles qualités de M. Querret avaient leur fondement et leur sauvegarde dans une solide piété. Elevé à peu près sans direction religieuse, en dehors de toute influence ecclésiastique, il avait lu, comme Félicité de la Mennais, les philosophes du XVIIIe siècle; mais sa vigoureuse raison avait promptement découvert, sous la magie du style, le sophisme ingénieux ou grossier, et il avait fini par admirer une religion dont tant d'hommes d'esprit, armés de toutes les ressources de la haine, ne parvenaient pas à ébranler les bases.

Lorsque l'abbé de la Mennais quitta le collège de Saint-Malo, M. Querret n'était plus seulement un croyant, c'était un chrétien fervent.

Chargé du soin de sa conscience, son ami n'avait pas craint de l'engager dans les voies les plus ardues de la

(1) Voir, plus haut, page 97, note (2).

perfection évangélique. Lorsque le laïque dut succéder au prêtre comme chef d'institution et avoir à son tour charge d'âmes, on vit cet universitaire, ce savant livré aux spéculations des hautes mathématiques, demander à son confesseur un règlement quotidien, et s'engager à le suivre avec la docilité d'un enfant.

L'œuvre de l'abbé de la Mennais ne pouvait péricliter en de telles mains. Les étudiants en théologie furent transportés à Rennes, où leur ancien maître voulut payer la pension des plus pauvres; mais les jeunes humanistes qui restèrent à Saint-Malo avec l'intention de poursuivre la carrière ecclésiastique continuèrent de trouver au collège les secours nécessaires à leur vocation.

Mgr Enoch, averti du mérite exceptionnel du nouveau principal, mit sans retard à sa disposition l'immeuble, qui appartenait au diocèse. Il lui laissa même quelques collaborateurs ecclésiastiques, entre autres l'abbé Langrez.

M. Querret devait accomplir pendant onze ans, avec un succès toujours croissant, sa délicate et lourde tâche. Lorsque, en 1823, des difficultés avec l'administration municipale l'obligèrent à se retirer, c'est un prêtre, le savant abbé Manet, qui recueillit son héritage, pour le transmettre, deux ans après, à un autre prêtre, M. Merré.

Il n'entre point dans notre plan de conduire plus loin l'histoire du collège de Saint-Malo. Disons seulement que l'œuvre de M. de la Mennais lui a survécu jusqu'à nos jours, et que les ecclésiastiques qui dirigent aujourd'hui cette maison recueillent, en succès de tout genre, le fruit de ses héroïques labeurs.

Parvenu à la vieillesse, l'abbé Jean disait parfois gaîment : « Je n'ai jamais avancé l'œuvre du bon Dieu que par des culbutes. »

La première, dans sa pensée, était la fermeture du collège diocésain de Saint-Malo. Que cette « culbute » ait avancé l'œuvre du bon Dieu, c'était une parole de modestie contre laquelle on pouvait protester; ce qui est certain, c'est qu'elle ne l'empêcha pas, et ce fut, dès ici-bas, la récompense du bon serviteur.

D'ailleurs, la lutte qu'il venait de soutenir pendant quatre ans n'avait pas été sans fruits. Ses relations avec le personnel de la jeune Université, l'étude de ses règlements et de ses méthodes lui avaient fait comprendre quelle arme terrible cette institution pourrait être aux mains des ennemis de l'Eglise, le jour où, par un changement de circonstances, l'élément chrétien qu'elle renfermait alors, et qui rassurait les honnêtes gens, en serait banni.

Par delà l'Université des Fontanes et des Frayssinous, il devinait l'Université des Cousin et des Villemain, et il s'attachait dès lors avec toute l'ardeur de son zèle au seul remède efficace contre l'oppression des consciences, la liberté d'enseignement. Ce sont les années militantes de Saint-Malo qui firent de lui un soldat décidé de cette cause, pour laquelle il devait, toute sa vie, travailler et souffrir.

II

Malgré l'amitié de M. Querret, malgré la consolation de voir son œuvre dignement continuée, les deux années qui suivirent sa retraite furent ternes et douloureuses.

Tout lui manquait à la fois. Son plus intime confident, son compagnon d'études, l'inspirateur de ses meilleurs travaux, l'abbé Bruté, était parti, au mois d'avril 1810, pour les missions d'Amérique, lui laissant à consoler sa vieille mère. M. Vielle, désormais sans fonctions à Saint-Malo, s'était retiré à Saint-Servan, où il trouvait moyen d'exercer son zèle auprès de quelques âmes pieuses. Le vieux curé de la cathédrale, M. Le Saout, dont l'abbé Jean avait été jusqu'au bout l'auxiliaire dévoué, venait de mourir.

Mais ce qui lui manquait surtout, c'étaient les œuvres multiples qui avaient reçu de lui l'impulsion et la vie. Il semblait que Dieu eût voulu arrêter, après ses premiers succès, le prêtre qui devait plus tard former au renoncement tant d'âmes religieuses, et lui faire boire à longs traits le calice de l'humiliation et du délaissement.

Incertain du lendemain, il se retira dans la demeure paternelle, où ses études d'apologétique, reprises avec un nouvel intérêt, lui apportèrent diversion et apaisement (1). Mais là encore l'attendaient de cuisants chagrins.

M. Pierre de la Mennais était déchu depuis longtemps de sa haute situation financière. Les guerres de la Révolution avaient commencé la ruine. La perturbation sociale, le maximum, l'emprunt forcé, la création des assignats jetèrent le désordre dans les transactions à l'intérieur. A l'extérieur, la rupture avec l'Angleterre et les puissances continentales rendit la navigation impossible. Les réquisitions causèrent un autre embarras à la marine marchande. Le gouvernement s'emparait alors des bâtiments pour le transport des troupes et du matériel de guerre, et de faibles dédommagements ne compensaient pas toujours les avaries.

Le patriotisme de M. de la Mennais et de son frère s'éleva à la hauteur des circonstances. Ils méritèrent même les éloges publics de l'amiral Truguet et du ministre de la marine; mais leur fortune sortit de cette épreuve notablement amoindrie. Les guerres de l'Empire, et particulièrement le blocus continental, ne firent qu'aggraver une situation déjà compromise.

Avant même que la fortune de Napoléon s'écroulât, la ruine des La Mennais était consommée. Vers le milieu de l'année 1813, l'armateur dénonça la cessation de ses paiements et la fermeture de son comptoir commercial.

Certes, ce n'était pas le déshonneur pour ses enfants, car tout Saint-Malo savait avec quelle intégrité il avait géré ses intérêts et ceux d'autrui; mais quelle situation pour l'abbé Jean, qui venait d'occuper dans la ville une charge importante, et qui se voyait, du jour au lendemain, obsédé par les victimes du désastre paternel!

(1) Il continua aussi de prêcher dans les environs. C'est de cette époque que datent ses *Méditations sur les fins dernières* publiées récemment par les Frères de Ploërmel. Elles rappellent en plus d'un endroit les *Réflexions* sur l'Imitation de Jésus-Christ auxquelles, nous le verrons, l'abbé Jean apporta, plus tard, sa bonne part de travail.

Le désintéressement des La Mennais ne se démentit pas dans cette terrible épreuve. Jean-Marie écrivait alors à un ami : « Vous avez sans doute entendu parler des malheurs de ma famille. Mon père et mon oncle ont fait à leurs créanciers l'abandon de tout ce qu'ils possédaient. Une démarche si pénible est une nouvelle preuve de cette honnêteté qui leur fut toujours plus chère que les richesses, et qui, après cinquante années de travaux, est aujourd'hui le seul bien qui leur reste. Leur vieillesse sera douloureuse; mais Dieu le veut ainsi; ne cessons d'adorer et de bénir sa volonté sainte : *non sicut ego volo, sed sicut tu* (1). »

M. Pierre de la Mennais était vieux et hors d'état de mener à bien la désastreuse liquidation. L'abbé Jean prit en main les épaves de ce grand naufrage. Avec l'admirable aptitude pour les affaires qui était chez lui un don de nature, il vérifia les comptes de la maison, établit nettement les droits de chacun, puis il fit personnellement et demanda à ses proches tous les sacrifices nécessaires pour sauvegarder la charité aussi bien que la justice. Malgré des pertes inévitables, les créanciers furent pleinement satisfaits de sa droiture et de son énergie.

Tout n'était pas fini. M. de la Mennais et M. des Saudrais, après avoir alimenté, de leurs largesses, la ville de Saint-Malo et les environs, n'avaient plus où reposer la tête. Il fallait pourvoir à la tranquillité de leurs derniers jours. L'abbé Jean s'entendit avec sa sœur et ses deux frères, Félicité et Gratien, pour faire une pension viagère aux deux vieillards, qui se retirèrent à Rennes.

Il fallut quitter la demeure natale, le bel hôtel de la rue Saint-Vincent, qui passa en des mains étrangères. La Providence semblait briser l'un après l'autre tous les liens qui attachaient l'abbé Jean à son cher Saint-Malo, sans doute parce qu'elle destinait à son zèle un autre théâtre.

(1) Lettre inédite à M. de la Guérétrie, 17 septembre 1813.

D'ailleurs, dans cette série d'épreuves qu'il subissait coup sur coup, les consolations ne lui manquaient pas. Ses nombreux amis rivalisèrent de dévouement et de délicatesse. De tous côtés lui arrivèrent des paroles de réconfort.

A la nouvelle du désastre, Mgr de Pressigny s'empressa de consoler l'abbé Jean : « L'événement que vous m'apprenez, dit-il, est un de ceux qui pouvaient m'affliger davantage. L'amitié que vos parents m'ont toujours témoignée, l'intérêt qu'elle m'avait inspiré et l'amitié que j'ai pour vous et pour monsieur votre frère me rendent extrêmement sensible au malheur que vous éprouvez tous. Dieu seul peut donner les consolations qui sont nécessaires dans de pareilles circonstances ; vous êtes heureusement disposé à les recevoir, et je crois avoir ouï dire que monsieur votre père, depuis quelques années, s'occupait de la religion plus que dans les temps dans lesquels je l'ai connu. Dites-lui bien, je vous en prie, ainsi qu'à monsieur votre oncle, combien je prends de part à cet événement, et croyez que mon tendre attachement pour vous est et sera toujours le même (1). »

De son côté, l'abbé Teysseyre s'efforça d'adoucir la peine de son ami par les plus encourageantes sympathies : « Vous pouvez penser, lui écrivait-il, combien je compatis aux épreuves que la divine Providence a daigné vous envoyer dans son amour, pour mettre le vôtre à l'épreuve. Oui, il doit être bien pénible à une âme détachée du monde, qui méprise comme de la boue et ses biens et ses affaires, d'être obligée, à la suite des revers les plus douloureux, de s'occuper presque uniquement de soins aussi insipides qu'absorbants. Pour le coup, voilà une croix bien conditionnée. Portons-la de la meilleure grâce possible, et croyons qu'elle sera pour nous une source de mérites. Le Seigneur saura bien excuser la dissipation inséparable de vos tristes occupations ; il saura bien abréger un temps aussi pénible à un prêtre,

(1) Lettre du 3 octobre 1813.

et lui faire retrouver, plus tôt qu'il ne pense, le calme de la piété et de l'étude après lequel son cœur soupire. En attendant : *Sustine tentationem Dei* (1) ».

III

Mieux que ces paroles amies, pourtant si douces à son cœur, de nombreuses lettres de la Chesnaie distrayaient le jeune prêtre de ses tristes préoccupations.

Après quelques années passées au collège de Saint-Malo, Félicité est allé de nouveau demander aux grands bois l'air pur que réclame toujours sa chétive santé. Des liens plus forts et plus doux, s'il est possible, que les liens du sang unissent maintenant les deux frères. Ils sont enrôlés tous deux, depuis 1809, dans la milice cléricale, et l'ardente piété de Féli cause une allégresse sans égale à celui qui lui a rendu la foi. « Quand je pense à ce qu'il était, écrit-il, et que je vois ce qu'il est, mon âme tressaille de joie et mes larmes coulent en abondance : *Misericordias Domini in æternum cantabo* (2). »

Jean-Marie a facilité son entrée dans le clergé en obtenant le consentement paternel ; puis il l'a accompagné à Rennes ; il a prié avec lui pendant sa retraite préparatoire à la tonsure ; il l'a présenté à l'évêque ; enfin, lorsque Féli a prononcé le *Dominus pars* qui l'engage au service du Maître, il a signé avec lui un acte de consécration à la Reine du ciel (3).

(1) Lettre inédite du 22 octobre 1813.

(2) Jean-Marie de la Mennais à M. l'abbé Bruté, octobre 1809.

(3) Cette pièce, que nous publions pour la première fois, est écrite en entier de la main de Féli. Elle fait suite à une longue prière tirée des œuvres de M. Boudon (*a*), « Très sainte et très auguste Vierge, disent les deux frères, c'est par ces paroles toutes de feu qu'un de vos plus fidèles serviteurs se consacrait à vous tout entier, comme à sa maîtresse, sa reine et sa mère, s'abîmant dans le délicieux amour de votre cœur virginal, qui, avec celui de votre divin Fils, fait aujourd'hui, dans le séjour céleste, sa joie, son ravissement et sa gloire. Permettez à deux pauvres pécheurs, unis moins encore par le sang que par le désir d'être à vous et de vous appartenir uniquement, et par vous au Seigneur Jésus, de mettre à vos pieds

(*a*) M. Boudon, archidiacre d'Evreux au XVII[e] siècle, auteur d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques.

A partir de ce jour, Félicité abandonne entièrement à son frère la direction de sa conscience. Ce n'est point, du reste, une tâche facile. Plus mobile que jamais, le néophyte passe sans cesse des ardeurs brûlantes de l'extase au sentiment de la plus douloureuse impuissance. Tantôt il n'aspire qu'à se perdre en Dieu, il ne sait plus qu'aimer et adorer en silence, tantôt il ne sent aucun désir ni de vie, ni de mort, ni de joie, ni de douleur. Tout lui est bon, parce que tout lui est indifférent. « Les champs qui se flétrissent, les feuilles qui tombent, le vent qui siffle ou qui murmure », n'apportent à son esprit aucune pensée, à son cœur aucun sentiment. Tout glisse sur un fond d'apathie stupide et amère. « Cependant, dit-il, les jours passent, et les mois, et les années emportent la vie dans leur fuite rapide. Au milieu de ce vaste océan des âges, quoi de mieux à faire que de se coucher, comme Ulysse, au fond de sa petite nacelle, la laissant errer au gré des flots, et attendant en paix le moment où ils se refermeront sur elle pour jamais (1)? »

A peine tonsuré, il semble craindre d'aller plus loin, il a des doutes sur sa vocation. « Il ne faut rien brusquer, dit-il, ni rien négliger, surtout pour apporter les dispositions convenables à une action si grande et qui en exige

cette protestation d'amour et cet humble et doux engagement d'un éternel esclavage. Recevez-le, ô grande Reine, avec cette ineffable bonté qui fait perpétuellement l'admiration du ciel et la consolation de la terre. Que ne pouvons-nous, ô Mère bien-aimée, vous offrir quelque chose de plus digne de vous! Mais, hélas! nous n'avons que nos cœurs, nos faibles et misérables cœurs. Du moins, ils sont à vous sans réserve, et votre amour, nous l'espérons, votre amour si tendre et si indulgent, ne rebutera point cette chétive offrande de deux pauvres créatures qui se donnent et se consacrent à vous pour jamais, ô Vierge très douce et très pure. » — Cet acte est daté du 19 juin 1809. Il est signé : F. Mennais, clerc tonsuré. J.-M. Mennais, prêtre.

Cette prière était depuis quelque temps chère à l'abbé Jean. Dès le 21 mars 1809, il écrivait à M. Bruté, au séminaire de Saint-Sulpice : « N'oubliez pas, je vous prie, de m'envoyer la consécration à la sainte Vierge que je vous ai demandée, et que vous m'aviez promise. Je veux que tous les trois, vous, mon frère et moi, nous la récitions et que nous nous retrouvions ensemble dans le sein de notre bonne Mère. Oh! qu'on doit y être bien! » — (Lettre inédite.)

(1) Emprunté, comme tous les passages suivants des lettres de Féli, aux *Œuvres inédites de Lamennais*, publiées par A. Blaize.

de si parfaites. » Quelques mois plus tard, néanmoins (1), il se présente aux ordres mineurs, mais il restera des années sans recevoir le sous-diaconat.

Cependant il réclame avec insistance les conseils de son frère : « Dis-moi sincèrement ce que tu penses de moi. Je ne me connais plus. Depuis quelques mois, je tombe dans un état d'affaissement incompréhensible. Rien ne me remue, rien ne m'intéresse, tout me dégoûte. Si je suis assis, il me faut faire un effort presque inouï pour me lever. La pensée me fatigue. Je ne sais sur quoi porter un reste de sensibilité qui s'éteint; des désirs, je n'en ai plus. J'ai usé la vie; ... »

L'abbé Jean, qui connaît à fond son frère, ne s'effraie pas outre mesure de cette sombre mélancolie. Il s'efforce d'abord de le soustraire à toutes les influences troublantes. L'abbé Bruté est un ami excellent, mais dont la mesure n'est pas la qualité maîtresse. « Je vous le demande en grâce, lui écrit Jean, dans votre réponse à Féli, ne mettez rien qui puisse enflammer une imagination si vive. »

Pour ne pas irriter le caractère fantasque de Féli, il met dans ses conseils une délicatesse, une réserve infinies. Au lieu de les lui donner directement, il les fait passer par l'intermédiaire de M. Bruté.

Féli a eu la velléité d'entrer dans un ordre religieux voué à la solitude. Consulté sur ce projet par l'ami commun, Jean-Marie lui répond : « Il faut prendre garde de contrister l'Esprit-Saint et de s'opposer à ses mouvements; mais aussi une grande prudence, une extrême réserve sont nécessaires : les imaginations vives s'exaltent si facilement et quelquefois vont si loin! Au fond, il me semble qu'une crainte excessive des périls auxquels on est exposé en vivant au milieu des hommes n'est pas toujours une raison pour les fuir. Si la solitude a ses attraits, n'a-t-elle pas aussi ses dangers, et, en se renfermant en soi-même, n'y est-on pas encore environné d'ennemis? Le plus dangereux de tous, l'orgueil, ne nous y poursuivrait-il pas? Et si nous sommes condamnés à

(1) Le 23 décembre 1809.

le trouver partout, il faut bien nous résigner à le combattre sans cesse; et vraiment, il ne serait pas raisonnable de renoncer à faire le bien, de peur de tirer vanité du peu de bien qu'on pourrait faire. Voilà mon petit avis : je vous le dis dans la sincérité de mon cœur, afin qu'en répondant à Féli, vous lui parliez dans le même sens (1). »

Ces paroles si pleines de justesse étaient prophétiques, hélas! sans doute à l'insu de leur auteur. Elles firent impression sur Féli, qui resta à la Chesnaie.

L'abbé Jean faisait l'impossible pour que cette solitude ne lui fût point à charge. La Chesnaie est fort éloignée de l'église paroissiale de Plesder. Pour ménager à son Féli des distractions, il le chargea de faire construire, dans le parc, une chapelle où tous les deux pussent un jour célébrer la sainte messe pendant leurs semaines de vacances. Féli accepta, et sa correspondance le montre alors occupé des soins à donner à cette petite bâtisse, comme s'il se fût agi d'une grande entreprise.

De plus, l'abbé Jean a envoyé à la Chesnaie un rhétoricien de Saint-Malo, nommé Bois, dont la santé demande des ménagements. C'est une âme délicate et tendre, qui a bientôt conquis toute l'affection de Féli. Celui-ci le dirige dans ses études. Il fait chaque jour de longues promenades en forêt, avec ce jeune homme et son propre frère Gratien. Pour un temps du moins, il a retrouvé la paix.

IV

A partir de 1810, sa correspondance avec Jean présente une variété capable d'intéresser au plus haut point.

Ce sont tantôt des raisonnements échangés entre les deux frères sur les plus difficiles questions de la métaphysique, tantôt, des demandes de documents adressées par Féli pour le grand travail sur *l'Institution des évêques*, tantôt enfin des réflexions plus ou moins humoristiques

(1) Cité par le R. P. Roussel; *Lamennais d'après des documents inédits*, t. I, pages 28 et 29.

sur quelque détail de ménage ou sur quelque incident de la vie presque claustrale qu'on mène à la Chesnaie (1).

De temps à autre, Féli reproche aimablement à son frère sa « rage de régenter ». Il ne se sent pas, pour son compte, la vocation de professeur perpétuel. Selon lui, l'œuvre de l'enseignement classique n'est pas, à beaucoup près, aussi importante que les travaux auxquels elle oblige de renoncer, ou qu'elle entrave, du moins, prodigieusement, et il conjure Jean de se ménager plus de liberté pour l'étude.

Il déplore la suppression de l'école ecclésiastique, parce qu'il la regarde comme une atteinte à la liberté de l'Eglise, mais il voit une ample compensation à cette calamité dans les loisirs qu'elle va procurer à son frère.

Cette amère douceur de consumer sa vie dans une œuvre obscure, mais utile, alors qu'on pourrait donner à ses facultés intellectuelles un essor puissant, Féli ne la soupçonne guère alors, pas plus qu'il ne comprend le sentiment de la paternité sacerdotale, assez fort parfois pour imposer silence aux aspirations les plus impérieuses.

A peine voit-il son frère délivré de ses embarras financiers, qu'il se reprend à caresser son rêve de vie intellectuelle à deux. Enfin on pourra terminer la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, et vivre dans un tête-à-tête quotidien avec les grands docteurs du christianisme. Quel autre sort peut valoir celui-là? « Je vois avec plaisir,

(1) D'ordinaire, le grand écrivain à la plaisanterie lourde; on en jugera par les lignes suivantes. Nous les citons uniquement parce qu'elles signalent une innocente manie de l'abbé Jean, qui, en qualité de professeur, n'avait pas su se défendre d'adopter une expression favorite : *Eh bien!*

« *Urbis amatorem Joannem salvere jubemus*
Ruris amatores. (a)

« *Eh bien! eh bien!* Si le vers n'y est pas, le cœur y est toujours, et même sans mesure, ce qui n'est pas un défaut dans ce cas-ci. *Eh bien!* n'est-ce pas bien dit? Il y aurait un autre calcul à faire sur *eh bien!* Si Sa Majesté professorale, s'appliquant à elle-même les dispositions du code pénal classique, baisait la terre chaque fois que cette belle exclamation sort de sa bouche, et chaque fois dans un endroit différent, je crois qu'il en résulterait pour le séminaire une grande économie sur les frais de balayage, si tant est que le mot soit français. Mais à combien s'élèverait exactement cette économie, c'est un problème que nous nous proposons de donner à nos écoliers de mathématiques à l'approche des grandes vacances. » — A. Blaize, *Œuvres inédites*, etc., t. I, p. 102.

(a) « Nous souhaitons le bonjour, nous les amis des champs, à Jean le citadin. »

écrit-il à Jean, que tes embarras diminuent un peu et que nos affaires s'arrangeront au mieux possible. Il faut en remercier le bon Dieu, qui semble écarter tous les obstacles à l'exécution de nos desseins, et nous conduire, comme par la main, au genre de vie le plus conforme à nos goûts, et aussi, je crois, le plus analogue à notre vocation. Aussitôt que ta santé se sera raffermie par le repos du corps et la tranquillité d'esprit, il faudra reprendre notre travail, et le poursuivre avec cette persévérance sans laquelle rien ne s'achève. C'est là désormais notre ministère(1). »

L'abbé Jean était loin de rejeter ces avis, car un homme dont il estimait au plus haut point la sagesse lui parlait alors dans le même sens que Féli. Peu de temps avant la suppression de l'école ecclésiastique, M. Teysseyre lui avait écrit : « Je souhaite de tout mon cœur que vous puissiez conserver le précieux établissement que vous dirigez. Mais si la force des malheureuses circonstances où se trouve l'Eglise vous obligeait à l'abandonner, ce serait, je crois, un signe non équivoque que la Providence vous appelle à vous consacrer entièrement à l'étude et à la défense de la religion (2). »

Persuadé que sa vie d'activité extérieure était finie, M. de la Mennais se fit de nouveau à la pensée de servir Dieu par la plume. Tantôt à Saint-Malo, tantôt à la Chesnaie, il passa la fin de l'année 1813 à revoir les derniers chapitres de son grand ouvrage et à réunir des documents en vue de nouveaux travaux.

Il revenait à son projet d'*Histoire de l'Eglise* et se proposait de partir pour Paris, lorsqu'une lettre reçue de Saint-Brieuc vint mettre à néant tous ses plans de vie retirée, en lui ouvrant un nouveau champ d'action.

(1) A. Blaize. *Œuvres inédites*, etc. T. I, p. 115

(2) Lettre inédite. — Archives des Frères.

CHAPITRE VIII

SAINT-BRIEUC.

LE SÉJOUR AUPRÈS DE MONSEIGNEUR CAFFARELLI.

Vers la fin de septembre 1812, un jeune prêtre se présentait à Saint-Servan, chez M. Vielle. C'était l'abbé Renault, familier de l'évêque de Saint-Brieuc (1). Il venait, de la part de Mgr Caffarelli, proposer au zélé éducateur le poste de supérieur de son grand séminaire.

M. Vielle hésita d'abord : « Serai-je bien l'homme qu'il faut ? » répétait-il.

Et, comme le messager s'efforçait de rassurer sa modestie, il allégua les liens qui l'attachaient au diocèse de Rennes. Si Mgr Enoch, affaibli par l'âge, paraissait l'oublier, il n'en était pas de même des fidèles qui, de plus en plus nombreux, recouraient à sa direction. Surtout il craignait d'abandonner dans l'épreuve celui qu'il appelait toujours « son Jean-Marie ».

C'est M. de la Mennais lui-même qui mit fin à ses perplexités. Il se serait reproché de garder auprès de lui, dans une inaction relative, celui qui pouvait être la lumière d'un diocèse. De part et d'autre, les adieux furent pénibles. Malgré tout, l'abbé Jean fit bonne contenance, et M. Vielle partit.

(1) Nommé secrétaire de l'évêché le 8 janvier 1813.

I

L'évêque de Saint-Brieuc connaissait déjà le jeune prêtre malouin. L'abbé de Quélen, son diocésain, le lui avait présenté, dans une circonstance que nous avons rappelée, et lui avait donné la plus haute idée de ses qualités. Il voulut reconnaître par quelques paroles aimables la privation qu'il s'imposait.

« Monsieur, lui écrivait-il le 22 octobre 1812, je sens toute l'étendue du sacrifice que vous venez de faire. M. Renault m'a raconté combien il en a coûté à votre cœur, et avec quel courage vous l'avez fait. J'en suis également pénétré d'admiration et de reconnaissance. Après Dieu, c'est à vous, Monsieur, que je dois le bonheur d'avoir M. Vielle pour supérieur de mon séminaire. Comment pourrai-je reconnaître un aussi grand service (1)? »

Cette lettre fut le point de départ de fréquentes relations.

Pendant l'année 1813, M. de la Mennais échappait, le plus souvent possible, aux soucis de ses tristes affaires en prenant la diligence de Saint-Brieuc. Le palais épiscopal lui était ouvert, aussi bien que le séminaire, et, M. Vielle aidant, il eut bientôt fait la conquête du prélat.

Outre ses vastes connaissances, Mgr Caffarelli appréciait en lui l'entrain joyeux qu'il savait mettre au service de la charité. Souvent il pensait que ce prêtre jeune, actif, déjà initié aux grandes affaires, lui serait un auxiliaire précieux.

Il avait alors pour secrétaire particulier un ecclésiastique détenu autrefois sur les pontons de Rochefort, M. Antoine Besson. Affligé d'infirmités chroniques dues aux mauvais traitements qu'il avait subis, ce secrétaire mourut à la fin de l'année 1813, laissant à M. Vielle sa stalle de chanoine à la cathédrale.

Mgr Caffarelli offrit aussitôt à M. de la Mennais le poste de confiance que cette mort rendait vacant.

(1) Ropartz, p. 131.

Dans la situation critique où se trouvait l'abbé Jean, c'était une bonne fortune. Il ne fut pas néanmoins exempt des hésitations qu'avait éprouvées M. Vielle un an auparavant.

Depuis le concordat, chacun de nos diocèses français est un petit Etat qui se gouverne avec ses lois propres, ses coutumes et ses traditions. En sortir, quand on est prêtre, pour aller ailleurs recommencer sa vie, c'est s'exposer aux tristesses, parfois aux déconvenues, d'une véritable expatriation. M. de la Mennais le savait; aussi, malgré les récentes épreuves qui lui avaient rendu pénible le séjour de Saint-Malo, ne se résignait-il pas sans angoisse à quitter des compatriotes au service desquels il avait rêvé de mourir. Il lui en coûtait surtout d'abandonner tant de confrères aimés, tant d'âmes qui l'avaient pris pour confident et pour guide.

Il avait pu apprécier la délicatesse et la piété de l'évêque de Saint-Brieuc. Il lui confia à lui-même ses perplexités, et le pria de décider de son sort.

« L'abandon avec lequel vous vous remettez entre mes mains, répondit le prélat, m'impose des devoirs que je tâcherai de remplir du mieux qu'il me sera possible. Pour y parvenir, je ne négligerai ni soins, ni efforts. Nous vivrons comme deux frères, nous aidant et nous encourageant à porter le fardeau de l'épiscopat, que vous voulez bien partager avec moi. Vous me le rendrez moins pesant. Cet espoir me soutient, m'encourage, et je ne fais plus de vœux que pour votre prompte arrivée dans ce pays. Je tâcherai de vous le rendre le moins désagréable possible et de vous consoler des peines qui vous affligent. C'est dans ces sentiments, Monsieur, que je vous embrasse avec le plus tendre attachement (1). »

Ces lignes si cordiales décidèrent M. de la Mennais. Il confia à son frère Féli les derniers détails de la liquidation qui l'occupait depuis plusieurs mois, et, le 20 mars 1814, il était à Saint-Brieuc.

(1) Ropartz, p. 131.

Le prélat dont il allait partager la vie gouvernait le diocèse depuis 1802. D'origine corse, la famille de Mgr Caffarelli était établie depuis longtemps dans le diocèse de Toulouse. Elle était noble, mais peu fortunée et fort nombreuse.

Jean-Baptiste, celui qui devait devenir l'évêque de Saint-Brieuc, était né, en 1763, au château du Falga, en Languedoc. Il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, et il était vicaire de sa paroisse natale lorsque survint la Révolution. Obligé, pour refus de serment, de passer en Espagne, il y apprit assez la langue du pays pour remplir diverses fonctions, et s'y fit aimer par sa piété, sa douceur et l'extrême aménité de son caractère. Rien, d'ailleurs, ne le préparait à l'épiscopat.

Pendant l'expédition d'Egypte, l'aîné de ses frères, officier d'une rare distinction, mourut, regretté de Bonaparte dont il était le confident et l'ami. Ce fut, pour le reste de la famille, le point de départ de la fortune.

Il restait à l'abbé Caffarelli trois frères, Joseph, Charles et Auguste. Joseph, ancien officier de marine, fut nommé préfet maritime de Brest; Charles était prêtre et avait rempli, avant la Révolution, les fonctions de chanoine de Toul. Il avait eu le malheur de renoncer à son état; on lui reconnaissait, d'ailleurs, du talent pour l'administration : il devint préfet de l'Aube; quant à Auguste, le plus jeune, Napoléon fit de lui un de ses aides-de-camp. Jean-Baptiste était rentré en France vers 1798, et, avant l'ouverture des églises, il résidait chez son frère, le préfet maritime de Brest. C'est là que le premier consul vint le chercher pour faire de lui un évêque.

La tâche était redoutable. A Saint-Brieuc, comme à Saint-Malo, comme à Rennes, on avait à peu près tout détruit. La cathédrale, monument d'aspect modeste, assez pauvre, même sous l'ancien régime, avait servi d'étable; les églises avaient été saccagées, les chapelles abandonnées ou vendues; les prêtres fidèles revenaient à peine de l'exil; tous étaient âgés, la plupart infirmes; le clergé

constitutionnel, peu nombreux (1), renonçait d'autant moins volontiers à ses erreurs, qu'il avait eu pour chef un homme d'esprit borné, mais doué de certaines vertus naturelles, l'évêque schismatique Jacob.

Mgr Caffarelli se mit courageusement à l'œuvre. Par ses soins, la plupart des jureurs furent réconciliés et les églises pourvues des objets nécessaires au culte. Mais le clergé qu'il avait sous la main ne pouvait lui rendre de longs services. La mort faisait des vides fréquents dans les rangs de ces vieillards. Il fallait, comme à Saint-Malo, élever de futurs prêtres.

L'évêque fonda d'abord quelques écoles ecclésiastiques, qui furent fermées, sauf celle de Dinan, pour faire place aux collèges de l'Université impériale. Il fut plus heureux dans ses tentatives pour restaurer l'enseignement théologique. L'ancien séminaire, racheté par ses soins, réunit bientôt plus de cent-cinquante ordinands.

Très affable, de manières à la fois simples et distinguées, il fut, pendant ses premières années d'épiscopat, également aimé de ses prêtres, des hauts fonctionnaires de la ville et des gens du peuple.

Ce n'est pas qu'il manquât de fermeté. Il en usa plus d'une fois à l'égard de certains prêtres qui, pendant les troubles révolutionnaires, avaient perdu l'habitude de l'obéissance.

Il en fit preuve surtout à l'égard de l'empereur lui-même, lors du concile national de 1811. Sincèrement attaché à Napoléon comme au bienfaiteur de sa famille, il ne craignit pas de lui résister quand il crut les droits du Saint-Siège menacés.

— « Savez-vous bien, lui dit l'empereur, que je puis vous retirer votre évêché et vous mettre en prison?

— « Sire, répondit le prélat, cela vous serait plus facile que de me rendre mon frère tué pour vous. »

Cette réponse désarma le souverain, qui le nomma

(1) Selon MM. Geslin de Bourgogne et de Barthélemy, les registres de l'évêque Jacob ne mentionnent que 175 prêtres constitutionnels.

peu après chevalier de la Légion d'honneur. Néanmoins il lui refusa, pendant quinze ou dix-huit mois, l'exemption de ses séminaristes conscrits, et la permission d'ordonner des sous-diacres.

II

Mgr Caffarelli avait l'esprit vif, la conversation animée, le caractère décidé. Il fut charmé de rencontrer chez son secrétaire les mêmes qualités, jointes à une maturité de jugement et à une connaissance des hommes qui le rendaient éminemment propre à l'administration. L'abbé Jean fut, dès lors, créé *in petto* vicaire général.

Cet accueil épargnait au nouveau venu l'ennui de se sentir étranger. D'ailleurs, le séminaire n'était pas loin de l'évêché, et M. de la Mennais entretenait par de fréquentes visites l'intimité qui l'attachait, depuis l'enfance, à son ancien maître.

Honoré, comme lui, de l'amitié de l'évêque, M. Vielle n'en avait pas moins besoin, parfois, de consolations. Son ministère n'était pas sans épines. Il avait succédé à un prêtre vénérable par son âge et ses vertus, M. Chantrel, que Mgr Caffarelli avait dû éloigner à cause de certains défauts choquants de caractère. Cet ancien supérieur comptait toujours des partisans, aussi bien dans le clergé que parmi les ordinands. On avait assez mal accueilli les réformes introduites par M. Vielle, et l'entrée aux affaires des « deux étrangers », comme disaient les mécontents, avait donné lieu à des cabales qui sourdement minaient l'autorité de l'évêque.

Le foyer de cette agitation était le chapitre même de la cathédrale. Il y avait parmi les chanoines un ancien moine de l'abbaye de Beauport, M. Lesage, homme instruit, écrivain élégant et spirituel, mais un peu trop conscient de son mérite, qui ne pardonnait pas à Mgr Caffarelli d'associer d'autres que lui au gouvernement du diocèse (1). Il

1 Le chanoine Lesage a laissé trois volumes manuscrits de Mémoires sur les affaires ecclésiastiques du diocèse de Saint-Brieuc pendant les quarante premières années du siècle. Bien que ses appréciations soient d'ordinaire malveillantes jusqu'à l'injustice, nous avons puisé dans son travail d'utiles et intéressants renseignements.

devait être, plus tard, l'âme de toutes les oppositions qui entravèrent le zèle de MM. Vielle et de la Mennais; mais il avait du savoir-vivre, et il fit d'abord bon accueil au jeune secrétaire.

Celui-ci, heureusement, savait observer. Il fut poli et déférent, mais resta circonspect. Pendant les premiers mois de son séjour à Saint-Brieuc, il n'avait d'autre société que celle de l'évêque, de ses vicaires généraux, de M. Vielle et de l'abbé Renault, son collègue au secrétariat.

Grâce à ces précautions, il vivait en paix, et augurait bien de son séjour auprès d'un prélat qui commençait à le chérir comme un fils. Une seule chose lui coûtait toujours, l'éloignement de ses amis.

« Jusqu'ici tout me plaît, écrivait-il à M. Querret; mais je n'oublie pas que les commencements sont toujours beaux et qu'il faut attendre pour juger. Sancho Pança, qui aimait tant les proverbes, m'aurait sans doute rappelé ces deux-là, si je lui avais parlé des agréments que je trouve dans une ville où j'arrivai hier. Je suis sûr cependant que je ne cesserais point de m'y plaire si tous mes amis étaient auprès de moi; mais je sens douloureusement leur absence, et rien ne pourra remplir le vide qu'ils laissent dans mon cœur. Oh! que la vie est triste! On se connaît, on s'aime, on est uni par le fond de l'âme, et le lendemain on se quitte, on est jeté à vingt lieues l'un de l'autre. Ainsi va ce monde; les joies solides sont réservées pour l'autre (1). »

Il semble que la douce influence de Mgr Caffarelli ait éveillé dans son âme un besoin d'expansion qu'elle ne se connaissait pas encore. Il adresse à son frère Féli, à MM. Querret, Bruté et Teysseyre des lettres plus affectueuses que jamais. C'est sa correspondance d'alors qu'il faut lire pour savoir ce qu'il y avait de sensibilité et de tendresse contenue sous le masque parfois un peu sévère qui dérobait aux yeux des profanes ses sentiments intimes.

(1) Lettre du 21 mars 1814, citée par Ropartz, page 135.

« En lisant votre lettre, mon cher ami, déclare-t-il à M. Querret, mes yeux se sont remplis de larmes, et j'ai eu de la peine à l'achever ; enfin m'y voilà, et me voici la plume à la main pour y répondre. Ce que vous éprouvez, je ne l'éprouve pas moins vivement, et quand je suis rentré dans ma petite chambre, je vous cherche à côté de moi pour vous parler de vous, de moi, de tout, en un mot. Là, rien de ce qui intéresse l'un n'est étranger à l'autre ; il semble que nous n'ayons qu'une âme, et, en écrivant ces lignes, je vous vois, je vous entends, je vous parle avec ma plume comme si vous étiez là. Mais pourtant, quelle différence, mon Dieu ! quelle différence ! Je serais tenté de le dire une troisième fois, tant est vif le sentiment que j'en ai. »

C'est la plainte de la nature; mais l'ami se souvient qu'il est prêtre; il faut que la grâce parle à son tour :

« Une seule réflexion me console, ajoute-t-il, c'est que notre séparation a été amenée par un concours de circonstances que nous ne pouvions ni prévoir, ni prévenir, et qu'enfin nous pourrons au moins de temps en temps nous revoir encore, et épancher notre cœur l'un dans l'autre. Dieu le veut, mon tendre ami, ce mot dit tout. Nous devons nous laisser aller doucement entre ses bras, jeter dans son sein nos sollicitudes, nos peines, nos regrets, et nous unir à lui plus que jamais par les liens d'un indissoluble amour. Aimons-nous en lui et pour lui ; qu'il soit le centre unique dans lequel nous nous retrouvions à tous les instants. Oh ! que le reste est fragile et vain ! *In imagine pertransit homo. — Vapor ad modicum parens* (1). »

Parfois le ton s'élève ; le langage devient pressant, passionné, énergique. C'est l'apôtre qui a rencontré une âme d'élite, et qui veut la façonner coûte que coûte à l'image du Maître adoré : « Vous savez, mon tendre ami, dit-il à M. Querret, combien je désire ardemment que vous soyez

(1) « L'homme passe comme une ombre. — C'est une vapeur qui apparait un instant. » — Lettre du 29 mars 1814, citée par Ropartz, p. 136.

un saint, oui, un saint, et je ne sais pourquoi on craint presque de mériter ce titre ici-bas, quoiqu'il faille nécessairement être saint sur la terre si l'on veut habiter le ciel. O mon ami, élevons nos cœurs et nos espérances vers ces éternelles demeures dont Jésus-Christ vient de nous ouvrir l'entrée : *neque mors erit ultra, neque clamor, neque luctus.* Après quelques jours d'épreuve, nous nous reposerons dans une paix riche de bonheur, *in requie opulenta. — O quando, quando? Veni, Domine Jesu* (1).

Chaque jour, hélas! il fallait descendre de ces hauteurs aux prosaïques fonctions d'employé de bureau.

Heureusement Mgr Caffarelli s'appliquait à rendre la tâche douce à ses secrétaires. Tous les matins, après le déjeuner, l'abbé de la Mennais et l'abbé Renault s'asseyaient devant la table de son cabinet. Le prélat ouvrait alors son portefeuille, et distribuait à chacun sa part de correspondance en recommandant l'activité, afin que l'on pût causer, une fois la besogne achevée. Il n'était sévère que sur un point. Lorsqu'on écrivait à une dame, la marge du papier n'était jamais assez large, le ton assez respectueux, le style assez soigné. L'abbé Renault gémissait parfois de ces exigences. Quant à M. de la Mennais, habitué depuis longtemps à correspondre avec des personnages haut placés, il adoptait sans le moindre effort les formules de politesse de l'ancien clergé (2).

Très affectueux, Mgr Caffarelli souffrait parfois de l'espèce d'isolement auquel le condamnaient ses prêtres. Si ses vicaires généraux avaient pour lui toutes sortes d'égards, il n'en était pas de même des membres de son chapitre. Mécontents d'un règlement qu'il leur avait imposé, excités sous main par M. Lesage, les chanoines de Saint-Brieuc se tenaient ostensiblement à l'écart de leur chef. M. de la Mennais prit à tâche de faire oublier au

(1) Lettre inédite. — Archives des Frères.

(2) L'abbé Renault se fit plus tard jésuite. Nous empruntons ces quelques détails sur l'intérieur de Mgr Caffarelli à la *Notice historique sur le R. P. François Renault, de la Compagnie de Jésus,* par le P. Achille Guidée, p. 6.

prélat ces petites misères. Il aima de toute son âme cet homme éminemment bon, accueillant et simple, et l'intimité s'accrut à proportion de son dévouement.

L'évêque recevait de temps à autre son frère, le préfet maritime de Brest. Ce haut fonctionnaire conçut tant d'estime pour M. de la Mennais, qu'il n'hésita pas, quelques mois après, à lui confier de graves intérêts financiers.

Dès lors, l'abbé Jean faisait partie de la famille. Il était question de l'emmener dans le midi.

— « Jean-Marie, disait le prélat, il faudra que nous fassions ensemble un voyage en Languedoc l'année prochaine. Nous irons à la Velanette, au Falga ! Comme je jouirai ! »

III

Un événement imprévu vint renverser ces beaux projets. Dans la nuit du 12 au 13 avril, quelques semaines seulement après l'installation définitive de l'abbé Jean à Saint-Brieuc, on apprenait la chute de Napoléon, l'entrée des alliés à Paris et la restauration des Bourbons. Ces changements produisirent sur l'évêque et sur son secrétaire une impression bien différente. Pour la famille de Mgr Caffarelli, c'était une disgrâce ; pour les auteurs de la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, c'était une délivrance.

L'abbé Féli partit immédiatement pour Paris. On allait enfin pouvoir faire imprimer l'ouvrage auquel on avait consacré tant de veilles.

Etabli dans une pauvre maison du quartier latin, l'écrivain ne se borna pas à corriger les épreuves de ce grand travail. Libre de la censure impériale, il conçut le projet de fonder un journal catholique. Il croyait à la puissance de la presse, et méditait d'en faire l'organe d'un apostolat nouveau : vue de génie qu'il fit sans peine partager à son frère.

Mais il ne pouvait seul diriger l'entreprise. Personne

n'était plus que lui impropre aux affaires : nulle expérience, nulle connaissance pratique du monde, du milieu ambiant, de cette société qu'il se proposait de convertir et de ramener à la religion. Que faire? Il appela à son secours Jean-Marie.

« Mon frère est toujours à Saint-Brieuc, écrit-il à l'abbé Bruté; mais j'espère qu'il ne tardera pas à venir me rejoindre. Nous aurions bien de la peine à prendre l'habitude de vivre séparés l'un de l'autre. »

M. Teysseyre était gagné à ce projet, et il écrivait à l'abbé Jean : « Je parlais dernièrement de vous avec un excellent ecclésiastique, chargé spécialement de tout préparer pour la restauration de l'Eglise de France, et tous deux, nous formions des vœux pour que la Providence vous fixât à Paris dans des circonstances si précieuses, où le zèle et les talents sont à la fois si nécessaires et si rares (1). »

Un moment, Jean de la Mennais fut ébranlé. Entretenir, chaque matin, ses frères dans le sacerdoce des grands intérêts de l'Eglise et du pays; faire pénétrer dans tous les presbytères, au moyen d'un organe périodique, les doctrines ultramontaines pour lesquelles il avait tant lutté depuis dix ans, quel rêve!

Mais, d'autre part, comment quitter un prélat qui lui a fait un si bienveillant accueil, dont il est tendrement aimé, et auquel il devient de plus en plus nécessaire?

Féli n'ignore point l'intimité des relations qui unit l'évêque à son secrétaire, mais il sait aussi quelle place de choix il occupe lui-même dans le cœur de Jean, et il ne craint pas de lui demander, au nom de l'affection fraternelle, le sacrifice de liens plus récents.

« Je sens mieux que personne, dit-il, la force des liens qui t'attachent à l'évêque de Saint-Brieuc, et, quoi qu'il pût m'en coûter, je ne te conseillerais jamais une démarche qui pût blesser la délicatesse. Mais ne s'agit-il pas ici de choisir entre deux engagements très réels l'un et l'autre? Quand tu es allé t'établir à Saint-Brieuc, n'espérions-nous pas nous y réunir? Qui t'a empêché de te

1. Lettre inédite. — Archives des Frères.

lier à ce diocèse, si ce n'est la liberté que tu voulais te réserver de le quitter, en cas que les événements m'appelassent ailleurs? Au fond, ne nous devons-nous pas plus mutuellement, que nous ne nous devons à qui que ce soit? Pourquoi donc sacrifierions-nous cette sorte de devoir réciproque, et tout ensemble notre bonheur, à des considérations étrangères?... J'ajoute un motif d'un grand poids. J'ai besoin de quelqu'un qui me dirige, qui me soutienne, qui me relève ; de quelqu'un qui me connaisse et à qui je puisse dire absolument tout. A cela peut-être est attaché mon salut. Pèse cette dernière considération (1). »

Féli prévoyait que son frère ne serait pas insensible à de tels arguments. Il avait assurément besoin d'un guide, qui le savait mieux que l'abbé Jean? Mais celui-ci possédait-il encore l'ascendant nécessaire pour gouverner cette nature fougueuse? Il commençait à en douter un peu. Que penser d'un homme qui, après avoir reçu la tonsure et les ordres mineurs avec une angélique piété, semblait vouloir renoncer au sacerdoce, afin de vivre à sa fantaisie, et, en attendant mieux, cherchait un emploi à Paris dans un ministère? Sans refuser absolument le concours demandé, Jean ajourna son voyage.

D'ailleurs, de nouveaux devoirs réclamaient sa présence à Saint-Brieuc. La situation de Mgr Caffarelli était délicate. Obligé de se réjouir officiellement du retour des Bourbons, il ne se résignait pas à jeter l'anathème au régime déchu. Les hommages publics au nouveau souverain, que lui imposaient l'opinion et les convenances, lui coûtaient plus qu'à la plupart de ses collègues; on le savait à Saint-Brieuc, et il se trouvait des légitimistes assez fanatiques pour lui faire un crime de ses regrets. A la fin de mai 1814, il consentit à présider le service célébré pour Louis XVI, mais il fut heureux de charger son secrétaire particulier de l'oraison funèbre.

M. de la Mennais avait toujours été royaliste. Si sa modestie fut tentée de décliner l'honneur, il ne recula

(1) Lettre du 30 avril 1814. — A. Blaize. *Œuvres inédites, etc*, t. I. p. 136.

point devant le fardeau. Le discours obtint un grand succès. De tous côtés on en réclamait l'impression. L'orateur ne se résigna point à « faire gémir la presse », comme il disait gaîment; à grand'peine M. Querret obtint-il communication du manuscrit, qui n'a pas été conservé.

Mgr Caffarelli avait travaillé seul jusqu'alors à la composition de ses mandements. Sans dénoter un remarquable talent d'écrivain, tous respirent une foi profonde et un grand zèle pour le bien des âmes. Mais les récents événements lui imposaient des sujets difficiles à traiter.

La chute de l'Empire avait amené la délivrance de Pie VII. Comment célébrer le retour du pape dans ses Etats, sans condamner la violence qui l'en avait arraché? L'évêque de Saint-Brieuc avait toujours, en particulier, réprouvé la conduite de l'empereur dans ses démêlés avec le Saint-Siège; mais son secrétaire devait être plus à l'aise que lui pour la juger publiquement. Il passa la plume à l'abbé Jean.

Quelques jours après, celui-ci écrivait à M. Querret : « Je vous envoie le mandement de Monseigneur pour la délivrance du pape. Je l'ai fait dans une matinée; mais ne me nommez pas. Vous en sentez les raisons, et je compte sur votre discrétion (1). »

Nous avons sous les yeux ce travail si rapidement composé. C'est une magnifique exposition des prérogatives de l'Eglise romaine. Par l'ampleur des développements, l'autorité des preuves, la noblesse du style, ces pages égalent ce que l'auteur a écrit de plus achevé.

IV

Cependant Félicité ne renonçait pas à ses projets. Tout au plus consentait-il à les modifier. Fonder un journal est une grosse entreprise quand on est sans relations et qu'on a la bourse légère. Aussi son Mentor à Paris, l'abbé Teysseyre, lui conseillait-il de donner simplement des

(1) Cité par Ropartz, p. 152.

articles au journal de Picot, l'*Ami de la Religion et du Roi*. Féli ne remarquait pas assez l'esprit gallican de ce recueil. Il promit au directeur sa collaboration, et décida même son frère à envoyer de temps à autre un peu de copie.

Il est difficile d'expliquer que l'abbé Teysseyre, attaché comme il l'était aux doctrines romaines, patronnât alors cette publication.

La prose de Jean-Marie ne devait pas, du reste, s'égarer longtemps dans les colonnes de l'*Ami de la Religion*. Il avait envoyé de Saint-Brieuc quelques articles qui, en passant par les mains de Picot, étaient régulièrement tronqués et remaniés. Il n'en fallut pas davantage pour l'éloigner d'une œuvre qu'il jugeait sans avenir, parce qu'elle se mettait au service de préjugés vieillis.

Féli suivit son exemple, mais pour revenir à son premier projet. M. Duclaux, de Saint-Sulpice, l'encourageait, paraît-il, dans le dessein de fonder un journal ecclésiastique, afin de faire pénétrer en France la science du droit canon, alors peu à la mode; mais l'ardent polémiste n'osait rien entreprendre sans les lumières et l'appui de son frère. Il insista de nouveau pour le faire venir à Paris : « Je ne vois, disait-il, que des considérations de délicatesse personnelle qui pourraient t'arrêter encore. Mais, puisque tu te décidais à sacrifier d'autres motifs plus puissants pour rester, si Dieu y trouvait sa gloire, cette même gloire de Dieu doit, ce me semble, te déterminer à venir quand déjà ton cœur t'y engage, et que tu ne fais que préférer à des liens récents des liens beaucoup plus anciens, et que la Providence elle-même a formés. D'ailleurs, suivant ce que m'a dit M. Duclaux, l'abbé de Quélen doit retourner à Saint-Brieuc. Ne voilà-t-il pas un remplaçant tout trouvé, et un remplaçant agréable à l'évêque, qui ne doit non plus regarder en tout que le plus grand bien? Qu'il t'amène donc promptement, ou bien qu'il te laisse partir (1). »

Ni l'évêque de Saint-Brieuc, ni l'abbé de Quélen lui-même n'étaient disposés sans doute à réaliser les rêves

(1) A Blaize. *Œuvres inédites*, etc. t. I, p. 165.

d'une imagination échauffée qui supprimait les obstacles à plaisir; mais une heureuse circonstance permit à l'abbé Jean de donner, pour le moment du moins, satisfaction à son frère.

Mgr Caffarelli était mandé à Paris; il fut décidé que son secrétaire particulier l'y accompagnerait. Sans partager l'enthousiasme un peu irréfléchi de Féli pour les œuvres de presse, l'abbé Jean désirait avant tout connaître la volonté de Dieu, et il était bien aise de soumettre ces projets de journalisme au vénérable M. Duclaux, dont le jugement était pour lui d'un grand poids. Il se proposait en route de hâter l'impression de la *Tradition*, qui traînait en longueur; enfin la perspective d'une réunion de quelques semaines avec son frère l'attirait puissamment. Il annonça à Féli son arrivée pour les premiers jours d'août 1814.

Sa lettre provoqua une explosion de joie presque enfantine : « Tu ne saurais croire, disait Féli, ou plutôt tu croiras aisément combien ta dernière lettre m'a fait plaisir. Il était bien nécessaire que nous nous vissions, et j'espère que les choses s'arrangeront de manière que nous ne nous quittions plus, comme ç'a toujours été notre dessein. Il y a sûrement beaucoup plus de bien, ou un bien plus général à faire ici, que partout ailleurs. Au reste, je m'en rapporte à ce que te dira M. Duclaux. C'est à lui, ce me semble, de tout régler avec l'évêque (1). »

Six jours après, mêmes tendres paroles, plus caressantes encore : « A samedi donc, mon petit frère. Je vais bien compter d'ici là les heures et les minutes, et prier le bon Dieu qu'il nous éclaire l'un et l'autre. Mon projet me plaît extrêmement. Passer nos jours ensemble, mettre en commun nos travaux, nos études, nos plaisirs, nos peines, toute notre destinée : tu me connais, juge avec quelle vivacité mon cœur se précipite dans ces douces espérances. Il me tarde bien de savoir ce que tu m'en diras; car, dans ta lettre, tu ne me laisses même rien préjuger. Tu

(1) Lettre du 6 août 1814. — A. Blaize, *Œuvres inédites*, etc. t. I, p. 166.

as déjà toute la discrétion d'un juge; comment donc pourrais-je me défier de ta sagesse? Non; je te promets de nouveau de faire tout ce que tu voudras. Je ne t'ai rien caché, rien déguisé, je t'ai ouvert mon âme tout entière : que l'amitié prononce maintenant du haut de son tribunal (1). »

En lisant de pareilles lettres, ne se prend-on pas à regretter que ce plan de vie à deux n'ait été qu'un vain rêve? Si l'abbé Jean fût resté auprès de son frère, sans doute un grand scandale eût été épargné à l'Eglise; mais, ne l'oublions pas, des œuvres d'apostolat qui chaque jour grandissent et prospèrent fussent demeurées impossibles. Dieu savait que l'abbé Jean ferait plus de bien ici-bas que son frère ne ferait de mal, et, tout en laissant au malheureux écrivain les secours surnaturels nécessaires pour le bon emploi de sa vie, il ferma au futur fondateur des Frères une carrière qui l'eût détourné de sa destinée.

A peine débarqué dans la capitale, l'abbé Jean courut à Saint-Sulpice.

M. Teysseyre, d'abord favorable à son établissement à Paris, avait changé d'avis. Quant à M. Duclaux, il tenait toujours à son idée d'un journal ecclésiastique, mais se préoccupait peu des difficultés matérielles de l'entreprise.

Avec son sens pratique et sa merveilleuse entente des affaires, Jean de la Mennais vit tout de suite que l'heure n'était pas venue de créer un organe exclusivement catholique. La cause de la religion était alors trop étroitement liée à celle du roi pour qu'un journal favorable aux doctrines romaines, et, par suite, adversaire des libertés gallicanes, obtînt quelque succès, même auprès du clergé. Il se borna donc à hâter l'impression de la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, qui parut à la fin d'août (2).

(1) Lettre du 12 août. Blaize, *op. cit.* p. 168.

(2) Le 8 juillet précédent, l'abbé Jean avait écrit à M. Querret : « On m'assure que notre livre sera imprimé au 1er août. J'ai bonne envie de le relire et encore davantage d'entendre ce qu'on dira contre... Vive la guerre, quand elle se borne à faire répandre de l'encre sur du papier! »

On sait que son attente fut trompée. L'ouvrage ne venait plus à son heure. Les préoccupations étaient ailleurs. Féli disait lui-même avec dépit : « Tout le monde loue et personne n'achète. » Au mois de novembre cependant,

Il avait, d'ailleurs, sondé discrètement les dispositions de Mgr Caffarelli, qu'il trouva très contraire aux projets de Féli. Incapable de faire à Paris le bien qu'il avait un instant rêvé, attaché à l'évêque de Saint-Brieuc par les liens de plus en plus doux de la confiance mutuelle, il n'hésita pas à retourner en Bretagne.

Pour ménager la susceptibilité de son frère et adoucir les regrets de la séparation, il lui laissa espérer la reprise prochaine de leurs travaux en commun (1).

Le malheureux Féli, qu'il fallait traiter en enfant, vécut désormais de cette attente. A peine Jean est-il rendu à Saint-Brieuc, qu'il lui fait promettre de reprendre au plus tôt la vie de famille. « Le temps me paraît si long depuis ton départ! dit-il. C'est une triste chose que d'être à cent-vingt lieues l'un de l'autre, lorsque cette absence succède à une si douce habitude de ne se point quitter. Puisse la Providence nous réunir bientôt! (2) »

Puisque Mgr Caffarelli ne veut pas se priver des services de Jean, il faudra trouver un moyen de lui continuer ces services, tout en se réunissant pour travailler. Ce moyen, ce sera d'établir une imprimerie à la Chesnaie, d'y fonder un recueil périodique et de donner suite enfin à cet ancien projet d'une *Histoire ecclésiastique* qu'il a fallu abandonner tant de fois. « Gratien pourrait se retirer avec nous, ce qui augmenterait nos revenus et notre petite société, et nous fournirait le moyen de vivre à l'aise. Nous y avons tous nos livres, et notre Histoire avancerait là plus que partout ailleurs. Ce serait une très bonne raison

on écrivit de Paris à l'abbé Jean qu'on se préparait à critiquer la *Tradition*. On reprochait aux auteurs d'avoir tronqué des passages et de les avoir mal appliqués. C'était le signal de la « guerre » tant désirée. Avant d'entrer en lice, le champion voulut vérifier ses armes. Il remarqua quelques erreurs de date. Aussitôt il annonça à M. Querret l'intention de les corriger. Celui-ci l'en détournait, vu le peu de conséquence de la chose, sous prétexte que ce serait donner trop beau jeu aux adversaires. « Ne craignez point, lui répliqua M. de la Mennais, que nous soyons trop humbles. »

(1) L'abbé Jean n'avait point l'intention de tromper son frère. Il comptait bien toujours collaborer aux travaux de Féli, soit de loin, soit à Saint-Brieuc, si l'écrivain revenait s'y fixer.

(2) Lettre du 28 septembre 1814. A. Blaize, *Œuvres inédites, etc.* t. I, p. 169.

à donner à l'évêque, et d'autant meilleure, qu'elle serait plus désintéressée. Un ouvrage tel que celui que nous avons dessein d'entreprendre demande toute la vie et tout notre temps. Un jour partagé est un jour perdu. D'ailleurs, qui t'empêcherait d'avoir l'œil sur la partie du diocèse qui nous avoisine (1)? »

Il est inutile de faire remarquer ce qu'un pareil plan présentait d'étrange et d'irréalisable. L'utopiste obstiné que fut toute sa vie Félicité de la Mennais se révèle dans cette lettre. Une imprimerie à la Chesnaie, dans ce désert éloigné de tout centre, à une époque où les moyens de transport étaient aussi coûteux que rares! C'était une idée digne d'un cerveau malade.

L'abbé Jean laissa dire, et s'appliqua à diriger dans un autre sens l'activité inquiète du pauvre Féli.

Celui-ci resta à Paris, toujours occupé de journalisme. Son frère lui envoyait des documents, parfois des articles, mais cet apostolat ne suffisait pas à son zèle. Il lui fallait un commerce plus direct avec les âmes.

V

Ses travaux de bureau terminés, il avait quelques loisirs, et il en profitait pour donner des conseils de piété à ses anciens pénitents de Saint-Malo. Une pieuse femme, qu'il avait autrefois consolée dans l'épreuve, Mlle Paris-Jallobert, avait désiré, même après son départ, vivre sous sa conduite. Nous avons sous les yeux quatorze lettres qu'il lui adressa, de 1814 à 1816.

Cette correspondance donne une idée assez exacte du ton qu'il employait d'ordinaire dans ses lettres de direction. La spiritualité de M. de la Mennais n'a rien de raffiné ni de revêche. Il brise nettement avec les traditions jansénistes. La confiance en Dieu, l'abandon à la Providence,

(1) Lettre du 13 octobre 1813. — A. Blaize, *op. cit.*, T. I, p. 175. — Les derniers mots semblent indiquer que M. Jean de la Mennais était associé, dans une certaine mesure, par Mgr Caffarelli, au gouvernement du diocèse.

la patience dans l'épreuve qui purifie, la douceur qui, en donnant la paix, rend supportables tous les maux de la vie, sont ses vertus préférées.

L'onction avec laquelle il parle des choses de Dieu rappelle parfois les grands mystiques. D'ailleurs, une connaissance parfaite de l'âme humaine, due à une grande finesse d'observation et à un sens très délicat des divers mouvements de la nature, lui permet d'appliquer à bon escient les règles posées par les maîtres de la vie spirituelle (1).

M. de la Mennais cite parfois Fénelon dans ses lettres; mais visiblement sa principale source d'inspiration est ailleurs. Ce sont les œuvres ascétiques du saint archidiacre d'Evreux, M. Boudon, qui ont eu sur la forme spéciale de sa dévotion l'influence décisive. Cet auteur avait été révélé aux deux frères de la Mennais par l'abbé Bruté, qui depuis longtemps trouvait dans ses livres l'aliment ordinaire de sa piété.

Ecrivain médiocre, théologien plus pieux que savant, M. Boudon a presque toujours dans ses écrits une chaleur qui pénètre et réconforte. On ne reste pas insensible à ce langage simple, tout imprégné d'onction évangélique. C'est une âme de saint qui, peu à peu, allume autour d'elle des ardeurs passionnées pour l'extension du règne de Dieu. Un de ses opuscules est intitulé : *Dieu seul*. Ces pages avaient fait une telle impression sur les deux frères, qu'à l'exemple de M. Bruté, ils placèrent longtemps ces mots en tête de leurs lettres, et que l'abbé Jean les choisit plus tard comme devise des Frères de l'Instruction chrétienne.

Si, de la paroisse de Saint-Malo, beaucoup d'âmes recouraient aux lumières de M. de la Mennais, c'est au collège surtout que son souvenir restait vivant. On sait quels liens l'unissaient à M. Querret. Deux de ses anciens confrères, MM. Langrez et Roger, avaient bien voulu continuer leur concours au nouveau principal, et ils confiaient à celui qu'ils regardaient toujours comme

1 Voir, à la fin du volume, l'appendice *B*.

leur guide les petites difficultés de leur vie quotidienne.

Dévoué par goût et par libre choix à l'éducation des futurs prêtres, l'abbé Langrez se résignait difficilement à voir dans le collège communal autre chose qu'une école ecclésiastique. D'autre part, malgré ses excellentes dispositions, M. Querret n'osait pas sans doute transformer trop ostensiblement son école en séminaire ; d'où certains malentendus qui affligeaient parfois M. Langrez.

L'abbé Jean excellait à dissiper ces légers nuages. « Faites bien attention à ceci, écrivait-il à l'abbé Langrez : dans la position où vous vous trouvez et où la divine Providence vous a mis, vous aurez d'autant plus d'autorité et d'influence, que vous paraîtrez en désirer moins. Jusqu'ici, vous avez fait tout ce que vous avez voulu en suivant cette règle, et je vous engage à ne pas vous en écarter. L'amitié n'est pas un vain mot, et la puissance de la douceur et de la persuasion est beaucoup plus grande et plus solide que celle d'aucune autre vertu. Vous avez affaire à un homme dont le cœur est aussi bon que son esprit est vif. Gagnez ou plutôt conservez son affection, et vous aurez toute sa confiance. Mon cher enfant, considérez saint Paul, et voyez comme il savait se plier, s'élever, s'abaisser tour à tour pour attirer tout le monde à Jésus-Christ. Voilà notre modèle ; ayons-le sans cesse sous les yeux (1). »

M. Querret souffrait du peu d'encouragement que donnait à son collège l'évêque de Rennes, vieux, presque aveugle et, de sa nature, nous l'avons vu, un peu trop ami de la paix (2).

Or, il est question de nouveau de faire rétablir, en faveur de Mgr de Pressigny, l'évêché de Saint-Malo. Les notables de la ville, M. Pierre de la Mennais en tête, ont multiplié, dans ce but, démarches et pétitions. L'abbé Jean croit, cette fois, au succès, et s'efforce, afin de soutenir le

(1) Cité par la comtesse de Trémaudan : *Comment s'est fondée en Bretagne une institution de charité*, p. 20.

(2) Devenu entièrement aveugle, Mgr Enoch donna sa démission en 1819.

courage de son ami, de lui faire partager ses espérances : « Mon évêque est charmant, lui dit-il, et j'ai bonne envie que vous le connaissiez... Je vous avoue que je crois au rétablissement de l'évêché de Saint-Malo. Vous y gagnerez personnellement. Il faudrait qu'un évêque entendît bien mal ses intérêts pour ne pas sentir combien votre école peut lui être utile, et pour ne pas chercher à l'affermir et à l'étendre. Assurément, si Mgr de Pressigny vient à Saint-Malo, il ne priera pas messieurs de Rennes de lui prêter leurs lunettes (1). »

Ce rôle de conseiller et de directeur, M. de la Mennais le remplira toute sa vie avec une autorité croissante, mais jamais avec un plus parfait don de lui-même qu'à Saint-Brieuc. Plus tard, il aura grandi en expérience et en vertu. Nous retrouverons, dans les lettres adressées à ses Frères, d'admirables élans ; mais ses multiples occupations lui imposeront alors la brièveté. A Saint-Brieuc, au contraire, charmé de quitter un instant ses registres pour les âmes, il se dévoue sans compter, et finit presque toujours par exciter autour de lui l'ardeur pour le bon combat.

VI

Mgr Caffarelli était rentré avant son secrétaire à Saint-Brieuc. L'abbé Jean reprit ses fonctions auprès du prélat dans les derniers jours de septembre. Celui-ci pouvait d'autant moins se passer de lui, que ses forces déclinaient.

A l'administration de son diocèse s'ajoutait plus que jamais le souci des intérêts généraux de l'Eglise, que la Restauration compromettait parfois en voulant les servir.

Vers la fin de 1814, on manda à Paris un certain nombre d'évêques, afin d'avoir leur avis sur le projet d'un nouveau concordat qu'il s'agissait de faire signer au pape.

Mgr Dubourg, évêque de Limoges, consulta à ce sujet

(1) Lettre inédite (Papiers de M. l'abbé Houet).

Mgr Caffarelli, son ami intime. Retenu au lit par un mal de jambes opiniâtre et par des douleurs rhumatismales qui lui ôtaient la liberté d'esprit, le prélat pria son secrétaire de répondre.

L'abbé Jean était dans son élément. Nulle part peut-être il n'a démasqué avec une plus vigoureuse logique les prétentions jansénistes et gallicanes qui allaient perpétuer le schisme de la Petite Eglise.

« Avant d'avoir reçu votre lettre, écrit-il au nom de l'évêque, je savais déjà qu'on assemblait une commission d'évêques à Paris. Surpris de cette mesure, qui en rappelle de semblables, malheureusement trop récentes, je me suis demandé avec inquiétude ce qu'on se proposait de faire, et j'ai cherché un but canonique, un but utile à cette assemblée, qu'on annonçait si solennellement. Est-ce des intérêts de l'Eglise gallicane qu'on y doit traiter? Mais à quoi bon délibérer à Paris sur des points qui, nécessairement, seront décidés à Rome, et ne peuvent être décidés que là? Après tout, le premier, le plus grand intérêt de l'Eglise gallicane, c'est la paix, et cette paix, objet de ses vœux, qu'a-t-on fait pour la lui donner, ou plutôt que ne fait-on pas depuis quelques mois pour la lui ravir? On soutient que le concordat de 1801 est nul. On veut que, pendant douze ans, il n'y ait pas eu en France un seul évêque légitime, et, par conséquent, pas un seul acte de juridiction valide, puisque tous les prétendus délégués apostoliques n'ont jamais agi qu'en vertu des pouvoirs ordinaires de l'épiscopat. On veut enfin que le pape, dont l'Eglise, en se taisant, a approuvé la conduite, reconnaisse qu'il a outrepassé son autorité, et s'est trompé avec toute l'Eglise, moins une quarantaine d'évêques, sur les bornes de sa puissance. Aussi, voyez comme les Jansénistes, à qui ces prétentions inouïes donnent gain de cause, félicitent ceux qui les produisent de leur retour aux principes défendus autrefois par les *appelants*.

« Sans doute, c'est déjà un grand scandale que de pareilles questions aient pu s'élever au sein d'un royaume

catholique. C'est un scandale encore plus grand qu'elles doivent naissance à des évêques, plus spécialement chargés que quiconque de la conservation du dépôt. Mais que dire, lorsqu'on voit la puissance séculière assembler dix prélats, dont sept sans titres, et leur dire : « Messeigneurs, je vous ordonne de juger le pape! (1) » Et l'argumentation continue ainsi, serrée, pressante, victorieuse, pendant deux ou trois pages.

Ces occupations étaient dignes de M. de la Mennais. Associé, quoique sans titre officiel, à l'administration du diocèse, chargé de prêcher et d'écrire au nom de l'évêque, entouré d'un petit cercle d'âmes choisies qu'il s'efforçait d'élever à la perfection, appliqué, en un mot, au relèvement spirituel d'une vaste région où tout était à refaire, il se sentait à sa place. Hélas! une catastrophe des plus douloureuses allait le replonger dans l'inconnu.

La santé de Mgr Caffarelli était mauvaise. Depuis son retour de Paris, son état habituel de langueur n'avait fait que s'aggraver. Ses frères avaient perdu les fonctions honorables et lucratives dont l'Empire les avait gratifiés. Cette déchéance de sa famille l'affectait douloureusement ; mais ce qui mettait le comble à son chagrin, c'est l'éloignement de plus en plus complet que lui témoignait le clergé de Saint-Brieuc.

Peu à peu le mal empira, et il dut garder la chambre. Ses chanoines venaient de temps à autre prendre de ses nouvelles chez son concierge, mais n'exprimaient aucun désir de le voir. Seuls, MM. Vielle et de la Mennais le consolaient dans l'épreuve.

« On était loin cependant, dit le chanoine Lesage, de croire sa fin si prochaine, bien qu'il ne fût pas d'une constitution qui annonçât la longévité. Sa poitrine était resserrée, son dos courbé, sa voix grêle. Il mangeait et buvait peu, et sa facilité à s'émouvoir pour les plus minces sujets dénotait une organisation très délicate. Ce qui le soutenait, c'était surtout le sommeil, qu'il avait long

(1) Cité par Ropartz, p. 156.

et profond. Il était rarement malade, si ce n'est de catarrhe ou de quelque autre affection de poitrine, et cependant ce n'est pas là ce qui l'emporta. Outre une espèce de jaunisse, il était tourmenté d'une sorte d'humeur goutteuse qui changeait souvent de siège, mais qui ne l'empêchait pas de se tenir levé, d'aller à table et de recevoir des visites. Il ne venait plus à l'église depuis deux mois, mais il avait fait dresser une chapelle chez lui, et il y entendait fréquemment la messe. Il y avait même communié peu de jours avant sa mort, qu'il semblait pressentir, et qui arriva sans que même on le crût en danger. Son médecin lui fit administrer un remède dans la vue de déterminer vers les extrémités cette humeur qui formait le fond du mal; mais, une fois mise en mouvement, elle se porta vers la poitrine, et étouffa, dans son fauteuil, et devant son feu, en quelques minutes, le malade, qui avait déjeuné comme à l'ordinaire. C'était le 11 janvier 1815, entre dix et onze heures du matin (1). »

L'auteur de ces lignes, d'ordinaire malveillant pour le prélat, reconnaît qu'il était très charitable et qu'il agissait toujours avec les intentions les plus droites. Le diocèse tint à réparer, après sa mort, l'injustice dont il avait souffert de la part de certains prêtres. On lui fit de magnifiques obsèques. Son corps repose aujourd'hui, dans la cathédrale de Saint-Brieuc, sous une arcade, derrière le chœur, en face de l'autel de la sainte Vierge.

Plus tard, en 1850, le doyen du chapitre, M. l'abbé Souchet, eut à cœur de reconnaître plus entièrement le dévouement de ce pieux évêque, qui s'était épuisé à restaurer la vie chrétienne dans le diocèse, et qui était mort à la peine. Il ouvrit une souscription dans le but d'élever un monument sur sa tombe, et M. de la Mennais, vieux et infirme alors, mais toujours fidèle à la mémoire de son bienfaiteur, s'inscrivit pour une somme importante.

(1) *Mémoires manuscrits*, tome Ier.

VII

Le jour même du décès de Mgr Caffarelli, le chapitre s'assembla afin de pourvoir au gouvernement du diocèse pendant la vacance du siège. Le prélat défunt avait deux vicaires généraux : M. Manoir, homme digne de toute estime, et un ancien constitutionnel, sourd et octogénaire, dont le nom ne fut pas même prononcé dans la réunion.

M. Manoir fut élu, à l'unanimité, vicaire capitulaire. On lui adjoignit le doyen du chapitre, M. Floyd, et M. Boulard, chanoine. Tous étaient des vieillards, et, seul, M. Manoir avait la pratique des affaires. Néanmoins, l'assemblée allait se séparer, lorsqu'un de ses membres, M. Mesléard, proposa d'adjoindre M. de la Mennais aux trois vicaires capitulaires déjà nommés. Ce fut un trait de lumière. Tous virent immédiatement que l' « étranger » dont ils avaient supporté impatiemment l'influence rendrait au diocèse plus de services que ces vétérans déjà sur le bord de la tombe, et il fut élu d'une seule voix.

Le messager du chapitre qui lui porta cette nouvelle le trouva en larmes auprès du corps de l'évêque défunt. La pensée de la lourde charge qu'on lui imposait n'était point pour adoucir ses regrets. Aussi les lettres qu'il adresse alors à ses amis ne sont-elles qu'un long gémissement. Nous en citerons quelques extraits : jamais peut-être on ne saura, mieux qu'en lisant ces pages, comment savent aimer les saints.

C'est d'abord dans le cœur du digne abbé Hay que M. de la Mennais épanche sa tristesse. « Ma peine, dit-il, est extrême, et comment ne le serait-elle pas? La mort m'enlève un ami, un frère, et quel frère ! Chaque fois que je le voyais, il me recevait avec une joie aussi vive que s'il y avait eu six mois que nous ne nous fussions vus. Il ne s'occupait pour ainsi dire que de moi et de tout ce qui pouvait m'intéresser ou me plaire, n'ouvrant jamais la bouche que pour me dire

de ces choses aimables qui réjouissent le cœur, n'ayant dans le sien que l'amour du bien, le zèle le plus pur et le plus ardent; vrai pasteur, vrai père. C'était un évêque comme il n'y en a plus. Il a expiré entre mes bras, et j'ai eu la triste consolation de recueillir son dernier soupir et de lui donner les derniers secours de la religion. Mon Dieu! quel coup de foudre! je ne puis y penser sans que tous mes os frémissent, et j'y pense sans cesse.

« Voyez donc quelle est ma destinée : il semble que mes mains ne puissent toucher que des cadavres et remuer que des ruines! Mais, mon bon ami, je me console dans cette pensée que la volonté de Dieu s'accomplit en moi. C'est sa main qui m'a conduit ici, et c'est encore elle qui m'y retient. Me voilà chargé de l'administration du diocèse. On me témoigne une confiance sans bornes, et j'espère y maintenir au moins une partie du bien qu'y a fait le digne évêque qui est en ce moment et qui sera toujours l'objet de mes regrets. Mon ami, priez pour le pauvre Jean : il est la faiblesse, la misère même; il se courbe sous le poids de cet immense fardeau dont la Providence le charge; venez à son secours; encore une fois, priez pour le pauvre Jean! (1) »

Sa douleur était si vive, que Féli craignit sérieusement pour sa santé.

Parler cœur à cœur, se livrer parfois avec abandon était un besoin de sa nature. Le prélat disparu, il n'avait plus, à Saint-Brieuc, d'autre ami intime que M. Vielle, et M. Vielle était rarement libre (2).

Il se plaignait à ses amis de cet isolement du cœur, dont ne le sauvaient, ni les obligations de sa nouvelle charge, ni les marques de confiance qu'on lui prodiguait. Le jour où il avait adressé à l'abbé Hay la lettre précédente,

(1) Lettre du 16 janvier 1815, citée par Ropartz, p. 166.

(2) Nous ne parlons pas de l'abbé Renault, qui avait quitté le secrétariat de l'évêché au mois de mai 1814, pour devenir professeur de théologie au grand séminaire. M. de la Mennais l'estimait et l'aimait, mais c'étaient des relations de fraîche date.

il écrivait à M. Querret : « Croyez-vous que j'ai la prétention de désirer plus vivement que vous ne le faites le moment où nous nous reverrons ? Cela vous paraîtra tout simple, quand vous comparerez ma position à la vôtre. Quelle différence ! Vous avez auprès de vous tous vos anciens amis, excepté moi ; vous pouvez causer avec eux en pleine liberté de ce qui vous intéresse mutuellement. N'est-ce pas là ce qui fait le charme de la vie, et, de toutes les consolations humaines, n'est-ce pas la plus douce ? Hélas ! j'en suis privé presque entièrement. Si M. Vielle n'était pas ici, je n'aurais personne à qui mon cœur pût parler. Tandis que le pauvre évêque vivait, c'était autre chose. Après avoir passé ensemble nos journées, nous croyions ne nous être pas assez vus, et nous attendions le lendemain avec impatience pour nous revoir encore. Ah ! j'étais plus heureux que nous ne devons l'être ici-bas, et il fallait que j'apprisse de nouveau ce que je croyais pourtant bien savoir, que les félicités de ce monde ne sont qu'un vain rêve, « et j'ai dit à la joie : pourquoi m'as-tu trompé ? (1) »

N'est-elle pas ravissante, cette peinture d'un intérieur d'évêque ? Ne pourrait-on pas l'opposer à ceux qui prétendent qu'on s'aime peu dans le clergé, et que, là comme ailleurs, l'intérêt propre sert de mobile à bien des démarches ?

L'abbé Jean donnait ensuite à M. Querret des nouvelles de Féli. Les lignes suivantes laissent percer les craintes que lui inspiraient les goûts solitaires et l'inquiétante versatilité de son frère : « Féli est retourné à la Chesnaie. La Chesnaie est le seul endroit de la terre où l'on puisse vivre, attendu qu'on n'y voit que des arbres, et qu'on n'y entend d'autre bruit que celui des grenouilles qui coassent à la queue de l'étang. Enfin, que chacun soit où il veut être, je ne m'y oppose pas. La volonté de Dieu soit faite ! Ce n'est point à moi de reprocher à Féli de ne point aimer cette ville-ci depuis que

1 Lettre inédite. — Archives des Frères.

l'évêque n'y est plus. Si je ne la quitte pas aussi, c'est que le devoir m'y retient, et que toute considération personnelle est nulle, quand il s'agit d'un sacrifice exigé par la conscience (1). »

VIII

Sacrifice! ce n'est point, sans doute, l'idée qui se serait présentée à une âme vulgaire en présence du brillant avenir réservé, semblait-il, au jeune vicaire général. Se voir, à trente-cinq ans, après quelques mois de résidence, chargé des affaires d'un grand diocèse, investi de l'autorité sur un clergé nombreux et honoré de sa confiance, c'était, au point de vue humain, une assez belle destinée.

M. de la Mennais n'en fut pas un instant ébloui. Dès le premier moment, il vit uniquement les devoirs et les responsabilités de sa charge, et s'humilia devant Dieu d'avoir été choisi pour une tâche qui exigeait, pensait-il, une vertu supérieure à la sienne. Partout il demande des prières; dans toutes ses lettres, il conjure ses amis de l'aider à porter ce qu'il considère comme une lourde croix.

Les affaires d'un diocèse n'attendent pas. Il fallut entrer immédiatement en fonctions.

Cependant M. de la Mennais s'était chargé d'une mission aussi importante que délicate envers la famille de Mgr Caffarelli, celle de liquider la succession du prélat (2).

Tout se réduisait à peu près aux meubles de la maison épiscopale. M. de la Mennais empêcha qu'ils fussent vendus à l'encan, en fit une estimation exacte, et les divisa équitablement entre les frères et sœurs du défunt. Tous

(1) Archives des Frères.

(2) Il se vit tout d'abord obligé, lui qui avait tant pleuré l'évêque défunt, de servir de consolateur à une de ses sœurs, que cette mort imprévue avait accablée. Il lui adressa une lettre où l'esprit de foi s'unit au sentiment le plus délicat des convenances. — Voir Ropartz, p. 169.

lui adressèrent des remerciements émus. On voulait qu'il se réservât, à titre de souvenir, quelque meuble de prix. Il garda simplement un portrait de l'évêque qu'il avait tant aimé (1).

Un incident faillit le contrister au cours de ce fastidieux travail. Un des frères de Mgr Caffarelli eut la pensée de venir à Saint-Brieuc pour régler, de concert avec lui, les comptes de la succession. C'était Charles, celui qui avait renoncé à l'état ecclésiastique et accepté les fonctions de préfet. Privé de sa charge à la chute de l'Empire et retiré au château du Falga, il était revenu à des sentiments plus conformes à sa vocation. M. de la Mennais l'ignorait et se disait que la présence à Saint-Brieuc d'un prêtre défroqué, frère de l'évêque défunt, produirait le plus déplorable effet.

Il n'hésita pas à lui manifester ses craintes et à le rappeler au respect de son ancien habit, mais il le fit avec un tact et une mesure qui touchèrent vivement son correspondant. « Je me hâte de vous répondre, lui écrivit M. Caffarelli, pour que vous soyez assuré d'abord que je ne suis nullement fâché. Je suis le premier à penser que vous avez pu être dans l'erreur sur ce qui était relatif à mon état actuel et sur ce qui m'en avait éloigné pendant quelque temps. Quoique vos expressions aient été un peu vives, je n'en ai pas moins rendu justice à vos sentiments, à votre droiture, à votre extrême obligeance, et surtout à votre dévouement pour mon frère (2). »

Par délicatesse, M. Charles Caffarelli ne vint pas à Saint-Brieuc, et, la liquidation terminée, M. de la Mennais se donna sans réserve aux affaires du diocèse.

Désormais la vie active allait le prendre tout entier. Le rêve de retraite à la Chesnaie, au milieu des livres, ce rêve obstinément caressé par Féli, s'évanouissait à jamais.

(1) Cette miniature orne aujourd'hui, à Ploërmel, la chambre du Supérieur général des Frères.

(2) Lettre inédite. — Archives des Frères.

Ces projets de travaux apologétiques, si souvent repris par les deux frères, seront définitivement abandonnés à l'initiative du plus jeune. Jean-Marie ne perdra rien de son ardeur pour l'étude. Le trésor de ses connaissances s'enrichira jusqu'à la fin; mais il n'écrira plus désormais un seul livre; à peine quelques réflexions pieuses, échappées à sa plume dans le silence de la méditation quotidienne, et quelques brochures lancées, comme des coups d'épée, dans la mêlée des opinions humaines, rappelleront-elles ses qualités de penseur et d'écrivain.

Un autre champ de bataille lui est ouvert. Son programme d'il y a sept ans, la Providence le met en demeure de le réaliser. Les idées de gouvernement ecclésiastique exprimées dans ses *Réflexions sur l'état de l'Eglise*, il est libre désormais d'en faire l'épreuve. La tâche est immense et difficile, mais il l'a mesurée d'un ferme regard, et il ne s'y dérobera pas.

CHAPITRE IX

SAINT-BRIEUC. — L'ADMINISTRATION DU DIOCÈSE. — LES CONGRÉGATIONS. — LA VOCATION DE FÉLI.

Quelques jours après les obsèques de Mgr Caffarelli, un mandement du vicaire capitulaire circulait dans la ville et dans le diocèse. On le lisait avidement, et les laïques eux-mêmes le commentaient en divers sens.

Il contenait la phrase suivante, qui, sous l'éloge du défunt, laissait deviner un programme : « Nous ne craindrons pas de rappeler ici des temps qui ne sont plus. Quand la Providence permit que l'Eglise tout entière fût attaquée dans son chef et qu'on cherchât à l'opprimer avec sagesse, lorsque l'orgueil couronné voulut étouffer l'Eglise de Jésus-Christ dans ses bras d'airain, l'évêque de Saint-Brieuc n'écouta qu'une crainte, celle de Dieu. Attaché à l'unité par le fond de ses entrailles, il refusa tous les sacrifices qu'on demandait à sa conscience, et, se rappelant qu'un « fidèle ministre de Jésus-Christ peut « être tué, mais ne peut être vaincu, » après avoir eu le bonheur de défendre la vérité, il n'aspira plus qu'à celui de mourir pour elle (1). »

(1) Mandement des vicaires capitulaires de Saint-Brieuc, en date du 13 janvier 1815.

I

Le mandement était signé des quatre vicaires capitulaires; mais on connaissait les trois vieillards associés à M. de la Mennais; personne ne se méprit sur l'auteur de cet audacieux manifeste.

Napoléon était à l'île d'Elbe; mais les fortes têtes de Saint-Brieuc ne se ralliaient pas volontiers à la monarchie de Louis XVIII. Tous les anciens révolutionnaires flattés et rentés par l'Empire étaient opposés au régime nouveau. Mgr Caffarelli les avait ménagés, et ses relations bonapartistes lui avaient même attiré leur considération. Lorsqu'on vit le diocèse livré à un prêtre jeune, entreprenant, d'un royalisme éprouvé (1), décidé à défendre envers et contre tous les droits de l'Eglise, les vieilles défiances jacobines se réveillèrent.

On épiait déjà ses faits et gestes pour le désigner à la vengeance des sectes, lorsqu'on apprit que Napoléon venait de rentrer aux Tuileries, après une marche triomphale de huit jours à travers la France.

« — Fuyez, vous êtes perdu! lui dirent aussitôt ses amis. Les jacobins de Saint-Brieuc viennent d'envoyer votre mandement à l'empereur.

« — Eh bien! répondit-il, je ne suis pas fâché que l'empereur en prenne lecture. »

Puis, désignant du doigt, sur une feuille du mandement, le passage incriminé, il ajouta:

« Que voulez-vous? ce qui est écrit est écrit. Mes actes

(1) Si M. de la Mennais était fidèle à la dynastie qu'il considérait alors comme seule légitime, il était loin d'approuver toutes les doctrines politiques de la Restauration. Voici comment, s'adressant à M. Querret, il jugeait le gouvernement de Louis XVIII : « Le renvoi de Fouché, Talleyrand et compagnie a produit un bon effet dans ce pays-ci; on espère que les ministres qui leur succèdent auront plus de vigueur; le courage des honnêtes gens se relève; les méchants montrent déjà moins d'audace. Au reste, il faut être bien aveugle pour ne pas voir les dangers qui nous menacent dans un avenir prochain, si le gouvernement ne s'occupe pas, avant tout et par-dessus tout, du rétablissement de la religion et des mœurs. » (Lettre écrite en septembre 1815.)

ne démentiront pas mes paroles. On peut me tuer, moi aussi, mais on ne me vaincra pas. »

Et il resta à son poste, pendant que son frère Féli, beaucoup plus compromis que lui à cause de ses attaques récentes contre l'Université, s'embarquait pour Londres.

Le vicaire général ne fut point poursuivi; mais il vit grandir, dans une proportion formidable, les animosités et les colères.

Napoléon prétendait gouverner désormais en s'appuyant sur le peuple. Or, les chefs du parti populaire exigeaient des garanties. La liberté de la presse avait été rendue à la France; elle s'exerçait sans contrôle ni limites, avec toutes les violences de la passion. Sans doute, on n'osait point ouvertement battre en brèche le gouvernement impérial : on se souvenait trop de la rude main du maître; mais on étalait au grand jour les prétentions libérales les plus excessives, et la présence de l'empereur servait à remuer, malgré lui, tous les vieux ferments du jacobinisme.

La situation d'un prêtre revêtu de l'autorité, mais dépourvu du prestige de la dignité épiscopale, et désigné, par l'énergie de ses sentiments royalistes, à la malveillance des meneurs, n'était pas seulement délicate, elle était pleine de dangers.

Son calme ne l'abandonna pas un instant : « Que ferai-je, écrivait-il à M. Querret, dans des circonstances faciles à prévoir et qui arriveront peut-être bientôt ? Mon devoir; du moins, je l'espère, parce que je me confie en Celui de qui découlent toute force et toute lumière. »

Sa constance fut bientôt mise à l'épreuve. Que se passa-t-il à Saint-Brieuc pendant les Cent-Jours? Si aucune émeute sanglante ne désola la petite ville, plus d'un mouvement populaire jeta momentanément la terreur au sein des familles. Rien n'exprime plus vivement le trouble de ces semaines anxieuses que ces quelques lignes de l'abbé Jean à M. Querret : « Nous avons vécu trois mois sous les poignards des jacobins, au milieu de leurs insultes et de leurs menaces, et nous avons revu les scènes

de 93. Vous ne sauriez croire combien ma position particulière a été pénible... Enfin, je suis parvenu à maintenir l'ordre, qui a été plusieurs fois sur le point d'être troublé. Ce résultat est pour moi une bien douce récompense (1). »

Ce qu'il n'avait pu maintenir, hélas! dans le diocèse, ce sont les habitudes chrétiennes que le régime du concordat avait restaurées, et qui venaient de céder à une nouvelle tempête d'impiété. Au mois de septembre 1815, il écrivait de la Chesnaie à M. Querret : « Je suis épouvanté de la révolution qui s'est faite dans les esprits depuis quatre mois. Actuellement elle continue, et les campagnes, qui avaient résisté d'abord, cèdent aux efforts non interrompus des factieux pour les corrompre.

« Je viens de parcourir l'arrondissement de Dinan pour prendre connaissance par moi-même de quelques affaires assez importantes. Quelle a été ma surprise d'apprendre que d'excellentes paroisses n'avaient pas seulement cessé d'être aussi bonnes qu'elles l'avaient été jusqu'ici, mais que l'esprit d'impiété et d'anarchie y était devenu dominant ! J'ai fait un mandement pour ordonner des prières expiatoires conformément aux intentions du roi. A Corseul, où il y a trois mille âmes, et où l'on comptait à peine trois philosophes il y a six mois, presque personne n'a assisté à une cérémonie qui, avant le retour de Bonaparte, n'aurait point eu lieu sans que l'église fût pleine. C'est désolant! Au reste, ne perdons pas courage, et travaillons avec d'autant plus de zèle, qu'il y a plus de difficultés à vaincre (2). »

II

Malgré les sourdes rancunes qui le désignaient toujours à la vengeance des anarchistes plus ou moins déclarés, M. de la Mennais n'hésita pas à parler très haut

(1) Lettre du 22 juillet 1815, citée par Ropartz, p. 181.

(2) Cité par Ropartz, p. 195.

contre le progrès de l'irréligion. A quelques semaines de distance, il lança deux mandements qui, de son propre aveu, firent partout la plus vive impression.

Le premier, en date du 17 juillet 1815, prescrivait un *Te Deum* pour la rentrée du roi. Le grand vicaire en prit occasion de donner aux indifférents et aux esprits forts de sévères leçons. Le ton de cette composition nous paraîtrait aujourd'hui légèrement emphatique ; quelle différence toutefois entre ces périodes sonores mais pleines, et le vain cliquetis de paroles qui remplissait alors tous les discours d'apparat ! Quelle sincérité, quelle vigueur apostolique dans ces apostrophes, et quelle chaleur dans cet accent !

« D'où vient, s'écrie-t-il, qu'il a suffi d'un seul homme et de son audace pour jeter dans une horrible confusion l'Europe entière, qui l'avait repoussé de son sein? D'où vient que le corps social, sans vigueur et sans vie, a failli être brisé sous sa main comme un vase d'argile ? C'est que toutes les idées d'ordre, de justice et de vertu, tous les sentiments généreux que la religion inspire et consacre se sont affaiblis, ainsi que la foi, dans la plupart des chrétiens. Et voilà où conduit l'oubli de tous les principes sous le nom de sagesse, et l'absence de toute morale sous le nom de philosophie. Quand la religion est muette et la conscience éteinte, l'homme perd, avec le sentiment de sa grandeur, l'instinct de ses immortelles destinées. Semblable à la brute, ou plutôt s'abaissant au-dessous d'elle, il ne connaît plus d'autres jouissances que celles des sens, d'autres sacrifices que ceux qu'il fait à ses plaisirs... Qu'est-ce qu'un peuple où le saint nom de Dieu invoqué ne garantit plus la foi des promesses; où le déshonneur s'excuse par la nécessité ; où le parjure se justifie par l'usage ; où chacun est disposé à tout endurer et à tout souffrir pour dormir son sommeil ; où l'amour de soi et la conservation de son bien-être physique sont uniquement considérés comme l'unique devoir social ? Ceci est prodigieux ; depuis l'origine du christianisme, jamais on n'avait vu rien de semblable. Sous l'influence même

des doctrines païennes, l'homme moral, quoique opprimé, n'était pas entièrement détruit : le doux nom de patrie, une vaine image de gloire remuaient au fond des âmes encore vivantes quelque chose de grand... aujourd'hui tout est mort ; et si, à travers ces honteuses ténèbres, on aperçoit encore quelques hommes sans tache qui n'aient composé avec aucune faiblesse et dont rien n'ait pu ébranler l'intrépide vertu, leur nombre, hélas ! est aussi petit que celui des olives demeurées dans l'arbre après la récolte, que celui des raisins suspendus au cep après la vendange (1). »

L'abbé Jean avait écrit, disait-il, ce mandement *ab irato*, et, à l'exemple de Bourdaloue, il avait frappé comme un sourd.

Les francs-maçons et autres sectaires de Saint-Brieuc en restèrent ahuris et confus. L'un d'eux disait à un de ses complices :

« — Le chapitre était bon (c'est-à-dire complaisant et faible) ; mais il nous est venu un petit b... dont on ne fait pas tout ce qu'on veut. Le j... f... n'est pas plus haut que ma botte ; voyez comme il parle ! (2) » et il montrait le mandement récemment imprimé.

Ces grossièretés ne troublaient guère le grand vicaire : « Le langage de ces messieurs, disait-il, est d'une politesse exquise ; je croyais que leur critique aurait été plus amère. » Et il poursuivait tranquillement son œuvre de justicier.

Le mandement qu'il publia le 14 septembre avait pour but de faire expier par des prières solennelles les excès commis pendant les Cents-Jours. Ici encore, M. de la Mennais remplit, avec une liberté tout apostolique, le grave devoir de la correction. Au lieu de soigner sa popularité, il reprend les coupables sans autre souci que celui de leur amendement.

Ces actes retentissants révélèrent en lui un homme

1 Mandement des vicaires capitulaires de Saint-Brieuc, 17 juillet 1815.

2 *Lettres inédites, etc à Mgr Bruté*, p. 106.

de volonté qui ne reculerait jamais en présence du devoir. Désormais il était maître du diocèse, et libre d'y opérer les réformes que lui suggérait son zèle.

III

L'abbé Jean de la Mennais est alors en pleine possession de sa vigueur physique et de ses énergies morales. C'est un homme de petite taille, au teint basané, au front large et haut, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortent comme un torrent et une physionomie des plus attirantes, malgré l'irrégularité des traits. Simple et grave sans raideur, il a cette bienveillance qui bannit la crainte sans encourager la familiarité. Une rare intelligence des hommes et des choses, un tact délicat, une conception vive, un bon sens imperturbable, une fermeté à toute épreuve jointe à une exquise bonté le rendent éminemment propre aux grandes affaires, tandis que les agréments de sa conversation, ses fines reparties, son aimable enjouement le font rechercher de tous. On se sent à la fois attiré par la douceur répandue sur ses traits et contenu par le respect qu'inspire l'austérité de sa vie. Il aborde sans trouble les questions les plus épineuses, sachant que la droiture du caractère et la rectitude du jugement réussissent souvent mieux que toutes les habiletés. Il a le don de se mouvoir avec une égale aisance au milieu des occupations les plus diverses, sans que rien puisse troubler son calme ni lasser sa patience. Bref, de l'aveu de tous, même de ses adversaires (1), ses aptitudes le désignent pour un grand rôle.

(1) Le chanoine Lesage, malgré son antipathie habituelle pour M. de la Mennais, n'a pu s'empêcher de lui rendre justice dans de nombreux passages de ses Mémoires. Il a crayonné son portrait à différentes reprises. Voici deux de ses esquisses : « Quoique la Révolution, dit-il, ait empêché M. de la Mennais de faire aucune étude suivie, même pour les humanités et le latin, qu'il entend très bien, sans, je crois, s'être jamais beaucoup exercé à le parler et à l'écrire ; bien que ses études ecclésiastiques aient été également coupées et défectueuses, il n'est pourtant pas, sous ce rapport, dépourvu de connaissances positives. Il a, d'ailleurs, l'esprit vif, pénétrant, une grande sagacité, une extrême facilité pour les affaires, qu'il tranche sans façon quand

C'est sur lui que, malgré sa jeunesse, retomba, dès la première heure, presque tout le poids du gouvernement. Son collègue, M. Manoir, était universellement vénéré. Secrétaire particulier du dernier évêque de l'ancien régime, Mgr de Bellescise, caché plus tard dans le pays et investi des pouvoirs de vicaire général par le pontife exilé, emprisonné sous la Terreur, choisi de nouveau comme auxiliaire par Mgr Caffarelli, il avait passé sa vie au service du diocèse dans des fonctions aussi délicates qu'importantes; mais la vieillesse avait fait son œuvre et le chapitre, en lui déléguant ses pouvoirs, avait voulu surtout rendre hommage au passé.

Ancien curé et vicaire général forain dans la partie du diocèse de Quimper récemment annexée à celui de Saint-Brieuc, M. Floyd était un modèle de régularité, de politesse et de charité; mais il avait quatre-vingt-deux ans. M. Boulard, chanoine titulaire depuis 1774, était atteint d'une surdité presque complète.

Seul, M. de la Mennais pouvait suffire aux fatigues d'une administration compliquée; seul aussi, il pouvait honorablement représenter le pouvoir ecclésiastique en face des autorités civiles, dans les réunions officielles. Ses vénérables collègues le comprirent si bien, que jamais, pendant la longue vacance du siège, l'un d'entre eux ne revendiqua l'honneur d'écrire un mandement ou de porter la parole dans une assemblée.

il n'en peut sortir autrement. Personne n'est plus tenace que lui dans les projets qu'il conçoit, plus inventif en ressources, plus constant, plus infatigable à les employer. » Et ailleurs: « M. de la Mennais est homme d'esprit, très propre aux affaires, qu'il traite un peu à la Bonaparte, c'est-à-dire allant toujours de l'avant, et d'un air de confiance à déconcerter ses adversaires. Il ne sait pas ce que c'est que reculer. S'offre-t-il un obstacle insurmontable? Il s'arrête, seulement pour changer de route, et finit presque toujours par arriver. Le succès est explicable par sa ténacité et par la pusillanime inconstance de la plupart des hommes, que déroute ou fatigue une fermeté soutenue. Il n'est point dans la conversation un dissertateur qui subjugue, ni même un parleur agréable qui séduit. Il ne lâche que de courtes phrases, prises, sinon données, pour des traits de lumière et de génie. Il part ensuite d'un éclat de rire presque convulsif, qui est pris pour un cri de victoire. Quant à ses connaissances, il en a plus qu'on n'en doit attendre d'un homme qui, depuis les premiers éléments de la grammaire, s'est, de son aveu, formé sans maître. » — *Mémoires manuscrits*, t. 1 et 2.

Avant d'étudier à fond les besoins du diocèse, M. de la Mennais résolut de s'assurer le concours du clergé en prenant directement contact avec lui. Il n'y avait pas eu de retraite ecclésiastique depuis la Révolution. Le grand vicaire invita tous les prêtres qui pourraient quitter leurs paroisses à se réunir au grand séminaire pour le mois de juillet 1816. Un missionnaire originaire de Saint-Malo, l'abbé Gilbert, dont l'éloquence et le zèle avaient fait merveille en Angleterre pendant l'émigration, prêcha l'ouverture de la retraite.

Quelle émouvante réunion que celle de ces vieillards dont beaucoup ne s'étaient point revus depuis le séminaire! Quelle joie de se retrouver au seuil de la tombe, après des événements qui devaient les séparer pour toujours, et comme ils durent chanter de bon cœur l'*Ecce quam bonum et quam jucundum* des années lointaines!

Quelques-uns, hélas! avaient faibli pendant les jours mauvais. Réconciliés en toute hâte par Mgr Caffarelli, ils n'avaient pas tous donné au diocèse les gages publics de pénitence que réclamait l'opinion (1). A force de zèle et de prudence, M. de la Mennais obtint d'eux toutes les déclarations désirables.

Les curés les plus estimés du diocèse, choisis par les soins du grand vicaire dans la région de Saint-Brieuc et dans celle de Dinan, avaient, de concert avec M. Gilbert, exhorté et confessé leurs confrères. C'était un délicat hommage rendu à leurs lumières et à leurs vertus. Tous se retirèrent renouvelés dans la grâce de leur sacerdoce, rajeunis pour de nouvelles luttes, profondément] reconnaissants au prêtre, qui, en soutenant jusqu'au bout les saintes ardeurs des uns, avait assuré aux autres le pardon de l'Eglise et la paix de leurs derniers jours.

(1) « L'installation de l'évêque ne pouvait avoir lieu qu'au préalable la réunion des deux clergés n'eût été consommée. A cette fin, ils furent convoqués chez le prélat, où le préfet se rendit. M. Courcoux, depuis curé de la cathédrale, homme de tête et très instruit, voyant rapprochés les éléments de cet amalgame, dit très haut, en entrant dans la salle : « Mauvaise besogne que tout cela! » — Mémoires du chanoine Lesage, t. I, p. 75.

Un pareil succès ne pouvait qu'encourager le grand vicaire. Il convoqua à Saint-Brieuc, pour le mois de septembre, tous les prêtres qui n'avaient pu assister à la première retraite. Cette seconde réunion fut plus imposante encore que la première. Cette fois, M. de la Mennais voulut diriger lui-même les exercices. Nous avons seulement son discours d'ouverture. C'est une simple exhortation d'un caractère exclusivement pratique, dans laquelle la modestie du ton n'exclut ni l'autorité, ni la vigueur.

Au cours de la retraite, une fois maître de son auditoire, il n'hésita pas à entretenir ses confrères de ses préoccupations et de ses espérances au sujet de l'enseignement primaire en Bretagne. C'est la première révélation de l'idée féconde qui allait bientôt faire surgir du sol breton des écoles par centaines.

Les exercices se terminèrent par une émouvante cérémonie. On sait que, selon l'usage de nos diocèses, après les huit jours de recueillement d'une retraite, les prêtres réunis vont solennellement renouveler entre les mains de l'évêque les promesses de leur première tonsure. Ce rappel des souvenirs de la vingtième année, cette évocation des saints enthousiasmes d'autrefois est une source d'émotions très douces, et il n'est pas rare de voir des vieillards répéter en pleurant les paroles de leur consécration cléricale.

Ce spectacle inspira à M. de la Mennais une de ses plus vibrantes allocutions. Après avoir rappelé à ses confrères la gloire d'être associés par le sacerdoce à la rédemption du monde, il leur parla de l'ineffable joie de souffrir pour Celui qui a réservé à ses prêtres la meilleure part de sa tendresse, puis il ajouta : « Maintenant, Messieurs, si quelque chose doit exciter votre étonnement, ce n'est pas qu'il se trouve encore des hommes qui aspirent au sacerdoce, c'est qu'à la vue de tant de terres couvertes d'épines, faute de bras qui les cultivent, aux cris de tant d'enfants qui demandent du pain sans que personne se présente pour le leur rompre, il y en ait si peu qui disent

comme saint Paul : Malheur à moi si je n'évangélise pas!... Si vous êtes trouvés dignes de souffrir pour le nom de Jésus-Christ, acceptez pleins de joie le calice des humiliations et des douleurs; buvez-le, s'il le faut, jusqu'à la lie. C'est la veillée du jardin des Olives; le Bien-Aimé sera auprès de vous pour en adoucir l'amertume. Oh! si vous saviez comme il vous aime! Il veut que vous soyez traités comme il a été traité, que sa passion tout entière s'accomplisse en vous, que vous soyez brisés des mêmes coups, ornés des mêmes plaies, couronnés des mêmes épines, afin que vous ressuscitiez comme lui, et que la conformité soit parfaite entre le chef et les membres (1). »

Cette retraite confirma le bien qu'avait produit la première. Les prêtres constitutionnels qui n'étaient pas encore en règle se prêtèrent à ce qu'on exigeait d'eux. Un seul dans tout le diocèse refusa de faire sa rétractation publique.

IV

Les exercices donnés aux ecclésiastiques étaient à peine terminés, que s'ouvrait à Saint-Brieuc une grande mission. « Les petits enfants ont demandé du pain, et personne ne s'est présenté pour le leur rompre (2), » répétait le grand vicaire, avec le Prophète des douleurs. C'était vrai d'un grand nombre de paroisses veuves de leurs pasteurs; c'était vrai surtout de cette ville réduite aux soins d'un clergé décimé par la Révolution, et privée, depuis vingt-cinq ans, de ces solennelles manifestations qui réveillent la foi des masses.

Saint-Brieuc comptait alors huit ou dix mille habitants. Si deux de ses églises, la cathédrale et Saint-Michel, avaient été rouvertes au culte, un grand nombre de ses anciens sanctuaires : la collégiale de Saint-Guillaume, les

(1) Fragment inédit. — Archives des Frères.

(2) Jérémie, *Lamentations*, IV, 4.

chapelles de N.-D.-de-Beaulieu, de Saint-Pierre, de N.-D.-de-Couédic, de Saint-Gilles, etc., restaient dévastés ou fermés.

Les communautés d'hommes : Cordeliers, Capucins, Prêtres de la Mission, Frères de J.-B. de la Salle, qui secondaient autrefois le clergé séculier, étaient dispersées. Des anciennes congrégations de femmes, il ne restait plus que les religieuses de la Charité-du-Refuge, les Dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve et les sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Les Ursulines, les Calvairiennes, les Filles-de-la-Croix n'avaient pu retrouver un asile à Saint-Brieuc, et leurs couvents profanés tombaient en ruines.

En 1801, une cure avait été érigée dans la cathédrale sous le vocable de saint Etienne; mais le curé, qui était en même temps chanoine, pliait sous le fardeau. Le chapitre, composé de vieillards, ne pouvait lui être d'aucun secours; M. Vielle et les deux ou trois prêtres qu'on lui avait donnés comme auxiliaires étaient absorbés par la conduite du séminaire; le soin de l'évangélisation des fidèles et de l'administration des sacrements incombait, en grande partie, au clergé trop peu nombreux de l'église Saint-Michel.

Jamais de cérémonies religieuses extraordinaires; jamais de solennités joyeuses; à peine, chaque dimanche, quelques messes basses, une messe hâtivement chantée, un prône familier, trop familier parfois, et un catéchisme. Si l'on ajoute que le clergé de Saint-Brieuc comptait dans son sein quelques constitutionnels tardivement reconciliés et d'une piété douteuse, on comprendra les besoins spirituels de la population confiée au zèle de M. de la Mennais.

Les Jésuites avaient été rétablis, en 1814, par Pie VII, et, au commencement de l'année 1816, le P. de Clorivière avait fondé, à Laval, une résidence destinée à devenir célèbre. Il envoya à M. de la Mennais huit missionnaires de cette maison (1). C'étaient des prêtres de grande expé-

(1) C'étaient, avec le P. Gloriot, les PP. Thomas, L. Deplace, E. Cahier, Ladavière, Chapelle. et deux autres dont les noms n'ont pas été conservés. — Cf. P. Achille Guidée, *Notices historiques sur le R. P. François Renault, S. J.*, p. 19.

rience qui, cette année même, avaient déjà fait leurs preuves à Laval et à Mayenne.

On a beaucoup critiqué ces grandes missions de la Restauration, que le pouvoir encourageait volontiers comme moyen de propagande monarchique. Il est certain qu'on n'y distingua pas toujours assez la cause de Dieu de la cause du roi. D'autre part, on eût désiré peut-être, dans ces fêtes de la parole, moins d'apparat et plus de solide doctrine, moins de rigorisme gallican et plus de cette onction bienfaisante qui attire les âmes au lieu de les épouvanter. L'œuvre des missionnaires, trop peu préparée, trop passagère, surtout trop peu continuée par les prêtres des paroisses, ne porta pas toujours des fruits durables. Mais quelle est l'excellente institution dont on n'ait parfois abusé? Ce qui est certain, c'est que les missions produisirent alors un réveil général de l'esprit chrétien, et firent retrouver le chemin de l'église au monde des fonctionnaires, qui l'avait désappris pendant la Révolution.

Les disciples du P. de Clorivière étaient étrangers à toute préoccupation politique, et M. de la Mennais eut bien des fois l'occasion d'en bénir Dieu. Ils ne recherchaient point les effets oratoires; d'ailleurs, ils n'avaient guère le temps de polir leurs phrases; mais leur parole chaude, imagée, vibrante, faisait passer sur les auditoires un frisson d'épouvante et de repentir; on sentait en eux des hommes de Dieu, et l'on se convertissait. Un digne ecclésiastique d'Amiens, qui avait suivi les sermons d'un de ces apôtres, disait : « Le P. Gloriot, je l'entendrais les pieds dans le feu (1). »

Les exercices de la mission commencèrent, à la cathédrale de Saint-Brieuc, le dimanche 6 octobre 1816. M. de la Mennais abandonna la chaire aux pères Jésuites, afin d'aller lui-même prêcher à domicile.

Bien des préjugés rendaient le succès douteux. Les jacobins, contre lesquels l'abbé Jean avait si énergique-

(1) *Notices historiques* par le P. Guidée, t. I.

ment bataillé, ne voyaient point sans terreur sa nouvelle entreprise. On allait, disaient-ils, jeter le trouble dans les consciences, réveiller des souvenirs pénibles, semer la division dans les familles, rallumer des haines mal apaisées.

M. de la Mennais ne dissipa point sans peine ces bruits calomnieux. Heureusement, les autorités de la ville lui prêtèrent l'appui moral de leur exemple. Le préfet, M. de Belle-Isle, le maire, M. Boismenu, le général commandant la garnison, le capitaine de la gendarmerie, étaient des chrétiens pratiquants. Ils suivirent fidèlement les prédications de la cathédrale, et leur exemple entraîna la population. « Le succès fut si étonnant, dit le P. de Clorivière, qu'on peut à peine en croire le récit (1). »

La mission se termina par l'érection d'un calvaire sur la place Saint-Pierre. A la vue de ces milliers d'hommes de Saint-Brieuc et des alentours, qui venaient de porter en triomphe la croix du Sauveur, et qui l'acclamaient d'une voix pleine d'émotion, M. de la Mennais se sentit électrisé, et quelques paroles lui montèrent aux lèvres, brûlantes et passionnées. Ce fut un dernier cri à l'adresse des brebis égarées, un dernier appel du père aux prodigues obstinés. On pleura, on se jeta à genoux, une immense supplication s'éleva en faveur des impénitents. Ce fut incomparable.

V

La mission finie, il fallait en assurer les fruits. De concert avec les pères Jésuites, M. de la Mennais érigea d'abord dans la cathédrale une association en l'honneur

(1) Deux ans après la mission, le 16 février 1818, M. de la Mennais pouvait écrire à M. Querret : « Notre carnaval s'est bien passé : point de bal, quelques danses furtives dans les maisons, mais en très petit nombre et sans bruit ; on n'ose pas, tant le souvenir de la mission est profond. Il n'y a eu qu'un seul rassemblement un peu nombreux, au Légué, c'est-à-dire à une demi-lieue de la ville, hors paroisse. C'était un repas d'une trentaine de personnes. »

Féli, de son côté, écrivait à son frère, le 17 novembre 1817 : « Il m'était revenu de plusieurs endroits que la mission de Saint-Brieuc opérait des merveilles. *A Domino factum est istud;* je l'en bénis. » — *Œuvres inédites*, t. I, p. 298.

du Sacré Cœur de Jésus. Cette association devait comprendre des fidèles des deux sexes. Elle fut affiliée à la Congrégation romaine de Ste Marie *in Capella,* et enrichie des mêmes indulgences. Les registres à peine ouverts, 1486 personnes vinrent s'y inscrire. Par les soins de l'abbé Jean, la même association fut établie dans l'église de Tréguier, où un vicaire zélé, M. Tresvaux, secondait activement ses vues, et, quelques mois plus tard, dans les églises de Loudéac, Lamballe et Quintin, où des missions furent successivement données.

Mais c'est particulièrement la jeunesse, si menacée dans ses mœurs et même dans sa foi, qui préoccupait M. de la Mennais.

Le 14 novembre 1816, il établit, dans la chapelle de N.-D. de la Charité-du-Refuge, sous le vocable de L'Immaculée-Conception, une association de jeunes filles appartenant surtout aux classes aisées de la société. Elle fut affiliée à celle que dirigeait alors à Paris le célèbre P. Ronsin (1).

Les statuts de cette congrégation ne se contentent pas de prescrire un certain nombre de pratiques pieuses : ils insistent sur le grand devoir de l'assistance mutuelle. « L'esprit de charité qui unit les congréganistes, disait M. de la Mennais, ne leur permettra point de s'abandonner les unes les autres dans la maladie. Elles se verront de temps en temps, et, sous la surveillance d'une ou de deux vocales, que désignera la supérieure, elles se rendront volontiers les petits services qui ne pourront compromettre ni la santé ni les devoirs d'état (2). »

Cette même pensée d'assistance charitable donna lieu, quelque temps après, à une nouvelle fondation. La congrégation des « demoiselles » comme on l'appelait,

(1) Consulter, sur le P. Ronsin et la congrégation de la rue du Bac, l'ouvrage de M. Geoffroy de Grandmaison : *La Congrégation.*

(2) *Règlement de la Congrégation de l'Immaculée-Conception.* (Archives des Frères). M. de la Mennais dirigea en personne cette association pendant trois ans. Elle comprenait environ mille jeunes filles, dont un quart au moins se firent religieuses.

se recrutait dans la haute bourgeoisie de la ville. M. de la Mennais eut la pensée de faire de ces jeunes filles riches les guides et les apôtres de leurs compagnes issues des classes populaires. De cette pensée naquit le *Patronage des jeunes ouvrières de Saint-Brieuc.*

Nous avons sous les yeux les statuts de cette association. Rien de plus sage et de plus vraiment évangélique. Des œuvres nombreuses ont été créées de nos jours en faveur des ouvrières de nos grandes villes : nous doutons qu'aucune soit à un plus haut degré moralisatrice pour les bienfaitrices et les protégées.

Sous prétexte de secourir les jeunes filles de la classe pauvre, M. de la Mennais organise un vaste plan d'apostolat qui devra initier aux œuvres de zèle non seulement les « demoiselles » de la congrégation, mais les dames les plus influentes de la ville. On nous pardonnera de citer quelques articles de la règle du patronage : il nous semble qu'on les pourrait proposer comme modèles à quiconque ambitionne de sanctifier à la fois le riche et l'indigent par l'exercice de la charité.

« Le but du patronage est essentiellement moral. La congrégation se propose surtout de diriger les jeunes ouvrières dans le choix d'un état et d'une maîtresse, de les prémunir, par une sage surveillance et de bons avis, contre les périls que présente si souvent l'apprentissage. — Convaincue que, parmi les personnes qui ne font pas partie de son association, il ne peut manquer de s'en trouver plusieurs qui désirent prendre part à une œuvre de charité si intéressante, la congrégation fait un appel général à toutes les demoiselles non congréganistes et à toutes les dames, qu'elles aient appartenu ou non à la congrégation, pour qu'elles lui prêtent leur bienveillant concours dans l'œuvre du patronage : les demoiselles sous le titre de *jeunes économes,* les dames sous le titre de *dames affiliées*... — En entrant dans le patronage, chaque enfant reçoit une protectrice spéciale choisie parmi les patronnes actives, et désignée par le conseil... — La patronne sous la protection de laquelle

est placée une jeune apprentie doit vouer à cette enfant une affection toute maternelle. Elle doit veiller, sans préjudice toutefois de l'autorité des parents, sur la conduite de sa jeune protégée, s'assurer qu'elle remplit convenablement tous ses devoirs à l'égard de sa famille et de sa maîtresse, qu'elle ne fréquente que de bonnes compagnies, qu'elle accomplit fidèlement ses obligations religieuses, notamment celles relatives à la sanctification du dimanche. Enfin elle s'efforcera de rapprocher d'elle le plus possible sa jeune protégée, de se concilier sa confiance et de se mettre à même de lui donner avec succès les conseils que peut réclamer sa position. Du reste, les patronnes ne peuvent arrêter aucune mesure relative aux apprenties confiées à leur sollicitude, avant d'en avoir référé au conseil, et de s'être fait autoriser par lui (1). »

Les jeunes personnes de toute classe étaient désormais assurées, ainsi que leurs mères, de trouver secours et protection dans leurs nécessités spirituelles aussi bien que dans leurs misères physiques. Restaient les jeunes gens.

Il y avait à Saint-Brieuc un collège universitaire dont les élèves se distinguaient depuis longtemps par leur mauvais esprit et leur impiété. Entraînés par l'exemple de la population, ils suivirent les exercices de la mission et donnèrent des marques de retour sincère aux pratiques religieuses. M. de la Mennais n'était pas homme à perdre une pareille occasion de mettre la main sur cette jeunesse. Il obtint d'établir au collège une congrégation semblable à celle qu'il avait fondée au collège de Saint-Malo. Désormais il était maître de la place; l'esprit chrétien ne cessa point de progresser dans l'établissement, et alors s'opérèrent les étonnantes transformations que nous raconterons bientôt.

Des congrégations réunissant les fidèles des deux

(1) Extrait de la règle inédite du *Patronage des jeunes ouvrières de Saint-Brieuc.* — Archives des Frères.

sexes, les femmes mariées, les jeunes filles et les écoliers; des œuvres de charité et de prière, créées en quelques mois, et qui, toutes, promettaient de vivre et de prospérer, c'était bien; mais on n'est maître d'une population qu'autant qu'on exerce sur les hommes une action puissante. L'abbé Jean le savait, et il ne négligea rien pour les atteindre.

Une congrégation avait été fondée autrefois en faveur des marchands et artisans de la ville de Saint-Brieuc, et elle avait été florissante jusqu'à la Révolution. Elle tenait ses séances dans la chapelle Saint-Pierre, érigée sur un monticule qui domine la ville. La chapelle subsistait, quoique délabrée, mais de la congrégation il ne restait plus qu'un souvenir.

M. de la Mennais entreprit de la restaurer. A cet effet, il demanda conseil au P. Ronsin, qui lui écrivit, le 6 janvier 1817 : « Je bénis avec vous le Seigneur du succès qu'il donne à votre zèle, et j'espère que les deux congrégations déjà établies (1) produiront tout le bien que vous en attendez. Quant à la troisième que vous désirez ériger en faveur des hommes mariés, je ne vois aucune difficulté à les laisser en possession des anciens usages (2). Ils adopteront notre régime pour l'essentiel, ce qui suffit à leur assurer la jouissance de tous nos privilèges (3). »

M. de la Mennais désigna le nouveau groupe sous le nom d'*Association de Marie*. « Le premier objet que se propose chacun de ses membres, disait-il, est de se sanctifier par l'assistance de la mère de Dieu et par l'imitation de ses vertus. Le second, qui n'est, à proprement parler, qu'une suite du premier, est d'étendre par tous les moyens possibles le culte de Marie, et d'inspirer l'amour de cette très pure Vierge. » Et, plaçant toujours à côté des

(1) Le P. Ronsin ne connaissait pas toutes les œuvres de Saint-Brieuc. C'est *quatre* congrégations qu'y avait alors établies M. de la Mennais.

(2) Cette phrase, assez peu correcte, signifie que les « hommes mariés » pourront reprendre les usages de l'antique congrégation des « marchands et artisans ».

(3) Lettre inédite — Archives des Frères.

pratiques pieuses les devoirs de charité mutuelle, il veut « que les confrères se considèrent comme frères et se rendent les uns aux autres les services de toutes sortes qui seront en leur pouvoir, soit en santé, soit en maladie (1). »

Ce fut un beau jour pour les anciens associés dispersés par la Terreur, que celui où la chapelle Saint-Pierre sortit de ses ruines pour abriter de nouveau leurs réunions. Le grand vicaire prit la parole à l'inauguration du sanctuaire restauré. Il répondit au sentiment de tous en opposant aux tristesses des profanations révolutionnaires l'espérance d'un renouveau de piété sur cette colline sanctifiée depuis des siècles :

« Dans ces temps de douloureuse mémoire, dit-il, où, sans attaquer ouvertement la foi, on s'efforçait néanmoins d'en renverser l'un après l'autre tous les appuis, vos assemblées furent interdites, votre congrégation dissoute; que dis-je? les impies arborèrent leurs étendards en signe de victoire au haut de ces sacrés parvis, comme sur les murailles d'une ville prise d'assaut. La hache et le marteau brisèrent les ornements, les sculptures de cette chapelle antique que vous vous étiez plu à embellir; il ne resta debout que ces murs dépouillés, nus, à demi-ouverts, et les rues de cette ville, suivant l'expression du Prophète des douleurs, pleuraient, parce que personne ne venait plus dans cette enceinte chanter les louanges et les cantiques du Seigneur. Hélas! si Dieu n'avait pas abrégé ces jours malheureux, ces ruines mêmes auraient péri, et avec elles nos plus chères espérances. Bénissons donc la Providence miséricordieuse de notre Dieu. C'est elle qui a veillé à la conservation de ce lieu où nos pères l'ont invoqué avec tant de ferveur, et qui est encore, pour ainsi dire, tout embaumé du parfum de leurs prières. C'est elle qui, après un long orage, nous rassemble de nouveau dans cette maison sainte consacrée par de si doux souvenirs, et où le Seigneur a tant de fois manifesté sa gloire et sa miséricorde (2). »

(1) Règle inédite — Archives des Frères.

(2) Fragment inédit — *Ibid.*

La congrégation relevée par M. de la Mennais a fait place, dans ces dernières années, à une autre œuvre destinée à honorer la Mère de Dieu, l'archiconfrérie de N.-D. d'Espérance. Sur la colline où s'élevait jadis la chapelle Saint-Pierre, un gracieux sanctuaire domine la ville de sa flèche aiguë. Là, des milliers de pèlerins viennent, chaque année, prier pour le salut de la France. Le vœu du saint prêtre qui voulait « étendre par tous les moyens possibles le culte de Marie » est accompli au delà de ses prévisions.

La ville de Saint-Brieuc, enrôlée presque tout entière dans des congrégations pieuses, conserva longtemps les fruits de la mission de 1816. Trois ans après, néanmoins, les bonnes habitudes commençaient à fléchir. M. de la Mennais n'hésita pas à employer de nouveau les grands moyens. Le P. Gloriot et ses compagnons traversaient Saint-Brieuc pour aller prêcher à Brest. Il les arrêta au passage et les obligea, à force d'instances, à donner de nouveau, pendant quinze jours, les exercices de la mission.

Le grand vicaire ne se contentait pas de fonder des œuvres, il en restait l'âme. Il comprit très vite qu'on n'a d'action efficace sur les hommes qu'en se maintenant avec eux dans un contact habituel, et, pour ainsi dire, continu. A partir de la mission de 1816, il se mit à confesser beaucoup, mais seulement les hommes et les jeunes gens, qu'il entendait chez lui. Les gens du peuple formaient sa clientèle préférée ; son escalier était journellement encombré d'ouvriers, d'apprentis, de laboureurs et d'écoliers. Quant à la direction des dames de la société, il l'abandonnait volontiers au cher M. Vielle, qui s'en acquittait à merveille.

VI

M. de la Mennais commençait à jouir des résultats de son zèle. Néanmoins une sourde inquiétude lui gâtait la joie du succès. Pendant que sa réputation grandissait à Saint-Brieuc, et que de toutes parts, on lui témoignait

estime et sympathie, son frère Félicité luttait péniblement à Londres pour le pain quotidien.

Obligé de donner des leçons pour vivre, il se présenta, dit-on, un jour, dans un accoutrement misérable, chez une grande dame qui l'éconduisit, sous prétexte « qu'il avait l'air trop bête » (1).

Après diverses aventures, il rencontra le saint abbé Carron, le même qui avait été la providence des prêtres français pendant l'émigration. Le digne ecclésiastique était resté à Londres, comme directeur d'un collège de jeunes nobles sans fortune, et s'occupait également, en qualité d'aumônier, d'un pensionnat tenu par trois vieilles demoiselles bretonnes, M[lles] de Lucinière, de Tréméreuc et de Villiers.

L'abbé Carron accueillit Félicité de la Mennais comme tous les Français, et surtout, comme tous ses compatriotes bretons, avec cordialité.

Le nouveau venu se donnait vite à quiconque lui témoignait quelque sympathie. Bientôt Féli fut à ce point gagné par la bonne grâce et la douce piété de M Carron, qu'il se confia entièrement à lui.

On se rappelle qu'il était clerc minoré depuis 1809 ; mais la mobilité de ses impressions l'avait éloigné du sacerdoce. C'était un poète à l'imagination religieuse et un idéologue de génie, bien plutôt qu'une âme ecclésiastique. Au fond, ce qu'il rêvait, ce dont peut être il eut besoin toute sa vie sans savoir en jouir lorsqu'il le rencontrait, c'est une vie calme et studieuse, au milieu des livres, avec assez de relations pour maintenir son esprit en haleine et assez d'indépendance pour laisser libre cours à ses originalités. Si cet homme eût pu se plier à l'obéissance, sa place eût été peut-être dans un cloître bénédictin. En tout cas, il était né pour écrire. Mais la vocation d'écrivain religieux ne se confond pas avec la vocation ecclésiastique. M. Carron eut le tort de ne pas le comprendre, et de pousser

C'était M[me] Jerningham. Elle revint, d'ailleurs, sur cette première ression, et lia bientôt avec l'abbé Féli des relations durables.

vers le sacerdoce un virtuose admirablement doué, mais dont la piété, toute de sentiment, subissait des intermittences inquiétantes. Il se trompa, d'ailleurs, en bonne compagnie.

Depuis longtemps, MM. Teysseyre et Bruté s'efforçaient de mettre fin aux hésitations de Féli. Dès 1812, le premier, écrivant à l'abbé Jean, lui disait : « Rappelez-moi au souvenir de M. votre frère. Je m'indigne presque de ne pas encore le savoir prêtre. » Et, un peu plus tard, s'adressant à ses deux amis : « Il me tarde d'apprendre que le plus jeune de vous, marchant sur les glorieuses traces de son aîné, ait enfin contracté ces doux et sacrés engagements qui l'uniront irrévocablement à son Sauveur et à l'Eglise (1). »

L'abbé Bruté n'était pas moins pressant. On conçoit quelle impression devaient faire sur l'âme de Féli ces paroles de deux prêtres qu'il regarda toujours comme des saints. Lorsque M. Carron eut parlé à son tour, il se rendit (2) : fatale décision qui, malgré la parfaite bonne foi de ceux qui la provoquèrent, dut peser longtemps sur leur âme comme un regret, presque comme un remords !

Faut-il faire partager à Jean de la Mennais la responsabilité de cette erreur? Plusieurs biographes de Féli l'ont pensé, et M. Spuller, en particulier, est de cet avis (3).

Ce qui est vrai, c'est qu'une fois son frère engagé irrévocablement par les vœux du sous-diaconat, l'abbé Jean s'efforça de vaincre les hésitations qui l'éloignaient encore du sacerdoce, mais il n'usa en aucune façon

(1) Cf. A. Roussel, *Lamennais d'après des documents inédits*, t. I. pp. 87 et 89.

(2) Félicité de la Mennais était si attaché à l'abbé Carron, qu'il était décidé à rester à Londres si son guide spirituel devait s'y fixer définitivement. L'abbé Jean écrivait alors à M. Bruté : « Je ne blâme point cette résolution de mon pauvre Féli; pourvu qu'il se sanctifie, qu'il aime l'Eglise de plus en plus et qu'il travaille pour elle, je serai content. Mais convenez qu'il est triste pour moi d'être ainsi séparé de tous ceux qui me sont chers. Au reste, que la volonté de Dieu s'accomplisse! Lui seul ne manque jamais. » (Lettre du 25 août 1815.)

(3) *Lamennais, Etude d'histoire politique et religieuse*, pages 80 et suiv.

de son influence sur lui, alors qu'il était encore libre, pour lui faire faire le pas décisif.

Déjà installé à Londres, et après les premiers pourparlers avec M. Carron, Féli lui écrivait : « Vraisemblablement, j'aurai reçu avant de quitter ce pays une décision finale sur l'important objet dont je t'ai parlé. Si je n'écoutais que mon goût, il me conduirait dans nos bois *recto itinere*. C'est toujours là qu'après ses longues et fatigantes courses, mon imagination vient se reposer. Mais que la volonté de Dieu se fasse!... Je ne m'oppose à rien. Je consens à tout : qu'on fasse du cadavre ce qu'on voudra (1)! »

Ces dispositions de la victime refusant de s'offrir d'elle-même au sacrifice et s'y laissant traîner avec une morne résignation laissaient anxieux l'abbé Jean. Cinq jours après la réception de cette lettre, il écrivait à M. Querret : « J'ai reçu des nouvelles de Robertson (2) assez récentes. Il a commencé vers la mi-juillet une retraite, à la fin de laquelle M. Carron lui avait promis de le décider sur le parti qu'il devait prendre (3). Je prie le bon Dieu de tout mon cœur de les éclairer l'un et l'autre; *mais je suis enchanté de n'être pour rien dans cette décision-là* (4). »

Cette déclaration est assez formelle. D'ailleurs, le langage de Féli à son frère ne laisse pas le moindre doute sur l'attitude réservée de celui-ci. Le jour même où Jean avait adressé à M. Querret la lettre qui précède, l'exilé de Londres lui écrivait : « J'attends la décision dont je t'ai parlé. Quelle qu'elle soit, j'espère qu'elle fixera irrévocablement mes incertitudes. » Et, le 27 août suivant : « Tu m'écrivais, mon cher ami, la veille du jour où tu as offert pour moi le saint sacrifice, et j'ai reçu ta lettre la veille du jour qui a terminé ma retraite. Me

(1) A. Blaize. *Œuvres inédites, etc.* t. I p. 213.

(2) Pseudonyme assez transparent, sous lequel Félicité se cachait à Londres.

(3) Relativement à l'ordination du sous-diaconat.

(4) Lettre du 10 août 1815.

voici donc maintenant, *grâce à mon bon et tendre père*, irrévocablement décidé; jamais je ne serais sorti de moi-même de mes éternelles irrésolutions; mais Dieu m'avait préparé en ce pays le secours dont j'avais besoin (1). »

De conseils donnés par Jean, ou d'exhortations adressées par lui, pas la moindre mention dans les lettres si nombreuses échangées alors entre Londres et Saint-Brieuc. C'est l'abbé Carron seul qui décida, en dernier ressort, l'entrée de Féli dans les ordres sacrés. Si le néophyte, de retour à Paris pour y recevoir le sous-diaconat, se vit de nouveau poussé en avant par l'abbé Teysseyre (2), ces encouragements étaient alors superflus, puisque sa résolution était prise depuis plus d'un mois.

Il nous a paru nécessaire d'établir une fois pour toutes les responsabilités de chacun dans cette fatale ordination. Si l'erreur de M. Carron s'explique assez naturellement par les relations de fraîche date qu'il avait avec Féli,

(1) A. Blaize, *Œuvres inédites, etc.* t. I, p. 216 et suiv. On trouve encore, dans une lettre de Féli à Jean, en date du 19 octobre 1815, les paroles suivantes :

« En me décidant, ou plutôt en me *laissant décider pour le parti qu'on m'a conseillé de prendre*, je ne suis assurément ni ma volonté, ni mon inclination. Je crois au contraire que rien au monde n'y saurait être plus opposé. Mais je m'attends dans l'avenir à bien d'autres contradictions. Demande à Dieu pour moi la grâce de supporter la vie. Elle me devient tous les jours plus à charge. » *(Ibid.)*

De son côté M. Carron écrivait, le 28 octobre 1815, à l'abbé Bruté : « Reposez-vous sur mon cœur et bien spécialement sur ma conscience du sort de ce bien-aimé Féli. Il ne m'échappera point; l'Eglise aura ce qui lui appartient. »

(2) Voici une lettre inédite du digne sulpicien, qui, écrivant à l'abbé Jean, montre le zèle dont il usa, pendant les derniers jours, pour fortifier la résolution de Féli :

« J'ai enfin reçu votre lettre, cher ami. Le plaisir que j'ai de voir et d'entretenir votre bon frère m'a fait supporter votre silence avec plus de patience; il m'a été très doux de l'avoir auprès de moi pendant la retraite de son ordination et de le conduire en quelque sorte à l'autel du sacrifice. Je pense que son sacrifice a été d'autant plus beau et plus méritoire, que Notre-Seigneur lui en a caché la gloire et la douceur. Ce bon Maître le conduit par des voies dures et nébuleuses; il lui fait embrasser la croix toute nue et le nourrit du pain sec de la volonté divine. J'ai fait mon possible pour consoler, encourager et rasséréner cette chère âme, pour laquelle Notre-Seigneur m'a donné une affection toujours croissante, et, de son côté, il me témoigne une amitié et une confiance que je voudrais mériter. Sa santé a soutenu assez bien cette épreuve, ainsi que le régime du séminaire; elle me semble même un peu plus vigoureuse que l'année dernière, etc. »

TEYSSEYRE, prêtre

on excuserait plus difficilement l'abbé Jean d'avoir donné un conseil, lorsqu'il connaissait à fond l'âme de son frère.

Ce conseil, il ne l'a pas donné. En présence d'une résolution qui l'inquiétait, mais sur laquelle il ne se sentait pas le droit de peser, il s'est borné à prier, et il a laissé faire. La démarche irréparable une fois accomplie, il reprendra auprès de Féli, et à la prière même de celui-ci, sa fonction de Mentor, sans y apporter une réserve désormais inutile; mais avant de suivre de nouveau ses entreprises sur cette nature altière, qu'il s'efforcera jusqu'au bout de régler et d'assagir, nous devons reprendre le récit de ses conquêtes pacifiques à Saint-Brieuc.

CHAPITRE X

SAINT-BRIEUC. — LES SÉMINAIRES ET LES COLLÈGES.

La mission de 1816 et les congrégations avaient ranimé à Saint-Brieuc la vie paroissiale. Mais, là comme à Saint-Malo, il fallait assurer l'avenir. M. de la Mennais fut amené, par le devoir même de sa charge, à son ancienne et toujours chère préoccupation : la formation des futurs prêtres. A peine eut-il pourvu au plus pressé, qu'il s'occupa de l'enseignement ecclésiastique.

I

Au grand-séminaire, tout allait à souhait sous le gouvernement de M. Vielle. Mais il fallait encourager les efforts de cet homme de Dieu, contre lequel ne désarmaient ni l'envie, ni la malveillance. Le supérieur du séminaire se croyait juge de la vocation de ses élèves, et réclamait, pour lui et ses collaborateurs, sous le contrôle de l'autorité diocésaine, la responsabilité de l'appel aux ordres. Certains membres du chapitre lui contestaient le droit de décider en pareille matière.

Nommé chanoine titulaire par Mgr Caffarelli, M. Vielle ne pouvait occuper régulièrement sa place au chœur; quelques-uns de ses collègues prétendaient l'y astreindre. Outré de ces taquineries, M. de la Mennais n'hésita

pas à mettre publiquement son autorité au service d'un homme qui se dépensait sans compter au service du diocèse. Il transporta son cabinet de travail au séminaire, et affecta de consulter en tout son ancien précepteur. Cette attitude résolue mit fin à l'hostilité déclarée, sinon au mauvais vouloir.

Sans entrer dans le détail des études théologiques, M. de la Mennais suivait avec intérêt ceux des ordinands qui promettaient au diocèse des prêtres distingués.

C'est ainsi qu'il discerna un jeune homme du nom de Jacques Le Mée, qui jouissait d'une bourse dans la maison de M. Vielle. Le sujet était d'intelligence ouverte, de manières graves et aisées. M. de la Mennais jugea qu'au séminaire de Saint-Sulpice, il ferait de plus rapides progrès qu'à Saint-Brieuc, et il s'imposa le sacrifice de payer sa pension à Paris. Quelques années après, l'abbé Le Mée succédait à son bienfaiteur comme vicaire général de Saint-Brieuc, et plus tard, en 1841, il s'asseyait sur le siège épiscopal de Mgr Caffarelli. L'abbé de la Mennais avait vu juste.

Assuré du dévouement de M. Vielle et de ses auxiliaires, le grand vicaire aurait voulu les attacher pour longtemps au séminaire. Mais comment imposer, toute la vie, une situation matérielle misérable à des hommes qui, par la science et l'importance des services rendus, étaient à la tête du clergé? M. de la Mennais déplorait que les ecclésiastiques employés dans l'enseignement fussent moins bien traités que leurs collègues des paroisses.

L'occasion se présenta, en 1816, d'améliorer leur situation. Une somme de cinq millions fut ajoutée par le gouvernement à la dotation du clergé. Mais les professeurs et directeurs des séminaires furent oubliés, comme ils devaient l'être, hélas! si souvent depuis, dans la distribution de ces largesses.

En présence de ce qu'il estimait une faute de l'administration des cultes, M. de la Mennais ne se résigna pas au silence. Il adressa au ministre une réclamation motivée en faveur de ces prêtres, les meilleurs serviteurs des

diocèses, qu'on délaissait uniquement parce qu'ils ne songeaient pas à se faire valoir.

Les raisons qu'il présente à l'appui de sa demande conservent, après plus de quatre-vingts ans, tant d'actualité, qu'on nous saura gré de les reproduire : « Pour professer dans un séminaire, dit-il, il faut réunir des connaissances qui sont aujourd'hui très rares; il faut avoir assez de dévouement pour se condamner à mener, dans une maison de retraite, une vie obscure, et assez de courage pour s'assujettir à des règles pénibles. Des hommes si recommandables méritent d'autant plus qu'on s'occupe de leur sort, qu'ils s'en occupent moins eux-mêmes, et qu'il est à désirer qu'on ne soit pas obligé de leur donner plus tard une autre place, comme récompense de leurs travaux. Si les maîtres changeaient sans cesse, ils n'auraient, ni le goût d'un état qui ne serait pas fixe, ni le temps d'acquérir, par de longues études, les lumières qui leur sont nécessaires pour enseigner la théologie. La plupart des évêques, à défaut d'anciens professeurs, ont été obligés de confier cette importante fonction à de jeunes prêtres, qui chaque jour deviennent plus capables de la bien remplir. N'est-il pas juste de leur assurer une existence honorable? Les établissements dans lesquels ils se consacrent à l'instruction sont trop pauvres pour y pourvoir, et d'ailleurs, ce que l'administration des séminaires leur donnerait serait nécessairement pris sur les aumônes destinées au soulagement des élèves, qui ont eux-mêmes des besoins si multipliés, qu'on ne peut y suffire. On demande donc qu'il soit accordé aux directeurs des séminaires un traitement égal à celui des desservants, et que le supérieur jouisse du traitement de curé de première classe (1). »

Cette requête, pourtant si sage, resta sans résultat. La Restauration, pas plus que l'Empire, n'aimait les professeurs de théologie, dont elle suspectait sans cesse l'enseignement. On crut bon, sans doute, de favoriser

(1) Lettre inédite. — Archives de l'évêché de Saint-Brieuc.

les aspirations de ces ecclésiastiques vers les postes du clergé paroissial, et de perpétuer dans les chaires des séminaires de jeunes prêtres, dont les leçons ne pourraient jamais, faute d'autorité, devenir très redoutables aux tenants du gallicanisme.

Battu de ce côté, M. de la Mennais voulut au moins appeler l'attention du ministre sur d'autres détresses, qui peut-être le toucheraient davantage.

Les bâtiments du grand séminaire de Saint-Brieuc étaient insuffisants. Une chapelle, un réfectoire, deux classes, une cuisine, une cave, cinquante-deux chambres et un grenier, c'était tout. Il fallait loger là le supérieur, trois ou quatre directeurs et cent soixante ordinands. Les professeurs habitaient des cellules de séminaristes. Il n'y avait point d'infirmerie. On disait la messe avec des calices d'emprunt. En plaçant plusieurs lits dans la même chambre, on arrivait à loger soixante-dix séminaristes ; les autres prenaient leur pension en ville.

Un excellent chrétien, M. Thiérot, possédait une maison voisine du séminaire. L'abbé de la Mennais le décida à la vendre au diocèse. Mais il fallait, pour la payer, dix-huit mille francs. Le grand vicaire exposa ses besoins au ministre, qui lui en fit tenir onze mille. De plus, M. de la Mennais obtint de la libéralité de divers particuliers plusieurs nouvelles bourses en faveur des séminaristes pauvres.

L'avenir matériel de l'établissement était assuré. Restait à régler, pour les enfants du pays qui désiraient se faire prêtres, la grosse question de l'éducation secondaire.

II

Napoléon avait fermé la plupart des écoles ecclésiastiques. Louis XVIII songea d'abord à la liberté d'enseignement ; mais après les Cent-Jours, il se dit qu'entre des mains habiles, l'Université serait un incomparable instrument de règne, et il la garda. « Le trône » en fit même un assez bruyant hommage à « l'autel », et l'on

vit bientôt Mgr Frayssinous, grand-maître de l'Université, donnant ses ordres à des recteurs, des proviseurs et des censeurs, qui, pour la plupart, étaient prêtres.

Comment alors les collèges et lycées devinrent-ils des théâtres de révolte, des officines de libertinage et d'impiété, au point que, selon la terrible expression d'Alfred de Musset, « des enfants de quinze ans, assis nonchalamment sous des arbrisseaux en fleurs, tenaient pour passe-temps des propos qui auraient fait frémir d'horreur les bosquets immobiles de Versailles (1)? »

C'est qu'à une nation encore grisée des licences de la Révolution on imposait une religion officielle; c'est qu'à des enfants qui sentaient derrière eux des parents incrédules, on voulait faire accepter, sans la préparation préalable du cœur et de l'esprit, un culte de commande.

M. de la Mennais vit tout de suite qu'on faisait fausse route, et profita de la première occasion pour décharger sa conscience. Le 14 août 1815, il écrivait à l'abbé Bruté: « Je viens de faire un mémoire sur l'éducation publique dans ce pays-ci. Je l'envoie au ministre, après l'avoir communiqué au préfet, qui en a été très content. Il est vigoureux, je vous en réponds; mais il faudrait que de tous les côtés un semblable cri se fît entendre, et que les évêques n'eussent qu'une voix (2). »

Dans un pareil état de choses, il ne pouvait songer à accepter pour les futurs prêtres l'éducation de l'Université. Or, on s'en souvient, le diocèse ne possédait qu'une seule école ecclésiastique, celle de Dinan (3). Toute la partie occidentale, où l'on parle breton, était privée de petits séminaires.

Seul, un prêtre zélé, M. Richard, recteur d'Yvias, réunissait chez lui un certain nombre de *cloarecs* qui, étudiant nuit et jour, faisaient, vaille que vaille, leurs humanités en trois ou quatre ans.

(1) *Confession d'un enfant du siècle.*

(2) *Lettres inédites, etc. à Mgr Bruté,* p. 113.

(3) On n'enseignait pas seulement les humanités au séminaire de Dinan; les futurs clercs y commençaient aussi l'étude de la théologie.

Aussi, le personnel diocésain décroissait-il dans des proportions inquiétantes. Depuis 1803, dans l'espace de quatorze ans, il y avait eu un déficit de deux cent-dix sujets, et, à la fin de 1815, trente-deux paroisses étaient sans pasteur.

M. de la Mennais eut un instant la pensée de faire de l'école d'Yvias un séminaire en règle; mais il y avait à Tréguier un collège universitaire peu prospère et faiblement soutenu par la municipalité. Il était installé dans l'immeuble d'un ancien collège ecclésiastique. Le remplacer et hériter de sa faible clientèle, c'était faire coup double. Le grand vicaire adopta ce dernier parti.

Pour ouvrir un petit séminaire, il fallait l'autorisation royale. Forts de l'appui du préfet et du recteur de l'académie de Rennes, les vicaires capitulaires présentèrent en haut lieu une première requête. On leur répondit, au nom du grand-maître de l'Université, que «les collèges de Bretagne, et notamment ceux de Guingamp et de Saint-Brieuc, présentaient une discipline et un enseignement suffisamment propres à former des aspirants à l'état ecclésiastique. »

L'ignorance de la situation, — à moins que ce ne fût la dérision — était par trop flagrante. L'abbé de la Mennais se chargea d'éclairer le grand-maître.

« Aujourd'hui, écrivit-il au nom de ses collègues, nous n'avons plus de motifs de nous taire sur la nature de cet enseignement et de cette discipline. Si, par des considérations humaines, nous hésitions à dire ce qui en est, ce serait, de notre part, une faiblesse coupable, et le silence souillerait nos lèvres. Voyons donc ce que sont ces collèges, si éminemment propres à former des aspirants à l'état ecclésiastique.

« Celui de Guingamp est dissous. Le principal, M. l'abbé Gautho, n'étant maître, ni de ses régents, ni de ses élèves, a été obligé de se retirer, ainsi que son neveu et un des professeurs, qui seuls l'aidaient à maintenir l'apparence de l'ordre dans son établissement. Les enfants n'avaient plus aucun frein, ne respectaient plus aucune autorité,

grâce aux exemples et aux leçons de plusieurs de leurs régents....

« Le collège de Saint-Brieuc ne nous a pas offert, dans ces derniers mois, un spectacle moins déplorable. On a vu les écoliers de cinquième, dans une *proclamation* à leurs camarades, parler du meurtre comme d'un jeu, et exprimer, avec je ne sais quelle naïveté féroce, le désir de verser le sang. On a vu les écoliers de seconde proposer à leur régent un cartel en règle, et lui demander raison de son attachement à la cause du roi. En un mot, l'immoralité et le scandale ne peuvent être poussés plus loin (1).

« Nous refusera-t-on maintenant l'entière liberté d'établir, pour les élèves du sanctuaire, des écoles différentes de celles-là? S'il en était ainsi, il ne nous resterait plus qu'à pleurer sur le sort de la religion et à être témoins de ses dernières angoisses; car enfin, elle ne peut exister sans ministres, et ces ministres, nous n'irons pas les chercher dans des établissements dont l'un ne subsiste plus, et dont l'autre, en supposant même qu'il y régnât une « excellente discipline », n'étant point situé dans le pays breton, ne peut rendre aucun service à cette partie du diocèse, qui souffre davantage du défaut de prêtres (2). »

III

Ce langage fit impression, et, le 24 janvier 1816, une ordonnance du roi autorisait l'ouverture d'une école ecclésiastique à Tréguier.

Aussitôt l'abbé de la Mennais annonça au diocèse cette bonne nouvelle. Dans un mandement daté du 22 mars, il invitait les fidèles à se réjouir, tout en leur demandant de contribuer de leur bourse à une fondation qui devait leur donner des prêtres : « Si vous voulez des pasteurs,

(1) Il est bon de remarquer que ces faits se passaient, au collège de Saint-Brieuc, avant la mission de 1816, qui fut, nous l'avons dit, l'occasion d'un notable changement dans l'esprit et la tenue des élèves.

(2) Fragment inédit. — Archives des Frères.

disait-il, nourrissez ces enfants, qui vous nourriront un jour du pain céleste. » Et il ajoutait : « Faites plus encore ; apportez à l'autel des dons plus chers et plus sacrés, vos propres enfants. »

Le grand vicaire était d'avis qu'une liberté à peine obtenue, il faut en user sans retard. Le collège communal de Tréguier n'était pas encore fermé. En attendant qu'il achevât de mourir, M. de la Mennais loua, dans la rue du Séminaire, une maison appelée les Vieilles-Paulines (1), où quelques élèves se réunirent sous la direction d'un prêtre sympathique à tous, M. l'abbé Quéré. Il fallut bientôt se retirer devant des tracasseries administratives ; mais, après quelques semaines d'attente, le grand vicaire reprit sa tentative.

Il y avait dans la rue Saint-Yves une ancienne auberge appelée le *Lion-d'Or*. C'était une maison vaste et bien aérée. Elle fut louée pour une somme modique. Quelques bancs pour les écoliers, quelques chaises pour les maîtres, furent le seul mobilier des salles froides et délabrées. C'était le dénuement des collèges du moyen âge. Les élèves se logeaient en ville comme ils pouvaient, et n'en travaillaient pas moins bien.

Bientôt les maîtres du collège communal comprirent qu'il fallait renoncer à la concurrence avec les nouveaux venus. La municipalité s'entendit avec M. de la Mennais pour la cession du mobilier scolaire et la location, pendant six ans, de l'ancienne maison diocésaine, dont elle avait été mise en possession lors de la confiscation des biens du clergé.

L'emplacement de ce collège était des mieux choisis. Bâti en 1780, à l'ombre de la vieille cathédrale, entouré de vastes jardins, il occupe le plus beau site de la ville. De ses fenêtres, on domine le grand estuaire qui forme le

(1) Cette maison était un ancien couvent des Filles de Saint-Paul. Elles l'avaient abandonnée, en 1770, pour aller habiter un autre établissement, sur le Pavé-Neuf. En 1771, la municipalité y avait installé son collège, qui y demeura jusqu'en 1782. A cette époque, un nouveau collège, fut bâti, et la maison des Vieilles-Paulines fut délaissée jusqu'en 1816. C'est alors que M. de la Mennais y installa son école ecclésiastique.

port de Tréguier. Au loin, c'est la mer verdâtre avec les mille récifs où se brisent les vagues. A droite et à gauche s'étendent les côtes abruptes de Trédarzec et de Plouguiel, çà et là revêtues de la pourpre un peu pâle des bruyères fleuries. Quelques bosquets épars dans les ravins égayent ce sévère paysage, et le regard fatigué des luttes de la mer se repose doucement sur un fleuve dont les eaux tranquilles ne reflètent que la verdure de ses rives et l'azur du ciel. Il est difficile de rêver, pour une maison d'études, un cadre plus riant, une paix plus profonde.

Dès la rentrée de 1816, l'école du Lion-d'Or se transporta dans ce bâtiment, où tout lui présageait une durable prospérité. M. de la Mennais présida la cérémonie de la messe du Saint-Esprit, et y prononça un discours qui nous a été conservé. C'est un cri de reconnaissance à la Providence qui a permis de si heureux changements, et aux bienfaiteurs qui ont favorisé la récente fondation.

Il écrivit ensuite à son ami Bruté pour lui faire part de sa joie. « J'arrive de Tréguier, dit-il; je viens de visiter notre nouvelle maison ecclésiastique, qui va à merveille (1). Pendant l'adoration, qui a eu lieu dernièrement dans cette ville, nos grands écoliers ont demandé et obtenu, comme vous le pensez bien, trois jours de vacances pour adorer le Saint-Sacrement et se préparer à la sainte communion. Soixante-dix ont eu le bonheur de la recevoir, et ont édifié toute la ville par leur piété et leur recueillement. Nous avons cent vingt-trois élèves, dont une quarantaine au-dessous de douze ans. Vous voyez donc que tous ceux à peu près qui étaient dans le cas d'approcher de la sainte Table s'y sont disposés. Nous en aurons de deux à trois cents l'année prochaine. Presque tous veulent entrer dans l'état ecclésiastique. Cette école, en quelques années, fournira assez de prêtres pour

1. M. de la Mennais ne se borna pas alors à « visiter » le séminaire de Tréguier. Il y prêcha la retraite de rentrée. Du moins, il en avait annoncé le projet à M. Querret : « Dans les premiers jours d'octobre, retraite à Tréguier pour les élèves de la nouvelle école ecclésiastique; c'est moi qui en suis chargé, et vraisemblablement moi seul. » — Lettre inédite, en date du 23 mai 1816.

remplir les places vacantes dans cette partie du diocèse, la meilleure peut-être, puisque c'est celle où il y a le plus de foi (1). »

Pour affermir ces excellentes dispositions, M. de la Mennais se hâta d'établir dans le collège une congrégation de la Sainte Vierge, puis il retourna à Saint-Brieuc.

La vie de la chère maison l'intéressait au plus haut point. Il exige que le principal, M. Quéré, lui rende un compte détaillé de tout ce qui s'y passe. S'agit-il de renvoyer un élève, de donner des ordres aux ouvriers qui exécutent des réparations, de choisir les livres ecclésiastiques de la bibliothèque de Lannion, que le sous-préfet de cette ville cède à la nouvelle institution, le grand vicaire est aussitôt consulté.

Bientôt, hélas! il lui fallut accourir en personne, pour une cérémonie bien différente de l'inauguration du collège. Son fidèle et dévoué collaborateur, l'abbé Quéré, venait de mourir en pleine jeunesse, usé par les fatigues et les soucis de son emploi.

Le vicaire capitulaire voulut prononcer l'oraison funèbre, et, d'une voix altérée par les sanglots, il célébra la charité de l'excellent prêtre : « Seul, mes enfants, dit-il, je sais combien il vous aimait. Lorsque je visitais cette école, je prenais la liste des élèves. Je lui demandais compte des craintes et des espérances que chacun de vous lui donnait, et je remarquais avec attendrissement l'espèce de répugnance qu'il avait à m'instruire des peines que lui causaient quelques-uns d'entre vous. Quand la vérité ne lui permettait pas de dissimuler vos torts, il semblait avoir besoin de les excuser, et, s'il ne pouvait toujours absoudre le passé, du moins il aimait à chercher dans l'avenir des consolations et des espérances qui nous permissent de ne pas prendre, à l'instant même, des mesures sévères. Je vous le répète, vous ne saviez pas, vous ne saurez jamais combien il vous aimait (2). »

(1) *Lettres inédites, etc. à Mgr Bruté*, p. 126.

(2) Fragment inédit. — Archives des Frères.

Ce bel hommage rendu au défunt, il fallait assurer la direction de l'œuvre. M. de la Mennais était pour les mesures rapides. Le décès de M. Quéré à peine connu de lui, il avait nommé *in petto* son successeur, et, avant de quitter la chaire, il le présenta aux maîtres et aux élèves : « Je serais inconsolable de cette perte, dit-il, si je ne pouvais en ce moment donner à votre regretté principal un successeur qui fût tout ensemble l'héritier de ses talents, de ses vertus et de son affection pour vous. M. Auffret le remplace et est nommé par moi principal de ce collège (1). Je lui ai recommandé de maintenir la discipline et les règles, et, devant vous, en présence des saints autels, sous les yeux de Jésus-Christ présent dans le saint tabernacle, je charge son âme des vôtres (2). »

Cette manière peu banale de procéder à la nomination d'un supérieur devait assurer au nouveau titulaire une grande autorité. C'est précisément ce que cherchait M. de la Mennais. Homme de foi vive, il voulait que le représentant de Dieu apparût toujours intangible à travers les faiblesses de l'homme, et il ne négligeait rien pour lui créer une auréole.

Partisan résolu des langues anciennes, il se conforma, pour les programmes d'études, aux usages du temps. Sur un point seulement, il innova, mais ce point était d'importance, et nous le signalons, parce que la féconde initiative du grand vicaire serait imitée avec profit, de nos jours, en plus d'un diocèse.

« A la fin de l'année scolaire, lisons-nous dans le règlement du collège, les six meilleurs élèves de chaque classe composeront en concours avec les élèves des mêmes classes des autres écoles secondaires, sur toutes les matières de l'année. Les compositions, corrigées par les professeurs réunis, auront des récompenses, et les devoirs couronnés seront livrés à l'impression (3). »

(1) M. Auffret était professeur de philosophie.

(2) Archives des Frères.

(3) Fragment inédit. — Archives des Frères.

Sous une pareille impulsion, le séminaire de Tréguier devint bientôt un établissement de premier ordre. Lorsque, en 1821, le bail passé entre la ville et le diocèse prit fin, il fallut de nouveau chercher ailleurs un plus vaste local (1). Nous retrouverons M. de la Mennais activement mêlé à cette œuvre d'agrandissement ; pour le moment, nous devons le suivre sur un autre champ d'action.

A l'extrémité occidentale des Côtes-du-Nord, dans la partie de l'ancienne Cornouaille annexée au diocèse de Saint-Brieuc, à Plouguernével, un petit séminaire avait été fondé en 1669, par l'abbé Picot, recteur de cette paroisse (2). Comme tant d'autres, il avait été fermé à la Révolution. Depuis longtemps, le pays manquait de prêtres, et son niveau moral baissait de façon inquiétante.

Témoin de ce qu'avait fait à Tréguier l'abbé de la Mennais, un prêtre zélé, M. Ollivier, recteur de Gouarec, résolut de relever de ses ruines l'antique maison. Il fit part de son idée au vicaire général, qui l'encouragea vivement et le guida de ses conseils. Fort de son autorisation, M. Ollivier entra immédiatement en pourpar-

(1) Pour connaître en détail l'histoire de cet établissement, on peut consulter, mais avec réserve, un volume publié, en 1895, sous ce titre : *Le collège de Tréguier depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, par un ancien élève. — Saint-Brieuc, imprimerie René Prud'homme.

(2) « Plouguernével était comme le point moyen entre les deux sièges épiscopaux de Quimper et de Saint-Brieuc. C'était un vrai désert, alors inaccessible, au milieu des landes et des bruyères. Ce n'est point un bourg, mais un simple hameau, formé de quelques chaumières. Il avait cependant une église paroissiale. Tel est le lieu que l'on choisit pour y former une école, afin de faciliter les premières études aux enfants peu fortunés qui se destinaient à la cléricature. Une maison fut bâtie sous le nom de séminaire. On y mit quelques prêtres pour enseigner les éléments du latin, et leurs bons élèves arrivaient en cinquième dans nos collèges. . . Pendant les vacances, on y donnait la retraite annuelle aux prêtres de la contrée qui ne pouvaient aller au séminaire de Quimper.

« Cet établissement ayant été vendu pendant la Révolution, M. de la Mennais en négocia le rachat, et commença par y placer quelques-uns de ses « petits Frères ». Le nouvel évêque, Mgr de la Romagère, agrandit le nouvel établissement au moyen de quêtes faites dans la contrée. On y reprit l'enseignement, non seulement des principes du latin, mais encore des humanités, y compris la rhétorique. Bien qu'à douze grandes lieues de Saint-Brieuc et à quinze en voiture, le prélat y faisait de fréquents voyages. . . J'ai ouï porter le nombre total des élèves de 150 à 200, dont près d'une moitié pensionnaires, les uns à 300 fr., les autres à 250 : . . . D'autres vivent chez les paysans du bourg, ou dans des habitations voisines. » — Mémoires du chanoine Lesage, t. III, années 1826-1827.

lers avec les propriétaires de l'ancien séminaire. Ceux-ci, heureux peut-être de se laver de la tache qu'une acquisition sacrilège avait imprimée à leur famille, cédèrent à bas prix les bâtiments principaux et les dépendances. Ces locaux suffisaient pour la première installation. Les élèves vinrent nombreux dès la première heure, et depuis lors, l'œuvre n'a cessé de grandir.

Les vœux du grand vicaire se réalisaient. Le diocèse possédait désormais trois écoles ecclésiastiques de plein exercice. C'était à peine assez pour remplir en temps utile les vides du clergé; c'était trop pour l'Université, qui voyait dans ces maisons des rivales gênantes.

IV

Tout d'abord, la concurrence fut loyale. Pour lutter avec avantage contre les séminaires, l'autorité académique s'efforça de multiplier les collèges communaux du département, ou de rendre la vie à ceux qui existaient déjà. Non seulement Saint-Brieuc, mais de petites villes comme Dinan, Lannion, Guingamp, Lamballe, eurent leurs établissements universitaires.

Malgré l'appui du pouvoir et les ressources du budget, la confiance des familles allait aux maisons cléricales, et les collèges municipaux végétaient. C'est alors que des influences hostiles commencèrent à entraver ce qu'on appelait les envahissements du grand vicaire de Saint-Brieuc.

Il y avait à Dinan un collège qui avait joui d'une certaine vogue avant la Révolution. Chateaubriand avait passé sur ses bancs. Depuis la fondation du petit séminaire, il avait constamment décliné, et, en 1815, réduit à vingt ou trente élèves, il avait fermé ses portes.

Furieux de voir l'établissement rival recueillir les restes de sa clientèle, quelques notables de Dinan sommèrent le préfet de Saint-Brieuc de maintenir leur collège et d'y faire annexer purement et simplement l'école ecclésiastique.

Ils s'adressaient assez mal. Le préfet, M. de Belle-Isle, était avec le grand vicaire dans les termes de l'intimité. Il transmit à M. de la Mennais l'injonction municipale, afin de provoquer, de sa part, une réponse dont il pût se prévaloir (1).

La réponse ne se fit pas attendre. L'abbé Jean fait observer d'abord que les enfants recueillis par le petit séminaire auraient été privés de toute éducation si l'établissement ecclésiastique les avait rejetés; puis, en quelques lignes où le bon sens s'aiguise çà et là de fine raillerie, il repousse les étranges propositions des bourgeois de Dinan.

Non content de tenir tête aux hostilités locales, le spirituel grand vicaire poussait l'audace jusqu'à engager le ministre de l'Intérieur à fermer lui-même quelques-uns de ses collèges, sans doute pour s'épargner l'humiliation de les voir tout à fait déserts.

« Maintenant, lui écrivait-il, il y a des collèges partout, et ils ne peuvent se soutenir faute d'élèves, parce que les essais d'études faits dans les villes coûtent trop aux familles pour qu'elles se déterminent à un tel sacrifice, au risque de voir leurs enfants, s'ils ne réussissent

(1) Voici cette réponse : « Nous nous empressons, Monsieur le Préfet, de répondre à l'invitation que vous nous avez faite de réunir notre école ecclésiastique de Dinan au collège de la même ville. Cette proposition suppose qu'il y a encore un collège à Dinan, car on ne peut réunir une école à une autre qu'autant qu'il en existe réellement deux. Or, le collège de Dinan est mort depuis dix mois, si bien mort qu'il n'y a plus ni maîtres, ni élèves, ni fonds pour le rétablir. Qu'est-ce donc que l'Université pourrait nous offrir pour nous déterminer à changer la nature de notre école ? Des écoliers? Il n'y en a plus, puisque les classes du collège sont fermées. Des régents? Nous n'avons aucune raison de renvoyer les nôtres, qui tous sans exception remplissent gratuitement les fonctions que nous leur avons confiées. D'ailleurs, la ville seule pourrait en donner, et très certainement elle ne consentira pas à ajouter de nouvelles charges à celles qui pèsent déjà sur elle.

« La réunion *imaginaire* qu'on veut opérer se réduit donc à ceci : L'école ecclésiastique de Dinan ne recevra rien, ni de l'Université ni de la ville, mais on lui accordera un titre en vertu duquel elle sera assujettie au payement du vingtième des frais d'études ; de plus, l'évêque ou ses représentants soumettront à l'approbation de la commission d'instruction publique le choix des maîtres qu'ils jugeront à propos d'employer dans l'école du diocèse. Vous sentez, Monsieur le préfet, qu'un pareil arrangement ne peut nous convenir. » Lettre inédite. — Archives de l'évêché de Saint-Brieuc.

pas, revenir dans la maison paternelle, vides de science, gonflés de présomption, et souvent gangrenés de vices (1). » Et il conseillait de laisser rétablir, surtout dans les campagnes, les écoles élémentaires de latin, qui étaient autrefois de véritables pépinières d'élèves, et où les familles essayaient sans frais les forces de leurs enfants.

C'était judicieusement observé, mais l'habile administrateur ne disait pas tout. Il se gardait bien d'avouer au ministre que la fondation des établissements ecclésiastiques, où la tenue morale était irréprochable, où l'on admettait des boursiers, où les dépenses annuelles étaient fort modiques (2), expliquait mieux que toute autre cause la ruine des collèges officiels.

On finit par s'en apercevoir en haut lieu, et l'on crut habile d'opposer une « loi existante » à cette expansion gênante de l'enseignement clérical en Bretagne.

A Dinan, aussi bien qu'à Tréguier, la plupart des écoliers étaient externes (3).

Or, le ministre se rappela que, d'après l'ordonnance royale du 17 février 1815, les écoles ecclésiastiques ne pouvaient pas recevoir d'externes, et il fit notifier cette disposition au grand vicaire de Saint-Brieuc.

Aucune pensée sectaire n'avait dicté cette ordonnance. M. de la Mennais le savait. Il se dit que, s'il parvenait à démontrer la nécessité absolue de l'externat dans les séminaires bretons, sa cause serait gagnée. La démonstration lui était facile, à cause de sa parfaite connaissance des mœurs locales et des ressources financières du pays.

(1) Mémoire inédit — Archives de l'évêché de Saint-Brieuc.

(2) Pour les internes payants, la dépense annuelle ne dépassait pas 450 fr., ou même 300 fr., selon le choix de la pension.

(3) Quand la famille habitait la campagne, on les confiait d'ordinaire à de petits commerçants ou à de petits rentiers de la ville, qui, pour un prix modique, leur assuraient le logement et une partie de l'alimentation. L'autre partie était fournie directement par les parents. Les maîtres de ces petites pensions étaient tenus de justifier, par-devant le censeur du séminaire, de la bonne tenue de leurs maisons.

V

Le 7 août 1816, il adressa un nouveau mémoire au ministre de l'Intérieur.

Quelques-unes de ces pages contiennent des renseignements curieux sur la condition économique des paysans bretons et les habitudes scolaires d'il y a quatre-vingts ans.

« La vocation ecclésiastique, ne se trouve guère aujourd'hui dit l'abbé Jean, que dans des sujets sans fortune, qui, par conséquent, seraient dans une impossibilité absolue d'étudier dans les villes, si on les empêchait de pourvoir à leur subsistance par tous les moyens d'économie que leur position rend nécessaires. Or, la plus modique pension dans une école quelconque est de cent écus, tandis qu'étant logés dans une chambre particulière, leur dépense est infiniment moindre, parce qu'alors ils vivent de ce que leurs parents leur apportent en nature, et qu'il est beaucoup plus facile à ceux-ci de fournir des denrées que de l'argent (1). »

Les familles consentiront-elles de plus lourds sacrifices, si les externats sont supprimés? Voici ce qu'en pense M. de la Mennais : « Cette charge, quelque légère qu'elle paraisse, est cependant bien difficile à porter pour de pauvres gens qui vivent du travail de leurs mains, qui,

(1) Ici le rapporteur ne craint pas de présenter le compte détaillé des dépenses d'un écolier externe dans un établissement diocésain. Après avoir évalué séparément les frais de logement et la valeur des denrées fournies en nature, il estime que la dépense totale, pour les dix mois de l'année scolaire, ne dépasse pas cent soixante-dix francs, sans que le paysan ait à débourser en argent plus de quarante-cinq ou cinquante francs.

On lira peut-être avec intérêt le compte de la dépense mensuelle d'un externe, dans une des caméries de Tréguier ou de Dinan. Le voici, d'après M. de la Mennais :

Le loyer d'une chambre, le lit, les draps et le trempage coûtent par mois, ci	4 fr 10 sous
45 livres de pain à 3 sous la livre, ci	6 fr 15 sous
4 livres de beurre à 10 sous la livre, ci	2 fr
15 livres de viande à 5 sous la livre, ci	3 fr 15 sous
Total, par mois :	17 francs.

sur le produit de leur petite ferme, ont des impôts considérables à acquitter, et presque toujours une nombreuse famille à nourrir. Que serait-ce donc si on voulait les obliger à une dépense plus forte, et visiblement au-dessus de leurs facultés? »

D'ailleurs, si l'on veut à tout prix contraindre les petits séminaires à ne recevoir que des internes, à quoi se réduira l'instruction des futurs prêtres? Les études seront faibles, parce que l'émulation sera nulle, et l'Eglise devra gémir, à la fois, sur le défaut de ministres et sur l'ignorance de ceux qu'elle aura formés dans des écoles insuffisantes.

Si, pour obvier à cet inconvénient, on prétendait faire revivre la législation de Bonaparte et obliger de nouveau les séminaristes à suivre les leçons des collèges de l'Etat, il faudrait considérer que les familles sont plus que jamais dans l'impuissance de payer les frais de tout genre qu'entraînerait une telle règlementation.

« Enfin, ajoute le grand vicaire, nous dirions, parce que, si nous ne le disions pas, le silence souillerait nos lèvres; nous dirions ce que nous a appris une douloureuse expérience, à savoir que tous ceux qui ont été élevés ailleurs que dans les maisons que nous leur avons spécialement consacrées n'apportent au pied des autels que les tristes débris d'une foi à demi-éteinte et les misérables restes d'une innocence profanée. »

C'étaient là de fortes raisons, mais qui, seules, n'auraient point modifié, sans doute, les vues du pouvoir. Le nœud de la difficulté était ailleurs. Ce qui était en jeu, pour les universitaires bretons, ce n'étaient ni les grands intérêts de la religion, ni ceux de la jeunesse du pays, c'étaient les intérêts mesquins de leur influence personnelle, moins encore, de leur bourse.

M. de la Mennais ne l'ignorait pas. Aussi va-t-il droit au fait.

« A des considérations d'un si puissant intérêt, dit-il, qu'opposera-t-on? Des raisons de finance. On reproche aux écoles ecclésiastiques de ruiner les collèges auprès

desquels elles sont placées. Chose étrange! on dit qu'il faut les détruire, parce qu'elles seules sont soutenues par la confiance publique. Mais ne devrait-on pas plutôt conclure de ce fait, en supposant qu'il soit vrai, qu'on ne saurait trop se hâter de porter dans les collèges une réforme sévère, afin de leur rendre la supériorité qu'ils ont perdue? Des bourses y ont été créées par le gouvernement ou par les villes. Leurs régents (nous nous plaisons à le reconnaître) ont généralement plus de mérite littéraire et une instruction plus variée que ceux des écoles ecclésiastiques. Le plan d'études que l'on y suit, étant plus vaste, est plus approprié au goût du siècle. En un mot, tous les avantages sont de leur côté. Donc la seule cause qui les empêche de prospérer, c'est qu'on n'y trouve pas la même rigueur de surveillance ni le même zèle de religion que dans nos petits séminaires. Est-ce une raison qui puisse justifier l'ardeur jalouse avec laquelle on persécute ceux-ci? Je sais, il est vrai, que la philosophie redoute leur influence; mais j'ignore ce que le roi très chrétien peut craindre d'eux. »

Est-ce d'hier, est-ce de 1816, que date cette page? L'abbé de la Mennais avait, du premier coup, trouvé la vraie formule des revendications catholiques contre le monopole universitaire, et nous ne faisons que le copier inconsciemment depuis près d'un siècle.

Cette liberté, partielle au moins, qu'il réclame pour l'Eglise, peut-elle nuire à l'enseignement de l'Etat? Bien au contraire : la concurrence sera un principe de vie, une source de progrès pour les collèges laïques aussi bien que pour les petits séminaires. C'est la conclusion du remarquable travail que nous venons d'analyser (1).

Là encore, Jean de la Mennais a devancé les meilleurs esprits de nos jours. A la différence de son frère Féli, qui, à la même époque, poursuit l'Université de ses anathèmes, et de tant d'hommes passionnés, pour lesquels

(1) On peut consulter l'original de ce mémoire aux archives de l'évêché de Saint-Brieuc.

rien de bon ne peut sortir d'une institution défectueuse, il propose loyalement d'établir entre les écoles de l'Etat et celles de l'Eglise « l'émulation du bien ». Et il ne craint pas d'ajouter : « L'enseignement et l'éducation seraient bientôt aussi mauvais qu'ils puissent l'être, si un corps quelconque était autorisé à s'environner d'huissiers et de gendarmes pour s'en assurer le monopole (1). »

On ne pouvait que rendre justice à des vues aussi sagement libérales : il fut décidé qu'on userait de tolérance, et les petits séminaires continuèrent à recevoir des externes.

Ce n'était qu'une trêve dans la lutte. On pouvait conseiller à l'administration universitaire de remédier, par une meilleure discipline, à la décadence de ses collèges; on ne pouvait rendre aux familles, du jour au lendemain, une confiance que de trop nombreux désordres avaient détruite. Après les collèges communaux de Tréguier et de Dinan, celui de Lamballe dut disparaître à son tour. Ce fut le signal de nouveaux assauts contre le grand vicaire.

Quelques bourgeois voltairiens de Lamballe et de Dinan dénoncèrent à Paris le péril clérical avec une violence qui émut de nouveau le ministre de l'Intérieur. Ils accusèrent même le nouveau préfet de Saint-Brieuc, M. de Saint-Luc, dont on connaissait les sentiments religieux, d'être de connivence avec l'abbé de la Mennais pour faire tomber l'un après l'autre tous les établissements universitaires du département. Ils n'oubliaient qu'une chose, c'est que M. de Saint-Luc était entré en fonctions après la chute du dernier collège.

Malgré tout, les tracasseries administratives recom-

(1) Montalembert devait dire un jour, presque dans les mêmes termes : « Si on pouvait transporter au clergé un monopole comme celui de l'Université, je suis convaincu que c'est le plus triste cadeau qu'on pût lui faire, et le plus sûr moyen d'anéantir ce qui reste de religion en France. »

Ni Montalembert, ni Jean-Marie de la Mennais ne méconnaissaient les droits imprescriptibles de l'Eglise sur l'enseignement; mais, à côté de la *thèse*, ils envisageaient l'*hypothèse;* ils savaient que la sagesse consiste souvent à sacrifier une partie de son droit, quand c'est l'unique moyen d'en sauvegarder quelque parcelle.

mencèrent. Il n'était guère de mois où l'abbé Jean ne reçût quelque lettre ministérielle, lui demandant un rapport sur le nombre des élèves qui fréquentaient ses séminaires, leur situation de fortune ou la probabilité de leur vocation ecclésiastique. On était visiblement inquiet, on redoutait un excès d'influence, on se demandait si bientôt le nombre des prêtres sortis des maisons diocésaines n'allait pas devenir une menace.

Il fallait en finir avec cette guerre à coups d'épingle. M. de la Mennais envoya les statistiques demandées, mais il se dit qu'une statistique d'un autre genre serait probablement plus éloquente aux yeux d'un gouvernement qui, après tout, voulait le maintien de l'ordre.

Le nombre des crimes augmentait en Basse-Bretagne. Le grand vicaire eut l'idée d'envoyer au ministre Lainé l'analyse des jugements prononcés par les dernières cours d'assises de Saint-Brieuc. Les deux tiers au moins des criminels étaient originaires des paroisses laissées vacantes faute de prêtres (1).

Comme l'avait prévu M. de la Mennais, cet argument porta. Pour quelque temps du moins, les écoles ecclésiastiques du diocèse furent assurées de la tranquillité, et même de la bienveillance du gouvernement.

(1) Voici les réflexions que M. de la Mennais soumit, le 3 décembre 1817, au ministre de l'Intérieur : « Notre situation est telle, Monseigneur, que nous ne saurions mieux vous la peindre qu'en mettant sous les yeux de Votre Excellence l'analyse des jugements prononcés par les dernières cours d'assises de Saint-Brieuc. Les deux tiers au moins des criminels traduits devant les tribunaux sont bas-bretons, et de quelles paroisses? De celles, Monseigneur, que nous sommes obligés de laisser vacantes, parce que nous manquons de prêtres. Ainsi la commune de Runan, où il n'y en a point, (pour ne rappeler que cet exemple) a eu, dans le mois d'octobre, six de ses habitants condamnés aux travaux forcés. Malheureux peuple, qui bientôt n'aurait plus d'autre pasteur que le bourreau, si l'école ecclésiastique de Tréguier ne nous donnait pas, plus tard, assez de sujets pour espérer qu'il sera encore possible de ranimer la religion, prête à s'éteindre dans ces contrées à demi-sauvages.

« Mais, Monseigneur, quand le nombre des prêtres diminue, il faut multiplier les gendarmes afin de conserver dans la société au moins l'apparence de l'ordre. Il serait temps enfin que les hommes à abstractions et à sophismes se tussent et qu'on écoutât les faits. Le conseil général du département, dans sa session de 1817, a déclaré qu'il était indispensable de placer une brigade de gendarmerie dans chaque chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lannion; or, dans cet arrondissement, plusieurs

VI

Le vicaire général montrait, mieux que par des paroles, qu'il n'avait aucun parti pris contre l'enseignement officiel. Les réformes qu'il demandait pour les établissements de l'Etat, il commença par les introduire lui-même, dans la mesure de son influence, au collège de Saint-Brieuc.

Il y avait beaucoup à faire, on le sait. En 1814, ce collège était si mal famé, que le premier préfet de la Restauration, M. de Goyon, ne consentit point à y placer ses fils (1).

Cependant la mission avait fait merveille parmi les écoliers, et les membres de la congrégation établie par M. de la Mennais avaient pris au sérieux leurs devoirs. Bientôt il y eut, dans cette maison naguère si tristement composée, un noyau d'adolescents pieux comme des séminaristes (2). L'abbé Jean était leur aumônier volontaire. Tous ses rares loisirs, il les leur consacrait. Préparation à la première communion, retraites de la congrégation, confessions mensuelles ou hebdomadaires, tout retombait sur lui. Mais quelle joie lorsqu'il voyait ces âmes de jeunes gens, vaincues par son « zèle de feu », s'acheminer décidément vers la sainteté ! « Ces enfants sont des anges,

paroisses sont vacantes ; la plupart des autres sont mal desservies. Bégard, par exemple, ville de cinq mille âmes, n'a qu'un seul prêtre, vieux, infirme, incapable de remplir ses fonctions. Il avait un vicaire : nous le lui avons ôté pour le mettre à la tête d'une autre paroisse de deux mille quatre cents âmes, abandonnée, depuis plusieurs années, aux soins d'un recteur à moitié fou. Il nous en coûte d'entrer dans ces détails ; nous les abrégeons.

« Que Votre Excellence ne soit donc pas surprise de l'intérêt que nous attachons au sort de nos écoles ecclésiastiques. En les défendant, nous défendons la vie même de la religion, qui ne peut se perpétuer que par elles. S'il fallait, pour empêcher qu'elles ne fussent détruites, renoncer aux secours que le gouvernement nous accorde, vendre les vases de l'autel, en un mot tout sacrifier, nous n'hésiterions pas. (Mémoire inédit. — Archives de l'évêché de Saint-Brieuc.)

(1) Il pria M. Vielle de les recevoir dans une annexe du séminaire, et de leur faire donner des leçons de latin par quelques ordinands. Ce fut le noyau d'une sorte d'école ecclésiastique, qui, en 1817, comptait dix-huit élèves.

(2) Le collège comptait 300 élèves, parmi lesquels 40 à 50 étaient congréganistes.

déclare-t-il à M. Querret. Mon *préfet* est charmant ; ses camarades le comparent à saint Louis de Gonzague, et je trouve cette comparaison très naturelle (1). »

Aussi, comme il leur est attaché !

On négocie à Rome un nouveau concordat, et il est toujours question de rétablir l'évêché de Saint-Malo. L'ecclésiastique désigné pour ce siège, M. de Grimouville, ancien chanoine de Coutances, a offert immédiatement à M. de la Mennais le poste de vicaire général. Cette proposition ne le tente pas ; rien ne saurait l'arracher à ses chers collégiens. « Il est vrai, écrit-il à M. Querret, M. de Grimouville m'a écrit une lettre extrêmement honnête ; mais j'ai pris racine à Saint-Brieuc ; plus je vais, plus les liens qui m'y attachent se fortifient. Depuis que le carême est commencé, je confesse, pour ainsi dire, du matin au soir. Cette procession d'hommes et de jeunes gens me plaît singulièrement. Tous les jours notre collège s'améliore. Vous ne vous faites pas d'idée de la piété, du zèle, de la ferveur de mes congréganistes. Ce sont des anges. Oh ! non ! je n'abandonnerai pas des enfants qui me sont si chers (2). »

Ces lettres datent des premières semaines de 1818. Pour opérer ces merveilles, deux années avaient suffi.

On est moins étonné de ce rapide succès, quand on sait avec quelle énergie le grand vicaire avait poursuivi son œuvre. Certes, les obstacles n'avaient pas manqué. Certain billet adressé à son confident de Saint-Malo montre jusqu'à quel point la lutte avait été chaude : « Ah ! quelle bagarre qu'un collège ! s'écrie-t-il. Pour parvenir à réformer celui de Saint-Brieuc, il me faut me donner plus de soins, plus de peines, qu'il ne vous faut dire de paroles, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre, pour maintenir l'ordre dans votre établissement. Tout se décide à Paris, où tout, à peu près, se décide de travers ; et puis le préfet, et puis le maire, et puis l'arrêté de celui-ci, le règlement de celui-là, les intrigues,

(1) Cité par Ropartz, p. 215.
(2) *Ibid.*, p. 216.

les recommandations, que sais-je ? C'est à n'en point finir (1). »

Il en finit pourtant, et, en 1818, il eut la joie de voir toutes les chaires du collège confiées à des ecclésiastiques. Le principal, nommé par son influence, était prêtre (2) ; le maire secondait ses vues, le préfet était son ami ; en fait, il était maître de l'établissement universitaire, presque autant que de ses écoles ecclésiastiques.

Nous avons sous les yeux un grand nombre de sermons adressés par M. de la Mennais aux collégiens de Saint-Brieuc. C'est une parole grave et forte, quoique empreinte de tendresse. On y sent l'éducateur apôtre qui veut préparer au pays des hommes d'honneur et de vaillants chrétiens.

Dans les exhortations qu'il adresse à ces jeunes gens, il s'attache particulièrement à leur faire connaître les prérogatives de la très sainte Vierge. Exalter l'humilité, le dévouement, la pureté de la créature céleste qu'ils ont prise pour mère, n'est-ce pas le meilleur moyen de les former à la pratique de ces vertus difficiles qui donnent à un front de vingt ans une si aimable auréole ?

Toujours fidèle aux saines traditions ecclésiastiques et guidé dans le dédale des controverses théologiques par son amour pour la Reine du ciel, il n'hésite pas à proclamer du haut de la chaire son Immaculée Conception, plus de trente-cinq ans avant que l'Église en ait fait un dogme de foi.

Il y avait moins de mérite, sans doute, à enseigner cette opinion, alors généralement reçue en France, qu'à proclamer l'infaillibilité papale, si contestée chez nous. Il n'en est pas moins vrai qu'en se faisant l'ardent apôtre d'une vérité admise simplement à titre de pieuse croyance, M. de la Mennais contribuait à fortifier ce sentiment du peuple chrétien qu'en 1854 Pie IX invoqua,

(1) Cité par Ropartz, p. 219.

(2) C'était M. Souchet, nommé le 7 novembre 1815. Il devint plus tard chanoine de Saint-Brieuc.

parmi tant d'autres autorités traditionnelles, pour glorifier solennellement la Vierge conçue sans péché.

VII

La fondation de deux petits séminaires, l'accroissement donné à un troisième, la suppression de trois collèges communaux dont la mauvaise discipline était un danger public, le relèvement moral et religieux d'une importante maison universitaire, tout cela accompli en deux ou trois ans, sans parler des œuvres que nous raconterons plus tard, c'étaient là, pour un jeune vicaire général, d'assez beaux états de service.

On avait remarqué, au ministère de l'Intérieur, son esprit d'initiative, sa largeur de vues, son habileté à tourner les difficultés, et surtout sa parfaite loyauté. On pensa dès lors à faire de lui un évêque.

L'opinion le désigna notamment pour le siège de Nantes et pour celui de Saint-Malo. Mais placer un homme de trente-sept ans à la tête d'un diocèse eût été par trop contraire aux idées de l'entourage du roi. On n'appelait guère à ces postes élevés que des vieillards revenus de l'exil. « Mgr de Pressigny t'avait proposé, écrit alors Féli à son frère; le Grand-Aumônier a répondu que tu étais trop jeune. » Et puis, on voulait « décrasser l'épiscopat », et l'abbé Jean n'était pas, sans doute, d'assez ancienne noblesse pour frayer avec les marquis de vieille roche auxquels on destinait la mitre.

Son nom ne parut point sur la liste des évêques nommés après le concordat de 1817 : mais il se fit alors une nomination épiscopale qui devait avoir pour lui de graves conséquences. Le choix du roi pour le siège de Saint-Brieuc tomba sur M. Le Groing de la Romagère, ancien vicaire général de Châlons, de Bourges et de Clermont.

Si l'évêque nommé recevait prochainement ses bulles, l'autorité du vicaire capitulaire allait prendre fin ; tout au plus pourrait-il être associé en qualité de grand vicaire à la nouvelle administration, dont les vues différeraient

peut-être des siennes. Dans ces conditions, n'était-il pas sage à lui, prêtre étranger au diocèse, d'accepter les propositions honorables qu'on lui avait faites ou qu'on pourrait lui faire ailleurs?

Ses perplexités se trahissent dans une lettre adressée à M. Querret, le 1er septembre 1817. « Je pars pour Paris dans quinze jours, écrit-il. Mon voyage était arrêté avant que le concordat fût conclu, ni qu'on soupçonnât même qu'il fût sur le point de l'être. La Providence, qui arrange tout pour le mieux, a permis que j'aie d'avance choisi cette époque, à laquelle se trouveront réunis dans la capitale nos futurs Seigneurs. Je ne sais si j'aurai le courage (car il en faut) de m'attacher à aucun. J'aimerais bien mieux me retirer dans mes bois, ou rester à Saint-Brieuc sans titre, ou rejoindre Féli et vivre, comme lui, avec M. Carron. Voilà les trois seuls partis auxquels je me sente porté. L'administration m'ennuie, me fatigue, me tracasse ; autant vaut presque être condamné aux galères. Au reste, je n'ai pris aucune résolution ; le bon Dieu décidera de mon avenir ; il est le maître (1). »

La délivrance désirée devait se faire attendre deux ans, pour le plus grand bien du diocèse de Saint-Brieuc. Le lecteur aura remarqué cet éternel projet de rejoindre Féli, auquel, cette fois, l'abbé Jean paraît s'arrêter avec complaisance. Si le nouvel évêque ne réclame pas ses services, pourquoi ne reprendrait-il pas, avec les facilités d'information que présente la capitale, ses études de théologie et d'histoire ecclésiastique?

A vrai dire, il ne les a jamais interrompues complètement. Pendant les années 1815 et 1816, en plein travail d'administration, il s'est fait adresser de Londres et de Rome, par son frère et par l'abbé de Sambucy (1), des

(1) Lettre inédite. — Archives des Frères.

(1) L'abbé de Sambucy faisait partie du personnel de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège. Il se prêtait alors, avec la plus extrême complaisance, à toutes les commissions de M. de la Mennais, dont il aimait à se dire l'ami.

ouvrages de théologie devenus rares en France, et il a trouvé moyen de les lire, la plume à la main.

En 1817, il a réédité la Vie de Mgr Alain de Solminihac, évêque de Cahors (1), un de ces modèles de vertu sacerdotale qu'il aime à proposer aux jeunes prêtres. Il a envoyé à divers recueils parisiens de sérieux articles sur les questions ecclésiastiques. Mais lectures et compositions fugitives n'auront qu'une portée restreinte si elles restent isolées ; il aimerait à les faire entrer comme matériaux dans un nouvel édifice élevé à la gloire de l'Eglise.

VIII

Ce n'est plus seulement Féli ; ce ne sont plus seulement ses amis de Saint-Sulpice qui l'appellent à Paris ; l'abbé Frayssinous le presse de quitter la Bretagne. « Aussitôt, dit-il, qu'il y aura à Paris un archevêque, j'emploierai toute mon influence pour vous attirer ici. » Témoin de son peu d'enthousiasme pour la presse périodique, Féli lui a proposé une œuvre de longue haleine : « Ce que tu peux faire de mieux et de plus utile, à mon avis, lui écrivait-il dès 1815, est de préparer une histoire dogmatique des libertés de l'Eglise gallicane. Ce livre manque absolument, et il pourrait, s'il était bien fait, porter un coup mortel à toutes les maximes schismatiques (2). »

Des raisons plus graves encore font désirer à l'abbé Jean un séjour à Paris.

Ordonné sous-diacre sous la responsabilité de l'abbé Carron, Féli a de nouveau soumis à son frère ses plans d'avenir et ses difficultés de conscience. La démarche irrévocable accomplie, l'abbé Jean a cru devoir combattre

(1) Cette vie a pour auteur le P. Léonard Chastenet, prieur des chanoines réguliers du prieuré de N.-D. de Cahors, de la réforme de Chancellade. Elle fut rééditée par M. de la Mennais avec quelques corrections.

(2) A. Blaize, *Œuvres inédites, etc.*, t. I, p. 244.

les scrupules du malheureux ordinand, et, lorsqu'il s'est agi de lui conférer le diaconat et la prêtrise, il a parlé avec force pour vaincre ses dernières hésitations. « Féli, écrivait-il alors à l'abbé Bruté, Féli a été fait diacre à Saint-Brieuc dans la première semaine de carême, et il a été ordonné prêtre à Vannes quinze jours après. Il lui en a singulièrement coûté pour prendre sa dernière résolution. M. Carron d'un côté, moi de l'autre, nous l'avons entraîné, mais sa pauvre âme est encore ébranlée de ce coup (1). »

Maintenant tout est consommé. Féli est prêtre, mais il a célébré sa première messe dans l'angoisse d'un trouble toujours croissant. Les semaines, les mois se sont succédé sans lui apporter la paix. Fatigué d'encouragements qu'il juge inutiles, écrasé sous le poids de ses engagements éternels, il vient d'écrire à son frère une lettre que tous ses biographes ont reproduite, et qui se termine par ces lignes sinistres : « Je n'entends faire de reproches à qui que ce soit; il y a des destins inévitables; mais si j'avais été moins confiant ou moins faible, ma position serait différente. Enfin elle est ce qu'elle est, et tout ce qui me reste à faire est de m'arranger de mon mieux, et, s'il se peut, de m'endormir au pied du poteau où l'on a rivé ma chaîne, heureux si je puis obtenir qu'on ne vienne point, sous mille prétextes fatigants, troubler mon sommeil (2). »

Tel était le résultat des démarches affectueuses, des soins empressés et délicats du pauvre Jean. Lié par les vœux du sous-diaconat en dehors de toute influence de son frère, Féli ose bien lui reprocher ce qu'il appelle sa servitude ! L'abbé Jean a été atterré par ces dures paroles. Mais il est infiniment plus sensible aux peines de Féli qu'à ses propres déboires. Lui porter des encouragements; ranimer, en priant avec lui, cette piété naguère si vive et qui menace aujourd'hui de s'éteindre, l'aider à dominer les terreurs d'une imagination malade, n'est-ce pas là un devoir qui prime tous les autres?

(1) Lettre datée du 8 juin 1816. *(Lettres inédites, etc. à Mgr Bruté)*

(2) A. Blaize. *Œuvres inédites, etc.*, t. I. p. 264.

Hélas ! une des obligations du prêtre, c'est précisément de sacrifier, dans certains cas, sa famille naturelle à la famille spirituelle dont Dieu l'a fait le père. Ce n'est pas dans un rapide voyage à Paris que l'abbé Jean pourrait porter remède au mal. Il y faudrait un séjour prolongé. Or, tant qu'il n'a pas été relevé de ses fonctions par l'autorité ecclésiastique, il se doit au diocèse de Saint-Brieuc (1). Adieu donc, encore une fois, les loisirs studieux ! A plus tard les causeries intimes, les entretiens cœur à cœur avec le frère qu'il n'a pas cessé de chérir ! Il doit, jusqu'à nouvel ordre, féconder de ses sueurs le champ du Père de famille. Un autre, sans doute, en recueillera les fruits. Qu'importe, si le labeur des semailles vaut celui de la moisson au regard du Maître qui est aux Cieux ?

(1) Mgr de la Romagère attendit deux ans ses bulles à cause des difficultés pendantes entre Rome et le gouvernement français. Il prit possession de son siège en 1819.

CHAPITRE XI

SAINT-BRIEUC. — LA LUTTE CONTRE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL.

Un jour, un visiteur de marque, M. Louis de Kergorlay, s'entretenait, à Ploërmel, avec le fondateur des Frères, sur les origines de son institut. Partisan de la décentralisation administrative, il dirigeait une publication qui, sous le nom de *Revue provinciale*, s'appliquait à signaler les derniers vestiges de vie autonome qu'eussent conservés les communes de France. C'était en 1849, au plus fort des revendications catholiques en faveur de la liberté d'enseignement.

— « Ne pensez-vous pas, Monsieur le Supérieur, demanda l'écrivain, que la question de l'enseignement religieux et de la liberté d'enseignement est essentiellement liée à celle des libertés locales?

— Tout est là, répartit M. de la Mennais, en se retournant vivement. La liberté d'enseignement est une affaire de liberté locale. »

Les deux interlocuteurs se comprenaient.

— « Oserai-je vous demander, reprit M. de Kergorlay, qui vous a donné la première idée de cette œuvre magnifique que vous doit notre province, et qui témoigne en faveur de l'initiative bretonne d'une si puissante vitalité?

— C'est Carnot, affirma l'abbé Jean. Carnot est le

véritable fondateur de notre œuvre. Il faut rendre justice à qui de droit. »

M. de Kergorlay, rêveur, interrogeait du regard.

— « Cela vous étonne? Voici.

« Pendant les Cent-Jours, Carnot présenta à Napoléon un rapport sur l'organisation de l'instruction primaire. Tout allait vite alors : lois et règlements s'élaboraient avec une prodigieuse rapidité ; mais les événements emportaient les projets à peine éclos, et rien ne s'exécutait. Aussi ce rapport ne fut-il suivi d'aucune mesure législative. Avant d'adopter le projet de Carnot, l'Empire avait disparu. Cette pièce me tomba entre les mains en 1816, pendant la retraite du clergé de Saint-Brieuc, que je présidais en qualité de vicaire capitulaire. J'étudiai ce travail avec beaucoup d'attention, et j'y découvris un plan d'organisation aussi habile que complet de l'enseignement primaire en France. La Révolution avait détruit les écoles de campagne sans rien mettre à la place. L'âme des enfants appartenait à qui saurait s'en emparer. Ni les programmes de Carnot, ni les maîtres préconisés par lui ne m'offraient de garanties. Je prévis néanmoins que son rapport servirait de base à la prochaine réglementation de l'enseignement primaire. Plein de cette idée, je montai en chaire, et j'attirai les regards du clergé vers ce point noir, à peine visible à l'horizon, qui me présageait la tempête.

« Il fallait préparer la résistance. Dès lors, mon parti fut pris. Quelques mois après, l'enseignement mutuel, naguère prôné par Carnot, s'introduisait à Saint-Brieuc, et, en regard de l'école laïque, je fondais une école de Frères de la Doctrine chrétienne. Mais comment préserver les campagnes ? Je ne pouvais y envoyer les Frères de M. de la Salle, auxquels leur règle défend d'accepter des écoles tenues par un seul maître. Je fis venir et je formai quelques jeunes gens, qui consentirent à s'en aller, un à un, dans l'isolement d'une campagne perdue, instruire nos pauvres petits paysans. Ce furent les premiers Petits Frères. »

Ces courtes paroles, qui indiquent avec tant de simplicité les origines d'une grande œuvre, appellent quelques commentaires.

Qu'était cet enseignement mutuel, dont l'apparition en France causa à M. de la Mennais d'aussi vives appréhensions?

Pourquoi cet homme, déjà si accablé par l'administration d'un diocèse et par ses œuvres d'enseignement secondaire, n'eut-il pas de repos avant d'avoir détaché les esprits de ces nouvelles écoles, qu'il jugeait néfastes pour sa Bretagne?

I

L'enseignement mutuel, considéré comme méthode, n'était point chose nouvelle. Dès le XVIIe siècle, Jean-Baptiste de la Salle l'avait adopté comme un progrès sur le mode d'enseignement individuel, le seul qui fût en usage avant lui. Il valait mieux, assurément, choisir quelques répétiteurs parmi les enfants les mieux doués, et les charger de faire réciter les leçons de leurs camarades, que de faire donner l'enseignement, par un maître unique, à chacun des enfants l'un après l'autre.

Néanmoins, M. de la Salle abandonna bientôt cette méthode pour celle de l'enseignement simultané. Il voulait que le maître s'adressât à tous les élèves en même temps. L'ordre y gagnait, le progrès intellectuel encore plus. On s'en tint, chez les Frères, à cette pratique, qui depuis lors a fait ses preuves, tandis que le mode individuel restait en honneur dans les écoles laïques.

C'est seulement au milieu du XVIIIe siècle que certains directeurs d'écoles particulières songèrent à améliorer cette forme primitive d'enseignement (1). On essaya de l'enseignement mutuel. Personne, d'ailleurs, en France, ne songeait à faire d'un procédé pédagogique

(1) En 1745, un instituteur parisien nommé Herbault appliqua la méthode d'enseignement mutuel à une école de trois cents élèves confiés à ses soins, dans l'hospice de la Pitié. En 1772, le chevalier Paulet essaya des mêmes procédés pour l'instruction des militaires dans les régiments.

un instrument de propagande irréligieuse; mais il n'en était pas de même ailleurs.

En Angleterre, à la même époque, l'enseignement mutuel s'était répandu sous deux formes différentes, dans deux catégories d'écoles rivales à certains égards, quoique fondées sur un principe commun. Les unes, dirigées par le docteur Bell, jouissaient de la faveur du clergé anglican. Les autres, fondées par un pédagogue du nom de Lancaster, se proclamaient catholiques, tout en suivant un manuel de morale assez neutre pour être adopté par les diverses communions dissidentes.

En 1798, Lancaster ouvrit à Londres une école gratuite qui obtint un certain succès. Son procédé d'enseignement fut, dès lors, connu sous le nom de *méthode lancastérienne* ou *lancastrienne*. Cependant l'opposition du clergé catholique l'obligea bientôt à quitter l'Angleterre, où, faute de fonds, périclitaient ses écoles. Lancaster partit alors pour l'Amérique, où Bolivar l'accueillit avec faveur. A la chute de Bolivar, il passa aux Etats-Unis, où il mourut oublié et misérable. Mais il avait laissé en Angleterre des disciples, et l'enseignement mutuel se maintint dans ce pays pendant tout le règne de Napoléon.

En France, le gouvernement de la Restauration avait trouvé l'enseignement primaire livré au plus triste désarroi. La congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes, rétablie sous l'Empire, mais toujours ébranlée des coups subis pendant la tourmente, ne dirigeait guère plus de soixante écoles. Encore ne donnait-elle ses soins qu'aux enfants des villes. Quant aux petits paysans des provinces reculées, livrés à des magisters empiriques ou abandonnés sans aucune culture, ils croupissaient dans l'ignorance et la grossièreté.

On tâtonna, on chercha divers expédients. Certains voyageurs parlaient de la rapidité avec laquelle les jeunes Anglais apprenaient à lire, à écrire et à calculer au moyen du procédé lancastérien. On pensa que l'emploi de cette méthode procurerait aux familles nécessiteuses une éco-

nomie de temps et d'argent et, par suite, les déciderait peut-être à faire donner à leurs enfants quelque instruction. En 1814, l'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur, envoya des commissaires en Angleterre pour y étudier les méthodes d'enseignement mutuel et les appliquer, s'il y avait lieu, à la France.

Le rapport des commissaires fut favorable, et, quelques mois plus tard, Carnot s'empara de leurs idées. Ministre de l'Intérieur pendant les Cent-Jours, il présenta à l'empereur le rapport dont nous avons parlé et qui contenait un éloge sans restriction du nouvel enseignement.

Le programme lancastérien comportait des marches et des mouvements presque militaires, qui faisaient ressembler les classes à des régiments en miniature. Napoléon avait déjà introduit une semblable discipline dans ses lycées; il goûta fort le projet de Carnot. Le 27 mai 1815, fut établi, pour patronner les écoles mutuelles, un comité d'instruction primaire bizarrement composé d'ecclésiastiques, de libres-penseurs et de protestants; on décida même d'ouvrir à Paris une «école d'essai» qui pourrait devenir une école normale d'instituteurs lancastériens.

Moins de trois semaines après, la journée de Waterloo réduisait à néant ces projets, avec beaucoup d'autres. Mais l'idée était lancée; elle devait faire son chemin.

Louis XVIII n'était pas personnellement favorable aux nouvelles écoles. Tant que le pouvoir resta entre les mains des ultra-royalistes, les lancastériens firent peu de bruit; mais dès 1816, ils trouvèrent dans le ministre Laîné un patron des plus décidés. Le gouvernement fit des efforts inouïs pour multiplier les écoles mutuelles. Subventions du budget, comités de protection, pression administrative des préfets sur les comités cantonaux d'enseignement primaire et sur les maires de village, campagnes de presse, tout fut employé pour en hâter le succès.

Les choses en étaient là, lorsque M. de la Mennais, prévoyant qu'on allait inaugurer l'enseignement mutuel à Saint-Brieuc, se hâta d'y fonder une école catholique.

II

Pour comprendre l'aversion que lui inspiraient les écoles lancastériennes, il faut voir à l'œuvre maîtres et élèves du nouveau régime.

Pénétrons dans une de ces classes qu'on vient d'ouvrir dans chaque ville, souvent avec l'appui des autorités locales. A une place d'honneur, le crucifix et le portrait du roi. Peu ou point de livres. Sur les murs, des tableaux imprimés présentant des syllabes figurées en gros caractères.

Les enfants sont divisés en sept ou huit brigades ou compagnies. Chaque compagnie est commandée par un enfant, qu'on décore du titre de moniteur.

Le moment de la lecture arrive. A un signal donné, chaque compagnie se met en marche. Arrivée au tableau, elle s'arrête et se range en cercle autour du moniteur. Une baguette à la main, le jeune maître indique sur le tableau la lettre, la syllabe, le mot à lire. Tous répètent à la fois, ce qui ne laisse pas de produire un certain tumulte assez peu favorable à l'attention. A un nouveau signal, chacun, marquant le pas, retourne à sa place.

S'agit-il d'une leçon d'écriture? Il ne faut ni encre, ni plumes, ni papier. Rien de plus économique. On emploie du sable, des pierres et des ardoises. Au signal donné, l'exercice de l'écriture commence. Chaque enfant s'arrête devant le tableau pour y lire le mot ou la phrase qu'il doit imprimer sur le sable avec son doigt, puis il figure d'une main novice les caractères qu'il a sous les yeux. L'opération faite, le moniteur crie : « Effacez! » Un autre enfant est appelé et trace la même figure sur le sable. Quand tous ont donné un spécimen de leur savoir-faire, la leçon est finie, et la brigade retourne en cadence à sa place.

Après quelques mois d'apprentissage sur le sable, l'enfant passe à l'ardoise, sur laquelle il trace des lettres avec une pierre : procédé qui a bien quelques inconvé-

nients, car l'ardoise se brise quelquefois sous le grossier burin de l'élève. Trois lignes écrites sur l'ardoise suffisent pour la couvrir. Le moniteur y jette un coup d'œil rapide, et prononce : « Effacez! » Aussitôt l'enfant crache sur l'ardoise et l'essuie avec la manche de son habit. Tout cela se fait, non pas avec une propreté, mais avec un ensemble admirable, et voilà encore une leçon finie.

S'agit-il d'une leçon de calcul? Le petit moniteur épargne à ses élèves la peine de chercher la solution du problème, en le leur dictant tout résolu. Tout se borne à l'indication d'une marche qu'il s'agit de suivre presque mécaniquement, et à de longues répétitions des mêmes formules, sans effort d'esprit de la part de l'écolier (1).

Jusqu'ici, rien qui puisse effrayer les catholiques les plus ombrageux. Tout au plus pourrait-on blâmer le procédé pédagogique. Le bourdonnement de huit classes de lecture, dans la même enceinte, est peu favorable à l'attention des élèves; il est difficile de former des moniteurs capables; de plus, une méthode qui dispense l'enfant de découvrir lui-même ses fautes en obligeant un camarade à les lui signaler tout d'abord n'est guère propre à créer l'habitude de la réflexion. Tout cela saute aux yeux; mais le grand vice du système est ailleurs.

Outre que l'école mutuelle se préoccupe uniquement d'instruction rapide, et nullement d'éducation, elle néglige de parti pris un enseignement essentiel aux yeux des catholiques, l'enseignement religieux. Sans doute, on récite dans les classes les prières du matin et du soir; le catéchisme et l'Evangile y sont même appris par cœur; mais ils n'y sont jamais commentés, jamais expliqués, sous prétexte, disent dans l'intimité les instituteurs, que « ceci regarde les curés ».

Les sociétés établies pour encourager l'enseignement

(1) Voir les brochures du temps, et, en particulier : *Des nouvelles écoles à la Lancaster comparées avec l'enseignement des Frères des écoles chrétiennes*, par Dubois-Bergeron (octobre 1817). — *Lettre d'un curé de canton sur l'enseignement mutuel* (janvier 1818). — *De l'enseignement mutuel*, par Jean-Marie Robert de la Mennais (1819), etc. — Voir aussi l'article intitulé *Enseignement mutuel* dans le *Dictionnaire d'éducation* de Buisson.

mutuel ont déclaré que « le procédé en usage étant purement grammatical en lui-même, on ne doit ni ne peut transporter dans les écoles l'enseignement spécialement réservé aux pasteurs, » c'est-à-dire l'enseignement du dogme, et, par conséquent, « que les exercices religieux des classes seront réglés de manière à ce qu'ils puissent être également pratiqués dans toutes les communions auxquelles les lois accordent une égale protection. » Les manuels à l'usage des maîtres et maîtresses leur recommandent de « s'imposer le silence le plus respectueux sur ce qui est du domaine de la foi. »

Evidemment, sous prétexte de tolérance, de bienveillance égale envers tous les cultes, on tend dès lors à chasser Dieu de l'école. L'enseignement mutuel est le précurseur discret, mais réel, de l'enseignement neutre, laïque et obligatoire que les loges maçonniques ont fini par imposer à la France.

On ne s'en aperçut guère à l'origine. Des hommes de bonne foi, et même d'excellents chrétiens (1), défendirent l'enseignement mutuel avec une énergie digne d'une meilleure cause. Le grand vicaire de Saint-Brieuc jugea du premier coup qu'il avait affaire à un ennemi des plus perfides, et, sans tarder, se mit sur la défensive.

III

Les disciples du bienheureux de la Salle avaient déjà instruit la jeunesse de Saint-Brieuc avant la Révolution. Chassés à l'époque de la Terreur, ils n'avaient pas été remplacés. Quelques maîtres et maîtresses d'école, sans crédit et sans autorité, se montraient seuls à Saint-Brieuc. L'occasion était donc excellente pour y fonder une école de Frères.

M. de la Mennais commença par s'assurer le concours des autorités locales; puis il adressa la lettre suivante au frère Gerbaud, alors supérieur général de la congrégation :

(1) Comme M. Ambroise Rendu, le futur ami de M. de la Mennais.

« Mon respectable Frère, les habitants de Saint-Brieuc, à la suite de la mission, ayant témoigné un grand désir de voir renaître l'école que votre congrégation dirigeait autrefois dans cette ville, le conseil municipal, par sa délibération en date du 10 avril, a arrêté qu'une somme de mille deux cents francs serait portée, dès cette année, sur son budget pour la pension de trois Frères, et il s'est engagé à voter, pour l'année prochaine, celle de mille huit cents francs, que M. le maire a annoncé être nécessaire. La maison qu'ils occupaient avant la Révolution n'a point été aliénée. Le conseil municipal a décidé qu'elle serait rendue à sa destination primitive, et c'est au nom de M. le maire que je vous écris pour vous demander en grâce de nous donner trois de vos Frères au premier octobre prochain. Je fixe cette époque, parce que la maison ne sera libre qu'à la fin de septembre, et qu'il nous faut un mois pour la meubler et la mettre en état de les recevoir. Je me charge personnellement de cette dépense, ainsi que des frais de voyage, et j'en reste garant envers vous.

« J'espère que vous accueillerez notre demande, et je désire d'autant plus que l'exécution ne souffre pas de retard, que je vois de tous côtés s'élever des écoles nouvelles, qu'on voudrait aussi sans doute établir dans notre ville. Si vous refusiez les propositions qui vous sont faites aujourd'hui, j'en serais inconsolable, et je vous prie, au nom du Seigneur et avec les plus vives instances, de ne pas repousser la prière que je vous adresse (1). »

Le frère Gerbaud ne demandait pas mieux que de seconder les efforts du grand vicaire; mais il manquait de sujets et d'argent (2). Il fit part de sa détresse à M. de la Mennais. Celui-ci ne se déconcertait pas pour si peu. Il pria le supérieur général de lui réserver les trois premiers postulants qui se présenteraient au noviciat,

(1) Lettre inédite, du 10 mai 1817. — Archives des Frères.

(2) En province comme à Paris, il n'y eut pas une seule école chrétienne créée dans l'année 1815. Les ressources financières faisaient presque complètement défaut à la maison mère de Lyon, qui pouvait à grand

et s'engagea à payer leur pension. Les trois jeunes gens ne revêtirent pas l'habit religieux aussitôt que l'abbé Jean l'avait espéré; d'où un nouvel et pressant appel adressé, quelques mois plus tard, au frère Gerbaud.

« ... S'il ne s'agissait que d'un établissement particulier, si je ne considérais que ma satisfaction personnelle, j'attendrais deux mois de plus sans beaucoup de peine : mais, mon très cher Frère, il s'agit d'intérêts bien plus grands, car je suis sûr que ce léger retard suffirait aux partisans des écoles d'enseignement mutuel pour les introduire dans le diocèse, et peut-être dans cette ville même. Je suis certain, au contraire, que si vos Frères arrivent à la fin d'octobre, tous les projets des ennemis de la religion — et il y en a malheureusement partout — s'évanouiront comme un vain songe. Il me faudrait entrer dans de longs détails pour vous donner la preuve de ce que j'avance; mais je vous prie de croire que je n'exagère point, et que, pour rien au monde, je ne voudrais rien dire qui ne fût exactement vrai.

« Mon très cher Frère, je vous en conjure, aidez-moi à préserver le diocèse de ces funestes écoles qu'un certain parti s'efforce, depuis près de deux ans, d'établir au milieu de nous. J'ai eu le bonheur d'empêcher le succès de toutes les manœuvres qu'on a employées jusqu'ici pour atteindre ce but. Aujourd'hui que les hommes dont je parle voient approcher le moment de l'arrivée de vos Frères, ils redoublent d'efforts, parce qu'ils savent que l'exemple de Saint-Brieuc aura la plus grande influence sur les autres villes du département. Hâtons-nous donc, et ne soyons pas moins actifs pour le bien, que ces gens-là le sont pour faire le mal. Mon très cher Frère, pardonnez à mon importunité et daignez exaucer mon humble prière. Je suis à vos pieds, plein de reconnaissance, de respect et de dévouement. Je sens que ma prière

peine combler les vides faits par la mort parmi les anciens Frères rentrés dans l'Institut après son rétablissement. — Cf. Alexis Chevalier. *Les Frères des écoles chrétiennes et l'enseignement primaire après la Révolution*, p. 317.

peut être indiscrète; cependant je vous l'adresse avec une grande confiance (1). »

Les patrons de l'enseignement mutuel se doutaient que M. de la Mennais leur préparait de rudes assauts. De leur côté, ils mirent tout en œuvre pour avoir l'avance sur les Frères. Malgré l'activité du grand vicaire, ceux-ci n'arrivèrent dans la ville épiscopale que quelques jours après l'instituteur lancastérien. Aussitôt la lutte s'engagea. M. de la Mennais en a raconté les débuts dans une curieuse lettre à M. Querret.

« Vous ne sauriez croire, lui écrivait-il, jusqu'à quel point j'ai trouvé les esprits montés en faveur de l'école d'enseignement mutuel, à mon retour de Paris. Le maître choisi par Son Excellence M. le ministre de l'Intérieur arriva, il y a environ un mois. Voulant devancer les Frères, qu'on attendait le surlendemain, et la salle n'étant pas disposée comme il désirait qu'elle le fût, il alla se planter à la Comédie, et on ouvrit de suite, à la municipalité, le registre dans lequel devaient être inscrits les noms des futurs élèves. Nos *zelanti* coururent de maison en maison pour recruter. Ils menaçaient les uns, promettaient de l'argent aux autres, et, par ces moyens, ils parvinrent à enrôler cent soixante-quinze enfants, dont plusieurs n'avaient même pas le consentement de leurs parents.

« Je les laissai faire cette farce bien tranquillement, et, trois jours après, les Frères commencèrent à leur tour à recevoir les noms des enfants, qui étaient amenés par leurs pères et mères. Cela se passa sans bruit, sans éclat, en toute simplicité et loyauté. L'humble catalogue des Ignorantins fut rapidement rempli, si bien qu'il renferme en ce moment plus de trois cents noms. Nous n'en avons encore admis que cent quatre-vingts. La semaine prochaine, nous en appellerons quatre-vingts autres, et, dans six semaines, une quarantaine d'autres encore. J'attends un quatrième Frère, que j'ai demandé

(1) Lettre inédite du 15 juin 1818. — Archives des Frères.

sur-le-champ, et qui m'a été promis par le supérieur général. Quoique nous ne soyons, vous le voyez, qu'à la première charge, la bataille est déjà engagée. Sur les cent soixante-quinze élèves inscrits pour l'enseignement mutuel, il ne s'en est présenté que la moitié. Les autres sont chez les Frères, ou y entreront bientôt. Le pauvre lancastérien et ses amis enragent, dit-on. Le peuple est dans la joie, et moi, je ne pleure pas.

« Toutefois, je me rappelle tristement ce vieux proverbe : *Rira bien qui rira le dernier*. Qui sait si nos bons Frères ne seront pas jugés indignes de leur siècle, et renvoyés de ces écoles qu'ils dirigent avec tant de zèle et de succès? Qui sait? Hélas! ce que je sais, c'est qu'il faut faire le bien, sans rien prévoir (1). »

Non content de payer les dépenses de noviciat de ses Frères, M. de la Mennais leur donna dix mille francs pour frais de première installation. Quand, à quelques années de là, il eut créé lui-même un institut religieux consacré à l'éducation des enfants pauvres, il ne voulut jamais remplacer à Saint-Brieuc les Frères des Écoles chrétiennes par des Frères de sa propre congrégation.

— « C'est moi qui les ai appelés ici, disait-il, et j'entends les y maintenir. La besogne ne manque pas ailleurs pour mes religieux. Ils n'enseigneront jamais à Saint-Brieuc, à moins que les Frères de M. de la Salle ne se retirent d'eux-mêmes (2). »

IV

On a beau soutenir une cause juste, c'est toujours chose difficile de lutter contre une cabale qui a pour elle l'appui

(1) Cité par Ropartz, p. 225.

(2) Pendant les premières années, les Frères de la Doctrine chrétienne ne suffirent pas à instruire tous les enfants pauvres de Saint-Brieuc. M. de la Mennais en confia alors une partie à quelques jeunes paysans, formés par lui, qui devaient devenir les premiers « Petits Frères ». Cette école, qui compta jusqu'à 200 élèves, subsista quelque temps à côté de celle des Frères de M. de la Salle. Plus tard, elle disparut, et, par délicatesse, l'abbé Jean refusa de la rétablir.

du gouvernement et l'incroyable badauderie des masses.

La municipalité de Saint-Brieuc, d'abord favorable aux Frères, en vint à trouver que l'école mutuelle avait aussi du bon. Les petits lancastériens qui évoluaient militairement dans les carrefours, à peu près comme leurs modernes successeurs des bataillons scolaires, amusaient les bourgeois; on faisait croire aux pères de famille que leurs enfants, une fois sortis de cette école, verraient s'ouvrir devant eux toutes les portes et seraient pourvus de postes de choix. Bref, lorsqu'à la fin de l'année scolaire, le directeur de l'école mutuelle voulut compter ses adhérents, il trouva réunis autour de lui, pour la distribution des prix, presque tous les notables de Saint-Brieuc. On servit, en guise de discours, un éloge bien senti des nouvelles méthodes d'enseignement, et les applaudissements de l'assistance prouvèrent que l'école neutre gagnait du terrain.

L'œuvre du grand vicaire était menacée, s'il ne parvenait pas à retourner l'opinion. Il s'enferma chez lui, et, quelques jours seulement après le discours de l'instituteur, une vigoureuse brochure était répandue à profusion dans la ville et le diocèse. Elle portait pour titre : *De l'Enseignement mutuel, par J.-M. Robert de la Mennais, vicaire général du diocèse de Saint-Brieuc* (1).

L'abbé Jean y raconte les origines des écoles lancastériennes. Il en démasque le caractère nettement antireligieux, dissimulé sous l'artifice de simplifications illusoires. Puis, sachant que le gros public a été séduit par l'idée d'une instruction rapide et à bon marché, il insiste sur la tromperie d'une méthode absolument matérielle, qui n'exerce point l'esprit des enfants, laisse leur âme vide d'idées morales, et n'est propre qu'à faire des automates.

Peut-être ces pages, fruit d'un travail hâtif, ne sont-elles pas exemptes de l'enflure qui, alors, déparait souvent le style ecclésiastique; mais on y reconnaît, au moins dans les bons endroits, la vigueur de logique, la verve

(1) Cette brochure parut chez Prud'homme, à Saint-Brieuc, en 1819.

malicieuse, et surtout l'accent de conviction qui distinguent d'ordinaire les écrits de l'abbé Jean.

En tout cas, ce travail venait à son heure, et il eut un grand retentissement. La presse parisienne en donna de larges extraits. *L'Ami de la religion* concluait en ces termes un élogieux article : « Cette brochure est, dans sa brièveté, un excellent résumé des principales difficultés qu'on oppose à l'enseignement mutuel, et on y reconnaît à la fois le zèle d'un digne ministre de la religion, le coup d'œil d'un observateur judicieux et le talent d'un écrivain distingué. »

A Saint-Brieuc surtout, ce hardi manifeste fit grand bruit. On lut, on commenta l'opuscule de M. de la Mennais; les fortes têtes qui s'étaient laissé éblouir par l'éloquence du docteur lancastérien rougirent presque de leur naïveté.

Ceci ne faisait pas l'affaire des patrons décidés de l'école mutuelle. Comment réprimer l'audace de ce fâcheux qui se jetait ainsi au travers de l'entreprise? On se réunit, on discuta, et finalement on résolut de riposter à l'attaque du grand vicaire. La tâche de défendre l'enseignement mutuel fut dévolue à un avocat nommé Bienvenue (1).

Il faut avouer qu'on aurait pu choisir plus mal. La brochure de Bienvenue est incontestablement l'œuvre d'un habile homme. D'un bout à l'autre de son mémoire, il affecte une modération qui contraste avec le ton un peu virulent de son adversaire. Il manie assez bien l'ironie, et son persiflage est d'autant plus mordant, qu'il conserve d'ordinaire les formes de la politesse. Il sait que, trompés par d'hypocrites apparences, certains ecclésiastiques ont fait aux nouveaux instituteurs un accueil bénévole, et il oppose ces « dignes ministres de l'Evangile » à leur intraitable confrère. C'est l'éternelle tactique des mécréants qui, sous prétexte de charité, s'efforcent d'imposer silence aux catholiques, dès qu'ils les voient disposés à se défendre.

(1) La brochure est intitulée : *Réponse à l'écrit de M. Robert de la Mennais, vicaire général de Saint-Brieuc, sur l'enseignement mutuel.* — Saint-Brieuc, chez Le Monnier, libraire, 1819.

Piqué au vif par cette réplique, l'abbé Jean prit sa meilleure plume et se mit en devoir de réfuter, point par point, les allégations de M. Bienvenue. Ce travail, dont nous n'avons retrouvé que quelques lignes, ne fut pas publié. Les nombreuses polémiques suscitées par la première brochure ne permirent pas à M. de la Mennais d'y mettre la dernière main.

Ce n'est pas seulement à Saint-Brieuc que l'opuscule du grand vicaire avait fait scandale. A Paris, le principal organe de la Société d'encouragement pour l'enseignement mutuel, le *Journal d'éducation*, relevait avec défi les exagérations supposées du «pamphlet». Un journal intitulé *Le Courrier* reprochait amèrement au vicaire général de s'opposer de tout son pouvoir à l'introduction de l'enseignement mutuel dans les écoles du département.

Il se faisait une loi de répondre à ces attaques. D'autre part, un grand nombre de prêtres le consultaient sur ce qu'il fallait penser des nouvelles écoles, et il s'empressait d'éclairer leur conscience (1).

V

Pour se faire une idée de l'émotion produite par la propagande en faveur de l'enseignement mutuel et par la campagne de résistance, il suffit de se rappeler ce qui se passa en France en 1882. Même pression gouvernementale, et, du côté des catholiques, mêmes sacrifices héroïques à la conscience; de part et d'autre, même ardeur dans la lutte; on pourrait presque dire mêmes articles de journaux, tant les deux situations se ressemblent.

Quand on sait combattre avec ensemble, il est rare qu'on n'obtienne pas une victoire, au moins partielle.

1 On peut lire à ce sujet la lettre qu'il adressa, le 16 juin 1817, au curé de Saint-Servan, qui lui avait demandé son avis sur une école mutuelle récemment installée dans sa paroisse. Cette lettre résume assez bien les critiques que l'abbé Jean adressait au nouvel enseignement. — Voir E. Herpin, *op. cit.* p. 96.

Fortes de l'appui du gouvernement et des secours du budget, les écoles mutuelles se multiplièrent rapidement, mais disparurent plus rapidement encore, obligées de fermer leurs portes devant l'obstiné bon sens des familles, qui avaient jugé l'arbre à ses fruits. On citait un département, celui de l'Oise, dont le préfet avait eu la gloire d'établir cent cinquante écoles, avec ou sans le consentement des communes. Quelques années seulement après, il en restait à peine trois dans ce département, qu'on s'était trop tôt flatté de soustraire à l'obscurantisme. La vogue ne devait revenir à l'enseignement mutuel qu'après 1830.

Cependant les écoles des Frères, réduites aux seules ressources de la charité privée, gagnaient chaque jour en nombre et en qualité. En trois ans, elles avaient passé du chiffre de soixante à celui de cent quarante-deux, pour la France. Vingt cinq mille enfants y étaient réunis en 1818, et la seule ville de Paris comptait, à cette époque, vingt écoles chrétiennes dirigées par quarante-neuf Frères, et contenant ensemble trois mille trois cent trente-sept élèves.

Tant que le gouvernement voulut bien se conformer à l'ordonnance du 29 février 1816, qui modifiait dans un sens libéral le programme de Carnot, le nombre de leurs écoles alla toujours croissant, et le supérieur général ne put satisfaire aux demandes que lui adressaient de toutes parts les municipalités, les associations charitables, les bureaux de bienfaisance et le clergé paroissial. Au commencement de 1818, cent trente-deux villes réclamaient des Frères pour leurs écoles, sans pouvoir en obtenir.

Est-ce la vue de ces succès, entièrement dus au libre vœu des populations, qui porta ombrage aux autorités universitaires, et fit susciter aux pauvres Ignorantins de nouvelles tracasseries? Il est certain, en tout cas, que, par un odieux artifice, on essaya de les placer entre leur conscience de religieux et le paisible exercice de leur profession.

Ils avaient refusé d'adopter les méthodes lancastériennes. Une expérience de cent cinquante ans paraissait devoir être une garantie suffisante en faveur des programmes imposés par leur fondateur. On ne voulut rien entendre, et l'on prétendit subordonner leur droit d'enseigner à l'obtention individuelle de brevets de capacité. Or, les brevets ne devaient être délivrés qu'à la suite d'examens subis sur des matières choisies par les patrons de l'enseignement mutuel.

De pareilles machinations indignèrent l'âme loyale de l'abbé Jean. Son frère Féli vivait à Paris, dans l'éclat d'une renommée sans cesse grandissante. Il lui dénonça cette guerre malhonnête, et lui demanda d'élever la voix en faveur des opprimés. Féli détestait la tyrannie sous toutes ses formes. Il écrivit un bel article *sur les attaques dirigées contre les Frères des Ecoles chrétiennes* (1). Mais si l'opinion est reine du monde, la presse n'était pas encore reine de l'opinion. On lut l'article de l'écrivain en vogue, on l'admira . . . et les vexations continuèrent. Il fallut l'intervention personnelle du roi pour mettre fin à la querelle des brevets.

La campagne était finie (2). C'était la première du siècle en faveur de l'enseignement primaire catholique. On avouera que le vicaire général de Saint-Brieuc y avait fait œuvre de bon soldat.

(1) *Mélanges religieux et philosophiques*, Edition Cailleux, p. 347.

(2) Il va sans dire que si les Frères purent exercer dès lors, avec une liberté relative, le droit d'enseigner, l'école mutuelle n'en continua pas moins, partout où la chose fut possible, à leur faire concurrence. Cette institution ne s'améliora guère, si l'on en croit Louis Veuillot, qui y fut placé vers 1823 : « Je fus donc jeté, dit-il, dans cette infâme école mutuelle. et il fallait tous les mois deux journées de travail de mon pauvre père (je n'y pense que la sueur au front : mon père en est mort à la peine!) il fallait deux journées de travail sacré pour payer les leçons de corruption que je recevais de mes camarades et d'un maître qui était ivre les trois quarts du temps. » — *Rome et Lorette*, Introduction.

CHAPITRE XII

SAINT-BRIEUC. — LES COMMUNAUTÉS DE FEMMES.

Saint-Brieuc a son école de Frères. Désormais les jeunes garçons de la ville et des environs seront l'objet de soins assidus. Mais l'ange du foyer chrétien, qui ne le sait? c'est la femme chrétienne. Impossible de ramener pour longtemps le Christ au sein des familles sans le concours de la mère et de l'épouse. Le grand vicaire en était plus convaincu que personne. Aussi, en même temps qu'il travaillait à sa grande œuvre des collèges, s'empressa-t-il de réorganiser l'enseignement des filles.

I

Ici, plus encore que pour l'instruction des garçons, tout était à recommencer. La Terreur avait chassé de leurs cloîtres et jeté sur le pavé les religieuses institutrices. Des femmes sans instruction, sans dévouement, parfois sans moralité, avaient essayé çà et là de continuer leur œuvre; les familles s'étaient détournées d'elles avec dégoût.

Lorsque M. de la Mennais prit en main le gouvernement du diocèse, un grand nombre d'anciennes religieuses vivaient encore. Elles demandaient comme unique grâce de rentrer dans leurs monastères dévastés, d'en étayer

tant bien que mal les murailles branlantes, de reprendre les austères labeurs de l'enseignement, et d'offrir à Dieu leurs dernières prières dans les sanctuaires qui avaient entendu les promesses de leur profession. Ces aspirations héroïques devaient trouver de l'écho dans l'âme du grand vicaire. Mais comment venir en aide à de telles détresses?

Les survivantes des anciennes communautés étaient pauvres, presque sans ressources. Leurs couvents étaient convertis en casernes, en collèges, en hospices. Impossible de songer à bâtir : l'argent faisait défaut. Le seul moyen de restaurer les maisons religieuses était de leur faire rendre, par le gouvernement et par les villes, leurs immeubles désaffectés. M. de la Mennais se mit à l'œuvre.

Nous savons avec quel zèle il a pourvu aux besoins moraux des jeunes filles pauvres de Saint-Brieuc, par l'institution du patronage du Refuge. Il ne bornera pas là ses soins charitables. Bientôt il demandera à quelques-unes des âmes d'élite qui composent la congrégation de recueillir, dès le plus bas âge, les petites filles de Saint-Brieuc abandonnées par leurs parents à la misère et au vice. Ces humbles classes enfantines seront le berceau de la belle œuvre dont nous raconterons l'histoire dans un prochain chapitre (1).

La ville épiscopale est donc, par ses soins, à l'abri des grands désordres. Mais ailleurs, quel navrant spectacle! « Les tribunaux mêmes, écrit-il au préfet, les tribunaux mêmes ont été effrayés d'avoir à punir dans un âge si tendre des crimes savants, des désordres qui supposent l'art de scruter le mal avec une perversité dont les exemples étaient autrefois si rares, surtout parmi les filles (2). »

Pour remédier à de tels maux, il demanda le rétablissement des religieuses Ursulines à Dinan, à Lamballe et à Lannion.

Partout de graves obstacles s'opposaient à son projet.

(1) La congrégation des Filles de la Providence.

(2) Lettre inédite. — Archives des Frères.

A Dinan, le seul local qui pût convenir à un établissement religieux était l'ancien couvent de la *Victoire*, dans lequel, après la Révolution, on avait installé un collège communal. Ce collège venait de mourir. La ville n'avait pas le moindre désir de conserver à sa charge un édifice devenu inutile, et qui, faute d'entretien, menaçait ruine. Mais certains députés des Côtes-du-Nord voyaient avec terreur l'influence grandissante du vicaire général. Ils firent l'impossible, à Paris, pour contrarier ses vues.

M. de la Mennais dut s'adresser au ministre de l'Intérieur. Il n'en était pas à son coup d'essai. Jamais peut-être il ne fut plus heureux dans la riposte à des attaques aussi habiles que passionnées. Sa lettre, écrite au nom de tous les vicaires capitulaires, est un modèle de bon sens, de logique, de mordante ironie, surtout de fermeté. Il la termine par ces mots : « Nous nous sommes expliqués dans cette lettre avec une franchise peut-être un peu rude, mais nous espérons que Votre Excellence nous pardonnera d'avoir répondu sans beaucoup de ménagements à un mémoire dans lequel on n'en garde aucun avec la vérité. »

Le ministre Laîné était plein d'estime pour le grand vicaire, et il aurait peut-être cédé sans discussion ; mais l'Université gardait avec une âpreté jalouse les immeubles dont l'avaient dotée les lois révolutionnaires. Le 12 mai 1817, Royer-Collard, président de la commission d'instruction publique, adressa à l'abbé de la Mennais une lettre qui lui laissait peu d'espérance. Sous prétexte que le petit séminaire de Dinan ne pouvait pas légalement recevoir d'externes, et que, par suite, il n'était pas impossible que le collège communal de cette ville ressuscitât un jour, le haut fonctionnaire trouvait « prudent de ménager à l'instruction publique le seul local où ce collège pût être établi. »

Du reste, son opposition était des plus courtoises : « Je me féliciterais, Monsieur, disait-il, et tous les membres de la commission se féliciteraient comme moi, si nous avions l'occasion de vous prouver combien nous aimerions à nous

entendre avec un homme de votre caractère sur les intérêts communs de la religion et de l'instruction publique (1). »

Avant de poursuivre le succès d'une affaire, l'abbé Jean l'avait étudiée sous toutes ses faces, et il n'était jamais à court de bonnes raisons. Il revint à la charge, et sa persévérance finit par triompher. Les Ursulines prirent possession des bâtiments de la *Victoire*. Il est vrai que l'Université, soutenue, cette fois, par le conseil municipal de Dinan, les en chassera en 1840; elles y auront du moins fait le bien pendant plus de vingt ans.

II

A Lamballe, même situation, mêmes batailles à livrer. Les anciennes Ursulines sont encore au nombre de cinquante-huit. Les immeubles de leur communauté ont reçu trois différentes destinations. La partie consacrée autrefois au pensionnat, aux classes et à la congrégation des dames de la ville a abrité un collège, qui vient de fermer ses portes. L'église et la partie la plus récente des constructions ont été désignées pour servir de caserne à une garnison qui n'est pas venue; enfin le jardin a été mis à la disposition de la ville.

L'abbé Jean s'entend d'abord avec le ministre de la Guerre, qu'il a toujours trouvé traitable, et le projet de caserne est abandonné. Du côté de l'Université, la chose ira moins vite. Les libéraux des Côtes-du-Nord veulent à tout prix se ménager la possibilité de ressusciter les collèges qu'ils accusent le grand vicaire d'avoir fait tomber.

Pas plus qu'à Dinan, la ville ne désire entretenir à grands frais un établissement que la proximité du collège de Saint-Brieuc empêchera toujours de prospérer. Les autorités départementales favorisent pleinement les vues de l'abbé Jean. Peu importe : les apôtres de l'enseignement laïque se garderont de lâcher prise.

(1) Cité par Ropartz, p. 223.

Ils réusssissent à faire porter l'affaire devant le Conseil d'Etat, et le haut tribunal déclare qu'avant qu'on puisse s'occuper de rendre aux Ursulines de Lamballe leur ancienne communauté, il faut que la ville fournisse à l'Université un autre local pour y établir un collège. Que faire? Confiant dans la justice de sa cause, M. de la Mennais adresse, au nom de ses collègues, un nouvel appel à la raison du ministre. Cette fois, ce n'est pas une lettre, c'est un véritable mémoire qu'il met sous ses yeux.

Avec une habileté consommée, il se garde bien de plaider la cause des Ursulines : M. Laîné est trop libéral et d'aspirations trop modernes pour être très sensible au sort de pauvres religieuses cloîtrées. Les intérêts bien entendus de l'Université et de la ville de Lamballe le toucheront davantage. Aussi le grand vicaire s'applique-t-il à lui démontrer que vouloir rétablir le collège de Lamballe, ce serait gaspiller en pure perte les finances de cette commune, et nuire gravement au collège de Saint-Brieuc, le seul établissement universitaire qui prospère dans la région. Les chiffres atteignent, sous la plume de l'abbé Jean, une éloquence irrésistible. Il déroule ses calculs avec une rigueur implacable, puis, sûr de l'effet produit, il interpelle audacieusement le ministre.

« Permettez-nous, Monseigneur, de supposer un instant qu'au lieu d'être ministre de l'Intérieur, vous soyez maire de Lamballe, et prononcez. Mais enfin, tout cela déplaît à quelques personnes notables, ou plutôt à quelques personnes notées pour leur immoralité, leur impiété, leurs excès de tout genre, et voilà que, sur la parole de quelques individus sans aveu, un projet si sage, si utile, approuvé par trois préfets, est rejeté, vraisemblablement pour toujours ! »

« Pour toujours » est un petit artifice de rhétorique, car il est bien décidé à ne pas abandonner la partie.

En attendant, l'occasion est belle d'étendre le débat et de fermer la bouche à l'opposition tracassière des libéraux bretons. « L'Université, continue le grand vicaire,

semble croire que l'on conspire, dans le département des Côtes-du-Nord, contre l'instruction publique. Elle découvre un peu tard cette conspiration-là. » Et il rappelle ce qu'il a fait lui-même, de concert avec les préfets de Goyon, de Belle-Isle et de Saint-Luc, pour la prospérité du collège de Saint-Brieuc.

Puis, signalant les démarches malveillantes des meneurs qui, contrairement au vœu des municipalités et des populations, ont voulu entraver son œuvre : « Lorsqu'on est témoin de ces choses-là, dit-il, on se demande, Monseigneur, pourquoi les communes ont un conseil, les départements un préfet, les diocèses un évêque ou des administrateurs, car enfin, si le premier venu inspire plus de confiance que les autorités locales réunies, il est fort inutile que celles-ci parlent, discutent, forment des demandes. Pour nous, à l'avenir, nous n'en ferons plus aucune. Nous renonçons à cette espèce de combat, qui cesse d'être un devoir, puisqu'il cesse d'être utile. »

C'étaient là de hardies remontrances. Pour en tempérer la vivacité, M. de la Mennais termine par quelques phrases habiles, dans lesquelles l'éloge respectueux se mêle à l'expression discrète d'une espérance toujours caressée. « En vous parlant, pour la dernière fois, de nos réclamations, nous devons vous exprimer, Monseigneur, combien nous sommes reconnaissants de l'intérêt que vous y avez pris. Ceci n'est point un compliment : les Bretons ne savent guère les faire, et nous moins que personne. Toutefois, nous vous devons personnellement cet hommage, car nous sommes bien convaincus que vous approuvez nos vues, et que vous avez fait tout ce qui dépendait de vous pour en assurer le succès. Mais puisqu'elles trouvent un obstacle que vous ne pouvez vaincre, il est temps de mettre fin à des discussions sans résultat, et nous allons tâcher d'éloigner même de notre pensée des espérances qui nous étaient si chères (1). » Le ministre était homme d'esprit. Il comprit

(1) Mémoire inédit. — Archives de l'évêché de Saint-Brieuc.

le reproche courtois contenu dans ces dernières lignes; il usa enfin d'énergie, et les Ursulines de Lamballe rentrèrent dans leur ancien couvent.

III

A Lannion, le monastère des Ursulines servait, en partie, à loger une brigade de gendarmes royaux. Le reste des bâtiments avait été cédé à la ville pour y établir une caserne, qui, pas plus que celle de Lamballe, n'avait reçu d'habitants. En 1816, dix seulement des anciennes religieuses survivaient. Etait-il opportun de provoquer, en faveur d'une aussi modeste communauté, des changements onéreux peut-être pour la ville, et propres à réveiller d'anciennes colères? M. de la Mennais ne connaissait pas d'obstacles, lorsqu'il s'agissait de l'âme des enfants. Or, à Lannion plus qu'ailleurs peut-être, la jeunesse était exposée aux pires séductions. Sauf un assez triste collège, cette ville ne possédait aucune école pour les enfants du peuple. Aussi la corruption y faisait-elle, chaque jour, d'effrayants progrès. Coûte que coûte, le grand vicaire voulut enrayer le mal.

Il y avait à Tréguier quinze Ursulines autorisées provisoirement à demeurer dans la maison des anciennes Paulines, mais qui n'avaient pas encore d'existence légale comme communauté. M. de la Mennais eut d'abord la pensée de les réunir aux Ursulines de Lannion; mais la ville de Tréguier tenait à ses religieuses, rétablies dès 1809, à cause de l'instruction gratuite qu'elles donnaient à une centaine d'enfants pauvres. L'abbé de la Mennais obtint pour elles la reconnaissance légale, ce qui leur permit de fonder à Tréguier un établissement stable.

Quant aux Ursulines de Lannion, malgré leur petit nombre, il multiplia les démarches en leur faveur, et eut finalement la joie de les voir recouvrer leur ancien domaine.

Dans les mémoires qu'il adresse, soit au préfet, soit au ministre, en faveur des communautés religieuses,

M. de la Mennais ne se borne pas à signaler les ravages de l'impiété. Il appelle aussi l'attention des autorités sur ces ruines matérielles qui, de toutes parts, couvrent le sol français, et qui bientôt, si l'on n'y prend garde, vont s'effondrer et disparaître.

Quand on se rappelle l'indifférence qu'affectait le gouvernement de la Restauration à l'égard des monuments religieux abandonnés depuis la Terreur, et l'odieux vandalisme des bandes noires qui partout démolissaient de gaîté de cœur ce que les révolutions avaient épargné, on ne peut que rendre hommage au courage clairvoyant du prêtre qui maintint debout tant de chapelles et de cloîtres menacés d'une entière destruction. Ses avertissements discrets, mais pressants, étaient un prélude à la campagne retentissante entreprise, quinze ans plus tard, par Montalembert. Certes, il n'avait pas les connaissances artistiques du noble comte, mais le zèle de la maison de Dieu suppléait à ce qui lui manquait du côté de la formation spéciale.

Lors même que les hauts fonctionnaires du gouvernement ne faisaient pas droit à ses demandes, ils remarquaient toujours le désintéressement, l'esprit d'initiative, les vues neuves et pratiques que révélaient ses diverses communications. « Le ministre, écrivait à son frère l'abbé Féli, fait beaucoup d'attention à tes lettres, au point de les faire mettre à part (1). »

IV

L'œuvre de restauration entreprise par l'abbé Jean ne tarda pas à porter ses fruits. Dans les trois villes de Dinan, Lamballe et Lannion, une instruction des plus solides fut bientôt donnée, en même temps qu'une éducation irréprochable, aux jeunes filles de la classe aisée. A Quintin, une communauté florissante d'Ursulines ren-

(1) Lettre du 30 janvier 1818, citée par A. Blaize, *Œuvres inédites, etc.*, t. I, p. 327.

dit à la population le même service. Pour lui permettre d'étendre encore son action, M. de la Mennais lui obtint l'autorisation de recevoir des donations et des legs. A Tréguier, nous l'avons vu, des religieuses du même ordre élevaient les petites filles indigentes, et les Filles de la Croix, favorisées également dans leurs intérêts par M. de la Mennais, prodiguaient leurs soins aux enfants de la bourgeoisie (1).

Partout, sous l'impulsion féconde du grand vicaire, séminaires, collèges et pensionnats religieux avaient surgi. Partout, la jeunesse des villes recevait une culture aussi intelligente que peu coûteuse. Seuls, les enfants pauvres des bourgades et ceux des campagnes restaient, en grand nombre, privés d'instruction. A la pensée de ces humbles que le Christ a bénis, et qui, faute de dévouement, demeuraient plongés dans l'ignorance brutale, il rêvait de susciter de nouvelles légions d'apôtres, dont la mission serait de réaliser à la lettre la parole du Sauveur: *Pauperes evangelizantur.*

En attendant, son zèle ne se bornait pas aux œuvres d'enseignement. Il prodigua ses encouragements et son appui aux religieuses hospitalières de Lannion, qui réclamaient un local mieux approprié au grand nombre de leurs malades. Il fit tous ses efforts pour retenir à Guingamp les Carmélites, qui, ayant vainement réclamé, pendant plusieurs années, leur ancienne communauté non vendue, se décidèrent enfin à rejoindre leurs sœurs, à Morlaix. Il voulut au moins les remplacer, dans la ville qu'elles abandonnaient, par une communauté vouée, comme la leur, à la pénitence et à la prière. Lorsque les Filles de la Croix de Tréguier achetèrent, à Guingamp, l'ancienne maison de Montbareil pour y transporter leur communauté,

(1) M. de la Mennais favorisa aussi le développement de la Congrégation des *Filles du Saint-Esprit,* dont il devint supérieur ecclésiastique en 1815. C'est par ses soins qu'en 1817 furent imprimées, pour la première fois, les Constitutions et Règles de l'Institut. C'est aussi vers cette époque que s'introduisit parmi les sœurs l'usage de porter au cou une petite colombe en argent, symbole du Saint-Esprit dont elles s'honorent d'être les Filles. Ce pieux ornement fut autorisé par M. de la Mennais.

il les obligea à garder rigoureusement la clôture, ce qu'elles ne faisaient pas avant la Révolution.

Cet homme né pour l'action semblait avoir une prédilection pour les ordres contemplatifs. Il se rappelait la grande parole de Bossuet : « Les peuples ne durent qu'autant qu'il y a des élus à tirer de leurs multitudes. » Partout où vivaient des saints, surtout des saints voués par état à la pauvreté volontaire et à l'expiation, on le voyait accourir un jour ou l'autre, avec son bon sourire et sa bourse bien garnie. « Nous devons faire vivre ceux qui souffrent et prient pour nous », telle était sa maxime.

Assurer aux jeunes filles de la région une éducation religieuse, c'était beaucoup; procurer à leurs maîtresses une direction éclairée, c'était mieux encore, car c'était alimenter le foyer d'où devaient jaillir force et lumière.

C'était le temps où les pratiques rigoristes sévissaient encore dans beaucoup de couvents, par la faute d'ecclésiastiques trop étrangers aux vraies doctrines romaines.

M. de la Mennais voulut qu'un même esprit présidât à la direction de toutes les religieuses du diocèse; dans ce but, il fit de M. Gilbert le prédicateur ordinaire des retraites de couvents. Ce n'était pas seulement un saint prêtre, c'était un théologien formé à l'école de saint Liguori, dont, par suite, les principes concordaient admirablement avec ceux du grand vicaire. La paix et la liberté des consciences gagnèrent beaucoup à ce choix.

Il est vrai, la mort priva bientôt M. de la Mennais de ce digne auxiliaire; mais il laissa son empreinte dans les âmes qu'il avait formées, et son œuvre lui survécut (1).

Si aujourd'hui les couvents s'élèvent de toutes parts en terre bretonne; si, depuis près d'un siècle, les religieuses qui les peuplent font bénir autour d'elles le

(1) M. Gilbert mourut en 1822, à Saint-Laurent-sur-Sèvre. A ce sujet, l'abbé Jean de la Mennais écrivait à M. Langrez : « Les détails de la mort de M. Gilbert sont admirables. Il reçut le saint viatique à genoux sur le plancher de sa chambre, quoique dès lors ses forces fussent presque épuisées. » (Cité par la comtesse de Trémaudan, *Comment s'est fondée en Bretagne une institution de charité*, p. 45).

dévouement catholique, à qui revient l'honneur d'un tel relèvement, sinon aux deux prêtres zélés qui mirent toujours au premier rang de leurs préoccupations la sainteté des épouses de Dieu?

CHAPITRE XIII

SAINT-BRIEUC. — LES MISSIONS.

Peu à peu, dans les villes, la vie chrétienne renaissait, grâce au zèle du grand vicaire; mais dans les bourgades et surtout les campagnes du diocèse, quelle ignorance sauvage, quelle grossière incrédulité!

Hélas! la faute n'en était point tout entière aux paysans.

« Quinze ans, dit Mgr de Léséleuc, ne s'étaient pas écoulés depuis le concordat. Il n'y en avait pas vingt-cinq depuis que le schisme avait commencé son œuvre, miséricordieusement interrompue, de destructions et de scandales. Or, nous ne savons plus assez qu'une certaine liberté rendue à l'Eglise n'avait pas, beaucoup s'en faut, fermé tout d'un coup ses blessures.

« Que de paroisses, longtemps ravagées par des loups mal couverts de la peau des brebis, n'avaient pas encore pu se rasseoir des ébranlements les plus funestes! Que d'autres avaient subi des repentirs douteux, et s'étaient vues forcées de garder, tardivement réconciliés avec l'Eglise, ceux qui, la veille encore, étaient justement un objet d'horreur! Que d'influences perverses, établies à la faveur de la tempête, devaient à peine être supprimées par la mort! Que de chaires muettes, que de populations

oubliées, que de mauvaises doctrines habilement jetées au milieu des ignorants ou des simples (1)! »

A la vue de ces paroisses livrées à des mains débiles, quand elles n'étaient pas mercenaires, et de cet abaissement moral qui menaçait de ramener les mœurs païennes, M. de la Mennais se dit que les cadres réguliers de la hiérarchie étaient loin de répondre à tous les besoins. Pour secouer la navrante torpeur des villageois, il fallait des missions nombreuses, habilement conduites, prêchées avec entrain, et, s'il était possible, avec éclat.

Mais où trouver des missionnaires? Les Jésuites, qui avaient évangélisé Saint-Brieuc et quelques villes voisines, étaient trop peu nombreux pour se livrer à l'apostolat des campagnes. Tous les prêtres du diocèse, sauf un ou deux, étaient immobilisés par des fonctions sédentaires.

Le grand vicaire se souvint qu'à Saint-Malo bien des auditoires avaient frémi au souffle de son ardente parole, et, dès 1815, il s'improvisa missionnaire. Comment concilierait-il ce ministère accablant, cette vie d'agitation et de courses continuelles, avec la surveillance générale du personnel ecclésiastique, avec ses œuvres scolaires, avec cette vie de cabinet qu'à certaines heures au moins nécessitait sa fonction? Cette question ne le troubla point. Des âmes étaient en péril; lui seul peut-être pouvait les sauver : il volait à leur secours, laissant à la Providence de pourvoir au lendemain.

Que furent ces campagnes oratoires, organisées au milieu de tant d'obstacles? Mgr de Léséleuc nous en a tracé un vivant tableau :

« Des missions ordonnées, présidées, animées par l'infatigable vicaire capitulaire remuaient, jusque dans ses profondeurs, cette vieille terre où les racines de la foi sont si tenaces, et l'on voyait refleurir dans toutes les villes les vigoureuses mœurs des anciens âges, auxquelles il ne manquait, pour se relever, comme aux os desséchés vus par Ezéchiel, que le souffle de Dieu et

(1) *Oraison funèbre, etc.*, p. 25.

la parole d'un prophète. Les vieillards racontent encore quels prodiges enfantait cette voix vraiment prophétique; ils redisent encore ces discours pleins de sève, où la brièveté même faisait ressortir l'autorité de la parole, et dont l'impétueuse éloquence était produite surtout par l'accent de la foi.

« Toutes les voix saluaient en lui le grand missionnaire de la Bretagne, l'homme que le dix-neuvième siècle pouvait se croire en droit d'attendre, parce que Dieu n'a jamais manqué, la veille ou le lendemain des grands assauts, d'envoyer un nouvel apôtre à cette province privilégiée. La voix du peuple le proclamait, car jamais orateur ne fut plus assuré de trouver partout d'immenses auditoires; le succès d'une mission était assuré par cela seul qu'on y annonçait sa présence.

« Que de croix de pierre on montre encore, auxquelles le nom du saint homme se trouve attaché par la reconnaissance des paroisses, en même temps que le souvenir de leur régénération! C'est au pied de ces croix que sa voix énergique et vibrante adressait aux pères de ceux qui vivent maintenant une dernière sommation de garder leur foi et de la transmettre, sommation solennelle et vraiment divine, que la conscience du peuple n'oublie guère, mais que la justice de Dieu n'oublie pas ! (1) »

Les témoignages contemporains confirment ce bel éloge. Rappelons quelques-unes de ces fêtes de la parole.

I

Avant de parcourir en apôtre les campagnes bretonnes, M. de la Mennais veut affermir par une nouvelle retraite la piété des habitants de Saint-Brieuc, pour lesquels il a déjà tant travaillé.

Les exercices sont annoncés, et il monte en chaire pour le sermon d'ouverture. En promenant son regard sur l'auditoire, il s'aperçoit que la cathédrale est comble,

(1) *Ouvrage cité*, p. 28.

et que, dehors, devant la grande porte restée ouverte, des centaines de personnes essayent vainement d'entrer.

Alors, très simplement, s'adressant à l'énorme foule : « Je descends, dit-il, je ne prêche pas ici. Suivez-moi; je monte la rue de la Vicairerie, et je vais donner mon sermon sur la place Saint-Pierre. »

Et, traversant les rangs pressés de l'assistance, il s'en va, sous le grand soleil, entraînant après lui tout un peuple. Arrivé sur la place Saint-Pierre, il gravit une éminence. Une simple chaise lui sert d'appui, et, du haut de cette humble tribune, il jette à la multitude passionnée et haletante des apostrophes qui bouleversent les âmes et arrachent des larmes. Pendant une semaine, la même scène se renouvelle, et chaque jour l'auditoire va grossissant. Un soir, il entraîne la foule au pied de la croix qui domine la place, cette croix que les Briochins ont plantée, après la mission de 1816, aux acclamations de toute la ville.

« A l'aspect de cette croix, dit-il, les plus doux souvenirs, et, en même temps, les pensées les plus douloureuses remplissent mon âme. Je me rappelle ces jours de miséricorde où, à la voix de quelques hommes apostoliques, les pécheurs ébranlés et comme fascinés par une force miraculeuse vinrent aux pieds de Jésus-Christ demander grâce et promettre de lui demeurer à jamais fidèles. Plusieurs ont persévéré, je le sais, mais combien d'autres se sont hâtés de violer des promesses que nous devions croire sincères, et qui pourtant, hélas! n'étaient que de vaines et perfides paroles! »

Et, comparant ces convertis d'un jour aux Juifs déicides qui frappèrent Jésus dans le prétoire après lui avoir donné le baiser de paix : « Je vous accuse de l'avoir frappé, s'écrie-t-il, vous qui, depuis la mission, avez fréquenté de nouveau les lieux de débauche, pour vous y abandonner à d'infâmes excès! Je vous accuse de l'avoir frappé, vous qui êtes retournés aux bals, aux danses, aux spectacles! Je vous accuse, vous qui troublez encore la paix de vos familles par des violences continuelles, qui les ruinez par de folles dépenses, qui les scandalisez

par vos jurements et par vos propos obscènes! Je vous accuse, vous tous qui êtes retombés dans le péché, et qui, sous les plus misérables prétextes, vous êtes éloignés du tribunal de la pénitence, malgré vos promesses. — Malgré vos promesses, vous vous êtes moqués de Jésus-Christ, mon Sauveur et le vôtre; vous l'avez traité comme un roi de théâtre, et les hommages que vous lui avez rendus sont aussi dérisoires que ce salut des Juifs : « *Ave, rex Judœorum!* »

« Si je vous accuse à tort, eh bien! préparez vos excuses. Aujourd'hui, Jésus-Christ se tait, *Jesus autem tacebat.* Il semble maintenant ne pas vous connaître, parce que c'est votre heure et celle de la puissance des ténèbres; *nunc est hora vestra et potestas tenebrarum.* Mais son heure viendra aussi. Vous verrez ce Jésus que vos mains ont percé et dont vous avez compté les os, revêtu de majesté, assis sur un trône de gloire; vous verrez sur son front cette couronne d'épines que vos mains ont tressée; sur son corps glorieux, les cicatrices des plaies que vous lui avez faites; et moi aussi, je verrai si aucun de vous échappera à ses vengeances, en disant : « Devine qui t'a frappé! (1) »

Ce soir là, plus d'un auditeur regagna sa maison en se frappant la poitrine, et, les jours suivants, les confessionnaux furent assiégés. A la fin de la retraite, le grand vicaire n'avait pas réconcilié moins de neuf cents hommes.

A Guingamp, même affluence et même succès (2). A l'heure du sermon, le prédicateur ne peut se frayer un passage jusqu'à la chaire. Jetant les yeux vers le bas de la nef, il aperçoit sur la place, à l'entrée de l'église, une foule compacte de bourgeois et de paysans, de femmes de toutes classes, de jeunes gens et d'enfants, qui semblent l'implorer du regard.

(1) Fragment inédit. — Archives des Frères.

(2) Une mission s'ouvrit à Guingamp, le 25 août 1820. M. de la Mennais devait en diriger une autre, dans la même ville, en 1841.

Aussitôt il sort, et va se poster près de la fontaine publique qui donne son nom à la place. On apporte des barriques et des planches, on élève à la hâte une estrade rustique, et c'est du haut de ce piédestal qu'il donne son premier sermon. Pendant plusieurs jours de suite, l'immense auditoire se retrouve, à l'heure dite, au pied de la chaire improvisée, et, la place elle-même devenant trop étroite, la foule envahit jusqu'aux fenêtres des maisons voisines.

En présence de tels faits, ne se range-t-on pas à l'avis de l'historien breton qui voyait en M. de la Mennais « l'un des hommes les plus complètement orateurs de son temps (1)?

II

Toutefois, ce qui l'attirait vers ce ministère, ce n'était pas le spectacle des grands auditoires enthousiasmés et frémissants. Ce qu'il voulait avant tout, c'était instruire les pauvres, porter l'Evangile aux paysans.

Apprenait-il que le pasteur d'un village perdu au fond des landes sentait son courage faiblir devant l'ignorance et la grossièreté de ses ouailles ? Vite, il écrivait aux recteurs voisins, et requérait leur concours, soit pour le ministère de la chaire, soit au moins pour celui du confessionnal; puis il annonçait au prêtre découragé son arrivée et l'ouverture d'une grande mission.

Il partait à cheval, emportant comme unique bagage les manuscrits de ses sermons. Tantôt il s'enfonçait sous bois, et suivait, pendant plusieurs kilomètres, des chemins ravinés et bourbeux, tantôt il dévorait au grand galop de sa monture les vastes plaines fleuries de bruyère rose. Le soir, il arrivait dans l'humble presbytère, harassé, les vêtements couverts de poussière ou trempés de pluie, mais l'âme vaillante et le sourire aux lèvres.

A la fin du premier repas, il distribuait les rôles et dres-

(1) Geslin de Bourgogne et de Barthélemy. — *Anciens évêchés de Bretagne. Diocèse de Saint-Brieuc*, tome 1er, p. 57.

sait le programme des cérémonies. Nul n'excellait comme lui à organiser ces grandes manifestations religieuses qui agissent si fortement sur les foules. Proclamation solennelle des commandements de Dieu, consécration à la sainte Vierge, amende honorable pour les péchés de la paroisse, tous ces grands actes collectifs, dirigés par lui, atteignaient à leur plus haute puissance d'émotion.

Il est néanmoins une cérémonie dans laquelle, d'ordinaire, il se surpassait.

Nulle part le tombeau ne recueille autant de prières et de souvenirs qu'en Bretagne. Là, on vit en commun avec les trépassés ; on les visite sans cesse comme s'ils étaient toujours de ce monde ; on converse volontiers avec eux. On se transmet des coutumes qui, ailleurs, provoqueraient peut-être l'étonnement ou la répugnance, et qui, là, n'ont d'autre résultat que de prolonger, pour le plus grand bien des âmes souffrantes, le souvenir chrétien des disparus.

Lorsqu'on creuse une fosse au cimetière, on en retire les ossements que la corruption a respectés ; mais, au lieu de les rejeter pêle-mêle avec le nouveau cadavre, on les recueille pieusement, et on les expose aux regards des passants dans un ossuaire à claire-voie. Chaque dimanche, la messe terminée, hommes et femmes viennent s'agenouiller devant l'ossuaire ou sur les tombes, et ils aspergent les pieuses reliques d'eau bénite, qu'ils puisent en un creux pratiqué dans la pierre.

Souvent, lorsque l'authenticité de ces restes n'est pas douteuse, les enfants du mort réclament son crâne desséché, et le font placer dans une châsse fixée, dans l'église même, au banc familial (1). Parfois la petite caisse contient plusieurs crânes. Au-dessous de chacun d'eux, on peut lire l'inscription funéraire : « Ci gît le chef de N. » Quelles leçons pour les vivants dans ce voisinage de la mort !

Pendant les missions, un jour est spécialement consacré

(1) Plus souvent ces petites châsses sont fixées aux stalles des chanoines, comme à la cathédrale de St-Pol-de-Léon.

au souvenir des défunts. On va prendre à l'ossuaire quelques débris humains, et le prêtre procède de nouveau à la sépulture de ces restes, après avoir tiré du spectacle les graves enseignements qu'il comporte.

C'est cette cérémonie qu'aimait à présider M. de la Mennais. Dans l'église parée de noir, on commençait par célébrer un service funèbre pour les morts de la paroisse. Puis, à la suite du clergé, l'assistance tout entière se rendait au cimetière, escortant un cercueil rempli de crânes humains. On s'arrêtait devant une fosse fraîchement ouverte. Le prédicateur gravissait les degrés de la grande croix de pierre qui protège de ses bras tant de tombes inconnues, et il entamait un dialogue avec les trépassés.

Une à une, les têtes gisantes au fond du cercueil passaient dans sa main, et il interrogeait ces ossements, jadis la demeure d'une âme immortelle :

« Toi, qui es tu ? — Je suis un père de famille ; je fus un honnête homme. — Eh bien ! quel est ton sort? — Je suis en enfer. — Comment ? — J'avais des enfants ; j'ai négligé de les instruire et de les sanctifier ; ils se sont perdus. Dieu m'a redemandé leur âme : je suis damné ! »

Et le crâne s'en allait rouler au fond de la tombe, d'où désormais il ne sortirait plus.

« Toi, qui es-tu? — Je suis l'épouse de celui qui vient de te répondre; j'ai partagé ses fautes; je partage son supplice : je suis damnée ! »

« Et toi ? — Mon père et ma mère vous ont répondu : je suis damné ! »

Et les trois têtes desséchées tombaient l'une sur l'autre.

« Toi, qui es-tu? — Je suis un riche. — As-tu fait l'aumône? as-tu donné du pain au malheureux couché à ta porte? — Non. — Alors, je connais ton sort; tu es damné! »

« Et toi? — Je suis un pauvre. — Ah! mon frère, tu es du nombre de ceux que Jésus-Christ a bénis; tu es sauvé? — Non! J'ai été orgueilleux dans ma misère; j'ai murmuré; j'ai refusé le travail; j'ai exigé l'aumône comme un tribut; j'ai pris ce qu'on ne me donnait pas. Aujour-

d'hui je demande à Dieu une goutte d'eau pour rafraîchir ma lèvre brûlante, et je ne l'obtiens pas; je suis damné! »

« Et toi, qui es-tu? — Je suis un usurier. — Tu es donc un homicide. Les larmes de l'orphelin et de la veuve demandent vengeance contre toi. Misérable, j'entends leurs voix qui t'accusent. Où est ton trésor? — Mon trésor, c'est le feu de l'enfer! »

« Et toi? — Je suis une jeune fille. — A quel âge es-tu morte? — A vingt ans. — Approchais-tu souvent du sacrement de pénitence? — Oui. — Communiais-tu souvent? — Oui. — Eh bien! tu t'es présentée avec confiance au tribunal du Souverain Juge? — Oui. — Il t'a dit d'entrer dans son royaume et dans sa joie? — Non, il m'a dit que j'avais partagé mon cœur entre lui et les créatures, et que, parce que j'avais voulu leur plaire, il m'avait en horreur. J'ai aimé la parure, la danse, les plaisirs. — Où es-tu donc? — En enfer! »

— Père, mère, enfants, riches, pauvres, ils sont tous damnés!! Mon Dieu, où sont donc vos élus?

« Toi, qui es-tu? — Je suis un pauvre laboureur; j'ai arrosé la terre de mes sueurs, je n'ai fait tort à personne, je payais ma ferme et mes dettes, j'allais à confesse tous les ans, à la messe tous les dimanches. — Et puis où allais-tu? — J'entrais au cabaret, et quelquefois j'en sortais ivre. — Ah! malheureux, désaltère-toi dans les flammes, bois le feu de l'enfer! »

« Et toi, qui es-tu? — Je suis un marchand. — Dieu t'a pesé dans sa balance; t'aurait-t-il trouvé trop léger? — Sa colère m'a repoussé comme la paille que le vent emporte; il m'a dit qu'il était souverainement juste et que toujours je serais souverainement malheureux. »

— Quoi, Seigneur! parmi tous ces morts, il n'y en a pas un seul qui vous appartienne! pas un seul qui ait été sauvé par la vertu du sang de votre Fils!

« Mais toi, qui es-tu? — Je suis un misérable. J'ai péché dans mon enfance, j'ai péché dans ma jeunesse, j'ai péché dans mon âge mûr. »

— Ah! je ne trouverai donc pas un seul juste?

— « Je ne suis pas le juste que vous cherchez, mais j'ai fait pénitence, et je suis sauvé! »

« Entendez, pécheurs, et réjouissez-vous! Que du fond de votre cœur s'élève un cri d'espérance! Faisons pénitence et nous serons sauvés! Nous sommes tous pécheurs; avouons-le à la face du ciel et de la terre, et en présence de tous ces morts.

« Moi, le premier, je suis pécheur, et peut-être le plus grand de tous; mais, du moins, je ne veux plus l'être. J'ai interrogé les autres; on m'interrogera à mon tour. Je veux pouvoir répondre : « Je suis sauvé! »

« Je veux plus, mes Frères; je veux que chacun de vous puisse le dire! Je veux qu'avant de sortir de cette enceinte funèbre, vous preniez d'énergiques résolutions; que, sur la tombe de vos parents, de vos amis, de ceux avec lesquels vous avez vécu et qui vous ont précédés dans l'éternité, vous promettiez à Dieu, vous vous promettiez à vous-mêmes de vivre et de mourir en saints.

« Maintenant le silence du tombeau vous parle plus éloquemment que moi-même. Ecoutez-le (1)!! »

Et la procession reprenait le chemin de l'église, en chantant à voix lente le *De profundis* (2).

(1) Fragment inédit. — Archives des Frères.

(2) Cette description est rigoureusement exacte. On en jugera par le compte rendu suivant d'une mission prêchée à Languenan, en 1841.

Extrait du registre de paroisse de Languenan.

« ... Etaient présents : MM. Duval, directeur; de la Mennais, supérieur général des Frères de l'Instruction chrétienne; Souchet, chanoine; de la Fresnaye, Rouault, Baignoux; Faisnel, vicaire à St-Sauveur de Dinan; Le Saicherre, recteur de Saint-Carné; Le Roy, Macé, Mesnier, recteur de Lehon.

M. de la Mennais ouvrit cette mission en prêchant, le dimanche au soir, sur la nécessité de la confession...

Les paroisses voisines augmentèrent beaucoup notre travail cette semaine; nous nous vîmes dans l'obligation d'appeler quelques confrères pour nous soulager. L'affluence, qui était inconcevable, ainsi que la piété, amenait de toutes parts des gens qui suppliaient de ne pas les rejeter.

Quoique, cette semaine, nous ayons été contrariés par le mauvais temps, nous pûmes néanmoins faire quelques cérémonies, telles que : 1° L'enterrement des ossements, qui fut prêché au cimetière, par M. de la Mennais, après un service célébré par M. de la Fresnaye, et, auquel on avait porté, dans une grande châsse découverte, les têtes des morts que l'on allait inhumer de nouveau; 2° La consécration à la sainte Vierge, qui se fit le

S'imagine-t-on l'effet que devaient produire, par une matinée d'automne, sous le ciel gris, ces petites phrases tombant comme un glas funèbre sur des âmes simples, déjà préparées à ces graves leçons par l'aspect des ossements et des tombes?

Une pareille mise en scène choquera sans doute ceux qui, sous prétexte de respect pour la mort, s'ingénient sans cesse à en écarter l'image.

On oublie trop qu'un discours, pour produire tout son effet, doit être, de tout point, adapté à l'auditoire, et qu'en définitive le meilleur est celui qui livre le plus sûrement à l'orateur l'âme de l'assistance. Si ces hardis mouvements avaient plus de prise sur l'âme bretonne que les spéculations d'une savante théologie, pourquoi M. de la Mennais les aurait-il dédaignés ?

Il pouvait d'ailleurs invoquer d'illustres exemples. Saint Vincent Ferrier, le bienheureux Grignion de Montfort, les grands missionnaires Maunoir et Le Nobletz avaient, avant lui, parcouru les diocèses de Quimper, de Léon, de Vannes et de Saint-Brieuc, tenant la croix d'une main et, de l'autre, une tête de mort. Partout ils avaient converti les âmes par milliers. Aucun encouragement ne pouvait être plus précieux à l'humble prêtre qui s'efforçait de marcher sur leurs traces.

mercredi, et fut prêchée par M. Le Saicherre; 3° Le renouvellement des vœux, qui se fit avec grande pompe, au reposoir de la Motte, devant le Saint Sacrement exposé. M. de la Mennais, sur le plus haut degré du reposoir, entre MM. Macé et Le Roy, diacre et sous-diacre, proclamait les commandements, que M. Duval expliquait au peuple rangé autour du monticule.

Le dimanche, la communion fut nombreuse et édifiante. M. de la Mennais en fut le célébrant et le prédicateur. Après vêpres, on fit une procession solennelle, dans laquelle fut porté le Christ, que l'on avait élevé sur un lit de parade, dans le sanctuaire. M. le Maire, l'adjoint, le président de la fabrique et un membre de la confrérie des Saints-Apôtres portaient les cordons attachés aux coins de ce lit de parade. Des musiciens, venus de Dinan, augmentèrent les cérémonies de ce jour. La procession fut longue et majestueuse. Elle se dirigea sur la route de Dinan, entra dans le même champ où, la semaine précédente, on avait donné la bénédiction du Saint Sacrement, puis revint au cimetière, où le Christ fut attaché à la croix qui fut bientôt élevée, et alors, M. Baignoux fit un discours analogue à la circonstance; après quoi les fidèles rentrèrent à l'église, où M. Duval fit la clôture de la mission, et le recteur du lieu donna la bénédiction du Saint Sacrement et entonna le *Te Deum.* »

La cérémonie de l'enterrement des ossements est encore usitée en Bretagne, dans quelques paroisses, pendant les missions.

III

Ces imposantes cérémonies ne remuaient pas seulement les grandes assemblées de fidèles, elles portaient parfois un trouble salutaire dans certaines consciences ecclésiastiques.

La paroisse de Pordic avait particulièrement souffert du schisme constitutionnel, et toutes les suites n'en avaient pas disparu. De concert avec le curé, M. de la Mennais résolut d'y faire donner une mission. Il en fit l'ouverture lui-même, le 4 janvier 1818, par un discours qui, comme d'ordinaire, produisit un grand effet. Les exercices durèrent vingt et un jours. M. André, recteur de Morieux, les dirigeait; trente-six prêtres y travaillèrent.

Un ancien vicaire constitutionnel de la paroisse, tardivement et insuffisamment réconcilié, M. Richard, voulut, pendant les premiers jours, présenter au grand vicaire quelques explications pour excuser sa conduite pendant le schisme. Elles ne furent pas jugées valables, et, comme il s'obstinait à méconnaître sa faute, il fut interdit.

Cette sentence, jointe au spectacle de tant de fidèles qui entendaient la parole divine avec une humble soumission, le fit réfléchir. Dès le lendemain, il eut des entretiens avec le directeur de la mission, et, huit jours après, il dressait une rétractation, en bonne et due forme, de toutes ses erreurs. Incapable, à cause de son grand âge, de lire en chaire l'acte par lequel il se condamnait lui-même, il pria M. André de le faire à sa place, lui présent devant l'autel, la face tournée vers le peuple. On lui rendit sur-le-champ le pouvoir d'offrir le saint sacrifice. Treize mois après, il paraissait devant Dieu, bénissant la juste sévérité de son supérieur ecclésiastique (1).

Parfois de pénibles malentendus entre un recteur et ses ouailles compromettaient dans une paroisse les fruits du ministère pastoral.

M. de la Mennais arrivait à l'improviste, de préférence

(1) Extrait du livre paroissial de Pordic, rédigé par M. Renault (p. 195).

un jour de fête. Il montait en chaire, et là, en présence des fidèles assemblés, il se faisait l'arbitre indulgent, mais équitable, des contestations qui divisaient le pasteur et le troupeau.

« En vous entretenant de vos tristes querelles, disait-il un jour à des paysans révoltés contre leur recteur, j'évite avec soin d'entrer dans aucun détail, et même de prendre dans cette chaire la défense d'un pasteur qui, depuis dix-sept ans, travaille avec tant de zèle à vous instruire et à vous sanctifier. Il faut que lui-même, comme les autres, oublie tout, pardonne tout, et fasse ce sacrifice au bonheur d'un troupeau qu'il a toujours chéri. Il faut que chacun de vous l'imite, et qu'à l'avenir, sous quelque prétexte que ce puisse être, il ne soit plus question, ni dans vos discours publics, ni dans vos conversations particulières, de tout ce qui s'est passé. Au nom de Jésus-Christ, qui s'est appelé le Dieu de la paix, au nom de Jésus-Christ je vous l'ordonne : déposez au pied de cet autel vos ressentiments, aimez-vous désormais comme des frères (1) ! »

Au sortir de l'église, les paroissiens saluèrent respectueusement leur curé : la paix était faite.

IV

Comment expliquer de tels succès chez un homme qui n'avait reçu les leçons d'aucun maître dans l'art de bien dire?

Tout d'abord, par l'accent de la foi dont parle Mgr de Léséleuc, par cette ardente conviction qui vivifiait sa parole et pénétrait dans les âmes comme un glaive à double tranchant. C'est la foi qui lui faisait affronter joyeusement les rudes labeurs et les rebutantes épreuves de sa vie de missionnaire, soit qu'il lui fallût s'enfermer, des jours entiers, au confessionnal, soit qu'il n'eût à évangéliser que des paysans grossiers, imbus de préjugés

(1) Fragment inédit. — Archives des Frères.

et incapables d'un sentiment délicat de reconnaissance. Seul le bien des âmes l'attirait.

On raconte, à ce sujet, une anecdote caractéristique. Un jour, le vicaire général arrive dans une communauté pour y prêcher une retraite de femmes de la campagne. Il fait un temps affreux, et, l'heure venue de monter en chaire, il n'aperçoit dans la chapelle qu'une pauvre paysanne. La supérieure de la maison, toute confuse, lui exprime le regret de ne voir personne à évangéliser. — « Comment, réplique-t-il vivement, personne! Mais, il y a une pauvre femme qui a tout bravé pour entendre la parole de Dieu! »

Et il prêche pour elle seule. Touchée d'un zèle aussi désintéressé, cette femme raconte aussitôt dans la paroisse les merveilles de la parole qu'elle a entendue. On accourt, et finalement la retraite si humblement commencée se clôt au milieu d'une affluence des plus consolantes (1).

Si, pour le succès de sa parole, l'abbé de la Mennais comptait avant tout sur les moyens surnaturels, ce n'est pas qu'il dédaignât tout à fait les moyens humains. Il prêchait brièvement, nous le savons, et c'est une habileté qui lui réussissait toujours.

On a dit que sa grande force était sa facilité d'improvisation (2). C'est une erreur. Sa parole n'était jamais complètement improvisée. Il écrivait ses sermons en entier, et souvent, qui plus est, couvrait ses manuscrits de ratures, sans toutefois s'astreindre à réciter de mémoire.

Il avait presque tous les dons extérieurs qui font l'orateur puissant : voix sonore et capable de rendre les émotions les plus diverses, geste noble, regard pénétrant, attitude dominatrice. Avec cela, de l'imagination, de l'enthousiasme, une grande chaleur de cœur, et, par suite, une abondance de parole qu'on pouvait prendre pour le résultat d'une illumination soudaine.

(1) La vérité de ce récit nous a été attestée par Mme de Grandville, de Nantes, qui a beaucoup connu les deux La Mennais : elle le tenait de l'abbé Jean lui-même.

(2) Ropartz, p. 210.

Ce qu'il faut chercher dans ses compositions d'alors, ce n'est plus la phrase cadencée des sermons de Saint-Malo. Les paysans de la Cornouaille et des campagnes trécoroises ne sont guère sensibles à l'harmonie de la période ; ce qu'ils demandent, c'est une parole simple, vivante, imagée, riche de comparaisons, imitant d'aussi près que possible les discours du divin Maître aux pêcheurs de Galilée.

Le grand vicaire excelle dans ce genre éminemment évangélique. Obligé d'écrire au courant de la plume, il néglige, plus souvent encore qu'à Saint-Malo, les grâces du style ; il se permet des longueurs ; mais ce qu'il ne sacrifie jamais, c'est l'exactitude de la doctrine, la netteté de l'exposé, et la vigueur, tempérée de tendresse, des remontrances et des conseils.

Il retrouve, d'ailleurs, quand il le faut, la plume élégante et la parole châtiée des grands jours.

Le 25 août 1816, en la fête de saint Louis, on a procédé à la bénédiction des drapeaux de la Légion d'Ille-et-Vilaine, et M. de la Mennais a été prié de porter la parole à la cathédrale de Saint-Brieuc. Son discours, qui fut imprimé. pourrait être proposé comme modèle aux ecclésiastiques choisis comme orateurs de certaines fêtes officielles. Nul n'excelle, comme l'abbé Jean, à tirer des événements humains de graves et religieuses leçons (1).

En 1820, après l'assassinat du duc de Berry, il fut chargé de prononcer l'éloge funèbre du prince. Il le fit avec la noblesse, l'ampleur, la magnificence d'expression et aussi la véhémence qui caractérisent tous ses discours d'apparat (2).

Toutefois, à l'exemple de Bossuet et de Bourdaloue, il n'acceptait qu'à son corps défendant ces harangues solen-

(1) Dans ce discours, M. de la Mennais affirmait avec une énergie sans pareille l'antipathie qu'il conserva toute sa vie pour le régime impérial. On remarqua spécialement la phrase suivante : « Tandis que les plus farouches conquérants des temps païens, après le combat, laissaient du moins aux vaincus leur religion et leurs lois, nous avons vu un sauvage couronné attaquer tout à la fois les institutions, les mœurs, les croyances de tant de royaumes dévastés par ses armes, etc. »

(2) La mort du duc de Berry avait été l'occasion de troubles à Saint-Brieuc, et c'est ce qui explique la vivacité de quelques apostrophes : « Ici même, écrivait alors Féli, les Jacobins sont altérés de meurtre, et ne le cachent

nelles. Selon lui, elles ne se rattachaient pas assez directement au ministère évangélique. Son triomphe, comme celui de Bridaine, était de prêcher les grandes vérités du salut dans des églises couvertes de chaume, devant des âmes simples et neuves, que les rigueurs du présent disposaient à accueillir les espérances d'une meilleure vie. Jamais sa parole n'est aussi cordiale, aussi paternelle que lorsqu'il s'adresse à ces humbles dont la bonne volonté n'apporte aucun obstacle à l'Evangile.

Pendant vingt ans, il fut ainsi l'apôtre des campagnes bretonnes. Ces terribles fatigues, jointes au poids de l'administration diocésaine, ruinaient peu à peu ses forces. Au mois d'avril 1818, l'abbé Féli lui écrit de Paris : « Ménage ta santé. Je crains que tu ne t'épuises une seconde fois. Rien ne fatigue comme de parler en plein air. Si Dieu permet que tu fasses du bien, il faut conserver tes forces pour en faire davantage, en en faisant plus longtemps (1). » Et, quelques semaines après : « Ménage-toi, c'est un devoir. Nul homme ne pourrait résister longtemps à l'excès de travail que tu t'es imposé, et la question est de savoir si tu veux te tuer. Voilà ce que tout le monde dit et pense ici (2). »

Mais il s'agit bien de conserver ses forces quand des milliers d'âmes attendent la parole de vie! *Ego libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus* (3). Ces paroles de l'Apôtre furent la règle constante de l'abbé Jean. Et il les traduisait volontiers dans une formule qui révèle l'énergie de son ardente nature : « Zèle de feu, courage de fer! »

Comment, d'ailleurs, abandonner le champ du Père

pas. Ils abattent les croix en attendant qu'ils abattent les têtes. La Légion des Côtes-du-Nord a sabré, à Saint-Brieuc, une croix dans la ville même; et cette légion est composée de paysans sortis, il y a dix mois, très bons chrétiens de leurs familles. » *Un Lamennais inconnu, Lettres inédites à Benoit d'Azy*, par A. Laveille, p. 92.

(1) A. Blaize, *Œuvres inédites*, etc., t. I., p. 354.

(2) *Ibid.* p. 363.

(3) « Pour moi, je donnerai tout très volontiers et je me donnerai moi-même pour le salut des âmes. » — *2 Cor.* XII. 15.

de famille, lorsque, de tous côtés, la moisson blanchissante sollicite les travailleurs? « Nous donnons toujours beaucoup de missions dans ce pays-ci, écrit-il à l'abbé Bruté, et toutes ont un grand succès... Quand nos missions finissent, dans les paroisses de campagne et même dans les villes, on compte sur ses doigts le nombre des personnes qui ne se sont pas approchées des sacrements, et on n'a pas besoin de ses deux mains. La foi est vivace; elle se montre avec une force miraculeuse dans ces jours de salut, où on la prêche aux peuples d'une manière vraiment apostolique (1). »

M. de la Mennais sera mêlé bientôt aux plus importantes affaires de l'Eglise de France. Fondateur d'ordre, ses instants lui seront de plus en plus disputés. Jamais il n'oubliera les enivrantes émotions de sa vie de missionnaire; et lorsqu'il pourra s'arracher, pendant huit jours, aux soucis de l'administration, il s'en ira, comme autrefois, au fond d'une campagne, ranimer, au souffle de sa parole, la piété des villageois.

1 *Lettre inédite etc. à Mgr Bruté*, p. 145.

— Outre Saint-Brieuc et Pordic, nous pouvons citer parmi les paroisses évangélisées alors par M. de la Mennais : Rennes, Plestin et Languenan. En 1819, une mission fut donnée par ses soins à Tréguier. Le principal prédicateur était M. Gilbert. On rétablit, à cette occasion, dans la paroisse, une congrégation d'hommes dissoute par la Révolution, et l'on en fonda une de jeunes filles.

CHAPITRE XIV

SAINT-BRIEUC. — DIFFICULTÉS ADMINISTRATIVES. — JOIES ET CHAGRINS DOMESTIQUES.

Partout, jusqu'ici, le grand vicaire s'est montré fidèle à sa mission de « releveur de ruines ». Œuvres de préservation pour la jeunesse, œuvres d'enseignement ecclésiastique et d'enseignement primaire, couvents de femmes, œuvres d'évangélisation populaire, tout a ressuscité presque à la fois, ou a pris, sous sa main, un admirable essor. Sur tous les points du diocèse, nous avons assisté à un renouveau de vie chrétienne.

Tant de travaux et d'efforts n'ont pas épuisé son activité. A côté de ces créations ou de ces restaurations, il y a l'expédition des affaires, les relations avec les diverses autorités, la surveillance du personnel, en un mot, toute cette besogne courante qui, d'ordinaire, suffit à remplir les journées d'un administrateur. M. de la Mennais ne se déroba jamais à cette tâche fastidieuse. Il nous reste à étudier les procédés et l'esprit de son gouvernement.

I

Sous les ministres libéraux de Louis XVIII, le rôle des évêques et autres supérieurs ecclésiastiques n'était guère plus facile que de nos jours. Peut-être même, si

l'on en croit l'abbé Féli, la comparaison serait-elle à l'avantage du siècle qui commence. Voici comment il jugeait la situation en 1818.

« Jean est toujours dans son diocèse, écrivait-il à l'abbé Bruté, luttant contre les obstacles sans nombre dont l'administration environne l'Eglise et toute espèce de bien. Vous ne vous faites pas d'idée de notre état à cet égard. On était presque dans le paradis sous Bonaparte, en comparaison. Ordre de donner la sépulture ecclésiastique aux duellistes, aux suicidés ; défense d'instruire le peuple sur les mariages invalides, en protection du concubinage ; défense d'écrire à Rome pour les dispenses, autrement que par le canal du ministre de l'Intérieur, etc., etc ; petits séminaires persécutés, ruinés, missions entravées de mille manières, et enfin le concordat rejeté indéfiniment (1). »

Faisons la part du pessimisme ordinaire à l'écrivain ; il reste que la mission du grand vicaire n'était pas sans entraves.

Il ne reculait pas toujours devant les défenses du ministre, et nous le verrons tout à l'heure arracher de haute lutte bien des concessions nécessaires au bien du diocèse. Mais avant de le considérer aux prises avec la puissance civile, étudions-le dans ses relations avec les confrères soumis à son autorité. Il y a là une source de difficultés qui, pour être d'un ordre plus intime et plus délicat, n'en sont que plus douloureuses au cœur du saint prêtre.

Parmi les anciens constitutionnels présents à la retraite ecclésiastique de 1816, un seul, avons-nous dit, s'était obstiné dans l'erreur (2) : c'était M. Le Cornec, curé de Paimpol. Placé à la tête d'un canton, il n'avait pas

(1) Lettre du 30 novembre 1818. (*Lettres inédites etc. à Mgr Bruté*, p. 151).

(2) Nous avons voulu parler des prêtres employés dans le saint ministère. Parmi les autres, un certain nombre avaient négligé de se mettre en règle. M. Tresvaux, curé de la Roche-Derrien, écrivait à M. de la Mennais au sujet de l'un d'entre eux : « J'ai l'honneur de vous faire passer une rétractation signée de M. Pacé, suivant le modèle que vous m'aviez donné. J'avais un peu différé à lui demander cette pièce ; mais, l'ayant vu malade les jours derniers, je me suis hâté de l'avoir, dans la crainte qu'il ne mourût sans avoir rempli son devoir. Je la publierai dimanche au prône ; il y a consenti. » — Lettre inédite. — Archives des Frères.

craint d'adresser aux recteurs de la région une circulaire dans laquelle il essayait de justifier sa conduite passée et ses erreurs présentes.

Une telle audace appelait une répression immédiate. M. de la Mennais adressa au récalcitrant une longue lettre, très étudiée, très doctrinale, dans laquelle il répondait, point par point, aux raisons que le malheureux schismatique croyait pouvoir invoquer. Il terminait par cette adjuration : « Ah! Monsieur, comment pouvez-vous regarder comme une approbation de vos erreurs le silence que votre évêque a gardé avec vous depuis cinq ans? Nous avons été témoins de la douleur que votre obstination lui causait, et, s'il a désespéré de la vaincre, il ne pouvait du moins y penser sans une affliction profonde. Peu de jours avant de mourir, il s'écriait en parlant de vous : « Malheureux vieillard, il descendra donc dans la « tombe sans se reconnaître, et le respect humain aura « assez de force pour étouffer le repentir dans sa con- « science! » Ce mot nous fait trembler. Cependant nous aimons à croire qu'il n'en sera pas ainsi. La Providence semble avoir prolongé vos jours pour mettre sous vos yeux l'exemple de M. Le Gall (1) se rétractant entre les bras de la mort, et se hâtant de recourir à l'indulgence de l'Eglise et de lui demander pardon avant de paraître devant l'éternel Juge. Puisse cet exemple vous ébranler! Puisse cet avertissement, qui sera peut-être le dernier que vous recevrez de nous, vous faire triompher des misérables obstacles qui vous ont arrêté jusqu'ici! L'éternité s'approche, Monsieur; il est temps, grand temps de penser à votre âme, et de prévenir les coups de la justice de Dieu en vous soumettant sincèrement et sans aucune réserve aux décisions de ceux qui ont charge de vous conduire et de le représenter sur la terre (2). »

Ce conseil ne fut pas entendu. Il fallut en venir aux

(1) M. Le Gall avait été recteur de Pleudaniel. Il s'était rendu coupable de désobéissance envers ses supérieurs dans des questions de discipline ecclésiastique.

(2) Cf Ropartz, p. 192.

censures ecclésiastiques et au refus des sacrements. Frappé de cécité, le malheureux fit écrire, en 1818, aux vicaires capitulaires pour implorer leur clémence, sans toutefois se soumettre au jugement de l'Eglise. M. de la Mennais lui adressa un dernier et pressant appel. Nous ne savons quel en fut le résultat.

Impitoyable pour l'obstination dans l'erreur, le grand vicaire ne l'est pas moins pour les vices qui déshonorent le sacerdoce. Pris dans l'ensemble, le clergé de Saint-Brieuc est de mœurs irréprochables, et sa tenue est des plus dignes. Seuls, quelques sujets douteux inquiètent les supérieurs, et causent, de loin en loin, un scandale.

Un jour, l'un d'entre eux a été pris en flagrant délit d'intempérance. Peu de temps après, il reçoit une lettre de l'évêché. M. de la Mennais sait tout. Il lui rappelle en détail les circonstances de sa faute, puis il ajoute : « Monsieur, où est votre foi? Etes-vous prêtre, êtes-vous chrétien, ou ne l'êtes-vous pas? Croyez-vous que, parce que votre conscience est éteinte, celle de vos supérieurs est morte?... »

Le juge a parlé. C'est maintenant le tour du père.

« Non, Monsieur, il n'en est pas ainsi; mais leur charité les presse de ne pas user encore envers vous d'une juste sévérité, car la charité est patiente, *patiens est*. Je vous en supplie, oui, je vous en conjure avec larmes, n'abusez pas de notre indulgence; ne nous forcez pas, je vous le demande en grâce, de vous dépouiller de votre titre. Rentrez en vous-même; revenez à Dieu. C'est de sa part que je vous parle; c'est en son nom que je vous prie de ne pas perdre votre âme et celle de vos frères. Je vous dis ceci avec force, il est vrai, mais sans amertume, soyez-en bien persuadé; je vous le dis parce que c'est mon devoir, et j'aime à penser qu'il vous reste encore assez de religion pour reconnaître dans le langage que je vous tiens, malgré son âpreté apparente, l'expression d'un attachement sincère et d'une tendresse paternelle (1). »

(1) Lettre inédite, du 9 mars 1817. (Collection d'autographes de M. Charavay, à Paris).

Ce qui touche à l'honneur, au bon renom du sacerdoce, est cher à M. de la Mennais plus que tout au monde.

Dans un certain nombre de presbytères, les recteurs ont pris l'habitude de jouer aux cartes fort avant dans la nuit. Une circulaire des vicaires généraux a interdit de s'attarder à cette distraction après dix heures du soir. Mais cette défense n'est pas observée. L'abbé Jean sait qu'en particulier tel recteur des environs de Saint-Brieuc réunit souvent ses confrères et prolonge au-delà de l'heure fixée son divertissement favori.

Un soir, il monte à cheval, arrive, vers onze heures, au presbytère, et pénètre à l'improviste, dans la salle à manger. Pris sur le fait, les joueurs se lèvent confus. « C'est là, Messieurs, le cas que vous faites des circulaires de l'évêché? C'est bien. Je vous laisse à votre conscience. » Et il disparaît. Cette simple apparition fit plus que de sévères reproches. Le lendemain, les cartes étaient jetées au feu (1).

Le pays de langue bretonne manquait de prêtres, et ceux qui étaient nés dans l'autre partie du diocèse consentaient difficilement à émigrer. Dès 1815, M. de la Mennais jugeait sévèrement ce qu'il appelait un manque de zèle : « L'esprit de zèle et de dévouement, écrivait-il à l'abbé Bruté, s'est affaibli parmi nous à un point prodigieux. Chacun veut rester chez soi, dans sa paroisse, dans sa famille, et dormir dans son berceau. Il faut, en quelque sorte, saisir les prêtres d'une main ferme au moment où ils partent du séminaire, pour les transplanter; et encore, quand ils ont pris racine dans le sol où on les a placés, a-t-on infiniment de peine à les en arracher lorsque les circonstances rendent des changements nécessaires (2). »

Pour peu que le salut des âmes fût en jeu, le vicaire général n'hésitait pas à employer les grands moyens. Il envoya brusquement un certain nombre de jeunes

(1) Ce fait n'est attesté que par une tradition locale.

(2) *Lettres inédites, etc. à Mgr Bruté*, p. 101.

vicaires, nés aux environs de Dinan et de Saint-Brieuc, dans des paroisses où personne ne parlait français. Obligés par les nécessités de la vie matérielle d'apprendre l'idiome du pays, ils le surent bientôt assez pour remplir toutes les fonctions ecclésiastiques. En 1819, au dire de M. de la Mennais, vingt-huit jeunes « Français » exerçaient le ministère en pays breton avec autant de facilité et de succès que s'ils étaient nés dans cette contrée même (1).

Parfois certains ecclésiastiques justement suspects au grand vicaire invoquaient l'appui des libéraux de leur paroisse, et faisaient présenter au ministre des pétitions en leur faveur. M. de la Mennais se voyait alors dans la dure nécessité de justifier aux yeux du pouvoir civil les mesures de rigueur prises par lui contre quelques-uns de ses confrères. Il n'hésitait jamais, quoi qu'il lui en coûtât, à dévoiler les faiblesses contre lesquelles il avait dû sévir, persuadé que savoir sacrifier un membre gangrené, c'est encore servir l'Eglise (2).

(1) Extrait d'une lettre inédite. — Archives de l'évêché de Saint-Brieuc.

(2) Il s'agissait d'un de ces rares mauvais sujets dans la lettre suivante adressée au ministre, le 3 septembre 1817. « Lorsque les supérieurs ecclésiastiques, disait M. de la Mennais, ont interdit à un prêtre l'exercice de ses fonctions, leur autorité est épuisée et ne peut aller au-delà, puisqu'aucune loi ne les autorise à employer des moyens de coercition contre celui qui, en abjurant son état, se soustrait entièrement à leur juridiction. Or, le sieur F*** depuis longtemps ne reconnaît plus la nôtre; il s'est affranchi de toute dépendance, comme de toute pudeur, et la police peut seule, sinon mettre un terme à ses désordres, du moins rendre moins dangereux les scandales qui en résultent, en le forçant de s'éloigner d'une paroisse où, par ses discours et par ses exemples, il rend, pour ainsi dire, nuls les efforts et le zèle du curé pour le maintien de l'ordre et des mœurs publiques. Autrefois, on aurait pu informer canoniquement contre le sieur F***, et, après qu'il eût été convaincu par un jugement, les magistrats seraient intervenus pour le condamner à passer un temps plus ou moins long dans une maison de retraite; mais cette législation si sage, qui protégeait tout à la fois la religion et la société, n'existe plus; la loi ne voit dans le prêtre scandaleux qu'un simple individu qui abuse de la liberté qu'elle garantit, tandis que ce prêtre, quoi qu'il fasse, est toujours revêtu, aux yeux du peuple, et réellement, d'un caractère public qui rend ses fautes bien plus graves. Ainsi il serait naturel que les mesures de répression fussent plus sévères dans les cas de ce genre, et lorsqu'on se borne à demander que le sieur F*** soit contraint à changer de domicile, cette mesure n'est certainement pas trop rigoureuse, et il serait fâcheux que le gouvernement n'eût pas le droit d'appliquer à un si grand mal un remède si doux. » — Cité par Ropartz, p. 232 et suiv.

II

Il faut le dire, d'ailleurs, cette intervention du ministre en faveur des prêtres coupables était rare. Ce qui était beaucoup plus fréquent, c'était de voir les agents de M. Laîné ou de M. Decazes accueillir des dénonciations injustifiées et requérir des peines disciplinaires contre des prêtres dignes de toute estime.

Pendant les premiers mois de la vacance du siège, on recevait, par semaine, à l'évêché, dix ou douze accusations calomnieuses venant du ministère ou de la préfecture.

Tantôt, c'est un ecclésiastique de Lamballe, ancien confesseur de la foi, âgé de soixante-et-onze ans, qui est poursuivi pour avoir proclamé en chaire l'invalidité des mariages faits par les « intrus » à l'époque où l'on pouvait encore recourir aux légitimes pasteurs; tantôt ce sont deux prêtres, MM. Rioche et Perrot, qu'on accuse d'avoir, en confession, conseillé à un enfant de désobéir à ses parents; tantôt, chose plus grave, ce sont les vicaires généraux en personne qu'on malmène pour avoir, à Saint-Brieuc même, refusé la sépulture ecclésiastique à un suicidé.

Cette dernière affaire fit du bruit. Des lettres aigres-douces furent échangées entre le ministre Laîné et M. de la Mennais. Le raisonnement qu'on opposait au grand vicaire n'avait rien de bien neuf : « Le suicide n'est-il pas toujours un accident funeste? Ne peut-on pas l'attribuer à un moment de délire, lors même qu'il n'y a pas de maladie caractérisée? Les ministres d'un Dieu de miséricorde doivent ignorer les causes de la mort, qu'ils ne sont pas chargés de constater (1). »

En présence d'arguments de cette force, l'abbé Jean se garda bien de poursuivre la discussion, mais plus encore de céder au désir du ministre.

Quelques semaines après, il écrivait à M. Querret :

(1) Cf Ropartz, p. 249.

« Un ancien officier de la marine s'est tué d'un coup de pistolet, samedi dernier, à Pordic. L'année dernière, on donna une mission dans cette paroisse; trois individus tinrent ferme et ne se confessèrent pas. Celui-ci était du nombre. J'ai défendu, par écrit, de l'inhumer avec les cérémonies d'usage. » C'était sa réponse aux remontrances du pouvoir.

Cependant sa résistance aux ordres de M. Laîné lui avait un peu nui dans les sphères officielles. Son frère Féli prit sa défense en écrivant dans le *Conservateur* un bel article sur « la prétention de l'autorité civile de forcer le clergé à concourir à l'inhumation. » Le grand vicaire avait pour lui le bon droit; l'opinion finit par lui donner raison. Mais pour une difficulté écartée, dix autres surgissaient, qu'il fallait aplanir au plus tôt.

En 1818, deux ecclésiastiques ont été dénoncés au procureur du roi à Saint-Brieuc, pour avoir refusé la bénédiction nuptiale à quelques villageois trop ignorants. Appelé à défendre ses prêtres, l'abbé Jean présente au magistrat le récit exact des faits, et profite de l'occasion pour lui faire à lui-même un petit cours de catéchisme (1).

En 1819, un curé a privé de la sépulture ecclésiastique un de ses paroissiens décédé après refus formel des sacrements. D'où dénonciation immédiate au ministre de l'Intérieur; plaintes adressées de Paris au grand-

(1) « Les saints Canons, lui dit-il, exigent de la manière la plus positive que les futurs conjoints, avant de recevoir la bénédiction nuptiale, connaissent distinctement les principales vérités de la religion. et le rituel romain, le seul dont il soit permis de se servir dans le diocèse, ordonne aux pasteurs de s'assurer que les personnes qui ont dessein de contracter mariage soient instruites des éléments de la foi, qu'elles doivent plus tard enseigner à leurs enfants... La même recommandation a été faite plusieurs fois par M. Caffarelli à MM. les recteurs, parce que, dans un grand nombre de paroisses, et particulièrement dans celles du Vieux-Bourg-Quintin et de Bocquého, les peuples, longtemps privés de toute instruction religieuse, sont tombés dans une ignorance si déplorable, que souvent l'on trouve des gens parvenus à un âge avancé qui ne savent ni le symbole, ni les commandements de Dieu et de l'Eglise, ni les prières les plus simples et les plus communes. Nous ne serions donc pas surpris que les recteurs du Vieux-Bourg-Quintin et de Bocquého eussent refusé la bénédiction nuptiale à quelques-uns de leurs paroissiens, qui eux-mêmes refusaient d'apprendre les principaux mystères et ce qu'il est absolument nécessaire d'apprendre pour être sauvé. » — Mémoire inédit. — Archives de l'évêché de Saint-Brieuc.

vicaire; justification, par l'abbé de la Mennais, de la conduite du prêtre fidèle, et en définitive, explosion de mauvaise humeur de la part du ministre. L'abbé Jean revient alors à la charge auprès de M. Decazes; il rétablit les faits avec autant de netteté que de modération, et finalement dissipe les préventions du haut fonctionnaire (1).

M. de la Mennais ne se bornait pas a défendre l'honneur de ses confrères; il veillait avec une active sollicitude sur leurs intérêts matériels. Pendant les années 1817, 1818 et 1819, il n'adressa pas moins de dix réclamations, soit au Grand Aumônier, soit au ministre de l'Intérieur, soit aux maires de certaines communes, en faveur des ecclésiastiques vieux et infirmes, ou de quelques vicaires dont le traitement était trop misérable.

Mais s'il savait livrer des batailles pour conserver à

(1) Voici sa lettre au ministre de l'Intérieur : « Nous avons été surpris et affligés d'apprendre que notre réponse au sujet des refus de sépulture arrivés à Pordic et à Jugon avait blessé Votre Excellence. Nous n'avons jamais eu l'intention d'insulter à l'autorité des ministres du roi; nous ne vous avons pas donné, Monseigneur, sur ces deux affaires plus de détails, parce qu'il nous répugne toujours d'accuser ceux mêmes qui nous accusent. Puisqu'il le faut cependant, nous ne cacherons point à Votre Excellence que la dénonciation du sieur Ribaut, de Vannes, est un tissu de mensonges.

« M. le curé de Jugon est un prêtre rempli de douceur et de charité. Il alla voir son paroissien dès que celui-ci fut en danger. Etant tombé malade lui-même peu de temps après, son vicaire alla à son tour chez le sieur Ribaut pour s'efforcer de vaincre l'obstination qu'il avait mise jusqu'alors à rejeter les secours de l'Eglise. Ces deux ecclésiastiques n'en purent rien obtenir, sinon une déclaration expresse qu'il ne croyait point à la religion catholique et que jamais il ne la professerait. Ses sentiments sur ce point étant connus de tout le monde, puisqu'il les a manifestés en toute occasion et particulièrement à l'heure de la mort, M. le curé ne crut pas pouvoir en conscience lui accorder les prières que l'Eglise catholique ne permet de faire que pour les hommes qui sont en communion avec elle. Alors un des parents du défunt (vraisemblablement son frère) se détermina à prononcer dans le cimetière le discours le plus violent contre la religion et contre les prêtres; le blasphème découlait de sa bouche; le peuple se retira consterné et frappé d'une sorte d'épouvante.

« Voilà la vérité, Monseigneur; il nous est pénible de la dire, mais il faut que vous sachiez combien mérite peu de confiance celui qui vous a dénoncé un des plus dignes pasteurs de notre diocèse, et qui, après l'avoir outragé publiquement, voudrait encore que ce vénérable vieillard s'humiliât devant lui et se condamnât de sa propre bouche, en annonçant un service solennel pour le repos de l'âme d'un malheureux qu'on doit plaindre, mais qu'il est impossible d'excuser. » — Lettre inédite du 21 avril 1819. — Archives de l'évêché de Saint-Brieuc.

ses confrères le pain quotidien, il était plus ardent encore lorsqu'il s'agissait de défendre contre les prétentions gallicanes la pureté de leur doctrine.

Au commencement de 1818, le ministre l'invita à exiger des professeurs du grand séminaire la promesse d'enseigner les quatre articles de 1682.

Une pareille injonction parut exorbitante à un homme qui avait passé sa jeunesse sacerdotale à combattre le gallicanisme. Son premier mouvement fut de refuser net. Cependant les ordonnances du royaume étaient formelles. Il consulta l'abbé Carron et son frère Féli. Tous deux furent d'avis qu'il y aurait inconvénient à refuser sans explication la promesse demandée. Un biais s'offrait, selon eux, pour sortir d'embarras : s'engager à faire enseigner lesdits articles comme simples opinions, et avec toutes les distinctions et restrictions nécessaires pour sauvegarder les prérogatives pontificales.

Jean et Féli discutèrent un projet de réponse au ministre, et finalement on s'entendit sur une rédaction qui est un chef-d'œuvre de courtoisie aussi bien que d'habileté et de science théologique (1).

Le grand vicaire avait satisfait le ministre sans sa-

(1) M. de la Mennais avait d'abord adressé au ministre, le 13 février 1818, une lettre ayant pour but de sauvegarder la liberté de l'enseignement ecclésiastique. Cette lettre, très vigoureuse, a été publiée par Ropartz (p. 235) — Elle fut suivie, le 8 mars, d'une autre lettre qui se terminait ainsi : « Par esprit de concorde, voulant nous prêter autant que notre conscience nous le permet, aux désirs du gouvernement, nous ne refuserons pas l'acte qu'il nous demande. Mais, en même temps, nous devons nous expliquer nettement sur trois points essentiels. Premièrement, dans les formules signées par nos professeurs, il est dit qu'ils promettent à *MM. les vicaires généraux capitulaires, le siège vacant, d'enseigner*, etc., parce que c'est à nous seuls qu'il appartient, le siège vacant, de prescrire l'enseignement dans le diocèse; ce droit est le fond et la substance même de la puissance spirituelle. — Deuxièmement, nous persistons à considérer les quatre articles comme de simples opinions, la proposition qui les érige en dogme de foi ayant été formellement condamnée par l'Eglise. — Et comme, sous le prétexte de défendre ces mêmes articles, des écrivains téméraires répandent aujourd'hui et soutiennent des doctrines schismatiques, selon lesquelles ni le concordat de 1817, ni celui de 1801, ni celui de 1516, ni aucun concordat ne pourrait être légitime, il est nécessaire encore de déclarer que nos professeurs, dont les sentiments doivent être et sont en tout conformes aux nôtres, interpréteront les trois derniers articles de manière à ne porter aucune atteinte aux droits du Souverain Pontife et à la validité du concordat de 1801. » — Cité par Ropartz, p. 242 et suiv.

crifier les principes. Féli, qui n'avait point à garder les mêmes ménagements, profita des circonstances pour affirmer de nouveau les doctrines ultramontaines. L'article qu'il donna au *Conservateur* sous ce titre : « *Observations sur la promesse d'enseigner les quatre articles de la déclaration de 1682* » est une éloquente satire des prétentions du gouvernement.

Le souci de ces grands intérêts n'empêchait pas M. de la Mennais de descendre aux mille détails de l'administration diocésaine. Grandes et petites affaires, presque tout passe par ses mains. S'agit-il de faire les démarches nécessaires pour la construction d'un palais épiscopal (1), de trouver un logis convenable aux recteurs des cinquante ou soixante paroisses qui manquent de presbytère ? Toujours on s'en remet à son zèle et à son savoir-faire.

Ce ne sont pas seulement les missions qui l'obligent à quitter fréquemment Saint-Brieuc. Une fête religieuse à présider, une communauté à visiter, des séminaristes qu'il faut conduire à Quimper ou ailleurs pour recevoir les saints ordres, sont pour lui l'occasion d'un voyage qu'il exécute gaîment, en quelques heures, au galop de son cheval, à travers landes et marécages.

Un jour, il a dû accompagner les séminaristes de Saint-Brieuc à Carhaix, où l'évêque de Quimper donnait l'ordination : « Au retour, dit-il, j'ai été extrêmement contrarié par la route, par le mauvais temps : pluie, vent, grêle, neige, rien ne nous a manqué... Nous avons pris sur nos chevaux, en revenant à Saint-Brieuc, quatre ou cinq bains froids, c'est-à-dire, que nous avons été plusieurs

(1) Ce projet de construction n'aboutit pas. Voici les renseignements que nous trouvons dans les *Anciens Evêchés de Bretagne* sur les demeures habitées successivement par les évêques de Saint-Brieuc : « L'évêque constitutionnel (Jacob) occupa l'ancien manoir épiscopal tant que la Révolution le toléra ; mais, dépouillé de tout et jeté en prison, il ne trouva plus de palais, ni même toujours du pain, lorsqu'il fut mis en liberté. Quand l'empereur rétablit l'évêché de Saint-Brieuc, Mgr Caffarelli s'installa dans un hôtel sur le marché au blé : et après lui, Mgr de la Romagère resta dans une partie de l'ancien manoir épiscopal jusqu'à l'achat du palais actuel, en 1824 ». *Geslin de Bourgogne et de Barthélemy, op. cit.* p. 216.

fois mouillés jusqu'aux os. A mon âge, on supporte cela sans danger, et aucun de nous n'a été malade (1). »

Parfois des motifs plus pressants réclamaient sa présence immédiate dans une paroisse éloignée : « Fallait-il exercer quelque part un de ces actes énergiques devant lesquels les volontés les mieux trempées reculent quelquefois, il n'en rejetait jamais le fardeau sur un autre. Lui-même allait aborder de front les difficultés jugées les plus insurmontables : fortifier un de ses prêtres menacé dans son repos ou paralysé dans son action, prononcer en personne et faire exécuter sur l'heure la sentence qui sauve, porter le fer et le feu partout où un mal invétéré appelait le remède suprême. Et puis, avant que l'on eût même soupçonné son départ, on le voyait rentrer à cheval dans la ville épiscopale, et reprendre dans son cabinet, comme s'il n'avait pas fait trente lieues, sa place de conseiller de tous. Le centre et la circonférence ne se le disputaient pas : ils le possédaient ensemble (2). » Après avoir passé en revue de pareilles œuvres, impossible de ne pas souscrire au jugement qu'un habitant de Saint-Brieuc exprimait en 1861 : « C'est l'abbé de la Mennais qui a semé le germe de tout le bien qui se fait chez nous (3). »

III

On a beau être créé pour l'action : l'âme, sous peine de se disperser en une agitation vaine, réclame des

(1) Lettre à Monseigneur Dombideau de Crouseilhes, évêque de Quimper, 11 mai 1815. — Citée par Ropartz, p. 230.

(2) Mgr de Léséleuc, *ouvrage cité*, p. 26. — On peut rapprocher de cette page le témoignage très peu suspect du chanoine Lesage. Voici comment il appréciait l'activité de M. de la Mennais : « Il connaissait parfaitement le diocèse, qu'il avait parcouru dans tous les sens, car il ne craignait pas les voyages, et l'on a lieu de penser que beaucoup d'affaires, entre celles qu'il a maniées, ne pouvaient être réglées que sur les lieux. Lui seul aussi avait le fil et savait la matière des correspondances, soit avec les ministres, soit avec le préfet et les maires. Il suivait tout cela avec autant de bonheur que de souplesse et de dextérité. » *Mémoires inédits*, t. I p. 49.

(3) Parole citée par M. l'abbé Belouino, *Oraison funèbre de M. J.-M. de la Mennais*, p. 28.

heures de recueillement, comme le corps le plus endurant à la fatigue a besoin, par intervalles, de quelques jours de repos.

Pendant ses séjours à Saint-Brieuc, l'abbé Jean alimentait sa piété par la prière, les conversations édifiantes avec M. Vielle et l'exercice de la charité envers les pauvres. Il ne se contentait pas de faire l'aumône aux nombreux mendiants qui assiégeaient sa maison, il soutenait de ses deniers un certain nombre de jeunes gens peu fortunés. Nous savons, par les lettres de Féli, qu'il entretint à Paris, pendant plusieurs mois, un jeune apprenti breton, nommé Thivo. Il payait aussi, dans un des petits séminaires du diocèse, les dépenses d'un protégé de Féli, le jeune Mermet, qui devait un jour faire partie de l'école de la Chesnaie.

Entre temps, il se délassait dans la société de quelques amis.

Sa petite maison de la rue Saint-Gilles était des plus modestes. Au rez-de-chaussée, une salle à manger, un salon meublé de quelques fauteuils; au premier étage, une chambre à coucher, un étroit cabinet de travail avec une table de bois blanc, c'était tout (1). Une vieille bonne, « la mère Félicité », gouvernait cet humble intérieur.

Parfois le grand vicaire recevait à sa table quelques membres du chapitre, comme cet abbé Lesage, dont il goûtait l'esprit et la bonne humeur, sans se douter que, rentré chez lui, l'ombrageux chanoine le dénigrait dans des pages enfiellées.

Un de ses hôtes habituels était l'abbé de Lesquen, qui, devenu évêque de Rennes, exercera plus tard une action si importante sur sa destinée. Ancien officier de l'armée de Condé, puis successivement vicaire de la paroisse de Saint-Michel, dans la ville épiscopale, desservant de Pommeret et vicaire général de Rennes, il avait échangé ce dernier poste, que le caractère de Mgr Enoch rendait

(1) Ces renseignements sont tirés d'une lettre inédite de l'abbé Bruté aux deux frères de la Mennais.

peu enviable, pour une stalle de chanoine à Saint-Brieuc. Très pieux, de manières franches et ouvertes, homme de bonne société, mais médiocrement instruit, il avait souvent recours aux lumières de M. de la Mennais, qui lui rendait dès lors nombre de bons offices (1).

Les préfets de Saint-Brieuc ne dédaignaient pas de s'asseoir dans le modeste salon du grand vicaire. Deux d'entre eux, M. de Bellisle et M. de Saint-Luc, eurent avec lui des relations de véritable intimité.

En 1816, M. de Bellisle fut destitué par le ministre de l'Intérieur, sur de faux rapports d'espions politiques. M. de la Mennais ne se contenta pas d'envoyer à Paris une pétition signée par tous les notables de Saint-Brieuc, il écrivit au père du préfet déchu pour le consoler de la disgrâce de son fils.

Ce dernier lui adressa alors les lignes suivantes : « Mon cher et excellent ami, votre lettre a fait merveille; elle sera conservée précieusement comme un titre de famille et servira à confondre mes détracteurs. Je suis sûr que déjà elle a été lue par toutes les personnes de Nantes qui me connaissent. Il ne fallait rien moins que cela pour faire supporter à mon père la chute de son préfet... Que me parlez-vous de reconnaissance, mon cher ami ? Dans nos relations ensemble, toutes les obligations ne

(1) Lorsque Mgr Enoch demanda aux vicaires capitulaires de Saint-Brieuc de lui céder M. de Lesquen, dont il voulait faire un vicaire général, il reçut de M. de la Mennais la curieuse lettre qui suit :

29 août 1816.

« Monseigneur, au moment où vous jetiez les yeux sur M. l'abbé de Lesquen pour lui donner la place de grand vicaire de Rennes, nous fixions les nôtres sur M. Gilbert pour le charger de la direction des missions de ce diocèse; ainsi, Monseigneur, l'échange que vous voulez bien nous proposer peut s'effectuer à l'instant même, et d'une manière réciproquement avantageuse pour les deux diocèses, car l'intention de M. Gilbert n'est point de cesser de travailler dans le vôtre, et nous vous demandons seulement pour lui une simple permission d'accepter le titre que nous voulons lui donner. De notre côté, nous autoriserons M. de Lesquen à quitter sa paroisse pour se rendre auprès de vous. Nous verrons s'éloigner avec infiniment de regret un ecclésiastique si recommandable, que nous comptions nommer un peu plus tard curé de première classe ; mais nous ne pouvons rien vous refuser, puisque vous daignez nous promettre de dédommager, du moins en partie, le diocèse de Saint-Brieuc de la perte qu'il va faire. » — Lettre inédite. — Archives de l'évêché de Saint-Brieuc.

sont-elles pas de mon côté ? Et, en supposant que j'eusse été assez heureux pour faire quelque chose pour vous, n'en suis-je pas cent fois trop payé par les preuves d'amitié que vous m'avez données (1)? »

Quant à M. de Saint-Luc, c'était un homme de bonnes manières et un littérateur aimable plutôt qu'un habile administrateur ; mais il était tout dévoué aux intérêts religieux et à la personne du grand vicaire. Lorsqu'en 1822 il dut quitter Saint-Brieuc, M. de la Mennais, alors sans fonctions, lui fit les plus touchants adieux. « Mon frère partit hier en hâte, écrivait alors Féli, pour voir son préfet, qui a dû partir lui-même la nuit dernière. Son déplacement est pour mon frère un véritable malheur, car ils s'entendaient à merveille, et il y avait entre eux autant de confiance que d'attachement. Il est triste, dans sa position, d'être privé d'un pareil appui; mais qu'y faire? *Deus providebit* (2). »

M. de la Mennais voyait aussi de temps en temps une femme intelligente et pieuse, M[lle] Le Loutre, directrice de la poste, et en relations fréquentes avec le monde des fonctionnaires. Elle mit, pendant de longues années, au service du grand vicaire un dévouement et un savoir-faire au-dessus de tout éloge.

IV

Mais, de toutes ces visites, aucune n'apportait autant de joie au cœur de l'abbé Jean que celle de son frère Féli.

L'écrivain paraissait réconcilié avec son sacerdoce ;

(1) Lettre inédite. — Archives des Frères.

(2) Voir notre volume : *Un Lamennais inconnu*, etc., page 128. — Ce n'étaient pas seulement les préfets qui favorisaient à Saint-Brieuc les entreprises de M. de la Mennais : « Notre conseil général de département vient de terminer sa session, écrivait-il un jour à M. Querret. Il nous a bien et très bien traités. Je ne sais si vos messieurs de Rennes auront montré des sentiments aussi généreux envers le clergé. Ce pays-ci n'est pas si mauvais qu'on se plaît à le répandre. Il ne s'agit que de savoir se faire aimer pour obtenir tout ce qu'on veut. » — Extrait d'une lettre inédite, 12 juin 1816. — Archives des Frères.

en tout cas, après la triste lettre que nous avons rappelée, il ne lui vint plus à la pensée de reprocher à Jean son entrée dans les ordres.

Le premier volume de *l'Essai sur l'indifférence* l'avait rendu subitement illustre. Du jour au lendemain, il était devenu le prêtre le plus en vue de l'Eglise de France. Mais cette célébrité ne diminuait en rien la cordialité de ses rapports avec son frère. Bien plus, il continuait de réclamer en tout sa direction.

S'il prépare une seconde édition de son chef-d'œuvre, il exige que Jean lui adresse ses observations, afin d'en tenir compte pour la rédaction nouvelle (1). Si, fatigué des pertes de temps que lui imposent ses courses à Paris, il se décide à acheter un cabriolet, il faut que son Mentor le choisisse, ou du moins lui donne son avis sur la forme de la voiture et le prix qu'il convient d'y mettre. Il reste en tout, vis-à-vis de son aîné, le néophyte, le disciple obéissant d'autrefois.

De son côté, l'abbé Jean jouit de la gloire fraternelle. Lui qui s'est tant effrayé des soubresauts de cette nature altière, il éprouve, à voir Féli défenseur attitré du catholicisme, une allégresse débordante et comme un saint orgueil : « Féli vous a envoyé son *Essai*, écrit-il à l'abbé Bruté : livre excellent, admirable, qui finit toutes nos controverses avec les philosophes, comme les ouvrages de Bossuet avaient fini celles de son temps. C'est un coup de massue donné d'un bras vigoureux sur la tête de nos sages ; aussi frémissent-ils de colère et jettent-ils de beaux cris. Quoi qu'il en soit, la première édition est vendue ; la seconde le sera bientôt ; il semble que cette malheureuse France, qu'on croyait perdue sans retour, soit affamée de religion (2). »

(1) Jean lui adressa, en effet, quelques observations qu'il mit à profit. Il lui écrivait, le 1er mars 1818 : « J'ai retranché la maxime qui te déplaît, page 43, et la déesse Raison, page 9. » — A. Blaize, *Œuvres inédites*, t. I, page 340.

(2) *Lettres inédites, etc., à Mgr Bruté*, p. 142. — L'abbé Jean écrivait dans le même sens à M. Querret : « Je vous avais bien dit que, lorsque vous auriez lu l'*Essai*, les éloges que vous en avez faits vous sembleraient

Aussi avec quels transports il accueille l'apologiste, lorsque celui-ci, fuyant le bruit de la capitale, vient chercher dans la petite maison de Saint-Brieuc la paix de son âme tourmentée!

Parfois, la journée du grand vicaire finie, les deux frères montent à cheval, et, devisant côte à côte, gagnent le bord de la mer. On parle des espérances de l'Eglise, des moyens de relever les études ecclésiastiques et de ramener vers Dieu, par la voie du haut savoir, une société que l'impiété du XVIIIe siècle semble ressaisir.

Il paraît que la première idée d'une association de prêtres qui seraient en quelque sorte les « chanoines réguliers de la science » (1) fut échangée entre les deux La Mennais pendant une de ces chevauchées le long des rivages bretons.

L'abbé Féli était affamé de solitude. Saint-Brieuc ne lui offrait pas un calme assez profond. Ce qu'il lui fallait, surtout après un long séjour à Paris, c'était le silence des bois, la paix du désert. Rien ne remplaçait pour lui la Chesnaie.

Parfois il y entraînait l'abbé Jean. Pendant deux ou trois jours, on revivait les matinées studieuses de 1806; on secouait la poussière des in-folio: on errait le long des chemins creux, dont chaque détour rappelait, soit une joie enfantine, soit un rêve d'adolescent, soit une discussion féconde. Puis, un matin, Jean entendait retentir à son oreille le terrible mot d'ordre de toute vie humaine: « Marche! marche! » et il regagnait son poste, laissant Féli plongé dans les songes de son cœur.

Décidément, la Chesnaie était trop loin de Saint-Brieuc.

au-dessous de ceux qu'il mérite. Nos philosophes en enragent. Vraiment, il y a de quoi. Quelqu'un ayant parlé de cet ouvrage au bureau du *Journal des Débats*, on lui a répondu qu'on ne l'annoncerait point, parce qu'il était trop religieux. Un libéral de haut parage disait à une dame que c'était un livre très dangereux, propre à séduire, et qu'elle ne devait pas le garder chez elle: vous êtes bien plus coupable, vous qui cherchez à le répandre. » (16 février 1818)

(1) Cette expression est de Mgr d'Hulst. Elle a été appliquée par lui aux prêtres de l'Oratoire; mais elle convient au moins autant aux membres de la congrégation de Saint-Pierre, fondée plus tard par les La Mennais.

Un instant, l'abbé Jean crut avoir trouvé dans son voisinage une maison de campagne conforme aux goûts du solitaire : « Mon frère, écrivait alors Féli, me parle d'un projet charmant. A une lieue et demie de Saint-Brieuc, sur le bord de la mer, qui baigne le mur du jardin, existe une petite maison avec une petite chapelle et une petite ferme, entre deux coteaux, dans la situation la plus pittoresque. Il paraît qu'on pourrait acheter ce délicieux ermitage, qui se nomme le Rosaire. Ne serait-ce pas là une douce retraite, près de mon frère, à qui je pourrais me réunir en trois quarts d'heure? J'ai bien peur que ce ne soit qu'un rêve ; mais, tant qu'il durera, je ne le chasserai point (1). »

Le rêve, hélas! ne dura guère. Le propriétaire ne consentit pas à aliéner son domaine. Successivement Féli porta ses vues sur le pittoresque manoir de Saint-Ilan et sur un autre ermitage dont nous n'avons pu retrouver le nom (2). Partout il fut éconduit. En désespoir de cause, il fit restaurer la Chesnaie.

C'est là que, chaque année, l'abbé Jean ira passer quelques jours, jusqu'à ce que, déserté par l'apôtre devenu apostat, ce beau lieu ne lui rappelle plus que des espérances brisées et des bonheurs évanouis.

Les lettres des amis absents lui apportaient toujours joie et réconfort. De Baltimore, comme autrefois de Rennes, l'abbé Bruté l'encourageait au travail et le consolait dans l'épreuve. Parfois, il lui parlait avec enthousiasme de l'Eglise d'Amérique, et le pressait, ainsi que Féli, de se consacrer aux missions du Nouveau-Monde.

Toujours principal du collège de Saint-Malo, M. Querret l'entretenait fréquemment de la chère maison qu'il avait fondée et des pieux jeunes gens qu'il y avait laissés.

(1) *Un Lamennais inconnu*, etc., par A. Laveille, p. 100.

(2) « Mon frère, lisons-nous dans un billet de l'abbé Jean à un ami, mon frère se propose de rester ici encore quelque temps, et serait bien aise de connaître, s'il était possible, les intentions du propriétaire de T...; il ne paraît pas qu'on puisse espérer de s'arranger pour Saint-Ilan. » (Saint-Brieuc, 5 novembre 1820) — Cité par M. de la Villerabel, *Les deux La Mennais* (Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, p. 277).

Cependant il avançait dans la vie, et il devait subir la loi commune des séparations et des deuils.

En 1818, son frère Gratien mourut aux colonies, de la fièvre jaune. Quelques mois après, le saint abbé Teysseyre succomba à son tour (1). Enfin la vieille domestique qui l'avait élevé, la bonne Villemain, qu'il respectait presque à l'égal d'une mère, décéda la même année. Ces coups répétés du malheur l'assouplirent au lieu de l'abattre. Il trouva dans ces départs successifs d'âmes bien-aimées une nouvelle leçon d'oubli du monde.

D'ailleurs, il peut vieillir désormais. Il ne sera point exposé à cet isolement du cœur, qui afflige trop souvent les survivants d'une génération disparue. Deux familles religieuses, qui vont naître à la fois sous l'effort de son zèle, entoureront de tendresse ses derniers jours, et au sein de cette postérité spirituelle, son nom sera béni à jamais.

(1) Dans une lettre du 23 août 1818, Féli disait à son frère : « La nuit dernière, à deux heures et demie, notre pauvre Teysseyre a cessé de vivre. Quoique dans un délire continuel, il a été admirable dans toute sa maladie. L'Eglise ne pouvait faire une plus grande perte. Ne sois pas inquiet de ma santé. Un autre coup m'avait préparé à celui-là. Je puis pleurer. » — A. Blaize. *Œuvres inédites*, t. I, p. 368.

CHAPITRE XV

LES FILLES DE LA PROVIDENCE DE SAINT-BRIEUC.

Les écoles de filles ne manquaient pas, sous l'ancien régime, dans le diocèse de Saint-Brieuc. Ursulines, Sœurs de la Charité du Refuge, Sœurs de la Sagesse, Filles du Saint-Esprit, dirigeaient des pensionnats dans les villes. Dans les campagnes, d'humbles institutrices appelées « Bonnes Sœurs » tenaient des écoles où elles enseignaient au moins le catéchisme et la lecture (1).

M. de la Mennais venait de relever quelques-unes de ces écoles. Grâce à lui, les principaux centres de la région possédaient, comme autrefois, leur pensionnat pour les jeunes personnes de la classe aisée. Mais pour les petites filles pauvres, rien n'était fait encore.

A Saint-Brieuc, en particulier, le grand vicaire ne pouvait sortir sans rencontrer de misérables troupeaux d'enfants déguenillées, que le vice guettait peut-être au détour des rues. Ce spectacle le navrait. Mais comment sauver ces enfants? Les anciennes Ursulines de Saint-Brieuc n'étaient pas, comme ailleurs, restées dans le pays. La plupart étaient mortes. Impossible de tenter une restauration comme à Dinan, Lamballe ou Lannion.

(1) M. de la Mennais l'affirme dans un rapport adressé au ministre, le 10 novembre 1837. Consulter aussi : *L'instruction du peuple en Bretagne, avant la Révolution de 1789, par l'abbé R. Le Mée.*

Les Dames du Refuge, établies dans l'ancienne maison des Filles de la Croix, se bornaient à recevoir des *pénitentes* et des pensionnaires; elles n'avaient pas de classes d'externes (1). Pendant que M. de la Mennais songeait à soulager ces misères, la même pensée de zèle hantait, à son insu, quelques pieuses filles de Saint-Brieuc.

I

La plus en vue était Mlle Marie-Anne Cartel. C'était une âme d'élite. Entravée longtemps dans son goût pour les bonnes œuvres par l'affection un peu étroite d'une sœur aînée, elle venait de recouvrer une certaine liberté d'action, grâce à une maladie qui lui avait fait prescrire l'exercice et le grand air.

Une pieuse paroissienne de la cathédrale, Mlle Corbion, se distinguait alors par la pratique empressée des œuvres de miséricorde. Mlle Cartel l'accompagna tout d'abord dans ses courses charitables. Ensemble, elles se mirent à visiter les prisonniers et à catéchiser les enfants des rues.

Mlle Corbion mourut bientôt, mais sa compagne ne resta point seule. Une jeune fille attirée, comme Mlle Cartel, vers les œuvres de charité, Mlle Fanny Chaplain, lui prêtait depuis quelque temps un concours dévoué. Sentant que Dieu leur demandait plus qu'elles n'avaient fait encore, toutes deux s'appliquaient, avec grande humilité et prudence, à connaître sa volonté. Chaque fois qu'en allant visiter les pauvres, elles passaient devant quelque église : « Entrons, disait Mlle Cartel; allons demander à Dieu ce qu'il veut que nous fassions pour son service. »

La réponse de Dieu ne se fit pas attendre. Lorsque, en 1816, après la mission de Saint-Brieuc, M. de la Mennais établit une congrégation de jeunes filles, Mlle Cartel en fut élue présidente. Mlle Chaplain compta naturellement parmi les plus ferventes associées.

(1) Le patronage du Refuge s'occupait bien des jeunes filles du peuple (voir plus haut, p. 190), mais il ne les recevait pas dès le bas âge.

Bientôt une pieuse fille, déjà parvenue à l'âge mûr, Mlle Marie Conan, vint se mettre en tiers dans leurs projets charitables. Libre de sa personne et de ses actes, elle entretenait depuis longtemps M. Chantrel, son confesseur, du désir qu'elle avait d'entrer en communauté. Comme s'il eût eu l'intuition de l'avenir, l'ancien supérieur du séminaire lui dit un jour : « Vous êtes destinée à l'instruction des enfants. Vous ferez partie d'une petite société qui se formera sur le modèle des premiers chrétiens. Vos fonctions ressembleront à celles des diaconesses de la primitive Eglise. Vous aurez une règle tirée de plusieurs règles, et adaptée à votre institut. »

Forte de cette assurance, elle alla rejoindre Mlles Cartel et Chaplain, comme si elle eût vu dans ces deux servantes des pauvres le noyau de la « petite société » que lui désignait le vieux prêtre.

Une quatrième recrue vint bientôt grossir l'humble phalange. Mlle Julie Bagot désirait fonder un établissement en faveur des orphelines. Son dessein était de n'y admettre que des enfants absolument abandonnées, afin d'être tout à fait libre de les former selon ses vues. Elle voulait en faire plus tard une espèce d'association religieuse, destinée à instruire les enfants pauvres des campagnes.

Elle communiqua son projet à Mlle Cartel, qu'aucune bonne œuvre ne laissait indifférente. Il fut pleinement approuvé. Mais comme Mlle Bagot et Mlle Cartel ne pouvaient fournir par elles-mêmes aux frais d'un pareil établissement, elles résolurent d'y intéresser toute la « congrégation des Demoiselles ». Mlle Cartel choisit d'abord quatre petites filles bretonnes, que leur extrême misère et leur total abandon recommandaient seuls à la charité de ses compagnes. Malheureusement elles n'étaient pas de la ville, et, pour ce motif, malgré les instances de leur bienfaitrice, elles se virent refuser les secours de la congrégation.

M. de la Mennais, mis au courant du débat, n'hésita pas à payer lui-même les frais de leur pension. On leur adjoignit bientôt quatre jeunes filles de quinze à dix-

huit ans en danger de séduction, que la congrégation consentit à entretenir, et l'orphelinat fut fondé.

Mlle Cartel et Mlle Chaplain étaient souvent retenues par des devoirs de famille. Seule Mlle Bagot pouvait consacrer tous ses instants à la nouvelle œuvre. Les huit orphelines lui furent spécialement confiées.

Cependant le zèle de Mlle Cartel ne se limitait pas volontiers à ces quelques enfants. Son rève était de sauver de l'ignorance et du vice cette foule de petites filles indigentes qui vagabondaient dans les carrefours. Les quatre associées convinrent donc que l'on recevrait toutes les enfants qui voudraient apprendre le catéchisme et se préparer à la première communion. Il en vint une trentaine, dont quelques-unes désireuses de se former au travail manuel.

Les Frères n'étaient pas encore arrivés à Saint-Brieuc, et M. de la Mennais ne savait comment donner l'instruction religieuse aux jeunes garçons de la classe pauvre. Il pria Mlle Cartel et ses compagnes de venir à son aide. Quatre-vingts petits garçons furent réunis. On leur apprenait le catéchisme dans la soirée, après l'avoir enseigné, le matin, aux petites filles.

Donner le pain de l'âme à cette jeunesse, c'était bien; mais elle ne s'en contentait pas. La petite troupe arrivait souvent l'estomac vide, et c'est une mauvaise disposition pour apprendre. D'autre part, les quatre associées étaient sans fortune. Comment nourrir tant de bouches affamées? L'établissement n'avait d'autres ressources que le produit des travaux d'aiguille exécutés par les jeunes filles les plus avancées. On trouva moyen, avec cette minime rétribution, de fournir à tous, chaque jour, le déjeûner et le goûter. Les choses allèrent de ce train une année entière.

Malgré tout, on obtenait difficilement l'assiduité. Mlle Cartel pensa que le meilleur moyen d'attirer régulièrement sa turbulente clientèle était de lui apprendre à lire. M. de la Mennais goûta fort cette idée. De fait, à peine eut-on établi régulièrement des classes de lecture, que le nombre des élèves s'accrut notablement.

Mais les pauvres institutrices étaient incapables de

suffire à la tâche. Mlles Cartel et Chaplain n'étant pas libres de leur temps, Mlle Bagot et Mlle Conan furent vite débordées. On eut alors recours au zèle de quelques ferventes congréganistes, et douze se présentèrent pour aider les directrices de l'œuvre.

De ce fait, l'établissement prenait un caractère que n'avait ni prévu, ni voulu Mlle Bagot. Uniquement préoccupée de la société religieuse qu'elle voulait fonder pour l'instruction des campagnes, elle fit observer à Mlle Cartel que la maison avait été ouverte dans l'unique but de recevoir des orphelines, que les externes absorbaient les ressources destinées à l'œuvre primitive, et qu'ainsi il fallait songer à les renvoyer.

Mlle Cartel, tout en admettant l'idée d'une œuvre d'orphelines, n'avait jamais voulu fermer sa bourse aux autres enfants pauvres, dont les besoins n'étaient pas moins pressants. Il y avait eu malentendu, et l'explication qui eut lieu entre les deux amies n'arrangea rien. C'était l'épreuve, qu'un jour ou l'autre Dieu réserve à ses bons serviteurs.

— « C'est mon établissement qui a été approuvé par l'autorité ecclésiastique, disait Mlle Bagot ; le vôtre n'est pas né viable ; il faut abandonner un projet qui n'a aucune chance d'aboutir. » — Et elle reprochait à Mlle Cartel ce qu'elle appelait sa défection.

Très douce, très modeste, très défiante d'elle-même, celle-ci osait à peine répondre au reproche d'entêtement qu'on lui adressait de tous côtés. Le désaveu du prêtre qui dirigeait la « congrégation des Demoiselles » lui fut sensible entre tous. Plus d'une fois il lui parla de la manière la plus mortifiante. Cependant, forte des encouragements discrets de M. de la Mennais, elle travaillait sans relâche à ce qu'elle croyait toujours l'œuvre de Dieu.

Un peu déconcertée par sa persévérance tranquille, Mlle Bagot aborde un jour Mlle Conan, qui adoptait les vues de Mlle Cartel.

— « Il faut, lui dit-elle, que nous sachions ce que pense de nous et de nos projets M. de la Mennais. Voulez-vous m'accompagner ? »

Et elle l'entraîne chez le grand vicaire. Mis en demeure d'approuver l'un ou l'autre établissement, celui-ci trancha le différend d'une manière inattendue :

— « C'est bien simple, dit-il en riant, je les approuve tous les deux. »

Il n'y avait plus qu'à se séparer. Mlle Bagot quitta ses compagnes sans la moindre amertume, et alla installer ses petites orphelines dans l'ancien évêché, où elle continua seule son œuvre, avec un courage que n'abattirent jamais les difficultés. Elle donna à sa maison le nom de Providence, que les quatre associées avaient adopté tout d'abord, et que Mlle Cartel conserva aussi à son établissement.

II

Le berceau de l'œuvre des écoles avait été une pauvre chambre de la rue de la Grenouillère. Mais ce local était depuis longtemps insuffisant, et il le resta, même après le départ de Mlle Bagot et de ses orphelines.

Au mois d'octobre 1818, devant l'affluence des petites écolières, on résolut de quitter ce réduit, et on loua quelques pièces dans la rue Fardel, sans savoir comment on pourrait les payer. Il ne fallait plus compter sur les secours de la « congrégation des Demoiselles ». Persuadé que ces essais n'avaient pas d'avenir, le directeur avait fait abandonner à la charge de leurs fondatrices les deux établissements récemment ouverts.

Mlle Conan fit part de son embarras à M. Chantrel, qui répondit sans hésiter : « Allez trouver M. Sébert : il vous donnera ce dont vous avez besoin. »

M. Sébert était un riche négociant, aussi connu par sa loyauté en affaires que par sa rare piété. Il donnait à pleines mains pour toutes les bonnes œuvres; mais il cachait ses aumônes avec autant de soin que d'autres en mettent à les divulguer.

Mlle Cartel se présenta chez lui. Il écouta sa requête, et lui dit avec quelque brusquerie : « Ce n'est pas mon affaire, adressez-vous à M. de la Mennais. »

Elle alla donc raconter tristement sa mésaventure au grand vicaire; mais M. Sébert avait pris les devants, et l'abbé Jean remit en souriant à la solliciteuse une abondante aumône.

M. de la Mennais songea dès lors à organiser en communauté ce petit groupe d'âmes ferventes.

Mlles Conan et Chaplain avaient depuis longtemps le désir de se faire religieuses. Retenue par des devoirs domestiques, Mlle Cartel caressait le même projet, et l'avait communiqué à ses compagnes.

Lorsqu'il vit l'œuvre des écoles soutenue par la sympathie de toute la ville, M. de la Mennais n'hésita pas à leur conseiller, malgré leur petit nombre, de se lier par une première promesse.

La nuit de Noël de l'an 1818, les trois amies se réunirent secrètement dans la chapelle de Notre-Dame-du-Refuge. Elles y récitèrent en commun un acte de donation d'elles-mêmes qui préludait à leur consécration religieuse (1). Cet acte fut signé, le 31 décembre suivant, par les trois associées, auxquelles venait de se joindre une nouvelle aspirante, Mlle Esther Beauchemin. On élut comme supérieure Mlle Conan, qui, plus libre que ses compagnes du côté de la famille, pouvait, mieux qu'une autre, diriger la nouvelle fondation. Elle accepta ce titre, que lui imposaient les circonstances, mais avec le secret espoir

(1) En voici le texte :

« En présence de la très sainte Trinité, de notre bonne Mère, de saint Ignace, notre patron (a), et de nos saints Anges,

Nous protestons, avec le secours de la grâce, sans laquelle nous reconnaissons que nous ne pouvons rien de bien, nous protestons que désormais nous ne voulons plus rien penser, ni rien dire que ce qui est pour la plus grande gloire de Dieu; nous désavouons pour à présent et pour toujours toute intention d'amour-propre; nous désirons servir Dieu uniquement et de tout notre cœur.

Dieu seul dans notre esprit,
Dieu seul dans notre cœur,
Dieu seul dans toutes nos actions pour à présent et pour jamais.
A la plus grande gloire de Dieu! »

A Saint-Brieuc, le 31 décembre 1818.

Fanny Chaplain, Marie Conan, Marie-Anne Cartel, Esther Beauchemin.

(a) On reconnaît ici l'influence du P. de Clorivière, de la Compagnie de Jésus, fondateur de la Société du Cœur de Marie.

que Mlle Cartel — la vraie fondatrice, disait-elle, — en exercerait les fonctions.

Ce n'est pas ainsi que l'entendait son humble compagne. La petite communauté à peine constituée, elle se mit à observer à l'égard de Mlle Conan la plus parfaite obéissance. Il fallut l'intervention de M. de la Mennais pour que Mlle Cartel consentît à donner son avis à la supérieure dans les occasions importantes.

Le moment de prendre l'habit n'était pas encore venu, puisque Mlles Cartel et Chaplain ne pouvaient quitter entièrement leur famille. La prudence s'imposait même absolument, car si les parents des deux amies s'étaient doutés qu'elles voulussent se faire religieuses, ils n'auraient pas manqué de jeter les hauts cris et d'entraver l'œuvre de toutes manières. Chaque soir, après avoir passé la journée au milieu des enfants, elles rentraient au logis familial.

Il fallait pourtant suivre une règle. Pendant la Révolution, le P. de Clorivière avait fondé, sous le nom de Société du Cœur de Marie, une congrégation de femmes analogue à celle qu'il avait établie pour les prêtres sous le nom de Société du Cœur de Jésus. Les membres de cet institut approprié au malheur des temps vivaient dans le monde, tout en faisant les trois vœux de religion, ne portaient aucun costume spécial, et se réunissaient seulement à des intervalles déterminés.

De telles règles étaient seules praticables, au moins jusqu'à nouvel ordre, pour les protégées de M. de la Mennais. Il les leur imposa provisoirement, en leur maintenant le nom de *Filles de la Providence*.

Mais, pour former une religieuse, il faut autre chose qu'un corps de lois écrites. Le grand vicaire ne l'ignorait pas, et il eût été heureux de donner lui-même à ses chères filles des instructions convenables à leur nouvel état. Ses occupations l'en empêchaient absolument. Il s'adressa donc à une sainte âme, que tout Saint-Brieuc vénérait pour sa haute vertu, Mme Pouhaër, supérieure des Dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Avec une charité

et une bonne grâce sans égales, elle se fit la maîtresse des novices des premières Mères de la Providence.

On avait dû quitter, faute de place, l'école de la rue Fardel. Dès le 19 mars 1818, les classes avaient été tranférées à l'hôtel de la Grande-Porte Taron, loué par M. de la Mennais dans la rue Quinquaine.

On se constitua en communauté, autant qu'il était possible de le faire sans vivre toujours ensemble.

Mlle Conan garda sa charge de supérieure. Mlle Cartel fut élue première assistante, et Mlle Chaplain seconde assistante. Celle-ci devait être en même temps maîtresse des novices, lorsque viendraient de nouvelles recrues.

Un oratoire fut établi dans l'hôtel transformé en couvent. Avec sa générosité ordinaire, M. Sébert le pourvut de tous les objets nécessaires au culte, et M. de la Mennais, non content d'y venir le plus souvent possible exhorter ses Filles, leur permit d'y conserver le Saint Sacrement.

Leurs plus chers désirs étaient exaucés, et elles ne songèrent d'abord qu'à se fixer pour longtemps dans cette demeure, qui semblait convenir à leur modestie, tout en se prêtant suffisamment aux ambitions de leur zèle.

Mais leur école prospérait avec une rapidité imprévue. Le 29 mars 1819, la cérémonie de la messe du Saint-Esprit, célébrée dans la chapelle de Notre-Dame-du-Refuge, réunit deux cents enfants; trois mois après, on en comptait plus de quatre cents. Une nouvelle migration s'imposait.

III

Depuis longtemps, M. de la Mennais méditait de racheter, au profit d'une communauté religieuse, l'ancien couvent des Ursulines. Une petite partie de l'enclos se trouvait à vendre en 1820. Il crut le moment venu d'ouvrir des négociations. Ses Filles de la Providence ne voyaient ce choix qu'avec peine, à cause du voisinage de la gendarmerie et de la caserne, installées dans les anciens bâtiments claustraux. Aussi n'accueillirent-elles qu'avec une grande froideur la nouvelle de l'achat conclu

à leur intention. Il ne parut pas s'en apercevoir, et les engagea à visiter la maison. M[lle] Conan s'y rendit, accompagnée de M[lle] Cartel, et, comme elles en parcouraient tristement les couloirs délabrés, celle-ci reprit tout-à-coup sa gaîté ordinaire, et dit à M[lle] Conan : « Nous serons bien ici : la croix y est plantée pour longtemps. »

Cette parole, que les événements devaient bientôt justifier, rendit la paix à M[lle] Conan. Elle se souvint alors d'une autre prédiction que lui avait faite son directeur, M. Chantrel.

A une époque où tout espoir d'acquérir cette maison paraissait chimérique, il lui avait dit : « Dieu veut établir là votre société. Il veut que cette propriété retourne à une communauté religieuse, et c'est la vôtre qui la possédera. Vous devez remplacer les Ursulines de Saint-Brieuc. »

Convaincues que la Providence les appelait à vivre dans ce lieu jadis sanctifié, elles y entrèrent pleines de joie, le 11 octobre 1820. Le 25 mars de l'année suivante, elles reçurent des mains de M. de la Mennais leurs constitutions, et, le même jour, elles prononcèrent leurs vœux.

Ces constitutions n'étaient autres que les règles de la Société du Cœur de Marie, auxquelles M. de la Mennais ajoutait un *Directoire* spécial.

La lecture de cette règle primitive indique assez les vues du fondateur. Ce qu'il voulait, c'était une congrégation appropriée aux besoins des temps nouveaux, qui pût l'aider dans sa mission de « releveur de ruines », et travailler, sans éveiller de défiances, aux diverses œuvres de charité inspirées par les circonstances. Un article assignait comme unique but à la nouvelle société l'éducation des jeunes personnes. L'abbé Jean y ajouta plus tard ces mots : « Sans exclure les autres bonnes œuvres que le zèle peut suggérer, suivant les temps et les lieux (1). »

A la différence des anciens ordres, qui, pour la plupart,

(1) De fait, les religieuses de la Providence ajoutèrent bientôt à l'œuvre de l'éducation celle de l'assistance des malades.

après l'observation des vœux de religion, placent en première ligne la mortification corporelle et la récitation de l'office divin, les religieuses de la Providence se sanctifieront surtout par le travail humble et courageux, accompli chaque jour sans espoir de récompense humaine, en esprit d'obéissance et de charité. C'est une milice essentiellement active, qui doit puiser dans la prière et la méditation quotidienne le dévouement nécessaire à une besogne toujours ardue, souvent répugnante, mais éminemment utile au prochain.

Ces règles furent tout d'abord données aux religieuses à titre d'essai. Les règles définitives ne furent imprimées qu'en 1833. La rédaction actuelle date de 1879.

IV

Mlle Cartel avait prévu que la croix attendait ses compagnes dans l'ancien couvent des Ursulines. L'événement allait lui donner raison.

Le nouvel évêque de Saint-Brieuc, Mgr Le Groing de la Romagère, était arrivé dans son diocèse le 15 novembre 1819. Prélat zélé et pieux, mais bizarre en ses jugements et jaloux à l'excès de son autorité, il ne sut pas comprendre quel auxiliaire incomparable la Providence lui avait ménagé en la personne de M. de la Mennais.

Le grand vicaire avait des envieux. On le représenta au pontife comme un esprit remuant et ambitieux, qui chercherait à retenir par tous les moyens le pouvoir dont il avait joui pendant la vacance du siège. Dès lors, les œuvres diocésaines, dont nous avons raconté l'admirable floraison, furent condamnées au *statu quo* ou au dépérissement. Nous reviendrons sur cette douloureuse histoire.

Dès les premiers mois de son séjour à Saint-Brieuc, Mgr de la Romagère demanda à la Mère Conan de lui remettre un compte détaillé des ressources de la communauté. Jusqu'alors M. de la Mennais avait seul trouvé l'argent nécessaire au logement et à la subsistance des sœurs. Elles n'avaient jamais osé lui demander s'il avait pourvu à leur avenir.

La supérieure déclara donc au prélat qu'elles n'avaient d'autre ressource que la sollicitude de la Providence. Il affecta de regarder cette réponse comme une fin de non-recevoir, et insista, parfois avec menace, pour se faire remettre les contrats et autres papiers relatifs au temporel de la maison. Ce qu'il désirait, au fond, c'est que l'établissement devînt propriété du diocèse et que l'acte en fût dressé en son nom. D'autre part, il épiloguait sur certains articles des règles.

Informé de ses exigences, M. de la Mennais, qui avait cessé, depuis quelques mois, d'être son grand vicaire, lui écrivit, le 12 septembre 1821 :

« Monseigneur, Mlle Conan m'a communiqué la lettre que vous lui avez écrite au sujet de la Providence. Elle regrette de n'avoir pu y répondre; mais, ainsi que ses compagnes, elle s'est toujours occupée, dans un esprit de simplicité et de foi, de l'œuvre qui lui est confiée, sans jamais me demander aucunes explications du genre de celles que vous désirez avoir.

« Avant que je puisse songer à transmettre à qui que ce soit la propriété de la maison de la Providence, il faut qu'elle soit payée entièrement, et elle ne l'est pas encore. Ce qui est payé l'a été avec *mes propres fonds,* du moins en partie, et je ne puis renoncer à tout ou partie du remboursement qui m'est dû, sans savoir quels seront les secours que j'obtiendrai pour les autres établissements dont je suis chargé.

« Quant aux règlements de la maison, jusqu'ici ils n'ont été que provisoires. L'expérience m'apprendra quelles sont les modifications qu'il convient d'y faire. Lorsque j'aurai pris une détermination à cet égard, je la soumettrai volontiers à tous ceux qui sont capables de me donner d'utiles conseils, et parmi ceux que je recueillerai alors, les vôtres, Monseigneur, me seront plus particulièrement précieux, et je ne les recevrai pas avec moins de respect que de reconnaissance (1). »

(1) Lettre inédite — Archives des Frères.

Ce langage était respectueux, mais ferme. Il ne fit point cesser les tracasseries. Lorsque les Filles de la Providence se rendaient à l'évêché, elles n'étaient point reçues, ou bien elles devaient subir mille reproches mortifiants. Souvent le prélat arrivait chez elles sans être attendu, et menaçait de faire fermer la maison.

Un jour qu'il avait présidé une cérémonie au séminaire, il entra, revêtu encore du rochet et de l'étole, et dit sèchement à la supérieure : « Enfin, voici votre dernier jour. »

— « Eh bien! Monseigneur, reprit tranquillement M[lle] Conan, Dieu nous veuille donner un jugement favorable! »

Et, entrant en explications, elle lui parla avec tant de respect et de sereine raison, qu'il sortit apaisé.

V

A ces transes continuelles se joignaient, pour les pauvres religieuses, les angoisses que faisait concevoir la santé de M[lle] Cartel. Sa constitution avait toujours été débile; mais les travaux de l'enseignement, joints aux soucis d'une fondation religieuse et aux terribles austérités qu'elle pratiquait en secret, achevaient de la miner depuis quelques mois.

La voyant très affaiblie, sa sœur l'empêchait de se lever pour assister à la sainte messe. Mais comme cette privation accroissait sa langueur, M[lle] Cartel aînée sollicita la permission de faire célébrer la messe dans la chambre de la malade.

M. de la Mennais en profita pour obtenir à la chère religieuse une faveur qu'elle désirait depuis longtemps. Il représenta à la famille qu'en venant s'installer à la Providence, elle pourrait, sans quitter l'infirmerie, communier chaque jour à la messe de communauté, et il demanda instamment qu'on la laissât se joindre à ses sœurs. Le consentement fut accordé, et la malade, qui avait fait à Dieu le sacrifice de mourir hors de son couvent, eut la consolation d'y vivre ses dernières semaines.

Aucune leçon n'eût valu le spectacle d'édification qu'elle donna aux religieuses pendant sa longue agonie. Cette âme toujours si dévouée, si prodigue d'elle-même, se transfigurait encore sous l'action de l'épreuve. Sa patience, son aménité, son obéissance brillaient d'un plus pur éclat à mesure qu'elle approchait du terme. Elle était douce envers la mort comme elle l'avait été envers tous pendant sa vie. Dans un corps brisé, son âme surabondait d'allégresse.

Une de ses parentes lui disait un jour, sur un ton de léger reproche : « Vous parlez de votre mort comme on parle d'un festin de noces! »

— « C'est qu'en effet, reprit-elle, je vais me réunir à mon Epoux céleste. »

Une seule chose l'attristait, c'était l'assiduité de ses compagnes autour de son lit. Elle craignait toujours pour elles un excès de fatigue nuisible à leur santé.

Un soir, elle s'inquiétait de voir l'une d'elles à son chevet pour la veiller. La supérieure lui dit de reposer en paix sans s'occuper des autres. A l'instant, elle tira le rideau de son lit, mais on l'entendit murmurer : « Mon Dieu, que l'obéissance est parfois difficile! » On s'aperçut alors, pour la première fois, que cet acte de vertu lui coûtait.

Trois semaines avant sa mort, elle se mit au lit pour ne plus se relever. Comme elle ne pouvait rester à jeûn, les prêtres du séminaire, M. Vielle et ses confrères, veillaient tour à tour jusqu'à minuit pour lui apporter la sainte communion.

Pendant les derniers jours, M. de la Mennais vint lui-même l'assister de ses exhortations, et, lorsque tout fut fini, il voulut raconter aux Filles de la Providence la sainte mort de leur fondatrice :

« Quoiqu'elle souffrît beaucoup, dit-il, et qu'elle fût dans un état d'épuisement complet, elle portait l'attention, la veille même de sa mort, jusqu'à attendre d'être vaincue par la douleur pour remuer la tête! Pour la déterminer à demander ce léger soulagement dès le moment

où elle en sentirait le besoin, je fus obligé de lui dire que Dieu l'exigeait d'elle. Mais aucun de ces miracles de vertu ne m'étonnait de sa part. Dans la semaine précédente, m'entretenant avec elle des motifs que nous avons d'aimer Dieu : — « Je crois, me dit-elle, que ce n'est pas seulement à cause des peines de l'enfer, ni même à cause des récompenses du ciel, que nous devons mettre en lui toutes nos affections. Lorsqu'un de nos princes vint à Saint-Brieuc, je restai debout pendant deux heures à l'attendre, et quand je l'aperçus de loin, j'éprouvai une des plus vives joies que j'aie jamais ressenties. Il ne m'avait jamais fait ni bien ni mal, et pourtant je l'aimais! Pourquoi donc n'aimerais-je pas uniquement pour lui-même un Dieu infiniment bon, un Dieu infiniment parfait? Ne mérite-t-il pas d'être aimé comme j'aimais une chétive créature? » — Je cite ses propres paroles. Elles prouvent que M[lle] Cartel a possédé la charité au plus haut degré de perfection (1). »

Les funérailles de l'humble religieuse furent un triomphe. Tout le clergé de Saint-Brieuc s'y trouva réuni sans avoir été convoqué ; mais le plus bel ornement du convoi fut la multitude des pauvres qui pleuraient leur bienfaitrice, des enfants qui regrettaient leur institutrice et leur mère. Le corps fut déposé dans le cimetière Saint-Michel, où il resta jusqu'en 1839. A cette époque, il fut inhumé dans l'enclos de l'institut, où les Filles de la Providence le vénèrent encore aujourd'hui.

La congrégation avait au ciel une protectrice. Dès lors ses progrès furent plus rapides que jamais. Le dévouement des religieuses inspirait une telle confiance, que bientôt les familles aisées de Saint-Brieuc s'adressèrent à elles pour l'éducation de leurs filles. Elles purent alors établir un pensionnat, modeste d'abord, mais bientôt prospère, qui devait procurer, dans la suite, les ressources nécessaires à l'œuvre des écoles gratuites.

(1) *Notice sur M[lle] Cartel,* en tête des *Constitutions des Filles de la Providence*, publiées par M. de la Mennais en 1833, p. XVI et suiv.

Mgr de la Romagère lui-même, éclairé par l'opinion publique, était revenu de ses préventions, et, lorsqu'il fut question de donner l'habit religieux aux Filles de la Providence, il accorda sans difficulté à M. de la Mennais les pouvoirs nécessaires.

VI

Toutefois les pauvres institutrices n'étaient pas au bout de leurs épreuves : leur fondateur allait les quitter. Depuis longtemps, nous l'avons dit, on appréciait à Paris les qualités administratives de M. de la Mennais. Le roi lui confia, en 1822, une fonction importante sur laquelle nous reviendrons. Cette fonction nécessitait son départ immédiat pour la capitale. Il ne voulut pas s'éloigner sans avoir donné à sa congrégation une forme stable, et, autant que possible, définitive.

Il régla que les religieuses seraient séparées en deux ordres, les sœurs de chœur et les converses; puis, pour répondre au désir de la plupart, ou peut-être pour leur ménager une sauvegarde de plus, il leur permit de revêtir le costume spécial qu'elles avaient elles-mêmes choisi. Ce costume, simple et sévère, fait honneur à la modestie, à l'esprit de pauvreté, et, disons-le aussi, au bon goût des premières Mères. C'est le 21 novembre 1822, en la fête de la Présentation de la sainte Vierge, qu'elles le prirent pour ne le plus quitter.

M. de la Mennais présida la cérémonie, et partit, le lendemain, pour Paris. Elles perdaient en lui non seulement un père, mais un conseiller dont elles avaient toujours escompté le zèle et le savoir-faire. Plus que jamais, elles étaient entre les mains de la Providence.

Le fondateur ne les laissait point toutefois dénuées de toute assistance humaine. Il les confia au dévouement de M. Vielle, et pria les professeurs du collège de leur servir, à tour de rôle, d'aumôniers. Il continua, en outre, de leur donner, par lettres, les conseils que comportait son titre de père spirituel et de supérieur ecclésiastique.

D'ailleurs, aussitôt que le lui permettaient ses affaires, il prenait la diligence de Saint-Brieuc et accourait au milieu de ses chères Filles.

Lorsqu'elles le virent paraître pour la première fois, dans les parloirs de la communauté, paré du large ruban et de la croix du chapitre de Saint-Denis, ce fut une explosion de joie enfantine. Pour lui, toujours simple comme autrefois, il leur parla avec une bonté plus expansive que jamais.

Ces visites fréquemment renouvelées, jointes à ses lettres de direction, permirent toujours à M. de la Mennais d'exercer de loin une autorité effective.

Malgré de récents déboires, l'abbé Jean ne perdait pas de vue les besoins d'un diocèse auquel il avait consacré six ans de sa vie. Missionnaire à ses heures, mais obligé, à chaque instant, d'abandonner ce ministère pour d'autres plus urgents, il avait pressenti le bien que pourrait faire une société de prêtres spécialement appliqués à l'évangélisation des paroisses bretonnes. Dès 1824, il conçut un projet qui, tout en assurant aux Filles de la Providence d'importants avantages, procurerait à tout le diocèse des prédications extraordinaires périodiquement renouvelées (1).

Ce plan ne fut pas réalisé dans le diocèse de Saint-Brieuc;

(1) Une petite propriété voisine de l'enclos des religieuses était à vendre. On l'appelait la *Porte-Thomasse*. C'était, comme les terrains déjà acquis, une dépendance de l'ancienne maison des Ursulines. M. de la Mennais jugea que l'occasion était excellente d'agrandir le domaine de ses Filles.

Eloigné de Saint-Brieuc, il pria un de ses amis, M. Sébert, d'intervenir. L'affaire fut immédiatement conclue, et, le 27 avril, il adressait la lettre suivante à l'excellent homme qui avait bien voulu agir en son nom :

« Monsieur et respectable ami, l'achat de la Porte-Thomasse m'a fait un plaisir infini; et, si cette propriété avait passé dans d'autres mains que les nôtres, j'en aurais été inconsolable. La seule chose qui me contrarie, c'est le retard que va éprouver la construction d'un nouveau bâtiment pour les classes, car je souffre, plus que je ne puis le dire, de voir les maîtresses des deux classes inférieures dans un local si étroit et si humide. Enfin, nous sommes forcés d'attendre. Espérons que la Providence viendra à notre secours d'une autre manière. Quant à ce qui concerne la Porte-Thomasse, soyez bien sûr que je vous sais tout autant de gré de ce que vous avez voulu faire, que si vous l'aviez fait réellement : vous en avez été plus affligé que moi.

« Mon intention n'est pas de donner une ferme à Mme de Saint-Pern. J'obtiendrais facilement, il est vrai, cent francs de loyer de plus; mais

mais, quelques années après, il l'était dans le diocèse de Rennes, grâce aux efforts des deux La Mennais. Fidèle au programme tracé jadis dans les *Réflexions sur l'état de l'Eglise*, l'abbé Jean avançait, lentement mais sûrement, dans la voie des relèvements.

Quant aux œuvres multiples fondées par lui à Saint-Brieuc, elles passèrent en d'autres mains. Il ne devait plus revoir, sinon à de rares intervalles, ce diocèse qu'il avait régénéré. Seuls, deux grands intérêts lui restèrent confiés : la direction des « Petits Frères », dont nous parlerons bientôt, et celle des Filles de la Providence.

Supérieur ecclésiastique du couvent qu'il avait fondé, il ne céda jamais ni ses fonctions, ni son titre. Jusqu'à la fin de sa vie, il fit en personne la visite annuelle de la communauté, et, de nos jours encore, c'est l'esprit du fondateur qui, jalousement préservé de toute altération, vivifie cet ordre nouveau et en explique la vitalité.

VII

Lorsque M. de la Mennais quitta Saint-Brieuc, l'œuvre était bien modeste : neuf sœurs de chœur et quatre converses composaient toute la congrégation. La supérieure, Mlle Conan, était une femme pieuse, d'un dévouement sans bornes, médiocrement intelligente d'ailleurs et assez peu instruite. Mais cette âme simple avait une foi indomptable. A l'exemple du saint prêtre qui lui communiquait son courage, elle se confiait à Dieu seul, et Dieu, appelé par elle au secours de sa faiblesse, opérait des prodiges par

aussi je perdrais la liberté de disposer de la maison. Or, j'ai en tête un projet qui ne peut s'exécuter à présent, mais qui, d'ici quelques années peut se réaliser. Ce serait d'établir dans cette maison des missionnaires. On leur ferait un enclos, et le reste du terrain serait à l'usage de la Providence, qui conserverait la propriété du tout. Vous sentez combien il serait avantageux à la maison d'avoir près d'elle des prêtres zélés qui se chargeraient des retraites, instructions, etc... N'en parlez pas encore, car il n'y a rien à faire pour le moment, et, d'ailleurs, cela demande de mûres réflexions. Quoi qu'il en soit, je ne voudrais pas aujourd'hui prendre des engagements qui, plus tard, seraient un obstacle à ce plan (*a*). »

(*a*) Lettre publiée par la *Semaine Religieuse du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, n° du 28 juin 1895.

ses mains. La notice que lui ont consacrée les *Annales des Filles de la Providence* renferme des traits dignes de l'histoire des Pères du désert. Nous en citerons quelques-uns, afin de montrer que, pour rouvrir l'ère des miracles, il suffirait d'aller à Dieu avec la simplicité et la confiance des saints.

Supérieure pendant neuf ans, du 25 décembre 1818 au 26 septembre 1827, Mlle Conan fut alors déposée, selon la règle, et remplacée par Mlle Esther Beauchemin. On lui confia les fonctions d'économe, et c'est surtout en cette qualité qu'elle éprouva les effets de l'assistance divine.

Les enfants affluaient plus que jamais à l'école de la Providence. Il avait fallu bâtir, et les constructions n'étaient pas payées. Des années de cherté vinrent ajouter à la gêne de la pauvre maison. C'est la sœur économe qui devait pourvoir aux besoins des religieuses et des pensionnaires; or, parfois, il n'y avait pas dans la bourse commune de quoi subvenir aux dépenses d'une semaine.

On n'en poursuivait pas moins les travaux d'agrandissement. « Puisque cela est nécessaire, disait Mlle Conan, Dieu viendra à notre secours. » Et Dieu, mis en demeure de révéler sa puissance, multipliait, comme en Judée, les pains et les poissons.

Un samedi, la sœur économe n'avait pas de quoi acheter les provisions de la journée. Néanmoins elle se rend au marché avec les quelques sous qui lui restent, et achète une sole pour le dîner. C'était bien peu, car la communauté était nombreuse. Cependant elle n'a jamais emprunté; elle n'empruntera pas encore cette fois, et elle se borne à cette emplette. De retour au couvent, elle fait préparer la sole, récite le *Benedicite* et se met en devoir de servir ses sœurs. Elle fait large part à chacune, comme à l'ordinaire, et, lorsque toutes sont abondamment servies, le plat n'est pas épuisé : « Il nous reste la part du pauvre, dit Mlle Conan; il n'en sera pas privé. » Et elle fait porter les reliefs du dîner à une famille indigente.

Une autre fois, la caisse de l'économe ne contient que vingt-quatre francs. La lingère vient lui dire qu'une

des religieuses a besoin d'une robe : « Tout de suite, ma sœur, répond Mlle Conan, je vais l'acheter. »

Elle se rend chez une marchande de drap, choisit l'étoffe, la fait couper et demande le prix :

— « Vingt-quatre francs. »

Elle vide sa bourse, et reprend, avec son emplette, le chemin du couvent. En arrivant, quelle n'est pas sa stupéfaction de retrouver au fond de sa poche les vingt-quatre francs ! Elle croit à une erreur, retourne en toute hâte au magasin, et fait ses excuses d'avoir emporté l'argent avec la marchandise. Ses écus sont encore sur le comptoir. On les lui montre, en lui affirmant qu'elle a bel et bien payé, et elle se retire, plus que jamais persuadée que la Providence se charge, quand il le faut, d'entretenir sa caisse.

De tels faits fortifiaient dans l'âme de ses compagnes la confiance au secours d'en-haut. Visiblement la Providence se plaisait à justifier leur humble foi. Citons un dernier trait.

Un jour, la sœur Conan n'avait rien pour faire ses provisions du samedi : le dernier sou avait été donné à la porte du couvent. Elle va trouver la supérieure et lui fait part de sa détresse. Celle-ci lui répond : « Achetez toujours, ma sœur ; quand nous aurons, nous payerons. »

La sœur économe fait ses achats comme à l'ordinaire, et, le jour même, arrivent à la maison des sommes sur lesquelles on ne pouvait raisonnablement compter. Outre les provisions de la semaine, la maison fut en état de payer immédiatement pour environ sept cents francs de dettes anciennes (1).

Et cette admirable histoire se continue, moins merveilleuse peut-être, mais non moins édifiante, pendant plus de quarante ans. Les huit premières supérieures qui se

(1) Tous ces faits sont tirés des *Annales manuscrites des Filles de la Providence*. Nous en laissons la responsabilité à la religieuse qui les a rapportés, tout en faisant remarquer que son récit, écrit immédiatement après la mort de la mère Conan, a été mis sous les yeux des anciennes sœurs qui avaient beaucoup connu leur première supérieure, et qu'il est permis de voir dans ces circonstances une garantie d'authenticité.

succèdent à la Providence se débattent constamment contre une pauvreté de plus en plus angoissante, et toujours, au moment même où tout semble perdu, le secours arrive inopiné, pas assez abondant pour asseoir l'œuvre dans une sécurité définitive, assez pour lui faire poursuivre sa marche en avant.

VIII

En voyant ces marques éclatantes de la protection divine, l'abbé de la Mennais s'attachait de plus en plus à sa chère devise : « Dieu seul », et il répétait dans la joie de son âme : « *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris* (1). »

Ce n'est point, d'ailleurs, qu'il fût délivré de tout souci du côté de la nouvelle communauté.

En 1837, la Providence venait de fonder une maison à Moncontour, et elle n'avait pas encore reçu l'autorisation légale. Cette situation inquiétait M. de la Mennais, qui restait, jusqu'à nouvel ordre, le seul propriétaire reconnu de la maison de Saint-Brieuc.

Il en écrivit au ministre de l'Instruction publique. Nous citerons de longs extraits de sa lettre : elle indique l'état de prospérité où était parvenue à cette date la congrégation ; de plus, elle fait connaître les vues ingénieuses du fondateur sur les moyens d'étendre l'instruction des filles et de former, pour la Bretagne, de bonnes institutrices.

«... Je ne vous ai rien dit de mes écoles de filles, déclare-t-il au ministre. Je n'en ai que deux, et peut-être cela ne vaut-il pas la peine d'en parler. Cependant je vous en parlerai en toute humilité et simplicité, parce que les plus petits renseignements peuvent être précieux lorsqu'il s'agit de donner une grande impulsion à l'instruction primaire, dans un pays où il y en avait si peu,

(1) « C'est le Seigneur qui a fait cette œuvre ; elle est à nos yeux digne d'admiration. » Ps. 117. v. 23.

et qui cependant en apprécie les avantages plus que beaucoup d'autres.

« Dans mon école dite *de la Providence* à Saint-Brieuc, j'ai six cent cinquante petites filles, dont cinq cent soixante-dix ne payent absolument rien; quatre-vingts élèves qui payent suffisent pour que la maison puisse se soutenir; mais, comme vous le pensez bien, sans que, au bout de l'année, il y ait un centime de profit.

« A Moncontour, j'ai une autre école dirigée par les religieuses de la même congrégation. Elles ont cent cinquante élèves actuellement; mais quand l'école sera au complet, c'est-à-dire dans trois ou quatre mois, nous y aurons de cent quatre-vingts à deux cents enfants, comme l'année dernière.

« Toutes les formalités nécessaires pour que cette congrégation soit reconnue légalement ont été remplies : les pièces sont dans les bureaux du ministère des cultes. Quand obtiendrons-nous une ordonnance? Je n'en sais rien; ces affaires-là marchent avec une lenteur désolante, et je suis d'autant plus contrarié du retard que j'éprouve dans ce cas-ci, que j'ai un vif désir de pouvoir *donner* à la congrégation de mes filles de Saint-Brieuc les bâtiments que j'ai fait construire pour elles, et qui m'ont coûté plus de deux cent mille francs (1). De même, leur maison de Moncontour leur serait donnée, si elles pouvaient en devenir propriétaires. Si je mourais demain, qu'est-ce que tout cela deviendrait? Je me le demande, et ma réponse est un acte de foi dans la Providence.

« En général, l'instruction des petites filles en Bretagne était autrefois moins négligée que celle des garçons. Maintenant on fait tout pour les garçons, et fort peu de chose pour les filles... Cependant l'instruction est meilleure (qu'autrefois) sans être plus répandue. Les écoles de Frères ont beaucoup contribué à améliorer celles des religieuses. On a pris les mêmes livres, on a adopté les mêmes

(1) Pour expliquer ce chiffre, très supérieur au prix d'achat primitif, il faut tenir compte des nombreux travaux d'agrandissement exécutés à la maison de Saint-Brieuc.

méthodes dans les unes et dans les autres; il y a eu émulation de zèle.

« Ceci est sensible particulièrement dans le département des Côtes-du-Nord, le plus avancé de tous ceux de la Bretagne, sous ce rapport.

« Ce qui a eu lieu dans ce département aurait lieu partout, si l'on comprenait bien qu'on ne peut perfectionner que ce qui existe, et qu'avant tout, il faut commencer.

« Rien au monde ne peut arrêter d'une manière plus fâcheuse le progrès de l'instruction des filles, que la rigueur avec laquelle on examine les maîtresses. Celles-ci humiliées, découragées, se retireront toutes, si on agit de la sorte envers elles. Je ne saurais trop le redire : il faut avoir la patience d'attendre que les choses se développent d'elles-mêmes, et on les étouffe, quand on veut hâter trop vite leurs développements. . .

« Pour les Côtes-du-Nord, je pense qu'il n'y aurait rien de mieux à faire que d'accorder quelques secours à mon établissement de la Providence de Saint-Brieuc, pour le transformer en une espèce d'école normale. Là, les institutrices du département viendraient s'instruire et apprendre à tenir la classe. Assurément, dans un an, elles deviendraient plus capables que ne le sont les dix-neuf vingtièmes des institutrices qui sont actuellement en exercice. Il faudrait se contenter de cela, et, plus tard, on pourrait être plus sévère. J'ai parlé de ce projet à M. le Préfet des Côtes-du-Nord. Il l'a favorablement accueilli, et je crois qu'il en serait de même du conseil général, si on lui proposait de voter des fonds pour le réaliser, car jusqu'ici cette maison de la Providence n'a pas rencontré un seul ennemi, ni même un seul détracteur. Je vous soumets cette idée parce que je la crois bonne, et je suis avec respect, etc. (1). »

Ces propositions d'un homme qui comprenait mieux que personne les besoins de sa Bretagne firent impression sur l'esprit du ministre. La reconnaissance légale de

(1) Lettre inédite. — Archives des Frères.

l'institut fut obtenue en 1838. De plus, une subvention fut accordée aux religieuses, et elles furent chargées d'ouvrir une école normale d'institutrices. C'était une œuvre délicate, à laquelle des difficultés imprévues obligèrent bientôt de renoncer ; mais cet essai avait appelé l'attention sur les Filles de la Providence, qui y gagnèrent un accroissement d'estime.

Toujours éloigné de Saint-Brieuc, M. de la Mennais ne pouvait surveiller directement les progrès de son institut. Il y eût peut-être difficilement maintenu la ferveur des commencements, sans la présence des premières mères, qui continuèrent de gouverner la congrégation en s'inspirant de son esprit.

La plupart vécurent jusqu'à un âge avancé. La mère Conan mourut, le 24 mars 1858, à l'âge de quatre-vingt-un ans. La mère Beauchemin, élue supérieure le 26 septembre 1827, gouverna la congrégation jusqu'au 8 septembre 1830 ; elle mourut le 8 septembre 1842. Quant à la mère Chaplain, qui, pendant les difficiles années des débuts, avait été d'un si grand secours à Mlle Cartel et à Mlle Conan, elle ne put participer à la vie commune de ses sœurs qu'en 1832. La mort de son père lui permit alors de suivre son attrait.

Elle quitta sa charge de présidente de la congrégation des Demoiselles pour ne s'occuper plus que des intérêts de la communauté, à laquelle elle appartenait depuis de longues années. Le 8 avril 1836, elle fut élue supérieure, et gouverna l'institut jusqu'au 29 juillet 1845. A cette époque, de nouvelles élections lui firent reprendre les fonctions de maîtresse des novices ; mais elle fut réélue supérieure le 5 mars 1848, et conserva cette charge jusqu'à sa mort, arrivée le 3 août 1856.

Cette influence prolongée des fondatrices, jointe à l'action éloignée, mais incessante, de M. de la Mennais, contribua beaucoup à fixer définitivement les Filles de la Providence dans la simplicité, l'humble dévouement et l'obéissance joyeuse qui distinguent de nos jours encore leur institut.

Une défection retentissante vint, en 1835, affliger l'âme de l'abbé Jean. Nous la raconterons en son lieu. Mais cet accident n'arrêta point la marche progressive de la congrégation, qui depuis lors ne s'est jamais ralentie. Nous signalerons, à la fin de cet ouvrage, les succès qui, pendant ces dernières années, ont marqué la bénédiction divine sur l'œuvre des premières mères.

CHAPITRE XVI

FONDATION DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE. — M. DESHAYES.

Nous arrivons à l'œuvre capitale du fondateur.

M. de la Mennais n'avait pas en vain lutté contre l'école neutre de Saint-Brieuc. Les pauvres « Lancastériens » élevaient à peine le cinquième des enfants, tandis que les classes des « Ignorantins » étaient combles. Chaque mois, presque chaque semaine leur amenait de nouveaux écoliers. Le jour vint où les religieux surmenés demandèrent grâce. Pour suffire à pareille tâche, il leur fallait du renfort. En attendant, des bandes d'enfants pauvres, refusés faute de place, faisaient l'école buissonnière.

C'est alors que l'espoir de l'abbé Jean se tourna vers quelques jeunes paysans qu'il avait accueillis à son foyer, à une époque où il désespérait d'obtenir des Frères, et qu'il avait commencé d'instruire pour en faire des maîtres chrétiens. Ils étaient entre ses mains, prêts à tous les labeurs comme à tous les sacrifices. Ils devaient devenir les premiers « Petits Frères » de l'Instruction chrétienne. Mais il nous faut revenir en arrière, et insister sur les humbles commencements de cette belle œuvre.

I

C'était en 1817, peu après la publication du projet de Carnot sur l'enseignement primaire (1). Préoccupé de soustraire Saint-Brieuc à une organisation scolaire qu'il jugeait pleine de dangers, M. de la Mennais imaginait mille combinaisons pour faire donner à ses jeunes compatriotes une instruction à la fois religieuse, pratique et à bon marché.

Parmi les prêtres qui possédaient sa confiance se trouvait un ancien vicaire de Tréguier, M. Tresvaux, qu'il venait de nommer à l'importante cure de la Roche-Derrien (2). Là, mieux qu'ailleurs peut-être, l'esprit de foi s'était conservé. Le grand vicaire pria le nouveau doyen de chercher dans sa paroisse et dans les environs trois jeunes gens de bonne volonté, aussi pieux et intelligents que possible, et de les lui envoyer.

Quelques jours après, l'abbé Jean voyait arriver chez lui trois braves garçons qui ne se doutaient guère de ce qu'on voulait faire d'eux, pour la bonne raison que celui qui les appelait ne le savait pas encore bien lui-même. Tous originaires du pays breton, ils comprenaient à peine quelques mots de français. Qui eût dit à ces jeunes paysans, pendant qu'ils s'acheminaient tranquillement, sur l'ordre de leur recteur, vers la ville épiscopale, qu'ils étaient les premiers nés d'une grande famille religieuse?

(1) Il existe un mémoire manuscrit de M. de la Mennais qui rapporte à l'année 1818 la fondation des Frères de l'Instruction chrétienne. L'auteur avait sans doute en vue la fondation des *premières maisons* des Frères. En tout cas, dans un autre mémoire autographe, contenant un historique officiel de l'Institut, et envoyé à Rome pour obtenir l'approbation du Saint-Siège, M. de la Mennais assigna lui-même la date de 1817 à la fondation de sa congrégation de Frères. Et il faut bien que la réunion des premiers Frères ait eu lieu en 1817, puisque, dès 1818, on assiste à la fondation des premières écoles.

(2) Nous avons déjà cité M. Tresvaux (Ch. IX. p. 189) à propos du zèle qu'il déploya à Tréguier lors de la mission de 1816. M. de la Mennais récompensa, dès qu'il le put, son activité, en lui confiant un poste de doyen. Plus tard, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, désira l'attacher à sa personne, et il mourut chanoine de la métropole de Paris, laissant une bonne *Histoire de la persécution religieuse en Bretagne pendant la Révolution* (2 vol in. 12).

Accueillis à bras ouverts dans le modeste logis de la rue Saint-Gilles, ils se mirent immédiatement aux ordres du grand vicaire. Il fallait d'abord les instruire. L'abbé Jean trouva moyen de s'y employer lui-même.

L'arrivée des Frères fut pour lui un soulagement, mais il se garda bien de renvoyer ses apprentis maîtres, prévoyant qu'à bref délai, ils seraient pour les fils de M. de la Salle des aides indispensables. Ceux-ci les voyaient sans déplaisir; bien plus, ils eurent à cœur de contribuer, dès la première heure, à la formation de leurs futurs auxiliaires. Chaque jour, un Frère des Ecoles chrétiennes préleva sur ses rares loisirs quelques demi-heures pour leur donner des leçons d'écriture, d'orthographe et de calcul.

Commensaux de l'abbé Jean, les jeunes Bretons apprenaient le français en conversant avec lui. Bientôt l'un des trois mourut, un autre se retira, et, un instant, toutes les espérances de l'œuvre que préparait la Providence reposèrent sur un jeune paysan nommé Yves Le Fichand, originaire de la Roche-Derrien. En face d'un avenir si incertain, le grand vicaire ne recula pas. Il garda son unique postulant, et, l'année suivante, l'arrivée de nouvelles recrues lui permettait de préciser ses projets.

En fait d'instruction, il fallait pour le moment, se contenter de peu, car deux cents enfants attendaient, dans la dangereuse promiscuité de la rue, les leçons de leurs futurs maîtres. Après quelques séances à l'école des Frères, les rudes gars bretons en surent assez pour enseigner à des bambins l'alphabet, les prières et le catéchisme.

Il ne pouvait être question d'installer la nouvelle école chrétienne dans la petite maison du vicaire capitulaire.

Or, il existe à Saint-Brieuc un lieu particulièrement vénérable. Dans des temps à demi enveloppés des ombres de la légende, un moine-évêque, chassé de l'Ecosse méridionale, avait abordé les côtes bretonnes. Les eaux limpides de la fontaine d'Orel l'avaient attiré, et, pour en prendre possession, il avait dressé sur ses bords un autel à Marie, dans un modeste oratoire construit de ses mains. Plus

tard, en souvenir du pontife qui avait béni le berceau de leurs aïeux, les Briochins élevèrent sur les ruines du sanctuaire primitif une gracieuse chapelle gothique. On l'appela Notre-Dame-de-la-Fontaine.

Successivement les Cordeliers, les Ursulines, les Bénédictins et les Filles de la Croix avaient abrité leurs familles monastiques à l'ombre de ces murs bénis. M. de la Mennais crut pouvoir occuper la place qu'ils avaient laissée vide. C'était mettre son œuvre sous la protection de la Vierge Marie et de saint Brieuc, comme il avait placé autrefois sous la garde de saint Aaron le jeune collège de Saint-Malo. Mis en demeure de lui venir en aide, la Madone et les vieux saints bretons ne pouvaient trahir sa confiance.

Il acheta, rue Notre-Dame, une vaste maison, vraisemblablement une dépendance de l'ancien couvent, et s'y installa avec ses instituteurs improvisés. Dans la cour intérieure, il fit construire à la hâte deux ou trois classes. Les deux cents enfants qui vaguaient dans les carrefours les remplirent aussitôt.

Le grand vicaire était bien connu dans les campagnes voisines. Dès qu'on apprit qu'il venait d'ouvrir en ville de nouvelles écoles gratuites où le catéchisme serait enseigné sous sa direction, tous les fermiers d'alentour lui envoyèrent leurs enfants. A son tour, le nouveau local devint trop étroit pour contenir le peuple d'écoliers qui accourait de tous les villages voisins. D'autre part, l'abbé de la Mennais remarqua vite que cette énorme affluence de petits paysans abandonnés à eux-mêmes, hors le temps de la classe, dans les rues de Saint-Brieuc, n'était pas sans dangers. Ils s'y gâtaient au contact des enfants de la ville. Le grand vicaire jugea alors qu'il fallait revenir sur ses pas.

Au lieu d'attirer des élèves à la nouvelle école qu'il venait de fonder, il s'appliqua à en éloigner tous ceux dont la famille n'habitait pas Saint-Brieuc.

Mais comment replonger, de sang-froid, dans l'ignorance grossière tant de jeunes âmes qui étaient venues lui demander la parole de vie?

Sa pensée se porta alors, avec un douloureux intérêt, sur les campagnes que ses courses de missionnaire lui faisaient traverser en tous sens, et tout à coup un vaste plan surgit dans sa pensée.

La Bretagne tout entière manquait d'écoles (1).

(1) Pour comprendre cette pénurie, il faut tout d'abord se rappeler l'insouciance du premier Empire à l'égard de l'enseignement primaire. Aucune subvention de l'Etat, nul crédit inséré au budget, aucune aide en argent; la seule marque de faveur accordée aux petites écoles était l'exemption de la redevance universitaire. Que les parents et les communes se chargent de faire instruire les enfants, qu'ils fassent les frais de l'enseignement, cherchent et engagent l'instituteur, pourvoient eux-mêmes à un besoin qui est local et presque domestique : telle était la conception du maître. Le gouvernement, qui les conviait à cette œuvre, ne leur en fournissait que le cadre, c'est-à-dire un règlement, des prescriptions et des restrictions. La Restauration n'avait guère modifié cet état de choses : elle s'était bornée à établir dans les villes quelques écoles d'enseignement mutuel (a). Aussi, presque partout, la condition de l'instituteur ou *magister* était-elle misérable. Il n'était payé que par une surimposition sur toutes les contributions directes de la commune, ou par une rétribution en grains établie sur les contribuables. Un traitement qui variait de 100 à 300 francs, sans presque jamais excéder cette somme, ou bien une redevance de cent boisseaux de blé méteil assez mal livrés, formaient ses ressources annuelles : heureux si, pour équilibrer son maigre budget, il pouvait ajouter à ses fonctions de maître d'école celles de secrétaire de la mairie, de chantre ou de sacristain.

Aussi combien de communes privées des premiers éléments de l'instruction!

En Bretagne, la situation s'aggravait en raison de circonstances locales que M. de la Mennais lui-même a relevées dans un curieux mémoire adressé au ministre de l'Intérieur après 1830. Nous en citerons la première partie :

« En 1815, dit-il, il n'y avait pas en Bretagne une seule école primaire gratuite pour les garçons. Depuis cette époque, on a établi dans quelques villes : Nantes, Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Auray, Vannes, Hennebont, Quimper, Brest, des Frères des écoles dites de M. de la Salle, et aussi, mais en très petit nombre, des écoles d'enseignement mutuel.

« Avant que j'eusse fondé les Frères de l'Instruction chrétienne, les campagnes étaient abandonnées, et la plupart des villes, même d'une population moyenne, n'avaient aucun établissement public de ce genre. Quelques maîtres particuliers seulement apprenaient à lire et à écrire

(a) C'est la loi de 1833 qui a créé le corps des instituteurs publics et l'enseignement primaire d'Etat. Les écoles qualifiées de publiques dans l'art. 17 de l'ordonnance du 29 février 1816 étaient des écoles communales dont les maîtres étaient choisis librement par le maire et le curé, ou, à défaut d'accord entre eux, par le conseil cantonal.

Les écoles chrétiennes établies dans quelques endroits par le libre choix de la municipalité tenaient lieu d'écoles communales. Elles restaient soumises, comme les autres, à la surveillance des autorités; mais elles constituaient des écoles libres, en ce sens qu'elles n'étaient pas sous la dépendance de l'Université.

Il n'y avait donc pas alors, à proprement parler, un service public d'enseignement primaire. La commission de l'instruction publique et le ministère de l'Intérieur, avec tous leurs fonctionnaires, travaillaient activement à créer ce service au moyen des agents mis à leur disposition par la Société d'Enseignement mutuel. Mais on était loin du but en 1818. Les maîtres des écoles lancastériennes ne formaient pas encore, ainsi que les Frères de M. de la Salle, une institution reconnue par l'Etat comme d'utilité publique.

A peine quelques maisons de Frères ou quelques établissements d'enseignement mutuel dans les principales villes. Quant aux écoles gratuites de campagne, pas une

suivant la méthode individuelle, aux enfants assez riches pour leur payer une rétribution.

« Cet état de choses était déplorable, mais, pour le changer, il y avait beaucoup d'obstacles à vaincre.

« 1° Nos communes sont fort étendues. Les bourgs, en général, sont peu peuplés, et ils sont souvent situés à une extrémité de la commune. Par conséquent, pour se rendre à l'école, les enfants n'ont pas moins, quelquefois, d'une ou deux lieues à faire, par des chemins affreux, surtout en hiver.

« 2° Presque nulle part on ne trouve un local assez grand pour y placer cinquante enfants assis, avec des tables et des bancs.

« 3° Un grand nombre de parents, quoique dans l'aisance, ne veulent faire aucun sacrifice pour procurer à leurs enfants une éducation qu'ils n'ont pas eux-mêmes reçue, et dont par conséquent ils ne sentent pas le prix. Le plus riche paysan désire tout au plus que son fils sache lire « dans les papiers écrits à la main » et assez bien écrire pour mettre son nom au pied d'une quittance ou d'un contrat.

« 4° Les communes étant très pauvres, on ne peut guère compter sur elles pour soutenir les écoles, ou du moins, elles ne pourraient se charger entièrement de cette dépense, qui absorberait la majeure partie de leur mince budget. Cependant, si les écoles ne sont pas gratuites pour la plupart des élèves, les trois quarts et demi des enfants n'apprendront jamais ni à lire, ni à écrire.

« 5° Dans la Bretagne, il y a deux langues. Or, des enfants bretons ne peuvent pas être instruits par des maîtres ne sachant que le français, puisque ceux-ci n'auraient d'autre moyen que les signes pour se faire entendre d'eux et de leurs parents, et qu'il leur serait impossible d'enseigner le catéchisme...

« 6° Un maître laïc qui ne vit pas comme les simples paysans, qui ne va pas habituellement manger et boire chez eux, ne gagne qu'à peine de quoi pourvoir à sa dépense, si modeste qu'elle soit. Elle s'élèvera au moins à 750 fr. (a). Cet homme est-il marié? La dépense sera plus considérable et toujours supérieure aux recettes; car, en supposant qu'il ait, durant dix mois de l'année, quarante élèves dont une moitié payent trente sols et les autres quinze sols par mois, la recette totale serait de 450 fr. par an. Or, cette évaluation des revenus du plus habile et du plus heureux de nos magisters est très exagérée, attendu que 1° la rétribution est ordinairement plus faible que je ne le suppose; 2° les écoles ne sont au complet qu'après la récolte des pommes, c'est-à-dire vers la fin de novembre. Les enfants quittent presque tous au mois de mai ou, au plus tard, à la Saint-Jean pour aller travailler aux foins et ensuite aux moissons; 3° dans les paroisses de trois à quatre mille âmes, un instituteur particulier a rarement plus de vingt à trente élèves à la fois, même en hiver.

« Il résulte de là qu'un homme qui a quelques talents et quelque fortune ne se fait point instituteur primaire, et que des fonctions si nobles, si importantes, sont entièrement livrées, à peu d'exceptions près, à l'ignorance et à la misère. »

(a) M. de la Mennais donne le détail de cette dépense :

Loyer d'une maison.	80 fr.
Nourriture et entretien.	400
Gages et nourriture d'une servante	250
Entretien du mobilier de l'école.	20
Total	750 fr.

seule n'existait, pour les garçons, dans toute la province.

Convaincu qu'il était impossible d'acclimater l'enseignement laïque dans les paroisses rurales, prévenu d'ailleurs contre l'enseignement mutuel, M. de la Mennais avait eu autrefois la pensée d'établir partout les Frères de M. de la Salle. Réflexion faite, il reconnut qu'il n'y fallait pas songer. D'après leur règle, ces religieux devaient être au moins deux pour fonder et tenir une école. Comment une malheureuse commune trop pauvre pour entretenir un maître laïque aurait-elle pu subvenir à la subsistance de deux Frères (1)?

Les recteurs des environs de Saint-Brieuc suppliaient le grand vicaire de ne pas leur renvoyer les enfants qu'il avait accueillis dans sa nouvelle école. Ce fut pour lui un trait de lumière. Des prêtres si désireux d'avoir des instituteurs pour leurs paroisses se résoudraient bien, sans doute, à faire pour eux quelques sacrifices. Peut-être consentiraient-ils, moyennant une légère indemnité, à leur fournir la pension et le logement. Cette combinaison diminuerait la dépense, procurerait à l'instituteur une sauvegarde et aux familles une garantie morale.

Qui empêcherait, dès lors, d'associer, sous une règle commune, les jeunes gens qui voudraient bien se dévouer à ce ministère obscur, de les former aux méthodes pédagogiques de M. de la Salle, puis de les envoyer partout, sous la garde des recteurs, porter l'instruction aux paysans? L'idée des « Petits Frères » était trouvée.

M. de la Mennais commença par faire ce qu'il appelait « le blocus » de Saint-Brieuc. De divers points du diocèse de nouveaux postulants lui étaient venus. Dès qu'il en put distraire quelques-uns de son établissement de la

(1) M. de la Salle avait reconnu lui-même que ses Frères ne pouvaient pas donner l'instruction en dehors des villes et des bourgs. Aussi avait-il songé à compléter son œuvre. A trois reprises différentes, à Reims, à Paris et à Rouen, il établit des «séminaires pour les maîtres de campagne ». On formait dans ces maisons de pieux laïcs, qui d'ailleurs n'étaient unis par aucun lien de congrégation. Ces essais n'eurent qu'un résultat éphémère. Voir l'*Histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle*, par M. Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris.

rue Notre-Dame, il les envoya aux recteurs les plus pressés, et entoura ainsi la ville épiscopale d'une ceinture de petites écoles.

Son intention n'était pas de les multiplier à mesure qu'il aurait des maîtres. « Ce serait, dit-il, une erreur de s'imaginer qu'on peut en Bretagne fonder autant d'écoles qu'il y a de communes ou à peu près.

« Pour qu'une école se soutienne par ses propres ressources, elle doit être composée au moins de cinquante ou soixante enfants, pendant neuf mois; or, pour en avoir ce nombre, il faut nécessairement que la classe soit établie dans un lieu central. Si les classes étaient trop rapprochées, elles se détruiraient les unes les autres (1). » Et, partant de ce principe, il ne fondait d'écoles que dans des communes importantes.

Malgré ce souci de ne livrer ses maîtres qu'à bon escient, il se trouva bientôt débordé. Les demandes affluaient et le nombre des ouvriers était loin d'y répondre. Comment sortir d'embarras? Dieu ardemment invoqué vint encore une fois au secours de son serviteur.

II

Un jour, dans une paroisse où il donnait une mission, M. de la Mennais rencontra un prêtre du diocèse de Vannes. Grand, replet, la physionomie un peu commune éclairée par un bon sourire, cet ecclésiastique annonçait une âme droite, dont l'énergie se tempérait de douceur et de prudence aimable. C'était l'abbé Deshayes, curé d'Auray.

Les deux prédicateurs causèrent. Bientôt ils découvrirent que, sans se connaître, ils avaient eu exactement la même idée et avaient conçu les mêmes projets au sujet des écoles de campagne. Bien plus, ils en étaient aux mêmes tentatives.

Comme l'abbé de la Mennais, M. Deshayes avait formé

(1) Extrait d'un mémoire adressé au ministre de l'Intérieur, après 1830.

quelques jeunes maîtres, et il venait de fonder plusieurs écoles dans les communes rurales du Morbihan.

Une telle coïncidence leur donna à réfléchir. Ils se séparèrent avec l'espoir de s'associer un jour.

L'auxiliaire que la Providence mettait ainsi sur le chemin de M. de la Mennais était vraiment digne de lui. Esquissons quelques traits de sa physionomie.

Né le 6 décembre 1767, au village de Beignon (Morbihan), Gabriel Deshayes descendait d'une famille où se transmettaient, depuis des siècles, la foi vive et les austères vertus. Son enfance s'écoula dans la lande, au milieu du troupeau de brebis qui formait la principale richesse de son père. Dès lors, sa charité pour les pauvres attirait l'attention de ses parents, qui, tout heureux des largesses qui les privaient parfois de la moitié d'un repas, se disaient en souriant : « Ce que Gabriel donne aux pauvres par la porte nous rentre par la fenêtre. »

On le mit au collège. Si, à Saint-Méen, il ne brilla pas au premier rang, il acquit du moins les vertus solides qui ne distinguent point toujours les lauréats les plus applaudis. Une piété aimable et tendre, une étonnante rectitude de jugement, une rare perspicacité, avec cela une décision prompte, une volonté qui allait droit au but, telles sont les qualités que développa bientôt son éducation cléricale.

En 1792, il était diacre. Les séminaires venaient de se fermer, et les évêques étaient en fuite. Où trouver l'onction sacerdotale ? L'abbé Deshayes se rend à Saint-Malo, et, accompagné de deux compatriotes, diacres comme lui, il va se poster sur le port, à l'affût d'une occasion propice pour passer en Angleterre. Un batelier, sur le point de lever l'ancre, crie au hasard : « Qui veut s'embarquer? » Gabriel et ses deux amis sautent dans la barque. Où le flot les poussera-t-il? On cingle d'abord vers l'Angleterre; mais une tempête survient, et Celui qui commande à la mer les fait aborder à l'île de Jersey.

C'est là que s'était réfugié Mgr Le Mintier, le dernier évêque de Tréguier. L'abbé Deshayes reçoit de sa main

le caractère sacré, et, une fois prêtre, revient précipitamment en Bretagne.

Ce qui l'attend, c'est le dénuement, la persécution, peut-être le martyre. Il le sait, et il aborde, la joie dans l'âme, ce dangereux apostolat. Pendant neuf ans, associé à cinq confrères qui ont juré, comme lui, d'assister les mourants au péril de leur vie, il met son zèle au service des fidèles, dans le vaste périmètre de douze paroisses. Couvert de vêtements d'emprunt, transformé tour à tour en valet de ferme, en meunier, en bourgeois, en gendarme de contrebande, il dépiste les patrouilles et porte à qui les réclame les consolations de la foi. Reconnu, malgré tout, de temps à autre, et serré de près par les bandes jacobines, il ne doit son salut qu'à l'audace de ses tentatives et de ses démarches. Voici une de ses aventures.

Un jour, après ses courses ordinaires, il se présente, en compagnie d'un confrère, nommé M. Georges (1), dans un château où il est attendu. Les deux prêtres sont épuisés de fatigue et de faim. Ils entrent, et, par prudence, on les fait monter au premier étage, où ils trouvent un repas servi. A peine sont-ils à table, qu'une servante qui faisait le guet se précipite dans la pièce, et s'écrie : « Les bleus à pleine cour! » Ils étaient vendus.

M. Georges tremblait de tous ses membres. Heureusement l'abbé Deshayes se possédait mieux. Il dit tout bas à son compagnon : « Cette fenêtre donne sur le jardin : élançons-nous. » Voyant qu'il n'osait, l'abbé Deshayes le saisit dans ses bras, le laisse tomber sur le sol à demi étourdi, et enjambe à son tour la fenêtre : « Silence! commande-t-il; il y a au fond du jardin une douve large et profonde; je vais vous ensevelir dans les broussailles qui la bordent; moi, je la franchirai. »

Il saisit de nouveau son confrère, le jette dans le hallier à l'endroit le plus épais, et d'un bond franchit la douve. A peine était-il raffermi sur ses pieds, qu'il aperçoit à

(1) M. Georges était un des cinq prêtres associés au périlleux apostolat de M. Deshayes. Il devint plus tard curé de Saint-Servan et entretint de cordiales relations avec M. de la Mennais.

une faible distance, séparés de lui par un mur assez bas, six bleus armés de leurs fusils, prêts à tirer. Que faire? Rentrer dans le jardin? Il était rempli de soldats. C'était se livrer à la mort : il valait mieux la braver. Trois fois le cri : Halte là! se fait entendre, et l'intrépide missionnaire le distingue très bien; mais il n'en continue pas moins de fuir à toutes jambes. A l'instant douze coups de fusils partent à la fois et douze balles sifflent à ses oreilles; mais grâce à Dieu, aucune ne l'atteint. Ses ennemis n'en deviennent que plus furieux, et se précipitent sur ses pas sans se donner le temps de recharger leurs armes.

Malgré son jeûne, l'imminence du danger avait triplé sa vitesse. Il ne tarda pas à être en avance d'un quart de lieue, et, pour surcroît d'avantage, arriva sur le bord d'une petite rivière qu'il traversa, ayant de l'eau jusqu'à mi-corps. Le détachement fut moins hardi; il prit son temps pour chercher un passage, et l'abbé en profita pour se perdre dans une vaste lande où il aperçut un paysan qui coupait de la bruyère. Il était auprès de lui avant que la troupe reparût.

Le villageois, que l'abbé Deshayes connaissait, était un brave homme. D'une main, le fuyard lui enlève son bonnet rouge, et s'en couvre la tête : de l'autre, il saisit la serpe du paysan et lui dit : « Cours chercher de la galette et du cidre : les bleus me poursuivent et je meurs de faim. »

Le fermier partit à l'instant, et l'abbé, penché sur la bruyère, se mit à la besogne. Les républicains aperçurent de loin l'ouvrier coiffé du bonnet rouge et, dès qu'ils purent se faire entendre, lui demandèrent s'il n'avait pas vu quelqu'un fuir, et dans quelle direction. Il leur désigna du geste et de la voix une piste opposée au lieu où il se trouvait et à la maison du paysan. Les bleus se mirent à courir dans la direction indiquée, et disparurent; au même instant, le fermier revenait chargé de plusieurs galettes et d'une cruche de cidre. L'abbé était sauvé.

Dans l'intervalle de ses courses apostoliques, M. Deshayes se cachait dans un recoin d'une cabane dont le reste était rempli de paille.

Confiné dans un espace de deux mètres et demi de large, qui n'avait d'ouverture que par le haut, il passait de longues heures dans ce *carcere duro*, sans autre compagnon que son bréviaire. A un signal convenu, une ficelle descendait doucement, tantôt de la galette de Bretagne et du lait, tantôt du pain et du lard. A la nuit, le prisonnier quittait sa cachette, et allait célébrer la messe dans une grange ou dans un grenier de ferme.

Le calme revenu, M. Deshayes mit plus que jamais toute son âme au service des fidèles encore privés de prêtres. Les paroisses du Verger et de Paimpont, puis Beignon, sa paroisse natale, devinrent tour à tour le théâtre de son zèle. C'est de ce dernier poste, où il exerçait les fonctions de vicaire, que Mgr de Pancemont, évêque de Vannes, le transféra à l'importante cure d'Auray.

III

C'est alors que sa destinée rappelle celle du grand vicaire de Saint-Brieuc. Curé-doyen et vicaire général de Vannes, l'abbé Deshayes se dépense, comme son collègue des Côtes-du-Nord, au service de toutes les ignorances et de toutes les misères. Partout il fonde des œuvres analogues à celles de M. de la Mennais.

Prédications multipliées, retraites pour les deux sexes, chantiers paroissiaux établis pour préserver l'ouvrier du chômage, œuvre du catéchisme pour les prisonniers, telles sont les principales entreprises de sa charité.

Il regarde d'ailleurs au-delà des limites de sa paroisse.

Les campagnes voisines, comme celles de Saint-Brieuc, sont semées de couvents déserts et spoliés.

Le célèbre sanctuaire dédié à sainte Anne, que, depuis deux siècles, la Bretagne regarde comme son *palladium*, a vu partir les Carmes qui le desservaient, et il est à la merci des bandes noires qui parcourent la France en jetant à terre les pans de murs épargnés par la Révolution. M. Deshayes l'achète; il y fait venir des Pères de la

Compagnie de Jésus; de nouveau, le diocèse de Vannes possède un petit séminaire.

A deux kilomètres d'Auray, une Chartreuse, veuve de ses moines depuis un quart de siècle, est déjà livrée au marteau des démolisseurs. L'intrépide pasteur rassemble quelques notables de sa paroisse, plaide auprès d'eux la cause du monument, et, avec leurs souscriptions, en devient propriétaire. Le couvent est sauvé, et les Filles de la Sagesse, appelées par l'abbé Deshayes, y établissent, avec un pensionnat de jeunes filles, une institution de sourdes-muettes.

Après les œuvres religieuses, les œuvres patriotiques. A deux pas de la Chartreuse, les cadavres des héros de Quiberon, troués par des balles françaises, ensevelis à la hâte et recouverts d'un léger gazon, attendent toujours de la patrie une sépulture honorable. Ces ossements blanchis semblent demander au vaillant prêtre quelque chose de sa commisération, qui va si spontanément aux vivants. L'abbé Deshayes entend cet appel de la tombe. Par ses soins une chapelle mortuaire s'élève ; les restes des martyrs y sont transférés et deviennent l'objet d'un pieux pèlerinage.

Après avoir pourvu à l'éducation ecclésiastique dans le diocèse, l'abbé Deshayes, à l'exemple du vicaire général de Saint-Brieuc, songe à l'éducation des filles. A Beignon, une jeune personne intelligente a réuni autour d'elle quelques enfants qu'elle instruit gratuitement. Encouragée par le saint prêtre, elle attire peu à peu un petit cercle de compagnes avides de dévouement. La sympathie du public se déclare en faveur de l'œuvre ; d'abondantes aumônes sont remises à l'abbé Deshayes, et, le 8 novembre 1820, dans l'église de Beignon, il préside la profession religieuse des six premières sœurs de l'Instruction chrétienne de Saint-Gildas. Comme la Providence de Saint-Brieuc, cette communauté, née d'obscurs dévouements fécondés par le zèle d'un apôtre, devait faire de rapides progrès dans les divers diocèses bretons, spécialement dans celui de Nantes, où fut établie la maison-mère.

On le voit, le curé d'Auray et l'abbé de la Mennais devaient naturellement s'entendre. Réserve faite des travaux d'apologétique, qui n'attiraient pas M. Deshayes, ils avaient constamment suivi les mêmes voies. Fondations et restaurations avaient marché parallèlement dans les deux diocèses.

Une dernière œuvre, entreprise isolément et continuée de concert par suite d'une providentielle rencontre, allait les rapprocher pour la vie.

Comme l'abbé de la Mennais, le curé d'Auray avait établi dans sa paroisse une école de Frères de la Doctrine chrétienne. Il était rassuré sur l'avenir de ses enfants; mais comment rester insensible aux plaintes des curés voisins?

Toujours comme son confrère des Côtes-du-Nord, l'excellent prêtre eut l'idée de réunir autour de lui quelques jeunes gens chrétiens, et d'en former une congrégation pour l'apostolat des petits paysans.

Avec le concours des ecclésiastiques du canton, il eut bientôt cinq sujets. Il avait obtenu, lui aussi, du supérieur général des Frères l'autorisation, pour les Frères d'Auray, de donner aux futurs instituteurs des leçons de lecture, d'écriture et de grammaire.

Bientôt le presbytère devint un noviciat. Le salon fut converti en réfectoire; l'étude et le dortoir furent installés dans un modeste réduit qui avait servi autrefois de chapelle. Le matin, l'abbé Deshayes faisait dans sa chambre la méditation à sa petite communauté. A l'heure des classes, les jeunes gens se rendaient à l'école des Frères, et, dans l'intervalle, le bon curé s'imposait la charge de répétiteur.

Malgré tout, les débuts furent pénibles. Des cinq élèves réunis tout d'abord, trois se retirèrent découragés. Un quatrième, reconnu incapable, fut remis à ses parents. Le cinquième, nommé Mathurin Provost, de la paroisse de Ruffiac, resta seul avec le fondateur. C'était la crise que devait traverser le noviciat de Saint-Brieuc, et que nous avons racontée. On est étonné de voir

jusqu'à quel point les deux situations se ressemblent.

L'abbé Deshayes tint bon malgré l'épreuve.

— « Mathurin, dit-il un jour à son unique novice, voulez-vous, vous aussi, me quitter? Vous êtes libre; mais si vous restez, rien ne sera perdu, et nous continuerons comme par le passé. Faut-il nous arrêter, ou marcher?

— « Marchons, mon père! » répondit le jeune homme.

Mathurin Provost resta seul pendant six mois, et pas un seul jour l'abbé Deshayes ne douta de l'avenir.

Au bout de ce temps, un nouveau postulant arriva de Ploërmel. Il s'appelait Mathurin Guyot. C'est celui que nous retrouverons au cours de ce récit sous le nom de Frère Paul. Cette recrue fut bientôt suivie de quelques autres. On reprit avec un nouveau courage la vie de communauté. Un règlement basé sur la discipline des noviciats de M. de la Salle déterminait, pour chaque jour, les heures consacrées à la prière, à l'étude et au travail manuel.

Au mois de septembre 1817, M. Deshayes avait sept novices. Bientôt il put donner des maîtres à quelques paroisses pauvres. L'école de Limerzel, au diocèse de Vannes, fut la première fondée (1); peu après, Malestroit et Ploërmel reçurent des Frères de M. Deshayes. La jeune congrégation put même envoyer un de ses membres à Thénezay (2), au diocèse de Poitiers (3).

(1) En 1818, croit-on. Cf. *Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne de Saint-Gabriel. — Origines, organisation, œuvres,* par l'abbé A. Blain, p. 153.

(2) L'école de Thénezay fut également fondée en 1818. Elle subsista peu de temps.

(3) Voici quelques détails sur les petits événements qui remplirent les premières années du noviciat d'Auray. Nous les empruntons à un manuscrit dont l'auteur, après avoir été un des premiers disciples de M. Deshayes, acheva sa formation religieuse à Saint-Brieuc, et devint le frère Hippolyte. Le mémoire a pour titre : *Chronique des Frères de l'Instruction chrétienne.* « Au mois de septembre 1817, ils (les jeunes gens réunis chez M. Deshayes), firent une retraite avec les Frères des Écoles chrétiennes. Comme c'est au P. Deshayes que ces Frères doivent leur établissement à Auray, puisque c'est lui qui les a appelés et qui leur a fait bâtir des classes au Maniguen, il ne lui fut pas difficile d'obtenir que ses jeunes gens, alors au nombre de sept, fissent avec eux les exercices spirituels. Cette retraite, la première que les nôtres aient faite, fut donnée par un grand ami du Père, M. Villeneuve,

Le curé d'Auray n'avait aucun patrimoine. Les aumônes qu'il recevait étaient immédiatement absorbées par les œuvres de toute sorte auxquelles il prêtait son appui. Sans jamais douter de la Providence, il se demandait parfois comment pourrait subsister son petit noviciat pour peu qu'il se développât.

IV

C'est alors qu'il fit la rencontre de M. de la Mennais. Les deux fondateurs virent tout de suite qu'ils avaient intérêt à s'unir.

dans une des classes des Frères, parce que leur oratoire était trop petit. Entre les exercices, nos jeunes postulants se dispersaient pour aller à confesse, les uns aux Capucins, les autres à l'hospice, etc. Ils se réunissaient à la cure pour les repas et pour le coucher. Pendant le cours de l'année, plusieurs se rendaient au Maniguen pour apprendre à faire la classe, car la volonté du Père Deshayes était que, dans l'enseignement, nous suivissions la méthode des Frères des Ecoles chrétiennes.

« Au mois de septembre 1818, nos Frères, au nombre de treize, firent encore la retraite avec ceux des Ecoles chrétiennes, au Maniguen. Cette fois, ce fut M. Guyomard, alors curé de Malestroit, qui donna les instructions, dans une des classes. La chaire du maître devint celle du prédicateur. Du reste, cette retraite ressembla à la précédente. On se levait à cinq heures, et l'on se rendait dans la chambre du Père Deshayes, pour la prière et la méditation. On s'y rendait aussi ordinairement pendant le cours de l'année. Chaque Frère faisait la prière à sa semaine, et tous les jours, un Frère donnait à haute voix la conclusion de la méditation...

« De temps en temps, la petite communauté augmentait de quelque membre. Déjà même on avait pu former quelques établissements dans le Morbihan, et la famille devint assez nombreuse pour qu'il ne fût plus possible de faire la retraite annuelle au Maniguen sans y être incommodes aux bons Frères qui avaient la charité de donner aux nôtres les leçons de leur expérience. A dater de l'année 1819, nos Frères eurent donc leurs retraites propres. Celle de cette année, comme les précédentes, eut lieu au mois de septembre, et fut donnée, dans une chambre du collège, par le Père Deshayes, aidé du Père François, jésuite.

« A cette époque, nos Frères étaient une vingtaine. Le noviciat était très étroitement logé; aussi le personnel ne dépassa pas le nombre de vingt-et-un. Tous vivaient retirés dans une chambre qu'on avait pratiquée dans une ancienne chapelle attenante à la cure . . . C'était là que nous couchions, que nous travaillions, que nous faisions tous les exercices réguliers du noviciat, et, certes, la petite communauté était bien fervente. Le bon Père s'efforçait de maintenir tout le monde dans l'esprit d'obéissance et d'humilité. « Vous ne ferez rien, répétait-il souvent, vous ne ferez aucun bien réel si vous n'êtes pas humbles. » De temps à autre, il faisait venir le petit noviciat dans la salle de la cure, et là, il s'informait du Frère directeur si quelqu'un manquait à l'obéissance ou à la charité; il réprimandait ou encourageait selon le besoin, etc. »

Plus connu en Bretagne que M. Deshayes, fixé dans une ville plus considérable qu'Auray, M. de la Mennais était alors plus en mesure que son confrère de trouver des ressources. D'autre part, en 1819, il n'avait qu'un très petit nombre de sujets formés, ce qui l'obligeait à éconduire la plupart des recteurs qui lui demandaient des écoles. M. Deshayes pouvait lui en fournir. En s'aidant l'un l'autre, ils avaient chance de fonder une œuvre durable et d'embrasser peu à peu la Bretagne entière dans un réseau d'écoles qui aurait pour centres Auray et Saint-Brieuc.

Au mois de juin, le curé d'Auray se mit en route pour Dinan. M. de la Mennais voulait y ouvrir une école (1). Il n'avait pas le personnel nécessaire, et son collègue mettait à sa disposition trois jeunes maîtres, les frères Charles, Gabriel (2) et André. M. Deshayes s'arrêta à Saint-Brieuc. Pendant huit jours, on discuta les conditions de l'union des deux œuvres. De ces colloques sortit le curieux traité qu'on va lire :

« Au nom de la Très sainte Trinité, Père, Fils et St-Esprit.

« Nous, Jean-Marie Robert de la Mennais, vicaire général de Saint-Brieuc, et Gabriel Deshayes, vicaire général du diocèse de Vannes et curé d'Auray,

« Animés du désir de procurer aux enfants du peuple, spécialement à ceux des campagnes de la Bretagne, des maîtres solidement pieux, nous avons résolu de former provisoirement à Saint-Brieuc et à Auray deux noviciats de jeunes gens qui suivront, autant que possible, la règle des Frères des Écoles chrétiennes et se serviront de leur méthode d'enseignement; mais, considérant que cette bonne œuvre naissante ne saurait s'accroître et se consolider qu'avec le temps, et que chacun de nous peut mourir avant l'époque où cette bonne œuvre sera assez avancée pour se soutenir par elle-même, nous sommes convenus de ce qui suit :

(1) Il avait déjà ouvert une école à Pordic, où il avait envoyé le Frère Paul, venu du noviciat d'Auray.

(2) Le frère Gabriel ne persévéra pas et fut remplacé par le Frère Paul.

« 1° Les deux maisons de noviciat établies, l'une à Saint-Brieuc et l'autre à Auray, seront dirigées, savoir : la première, par M. de la Mennais; la seconde, par M. Deshayes.

« 2° Les deux maisons auront la même règle, la même méthode d'enseignement et n'en feront qu'une.

« 3° Chacun de nous aura la direction et la surveillance de tous les Frères placés dans son diocèse et de tous ceux qu'il placera dans un autre diocèse.

« 4° Lorsque nous le jugerons à propos, nous choisirons parmi les Frères un supérieur et deux assistants, et nous désignerons la maison où ils devront habiter; dans le cas où les choix n'auraient pas été faits avant la mort de l'un de nous, ou que l'autre, pour une cause quelconque, ne pourrait pas y concourir, les choix et les arrangements à prendre pour le bien de la société seront faits par un seul.

« 5° Nous nous occuperons de trouver, le plus tôt possible, une maison centrale pour les deux diocèses, qui ne soit pas éloignée d'une grande route, et, autant que faire se pourra, à la campagne.

« 6° Chacun de nous prendra les mesures nécessaires pour qu'à sa mort les ressources qui lui resteront entre les mains pour son établissement passent au survivant, qui les joindra aux siennes pour le soutien de la société.

« Fait double à Saint-Brieuc, le dimanche de la Trinité, 6 juin 1819.

Signé : Deshayes
Vicaire général et curé d'Auray.

J.-M. Robert de la Mennais
Vicaire général de Saint-Brieuc.

Cette pièce une fois signée, l'abbé Deshayes reprit, avec ses Frères, le chemin de Dinan. Il était rayonnant : « J'avais, disait-il, quelques inquiétudes sur l'avenir de notre société; mais je viens de prendre avec M. de la Mennais des arrangements qui simplifient toutes choses. L'œuvre va marcher : Dieu soit béni! »

Avouons-le : il fallait avoir l'âme loyale des deux fondateurs pour se reposer sur cette étrange convention. Voici comment la jugeait plus tard M. de la Mennais : « Le traité que nous fîmes alors peut être regardé comme le monument de la plus extrême déraison dont deux hommes soient capables. Il fut convenu que nous règnerions tous deux, avec des droits égaux, sur toutes nos maisons, que chacun fournirait des Frères aux établissements qu'il aurait fondés ou qu'il fonderait à l'avenir, et que le survivant deviendrait chef et propriétaire du local. Cette même charte obligeait chaque Frère à une obéissance absolue envers messieurs les deux supérieurs, sans prévoir même le cas où nous donnerions des ordres contradictoires. Ce gouvernement à deux était la conception la plus extravagante et la moins pratique; mais comme les deux fondateurs se convenaient admirablement l'un à l'autre, sous tous les rapports, et qu'ils s'aimaient, tout alla à merveille (1). »

Rendu à Dinan, M. Deshayes confia ses trois Frères à M. Bertier, supérieur du petit séminaire des Cordeliers et curé de la paroisse de Saint-Malo (2), puis il reprit le chemin d'Auray.

Pendant un an encore, les deux noviciats vécurent séparés. Chaque maison avait sa physionomie propre. « L'abbé Deshayes ne cherchait point à faire des savants de ses premiers Frères, mais de bons religieux. La science, pour lui, n'était qu'une chose secondaire dans ses disciples, et il ne leur permettait d'étudier que les éléments indispensables pour pouvoir devenir maîtres d'écoles... M. de la Mennais ne négligeait pas assurément de former ses sujets à la vertu et d'en faire de bons religieux; mais il leur faisait donner une instruction plus étendue et d'une manière plus régulière, car ses novices, à lui, n'étaient presque point employés aux travaux manuels (3). Par

(1) Extrait d'une conversation de M. de la Mennais avec M. de Kergorlay, citée par celui-ci dans la *Vigie de l'Ouest* (N° du 1er mai 1849).

(2) C'est le nom de la seconde paroisse de Dinan.

(3) M. Deshayes employait parfois ses novices, soit à la restauration de l'ancienne chapelle du Saint-Esprit, soit à l'amélioration d'une prairie

ce moyen, ils donnaient à leur instruction tout le temps qui n'était point absorbé par les exercices de piété ou par les récréations (1). »

Ces légères différences allaient bientôt disparaître.

Avant d'étudier le fonctionnement des deux œuvres réunies sous une règle commune, nous allons esquisser la physionomie des premières maisons fondées par M. de la Mennais dans le diocèse de Saint-Brieuc. Le spectacle de ces humbles commencements rendra sensible l'action divine qui, de ce dénûment, a fait sortir une œuvre pleine de vitalité et d'avenir.

qui appartenait à la cure (Voir *Chroniques des Frères de l'Instruction chrétienne*, citées plus haut).

(1) Témoignage du Frère Augustin, un des premiers novices d'Auray, cité par l'abbé Blain, p. 152.

CHAPITRE XVII

LES PREMIÈRES MAISONS DES FRÈRES. — ORGANISATION PRIMITIVE DE L'INSTITUT.

Des communes importantes avaient demandé à M. de la Mennais des maîtres chrétiens. Il se mit en devoir de satisfaire au plus tôt le vœu des curés et des municipalités. Pordic eut tout d'abord son école, puis successivement Dinan, Guingamp, Lamballe, Moncontour. Quant à l'école de la rue Notre-Dame, à Saint-Brieuc, elle était toujours prospère ; mais, après quelques années, par égard pour les Frères des Ecoles chrétiennes, désormais en nombre et capables de suffire aux besoins des familles, M. de la Mennais se décida à la supprimer.

Ces fondations paraissaient contraires aux vues primitives du grand vicaire, qui s'était proposé de fournir des instituteurs aux campagnes, mais M. de la Mennais avait son idée. Il voulait posséder, de distance en distance, des établissements destinés à servir de centre aux écoles rurales, et pourvus de quelques instituteurs surnuméraires, afin de faciliter les remplacements, la surveillance, les voyages des Frères. L'avenir devait lui donner raison.

I

Des commencements de l'école de Pordic, nous savons peu de chose. Elle fut ouverte par le frère Paul, le second

disciple de M. Deshayes, qui la dirigea pendant deux ans.

Nous avons vu l'arrivée à Dinan de trois Frères du noviciat d'Auray. Les débuts furent pénibles. Peu d'élèves, pas de maison, parfois pas de pain. Les Frères vivaient, au jour le jour, de la charité de M. Bertier, supérieur du séminaire, qui avait mis à leur disposition un des dortoirs des Cordeliers (1).

Au mois de septembre 1819, M. de la Mennais appela à Saint-Brieuc les trois Frères dinannais. Il comptait sur les exercices de la retraite pour leur mettre dans l'âme un peu d'entrain et de courage.

Ces trois jeunes gens ne le connaissaient pas encore. Ils l'avaient à peine entrevu lors de leur passage à Saint-Brieuc, en compagnie de M. Deshayes. Sa parole fit sur eux une vive impression : « Il nous parlait avec tant d'âme et d'onction, a dit l'un d'eux, que nous étions tout pénétrés des vérités qu'il nous annonçait. Dès lors, je fus poussé vers lui par un élan irrésistible, et je conçus pour lui une vénération profonde. Comment en aurait-il été autrement? Ne l'ai-je pas vu tellement ému en nous annonçant la parole de Dieu, que son visage était inondé de larmes (2)? »

Après cette retraite, M. de la Mennais se rendit à Dinan, afin de faciliter les voies à ses religieux. Il monta en chaire dans l'église Saint-Sauveur, et adressa aux parents de fermes avis sur le devoir de l'éducation chrétienne. C'est ce qu'il devait faire désormais à l'origine de toutes ses fondations. Les élèves vinrent ; malgré tout, longtemps encore, la pénurie continua de sévir.

Les Frères étaient logés au presbytère de Saint-Malo. Mais on ne pouvait guère, en ce temps-là, assurer la stabilité au personnel des écoles. M. de la Mennais eut besoin à Saint-Brieuc du frère André, le plus capable des Frères de Dinan. Il l'appela auprès de lui au mois de mai 1820, et lui confia l'instruction de ses postulants, qui étaient alors au nombre de sept ou huit. Il s'agissait

(1) C'est ainsi que l'on désignait le petit séminaire, du nom de l'ancien couvent qu'il avait remplacé.

(2) Lettre adressée par le frère André à M. l'abbé Houet, le 24 juin 1864.

de les préparer rapidement à remplir les fonctions de maîtres, aussitôt après la retraite.

Cette besogne accomplie, le frère André dut se rendre à Pordic, auprès du frère Paul. Celui-ci était un instituteur de grand mérite. M. de la Mennais se décida à l'envoyer, comme directeur, à Dinan. Mais le pauvre Frère souffrait beaucoup à la pensée de quitter Pordic, et il avait hasardé quelques timides observations.

Un jour, son supérieur l'aborde avec un malin sourire :

« Comment, mon fils, lui dit-il, tu refuses d'aller à Dinan; mais sais-tu bien que la ville vient de mettre à notre disposition, pour les classes, une belle maison, l'ancien hospice des Incurables (1)? Tout est prêt : les Frères seront à leur ménage. Entends-tu?

— Eh bien! dit le frère Paul, j'y consens; toutefois, si vous le permettez, à une condition.

— Laquelle, mon fils?

— A la condition que j'emmènerai avec moi le frère André. Nous étions ensemble à Auray, et nous nous soutiendrons l'un l'autre.

— Qu'à cela ne tienne; j'y consens, embrasse moi (2). »

Le frère André regagna son premier poste, en compagnie du frère Paul.

Le bon père voulait adoucir, par cette condescendance, la déception qui attendait ses pauvres enfants. Arrivés à Dinan, on les conduisit à leur nouveau logis. Une grande maison délabrée aux murs nus et décrépits, voilà ce qu'on mettait à leur disposition. Pas un ustensile de cuisine, pas un banc pour s'asseoir. Il fallut retourner, quelques jours du moins, aux Cordeliers. Lorsqu'enfin les Frères purent s'établir chez eux ils avaient pour toute provision un pain, un peu de beurre et une barrique de cidre. La caisse commune contenait cinquante centimes.

Un jour, le frère André demande à son directeur quelques sous pour remplacer un objet qu'il venait

(1) A la porte de Brest.

(2) Relation manuscrite du frère André.

de briser : « Non, répond brusquement le frère Paul, vous n'aurez rien. Pourquoi êtes-vous aussi maladroit? »

Le lendemain le directeur alla trouver son confrère, le sourire aux lèvres, tenant à la main une bourse bien garnie. « On vient de nous donner 400 francs, dit-il ; prenez ce qui vous est nécessaire. Je ne possédais pas hier les cinq sous que vous me demandiez. Je n'ai pas voulu vous le dire, de peur de vous affliger; de là, ma brusquerie. Pardonnez-moi. »

Le premier hiver fut particulièrement rude. Privés de feu toute la journée, les pauvres Frères grelottaient dans leur cellule. Le frère André eut la pensée de combattre le froid en patinant dans la cour de l'école. Il dut renoncer à cet exercice parce que les sabots s'y usaient trop vite (1).

Deux dames de Saint-Brieuc, Mlles de Fontimeu et de la Motte-Vauvert (2), eurent pitié de cette détresse. Elles donnèrent quelques pièces de vaisselle, puis une quête que l'on fit en ville fournit aux Frères les meubles indispensables et quelques centaines de francs. La crise aiguë était passée. A partir de 1821, la sympathie des familles procura aux Frères un honnête entretien.

M. de la Mennais eut toujours pour cette maison une prédilection marquée. Lorsqu'il fut appelé à Paris auprès du Grand-Aumônier de France, c'est à Dinan qu'il transporta le principal noviciat de ses Frères. Plus tard, lorsqu'il passait quelques jours de vacances à la Chesnaie, il ne manquait pas d'aller à Dinan visiter les Frères, puis il emmenait à sa maison de campagne maîtres et élèves pour une joyeuse partie de pêche. On lançait les barques sur l'étang, on pourchassait carpes et truites, puis on s'attablait autour d'une gigantesque friture, et on retournait à Dinan avec de l'entrain et de la bonne humeur pour plusieurs semaines (3).

(1) Mémoire manuscrit du frère André. — Archives des Frères.

(2) Cette dernière était la sœur du futur évêque de Vannes.

(3) « Ce qui amusait beaucoup le Père, c'était la pêche sur l'étang. Un jour, M. l'abbé Gerbet, devenu plus tard évêque de Perpignan, tenait la barre du bateau, et soit plaisanterie (l'étang n'était pas du tout profond

Le frère Paul était devenu l'homme de confiance des deux La Mennais. Il était l'intermédiaire habituel de Féli pour ses communications entre la Chesnaie et Paris. Tout en exploitant le dévouement du pauvre Frère, le philosophe s'égayait parfois de sa simplicité.

Vers la fin de 1825, à l'époque où Félicité de la Mennais recevait le plus de visites, un homme revêtu d'une vieille redingote noire se présenta, sans se faire connaître, à la maison des Frères de Dinan. Son air piètre, son nez énorme et son costume peu relevé n'inspiraient au frère Paul qu'une médiocre confiance.

« Je suis désolé, dit-il en tempérant son refus d'un regard bienveillant; mais il m'est impossible de vous recevoir.

— En ce cas, reprit l'autre, procurez-moi une voiture, et veuillez m'indiquer le chemin de la Chesnaie. »

Heureux d'en être quitte à si peu de frais, le Frère donna de bon cœur le renseignement demandé.

Le lendemain, de grand matin, il reçut une lettre de l'abbé Féli. On le priait d'acheter toutes sortes de provisions, d'en charger le cheval de la Chesnaie et de venir prendre sa part d'un bon dîner.

Le frère Paul n'y manqua pas. A table, il fut placé près de l'inconnu, qu'il retrouva, non sans quelque étonnement, en pareille compagnie.

Alors, offrant un plat au prétendu quêteur. « Monseigneur en acceptera-t-il ? » demanda l'abbé, d'un air respectueux.

Le pauvre religieux était terrifié. Le visiteur qu'il avait si mal reçu n'était autre que Mgr de Forbin-Janson, nommé récemment au siège de Nancy, et non moins connu par ses vertus et ses malheurs que par ses excentricités provençales. Ce fut un petit coup de théâtre.

Le frère Paul ne se consola jamais d'avoir fermé sa porte à l'un des plus illustres évêques de France. Quant à l'abbé Féli, il riait à gorge déployée et se frottait

en cet endroit), soit fausse manœuvre, il fit pencher tout à coup notre embarcation et... nous voilà tous à l'eau! Le Père fut le pemier à rire aux éclats de la mésaventure qu'il avait partagée avec nous. » Relation du frère André.

les mains au souvenir du bon tour qu'il avait joué. Parfois, il avait ainsi dans l'intimité, des accès de gaîté folle, qui éclairaient un instant son austère visage et contrastaient avec son habituelle mélancolie (1).

Revenons aux premières écoles de Frères. Au commencement de l'année 1820, le vénérable curé de Guingamp, M. Le Guyader, vint à Saint-Brieuc demander à M. de la Mennais des maîtres chrétiens. Le fondateur lui accorda deux de ses meilleurs sujets, entre autres son premier disciple, Yves Le Fichand, connu désormais sous le nom de frère Yves.

A Guingamp, la pauvreté fut moins dure qu'à Dinan; mais le mauvais vouloir des autorités civiles et de certaines familles imposa aux nouveaux venus un autre genre d'épreuves.

Le frère Yves mourut à la peine. C'était une âme de saint dans un corps frêle, usé avant l'âge par le travail et les austérités.

Dès qu'il apprit que le premier Frère de sa congrégation allait mourir, M. de la Mennais accourut à Guingamp. A la vue de son supérieur, le malade joignit les mains : « O mon Père, dit-il, je meurs content! » Et une larme roula sur sa joue. Le fondateur rendit les derniers devoirs au jeune prédestiné qui s'en allait au ciel plaider la cause de son Institut, puis il adressa à tous les Frères une lettre circulaire où il rappelait ses vertus.

II

Comme les établissements de Dinan et de Guingamp, les écoles de Lamballe et de Tréguier eurent à l'origine leurs jours d'angoisses.

M. de la Mennais sentait que, pour inspirer à ses enfants confiance dans l'avenir, il fallait préciser au plus tôt les conditions de leur association, et permettre à

1. Cette anecdote a été racontée par un ancien voisin de campagne de Félicité de la Mennais, M. Peigné, dans un opuscule intitulé : *Lamennais, sa vie intime à la Chesnaie*. Paris, Bachelin Deflorenne, 1864.

tous les sujets sortis des deux noviciats de prendre contact dans une réunion plénière.

On n'avait donné jusqu'alors aux Frères et aux novices qu'un règlement journalier. Le fondateur rédigea une règle provisoire, dont chaque Frère devait prendre copie, et qu'il ne voulait faire imprimer qu'après lui avoir fait subir l'épreuve du temps. Nous avons sous les yeux l'original de cette règle. Les principaux articles ont trait au gouvernement de la société, et le fondateur s'inspire visiblement de la *Règle du gouvernement des Frères des Ecoles chrétiennes*, approuvée par le chapitre général de 1777 (1).

Nous y avons relevé un point qui a son importance. M. de la Mennais veut que le supérieur soit pris parmi les Frères, et soit élu pour cinq ans. Son intention arrêtée est de s'effacer dès que les Frères pourront vivre de leur vie propre, et se gouverner eux-mêmes (2).

Il reconnut dans la suite que sa tutelle serait plus longtemps nécessaire qu'il ne l'avait pensé ; en fait, il devait garder l'autorité jusqu'à sa mort, mais il n'en eut pas moins, dès l'origine, le mérite de l'humilité et du désintéressement (3).

(1) La règle de M. de la Mennais s'écarte d'ailleurs, de celle des Frères des Ecoles chrétiennes sur plusieurs points notables. Ainsi, il concoit d'une tout autre manière qu'eux l'emploi du temps au noviciat : « Chez les Frères des Ecoles chrétiennes, dit-il, on ne s'occupe pas d'études. Chez nous, on s'instruit dans le noviciat. Les Frères se font la classe les uns aux autres, et les exercices de piété sont les mêmes que lorsqu'ils sont placés, sauf les exhortations et conférences des frères Directeurs, qui ont lieu le jeudi et le dimanche. » (Réponse à une consultation adressée à l'abbé Jean par M. Mazelier, fondateur d'une société analogue à la sienne.)

(2) C'est ce qui ressort évidemment des lignes suivantes, adressées par lui, quelques années après, à un haut personnage de l'Université : « Pour donner de la stabilité à cette œuvre naissante, nous devrons plus tard acheter une maison qui serve de chef-lieu, et organiser la congrégation de manière qu'elle puisse être conduite par les Frères eux-mêmes...; mais vous sentez que cela ne peut se faire qu'avec le temps. Jeunes encore et sans expérience pour la plupart, il serait bien à craindre que leur congrégation ne pût s'affermir, si nous cessions (M. Deshayes et moi) de la diriger. »

(3) Même lorsqu'il se fut résigné à garder le gouvernement de la congrégation, M. de la Mennais conserva toujours l'intention de le léguer à un Frère après sa mort. En 1825, il écrivait à M. Mazelier : « Le

M. de la Mennais avait d'abord réglé que ses Frères feraient les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Il ne tarda pas à reconnaître que les deux premiers offriraient plus d'inconvénients que d'avantages pendant la période de tâtonnements que traversait la congrégation.

L'épreuve du noviciat était fatale à un grand nombre de sujets. Pendant les premières années, les trois quarts environ se retiraient (1). Quel embarras pour le fondateur, si ces jeunes gens, entrés sans vocation, avaient été liés par les trois vœux religieux!

Il revint immédiatement sur ses pas, et remplaça le texte primitif par ces mots : « Les Frères font seulement le vœu d'obéissance. » Du reste, ce vœu, bien entendu, répondait, pour le moment, à tous les besoins. « Mes Frères, écrivait alors M. de la Mennais, ne font que le vœu d'obéissance pour un an, et, au bout de deux années, pour trois ans ; au bout de quatre années, pour cinq ans, et enfin, au bout de dix années, pour toujours. En vertu de l'obéissance, ils sont tenus à ne faire aucun acte important de propriété sans ma permission, et, de la sorte, ils pratiquent la pauvreté aussi parfaitement qu'il est possible de l'exiger d'eux (2). »

Ce n'était là toutefois qu'une mesure transitoire. M. de la Mennais voulait une société de vrais religieux; par suite, ses disciples devaient être amenés tôt ou tard à faire les grands vœux. C'est ce qui a eu lieu récemment (3). En se liant devant Dieu et devant l'Eglise par les vœux de pauvreté et de chasteté aussi bien que

supérieur sera choisi par les Frères et parmi eux. En 1823, ils ont élu deux assistants. Après ma mort, si un prêtre gouvernait la congrégation, il pourrait avoir d'autres idées, d'autres vues, d'autres plans, et il brouillerait tout. Nos traditions sont déjà très fortes, et moi-même, je suis, dès maintenant, dans l'heureuse impuissance d'y rien changer. » Lettre inédite. — Archives des Frères.

(1) Déclaration de M. de la Mennais à M. Mazelier.

(2) Lettre inédite à M. Mazelier, 22 février 1825.

(3) Au chapitre général de 1889. C'est la réalisation d'un désir que M. de la Mennais lui-même exprimait dans une lettre adressée, en 1851, à Mgr l'archevêque d'Auch.

par le vœu d'obéissance, ils n'ont fait que réaliser son premier dessein.

III

Nous reviendrons sur la forme de vie religieuse conçue par le fondateur. Il importait, nous l'avons dit, de donner à tous les disciples de MM. Deshayes et de la Mennais une direction commune. Au mois de septembre 1820, tous les Frères dispersés dans les deux diocèses de Vannes et de Saint-Brieuc furent convoqués à Auray. Ils étaient environ cinquante.

M. Deshayes avait établi dans une communauté de sa paroisse appelée « le Père Eternel » des retraites périodiques. C'est là que furent réunis les Frères instituteurs. Dès le premier jour, les deux supérieurs leur imposèrent le nom de « Frères de l'Instruction chrétienne » et cette devise héroïque : « Dieu seul (1). » La retraite fut consacrée presque tout entière à l'explication de la règle. Le dernier jour eut lieu la cérémonie solennelle de la prise d'habit. « Nos Frères, écrivait M. de la Mennais, portent une simple lévite de drap noir, fermée par derrière comme une soutane. Elle descend jusqu'à cinq ou six pouces de terre. Elle ferme sous le col avec deux petits crochets... Le chapeau est rond, la cuve est peu élevée, et les bords ont trois pouces et demi de largeur... L'hiver, les Frères ont un petit manteau qui descend jusqu'au coude et qui ferme avec des boutons... S'il était plus grand, il serait incommode dans les classes (2). »

Tous les Frères reçurent officiellement l'habit; quelques-uns seulement furent admis à faire le vœu d'obéissance pour un an (3). Les Frères d'Auray

(1) On se rappelle que cette devise avait été empruntée par M. de la Mennais à M. Boudon. Voir chap. VIII, p. 163.

(2) Lettre à M. Mazelier, 16 février 1825.

(3) C'étaient (en suivant l'ordre de leur entrée dans la congrégation) les Frères Mathurin, Paul, Pierre, Charles 1er du nom, Louis, Jean, Julien, Jean-Marie, Ambroise, Bonaventure, Adrien 1er du nom, Paulin, et quelques autres qui n'ont point persévéré. (*Notes manuscrites du frère Julien.*)

prononçaient la formule suivante : « Je fais pour un an vœu d'obéissance au supérieur de la maison d'Auray et, en cas de mort de celui-ci, au supérieur de la maison de Saint-Brieuc. » A leur tour les Frères de Saint-Brieuc disaient : « Je fais pour un an vœu d'obéissance au supérieur de la maison de Saint-Brieuc, et, en cas de mort de celui-ci, au supérieur d'Auray. »

C'est le génie prévoyant de M. de la Mennais qui avait introduit dans le texte cette alternative. Quant à M. Deshayes, il trouvait la précaution minutieuse, et il répétait à son ami : « Les deux maisons n'en font qu'une, comme vous et moi, Monsieur de la Mennais, nous ne faisons qu'un. » Le saint homme disait vrai : pendant les vingt-trois années de leur gouvernement commun, pas un nuage ne devait s'élever entre eux.

La retraite finie, on se rendit en pèlerinage au sanctuaire de sainte Anne. Tous les Frères y entendirent la messe et y communièrent, puis on déjeuna joyeusement au petit séminaire fondé par M. Deshayes. Après avoir parcouru les magnifiques dépendances de l'établissement et visité la Chartreuse, on rentra à Auray, où les deux familles réunies devaient passer une dernière nuit. La séparation eut lieu le lendemain. Les Frères regagnèrent leurs postes; quant aux novices, ils se divisèrent de nouveau en deux groupes. L'un, conduit par M. de la Mennais, retourna à Saint-Brieuc, tandis que l'autre restait à Auray, sous la direction du digne curé.

Cette retraite eut une immense portée. C'est elle qui fit vraiment des Frères de l'Instruction chrétienne une congrégation. Aussi accrut-elle les ambitions de l'abbé de la Mennais.

Jusqu'alors, il n'avait songé qu'à sauver de l'ignorance les petits paysans bretons. Désormais il visera plus haut.

Le recrutement et la formation du clergé avaient été le souci, on peut dire la passion de sa vie. Or, ses Frères lui prépareront les voies en favorisant, dès le plus bas âge, les vocations ecclésiastiques. Voici en quels termes, le 18 décembre 1820, il fait part de ses espérances à l'abbé

Bruté : « Si vous repassiez à Saint-Brieuc, vous y trouveriez plusieurs établissements que j'ai formés et qui pourraient vous donner l'idée d'en former de semblables dans vos contrées. Je suis très convaincu que le nombre des prêtres augmenterait en Amérique comme ailleurs, si l'on s'emparait des enfants dès leurs premières années, c'est-à-dire si l'on établissait des écoles gratuites telles que celles que j'ai organisées à Saint-Brieuc, à Dinan, à Lamballe, à Guingamp, etc. Elles sont dirigées par des *Frères* dont le noviciat est chez moi, qui suivent la méthode des *Ignorantins* et une partie de leur règle. Avant dix ans, il y en aura partout, c'est-à-dire dans toutes les villes et dans tous les bourgs principaux du diocèse; il en résultera que j'aurai entièrement sous la main la génération naissante; et combien ne sera-t-il pas facile ensuite de choisir, parmi tant d'enfants, ceux qui annoncent d'heureuses dispositions, le goût de la piété, l'aptitude à l'étude, et de les diriger vers l'état ecclésiastique? »

Dieu devait bénir cette sainte ambition. La Bretagne est probablement la province de France qui compte de nos jours le plus de prêtres. Or, parmi ces prêtres, combien doivent aux « Petits Frères de la Mennais » l'éveil de leur vocation!

IV

Les mesures prises à la retraite d'Auray furent des garanties de stabilité. Forte de la confiance du clergé de Saint-Brieuc, l'œuvre prospéra rapidement dans ce diocèse. Il était possible désormais de pourvoir aux besoins des campagnes. Plérin, Broons, Etables, Pleudihen, dans le diocèse de Saint-Brieuc, eurent leur école de Frères. Bientôt des paroisses du diocèse de Rennes, comme Montauban et Tinténiac, demandèrent à leur tour des maîtres à M. de la Mennais. C'est le moment de montrer comment on trouvait moyen de faire vivre des instituteurs

dans les campagnes les plus pauvres. Nous laisserons la parole au fondateur lui-même. Les renseignements qui suivent sont extraits d'un mémoire manuscrit composé par lui après 1830.

« Les Frères, dit-il, logent toujours, dans les campagnes, au presbytère. Il n'y a donc, pour eux, ni loyer à payer, ni ménage à tenir, ni servante à nourrir, ni famille à entretenir.

« Leur traitement annuel est de 180 fr. Leur pension au presbystère est estimée 300 fr., mais il suffit, le plus souvent, de trouver 180 fr. en argent, c'est-à-dire de recueillir 180 fr. de rétribution ou de secours. Car, lorsque cela est nécessaire, MM. les recteurs donnent la pension gratuitement, du moins en partie, aux Frères, et ceux-ci les soulagent dans leur ministère, soit en enseignant la lettre du catéchisme dans l'église comme dans l'école, soit en aidant au chant des offices, etc. MM. les recteurs sont disposés à faire pour ces instituteurs des sacrifices qu'ils ne feraient point pour d'autres...

« On commence par s'établir où l'on peut, dans une chambre, dans un hangar. Si le local ne convient pas, les enfants en souffrent, les parents s'en plaignent, et le curé profite de cela pour exciter leur zèle. Bientôt les uns offrent du bois, les autres des pierres. Celui-ci prend les charrois à son compte, celui-là la main d'œuvre, et voilà une belle maison bâtie. Afin d'intéresser plus de monde à l'œuvre et de déterminer l'administration locale à y contribuer, on convient quelquefois que le rez-de-chaussée servira de classe. La mairie s'établit au premier étage, et la fabrique se réserve le grenier pour y déposer ses grains.

« Ces sortes d'arrangements varient suivant les localités. Il y en a de forts singuliers. Par exemple, à Sauzon, on soutient l'école par le moyen d'un cabaret. Tous les habitants sont convenus, d'après l'avis du recteur et du maire, d'aller boire de préférence dans ce cabaret privilégié, tenu au compte de la commune, et dont le pro-

duit est appliqué à l'entretien du Frère. Grâce à ce revenu (très extraordinaire assurément), l'école est tout à fait gratuite (1). Ailleurs on fait autrement.

« En retour de ces dépenses si modiques, la commune perçoit seulement la rétribution mensuelle imposée aux élèves, et elle en fixe elle-même la quotité. Or, cette rétribution, payée par les parents, est assez généralement d'un franc par mois. Pour peu que l'école renferme soixante élèves payants, elle ne coûte rien à la commune, et celle-ci réalise même un petit bénéfice.

« Dans les paroisses d'une vaste étendue, pour éviter aux enfants l'embarras de retourner chez eux aux heures des repas et pour les retenir à l'école toute la journée, on leur donne le dîner, c'est-à-dire le trempage, et ils fournissent leur pain. Un curé de Basse-Bretagne (celui de Bourbriac) a dépensé 6000 fr. de son patrimoine pour avoir deux Frères chez lui et pour arranger, indépendamment des classes, une cuisine et une jolie salle où les écoliers mangent, à midi, les petites provisions qu'ils ont apportées le matin (2). »

Outre les 180 francs de traitement annuel, l'abbé de la Mennais demandait aux communes, pour frais de premier établissement, une somme d'environ 800 francs, qui se décomposait comme il suit. Une somme de 400 francs devait être payée une fois pour toutes à la maison principale, lors de l'arrivée du premier Frère qu'elle envoyait. A cette condition, l'institut s'engageait à pourvoir l'école d'un maître à perpétuité. Une autre somme de 400 francs était demandée pour le mobilier scolaire.

(1) L'école de Sauzon fut fondée en 1832. Nous rapportons le fait dès maintenant pour ne pas scinder l'exposé de M. de la Mennais. Dans un autre écrit, parlant de cette singulière fondation, l'abbé Jean concluait : « Jamais école n'a été plus riche : ce que je ne dis pas, on le pense bien, à la plus grande gloire de mon pays. »

(2) Dans la *Vie de Gabriel Deshayes* (p. 94.) M. l'abbé Laveau présente, au sujet des conditions matérielles d'installation des écoles, d'intéressants renseignements puisés, comme les nôtres, dans divers mémoires écrits par M. de la Mennais. Nous allons les reproduire en partie : « En associant trois pouvoirs bien distincts : la commune, le curé, la congrégation religieuse, les fondateurs ont tout organisé avec tant de sagesse, que les contestations sont presque impossibles. Si la commune se lasse de l'école,

Si modiques que fussent ces frais d'installation, ils dépassaient parfois les ressources des communes. Afin de permettre aux plus pauvres campagnes l'établissement d'une école chrétienne, M. de la Mennais obtint plus tard du Conseil général des Côtes-du-Nord qu'il se chargerait de la première dépense en faveur des communes qui demanderaient un Frère par l'intermédiaire du préfet.

Placer un instituteur, sinon dans chaque commune, au moins de distance en distance sur tous les points du territoire breton, de manière qu'au fond même des derniers villages les enfants eussent à leur portée une école catholique, tel était, nous le savons déjà, le plan du fondateur.

Mais il n'ignorait pas à quels accidents sont exposées les écoles isolées. La maladie d'un maître pouvait les suspendre et les désorganiser pour longtemps. — « Ceci ne nous arrive jamais, a-t-il écrit. Aussitôt que nous sommes instruits qu'une de nos écoles est momentanément privée du Frère qui la dirige, un autre Frère part de la maison la plus voisine et va le remplacer. Si le cas est pressé, on n'attend pas même l'ordre du supérieur (1). »

On se rappelle que les maisons situées dans les centres importants devaient renfermer un certain nombre de Frères surnuméraires, en vue de ces remplacements. En 1830, l'Institut possédait dix maisons de ce genre. A l'époque

si le curé remercie l'instituteur, ou si le supérieur se voit obligé de rappeler son Frère, dans l'un de ces trois cas, l'école cesse à l'instant. Voilà donc une association où l'on est libre de se séparer, où chacun a quelque chose à faire, où les fonctions sont tranchées : trois garanties d'union, de paix et de bonne entente.

« Quand le nombre des enfants est trop considérable, on ajoute un second Frère, et il est placé chez le curé, aux mêmes conditions que le premier; ou bien les deux instituteurs sont établis dans une maison à part. Lorsque les Frères sont trois, ou plus de trois, ils vivent toujours à leur ménage. La commune fournit le logement, ou il est acheté par le fondateur, qui perçoit alors lui-même les rétributions des élèves, et se trouve dans la même situation que le chef de toute autre maison d'institution publique. Les écoles de ce genre sont, en général, dans les villes. Du reste, dans les établissements où l'on place plusieurs Frères, on rencontre des conventions de nature très variées entre les supérieurs de l'ordre et les communes. Pour les deux fondateurs, il n'y avait pas de principes immuables dans la pratique, et chaque circonstance devait apporter ses lois avec elle. »

(1) Extrait d'un mémoire manuscrit de M. de la Mennais, intitulé : *De l'enseignement primaire en Bretagne.* — Archives des Frères.

qui nous occupe, la maison de Dinan pouvait seule, avec les noviciats de Saint-Brieuc et d'Auray, servir de centre. Bientôt la maison de Tréguier fut pourvue, elle aussi, d'un personnel de cinq ou six Frères. Dès 1825, elle servait, comme les autres, de point de ralliement.

Ces écoles, situées dans les villes, exigeaient la présence de Frères capables et expérimentés. Le fondateur y envoyait ses meilleurs sujets, et ne gardait auprès de lui que les maîtres absolument nécessaires pour l'instruction de ses novices.

En 1821, ceux-ci étaient au nombre de quatorze; mais les demandes affluaient. L'idée vint à l'abbé de la Mennais de confier aux Frères de Dinan, puis à ceux de Tréguier, quelques-uns des nouveaux postulants. C'était une épreuve éliminatoire qui permettait d'écarter des noviciats principaux les jeunes gens dépourvus de la capacité ou des autres dispositions nécessaires; c'était aussi un moyen d'alléger le fardeau très lourd des Frères de Saint-Brieuc. Les deux maisons de Dinan et de Tréguier furent donc érigées en petits noviciats, et destinées à alimenter les maisons de Saint-Brieuc et d'Auray.

Bientôt on eut partout de nombreux novices, mais la question de l'entretien matériel se posait plus inquiétante que jamais. « L'établissement de nos écoles coûte très peu, écrivait alors l'abbé de la Mennais au ministre de l'Intérieur; il n'y a pas, pour ainsi dire, de commune qui n'en puisse avoir une aux conditions que nous avons réglées; et comme, à défaut d'autres ressources, il est permis aux fondateurs de recevoir une légère rétribution des élèves, on n'est jamais embarrassé pour fournir à l'entretien des maîtres. Mais les établissements où l'on forme les maîtres eux-mêmes sont très dispendieux : nourriture, habillement, livres, etc., tout est à notre charge, car la plupart étant pauvres, nous ne pouvons exiger d'eux que les qualités nécessaires à l'état qu'ils veulent embrasser (1). » Et il demandait qu'on le fît participer

(1) Lettre inédite, du 31 août 1821. — Archives des Frères.

au secours de cinquante mille francs voté par les Chambres en faveur des écoles primaires.

Les libéralités du gouvernement n'étaient pas alors exclusivement réservées aux écoles officielles. M. de la Mennais obtint une allocation de sept ou huit mille francs, qui fut renouvelée et même augmentée plus tard, sans jamais, d'ailleurs, suffire aux besoins croissants de l'œuvre.

V

Le nouvel institut sortait de la période hésitante des débuts. Les projets de M. de la Mennais s'élargissaient; ses espérances prenaient corps; rien désormais ne bornait ses ambitions de conquérant pacifique, lorsqu'un événement inattendu parut un instant compromettre l'avenir.

Le 12 mars 1821, M. Deshayes quittait la cure d'Auray et partait pour la Vendée avec l'intention de s'y fixer.

Comment expliquer cette brusque rupture avec un passé fécond en œuvres et béni de Dieu? Comment, à cinquante-quatre ans, le curé d'Auray consentait-il à s'exiler de la Bretagne, pour aller ailleurs recommencer sa vie? C'est précisément parce que rien ne l'attirait en Vendée qu'il crut reconnaître la main de Dieu dans les événements qui l'y poussèrent.

Au mois de septembre 1820, il avait reçu une lettre du R. P. Duchesne, supérieur général des deux congrégations fondées par le bienheureux Grignion de Montfort : les missionnaires de la Compagnie de Marie et les Filles de la Sagesse. On le suppliait de se rendre de suite à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Que voulait-on de lui? Sans doute, il n'était pas absolument inconnu en Vendée. Il avait confié aux Filles de la Sagesse la Chartreuse d'Auray et la maison de refuge de Josselin. Il avait dû, par suite, échanger avec les supérieurs de cette congrégation une correspondance administrative qui avait peut-être révélé en partie ses aptitudes pour le gouvernement; il ne devinait pas toutefois dans quel but on réclamait sa présence.

Il le comprit bientôt. Si la congrégation des Filles de la Sagesse était prospère, la Compagnie de Marie n'avait pu se relever des coups portés par la Révolution. Elle ne comptait plus que sept missionnaires (1), qui vivaient sans autre lien que les exercices de la vie commune. Quatre Frères leur étaient associés. Ils exerçaient, sous l'autorité et pour le compte des Pères, diverses professions manuelles, sauf l'un d'entre eux, qui tenait l'école de Saint-Laurent. Pas plus que les missionnaires, ils n'étaient liés par des vœux. Tel était l'état précaire de cette vaillante Compagnie de Marie, œuvre préférée du Bienheureux de Montfort.

Le R. P. Duchesne se sentait mourir. Que deviendraient après lui ces débris auxquels, du moins, sa présence et son autorité avaient servi de lien? Il confia ses angoisses à M. Deshayes, et le pria de recueillir de sa main défaillante l'œuvre du saint missionnaire. Le curé d'Auray revint de Saint-Laurent honoré du titre et des pouvoirs d'assistant. Trois mois après, il apprenait la mort du P. Duchesne et la désolation de ses enfants. L'évêque de la Rochelle, Mgr Paillou, se joignait aux missionnaires et aux Filles de la Sagesse pour le prier de prendre en main le gouvernement des deux familles.

Qu'allait-il faire? Comment quitter une paroisse transformée, régénérée, sanctifiée par ses soins? Comment dire adieu aux Frères de l'Instruction chrétienne et aux Sœurs de Saint-Gildas, qu'il venait à peine d'organiser en congrégation? La séparation serait cruelle; mais l'abbé Deshayes n'était pas homme à reculer devant un sacrifice voulu de Dieu. Pour connaître avec certitude les desseins d'en-haut, il remit à son évêque, Mgr de Bruc, la décision de cette grave affaire.

Ce prélat avait le jugement droit, l'esprit large, l'âme vraiment catholique : « Si je considère les intérêts de mon diocèse, dit-il au curé d'Auray, je dois vous dire : restez;

(1) C'étaient MM. Duguet (entré en 1787, décédé en 1832) — Mainguet (1816-1835) — Ricard (1817-1822) — Gouelleau (1818-1822) — Hourdel (1818-fin 1821) — Javeleau (1818 ... — Payen de la Grandière (Janvier 1820-1836).

mais si j'envisage le bien général de la religion, je dois vous dire : partez ! »

Il n'en fallut pas davantage. Le dimanche suivant, l'abbé Deshayes faisait ses adieux à sa paroisse : « Mes enfants, dit-il, lorsque je fus nommé à la cure d'Auray, je vins au milieu de vous n'ayant pour tout bien que mon bâton et mon bréviaire. La divine Providence m'oblige à me séparer de vous. En vous quittant, je veux m'en retourner comme je suis venu, avec mon bâton et mon bréviaire (1). »

Le 12 janvier 1821, il était élu supérieur général, et, deux mois après, il quittait définitivement Auray. Son noviciat de Frères était alors composé de quinze jeunes gens, à la tête desquels il avait placé, depuis peu, un homme qui possédait toute sa confiance, le frère Pierre. Deux des novices refusèrent de le quitter. Il les envoya, dès la première heure, à Saint-Laurent, où ils firent profession, plus tard, sous les noms de frère Augustin et de frère Pierre-Marie (2).

Les treize autres, tout en restant à Auray, furent confiés, provisoirement du moins, à M. de la Mennais. Il importait de régler leur sort au plus tôt et de les affermir dans leur vocation. Au mois de mai 1821, un congé de quinze jours fut accordé à toutes les écoles tenues par les Frères de Bretagne. Les deux fondateurs avaient décidé qu'avant la séparation, tous feraient encore en commun les exercices de la retraite.

On se rendit donc à Auray des divers points où les Frères étaient en fonctions. M. de la Mennais y vint lui-même avec ses novices, et l'on se réunit, comme l'année précédente, à la communauté du « Père Eternel ». Soixante Frères environ, y compris les aspirants, prirent part aux exercices. Le vieil ami de l'abbé Jean, M. Gilbert, donna les principales instructions (3).

(1) Cf. Laveau, *Vie de Gabriel Deshayes*, page 177.

(2) Le premier devait succéder à M. Deshayes comme supérieur général des Frères de l'Instruction chrétienne de Saint-Gabriel ; le second devait retourner en Bretagne et s'y réunir aux Frères de Ploërmel.

(3) C'est à cette retraite que, pour la première fois, les Frères gardèrent le silence absolu pendant huit jours.

Il avait un auditeur de marque. Félicité de la Mennais, qui séjournait alors à Saint-Brieuc, avait accompagné son frère à Auray. « Assis bien humblement dans une stalle, dit un témoin, il assistait à tous nos exercices (1). »

Il fut extrêmement touché de la ferveur des Frères, et peu de temps après, il écrivait au sujet de la congrégation naissante : « Quelle belle œuvre ! Si je n'étais pas prêtre, je me ferais Petit Frère. »

Le lendemain de la clôture, commença la dispersion. Sur les treize novices qui se trouvaient à Auray, cinq furent cédés par M. Deshayes à M. de la Mennais; les huit autres prirent le chemin de Saint-Laurent-sur-Sèvre (2).

En quittant la Bretagne, l'abbé Deshayes laissait à son ami la plus lourde part dans la direction des Frères. Néanmoins, le contrat de 1819 ne fut jamais rompu. Ils conservèrent l'un et l'autre le titre et les pouvoirs de supérieur. Chaque année, M. Deshayes venait présider, avec l'abbé de la Mennais, la retraite générale des Frères de Bretagne. A la fin des exercices, ceux-ci s'agenouillaient, l'un après l'autre, devant leurs fondateurs, et, deux fois bénis, ils retournaient au combat pleins d'un nouveau courage.

Cette fidélité de l'ancien curé d'Auray à ses premiers disciples était d'autant plus méritoire, que bientôt, à Saint-Laurent même, une nouvelle œuvre d'instituteurs vint réclamer ses soins.

VI

La Vendée, aussi bien que la Bretagne, était pauvre en écoles primaires. Témoin du bien qu'avaient fait dans le diocèse de Vannes les Petits Frères d'Auray, M. Deshayes ne désespéra pas d'obtenir les mêmes succès à Saint-Laurent et dans les paroisses voisines. « En quittant la

(1) Extrait de la lettre, que nous avons citée plus haut, du frère André à M. Houet.

(2) D'après le manuscrit du frère Hippolyte, M. de la Mennais laissa, quelque temps encore, à Auray, un petit noviciat sous la direction du frère Ambroise.

Bretagne pour venir à Saint-Laurent, a-t-il dit, il me vint dans la pensée qu'une congrégation de ce genre (il venait de raconter la fondation d'Auray) pourrait également faire du bien dans la Vendée et les environs, où l'on professe les mêmes principes religieux. C'est pourquoi, avec quelques Frères de Bretagne que j'avais emmenés, j'en formai une autre sur le même modèle (1). »

En arrivant en Vendée, les Frères de l'Instruction chrétienne furent installés dans le même local que les quatre Frères coadjuteurs de la Compagnie de Marie. Les nécessités de la cohabitation sous le même toit obligèrent M. Deshayes à modifier sur quelques points de détail la règle des Frères bretons; mais il n'y eut pas, entre les deux sociétés, de fusion proprement dite (2).

Les disciples de M. Deshayes apportaient avec eux la règle des Frères de Bretagne. Ils la conservèrent (3), et, grâce à elle, l'œuvre commencée à Auray put se continuer, sous un nom à peine différent, à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Le logement assigné aux nouveaux venus était la maison dite « du Saint-Esprit »; d'où leur premier nom de Frères de l'Instruction chrétienne du Saint-Esprit.

Comme en Bretagne, l'œuvre prospéra bientôt. M. Deshayes s'était installé définitivement à Saint-Laurent au mois de septembre 1821. Les prêtres des environs étaient alors réunis, pour la retraite ecclésiastique, dans la maison des missionnaires. Le nouveau supérieur en profita pour leur exposer le dessein qu'il avait de leur préparer des Frères instituteurs. Tous lui promirent leur concours, et, quelques années plus tard, la nouvelle congré-

(1) Lettre adressée par M. Deshayes, en 1837, à son agent d'affaires à Rome.

(2) Il est vrai que quatre novices ou postulants de Bretagne s'affilièrent plus tard aux Frères convers de la Compagnie de Marie; mais ce fait prouve simplement qu'ils changèrent de congrégation, et n'indique pas qu'il y ait eu fusion entre les deux sociétés.

(3) Cette règle, dont les principaux articles reproduisent textuellement celle des Frères de Ploërmel, est restée en vigueur chez les Frères de Saint-Laurent jusqu'en 1888. (Voir *Institut des Frères de l'Instruction chrétienne de Saint-Gabriel. Constitutions et règles communes.* — Edition de 1874. « Préface du fondateur, le vénéré Père Deshayes », p. 5).

gation comptait des écoles sur tous les points de la Vendée. En 1835, M. Deshayes acheta, à l'intention des Frères enseignants, un bâtiment situé à Saint-Laurent, et put les séparer des Frères coadjuteurs de la Compagnie de Marie. Cette nouvelle maison fut dédiée à saint Gabriel, patron du fondateur, et les Frères instituteurs portèrent dès lors le nom de Frères de l'Instruction chrétienne de Saint-Gabriel (1).

Pour céder à certaines instances, le fondateur dut donner des instituteurs à quelques paroisses de la Loire-Inférieure. C'était empiéter sur le domaine réservé aux Frères de Bretagne, qui, en 1822, avaient été légalement autorisés pour la province entière. M. de la Mennais ne songeait nullement à refuser aux Frères de Saint-Gabriel la faculté de s'établir dans les paroisses voisines de Saint-Laurent, lors même qu'elles seraient situées en Bretagne. La cordiale entente des deux fondateurs suffisait à écarter toute possibilité de conflit. Mais ils devaient penser à tout, même à l'avenir qui suivrait leur mort. Ils signèrent donc, en 1826, une convention aux termes de laquelle le cours de la Loire limiterait le champ d'action des deux instituts.

L'année suivante, M. Deshayes confia à ses Frères une classe de sourds-muets qu'il avait jadis établie à Auray, et, depuis cette époque, ses nouveaux disciples joignirent cette œuvre à leurs principales fonctions. L'avenir de la société était assuré.

(1) Nous n'ignorons pas qu'aujourd'hui les Frères de Saint-Gabriel exposent autrement que nous ne l'avons fait les origines de leur Institut. En 1888, leur Xe Chapitre général crut devoir rattacher les premières écoles des Frères de l'Instruction chrétienne du Saint-Esprit aux écoles charitables de Grignion de Montfort, et décida qu'il y avait lieu de regarder comme fondateur de la congrégation le nouveau Bienheureux, en n'attribuant à M. Deshayes que le rôle de restaurateur.

Une circulaire du supérieur général notifia immédiatement cette décision à tout l'Institut. Ce fut le signal d'une polémique assez vive entre les missionnaires de la Compagnie de Marie, héritiers très authentiques du bienheureux de Montfort, et les Frères de Saint-Gabriel.

Livres et brochures se succédèrent pour appuyer les opinions respectives des deux parties. Nous n'avons pas la moindre intention de prendre part à cette polémique, mais nous croyons, après un examen attentif des raisons alléguées de part et d'autre, qu'il convient d'attribuer à M. Deshayes un autre titre que celui de continuateur.

Tout en lui continuant ses soins, l'énergique vieillard rêva dès lors de nouvelles fondations. Supérieur, avec M. de la Mennais, des Frères de Bretagne; fondateur des Sœurs de Saint-Gildas et des Frères de Saint-Gabriel, supérieur général de la Compagnie de Marie et des Sœurs de la Sagesse, organisateur d'une œuvre de sourds-muets, l'abbé Deshayes crut qu'il n'avait pas assez fait pour la gloire de Dieu et le soulagement des misères humaines.

En 1839, il détachait de la congrégation de Saint-Gildas quelques religieuses qui, sous le nom de Sœurs de l'Ange Gardien, devaient former un nouvel Institut. Il les destinait au soulagement des malades à domicile et à l'éducation des enfants du peuple. Enfin, la même année, à soixante-quatorze ans, réalisant une idée chère à M. de la Mennais, il fondait une congrégation de Frères agriculteurs.

Il n'eut point le temps, hélas! de la voir prospérer. Jusqu'alors la vieillesse s'était fait à peine sentir. Elle avait respecté la haute et droite stature du missionnaire, la vivacité de son regard, la riche carnation de son visage, la fidélité de sa mémoire, la fermeté de sa volonté. Tout cela devait s'évanouir en un instant. Au mois de juillet 1841, une première défaillance lui fit comprendre que la dissolution était proche.

Depuis ce jour, il put dire avec l'Apôtre : *Quotidie morior* (1). C'est le 28 décembre que la mort frappa son dernier coup. Fortifié par le viatique des mourants, entouré de ses fils de la Compagnie de Marie et de Saint-Gabriel, assisté par la Supérieure de la Sagesse, il passa à une vie meilleure, après avoir donné à M. de la Mennais et à ses Frères un dernier gage d'affection, dont nous parlerons plus loin.

Quelle existence héroïque, et comme ce lutteur était digne de s'associer à celui dont nous écrivons la vie!

1 « Chaque jour la mort emporte quelque chose de moi ». I Cor. xv, 31.

VII

Revenons aux écoles bretonnes. La période des vraies difficultés allait commencer pour M. de la Mennais. Sollicité de tous côtés par les recteurs, il se vit obligé d'abréger parfois le noviciat de ses postulants et d'envoyer dans les campagnes, comme instituteurs, des jeunes gens de dix-huit ans.

S'imagine-t-on la situation d'un religieux de cet âge, jeté au milieu d'une bande de petits paysans dissipés et têtus, sans autre secours que les encouragements d'un vieux prêtre? N'était-il pas à craindre parfois que le recteur trop complaisant ne prêtât au jeune Frère qu'un médiocre appui pour l'observation de sa règle?

Par contre, certaines brusqueries, qui échappent assez souvent à des hommes au cœur d'or, n'effaroucheraient-elles pas la timidité d'un commensal peu au courant des habitudes du pasteur? Le pauvre débutant ne serait-il pas très vite déconcerté?

Ces dangers n'échappaient point à M. de la Mennais. Il y trouva un remède dans des communications très fréquentes avec ses Frères. Il arrivait parfois à l'improviste dans un presbytère. Il voyait d'abord le recteur, l'interrogeait sur la conduite et le caractère de son disciple, puis adressait à celui-ci, selon le besoin, l'encouragement ou la réprimande. S'il ne pouvait aller partout lui-même, il se faisait suppléer par un visiteur choisi ordinairement parmi les Frères des petits noviciats.

Mais son grand moyen d'action, outre la retraite annuelle et les visites, c'étaient les relations épistolaires. Il obligeait chacun de ses Frères à lui écrire au moins tous les deux mois, et, malgré l'effrayant surmenage que lui imposait l'administration du diocèse, il leur répondait exactement. Ses lettres étaient courtes, mais précises; toujours elles apportaient force et lumière.

Il importait, pour la formation religieuse et intellectuelle des jeunes Frères, qu'ils fussent exemptés du ser-

vice militaire. Les Frères des Ecoles chrétiennes l'avaient été par la loi du 10 mars 1818. Mais pour jouir du même privilège, il fallait obtenir, en faveur de la nouvelle association, la reconnaissance légale.

M. de la Mennais s'y employa avec son zèle ordinaire. On négociait alors à Paris sa nomination au poste de vicaire général du Grand-Aumônier. C'est dire qu'il ne manquait pas de protecteurs en haut lieu. Sa demande fut agréée sans difficulté, et, le 1er mai 1822, paraissait l'ordonnance qui conférait l'existence légale à la société (1).

Le temps de la retraite annuelle approchait. M. de la Mennais choisit la petite ville de Josselin comme étant plus centrale que Saint-Brieuc, et y convoqua tous ses enfants pour la dernière semaine d'août 1822.

Il faut savoir comment voyageaient les Frères à cette époque. Voici le récit du frère Hippolyte, qui dut se rendre alors de Pleudihen à Josselin.

« Le congé commença au jour fixé, dit-il, et nous nous réunîmes pour voyager ensemble, suivant les ordres qui nous avaient été donnés.

« Les Frères de Pleudihen, de Trans, de Tinténiac, de Combourg et de Montauban se réunirent à ceux de Dinan. Nous rejoignîmes à Lamballe les deux Frères de cette ville, et, tous ensemble, nous nous rendîmes à Moncontour, où arrivèrent, peu après, tous nos Frères de Saint-Brieuc et des environs. Tous étaient à pied; alors nous ne voyagions pas autrement. Il n'y avait parmi nous ni vieillards, ni infirmes. Notre Père seul avait un cheval; il le cédait souvent à quelque Frère qui paraissait fatigué. Notre Père était au milieu de nous, retenant son cheval pour ne pas nous devancer, et nous nommant tous les lieux remarquables que nous pouvions apercevoir.

« A Loudéac, notre Père avait, par condescendance, permis aux Frères de prendre du dessert dans les maisons où ils mangeraient. La plupart néanmoins s'en abstinrent. Cette petite privation édifia beaucoup ceux qui en furent

(1) Voir, pour le texte de cette ordonnance, Ropartz, p. 290.

témoins, ce qui fut cause que, dans la suite, il nous fut ordonné d'observer ce point de règle, même dans les voyages. »

Un autre Frère a ajouté quelques traits à cette relation : « Pour la retraite, dit-il, les voyages se faisaient à pied, quelquefois par une chaleur étouffante, d'autres fois par une pluie torrentielle. Chacun de nous portait à la main ou sur son dos un petit paquet, renfermant le linge et les objets nécessaires pour le voyage. Pour charmer la longueur de la route, nous priions ou nous chantions des cantiques. Aux heures des repas, nous nous asseyions au bord d'un champ ou sur la lisière d'un bois, pour manger un morceau de pain avec quelques fruits, du beurre ou du fromage, que chacun exhibait de son sac et étalait sur l'herbe. Puis on reprenait le chemin. Arrivés au lieu de la retraite, après de rudes fatigues, nous n'avions ordinairement pour lit qu'une paillasse étendue sur le plancher et un petit ballot de foin pour oreiller... (1) »

Il faut convenir que, sans en faire le vœu, les Frères pratiquaient assez bien dès lors les vertus de pauvreté et de mortification.

La retraite eut lieu sous la direction des deux supérieurs généraux, aidés de deux missionnaires de Saint-Laurent et de M. Ponsard, aumônier des Filles de la Chartreuse d'Auray.

Au début des exercices, M. de la Mennais prit la parole : « Mes enfants, dit-il, quinze mois se sont écoulés depuis votre dernière retraite, et, dans cet intervalle, il s'est opéré un grand changement parmi vous. Il s'est fait des choses qui ont surpassé notre attente. Cela nous porte à croire que Dieu a de grandes vues sur vous. »

Et il donna lecture de l'ordonnance royale du 1er mai, qui accordait à la société l'autorisation légale. Un mouvement de satisfaction accueillit cette lecture. La réunion

(1) « *Mémoires d'un ancien* » (*Chronique des Frères de l'Instruction chrétienne, tome I.*)

comptait plus de soixante Frères (1), et l'un d'entre eux fit remarquer que ce rapide développement présageait un brillant avenir.

C'étaient là des espérances un peu humaines, que ne pouvait encourager l'esprit de foi du fondateur. « Ce ne sera pas le nombre qui fera la force de votre congrégation, déclara M. de la Mennais, ce sera l'humilité. Soyez humbles, mes enfants; je vous l'ai dit souvent et je le répète : j'aimerais mieux n'avoir que trois Frères bien humbles, que d'en avoir trois cents qui n'eussent pas l'esprit de leur état.

« Plusieurs ont pris leur parti, et ils ont bien fait. On ne doit pas venir parmi nous pour jouir de l'indépendance et des autres choses dont le monde se fait une idole; tout cela ne se trouve point ici. Si quelqu'un d'entre vous n'est pas déterminé à vivre dans l'obéissance et l'humilité, qu'il se retire : il ne persévérera point. »

M. Deshayes parla dans le même sens. Fortifiés par ces graves leçons, les Frères se dispersèrent, et, le lendemain, chacun reprenait plus courageusement son aride labeur.

VIII

Tant que le fondateur demeura à Saint-Brieuc, ses lettres, ses encouragements, sa présence, qui se multipliait sur tous les points avec une rapidité tenant du prodige, assurèrent la vitalité de l'œuvre; mais, comme l'institut de la Providence, la congrégation de l'Instruction chrétienne devait subir l'éloignement du Père.

Un jour, le bruit se répandit dans les presbytères que M. de la Mennais allait quitter le pays pour se rendre à Paris. On venait de lui confier un poste éminent à la Grande-Aumônerie de France. Qu'allaient devenir les pauvres Frères, privés presque en même temps de leurs deux fondateurs? Au moins, les Sœurs de la Providence avaient une supérieure qui pouvait gouverner le couvent

1 Non compris les aspirants.

en l'absence du Père; mais l'institut des Frères de l'Instruction chrétienne n'avait d'autre chef que M. de la Mennais. On ne lui avait pas encore donné d'assistants. Lui parti, comment allait vivre cette société dont il était l'âme?

On fut bientôt rassuré. Le fidèle ami du fondateur, M. Querret, recevait, le 22 novembre 1822, le billet suivant, qu'il fit lire autour de lui : « Je suis dans les embarras d'un départ précipité. A trois heures, ce soir, je monte en diligence. Je n'abandonne aucun de mes établissements. J'en conserve la direction. Je serai de retour en Bretagne dans cinq ou six semaines, et puis je retournerai à mon poste (1). »

Il tint parole. Plus que jamais, ses deux moyens de gouvernement furent la retraite annuelle et la correspondance avec les Frères. Avec cela, il réussit à garder sur eux une action aussi profonde que pendant son séjour en Bretagne (2). C'est aux directeurs des maisons qu'il écrivait le plus souvent; mais il obligeait aussi leurs subordonnés à correspondre directement avec lui.

Nous avons sous les yeux vingt-cinq lettres datées de la Grande-Aumônerie et adressées à ses principaux disciples. Au milieu d'occupations si nouvelles pour lui, rien n'échappe à son attention ni à son souvenir. Conseils de direction spirituelle, instructions pédagogiques, comptes de dépenses domestiques, font l'objet ordinaire de ses communications, et ces matières diverses, disparates même, sont traitées dans ses lettres avec une présence d'esprit, une précision, quelquefois une minutie qui étonnent.

Nous ne rappellerons pas comment cet homme, qui nommait alors des évêques, trouvait moyen de régler la somme qu'il fallait consacrer au papier dans les écoles, ou le nombre de canifs qu'il convenait de laisser sur les tables pour tailler les plumes. Mais il nous faut dire un

(1) M. Querret aimait les Frères. Sur les instances de son ami, il venait de composer pour eux un traité d'arithmétique.

(2) Ses principaux correspondants d'alors étaient : le frère André, de Dinan, le frère Laurent, de Quintin, le frère Ambroise, envoyé à Tréguier après la fermeture définitive du noviciat d'Auray, et le frère Marcel, de Pleudihen.

mot de la direction qui lui assurait une maîtrise si absolue sur la conscience des Frères.

Nous avons parlé du frère André, un des premiers maîtres de l'école de Dinan (1). C'était une nature délicate et affectueuse, qui avait ouvert son âme à son supérieur avec une candeur d'enfant. Les premiers sacrifices de la vie religieuse lui pesaient un peu, et il l'avait avoué ingénument au Père. Recevra-t-il des reproches? Oui, sans doute, mais si bienveillants, si paternels, si heureusement mêlés d'encouragements et de douces paroles!

« Qand donc serez-vous tout à Dieu? Pourquoi donc refusez-vous de lui offrir les légers sacrifices qu'il vous demande? Quoi! quelques paroles inutiles, quelques jeux d'enfant, voilà ce à quoi il vous en coûte de renoncer! Mon cher André, ayez plus de courage et de force : ne contristez pas l'Esprit-Saint par ces infidélités continuelles qui l'empêchent de vous remplir de l'abondance de ses grâces et de ses dons : soyez enfin ce que vous devez et ce que vous voulez être, c'est-à-dire un véritable religieux, et alors vous goûterez au fond de l'âme les consolations, la paix et toutes les joies célestes.

« Ne manquez plus de vous rendre en classe à l'heure fixée; quand la cloche sonne, c'est la voix de Dieu qui vous appelle au milieu de ses enfants qui sont aussi les vôtres : obéissez à l'instant même. Je compte bien n'avoir que des encouragements à vous donner pendant la retraite : est-ce que je ne vous ai pas assez grondé? Ah! c'est que je vous aime bien, mon cher enfant, c'est que j'ai un vif désir de contribuer à votre bonheur. Adieu, mon cher André; je vous embrasse tendrement, en N. S. (2) »

La lutte est longue; elle est lassante; le travail est sans cesse à recommencer. Eh bien! le Frère se nourrira souvent du Pain des forts.

« Quant à vos communions, faites en sorte qu'elles

(1) Il devait fournir une longue carrière et rendre plus tard de grands services à Redon et à Saint-Servan, comme directeur d'école, et enfin comme assistant.

(2) Lettre inédite, 25 mai 1824. — Archives des Frères.

soient fréquentes, et regardez comme un grand malheur d'en manquer une seule. S'il en est ainsi, vous exercerez sur vous-même une vigilance plus sévère, et la confession de tous les quinze jours vous suffira (1). »

Cette invitation à la communion fréquente nous paraît simple aujourd'hui ; mais quand on sait quelle était alors, en France, la sévérité des confesseurs, on admire volontiers le courage du théologien qui bravait l'opinion rigoriste pour procurer aux âmes un aliment sans lequel elles auraient langui.

M. de la Mennais n'avait pas toujours affaire à des natures malléables comme celle du frère André. Le frère Ambroise, directeur de l'école de Tréguier, était un ancien paysan qui cachait sous sa rude enveloppe un cœur d'or et un grand esprit de foi. Au lieu de l'exciter, il fallait le ralentir. Rigide observateur de la règle, il compatissait parfois difficilement aux faiblesses de ses inférieurs. Heureusement, il consultait toujours le Père, qui excellait à le maintenir dans la mesure.

Voici la lettre qu'il recevait de son supérieur, en 1824, dans une circonstance où il se sentait porté vers la sévérité : « Vous me demandez ce que vous devez faire lorsqu'il vous arrive qu'un Frère vous résiste, ou n'écoute pas avec assez de docilité tout d'abord les observations que vous lui faites. — Il faut alors ne pas insister trop fortement, mais attendre que l'esprit de celui à qui vous parlez soit calmé, et par conséquent mieux disposé à recevoir votre avis. Gardez-vous surtout de vous emporter et de pousser les choses à l'extrême dans le premier moment.

« Un peu plus tard, représentez au Frère dont vous avez eu à vous plaindre la faute qu'il a faite, et engagez-le doucement à la réparer. S'il le refuse, marquez-le-moi ; mais, à moins que la faute ne soit de nature à donner du scandale aux autres et à devenir dangereuse pour eux, n'agissez pas avec rigueur. »

Et M. de la Mennais terminait ainsi : « Vous ne

(1) Lettre inédite du 17 octobre 1823. — Archives des Frères.

ferez aucune mortification extraordinaire d'ici la retraite. A cette époque, je verrai s'il convient ou non de vous accorder ce que vous me demandez (1). » Nous retrouverons plus tard le frère Ambroise, et nous verrons ce qu'un tel maître sut tirer de cette âme vraiment virile.

Les lettres sont des moyens d'action individuels. Or, tout en dirigeant chacun de ses Frères suivant les besoins particuliers de sa nature morale, M. de la Mennais voulait imposer à sa congrégation une forme unique. La règle existait, mais manuscrite, et, par suite, sujette à des altérations involontaires; le Père voulut en fixer les prescriptions en la faisant imprimer (2).

L'opuscule est un peu différent des pages manuscrites dont nous avons parlé. La pensée du fondateur se précise, et il écarte résolument les projets qu'une expérience de deux ans n'a point justifiés. Plus tard, il sentira le besoin d'expliquer et de développer certains points; il devra tenir compte d'usages qui n'existent pas encore. Les statuts qu'il publiera dans la suite dessineront plus en détail la physionomie de sa congrégation; mais rien d'important ne sera changé. Le « Petit Frère » des campagnes, cet homme détaché, mort à lui-même, volontairement humble, volontairement pauvre, voué pour la vie à une tâche ingrate et obscure, il existe déjà, dans la réalité magnifique de son dévouement. Quatre choses ont suffi pour produire cette merveille : le vœu d'obéissance, l'oraison quotidienne, la direction spirituelle pratiquée tous les deux mois et la retraite annuelle. M. de la Mennais ne fera que perfectionner l'emploi de ces grands moyens.

IX

Aux termes du traité passé entre MM. de la Mennais et Deshayes, on devait chercher une maison qui fût

(1) Lettre inédite, du 17 mai 1824. — Archives des Frères.

(2) Cette première édition de la Règle a pour titre : *Statuts de la Congrégation de l'Instruction chrétienne, approuvés par ordonnance du roi, du 1er mai 1822*. C'est une brochure in-32, de 24 pages, imprimée à

centrale pour les deux diocèses, peu éloignée d'une grande route et située, autant que possible, à la campagne.

Le noviciat de Saint-Brieuc ne réunissait point ces avantages. Les Filles de la Sagesse proposèrent de céder, à Josselin, une petite maison qui leur appartenait, et M. de la Mennais accepta cette offre suggérée, selon toute apparence, par M. Deshayes. Les novices quittèrent Saint-Brieuc à la fin de juillet 1823, et vinrent s'installer dans ce nouveau local, dont l'aspect misérable n'effraya point des âmes avides de pauvreté (1). C'est là que furent donnés, au mois d'août 1823, les exercices de la retraite. Vu l'exiguité de la maison des Frères, on se réunit, comme l'année précédente, dans l'établissement des Filles de la Sagesse.

M. de la Mennais, venu exprès de Paris, insista de nouveau sur l'importance de la règle, et recommanda spécialement l'exactitude à correspondre avec le supérieur.

Il espérait alors passer plusieurs années dans un poste où le Grand-Aumônier lui donnait chaque jour de nouvelles marques d'attachement. Malgré son activité, il prévoyait qu'un jour, pour peu que la congrégation suivît sa marche ascendante, il lui serait difficile de la gouverner d'aussi loin sans se faire aider. Aussi demanda-t-il à ses Frères assemblés de lui donner deux assistants. Les Frères Ignace et Louis furent choisis. Leur principale mission devait être de visiter les écoles en l'absence du fondateur. Grâce à leur concours, presque toutes les classes purent être visitées tous les trois mois. Ils étaient élus pour cinq ans. Mais lorsque M. de la Mennais fut rentré en Bretagne, leur action parut moins nécessaire, et, les cinq ans écoulés, le fondateur reprit seul le gouvernement de l'institut. Il devait porter ce fardeau jusqu'à la vieillesse. Ce n'est que vaincu par l'âge et les infirmités qu'il consentit de nouveau à le partager.

Paris, en 1823, chez Beaucé-Rusand. Les exemplaires de ce premier tirage sont devenus fort rares.

(1) On se rappelle qu'un grand nombre de novices, les moins avancés sans doute, avaient été confiés au frère Paul, par M. de la Mennais, avant son départ pour Paris. Ces jeunes gens ne paraissent pas avoir été envoyés à Josselin.

Le vœu de trois ans fut prononcé pour la première fois à la retraite de 1823. Mais ce qui laissa l'impression la plus vive, c'est une circonstance de la prise d'habit qui termina la retraite.

Jusque-là, les nouveaux religieux avaient porté un crucifix sous leurs vêtements. Après un émouvant discours, le fondateur leur demanda de le porter désormais sur la poitrine, comme un gage public de fidélité au Maître qu'ils servaient. « Cela convient, disait-il plus tard, et pour eux-mêmes et pour le monde : pour eux-mêmes, à cause des souvenirs pieux que ce signe sacré leur rappelle; pour le monde, parce qu'il nous estime d'autant plus, que nous avons moins de ménagements pour ses préjugés impies (1). »

L'année suivante, la retraite eut lieu, pour la troisième fois, à Josselin. Elle avait été précédée par l'envoi d'une circulaire datée de la Grande-Aumônerie, dans laquelle M. de la Mennais signalait les petits abus des réunions précédentes, et rappelait en termes pressants les règles de la pauvreté et du détachement religieux. Désormais chaque Frère devra quitter la table du recteur au moment où l'on servira le dessert, non seulement chez le curé dont il est le commensal, mais même en voyage. Il faudra, pour séjourner quelques jours dans sa famille à l'époque des vacances, des raisons plus graves que par le passé. Pour que le fondateur puisse apprécier la capacité des maîtres et le travail des élèves, chaque Frère lui remettra, à l'époque de la retraite, une page de son écriture, et, autant que possible, une page de l'écriture de ses quatre meilleurs écoliers.

De pareilles exigences effrayèrent certains courages mal trempés. Beaucoup de jeunes Frères retournèrent à la vie des champs, moins dure, à leur gré, que cette vie perpétuellement mortifiée.

Mais ceux qui restaient étaient des sujets d'élite, décidés à tous les renoncements; le fondateur pouvait compter sur l'avenir.

(1) Réponse à une consultation de M. Mazelier (31 août 1825).

D'ailleurs, les événements lui donnaient raison. Malgré les défections de la première heure, la maison de Josselin fut bientôt trop étroite pour l'affluence croissante des novices. C'est alors que la maison-mère de la société fut transportée à Ploërmel.

Avant de suivre M. de la Mennais dans cette ville qui deviendra un jour son centre d'action, nous le verrons mêlé à d'autres entreprises, car ce prêtre ne restera étranger à rien de ce qui se fera de grand, au commencement du siècle, dans l'Eglise de France.

Il nous faut, avant tout, clore la liste de ses œuvres dans ce diocèse de Saint-Brieuc, qui proclame depuis cinq ans ses talents et son zèle.

Ce vent de gloire humaine n'a pas flétri son humilité. Sans perdre conscience des dons qu'il a reçus d'en-haut, il fuit plus que jamais les honneurs officiels. Sa part, c'est le travail sans trêve, et, de préférence, le travail obscur, accompli sous l'œil de Dieu.

Toutefois, il manque à sa vertu ce quelque chose d'achevé que donne la souffrance. Jusqu'ici, malgré des contradictions passagères, presque tout lui a réussi. Missionnaire toujours écouté, souvent applaudi, restaurateur de la vie religieuse dans le diocèse, organisateur de l'enseignement secondaire, fondateur de deux instituts destinés aux petites écoles, il a entre les mains, comme il l'avait prévu, le présent et l'avenir. Les âmes des adultes lui appartiennent; les âmes des enfants recevront, de génération en génération, par la main de ses disciples, la forme qu'il a rêvée et voulue. Quoi qu'il fasse désormais, tant qu'il restera revêtu de l'autorité, il ne peut avoir qu'une place dans l'opinion du diocèse : la première. Sans doute, son obéissance s'inclinera de bon cœur devant le supérieur hiérarchique que la Providence lui a désigné. Mais le public n'admettra pas toujours les calculs de sa modestie. De là, des conflits qui vont attrister sa vie, et auxquels il nous faut maintenant assister.

CHAPITRE XVIII

SAINT-BRIEUC. — LE SÉJOUR AUPRÈS DE Mgr DE LA ROMAGÈRE.

Un soir d'avril 1819, un ecclésiastique affectant des allures mystérieuses arrivait à Saint-Brieuc par la diligence de Vannes, et se rendait au séminaire, où il paraissait attendu. Grand, maigre, la taille droite, malgré les années qui avaient blanchi sa tête, il n'avait dans les traits ni distinction ni noblesse, et sa soutane poudreuse, sa ceinture éraillée, son chapeau roussi, ne faisaient qu'ajouter à la vulgarité de son aspect. Le lendemain matin, les chanoines de la cathédrale vinrent, l'un après l'autre, lui faire la révérence, mais sans solennité et comme en cachette. Quelques religieuses furent également admises en sa présence, et l'on sut bientôt que le nouveau venu était l'évêque de Saint-Brieuc, nommé par le roi, il y avait bientôt deux ans.

Il n'avait pas encore reçu ses bulles de Rome; mais il était impatient de faire connaissance avec sa future Eglise, et, malgré les discrètes remontrances de M. de la Mennais, il visitait Saint-Brieuc dans un *incognito* malheureusement trop transparent.

L'impression fut des plus fâcheuses, et il fallut toute l'autorité du grand vicaire pour imposer silence aux mauvaises langues, lorsque le prélat eut regagné ses montagnes d'Auvergne.

M. de la Mennais pouvait le juger autrement que sur la mine. Depuis deux ans, il avait échangé avec lui de nombreuses lettres, et il avait su discerner, à travers une trivialité de langage fort déplacée dans un si haut rang, des trésors de foi et de zèle, qui, malgré tout, laissaient bien augurer de son épiscopat.

D'ailleurs, parvenu à l'âge de soixante-quatre ans, le futur prélat avait d'assez beaux états de service.

I

Né au château de la Romagère, près de Montluçon, le 5 décembre 1756, Mathias le Groing avait fait ses études au célèbre collège des Oratoriens de Vendôme, puis il était entré au séminaire de Saint-Sulpice, à vingt-quatre ans. En 1780, il devenait prieur de la maison de Sorbonne, et, trois ans plus tard, Mgr de Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons-sur-Marne, l'élevait à la dignité de vicaire général et de chanoine théologal. Il avait un frère, de quatre ans plus âgé que lui, qui occupait, à Bourges, les mêmes fonctions.

La Révolution venue, tous deux refusèrent le serment, et se virent poursuivis comme réfractaires. Le marquis de Loubens deVerdalle, leur beau-frère, leur offrit un asile à son château de Châtain, dans la Creuse, avec l'espoir qu'on les oublierait. Mais bientôt leur présence fut soupçonnée, et les deux frères, obligés de quitter une demeure où ils n'étaient plus en sûreté, passèrent quelque temps dans un pacage plein de broussailles. Leur gîte, la nuit, était un immense chêne creux, dans l'intérieur duquel ils n'entraient qu'à plat ventre. Cette vie misérable ne pouvait durer. Les deux frères se séparèrent. Pierre-Joseph, l'aîné, fut bientôt arrêté dans le département de l'Allier. Condamné á la déportation, il fut, après diverses péripéties, conduit à Rochefort, et écroué sur le ponton *les Deux-Associés*.

Mathias, son frère, avait erré quelque temps dans son village natal. Un jour, il célébrait la messe dans une maison

amie. Tout à coup, un cri se fait entendre. On vient d'apercevoir une bande armée : il va être arrêté. Tout le monde tremble; lui, calme, achève le saint sacrifice, donne la dernière bénédiction à l'assistance effrayée, quitte les habits sacerdotaux et saute par la fenêtre. Il était temps : la troupe entrait par la porte.

Son courage ne le sauva pas longtemps des perquisitions républicaines. Arrêté parmi les ruines de l'abbaye des Pierres, il fut, à son tour, conduit à Rochefort, et embarqué sur le même vaisseau que son frère. C'est là surtout que devaient briller sa fermeté et sa patience.

On sait les atroces privations qu'eurent à subir les prêtres entassés à fond de cale sur ces pontons infects. L'abbé Pierre-Joseph de la Romagère fut bientôt à bout de forces. Atteint du scorbut, il mourut dans les bras de son frère, et fut enterré à l'île d'Aix. Plus fortement constitué, Mathias résista; mais, en voyant ses compagnons de captivité mourir les uns après les autres de faim et d'asphyxie, il eut le courage d'écrire un mémoire sur les souffrances des malheureux prêtres, et de l'adresser, signé par quatorze des victimes, à l'administration du district de Rochefort. Ce mémoire passa sous les yeux du capitaine, qui, entrant en fureur, descendit dans le cachot où se trouvaient les signataires, et les condamna aux fers : sentence inique qui fut exécutée sur-le-champ. On leur mit aux jambes des anneaux rivés sur le pont, et ils restèrent de longues semaines dans cet affreux état. Des neuf prêtres de Bourges embarqués sur les pontons de Rochefort, deux seulement survécurent à tant d'épreuves. L'un d'eux était l'abbé Mathias de la Romagère, qui, d'ailleurs, garda toute sa vie les marques des fers, et souffrit toujours de ses anciennes blessures.

Après la Révolution, il fut nommé chanoine titulaire de Clermont; c'est dans ce poste que vint le chercher la nomination royale.

II

Il se présentait à Saint-Brieuc avec l'auréole du confesseur de la foi et du martyr; mais s'il possédait à un haut degré certaines vertus sacerdotales, il n'avait rien, hélas! des dons requis pour l'épiscopat. Peu instruit, incapable d'écrire élégamment deux phrases, dépourvu de jugement, il était, avec cela, d'une impardonnable vanité.

En passant à Paris, il alla faire visite à Félicité de la Mennais, qui le jugea sur-le-champ (1).

Néanmoins, pendant les premières semaines, tout alla bien. Le nouveau prélat commença par remettre à M. de la Mennais des lettres de vicaire général, puis, pour remplacer M. Manoir décédé au mois de mai 1819, il choisit un ecclésiastique désigné par l'abbé Jean, M. de Nantois, ancien chanoine et grand-chantre de Saint-Brieuc.

Mais, nous l'avons dit, l'ancien vicaire capitulaire avait des rivaux. Le chanoine Lesage, impatient de ruiner une autorité qui lui pesait depuis longtemps, eut l'idée de ressusciter une querelle liturgique qu'il avait déjà soulevée sans succès. Il rédigea un règlement qui astreignait à l'office canonial le supérieur du grand séminaire avec tous les grands vicaires, et le soumit à l'approbation épiscopale.

L'évêque ne voyait pas de près la besogne écrasante de M. Vielle et de l'abbé Jean (2). Il sanctionna la mesure et

(1) « M. de la Romagère est venu me voir, écrivait-il à Jean; il attend ses bulles avec impatience. Pour moi, je redoute le moment où il entrera dans son diocèse. Ce n'est pas qu'il n'ait de la piété et du zèle à sa façon; mais quel pauvre homme! qu'il est ennuyeux! Il fait des vers, les récite et les chante même volontiers. A la mission de Clermont, quoi que pussent dire les missionnaires, il s'obstina jusqu'au bout à déployer ses talents. Pendant la communion générale des hommes, le voilà qui entonne au milieu du chœur, d'une voix rauque et chevrotante :

Ce n'est pas petite affaire
De chanter la communion.

« Juge de l'effet. L'abbé Frayssinous, qui n'est pas suspect, avoue que c'est un original fieffé. Au reste, il m'a dit pour toi des choses flatteuses, mais sans les chanter, en sorte que je ne sais pas si c'est bien sérieux. » *Œuvres inédites, etc.*, A. Blaize, t. 1er, p. 365.

(2) Les règles imposées aux chanoines titulaires pour l'assistance au chœur étaient alors peu observées, du moins en France, à cause de la pénurie de prêtres.

prétendit même en presser l'exécution. Blessé du procédé, M. de la Mennais offrit sa démission, qui fut refusée; mais il comprit dès lors que son influence sur le prélat serait nulle, et qu'il n'avait plus désormais qu'une chose à faire dans le diocèse : sauvegarder ses œuvres.

. Le caractère des séances du conseil acheva de le déconcerter. Avec son naturel vif, ardent, expéditif, il lui fallait subir, plusieurs fois par semaine, les ennuyeuses divagations d'un homme distrait, oublieux, lent à concevoir, confondant aisément les objets, consacrant souvent à des minuties des discussions interminables. Si encore on avait pu l'arrêter dans ses bizarres projets! Mais non : quand il ne laissait pas sans solution les plus importantes questions, il les tranchait à sa tête, contre l'avis de tout son conseil.

Nous avons vu les tracasseries que, sur de faux rapports, il avait fait subir aux Sœurs de la Providence. Il en était ainsi, pour peu qu'il soupçonnât qu'on voulait se passer de lui. Un trait fera voir jusqu'à quel point il était jaloux de son autorité. Nous l'empruntons aux *Mémoires* du chanoine Lesage. Il s'agit de l'acquisition de l'ancien grand séminaire de Tréguier, où le vicaire général désirait installer le collège ecclésiastique, de plus en plus prospère.

« Rien n'égala la joie des habitants de Tréguier, dit le malin conteur, quand M. de la Mennais, qui avait déjà ravivé leur collège languissant, s'annonça, en 1819, comme voulant racheter et rétablir leur séminaire. Le Bas-Breton est ardent, passionné, enthousiaste. M. de la Mennais devint pour tout le pays le premier homme du siècle, le restaurateur, la colonne de la religion, quand on le vit en effet traiter avec l'acquéreur. Celui-ci demandait trente-deux mille francs. Le grand vicaire en offrait trente, et il était bien sûr de l'obtenir à ce prix, lorsque malheureusement le nouvel évêque arriva. Instruit de l'état de la négociation, il n'eut garde de laisser à un autre l'honneur de la conclure. Il court donc à Tréguier, couvre l'enchère du grand vicaire, accède même à des conditions onéreuses, au delà des premières demandes, et, sans

mentir, il pourra publier, imprimer, afficher partout où besoin sera que c'est à lui que les Trécorois doivent un séminaire, comme c'est à lui que tous, et surtout les prêtres, doivent fournir l'argent nécessaire pour le payer (1). »

Tant que ces excentricités n'atteignirent que les grands vicaires, M. de la Mennais souffrit en silence. Malheureusement, elles transpiraient dans la ville et dans le diocèse. La manie de prêcher, que le prélat afficha bientôt sans retenue, acheva de tout brouiller. Son éloquence avait le don d'endormir, plus souvent encore celui d'égayer. Il ne s'en doutait pas, et personne ne pouvait l'empêcher de monter en chaire, quand il trouvait l'occasion bonne d'instruire son peuple de ses anciens exploits.

Il poussait parfois l'oubli des convenances jusqu'à la plus incroyable naïveté (2). On commença par rire de ses malheureuses sorties; mais bientôt des auditeurs, blessés par ses personnalités, réclamèrent. L'opinion publique s'émut en leur faveur, et, dès le mois de septembre 1820, tous les fonctionnaires de Saint-Brieuc, depuis le préfet jusqu'aux conseillers municipaux, murmuraient contre l'évêque et demandaient son départ. « Jamais vous n'avez vu pareil charivari », écrivait alors l'abbé Jean. Le peuple, de son côté, perdait le respect du prélat, au point de refuser de s'agenouiller lorsqu'il passait en prodiguant ses bénédictions.

Impuissant à dissimuler ces fautes, encore plus à les réparer, M. de la Mennais pouvait-il s'associer plus longtemps à une pareille administration? Il ne le crut pas, et adressa de nouveau au prélat sa démission motivée.

Mgr de la Romagère savait de quelle considération

(1 *Mémoires manuscrits*, t. III, chapitre intitulé : *Acquisition de l'ancien palais épiscopal de Tréguier.* — Ce récit est confirmé par les lettres de Mgr de la Romagère relatives à cette négociation, dont les autographes sont déposés aux archives de l'évêché de Saint-Brieuc.

(2) C'est ainsi qu'on l'entendit, en 1820, interrompre une oraison funèbre du duc de Berry, pour défendre à ses auditeurs la pêche des huîtres le dimanche. Il s'était permis, quelque temps auparavant, de donner des éloges aux citoyens qui avaient combattu les royalistes du Morbihan pendant les Cent-Jours.

jouissait dans le diocèse le grand vicaire. Effrayé du vide qui allait se faire autour de lui, il supplia son collaborateur de reprendre son titre. Celui-ci fut inflexible. Pour calmer l'effervescence et l'irritation des esprits, il consentit seulement à ajourner sa retraite, à la condition de ne prendre part à l'administration que par des réponses aux renseignements demandés (1).

Le prélat ne se tint pas pour battu. Il revint à la charge avec une insistance qui montre combien ses erreurs d'administration étaient inconscientes. M. de la Mennais résolut alors de l'avertir en termes assez clairs pour le désabuser entièrement, s'il était possible. Il lui fit parvenir, à la date du 27 novembre 1820, une lettre qui, adressée à tout autre prélat, eût été dure, et même, on peut le dire, déplacée. Mais le pauvre évêque croyait si volontiers à son infaillibilité, il était tellement enclin à se féliciter de tous ses faits et gestes, qu'il fallait bien lui dire la vérité sans périphrase, sous peine de n'être pas compris. En tout cas, M. de la Mennais voulut, pour le bien du diocèse, tenter auprès de lui ce dernier essai. Piqué au vif cette fois, Mgr de la Romagère lui notifia, le 31 janvier 1821, qu'il lui avait donné un successeur. Il le nommait chanoine honoraire de Saint-Brieuc, et lui laissait tous les pouvoirs dont il avait joui jusqu'alors pour la confession.

III

L'abbé de la Mennais était trop populaire dans le diocèse pour qu'on acceptât volontiers cette mesure. Ce fut une protestation unanime. Des lettres de condoléances

(1) « Monseigneur, mandait-il au prélat en octobre 1820, j'eus l'honneur de vous écrire, au commencement du mois de septembre, que, sur vos instances, je consentais à rester dans le diocèse jusqu'à ce que nous eussions fixé de concert le moment de mon départ, et que jusque-là je me bornerais à vous donner en particulier tous les renseignements que vous jugeriez à propos de me demander. Les motifs qui me portaient à prendre cette résolution n'ayant pas moins de force aujourd'hui, je ne puis non plus vous dire autre chose, sinon que je ne m'en départirai pas. » Dès lors, il s'abstint d'assister au conseil épiscopal.

lui arrivèrent de tous côtés, en même temps que des lettres de reproches et de murmures pleuvaient à l'évêché (1).

Dans ces circonstances, deux partis s'offraient au grand vicaire destitué : quitter brusquement Saint-Brieuc, ou se réserver le temps de faire ses adieux.

Il adopta d'abord le second. Tant de chères amitiés, tant de coopérations dévouées à ses grandes œuvres méritaient, à son avis, quelques égards. S'éloigner furtivement, c'eût été contrister, froisser peut-être, des catholiques qui l'avaient soutenu de leur bourse ou de leur sympathie. Il comprit, d'ailleurs, qu'il trouverait dans les rangs de ses admirateurs des soutiens puissants pour ses œuvres menacées. Enfin il connut cette douce joie qu'on ressent aux heures tristes, à ces moments où la vie se brise, lorsque de fidèles affections viennent fortifier le courage et relever l'espérance. Pour tous ces motifs, il attendit.

Mgr de la Romagère savait en quelle estime on tenait à Paris son grand vicaire. Craignant le mécontentement de la cour, il avait pris les devants auprès du Grand-Aumônier, qui était alors l'archevêque de Paris, Mgr de Talleyrand-Périgord, et lui avait exposé ses motifs de plainte contre M. de la Mennais.

La démarche était malheureuse. Le coadjuteur du cardinal de Périgord, Mgr de Quélen, était l'ami intime de l'abbé Jean. C'est lui qui, vu l'extrême vieillesse de l'archevêque, présidait aux affaires du diocèse et de la Grande-Aumônerie. Le 12 mars, l'évêque de Saint-Brieuc reçut de Paris les lignes suivantes :

« Monseigneur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'en ai ressenti un véritable chagrin. Il est fort à regretter que les différends qui se sont

(1) « Depuis cette destitution, écrivait-il alors, j'ai reçu tant de visites, on m'a donné tant de dîners, j'ai eu tant d'affaires de toutes sortes, qu'à peine ai-je trouvé quelques instants pour écrire des lettres très pressées. Jamais ma position n'a été plus belle et plus douce, à l'argent près, dont je ne me soucie guère. Vous ne pouvez vous faire une idée de l'attachement que l'on me témoigne ici. La ville entière marche comme un seul homme, sans distinction de partis, lorsqu'il s'agit de prendre ma défense. » Lettre inédite à M. Querret, 20 février 1821.

élevés entre vous et M. de la Mennais soient arrivés au point de devoir amener une séparation. Il m'est revenu de tous côtés que cet ecclésiastique s'était attiré l'estime et la considération de tout le diocèse de Saint-Brieuc, et je n'en veux d'autres preuves que tant d'établissements de bienfaisance, qui ne pouvaient exister que par la charité des fidèles. Ces établissements tomberont avec la retraite de M. l'abbé de la Mennais. Je crains bien que l'opinion publique ne vous en rende responsable; il est donc de mon devoir de vous exhorter à tâcher, s'il en est temps encore, de retenir le coopérateur qu'il eût été bien à désirer que vous eussiez pu parvenir à vous attacher. Les hommes de cette trempe sont trop rares au temps où nous vivons pour que leur perte ne soit pas irréparable.

« Je vous devais la vérité telle que je la vois; je vous prie de ne regarder la franchise de cette lettre que comme une preuve de l'intérêt que je vous porte. Veuillez en recevoir l'assurance, ainsi que celle de ma haute considération. » Cette lettre était signée du Grand-Aumônier.

En apprenant la destitution de son collègue, M. de Nantois avait envoyé sa démission. De son côté, M. Vielle, après s'être vu refuser par l'évêque un jeune prêtre dont il estimait avoir besoin, venait de quitter ses fonctions de supérieur du séminaire pour se retirer à l'hospice. Le prélat restait sans grands vicaires, sans conseil, en butte au mécontentement de la ville et du diocèse, pendant que l'ancien vicaire capitulaire grandissait dans l'estime de tous.

Ce n'est pas seulement des diocèses bretons que lui venaient des témoignages de sympathie. Un prélat qui ne le connaissait alors que de réputation, Mgr de la Fare, ancien évêque de Nancy, récemment nommé à l'archevêché de Sens, le pria d'accepter dans son diocèse la charge de vicaire général.

On le savait à Saint-Brieuc, et on en profitait parfois pour manifester hors de propos contre Mgr de la Romagère. Dans une maison amie, M. de la Mennais fut un jour obligé de subir un toast ainsi conçu :

« A Monseigneur l'archevêque de Sens, premier aumônier de Madame, qui sait honorer, reconnaître et couronner le mérite méconnu, envié, persécuté à Saint-Brieuc (1). »

C'était maladroit. La situation allait devenir délicate. Pour peu que l'abbé Jean s'y prêtât, on allait peut-être faire de lui le centre d'une cabale composée des mécontents, des commères et des fausses dévotes de la ville épiscopale. Or, la seule pensée de jouer un pareil rôle lui était odieuse. « Jamais, déclarait-il alors à l'abbé Lesage, jamais je ne consentirai à être chef de parti. »

Dès lors, il s'arrêta plus volontiers à l'idée d'un départ. « Féli me presse vivement, écrivait-il, d'aller le rejoindre à Paris, où il paraît vouloir se fixer. Il me donne pour prendre ce parti d'excellentes raisons, auxquelles il n'y a pas le plus petit mot à répliquer; mais le courage me manque pour briser tant de liens, et des liens qui me sont si chers (2). »

Ces liens, nous l'avons dit, c'était l'affection des familles et la sympathie des autorités de Saint-Brieuc; c'était plus encore le besoin qu'avaient de lui ses « Petits Frères ». Six mois à peine s'étaient écoulés depuis qu'ils avaient reçu de ses mains leur règle et leur habit. Ils n'avaient encore ni traditions, ni habitude de la vie religieuse. Comment les abandonner si tôt aux tentations de l'isolement? Cette pensée lui causait de vives angoisses.

Un autre motif encore le faisait hésiter. L'autorité de Mgr de la Romagère était tellement compromise, qu'il n'avait plus, semblait-il, qu'à se démettre. Le bien du diocèse l'exigeait : on commençait à le dire très haut. Le prélat finirait-il par le comprendre? M. de la Mennais l'espérait encore. S'il en était ainsi, la place de l'ancien grand vicaire ne serait-elle pas au milieu des œuvres qu'il avait fondées et qui avaient toujours besoin de lui?

Pendant qu'il cherchait, par tous les moyens, à connaître

(1) Mémoires du chanoine Lesage, tome II.

(2) Lettre inédite à M. Querret, 8 mai 1821.

la volonté divine, les manifestations en sa faveur tendaient de plus en plus à prendre la tournure d'une levée de boucliers contre l'évêque. Les mécontents en vinrent à se rallier autour de son nom dans une opposition franchement hostile à l'autorité hiérarchique. Dès lors, son parti fut pris : il se rendit à Paris et y resta deux grands mois.

Mais que faire à Paris sans fonction déterminée? L'inaction lui était insupportable. Quand il eut visité ses amis de la capitale, son zèle n'y put tenir; et, dès qu'il put croire à un commencement d'apaisement, il reprit le chemin du pays où il avait laissé tant d'œuvres en souffrance.

A peine de retour en Bretagne, il se mit à parcourir le diocèse de Saint-Brieuc, prêchant et visitant ses écoles de Frères, de manière à séjourner le moins possible dans la ville épiscopale.

IV

Cependant il recueillait, malgré lui, les plaintes des populations. Des prêtres, que, pour de graves motifs, il avait écartés du saint ministère, étaient maintenant placés à la tête des paroisses; ses œuvres d'enseignement secondaire dépérissaient faute d'un personnel convenable; le fruit de ses cinq années de travail dans le diocèse était de plus en plus compromis.

Il résolut alors de faire une tentative suprême pour préserver de la ruine l'édifice qu'il avait si laborieusement reconstruit.

Le comte de Kergariou était membre de la chambre des députés. C'était un chrétien dont la foi et la prudence présentaient toute garantie. Il avait déjà fait connaître à la Grande-Aumônerie la malheureuse situation du diocèse de Saint-Brieuc. M. de la Mennais le pria positivement d'agir afin de faire nommer Mgr de la Romagère chanoine de Saint-Denis. Les considérations invoquées dans sa lettre justifiaient la hardiesse de cette demande.

« Il s'agit de savoir, disait-il, si ce n'est pas un mal extrême que de laisser un diocèse dans une anarchie

complète, et s'il y a d'autre moyen d'y remédier que d'obtenir la démission de celui qui l'a jeté dans cette confusion horrible. Sans doute, s'il fallait, pour en venir là, porter la moindre atteinte à l'autorité épiscopale, il vaudrait mieux tout souffrir; mais il n'en est pas ainsi. . . . . Mgr l'évêque de Saint-Brieuc est dans une position où il ne peut vouloir longtemps rester, et dont il se réjouira de sortir, pourvu qu'on lui en présente une autre qui soit honorable et douce. Qu'y a-t-il donc à faire pour le déterminer à demander sa retraite? Rien, si ce n'est de lui en donner le conseil, avec tous les ménagements et tous les égards dus à sa dignité (1). »

M. de la Mennais se méprenait sur les dispositions de l'évêque. La pensée d'une démission ne lui était jamais venue à l'esprit. Lorsqu'il eut retrouvé des grands vicaires, il ne douta plus de rien.

La chose, il est vrai, n'avait pas été facile. Le successeur qu'il avait donné à M. de la Mennais, M. Richard, ancien principal du collège de Tréguier, avait dû attendre trois mois l'agrément officiel. Pour lui donner un collègue, le prélat dut aller chercher, après bien des refus, un professeur du séminaire, âgé de vingt-huit ans. Ce jeune homme était l'abbé Le Mée, l'ancien protégé de M. de la Mennais. Peut-être la délicatesse lui eût-elle fait un devoir de subordonner son acceptation à l'avis de son ancien bienfaiteur. Il ne le fit pas. L'abbé Jean lui exprima sa peine, mais il ne lui tint pas rigueur, et lorsque, en 1823, M. Le Mée dut se démettre à son tour, il lui procura un poste à Paris.

On pardonne volontiers des bizarreries choquantes à qui sait les racheter par un peu de vraie bonté. Mgr de la Romagère manquait de presque toutes les qualités nécessaires au gouvernement, mais il avait un cœur d'or (2). Sa charité envers les pauvres, son dévouement

(1) Lettre inédite. — Archives des Frères.

(2) En 1832, le choléra décimait la petite ville de Paimpol. Mgr de la Romagère quitta Saint-Brieuc à l'insu de son entourage, se rendit au milieu de ses diocésains désolés par le fléau, y passa plusieurs jours,

aussi simple que courageux firent oublier peu à peu les fautes de son administration.

Lorsque M. de la Mennais vit les murmures s'apaiser dans la ville épiscopale, il commença à y faire de plus longs séjours. Outre ses deux fondations de la Providence et des Frères, il y retrouvait une œuvre toujours chère à son zèle, la congrégation du collège, dont il avait gardé la direction.

De plus, il s'était chargé de l'éducation d'un de ses neveux, Ange Blaize. Absent, il avait dû le confier à un précepteur, mais il désirait répondre plus complètement à la confiance de sa sœur en l'instruisant lui-même.

Enfin, il trouvait à Saint-Brieuc une société qu'aucune autre ne remplaçait à son gré, celle de M. Vielle. C'était maintenant un vieillard, mais un vieillard dont l'âme toujours jeune attirait comme aux plus beaux jours de sa carrière d'apôtre. Sa physionomie noble et douce, où le concert de l'amour paternel des âmes et d'une sainte familiarité avec Dieu avait laissé cette empreinte ineffable qui distingue les saints, commandait plus que jamais la vénération. Plus que jamais aussi ses paroles exprimaient cette paix surhumaine qui est ici-bas la récompense du sacrifice. M. de la Mennais ne se lassait pas de l'entendre : sa conversation était pour lui un repos et un réconfort.

Sur les instances de Mgr de la Romagère, le vénéré supérieur avait repris ses fonctions au séminaire, mais s'il était respectueux de l'autorité, il ne pouvait se prêter aux continuels bouleversements qui entravaient son œuvre. Après avoir subi quelque temps ses remontrances, l'évêque résolut enfin, au mois de septembre 1823, de confier à un autre l'éducation des ordinands.

M. Vielle était depuis longtemps chanoine titulaire. Il se renferma dans les devoirs de cette charge, devoirs dont rien désormais ne devait plus le détourner, et il

et, à force de sang-froid et de charité, ranima les courages. — Cf. *Un évêque déporté de Saint-Brieuc, Mathias Le Groing de la Romagère*, par Louis Audiat *(Revue historique de l'Ouest* t. III, p. 54).

voulut faire de ses dernières années une continuelle préparation à la mort (1). Il devait longtemps encore attendre la délivance finale. Toujours plus humble, plus ami de l'étude, plus mortifié, plus bienveillant envers tous, il observa trente-quatre ans, dans le recueillement de sa maison canoniale (2), le règlement qu'il s'était tracé au séminaire de Noyon. Le dimanche qui précéda sa mort, on célébrait la messe dans une chapelle contiguë à sa chambre. Au moment de lui donner la sainte communion, le prêtre fut obligé de faire essuyer les larmes qui inondaient son visage, et que lui arrachait la crainte de manquer de ferveur. Le 31 janvier 1857, il passa doucement, dans une sorte d'extase. Il avait quatre-vingt-onze ans.

Le commerce pacifiant de ce saint homme fut d'un grand secours à M. de la Mennais pendant les mois d'épreuve qui suivirent l'arrivée de Mgr de la Romagère.

L'ancien grand vicaire ne pouvait assister à la ruine de ses œuvres sans frémir parfois de douleur. Malheureusement M. Vielle n'était pas toujours à portée de verser le baume sur ses blessures. Pour y suppléer, M. de la Mennais se mit à lire plus assidûment que jamais un livre dont cinq siècles n'ont pas épuisé la vertu consolatrice, « le plus beau livre sorti de la main des hommes après l'Evangile (3) », l'*Imitation de Jésus-Christ*.

(1) Il continua néanmoins à donner les soins spirituels les plus dévoués aux dames de Nazareth. Son rôle auprès d'elles fut tellement important, qu'elles le désignent d'ordinaire comme leur fondateur. Elles se rattachaient à la Société du Cœur de Marie fondée par le P. de Clorivière, mais elles pouvaient sans flatterie attribuer à M. Vielle le rôle de fondateur relativement à la maison qu'il avait dirigée.

(2) On lui avait offert un appartement dans une maison habitée par la famille de Bélizal.

(3) Fontenelle.

CHAPITRE XIX

LES « RÉFLEXIONS » SUR L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

C'est des années de Saint-Brieuc que date la prédilection de l'abbé Jean pour le saint livre que nos pères appelaient « l'Internelle Consolation ».

Depuis longtemps déjà, il faisait plus que le consulter. C'est ici le lieu de discuter un problème littéraire qui a été posé récemment (1), et qui ne paraît pas encore résolu.

En France, l'admiration des lecteurs pour l'auteur de l'*Imitation* rejaillit d'ordinaire sur Félicité de la Mennais, à cause de la traduction célèbre qui est, selon M. de Sacy, « le chef-d'œuvre de l'écrivain aussi bien que le chef-d'œuvre du prêtre ».

Or, sait-on que le travail de Féli sur l'*Imitation* — du moins son premier travail — a été fait, comme tant d'autres, en collaboration avec Jean?

Nous n'avons point la prétention, disons-le tout de suite, d'établir ce point avec une rigueur mathématique. Ici comme ailleurs, la modestie de notre héros nous a bien des fois embarrassé et dérouté. Mais l'examen et le rapprochement des textes, joints à certaines déclarations de Féli, nous ont conduit à une probabilité telle, qu'elle

1. Cf. E. Herpin, *Jean-Marie de la Mennais*, etc., p. 18 et suiv.

équivaut, pour nous, à une certitude morale. Nous soumettons, d'ailleurs, nos raisons au jugement du lecteur.

I

En 1820 paraissait, à Paris, une traduction de l'Imitation sous ce titre : l'*Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, par E. Genoude, augmentée d'une préface et de réflexions à la fin de chaque chapitre, par l'abbé F. de la Mennais.*

M. de Genoude, qui signait encore de son nom plébéien, avait connu l'abbé Féli à Saint-Sulpice, et, depuis lors, ils avaient travaillé ensemble au *Conservateur*. Convertis tardivement l'un et l'autre, ils avaient eu, presque en même temps, leur période d'exaltation mystique. L'*Imitation* devint leur livre de chevet, et ils virent dans la diffusion du saint livre une œuvre d'apostolat. Ces pages sorties, comme l'Evangile, du sein de la mort, selon l'expression de Michelet (1), étaient faites pour attirer un homme tel que l'abbé Féli. Cet entretien tendre et sublime, ce dialogue d'amitié entre Jésus et son serviteur fidèle a lieu sur les ruines, sur le tombeau du genre humain. Or, la sombre imagination de Féli ne rêvait que ruines et tombeaux. Les images qui viennent le plus souvent sous sa plume sont des images funèbres.

Mais l'ascète inspiré ne se borne pas à gémir sur la vanité de ce qui meurt; il ouvre au chrétien de rayonnantes perspectives sur les demeures éternelles. Obsédé par la vision d'une société dont il n'apercevait que les misères, l'abbé de la Mennais sentit le besoin de rafraîchir son cœur à la source pure où le pauvre moyen-âge avait bu pour tromper ses douleurs. Il savoura l'*Imitation*, puis il voulut répandre autour de lui ce baume qu'il estimait souverain contre la souffrance humaine. Bien des fois on avait traduit en français l'admirable livre. Aucune de ces traductions ne le satisfit, et sa première pensée

(1) *Histoire de France*, t. V, p. 2, édition Hachette, 1841.

fut de s'attaquer lui-même au texte, afin d'en rendre, s'il était possible, la simplicité et l'onction.

C'était l'époque des controverses suscitées par le deuxième volume de l'*Essai sur l'Indifférence*. Obligé de faire face à cette levée de boucliers, l'abbé Féli chargea son ami de Genoude du travail qu'il avait rêvé d'entreprendre. Celui-ci accepta, mais à la condition que la traduction paraîtrait au moins sous le patronage de celui que la France acclamait alors comme un nouveau Bossuet. De là les deux noms qui figurent sur le titre du volume publié en 1820.

A ne consulter que ce titre, on croirait — et de fait on a cru longtemps, — que préface et réflexions sont en entier de l'abbé Féli. Néanmoins, il suffit de lire attentivement le post-scriptum placé à la suite de la préface pour se convaincre qu'une main différente de celle de Genoude et de celle de Féli lui-même a tenu la plume.

Voici les premières lignes de ce post-scriptum : « On a cru qu'il serait utile de placer à la fin des chapitres de l'*Imitation* quelques réflexions qui en fussent comme le résumé. Elles tiendront lieu des « pratiques » du P. Gonnelieu. Ces pratiques, qui furent écrites dans un siècle où il y avait encore de la foi dans les cœurs et de la simplicité dans les esprits, semblent devenues insuffisantes dans des temps malheureux où le *raisonnement* a tout attaqué et tout corrompu. On s'est néanmoins efforcé d'atteindre, par des moyens différents, le même but que s'était proposé ce pieux écrivain, en fixant l'attention sur les principaux préceptes ou sur les principaux conseils contenus dans chaque chapitre. *Un homme de beaucoup de talent, et, ce qui vaut mieux encore, d'une piété trop rare aujourd'hui, a bien voulu nous aider dans ce travail, que nous prions Dieu de bénir et de faire fructifier* (1). »

Cet « homme de beaucoup de talent et d'une piété trop rare », qui a aidé Féli à composer les *pratiques* ou

(1) Préface, p. XVII, édition de 1820. Paris, à la librairie grecque-latine-allemande, rue de Seine n° 12.

réflexions, qui est-il? Serait-ce M. de Genoude? Outre que ces qualificatifs ne paraissent pas lui convenir entièrement, quel motif aurait eu l'abbé Féli de taire son nom, surtout lorsqu'il l'indique en termes exprès comme le véritable auteur de la traduction (1)? On sait que le second fondateur de la *Gazette de France* ne porta jamais l'humilité jusqu'à l'héroïsme. Ce n'est point lui, à coup sûr, qui eût accepté de parti pris l'anonymat, en laissant à un autre la gloire de ses œuvres.

Cet anonyme, qui était-il donc? Ne serait-ce pas celui qui, tout en fournissant sa bonne part de travail, avait laissé Féli signer seul les *Réflexions sur l'état de l'Eglise* et le *Guide spirituel?* Ne serait-ce pas l'humble, le pieux abbé Jean?

Le soupçon atteint presque la certitude pour quiconque rapproche de ses autres écrits ascétiques les *Réflexions* ajoutées aux chapitres de l'Imitation dans l'édition de 1820. Même simplicité, même franchise d'allure, même absence de préoccupations littéraires, souvent même fond d'idées et mêmes tournures.

II

Mais si l'abbé Jean n'est pas étranger à la première édition de l'*Imitation* mennaisienne, quelle est sa part de collaboration? Cette part est considérable : Féli nous l'apprendra lui-même.

L'intimité de l'écrivain en vogue avec M. de Genoude avait duré peu de temps; dès le mois de juillet 1820, ils étaient brouillés (2). Du reste, la traduction de 1820 n'avait jamais satisfait l'abbé Féli. Surchargée de périphrases, embarrassée de longueurs, assez terne en somme, elle ne rendait ni la piété, ni la douceur persuasive de l'original. A son avis, c'était un travail à refaire; il le refit.

(1) Préface de l'édition de 1820, page XXII.

(2) Voir notre *Lamennais inconnu*, p. 106.

En 1824, une nouvelle édition paraissait. Cette fois, le volume portait en titre : l'*Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle par M. l'abbé F. de la Mennais, avec des réflexions à la fin de chaque chapitre* (1).

Le succès fut immense. Le sublime inconnu du XIVe siècle avait enfin trouvé un traducteur de génie. Tous les recueils littéraires du temps rivalisèrent d'éloges. Or, dans ce nouveau volume, à la suite de la merveilleuse traduction, l'abbé Féli plaçait toujours les *Réflexions* de l'édition de 1820 — preuve qu'il ne les jugeait pas indignes du texte, — et, cette fois, il avouait que *la plupart* n'étaient pas de lui. Reprenant, dans sa préface, la phrase que nous avons citée plus haut, il la modifiait ainsi : « Un homme de beaucoup de talent, et, ce qui vaut mieux encore, d'une piété trop rare aujourd'hui, a bien voulu se charger de *la plus grande partie* de ce travail, que nous prions Dieu de bénir et de faire fructifier. »

Il devait préciser plus exactement, quatre ans plus tard, la part de son mystérieux collaborateur.

En 1828, il se trouvait, à Gap, chez M. le marquis de Roussy, préfet des Hautes-Alpes. La maîtresse de maison, Mme de Roussy, avait entendu dire que tout n'était pas de lui dans l'*Imitation* qui portait son nom. Il lui avoua que la plupart des *Réflexions* étaient, en effet, l'œuvre d'une main à lui connue. Elle lui présenta alors son exemplaire, en le priant de marquer celles qui lui appartenaient en propre, ce qu'il fit immédiatement avec une parfaite bonne grâce. Dans tout l'ouvrage, Mme de Roussy en compta dix-sept (2).

(1) A Paris, à la Librairie classique élémentaire, rue du Paon, n° 8, 1824.

(2) Voici quelles étaient ces dix-sept *Réflexions* marquées par Féli comme étant de lui :

Livre Ier : Les *Réflexions* des chapitres 5, 17, 21.

Livre II : Celles des chapitres 7, 8, 11, 12.

Livre III : Celles des chapitres 15, 34, 43, 50, 51, 53, 54, 55, 58.

Il n'en avait indiqué aucune pour le *IVe Livre.*

Nous empruntons ces renseignements à un récit publié dans le journal *Le Monde*, le 5 décembre 1884, par M. le chanoine Auber, historiographe du diocèse de Poitiers. Cet ecclésiastique avait connu Félicité de la Mennais. Il se trouvait même à la préfecture de Gap lors de l'entretien raconté plus haut. Mais il a tiré de la conversation qu'il avait entendue des

Donc, si nos conjectures sont fondées, l'abbé Jean serait l'auteur de toutes les *Réflexions*, sauf dix-sept, qui ont accompagné la traduction de son frère, dans toutes les éditions depuis 1824 jusqu'à 1828.

III

En 1827, le malheureux Féli, ruiné par ses libraires, fut obligé de céder à ses créanciers la propriété de ses œuvres. Il écrivait alors à son ami Benoist d'Azy : « Je ne puis pas même user des *Réflexions* placées à la suite de chaque

conclusions qui nous paraissent inexactes. Selon lui, Félicité de la Mennais n'aurait jamais traduit l'*Imitation*. « C'est à moi-même, dit-il, qu'en 1828, l'écrivain affirma que sa prétendue traduction était l'œuvre d'une main à lui connue, laquelle s'était efforcée, ajoutait-il, de fondre dans une traduction nouvelle ce qu'il y avait de meilleur dans les autres. Il m'affirma aussi qu'il n'était pas même l'auteur des *Réflexions* ajoutées à chaque chapitre, qu'il n'en avait écrit que quelques-unes, et que l'erreur qui lui avait prêté tout l'ouvrage venait de la contexture du titre : *Traduction nouvelle, avec des réflexions, par l'abbé F. de la Mennais....* »

Ce témoignage de Féli, attribuant lui-même à un autre la traduction de l'*Imitation*, est de nature à faire impression. Mais quelle traduction désigne-t-il ici? Evidemment celle de 1820, celle de Genoude. Le titre qu'il indique lui-même est celui de l'édition de 1820. Quant au titre de l'édition de 1824, il ne laisse pas place à la moindre erreur : *L'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, par M. l'abbé F. de la Mennais.* Rien de plus clair : Féli revendique l'entière propriété de la traduction Il ajoute : *Avec des réflexions à la fin de chaque chapitre.* Cette formule respecte l'incognito du principal auteur des *Réflexions*, mais elle indique suffisamment qne cet auteur n'est pas Féli : rien de plus honnête.

Visiblement, M. Auber n'avait pas fait l'examen critique des textes. Il ne semble même pas se douter qu'il a paru, en 1828, une nouvelle édition de l'*Imitation* mennaisienne, dans laquelle, cette fois, traduction et *Réflexions* sont entièrement de Féli. Une conversation mal comprise, faute d'études préalables, lui a servi à bâtir un système qui ne tient pas devant une étude et une comparaison attentives des diverses éditions. Du reste, à peine paru, son article fut attaqué par les deux derniers disciples de la Chesnaie, MM. les abbés Genthon et Houet, qui relevèrent dans ses dires nombre de confusions et d'inexactitudes. (Voir le journal *Le Monde*, 20 décembre 1884, et *Lamennais d'après des documents inédits*, par A. Roussel, t. I, p. 212 et suiv.)

En 1878, dans la préface d'une nouvelle édition qu'il donnait de l'*Imitation* de Gonnelieu, M. le chanoine Auber avait déjà nié que Félicité de la Mennais eût jamais traduit le livre en question. Après avoir exposé ses raisons, il mettait les partisans de l'opinion contraire au défi de produire le manuscrit. Nous n'avons point la prétention de produire le manuscrit, que nous n'avons jamais vu, mais nous croyons pouvoir prouver qu'il a existé. Dans le volume que nous avons publié, en 1898, sous le titre : *Un Lamennais inconnu*, on trouve, à la date du 5 avril 1824, une lettre de Féli, où, s'adressant à son ami Benoist d'Azy, il s'exprime ainsi : « Je t'envoie un cahier de l'*Imitation* pour M. de Saint-Victor. Je te recommande

chapitre de l'*Imitation*, ce qui m'oblige à en faire de nouvelles, pour pouvoir imprimer une traduction in-32 (1). »

Ces nouvelles *Réflexions* parurent en 1828. Cette fois, le volume était entièrement de la main de Féli. C'est celui qui a été depuis lors réimprimé indéfiniment, et qu'on ne s'est jamais lassé de relire.

Lorsque ces *Réflexions* parurent, l'abbé de Salinis ne craignit pas de dire qu'elles étaient comme de véritables *post-scriptum* écrits par l'auteur même de l'*Imitation*. L'observation est juste. Bien que composées à la hâte et sous l'influence de préoccupations mercantiles, ces modestes pages rappellent le langage des grands mystiques. Elles versent dans l'âme paix et lumière ; presque toujours on y sent Dieu. Néanmoins la rhétorique n'en est pas absente ; la simplicité en est parfois affectée ; la recherche de l'effet apparaît de temps en temps. L'auteur le sentait bien lui-même, lui qui disait : « Je trouve toujours que ces *Réflexions* jurent avec l'incomparable naïveté du texte (2). »

particulièrement ce *petit manuscrit*. Fais en sorte qu'il soit remis sans retard à son adresse. Tu recevras incessamment les deux derniers cahiers. Je serai bien aise d'apprendre qu'ils te sont parvenus, ainsi que celui-ci. » Cinq jours après, le 10 avril, il disait au même correspondant : « Voilà, mon bon Denis, les derniers chapitres de l'*Imitation*, que je t'ai annoncés il y a quelques jours. Fais-moi le plaisir de les faire remettre d'une manière sûre à M. de Saint-Victor, et mande-moi que tu les as reçus, ainsi que le cahier précédent. » Il est à peine besoin de faire remarquer que, s'il s'agissait d'un manuscrit composé par un autre, qu'il eût été simplement chargé de revoir, il enverrait la copie pour l'impression, non par fragments, comme il le fait, mais en un seul bloc.

M. de Saint-Victor était un homme de lettres associé à Félicité de la Mennais pour une spéculation de librairie. Ils publiaient ensemble une collection d'ouvrages ascétiques sous le nom de *Bibliothèque des dames chrétiennes*. L'*Imitation* devait prendre place dans cette collection, et M. de Saint-Victor devait, en l'absence de Féli, qui partait alors pour Rome, surveiller l'impression. D'après les lettres précédentes, les derniers cahiers manuscrits étaient confiés au typographe en avril 1824. La traduction de l'*Imitation* qui parut cette même année est donc bien celle qui fut imprimée sur les cahiers manuscrits de Féli. Elle est donc bien son œuvre. D'ailleurs, dans un article de la *Revue du monde catholique* intitulé : *Lamennais à la Chesnaie* (n° du 1er septembre 1900) le R. P. Roussel a établi que, dès 1806, Félicité de la Mennais travaillait à un commentaire sur l'Imitation.

(1) *Un Lamennais inconnu*, par A. Laveille, p. 205.

(2) Cité par Spuller, op. cit. p. 117. — Féli avait toutefois maintenu, dans cette nouvelle édition, 20 des réflexions contenues dans les précédentes, parmi lesquelles les 17 qu'il avait revendiquées comme de lui.

Visiblement, il regrettait celles qu'il avait dû remplacer. Ici, en effet, jamais l'écrivain ne se montre, jamais une beauté indiscrète ne trahit la plume brillante; les pensées qui ravissent le plus le lecteur ne le charment que par leur propre beauté; elles ont l'air de ne devoir rien à l'expression; il n'y a de paroles que ce qui était indispensable pour être entendu, et ce n'est qu'avec de la réflexion et de l'étude qu'on aperçoit tous les mérites d'un style où l'auteur n'a cherché qu'à disparaître et à se faire oublier.

Les éditions antérieures à 1828 sont devenues rares. Il est à souhaiter qu'une réimpression fasse revivre l'œuvre du pieux écrivain qui, à l'exemple de son maître, le moine inconnu du moyen âge, pratiqua si scrupuleusement l'*Ama nesciri et pro nihilo reputari* (1).

Pendant cette période, où, grâce à Mgr de la Romagère, l'abbé Jean de la Mennais avait recouvré un peu de liberté, les deux frères se voyaient souvent.

Féli avait séjourné à Saint-Brieuc les six derniers mois de l'année 1820. Au mois de janvier 1821, nous le trouvons à la Chesnaie. Il y devait passer les deux années suivantes presque en entier. Jean venait l'y rejoindre entre deux visites à ses Frères, et c'est là, en partie du moins, que furent préparées les premières éditions de l'*Imitation*.

On sait que cette solitude fut longtemps le paradis terrestre de Féli. Quant à Jean, il trouvait sous les grands arbres silencieux une paix que lui rendaient plus douce encore les agitations qu'il venait de traverser.

On reprit encore une fois les chevauchées sous bois, les entretiens intimes, les projets littéraires de 1807. Pendant une de ces excursions, la monture de Féli, imprudemment laissée à sa libre allure, se jeta sur celle de Jean-Marie. Celui-ci fut précipité à terre, et resta quelques instants sous les pieds des chevaux. Il se releva néanmoins sans aucune contusion, attribuant son salut à la protection de la sainte Vierge, qu'il avait ardemment invoquée.

(1) « Aimez à être ignoré et à n'être compté pour rien. » — *Imit.* liv. I ch. 2.

Cette fois encore, le repos devait être court. Bientôt, il fallut de nouveau s'arracher aux délices de la Chesnaie. — Hélas! c'était la Bretagne maintenant qu'il allait falloir quitter. Le pauvre Jean frémit comme à la perspective d'un exil sans fin; mais il se rappela les promesses de son sacerdoce, et, sur l'ordre de Dieu, se lança résolument dans l'inconnu.

CHAPITRE XX

LA GRANDE AUMÔNERIE DE FRANCE.

Par quelle influence l'ancien grand vicaire breton devint-il le vicaire général du Grand-Aumônier de France? En l'absence de tout document précis, la chose est difficile à éclaircir. Nous croyons néanmoins que M. de la Mennais dut cette brillante fortune au crédit de Mgr de Quélen (1).

L'ami de jeunesse de l'abbé Jean occupait, depuis le mois d'octobre 1821, le siège de Paris. Ancien titulaire du poste offert à M. de la Mennais, il en connaissait

(1) Le chanoine Lesage, dans ses *Mémoires*, est d'un avis différent. Voici comment il explique la nomination de l'abbé Jean : « Le poste de vicaire général du prince Grand-Aumônier fut offert à M. de la Mennais cadet, écrivain distingué, et surtout célèbre par son admirable *Essai sur l'indifférence en matière de religion*. Il refusa une place à laquelle il ne se jugeait pas propre ; mais il proposa son frère, qui fut accepté. C'est ce qu'a raconté dans une réunion nombreuse l'homme de confiance de M. Féli de la Mennais, et qui soigne en Bretagne les intérêts temporels de cet illustre écrivain, dont le génie a également fructifié pour la fortune et pour la gloire. Je tiens ce fait d'une personne présente à la conversation. » (Mémoires manuscrits, t. II.)

Cette version ne tient pas devant la déclaration suivante de l'abbé Féli : « Il est vrai que mon frère est nommé vicaire général de la Grande-Aumônerie. Il part cette semaine, et il te dira les détails. Quant à moi, il n'a sûrement pas été question de me nommer à rien, et mon entrée dans le *Drapeau blanc* n'en fera pas naître l'idée. » — Lettre à Benoist d'Azy, *Un Lamennais inconnu*, p. 157.

Il est possible, au surplus, que la seule notoriété acquise à M. de la Mennais par ses relations de vicaire général avec les divers ministres ait déterminé le choix de Louis XVIII. Un prêtre à qui l'on avait songé pour l'épiscopat était assez naturellement désigné pour les fonctions plus modestes qu'on lui confiait alors.

les difficultés; il appréciait les capacités administratives de son compatriote; d'autre part, il n'ignorait pas les démêlés de celui-ci avec Mgr de la Romagère et la situation gênée que lui avait faite l'administration du nouvel évêque. Il pouvait penser enfin que cette nomination lui aplanirait à lui-même des difficultés dont nous parlerons tout à l'heure. Bref, de graves motifs nous font croire à son intervention.

I

L'élu ne fut ni ébloui, ni décontenancé par cette subite élévation. Autour de lui, les paroles d'inquiétude se mêlaient aux félicitations. Féli voyait son départ sans enthousiasme. Sa séparation d'avec les « Petits Frères » et les religieuses de la Providence avait été un déchirement. Il arriva à Paris le cœur serré, mais l'âme résignée et plus que jamais vaillante.

Il n'avait jamais vu le Grand-Aumônier, et parmi ceux qu'il allait avoir comme subordonnés ou comme collègues, il ne connaissait personne. Avant d'aborder un monde aussi nouveau pour lui, il voulut se recueillir quelques jours.

Il y avait alors à l'extrémité de Paris, dans l'impasse des Feuillantines, une petite communauté fondée par l'abbé Carron. L'établissement donnait asile à une cinquantaine d'orphelines appartenant à des familles nobles, ruinées par la Révolution. Il était dirigé par les trois vieilles demoiselles que Féli avait autrefois connues à Londres : Mlles de Lucinière, de Villiers et de Trémereuc.

Ces respectables personnes, vrais types de courtoisie délicate et dévouée, avaient un peu moins de fortune que de quartiers de noblesse. Néanmoins elles trouvaient moyen d'offrir une gracieuse hospitalité aux prêtres de passage dans la capitale ou à ceux qu'attirait le crédit notoire de l'abbé Carron auprès des princes et de la Grande-Aumônerie.

C'est là que Félicité de la Mennais vint chercher, au

lendemain de son ordination, le calme studieux et les encouragements de l'amitié. C'est là que fut composé le premier volume de son *Essai sur l'Indifférence*, et que s'écoulèrent les quelques années vraiment fécondes de sa carrière ecclésiastique. Il avait confié à ses vieilles amies l'éducation de ses nièces (1). Quelques prêtres instruits, quelques missionnaires, hôtes habituels ou de passage de ce petit cénacle, formaient déjà autour de lui un rudiment d'école. Leurs noms reviennent à chaque instant dans ses lettres d'alors : l'abbé Le Tourneur, l'abbé Lœwenbruck, le Père Fauvel, l'abbé Carissan, l'abbé Weld (2). La vertu de ces pieuses personnes n'avait rien de revêche; une franche gaîté animait leurs réunions.

L'abbé Jean connaissait cette maison. Il y avait séjourné lors de ses voyages à Paris; il y avait apporté son naturel plein d'entrain et sa joyeuse humeur. Il s'y présenta de nouveau et fut reçu à bras ouverts.

L'abbé Féli était alors à la Chesnaie. Mlle de Lucinière lui annonce pompeusement le grand honneur fait à sa communauté par le nouveau dignitaire, puis elle ajoute : « Peut-être sera-t-il bien aise de se dérober quelques instants à la foule et de prendre tranquillement ses hauteurs avant de s'élancer sur ce grand théâtre. Je ne puis m'empêcher de rire à l'idée de voir l'abbé Jean transformé en abbé de cour. Et vous, ne pensez-vous point à retirer votre petit manteau de la poussière? Voilà l'heure arrivée, ou elle n'arrivera jamais. »

L'abbé Féli revêtait rarement le manteau de cérémonie; l'abbé Jean, moins encore; mais si Féli, serré dans sa redingote râpée (3), observait toujours une exacte propreté, la mise de Jean était assez souvent négligée. Jamais il n'avait sacrifié aux grâces dans l'agencement de sa toilette. Pour paraître à la cour, une métamorphose

(1) Les filles de Mme Blaize de Maisonneuve, née de la Mennais.

(2) Le futur cardinal.

(3) Félicité de la Mennais, même avant de rompre avec l'Eglise, revêtait le moins possible le costume ecclésiastique. Du reste, la soutane était alors d'un usage moins constant qu'aujourd'hui.

s'imposait. Les bonnes « Feuillantines » (1) s'en chargèrent.

Le 28 novembre de « l'an des prodiges 1822 », M[lle] de Lucinière écrivait à Féli : « Je m'empresse, mon excellent ami, de vous annoncer l'heureuse arrivée du cher abbé Jean, mercredi à neuf heures du matin. Croiriez-vous que ce grand personnage a paru ravi de loger dans notre petite maison? Nous lui avons offert la chambre d'Angélique (2), ce qui l'a fort arrangé, et d'autant mieux arrangé, que rien n'est encore préparé à la Grande-Aumônerie pour sa réception.

« Je vous disais donc, au début de ma lettre, que votre bon frère était arrivé à neuf heures. A dix, tout était en activité pour son accoutrement : tailleurs, chapeliers, cordonniers, marchands de bas. Enfin, à deux heures, la métamorphose a été complète, et l'abbé Jean nous est apparu, pimpant, sémillant, élégant et riant aux éclats ainsi que nous. Ce sera réellement une chose amusante que de le voir en habit de beau drap, doublé de soie, façon à la française, c'est-à-dire en habit de cour. Aujourd'hui le tailleur reçoit des ordres pour une soutanelle. Je ne sais quelle nouveauté la journée de demain enfantera. Le Grand-Aumônier a reçu son grand vicaire avec toutes les démonstrations de la joie, et le grand vicaire paraît très satisfait du Grand-Aumônier. »

II

Le Grand Aumônier était alors le prince de Croÿ, évêque de Strasbourg, futur archevêque de Rouen. Il exerçait depuis un an ses fonctions, lorsque l'abbé de la Mennais lui fut envoyé comme auxiliaire.

La situation du haut dignitaire était embarrassée; celle de son vicaire général allait être délicate.

Les attributions de la Grande-Aumônerie n'avaient

(1) Nom familier donné aux directrices de l'orphelinat, du nom de l'impasse qu'elles habitaient.

(2) M[lle] de Trémereuc.

jamais été déterminées d'une manière précise. De tout temps on avait hésité sur les droits du prélat investi de cette charge, sur la nature et les limites de sa juridiction. Sous le cardinal Fesch, les pouvoirs du Grand-Aumônier avaient été singulièrement étendus, et sa parenté avec l'empereur avait empêché les réclamations de l'Ordinaire. Plus tard, la réunion, dans la personne du cardinal de Talleyrand-Périgord, du titre d'archevêque et des pouvoirs de Grand-Aumônier prévint tout conflit entre les deux juridictions. Mais lorsqu'elles se trouvèrent confiées à des mains différentes, et en quelque sorte mises en présence l'une de l'autre, les difficultés surgirent.

Le prince de Croÿ arriva de Strasbourg au mois de novembre 1821. Il entendait exercer ses pouvoirs selon la forme et dans la mesure adoptées par son prédécesseur. Partout, dans les établissements placés sous le patronage du Grand-Aumônier, même loin du diocèse de Paris, il trouvait les traces du cardinal de Périgord. Tout lui fournissait la preuve d'une administration nettement exercée en dehors de l'administration archiépiscopale; pour la juridiction de son prédécesseur sur l'armée, il lui était démontré qu'aucune réclamation ne s'était fait entendre, qu'aucun évêque n'avait élevé de plainte.

Mgr de Quélen était persuadé, au contraire, que son consentement était nécessaire pour valider les actes du Grand-Aumônier. Voyant qu'on ne le lui demandait pas, mais qu'on entendait agir de plein droit, il retira tout pouvoir spirituel aux chapelains des maisons royales rattachées à la Grande-Aumônerie.

Deux prêtres, l'abbé Feutrier et l'abbé Gallard, étaient placés auprès du prince de Croÿ, le premier en qualité de vicaire général, l'autre comme secrétaire des affaires ecclésiastiques. Intimement liés l'un et l'autre avec Mgr de Quélen, ils abandonnèrent leur poste, et l'archevêque les accueillit avec empressement. L'abbé Feutrier fut pourvu de l'importante cure de la Madeleine, et l'abbé Gallard devint vicaire général de Paris. Mgr de Quélen avait intérêt à les faire remplacer auprès du Grand-

Aumônier par des hommes gagnés à sa propre cause, ou disposés du moins à entrer dans ses vues.

M. Jean de la Mennais, son compatriote et son obligé, lui paraissait offrir des garanties. S'il ne négocia pas sa nomination, il la vit, au moins, de l'œil le plus favorable.

III

Lorsque l'abbé Jean arriva à la Grande-Aumônerie, la querelle gardait toute son acuité. Après diverses contestations dans lesquelles le roi avait servi d'arbitre, de nouvelles difficultés s'étaient élevées relativement à la maison royale de Saint-Denis, au chapitre fondé dans cette ville, à la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou. Le nouveau vicaire général allait être obligé de prendre parti.

D'autres soucis l'attendaient à son entrée en charge. La vieillesse avancée du cardinal de Périgord avait laissé en souffrance de graves intérêts, non seulement dans le diocèse de Paris, mais dans l'Eglise de France. Le Grand-Aumônier tenait, depuis le concordat de François Ier, la feuille des bénéfices, c'est-à-dire qu'il avait la présentation à tous les sièges épiscopaux. Une loi votée au commencement de 1821 avait permis d'augmenter le nombre des évêchés; mais la maladie avait empêché Mgr de Périgord de pourvoir les nouveaux sièges, et depuis un an, malgré son zèle, son successeur n'avait pu combler qu'une partie des vides. Dix-sept évêques restaient à nommer lorsque l'abbé Jean de la Mennais entra en fonctions: « Vous n'avez pas d'idée, écrivait-il alors, de l'état dans lequel j'ai trouvé les affaires de mon administration. Il me faudra du temps pour mettre de l'ordre; au reste, je suis content, parce que je vois du bien à faire et que j'espère l'opérer (1). »

Le personnel des bureaux, dirigé jusqu'alors par des hommes peu dévoués à la personne de Mgr de Croÿ, manquait de régularité et de discipline.

(1) Lettre à M. Querret, 26 décembre 1822.

M. de la Mennais comprit du premier coup la nécessité de certains changements; mais comment trouver, dans un milieu aussi peu connu, de dignes auxiliaires? Il songea à la Bretagne. Il avait vu de près, à Saint-Brieuc, un secrétaire de l'évêché, M. Botrel. Ce prêtre avait, en bien des circonstances, secondé ses vues, et, pour ce fait, Mgr de la Romagère l'avait écarté de l'évêché et relégué comme vicaire dans une paroisse de campagne. M. de la Mennais l'appela auprès de lui en qualité de secrétaire.

Son successeur à la chancellerie épiscopale de Saint-Brieuc, l'abbé Pérot, ne tarda pas à prendre ses fonctions en dégoût. Il désirait suivre à Paris M. Botrel, et l'abbé Jean, qui connaissait ses qualités, consentit volontiers à se l'attacher.

Mais il fallait compter avec Mgr de la Romagère. Froissé dans sa susceptibilité, craignant peut-être d'autres départs, il se plaignit amèrement au Grand-Aumônier des agissements de son grand vicaire : « N'ayant reçu, disait-il, aucune lettre de votre Altesse relativement à M. l'abbé Pérot, secrétaire de l'évêché, j'ai dû croire que M. Jean de la Mennais avait encore cherché à m'arracher ce prêtre comme il m'avait enlevé l'abbé Botrel, et ce, en usant d'adresse pour donner lieu de penser qu'il n'y aurait même pas besoin d'avoir mon consentement.

... Je dois le dire, Monseigneur, ce qui arriva par rapport à M. Botrel doit vous avoir déjà éclairé sur la marche tortueuse que prend M. l'abbé de la Mennais pour faire réussir ses projets. Aussi, Monseigneur, ai-je prévenu votre Altesse qu'il avait des talents, mais que je désirais qu'il se conduisît d'après vos avis. C'était ce que je n'aurais jamais obtenu qu'il fît à mon égard, quoique j'eusse l'avantage d'une longue expérience et d'avoir éprouvé des tribulations, toujours en France, et combattant pour la religion, à Châlons, à Bourges, à Clermont, etc. (1). »

Le prince de Croÿ était homme d'esprit. Il sourit à ces innocentes rodomontades, et laissa l'abbé de la Mennais

1. Lettre inédite. — Archives des Frères.

libre de composer son personnel. Un ancien professeur du collège de Saint-Malo, l'abbé Martin (1), vint compléter le groupe breton des collaborateurs de l'abbé Jean.

Désormais, celui-ci était en famille. Il se mit courageusement à la besogne. Elle était ardue et spécialement fastidieuse pour un homme qui, comme lui, avait besoin d'activité extérieure. Elle lui fut, dans les premiers temps, extrêmement pénible, en mettant aux prises sa délicatesse et son amour du devoir.

Arrivé à Paris sans connaître la vraie situation, l'abbé Jean ne tarda pas à découvrir le conflit qui existait entre son ancien protecteur et son chef hiérarchique. Quelle angoisse pour une âme droite comme la sienne! Il commença par étudier sans parti pris les raisons des deux adversaires, et ne tarda pas à se convaincre que le droit était du côté du prince de Croÿ. Dès lors, sa conscience était à l'aise. Quoi qu'il en pût coûter à son cœur, il n'hésita plus à soutenir les prérogatives du Grand-Aumônier.

Le prince de Croÿ n'était pas homme de bureau. Pieux, aimable, animé d'un vrai zèle pour l'honneur de l'Eglise, il avait gardé du grand seigneur une horreur instinctive des détails et une certaine inaptitude aux observations précises. Une discussion serrée n'était point son fait. Aussi chargea-t-il tout d'abord l'abbé Jean de défendre ses prétentions.

Nous avons sous les yeux un dossier rédigé en entier par le grand vicaire. Il se compose de mémoires au roi et de lettres adressées à l'archevêque de Paris, au nom et sous la signature du Grand-Aumônier. La netteté d'esprit de l'abbé Jean, sa vigueur de dialectique, son habileté à manier la langue éclatent dans ces pages. La discussion est, d'ailleurs fort courtoise. Ce recueil est un modèle de savoir-vivre aussi bien qu'un monument de haute raison.

(1) Cet ecclésiastique revint plus tard en Bretagne. Après avoir été successivement recteur de Bléruais et de Vern, au diocèse de Rennes, il se fit missionnaire, et mourut évêque de Natchitoches.

Le roi goûta les observations de son Grand-Aumônier, sans se douter, assurément, qu'un autre que lui avait tenu la plume, et il fit dresser un règlement qui mit d'accord pour un temps les deux parties.

Mais pourquoi faut-il que les passions humaines fassent échouer parfois les meilleures intentions? Reprise après le retour en Bretagne de M. de la Mennais, envenimée par l'absence du clergé diocésain au convoi de Louis XVIII, la querelle se perpétua, même après la suppression d'une partie des privilèges de la Grande-Aumônerie et la création d'un ministère des Affaires ecclésiastiques. Elle ne cessa qu'en 1826, devant l'attitude comminatoire de la cour.

IV

L'abbé Jean ne se bornait pas, heureusement, à rédiger des consultations juridiques ou des plaidoyers. Son action sur un autre terrain devait avoir des résultats plus consolants. Le prince de Croÿ ne tarda pas à reconnaître ses qualités d'administrateur. De très bonne heure, il l'associa à sa fonction la plus importante, la nomination des évêques (1).

Parmi les quarante prêtres environ que M. de la Mennais fit présenter pour l'épiscopat, nous remarquons tout d'abord trois Bretons : MM. Millaux, de Lesquen et Le Pappe de Trévern.

Etait-ce préférence instinctive pour des compatriotes?

(1) « Comme Grand-Aumônier, dit un biographe, M. de Croÿ fit preuve d'une pureté de vues et d'une sagacité difficiles. Il prit, dès le principe, comme grands vicaires, des hommes de talent et d'une vertu éprouvée, entre lesquels je distingue M. Jean de la Mennais. Cet admirable prêtre le suppléait pendant ses absences forcées; il devint même l'administrateur réel, et le clergé n'eut qu'à se féliciter de son omnipotence : rien d'aussi rare. Je place le choix de M. de la Mennais aîné parmi les plus belles œuvres de M. de Croÿ. Moyennant son conseil, le Grand-Aumônier comprit la nécessité d'une organisation forte. C'est ainsi qu'en peu de temps cette Grande-Aumônerie, forcément négligée par le cardinal de Talleyrand, et pourtant si nécessaire, devint en quelque sorte, pour l'Eglise de France, le boulevard de la foi. » — *Biographie du cardinal prince de Croy, Grand-Aumônier de France.* (*Le clergé contemporain,* par le Solitaire. — Appert, 1842).

On put le croire d'abord, mais on s'aperçut bientôt que personne n'était moins enclin que l'abbé Jean au favoritisme. Il avait vu de près ces trois ecclésiastiques; il les connaissait et les croyait dignes de l'épiscopat, telle fut l'unique raison de son choix. S'il pensa à eux tout d'abord, c'est qu'il les avait étudiés mieux que d'autres, et pouvait se porter garant de leur mérite.

M. Millaux était un ancien directeur au séminaire de Rennes, devenu grand vicaire du nouvel évêque, Mgr Mannay. Prêtre instruit, de zèle éprouvé, de mœurs graves, il devait honorer le siège de Nevers, rétabli en sa faveur.

Le lecteur connaît déjà M. de Lesquen, chanoine de Saint-Brieuc. Sa science laissait peut-être à désirer; mais son bon vouloir, sa piété, son esprit ecclésiastique étaient hors de conteste. M. de la Mennais l'avait vu à l'œuvre pendant la crise qu'avait traversée le diocèse de Saint-Brieuc, et, l'heure venue, il n'hésita pas à le proposer pour le siège de Beauvais. Après un court passage dans cette ville, M. de Lesquen devait gouverner l'Eglise de Rennes. Qui eût pu prévoir alors les douloureux malentendus qui devaient surgir entre le digne prélat et celui qui l'avait fait évêque?

La largeur d'esprit de M. de la Mennais éclata particulièrement dans la nomination de M. de Trévern. Homme instruit, d'esprit étroit, connu pour ses opinions gallicanes, il n'avait rien qui pût attirer les préférences du grand vicaire; mais les tenants des doctrines romaines étaient rares alors, même parmi les prêtres que leurs talents et leurs vertus désignaient pour l'épiscopat. Le caractère de M. de Trévern était digne de toute estime. M. de la Mennais ne voulut point l'écarter; il tint seulement à lui faire attribuer un siège de médiocre importance, celui d'Aire. Il n'eut point, du reste, à regretter ce choix. Devenu plus tard évêque de Strasbourg, Mgr de Trévern soutint avec énergie la doctrine orthodoxe contre les nouveautés de l'abbé Bautain, et obtint la soumission du célèbre professeur.

Mais aucune nomination ne fait plus d'honneur à M. de la Mennais que celle de l'abbé de Forbin-Janson. On sait que, sur le siège de Nancy, l'ancien missionnaire, devenu évêque, effaroucha, par l'ardeur de son zèle, des esprits toujours empreints de libéralisme révolutionnaire. On connaît sa lutte désespérée contre les sectes antireligieuses, sa fuite devant les baïonnettes de juillet 1830, ses merveilleux succès d'apôtre au Canada; mais ce que l'on connaît moins, ce sont les encouragements prodigués par M. de la Mennais à son œuvre la plus populaire et la plus durable, celle de la Sainte-Enfance.

« Courage, cher Seigneur et fils, lui écrivait plus tard l'abbé Jean, et encore courage! Non seulement vous ramenez nos populations au pied de la croix de Notre-Seigneur; mais, dans votre ardente charité, vous vous faites le père des malheureux enfants de la Chine. J'apprends avec joie que cette admirable association, que vous avez fondée en leur faveur, prend dans toutes nos provinces un prodigieux développement, et je vous promets que mes Frères vont en être, partout où je les enverrai, les propagateurs et les apôtres. Allons, allons, philosophes! encore quelques révolutions de ce genre, et notre immortelle religion sera rétablie entièrement sur les ruines de votre très mortelle philosophie (1)! »

L'amitié de ces deux âmes enthousiastes, consumées par la même flamme d'apostolat, ne devait pas se refroidir. En 1844, le prélat avait promis de prêcher la retraite des Frères, à Ploërmel. Retenu au dernier instant par une crise du mal qui devait l'emporter, il fit écrire par son frère à l'abbé Jean une lettre des plus cordiales (2).

Si M. Jean de la Mennais ne garda pas d'aussi intimes relations avec tous les évêques nommés par son influence, du moins resta-t-il longtemps leur guide le plus écouté. La netteté de ses aperçus, le ton à la fois plein d'humilité

(1) Cité par E. de Mirecourt, *L'abbé Jean-Marie de la Mennais*, 2e éd. page 119.

(2) « Privé par les ordres des médecins de dire la messe et même de réciter son bréviaire, disait le marquis de Forbin-Janson, son cœur n'en

et de décision avec lequel il leur communiquait ses lumières, les fortifiait, les rassurait quelquefois, les charmait toujours. Ce rôle de conseiller des évêques, le plus délicat, mais aussi le plus honorable pour un prêtre, n'a jamais été, en ce siècle, exercé avec plus de succès que par M. Emery, l'éminent supérieur de Saint-Sulpice, et par l'abbé Jean de la Mennais (1).

Obligé de porter, partiellement au moins, la sollicitude de tous les diocèses, consulté de tous les points de la France, chargé du gouvernement général de ses deux congrégations bretonnes, l'abbé Jean pouvait se croire enfin délivré des pénibles affaires de Saint-Brieuc. Hélas! le vide causé par sa retraite n'était pas comblé. On fit appel à sa charité, et, par charité, il consentit à guider l'inexpérience de son successeur.

M. Le Mée, chargé, à vingt-huit ans, de rétablir l'ordre dans un diocèse bouleversé, placé entre un évêque brouillon et un collègue acariâtre, implorait à chaque instant les avis de M. de la Mennais. Le diriger dans tous les détails de l'administration était impossible. L'abbé Jean se borna à lui rappeler les principes de tout gouvernement ecclésiastique, sauf à lui venir en aide, à l'occasion, dans les cas les plus embarrassants.

Il lui adressa, un jour, un exposé détaillé de ses théories administratives (2). Ces théories eussent rétabli l'ordre

restera pas moins avec vous et vos bons religieux pendant les exercices de votre retraite, et, si Dieu lui rend la santé, il vous indemnisera une autre année du sacrifice qu'il s'impose ainsi qu'à vous. Il se confie entièrement à la promesse que vous lui avez faite d'ériger chacun de vos Frères en apôtre de la Sainte-Enfance. Cette œuvre est digne, en effet, de toute votre sollicitude. Vous n'apprendrez pas sans satisfaction que mon frère a recueilli dans son voyage les plus touchantes marques de sympathie pour l'aider et la propager... Mon frère ne veut pas que je termine sans vous embrasser de sa part de toutes les forces d'un cœur qui ne participe point à la faiblesse de tout le reste de sa personne. » — Cité par E. de Mirecourt, *op. cit.*, p. 120.

(1) Cette observation sera confirmée par ce que nous aurons à dire des rapports de M. de la Mennais avec Mgr Angebault, évêque d'Angers, et Mgr de Hercé, évêque de Nantes.

(2) L'abbé Le Mée lui avait demandé des notes détaillées sur tous les prêtres soumis à son autorité. « Comme je ne cherche et ne désire que le bien du diocèse, répondit-il, je ne refuserai point de vous donner des renseignements lorsque je croirai qu'ils pourront vous être utiles. Toutefois,

dans le diocèse de Saint-Brieuc si Mgr de la Romagère en avait permis la libre application. De nouveau, hélas! l'entreprise de réforme échoua contre la routine du prélat, et le diocèse resta jusqu'à sa mort livré, à peu près sans contrepoids, à ses manies capricieuses et autoritaires.

V

Les œuvres de presse ayant pour but la défense de l'Eglise attiraient, comme autrefois, l'attention de l'abbé Jean, et obtenaient parfois son concours. On se rappelle ses projets de journalisme religieux. Si, absorbé par les multiples occupations qu'il menait de front depuis vingt ans, il n'avait jamais pu contribuer autrement que par quelques articles à cet apostolat nouveau, il n'en méconnaissait point l'importance.

En dehors des journaux politiques, l'*Ami de la religion et du Roi* était alors le seul recueil consacré à la défense des intérêts religieux. Picot, le rédacteur en chef de cette feuille, était un homme instruit, du caractère le plus

avec la meilleure volonté du monde, il m'est absolument impossible de faire ce que vous me demandez. Le jugement que l'on porte des hommes, pour être juste, ne doit jamais être absolu. Il y a dans le caractère de chacun, dans son genre d'esprit et de talent, dans les habitudes et la conduite, une foule de nuances délicates qu'on ne saurait exprimer par écrit. Je m'en suis convaincu, il y a quatre ans, en essayant de faire pour mon propre usage des notes sur les ecclésiastiques du diocèse. Je ne pus aller au delà du troisième nom, et, mécontent de mon travail, je le jetai au feu. Permettez donc que je me borne à quelques observations de détail sur le sujet dont vous m'entretenez.

« 1° Quand il s'agit de placements, il est indispensable de considérer, non seulement l'état actuel du diocèse, mais ses besoins futurs, autant qu'on peut les prévoir. Autrement, on s'expose à être obligé de déranger le lendemain ce qu'on a arrangé la veille. Ainsi, on a eu tort de placer M. Oléron à Saint-Lormel, M. Sévestre à Aucaleuc, M. Auffray à Pommerit, etc., parce qu'il est probable qu'on aura besoin de ces messieurs plus tard, pour des paroisses plus considérables. L'expérience vous apprendra combien il est essentiel de tenir en réserve un certain nombre des meilleurs sujets, et qu'un choix bon en lui-même peut être mauvais par rapport à l'ordre général. En prenant les hommes un à un et les affaires une à une, on est bien sûr de tout embrouiller, de tout bouleverser. C'est une des raisons qui m'ont déterminé à ne prendre aucune part aux nominations qui ont eu lieu depuis le mois de juillet de l'année dernière, et malheureusement il est prouvé aujourd'hui que mes craintes n'étaient pas vaines.

« 2° La connaissance des paroisses (ce qui comprend une multitude d'objets) n'est pas moins nécessaire que celle des prêtres à qui on en

estimable, mais imbu des préjugés gallicans. Il ne comprenait pas la situation nouvelle faite à l'Eglise de France par les événements accomplis depuis 1789. Au lieu d'aller droit à l'ennemi qui attaquait toutes les bases de l'ordre surnaturel, il s'évertuait à réveiller d'anciennes querelles théologiques.

On se rappelle combien peu l'abbé Jean goûtait sa tactique, et avec quelle hâte il avait déserté ses bureaux. D'ailleurs, journal semi-quotidien, l'*Ami de la Religion* était obligé d'alimenter la curiosité publique par les nouvelles détaillées de chaque jour. Il ne pouvait, dès lors, trouver ni le temps, ni l'espace nécessaires pour traiter convenablement les questions qui dominent la politique courante. Pour répondre aux exigences de la controverse, il fallait aux catholiques un recueil périodique bien rédigé et bien informé, contenant des articles sur les sciences religieuses et philosophiques, aussi bien que sur la littérature et les questions sociales.

Or, en 1823, deux jeunes aumôniers du collège Henri IV

confie l'administration. Par exemple, lorsqu'on a envoyé le bon M. Morvan à Calanhel, on s'est trompé, non dans l'idée favorable qu'on avait de cet ecclésiastique, mais dans celle qu'on devait avoir des habitants de ce pays-là, et quand on l'a transféré à Tressignaux, on s'est trompé encore une seconde fois, parce que cette dernière paroisse est trop peu importante pour lui.

« 3° A propos de ce double changement, je vous ferai observer que rien n'est plus défavorable que ces mutations continuelles du même recteur. Il n'y en a pas eu une seule de ce genre pendant les cinq années que j'ai administré le diocèse de Saint-Brieuc.

« Et quant à ce qui concerne les vicaires, on leur accorde aujourd'hui beaucoup trop facilement leur changement. J'en connais plusieurs qui, dans l'espace d'un an, ont été transférés trois fois d'un endroit à un autre. Or, un jeune prêtre à qui cela arrive est perdu sans retour.

« Si, en lui donnant une première destination, on s'est trompé, du moins, en lui en donnant une seconde, il faut agir à coup sûr et ne plus varier.

« 4° Lorsqu'une liste de nominations est arrêtée, elle doit être exécutée dans les vingt-quatre heures. Les nominations sont liées les unes aux autres, dépendantes les unes des autres, de telle sorte qu'il faut remanier tout le travail quand on revient sur une ou plusieurs d'entre elles. D'ailleurs, chacun doit être prévenu en même temps du jour où il doit être rendu à sa destination, et tous ces mouvements doivent être combinés avec soin, pour que le service des paroisses ne soit pas interrompu.

« 5° Je vous engage à vous défier des renseignements qui vous seront fournis par les prêtres, même les plus saints. La vertu, dans certains cas, est une cause d'erreur, parce qu'elle empêche de soupçonner le mal, etc. » — Lettre inédite, extraite de la collection d'autographes de M. Charavay, à Paris.

avaient conçu le hardi projet de fonder cette revue réclamée par l'opinion. C'étaient les abbés Gerbet et de Salinis. Ils lancèrent un prospectus où ils annonçaient l'intention de créer un journal consacré à l'exposition des doctrines catholiques dans leurs rapports avec les besoins actuels de la société : « Le *Mémorial catholique*, disaient-ils, s'efforcera de faire connaître sous toutes ses faces l'état actuel de l'esprit humain, en religion, en philosophie, en littérature. Cette connaissance peu commune est d'une importance extrême. Pour agir sur son siècle, il faut l'avoir compris. »

Mais que pouvaient deux prêtres obscurs pour une œuvre aussi difficile ? Peu confiants en eux-mêmes, ils voulurent placer leur recueil sous le patronage de l'écrivain qui personnifiait alors le mouvement catholique en France, Félicité de la Mennais. Celui-ci les connaissait, mais il ne croyait pas au succès de l'œuvre, et il refusa d'abord de la présenter au public.

Les deux jeunes fondateurs avaient rencontré l'abbé Jean ; ils avaient apprécié sa parfaite connaissance des besoins du temps. Ils le supplièrent de prendre en main leur cause, et d'obtenir de son frère au moins quelques lignes d'approbation.

La lettre suivante montre quel accueil ils trouvèrent auprès du prêtre qui avait déjà suscité et béni tant de fécondes initiatives. « Monsieur l'abbé, écrivait à Féli l'abbé Gerbet, j'ai l'honneur de vous adresser l'Introduction du *Mémorial catholique*, ouvrage périodique qui paraîtra chaque mois. Monsieur votre frère a eu la bonté de s'intéresser vivement à cette entreprise, de nous aider de ses conseils et de nous permettre de placer cet écrit sous la protection de la Grande-Aumônerie. Il veut bien en être le directeur... Monsieur votre frère n'a pas cru présumer trop de votre bonté en nous faisant espérer que vous voudriez bien écrire une lettre d'encouragement que l'on pût insérer en tête de la première livraison, laquelle paraîtra le 15 janvier prochain. Le succès de cet ouvrage dépend en grande partie de cette bonté de votre part... Comme cet écrit

périodique est sous la direction de monsieur votre frère, auquel seront soumis tous les articles, nous n'hésitons pas à vous promettre que toutes les doctrines qui y seront soutenues ne vous feraient jamais repentir de l'approbation que vous lui auriez donnée, et, comme cet ouvrage peut faire quelque bien, nous ne négligerons rien, de notre côté, pour que sa rédaction réponde, autant qu'il sera en notre pouvoir, à l'importance de son objet (1). »

Féli se laissa toucher : il écrivit la lettre demandée, et le *Mémorial catholique* devint même son organe principal jusqu'à la fondation de l'*Avenir*. Quant à Jean, s'il n'y écrivit que rarement, il en surveilla longtemps la rédaction, de sorte que la plus ancienne revue ecclésiastique publiée en France lui doit en grande partie sa naissance et son succès.

VI

La haute situation de l'abbé Jean, avec son travail sans trêve et ses responsabilités, avait certes ses épines; elle avait aussi ses douceurs. Le vicaire général du Grand-Aumônier était très estimé à la cour, où son esprit le faisait spécialement apprécier du roi. C'était un personnage. Il était de droit, par ses fonctions, chanoine du second ordre du chapitre de Saint-Denis (2). Sa qualité d'ancien vicaire général de Saint-Brieuc et de fondateur de deux congrégations le rehaussait encore aux yeux de ceux qui jugent du mérite par les titres.

Cependant les dames lui trouvaient un grand défaut. Sa mise manquait obstinément d'élégance. L'habit de cour fabriqué par les « Feuillantines » n'avait pas tardé à perdre beaucoup de sa fraîcheur, et les habituées des Tuileries ne se faisaient pas faute d'en sourire.

L'abbé Jean était prompt à la riposte.

(1) Lettre citée par l'abbé de Ladoue : *Mgr Gerbet, sa vie, ses œuvres et l'école mennaisienne*, t. II. p. 76.

(2) Le traitement attribué à sa fonction était de 15 000 francs.

— « Eh! Mesdames, s'écria-t-il un jour, ne voyez-vous pas que ma toilette fait pénitence pour les excès de la vôtre ? »

Le roi était présent. On sait que, parfois, il affectait lui-même une tenue négligée.

— « Bravo! répliqua Sa Majesté, voilà qui s'appelle répondre. Le beau sexe a trop de coquetterie; nous n'en avons pas du tout. Cela fait compensation, monsieur le grand vicaire. »

Il paraissait à la cour par bienséance. C'est ailleurs qu'il allait chercher repos et distraction.

Par intervalles, l'abbé Féli quittait la Chesnaie, où il avait récemment achevé l'*Essai sur l'Indifférence*, et venait passer quelques jours dans la chère retraite de la rue Saint-Jacques (1). Après sa rude journée, Jean prenait avec lui l'abbé Martin, admirateur passionné des livres de Féli, et se rendait chez les « Feuillantines ».

On causait philosophie, on discutait les objections qui s'élevaient, de plus en plus inquiétantes, contre les doctrines de l'écrivain; on faisait la partie de trictrac avec les respectables directrices de l'orphelinat; on s'entretenait de la Bretagne et des absents, puis le vicaire général regagnait son appartement de la rue de Bourbon, avec une provision de bonne humeur pour toute une semaine.

Mais, hélas ! on a beau se grouper dans l'exil : la présence de compatriotes aimés ne rend pas la patrie. Le Breton que les nécessités de la vie éloignent du sol natal se console du présent en caressant un rêve, infiniment multiple en ses détails, au fond toujours le même: revoir son clocher de granit, fouler de nouveau ses landes fleuries de bruyère, embrasser, ne fût-ce qu'une fois, les vieux parents gardiens du foyer, et puis, plus tard, mourir en terre bretonne et dormir à côté des aïeux.

Malgré ses ardeurs apostoliques, l'abbé Jean n'échappait

(1) Après la mort de l'abbé Carron (1821) M[lle] de Lucinière s'était installée, avec ses compagnes, au n° 54 de la rue Saint-Jacques.

point à cette obsession. A peine installé à Paris, il avait écrit à M. Querret : « Il est impossible d'être mieux que je ne suis ; et pourtant je ne rêve qu'à la Bretagne, aux amis, aux enfants que j'y ai laissés... et, à ce doux et triste souvenir, mes larmes coulent en abondance. Tout mon cœur est là ! J'ai déjà demandé un congé pour retourner à Saint-Brieuc : je l'aurai dans le mois prochain (1). »

Ce qui poussait l'abbé Jean vers la Bretagne, ce n'était point cet attrait maladif qui va de pair trop souvent, chez les âmes faibles, avec une mélancolie déprimante. Il était sensible, comme un autre, aux charmes de la *petite patrie;* mais ce qui l'attirait avant tout, c'étaient, comme il le dit, les enfants, les amis qu'il y avait laissés.

A côté des « Petits Frères » et des Sœurs de la Providence, que d'œuvres nées de son inspiration ou ressuscitées par son zèle attendaient toujours de lui assistance et direction ! Il n'apprenait jamais sans déchirement qu'une de ces œuvres était menacée par une administration civile. Le jour où il put craindre de voir, à Saint-Brieuc même, l'irréligion au pouvoir, il n'y tint plus, et résolut de venir en Bretagne faire face à l'ennemi.

VII

Le 24 décembre 1823 parut au *Moniteur* l'ordonnance qui déclarait la Chambre des députés dissoute, et convoquait les collèges électoraux des arrondissements pour le 26 février 1824, ceux des départements pour le 6 mars. Après le succès de la guerre d'Espagne, on voulait profiter de l'abattement des partis pour consolider le ministère par la grande mesure de la septennalité et du renouvellement intégral de la Chambre. Or, MM. de la Mennais étaient les adversaires connus du ministère. Ce qu'ils reprochaient à MM. de Villèle et de Corbière,

(1) Lettre citée par Ropartz, *op. cit.*, p. 316.

c'étaient moins les manifestations impolitiques de leur ultraroyalisme, que leur tolérance vis-à-vis des pires ennemis de la religion. Depuis longtemps les violences contre le clergé étaient à l'ordre du jour, excitées par une presse malheureusement impunie. Le *Constitutionnel* et le *Courrier français* se prévalaient de complicités puissantes pour ne mettre aucun frein à leurs calomnies. Lorsque Jean de la Mennais apprit le nom des candidats officiels patronnés à Saint-Brieuc et à Saint-Malo, il n'hésita pas à quitter Paris pour venir les combattre.

L'homme du préfet de Rennes était, à Saint-Malo, un certain Dufougeray, anticlérical forcené et particulièrement hostile aux « Petits Frères instituteurs » (1).

« Mon cher ami, mandait-il à l'abbé Hay, vous allez sûrement être bien étonné que je vous écrive au sujet des élections; mais vous cesserez de l'être quand vous saurez que j'ai considéré comme un devoir de quitter toutes mes affaires de Paris pour m'occuper de celle-ci, que je regarde comme étant de la plus haute importance dans l'ordre politique et religieux. Je suis donc venu à Saint-Brieuc tout exprès pour me battre contre le préfet, et pour empêcher le candidat ministériel de passer. Je n'en ai pas l'assurance, mais j'ai l'espoir de réussir, parce que je suis parvenu à réunir tous les hommes indépendants en faveur d'un homme estimable, M. Sébert. Quant aux gens attachés au ministère actuel *avec connaissance de cause*, je les regarde comme les ennemis les plus dangereux qu'aient encore eus la religion et la monarchie. Je suis à même de voir les choses d'assez près pour les bien juger. Ayez confiance dans ce que je vous dis, et, pour rien au monde, ne

(1) Voici comment l'abbé Féli appréciait ce personnage : « Tout ce qui n'est pas chrétien passe tous les jours dans les rangs des révolutionnaires. Nous en avons ici un grand nombre d'exemples frappants, et la famille Dufougeray en est un des plus remarquables. Le frère déclamait dernièrement, dans un dîner qu'il donnait à sa maison de campagne, en style de 93, contre moi, contre mon frère, plus dangereux encore, disait-il, avec ses établissements qui tendaient à remettre les campagnes sous l'influence de la prêtraille : nos ministres ne diraient pas mieux. » *Un Lamennais inconnu*, p. 173.

donnez votre voix à Dufougeray. Communiquez ma lettre à Sauvage (1) et au curé de Saint-Servan. En vous écrivant comme je le fais, je crois remplir un devoir de conscience ; sans cela, je ne m'en mêlerais pas (2) ».

Féli, de son côté, s'employait à soutenir contre Dufougeray un catholique de marque, M. Marion.

L'abbé Jean arriva en Bretagne quelques jours avant la bataille. On commença par se réunir en famille, à la Chesnaie. « Ma sœur, mon beau frère et mon frère, écrivait alors Féli, sont ici depuis samedi avec tous les enfants. Je vous assure que c'est un beau bruit (3). »

Ce bruit, qui incommodait l'écrivain, égayait au contraire le bon oncle Jean. Il aimait tant le franc rire du jeune âge et la joie qui rayonne des fronts purs !

Et puis, il y avait si longtemps que le vieux manoir n'avait réuni en aussi grand nombre ses hôtes d'autrefois ! Ce furent des jours de délicieux repos, mais ils étaient comptés. Il fallut quitter la Chesnaie pour Saint-Brieuc, que Jean avait spécialement choisi comme champ d'action.

Tout d'abord, le succès parut assuré. M. de la Mennais était descendu au collège, dont le personnel, composé maintenant d'ecclésiastiques, lui était tout dévoué, et c'est là qu'il recevait ses nombreux amis, dont la candidature de M. Sébert semblait combler les vœux. Le candidat ministériel était le maire de Moncontour, M. Kerjégu, homme sans portée, qui, semblait-il, ne devait réunir que bien peu de voix.

Mais les partisans de M. Sébert avaient compté sans les manœuvres déloyales de son adversaire. Le jour du scrutin, des fraudes électorales éhontées donnèrent la victoire à celui-ci. « A Saint-Brieuc, écrivait l'abbé Féli, le président du collège, un espèce de sot, nommé Kerjégu, a eu l'impudence (à l'exemple de Dufougeray et peut-être par son conseil)

(1) Probablement le frère d'Amélie Sauvage, compagne d'enfance de Jean de la Mennais.

(2) Cf. Ropartz, p. 321.

(3) Lettre à Melle de Lucinière, *Œuvres posthumes*, publiées par E. Forgues, t. I p. 111.

de lire son propre nom sur cent billets où était écrit le nom de M. Sébert, parfait royaliste, honnête homme et bon chrétien. Celui-ci, en conséquence, au lieu de cent-trente-quatre voix qu'il avait réellement, n'en a eu que trente-quatre par le dépouillement du scrutin. Toutes ces horreurs, et beaucoup d'autres, excitent une profonde indignation (1). »

A Saint-Malo, même résultat. La défaite était complète. L'abbé Jean n'avait plus qu'à confier à Dieu les intérêts de ses compatriotes. Il s'éloigna de Saint-Brieuc, non sans tristesse, mais intérieurement consolé par la pensée d'avoir sacrifié à son devoir une partie de sa popularité.

Avant de quitter la Bretagne, il voulut revoir un certain nombre d'amis fidèles, dont la sympathie allait être un baume à son cœur meurtri. Nulle part il n'avait laissé un plus vivant souvenir qu'à Tréguier. Il y avait donné une mission, et ses succès de prédicateur l'avaient entouré d'une auréole qui n'avait point pâli. Il fut reçu au son de toutes les cloches, et, comme on faisait remarquer au vieux curé que de tels honneurs n'appartiennent qu'à l'évêque : « Que dites-vous? répliqua-t-il. M. de la Mennais n'est-il pas l'égal des évêques? Eh! c'est lui qui les fait! »

Il n'en devait plus faire désormais (2). A peine rentré à Paris, il apprit qu'il n'était plus vicaire général du Grand-Aumônier. Il s'y attendait, et c'est par un soupir de soulagement qu'il accueillit l'arrêt sous lequel on prétendait l'écraser.

VIII

Il allait être libre enfin de rentrer en Bretagne, de reprendre ses tournées de missionnaire, d'évangéliser ses chers congréganistes, surtout de suivre de près ses Petits Frères et ses Sœurs de la Providence. Quelle délivrance et quelle douce joie!

(1) Lettre à Benoist d'Azy. *Un Lamennais inconnu*, p. 178.

(2) Du moins en vertu de sa fonction officielle.

Hélas! il avait compté sans l'attachement du prince de Croÿ. Tout en gardant sa charge de Grand-Aumônier, celui-ci venait d'être promu à l'archevêché de Rouen. Il supplia l'abbé Jean de rester auprès de lui en qualité de vicaire général de son nouveau diocèse.

Impossible de décliner une offre aussi gracieuse. M. de la Mennais annonçait ainsi à M. Querret son changement de titre, qui n'était point un changement de fonction. « Mon excellent ami, consolez-vous. Les choses n'en sont point où vous le croyez. Si cela était, je serais trop heureux, car je n'ai d'autre désir et d'autre ambition que de m'en retourner au plus vite en Bretagne, et de redevenir petit Jean comme devant. Mais le Grand-Aumônier m'ayant donné le titre de grand vicaire de Rouen, il en résulte que je suis vicaire général de Mgr l'archevêque de Rouen, Grand-Aumônier de France, au lieu de l'être de Mgr le Grand-Aumônier de France, archevêque de Rouen. Quoi qu'il en soit, et quoiqu'il n'y ait rien de changé dans ma position réelle, je suis très fort de l'avis de ceux qui pensent que je serais beaucoup mieux placé en Bretagne qu'ici, et j'espère que la Providence favorisera ma retraite définitive. Je hâterais moi-même cette rupture, si je n'étais pas depuis longtemps décidé à la laisser toujours agir seule en ce qui me concerne. Je reste donc endormi sur son sein comme un petit enfant, et quand viendra le moment du réveil, je dirai du fond du cœur à ma bonne Mère : *Ecce venio, ut faciam voluntatem tuam.* En attendant, je suis à merveille : jamais le Grand-Aumônier n'avait été meilleur et plus aimable pour moi (1). »

Il fallut reprendre la vie monotone de chef de bureau. Heureusement Féli multipliait ses voyages à Paris. Il s'installait, tantôt aux « Feuillantines », tantôt chez son frère, et alors recommençaient entre les deux prêtres, plus que jamais dévoués à l'Eglise, les confidences pleines d'idées fécondes et de généreux projets.

(1) Cf. Ropartz, p. 322.

En avril 1824, sur le conseil de Jean, Féli partit pour Rome, où il devait recevoir de Léon XII l'accueil le plus bienveillant. Une visite inattendue, et d'autant mieux accueillie, vint combler, quelques jours du moins, le vide qu'il laissait à Paris. L'ami de jeunesse des deux frères, le courageux missionnaire des Etats-Unis, M. Bruté, faisait une apparition en France. De Rennes, où il venait d'arriver, il écrivait à Jean, le 2 mai 1824 : « J'ai vu votre bon papa, et je l'ai trouvé mieux conservé que je ne croyais, et son même attachement si présent pour ses enfants! Chers parents! C'est jusqu'à la fin leur unique pensée... »

Quelques jours après, il était à Paris chez l'abbé Jean. Après la première explosion de tendresse, les deux amis causèrent des changements survenus dans leur destinée.

Depuis le départ de l'abbé Bruté, les deux La Mennais avaient fait leur chemin dans le monde. L'un occupait un rang éminent dans l'administration ecclésiastique; l'autre comptait parmi les premiers écrivains du siècle. Le voyageur ne fut ni ébloui ni gêné par cette rapide fortune de ses amis. Il était resté simple missionnaire, à la tête d'un district de sauvages, et il ne craignait pas de proposer à l'abbé Jean son obscur apostolat comme digne de tenter sa grande âme.

Depuis longtemps, il désirait pour l'Amérique des prêtres capables d'écrire, afin de combattre les préjugés protestants. « Quelques écrits, disait-il à l'abbé Jean, eurent une part éminente à la révolution politique; quelques écrits feraient la révolution religieuse; — mais les écrivains, où sont-ils?... Les apôtres littéraires d'un continent où il me semble que des choses décisives se feraient... Cela ne vous tente-t-il point?... (1). »

Cela tentait très fort le vaillant ouvrier. Mais il avait choisi une autre part de la moisson divine. Relever de ses ruines la France révolutionnaire, n'était-ce pas

(1) Cf. Ropartz, p. 325.

aussi un noble apostolat? Il y travaillait depuis vingt ans; il y voulait dévouer sa vie. D'ailleurs, dans le poste épineux qu'il occupait, il n'avait pas attendu les généreuses paroles de l'abbé Bruté pour mêler à ses œuvres d'administration des travaux de missionnaire.

IX

Comme à Saint-Malo et à Saint-Brieuc, l'abbé Jean fut, à Paris, l'homme de tous les ministères. Comme autrefois aussi, c'est aux pauvres qu'il porta de préférence la parole de Dieu. Nous avons sous les yeux le texte d'un sermon prononcé par lui, à l'hospice des Quinze-Vingts (1), pour la clôture d'une mission.

Jamais peut-être sa parole n'a été plus chaude, sa charité plus pressante : « Pécheur, mon frère, s'écrie-t-il à la fin de son discours, n'es-tu point las de tes égarements? Depuis vingt, trente, quarante ans peut-être, tu laboures péniblement l'iniquité, et tu sèmes ta damnation à la sueur de ton front! Pauvre âme, que je te plains! Qu'il me serait doux de penser que tu devras ton salut à ce peu de paroles, à ces plaintes douloureuses que m'arrache ton endurcissement! »

En 1818, l'abbé Carron avait créé à la fois, dans sa chapelle des Feuillantines, deux congrégations, l'une pour les hommes, l'autre pour les jeunes filles. Elles étaient surtout composées de petites gens : commerçants, artisans, domestiques. Mais Dieu bénissait l'œuvre de son serviteur, et elle était prospère, lorsqu'il succomba, le 15 mars 1821, épuisé par d'incessants labeurs.

Les deux associations allaient se dissoudre. M. de la Mennais ne le permit pas. Il accepta de diriger la congrégation des hommes, érigée sous le vocable de « l'Annonciation de la sainte Vierge, » et il lui donna ses soins jusqu'à la fin de son séjour à Paris. Le vicaire général du Grand-Aumônier était fidèle à ses projets de Saint-Brieuc.

(1) Cet hospice était sous la juridiction du Grand-Aumônier.

Parmi les maisons royales placées sous la juridiction du prince de Croÿ se trouvait la communauté des Dames de la rue Barbette, chargées d'élever des orphelines de la Légion d'Honneur. M. de la Mennais était leur supérieur ecclésiastique.

La première fois qu'il parut dans la chapelle de l'établissement, il remarqua dans l'assistance un mouvement de curiosité dont il paraissait être l'objet. On l'avait annoncé comme très ultramontain. Quelques religieuses, peu au courant de la langue ecclésiastique, avaient compris que leur nouveau supérieur était *ultramondain*, et elles tremblaient déjà de confier leur conscience à un prêtre aussi peu recommandable.

Son aspect les rassura, et l'une d'elles vint, moitié confuse, moitié joyeuse, lui faire l'aveu de sa méprise. Un bruyant éclat de rire accueillit cette confidence, et l'abbé Jean se souvint toujours de cet incident, dont le récit égaya bien des fois le cercle de ses intimes (1).

De hautes relations, qu'il n'avait point cherchées, mais que lui créait son titre, lui préparaient un appui à Paris pour ses œuvres de Bretagne. Des amis de Féli, comme le comte de Senfft, chambellan de l'empereur d'Autriche et ministre plénipotentiaire auprès du roi de Sardaigne, Denis Benoist d'Azy et le baron Cottu, recherchaient sa société. Leurs prévenances, jointes à celles du prince de Croÿ, s'efforçaient de lui rendre douce une situation dont l'éclat officiel avait pâli. Bref, il se croyait, pour longtemps encore, attaché à ses œuvres parisiennes, lorsque la Providence combla enfin ses secrets désirs.

Le 26 août 1824 parut l'ordonnance royale qui créait un ministère des Affaires ecclésiastiques, et y nommait Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis. La feuille des bénéfices était enlevée au Grand-Aumônier, qui recevait, en échange, le chapeau de cardinal. Dès lors, le poste de l'abbé Jean devenait une sinécure.

1 Il le racontait, vers la fin de sa vie, à M. l'abbé Richard, vicaire général de Nantes, aujourd'hui archevêque de Paris, de qui nous le tenons.

Fatigué de l'éclat des grandes charges, il quitta immédiatement Paris pour se restituer à la Bretagne et au labeur obscur. « Le bruit courut, et il nous a souvent avoué, dit Mgr de Léséleuc, que, renouvelant une dernière fois des instances jusqu'alors inutiles, on voulut le faire asseoir sur le siège de saint Corentin. Mais il s'était donné à la congrégation, déjà née alors, de ses chers Frères, et les hommes de sa sorte, quand ils se sont donnés, ne se reprennent pas (1). »

Séparés après vingt-et-un mois de vie commune, le prince de Croÿ et son vicaire général ne devaient guère se revoir ici-bas. Des années s'écoulèrent, pendant lesquelles l'occasion manqua de raviver de chers souvenirs. Cependant l'archevêque de Rouen gardait toujours la même estime pour son ancien collaborateur. Le 23 août 1842, il lui adressait ces lignes cordiales : « Je ne puis assez vous dire, mon cher monsieur l'abbé, toute la satisfaction que j'ai éprouvée en recevant de vos nouvelles. Vous savez combien je m'estimais heureux de vous avoir près de moi, et combien notre séparation a été involontaire. Aussi tout ce qui peut me donner de nouveaux rapports avec vous me devient par là même bien cher (2). »

Rien peut-être n'est plus décisif en faveur du caractère de l'abbé Jean, que ce témoignage donné, après dix-huit ans, par un prince de l'Eglise, à l'humble prêtre qui l'avait fidèlement servi.

(1) *Op. cit.* p. 34.
(2) Cf. Ropartz, p. 328.

CHAPITRE XXI

LA SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE SAINT-MÉEN.

L'abbé Jean de la Mennais allait donc retrouver sa chère Bretagne. Ses « Petits Frères » se préparaient à lui faire fête. Mais les agitations des dernières années avaient épuisé momentanément ses forces. Il lui fallait quelques jours de repos : il se mit en route pour la Chesnaie.

La vieille maison était déserte. En la quittant pour se rendre à Rome, Féli l'avait laissée à la garde de la pauvre servante qui, d'ordinaire, préparait ses repas. Plus que jamais, le silence enveloppait ces murs blancs perdus dans la verdure des hêtres. Ce fut, pour l'âme fatiguée du pauvre Jean, comme une vision de paix.

Le matin, seul avec son servant de messe, il offrait le saint sacrifice dans la chapelle rustique bâtie par Féli; puis, de longues heures, il errait à travers les taillis, « se souvenant des jours anciens et méditant les années éternelles (1). »

I

Il lui vint à la pensée de relire son programme de vie sacerdotale, ce programme tracé, à la Chesnaie même, dans la brochure des *Réflexions,* il y avait seize ans. Toutes

(1) Ps. LXXVI, 6.

les œuvres qu'il proposait alors au zèle de ses confrères : éducation des futurs prêtres dans les petits séminaires, restauration des instituts religieux de femmes, retraites ecclésiastiques, missions, congrégations de jeunes gens, fondations d'écoles primaires, rétablissement de la vie de communauté dans les presbytères, il les avait réalisées dans la mesure de ses forces, toutes, excepté la dernière.

Il avait écrit en 1808 : « Dans beaucoup de lieux, les ministres de la religion vivaient autrefois en commun, et il en résultait de grands avantages : une discipline plus sévère, des mœurs plus graves, un plus entier détachement des biens de la terre, plus d'union entre eux, plus d'attachement à leurs fonctions et plus de liberté de s'y livrer... Il semble qu'une telle institution serait singulièrement appropriée aux circonstances actuelles. Ces communautés paroissiales remplaceraient à plusieurs égards les communautés régulières, en offrant à un siècle corrompu le spectacle de quelques hommes pratiquant dans toute leur pureté les préceptes et les conseils évangéliques. La vénération des peuples s'en accroîtrait, ainsi que l'autorité du ministère, et, dans un temps où le clergé n'a pour toute richesse que ses vertus, la vie commune, moins dispendieuse, épargnerait à un grand nombre d'ecclésiastiques l'humiliation de l'aumône... Pourquoi ce qui faisait tant de bien n'en ferait-il pas encore? (1) »

Sous l'Empire, un tel projet n'était, certes, pas réalisable. Les prêtres revenus de l'exil étaient trop âgés, trop peu nombreux, trop surveillés par le pouvoir, pour que l'on songeât à leur proposer la vie commune. Le seul lien qui pût rapprocher alors des prêtres séculiers, le P. de Clorivière l'avait formé en établissant la Société du Cœur de Jésus. Mais n'était-il pas temps de faire davantage? Si l'association était utile au clergé paroissial, ne l'était-elle

(1) *Réflexions sur l'état de l'Eglise en France*, etc., édition de 1825, p. 113 et suiv.

pas beaucoup plus encore aux professeurs ecclésiastiques et aux missionnaires?

Fondateur ou réorganisateur de deux séminaires, apôtre des campagnes de Saint-Brieuc, M. de la Mennais avait souvent senti le poids de l'isolement, et s'était demandé avec angoisse quelle serait la durée de ses œuvres. Une d'entre elles, l'instruction chrétienne de l'enfance, paraissait assurée, mais les autres? Il avait quarante-quatre ans. C'était l'approche du déclin. N'était-il pas temps de rendre à ses frères du sacerdoce, pour lesquels il avait tant travaillé, ce suprême service, et de donner ainsi à ses propres entreprises la meilleure chance de durée?

Ces pensées l'assiégeaient dans sa Thébaïde bretonne, lorsqu'il reçut une lettre de Paris. Féli était de retour, et le pressait d'aller le rejoindre. Echanger le calme de la Chesnaie contre le tumulte de la grande ville, c'était dur. Mais il n'avait pas embrassé son frère depuis plusieurs mois : il partit.

Il allait arriver juste à temps pour apaiser un orage. Il trouva Féli bouleversé par un affront, que venait de lui faire, disait-il, le Grand-Aumônier.

Le prince de Croÿ était bienveillant et doux, mais il redoutait d'instinct les batailleurs. Tant que Jean-Marie avait habité avec lui l'hôtel de la Grande-Aumônerie, il avait reçu volontiers l'abbé Féli sous son toit : les convenances l'imposaient. En rentrant de Rome, le publiciste indépendant, l'ennemi avéré du ministère, crut pouvoir, malgré le récent départ de son frère, descendre, comme de coutume, rue de Bourbon. Le Grand-Aumônier ne l'entendait pas ainsi. Il pria le comte de Senfft d'inviter Féli à chercher un gîte ailleurs.

Au reçu de cette injonction, celui-ci prit immédiatement la plume. « Monseigneur, écrivit-il au prince de Croÿ, M. le comte de Senfft m'a remis la lettre que vous lui avez écrite le 29 septembre. En descendant, à mon retour de Rome, dans une maison où mon frère a encore pour quelques jours ses neveux et ses domestiques, je croyais descendre chez lui, et non pas chez vous. Vous m'apprenez

que je me suis trompé. Dans une heure, je serai sorti du logement que vous m'invitez à *quitter promptement*. Il y a trois semaines, le Souverain Pontife me demandait avec instance d'accepter un appartement au Vatican. Je vous rends grâces de m'avoir mis en si peu de temps à même d'apprécier la différence des hommes et des pays (1). »

L'abbé Jean n'était point sans ressentir l'injure faite à son frère; mais, comme toujours, son humilité le sauva de l'impatience, et sa douceur apaisa le ressentiment de Féli.

On causa de Rome et des choses romaines. L'écrivain était encore sous le charme de l'accueil qu'il avait reçu au Vatican.

Admis dans le cabinet de Léon XII, dont son portrait faisait, avec une image de la sainte Vierge, le seul ornement, il s'était vu encourager dans sa campagne ultramontaine; on lui avait même parlé de la pourpre. Chose étrange! cette perspective n'avait rien d'attrayant pour le fougueux polémiste. A aucun prix il n'eût consenti à se fixer en Italie. Ce qui l'intéressait par dessus tout, c'étaient les destinées de l'Eglise de France; c'est en France qu'il voulait les suivre; mais il revenait bien résolu à combattre plus vigoureusement que jamais le gallicanisme : à ses yeux, c'était l'ennemi.

II

Sur ce point, on le sait, l'entente était parfaite entre les deux frères. Mais quelle tactique convenait-il d'adopter? Un seul homme, quel que fût son talent d'écrivain, était peu de chose pour remuer la masse du clergé de France, encore fidèle aux traditions du XVIIIe siècle.

A cet homme, il fallait des auxiliaires, des porte-voix décidés à user de la prédication, de l'enseignement, de la presse périodique, pour faire pénétrer partout ses idées. Les journalistes existaient. C'étaient les abbés de Salinis et Gerbet, qui, sous les auspices de Jean, venaient de fonder

(1) A. Blaize, *Œuvres inédites, etc.*, t. II, p. 24.

le *Mémorial catholique*. Mais les prédicateurs, les professeurs des collèges et des grands séminaires, où les trouver? Féli concluait comme son frère : « Il nous faudrait une association. »

On sonda les dispositions des aumôniers du collège Henri IV.

Un jour de décembre 1824, les deux jeunes prêtres conversaient tristement, dans le petit salon de l'abbé de Salinis, des difficultés de leur ministère. Malgré l'appui officiel donné par le trône à l'autel; malgré la large part faite au clergé dans le personnel enseignant de l'Université, les volumes de Voltaire et de Rousseau, réédités par centaines de mille, comptaient toujours plus de lecteurs que le catéchisme. Toutefois un réveil de l'idée religieuse semblait se produire, mais si lent encore et si incertain! Comment venir à bout de cette irréligion lettrée qui, comme au temps de Julien l'Apostat, reprochait au catholicisme d'être une doctrine d'ignorants?

« La France, disait l'abbé de Salinis, est, au fond, lasse d'incrédulité. Elle aspire après une croyance positive qui satisfasse les besoins du cœur sans blesser l'intelligence; elle veut une croyance rationnelle. L'apostolat catholique doit donc tendre à un double but : entretenir le besoin de croire; démontrer que la seule croyance raisonnable est celle qui est contenue au symbole des Apôtres, expliqué et développé par l'Eglise. »

A ce moment, un homme vêtu d'un habit sombre entra dans le salon, et fut accueilli par les aumôniers avec une déférence visible. Il avait entendu les conclusions de l'entretien, et il prit immédiatement la parole :

« — Vous voulez, dit-il, prouver à votre siècle que le catholicisme est la seule religion rationnelle : c'est bien, mais cela ne suffit pas. Il faut lui démontrer que, s'il n'accepte pas le symbole catholique, il s'exile lui-même de la société des intelligences, qu'il se met en dehors du sens commun à tous les peuples et à tous les siècles, en un mot, qu'il est fou. »

A ce langage, le lecteur a reconnu l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*. L'abbé Gerbet n'avait rien dit encore. Il répliqua timidement :

« Maître, ne craignez-vous pas d'irriter la raison au lieu de la courber par un procédé si absolu? Ne vaudrait-il pas mieux réconcilier l'âme humaine avec la religion, en lui montrant les harmonies intimes qui existent entre ses dogmes, ses préceptes et les besoins les plus profonds de l'humanité ?

— Eh bien! dit l'abbé Féli, ce point de vue complète le mien, et je ne le repousse pas. » Puis, fixant un regard profond sur les deux prêtres, il ajouta :

« Mais puisque nous voilà d'accord sur la possibilité de guérir notre société si malade, pourquoi ne pas réunir nos efforts en vue d'une action commune? Un seul homme n'a qu'une voix, toujours faible et sans portée, mais une association ! »

De cet entretien allait sortir l'Ecole mennaisienne.

Quelques jours après, l'abbé Gerbet quittait Paris, et suivait à la Chesnaie le maître qui l'avait conquis (1).

L'abbé Jean les avait devancés en Bretagne, où les affaires des « Petits Frères » réclamaient sa présence. Le plan de Féli lui souriait sans le satisfaire pleinement : il le trouvait incomplet. Féli se serait volontiers contenté d'une école. Ce qu'il lui fallait, c'était un groupe de disciples intelligents et dociles, dévoués corps et âme à sa personne et à ses doctrines. Jean voulait un institut religieux. Si la campagne contre le gallicanisme l'attirait, s'il était partisan d'une apologétique vraiment scientifique, il estimait que, pour y réussir, l'humilité et le désintéressement ne sont pas moins nécessaires que la science.

En attendant l'heure de Dieu, il venait, le plus souvent possible, de Ploërmel où il résidait alors, à la Chesnaie, échanger avec Féli ses idées et ses desseins. Il n'attendit pas longtemps.

(1) L'abbé de Salinis resta au collège Henri IV, mais s'intéressa désormais à toutes les œuvres des La Mennais.

III

Aux vacances de Pâques 1825, un ecclésiastique d'aspect vénérable se présentait à la Chesnaie. C'était M. Dubreil, supérieur du petit séminaire de Saint-Méen. Il connaissait vaguement les projets des deux frères, et, sentant lui-même les avantages des liens religieux pour l'avenir de son œuvre, il venait leur demander conseil.

Le petit séminaire de Saint-Méen avait été fondé, le 23 octobre 1823, par Mgr Mannay, évêque de Rennes. Tout d'abord, on fournit aux professeurs, avec le vivre et le couvert, un modique traitement; mais la maison était si pauvre, que l'on reconnut bientôt l'impossibilité de pourvoir à cette dépense. Le supérieur chercha alors dans son personnel quelques prêtres décidés à travailler avec lui sans rétribution. Trois se présentèrent, et M. Dubreil rêva dès lors d'assurer la prospérité de son collège en créant entre lui et ses confrères un lien indissoluble de fraternité.

Les choses en étaient là lorsqu'il vint à la Chesnaie. Sa démarche n'était-elle pas la réponse de la Providence aux désirs apostoliques de l'abbé Jean? L'entente fut des plus faciles. D'ailleurs, tout semblait fortifier les espérances des deux prêtres. Mgr Mannay venait de mourir (1), et on lui donnait pour successeur l'évêque de Beauvais, Mgr de Lesquen, l'ami intime de M. Jean de la Mennais.

Ecrire au prélat pour lui demander sa bénédiction en faveur de l'œuvre fut la première pensée de l'abbé Jean. Il lui nommait les quatre prêtres qui devaient, avec lui, former le noyau du futur institut. C'étaient MM. Dubreil, Nogues, Enoch et Bouteloup.

Le nouvel évêque de Rennes connaissait trop bien l'ancien grand vicaire de Saint-Brieuc pour lui refuser cet encouragement. A peine arrivé dans le diocèse, le 8 juillet 1825, il alla, sous prétexte de visiter son petit

(1) Le 5 décembre 1824.

séminaire de Saint-Méen, régulariser le projet de congrégation de quelques-uns des maîtres, et leur faire signer un premier engagement. Il donna en même temps à M. Jean de la Mennais des lettres de vicaire général. La première retraite fut fixée au 8 septembre suivant. L'œuvre était constituée; elle n'allait pas tarder à grandir.

En 1821, Mgr Mannay avait fondé à Rennes une société de missionnaires qui, sans autre lien que l'obéissance commune à l'évêque, se réunissaient, après leurs tournées apostoliques, dans une maison de la rue de Fougères. Leur supérieur, M. Coëdro, ne tarda pas à remarquer qu'il lui serait difficile de recruter longtemps parmi les prêtres séculiers des sujets assez bien doués pour soutenir l'honneur et la fatigue des missions. A peine eut-il vû de près l'œuvre modeste qui commençait à Saint-Méen, qu'il témoigna le désir de s'y associer. Ce désir ne souriait guère à M. Dubreil, qui eût voulu conserver au nouvel institut le caractère exclusif de congrégation enseignante, mais M. de la Mennais, dont les vœux concordaient précisément avec le dessein de M. Coëdro, l'encouragea dans sa démarche et le fit admettre à la première retraite.

Cette retraite eut lieu à Ploërmel, dans la maison des Frères. La physionomie de la nouvelle association acheva de s'y dessiner. M. Jean de la Mennais fut nommé, par Mgr de Lesquen, supérieur général. Il choisit à son tour M. Coëdro comme premier assistant et supérieur des missionnaires, lui adjoignant M. Dubreil, comme deuxième assistant et supérieur du petit séminaire de Saint-Méen. On confia à M. Bouteloup la charge d'économe du même séminaire.

C'est dans cette première assemblée que l'on prit pour fête principale celle de l'Immaculée Conception et pour patrons spéciaux de la congrégation saint Méen et saint Vincent de Paul (1).

En rentrant à Rennes, M. Coëdro apprit à ses confrères

(1) On voulut ainsi conserver le souvenir de l'ancienne abbaye de Saint-Méen et de l'ancien grand séminaire jadis établi par les Lazaristes dans le même local.

ce qui s'était passé à Ploërmel, et leur proposa de se réunir, comme il l'avait fait lui-même, aux prêtres de Saint-Méen. Quelques-uns l'imitèrent; ce furent MM. Corvaisier, Hérisson, Feildel et Lévêque. Les autres, au nombre de trois, quittèrent les missions pour entrer dans le ministère paroissial. Peu de temps après, Mgr de Lesquen sanctionna cette réunion, et affecta aux besoins de la congrégation nouvelle les 2000 francs de rente sur l'Etat dont jouissaient auparavant les missionnaires de Rennes. C'était bien peu pour subvenir aux nécessités d'hommes qui comptaient distribuer gratuitement le don de Dieu. Mais la plupart possédaient un modeste patrimoine. Au mois de novembre 1825, ils signèrent un acte aux termes duquel ils mettaient en commun tous leurs biens meubles et tous leurs revenus, ne se réservant que la propriété de leurs immeubles. A la même époque, par un traité en règle, Mgr de Lesquen leur confiait la maison des missionnaires de Rennes et le petit séminaire de Saint-Méen.

Tout souriait au zèle de M. de la Mennais. Rentré dans son diocèse d'origine, investi de la confiance entière de son évêque, il se voyait placé à la tête des œuvres qui de tout temps l'avaient le plus attiré : l'éducation des futurs prêtres, la prédication, l'instruction populaire. C'était sa vie de Saint-Brieuc qui allait recommencer, avec l'honneur et la responsabilité d'une fondation de plus.

L'immensité de la tâche ne l'effraya point. Il se sentait homme à mener de front, avec la grâce de Dieu, ces œuvres auxquelles il avait donné tout son cœur. Mais, s'il embrassait beaucoup, il tenait à procéder avec ordre.

IV

Avant de reprendre ses travaux de missionnaire, il voulut établir sur des bases solides la congrégation des prêtres de Saint-Méen. Il écrivait alors à un ami : « Priez le bon Dieu de bénir cette entreprise nouvelle;

j'en attends des résultats bien précieux pour l'Eglise. Il n'en sera pas de cette congrégation comme de celle des Frères, qui est bornée à la Bretagne. Notre dessein est de nous étendre quand nous en aurons les moyens; mais l'essentiel est de bien organiser d'abord notre noviciat, car c'est de là que tout dépend. Notre saint évêque de Rennes, mon intime ami, me seconde avec ardeur, et il désire avec une sorte d'impatience nous voir nous multiplier (1). »

Le destinataire de cette lettre était M. Mazelier, fondateur d'une congrégation de Frères à Saint-Paul-Trois-Châteaux (2). Ce digne prêtre, qui avait calqué son œuvre d'instituteurs sur celle de M. de la Mennais, eut l'idée d'établir aussi, à son exemple, une association d'ecclésiastiques dans le diocèse de Valence, et il demanda au grand vicaire de Rennes les statuts des prêtres de Saint-Méen. L'abbé Jean les lui envoya avec des commentaires qui précisent nettement son but et ses espérances (3). Il ne paraît pas que la congrégation sacerdotale de M.

(1) Lettre inédite, du 14 août 1826.

(2) Le prêtre avec lequel il avait déjà correspondu, à propos des « Petits Frères. »

(3) Voici cette lettre : nous la citons tout entière, parce qu'elle montre jusqu'à quel point le fondateur savait allier la sagesse du gouvernement à la hauteur des ambitions.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser une copie des statuts de la congrégation de prêtres que je forme en ce moment; j'y joins la règle des frères coadjuteurs qui doivent y être attachés pour le service de nos maisons. En vous envoyant ces pièces, j'éprouve une sorte d'embarras, parce qu'il me sera très difficile de vous donner dans une seule lettre toutes les explications nécessaires pour que vous puissiez vous former une idée bien nette de mon plan; cependant, je vais vous l'exposer de mon mieux.

Les maisons des missionnaires établies dans les divers diocèses n'ont et ne peuvent avoir aucune solidité; ce n'est pas seulement parce qu'il n'y a pas de règle proprement dite dans la plupart d'entre elles, mais encore 1° parce qu'elles sont trop peu nombreuses; 2° parce que les sujets qu'on y reçoit ne font point de noviciat; 3° parce qu'elles ne sont point fondées; 4° parce que ceux qui s'y attachent n'ont point d'avenir, etc.

Pour obvier à ces inconvénients et à beaucoup d'autres qu'il serait trop long de rappeler, j'ai pensé qu'avant tout, il fallait avoir des établissements d'éducation pour y élever les sujets qui doivent entrer plus tard dans la congrégation, et pour lui fournir les ressources dont elle a besoin pour se soutenir et s'étendre.

Ainsi, nous nous sommes chargés, tout d'abord, de la direction du petit séminaire de Saint-Méen : nous l'avons pris à notre compte, et c'est avec le produit du pensionnat que nous pourvoyons à une partie de la

Mazelier ait prospéré; mais sa congrégation de Frères lui a survécu, et s'est réunie plus tard à celle des Petits Frères de Marie.

dépense des missionnaires, dont nous pouvons, par ce moyen, accroître le nombre presque indéfiniment.

Nous avons acheté, en notre nom propre, une autre maison à Fougères, pour y placer le noviciat de la congrégation. Nous n'en jouissons pas encore, mais enfin ce sera là que résidera le plus souvent le supérieur général, et qu'on se réunira dans le temps des vacances, c'est-à-dire pendant quatre mois de l'année pour les missionnaires, en vertu d'un traité spécial passé avec l'évêque, et pendant environ deux mois pour les autres prêtres employés à l'éducation. On s'y occupera d'études et d'exercices de piété.

Nous sommes déjà 18, savoir 8 missionnaires, 6 prêtres attachés à Saint-Méen et 4 ordinands, à qui nous faisons faire la philosophie et la théologie chez nous. Avant deux ans, j'espère bien que nous doublerons en nombre, car, pour le seul diocèse de Rennes, en supposant que Monseigneur ne nous donne pas son second petit séminaire, il faut que nous soyons une quarantaine : un supérieur général, un maître des novices, 2 professeurs, 12 missionnaires; 12 ou 15 professeurs de toute espèce et 8 ou 10 jeunes novices. Il sera indispensable aussi que j'aie quelqu'un pour m'aider, c'est-à-dire des assistants, dont l'un partagerait avec moi le soin de 56 établissements de Frères enseignants déjà fondés. Chaque année il s'en forme de nouveaux, et dès à présent j'ai peine à suffire à tous ces détails; que sera-ce donc par la suite?

Nous avons fait entre nous, c'est-à-dire entre les 9 premiers seulement, pour le temporel, une société universelle, conformément au code civil; par conséquent, nous pouvons nous perpétuer et posséder très légalement; plus tard, je pourrai vous communiquer cet acte et ceux qui en sont la suite, car il en a fallu plusieurs pour que nous fussions en règle et pour nous mettre à l'abri de toutes les difficultés qu'on peut raisonnablement prévoir.

Monseigneur incorpore les sujets qu'il nous donne, et ne réserve les droits sur eux que dans le cas où ils quitteraient la congrégation. Ce point est essentiel : autrement il n'y aurait rien de stable, puisque chacun pourrait être appelé à d'autres emplois où à d'autres œuvres par l'Ordinaire, comme il arrive ailleurs et trop souvent.

Tout ceci vous paraîtra peut-être bien compliqué ; cependant rien n'est plus simple, du moins pour nous ; et il en serait de même pour vous, si nous pouvions avoir ensemble quelques jours d'entretien. Tâchez donc de venir! Quelle joie pour de vrais prêtres que de conspirer de la sorte pour la gloire de Celui dont ils doivent perpétuer, sur la terre, le divin ministère de zèle et de charité! Si, comme je le désire si vivement, et comme je l'espère un peu, vous vous décidez à faire le voyage, ayez la bonté de me l'écrire assez tôt, pour que je puisse convenir avec vous d'avance de nos itinéraires respectifs : j'ai l'honneur d'être de tous les hommes de ce monde le plus ambulant; mais je calcule mes mouvements de manière à ne jamais contrarier une date, quand c'est le cœur qui l'a fixée. — Le mien est pénétré de reconnaissance pour tout ce que vous me dites d'aimable. — Ah, priez donc! continuez de faire prier pour le pauvre prêtre breton, grand-maître de l'alphabet, qui est et sera pour la vie

Tout à vous en N. S.

L'abbé J.-M. de la Mennais.

Vous remarquerez que, pour faire réussir mon entreprise, j'ai besoin de plusieurs années : mais quelle est donc l'institution *durable* que l'on puisse improviser? La folie du siècle est de vouloir résoudre cet insoluble problème : on veut recueillir le lendemain du jour où l'on sème. »

Les demandes d'admission affluèrent bientôt à la rue de Fougères ; mais M. de la Mennais tenait plus à la qualité qu'au nombre. Lorsqu'il connaissait un prêtre zélé, mais souffrant de l'isolement, ou un jeune homme épris d'idéal et capable de sacrifice, il leur faisait volontiers des avances ; quant aux natures honnêtes, mais molles et sans élan, il les écartait à tout prix (1).

L'abbé Jean avait projeté d'établir le noviciat de la nouvelle société à Rillé, près Fougères, dans un ancien couvent entouré d'une délicieuse campagne. Les locataires de cet immeuble refusèrent de le quitter en temps convenable, et il fallut laisser les jeunes aspirants à Rennes, en compagnie des missionnaires.

Pour allumer l'enthousiasme au cœur de cette jeunesse, il fallait lui montrer la grandeur du but. L'abbé Jean s'en chargea, spécialement à la retraite de 1827. On remarqua, dans son discours d'ouverture, la liberté singulière avec laquelle il signalait les besoins intellectuels du clergé (2).

V

Ce ministère l'attirait et le consolait : n'avait-il pas rêvé toute sa vie d'être l'apôtre des ordinands? Néanmoins

(1) « Il y a quarante ans, écrivait naguère un vénérable chanoine de Rennes, c'était à Vitré en 1827, j'achevais mes études au petit séminaire de cette ville. Un jour, un ecclésiastique petit et maigre, au teint basané, à l'œil vif, le front large et haut déjà sillonné de plis profonds, parut au réfectoire. Sa présence inaccoutumée excita l'attention des maîtres et des élèves, des maîtres surtout, dont la plupart paraissaient aussi surpris qu'honorés d'une telle visite. Ce prêtre était le frère du célèbre auteur de l'*Indifférence*, alors à l'apogée de sa gloire. Homme d'action, il avait récemment fondé une société de prêtres pour les besoins du diocèse. Il vit en particulier le principal professeur de l'établissement, et, à quelques mois de là, le professeur et deux de ses élèves entraient dans la congrégation de M. de la Mennais. J'étais l'un de ces élèves. Depuis cette époque, des événements bien divers se sont passés, bien des rapports ont été rompus ou intervertis ; mes relations avec le bon Père ont toujours subsisté. »

Celui qui parlait ainsi en 1867 n'était pas devenu peut-être un des plus brillants disciples des La Mennais. Néanmoins il leur avait fait honneur par la constante dignité de sa vie et son parfait dévouement à l'Eglise. C'était le pieux abbé Houet, que nous avons déjà rencontré à diverses pages de notre récit.

(2) Voir un fragment de ce discours à la fin du volume (Appendice *C*).

il ne se résignait pas à renfermer son zèle dans l'enceinte d'un noviciat. Il lui tardait d'évangéliser les campagnes rennaises. Les études théologiques organisées et la règle une fois en honneur dans la maison de la rue de Fougères, il reprit avec entrain son apostolat populaire.

Comme autrefois, il commença par la ville épiscopale. On a parlé longtemps à Rennes du jubilé qu'il y prêcha en 1826. Ses anciens triomphes se renouvelaient; là aussi, il fallut conduire sur une place publique la foule qui débordait des nefs de la cathédrale. Là aussi, il fallut remplacer la chaire par une large tribune, et la clôture de la mission fut le signal de conversions aussi attendrissantes qu'inattendues (1). Successivement les paroisses de Saint-Malo, de Bain, de Saint-Méen, de Dol, de Redon, de Montauban, de Bédée l'entendirent et reprirent, à sa voix, les pratiques des âges de foi (2).

(1) Il écrivait alors à un de ses amis de Paimpol : « Notre jubilé de Rennes a eu un succès merveilleux : à la troisième procession surtout, il y avait une foule immense. Représentez-vous quinze à dix-huit mille personnes, hommes et femmes à peu près par moitié, suivant environ trois cents ecclésiastiques, et dans un recueillement tel, qu'on n'entendait pas une parole qui ne fût une prière! A la retraite des hommes, il y en avait trois mille dans l'église Saint-Germain tous les soirs, et, à la même heure, on donnait, dans trois autres églises, des exercices suivis par des hommes et par des femmes en si grand nombre, qu'il ne restait pas une place vide. Le jour de l'amende honorable, la cathédrale, qui peut contenir de six à sept mille personnes, se trouva pleine à quatre heures, quoique la cérémonie ne dût commencer qu'à six; et, dans le même temps, la même affluence avait lieu à Toussaint, église assez vaste pour contenir quatre mille personnes. Tout fut plein dès quatre heures, si bien qu'une multitude immense, qui se présenta plus tard, ne put entrer. Voilà des détails que vous pouvez raconter aux habitants de Paimpol pour leur édification. Le jubilé a eu beaucoup plus d'effet que la mission donnée, il y a dix ans, par les Missionnaires de France. Nous étions quatre-vingt et quelques confesseurs. De ma vie je n'ai rien vu de si beau; au milieu de ce grand concours, il n'y a pas eu le plus léger bruit, le plus petit désordre. Les autorités ont assisté à toutes les processions en costume, et la cour royale en robes rouges.

« Tout à vous, de tout mon cœur, cher et excellent ami.

« L'abbé J.-M. de la MENNAIS. »

Lettre inédite. — Archives des Frères.

(2) Le registre des missions de la Maison de Rennes mentionne, en particulier, les travaux suivants : 1er novembre 1829, retraite au petit séminaire de Saint-Méen, avec M. Hérisson. — 11 novembre 1829, retraite au collège royal de Rennes, avec M. Corvaisier. — 15 novembre 1829, retraite à Dol, avec M. Hérisson. — 16 janvier 1830, retraite à Redon, avec M. Lévêque. — 2e semaine de Carême, retraite à Redon, avec M. Lévêque. — 12 février 1833, ouverture de mission à Montauban. — 3 novembre 1833, retraite au petit séminaire de Saint-Méen. — 17 novembre 1833, retraite à Bédée.

Pas plus qu'autrefois, l'héroïque travailleur ne comptait avec ses forces. Féli écrivait à l'abbé de Salinis : « Il y a longtemps que le régime de mon frère m'afflige. Il s'use et se détruit à vue d'œil. Je lui en ai parlé plusieurs fois inutilement; je lui en parlerai encore sans espérer plus de réussite. Cela me peine au delà de ce que je puis vous dire (1). »

Dans ses voyages apostoliques, M. de la Mennais avait d'ordinaire un compagnon. Son auxiliaire le plus apprécié était le supérieur de la maison de Rennes, M. Coëdro. Très attaché à ses devoirs, homme de règle et de dévouement, mais un peu rigide d'habitudes et sévère d'aspect, l'excellent missionnaire ne savait pas toujours donner à sa vertu le rayonnement sympathique qui rendait si attirante celle de l'abbé Jean. Ces deux hommes n'avaient guère de commun que leur foi profonde et leur zèle pour le bien des âmes. De là, parfois, des divergences de vues, de petits malentendus qui devaient créer plus tard entre eux des rapports pénibles.

Ce ne devait pas être la seule épreuve du ministère de Jean dans le diocèse de Rennes. Comme vicaire général, il fut amené parfois à sévir contre certains recteurs négligents. De là, un sourd mécontentement de quelques-uns contre son administration. Enfin, une cure importante du diocèse, celle de Saint-Méen, fut confiée par Mgr de Lesquen à un prêtre de la nouvelle congrégation. Les circonstances, et, on peut le dire, la disposition des lieux,

(1) Lettre du 2 novembre 1825, citée par M. l'abbé de Ladoue, *Mgr Gerbet, sa vie et ses œuvres et l'école mennaisienne*, t. I, p. 326.

Dans la correspondance publiée par Forgues, on trouve les mêmes plaintes de Féli : « Mon frère court la Bretagne, écrit-il le 27 juin 1826. Il y a plus de six semaines que je n'ai reçu de ses nouvelles; il est extrêmement occupé! — Le 5 novembre de la même année, il mande au comte de Senfft : « Notre bon évêque de Rennes est tombé malade de fatigue au moment où le jubilé allait s'ouvrir. Il va mieux, mais de longtemps il ne pourra s'occuper d'affaires. C'est un surcroît de travail pour mon pauvre frère. » Tome I, pages 184 et 201.

Un autre jour, il écrivait à la comtesse de Senfft : « Chacun a sa tâche, sa vocation. Celle de mon frère est de courir les chemins et de semer sur son passage un bien qui germe et croît à vue d'œil. Je ne le vois que de loin en loin, et très peu d'instants. Encore la sainte volonté de Dieu ! » — *Ibid.* tome I, p. 325.

imposaient cette décision : l'église paroissiale de Saint-Méen se trouvait enclavée dans les bâtiments du petit séminaire.

On n'en vit pas moins dans cet acte la main de l'abbé Jean. On l'accusa de favoriser ses disciples aux dépens des prêtres du diocèse, et des rancunes vivaces s'allumèrent, auxquelles la crise de l'école mennaisienne allait bientôt permettre d'éclater.

CHAPITRE XXII

LA CONGRÉGATION DE SAINT-PIERRE.

Pendant ces années si remplies, M. de la Mennais partage son temps entre Ploërmel, Saint-Méen, Rennes et la Chesnaie. Mais c'est à Ploërmel, au milieu de ses « Petits Frères » qu'il réside d'ordinaire.

Chose merveilleuse ! parmi des occupations aussi variées, on peut dire aussi disparates, son activité se décuple. Il suffit à tout ; bien plus, il embrasse par la pensée de nouvelles œuvres.

Son rêve de société ecclésiastique est réalisé. Il a entre les mains un groupe de prêtres intelligents et laborieux, presque tous appliqués aux missions ou à l'enseignement. Qu'à ces hommes d'action viennent se joindre des hommes d'étude, et alors, ne sera-ce pas cette « association » que tant de fois son frère et lui ont appelée de leurs vœux ? Ces pensées le hantent, surtout lorsqu'il revient de la Chesnaie après une conversation avec Féli.

I

Celui-ci en est encore à ses projets d'école. En 1826, il réside seul dans son manoir avec l'abbé Gerbet, mais il médite toujours de s'associer de jeunes prêtres instruits et même des laïques disposés à faire campagne avec lui contre le gallicanisme.

Non seulement il encourage les espérances de Jean, mais il tente, pour la vingtième fois peut-être, de l'attirer près de lui : « Tu sais, lui écrivait-il de la Chesnaie en février 1826, que nous avions le projet de nous réunir ici quelques amis pour vivre et travailler ensemble. Cela paraît devoir s'arranger, et mieux peut-être que nous ne l'espérions. D'un autre côté, des personnes à qui je m'intéresse ont le désir de se consacrer à l'éducation de la jeunesse (1), et il se pourrait faire peut-être qu'elles réussissent à traiter du collège de Juilly, qui est dans un grand état de décadence. Elles seraient fort aises d'avoir tes conseils, et, de mon côté, je désirerais extrêmement que nous pussions nous réunir tous deux : ce qui ne t'empêcherait pas de conduire tes affaires de Bretagne, où tu ferais des voyages aussi longs et aussi fréquents que tu le jugerais convenable (2). »

Vouloir fixer Jean à la Chesnaie, tout en lui laissant la direction de ses œuvres, c'était la part d'utopie qui se mêlait trop souvent aux projets de Féli. Jean le comprit et le fit comprendre à son frère. En attendant que s'opérât la réunion de l'école embryonnaire de la Chesnaie à la congrégation de Saint-Méen, on décida d'agir avec énergie et, autant que possible, de concert.

« Il faut agir », tel est le mot d'ordre que l'abbé Féli avait rapporté de Rome. Ce mot d'ordre venait à son heure. Le gallicanisme sévissait plus que jamais au ministère des Affaires ecclésiastiques. Cette doctrine de servitude, au nom de laquelle les parlements forçaient autrefois les curés d'administrer les sacrements à des indignes, au nom de laquelle plus tard l'Assemblée nationale décrétait la constitution civile, et Napoléon prétendait imposer sa volonté au pape, le gouvernement de la Restauration s'en autorisait pour légitimer les pires intrusions. Toute la politique du Roi Très-Chrétien vis-à-vis du Saint-Siège se résumait alors dans deux faits : les

(1) C'étaient les abbés de Salinis et de Scorbiac.

(2) A. Blaize. *Œuvres inédites, etc*, t. II, p. 32.

négociations pour l'annulation du concordat de 1801 et l'obligation imposée à tous les professeurs de théologie d'enseigner la doctrine des quatre articles.

On se rappelle comment, à Saint-Brieuc, l'abbé Jean avait éludé cette dernière injonction. Les maximes de l'assemblée de 1682 n'en étaient pas moins enseignées aux jeunes clercs dans la plupart des diocèses. C'était l'erreur officiellement imposée à des esprits sans défense.

Les deux La Mennais imaginèrent de rédiger une réfutation en règle des quatre articles, et de la faire pénétrer sous main dans tous les séminaires. L'opuscule, écrit en latin, sous la forme didactique des manuels de théologie, parut sous le titre d'*Aphorismata* (1). Il tenait en huit pages, mais ces huit pages valaient un gros livre. Jamais les contradictions du code gallican n'avaient été relevées avec cette vigueur ; jamais on n'avait présenté avec plus de logique la nécessité de l'infaillibilité pontificale (2).

On avait compté sans la police du roi. Une douane intérieure très sévère était chargée de surveiller tout ce qui venait de la Chesnaie à l'adresse de l'aumônier de Henri IV. Ce qui paraissait suspect était expédié au ministère des Affaires ecclésiastiques. *Aphorismata!* Quoi de plus suspect ! ... Au lieu d'adresser le manuscrit au destinataire, le ministre, Mgr Frayssinous, le transmit à

(1) Voici le titre complet de l'opuscule : *In quatuor articulos declarationis anno 1682 editæ aphorismata ad juniores theologos, auctore* F. D. L. M.

(2) Le 2 décembre 1825, M. Gerbet écrivait de la Chesnaie à l'abbé de Salinis : « Je vous envoie ci-joint, mon cher ami, des observations latines sur les quatre articles destinées à être répandues parmi les clercs des séminaires. Veuillez les faire imprimer le plus tôt possible, puis avoir la bonté de revoir vous-même les épreuves. Je suppose que vous ne trouverez pas mauvais que le *Mémorial* fasse ce cadeau de bonne année aux séminaristes. Messieurs de la Mennais vous prient avec moi de soigner l'impression et de prendre les moyens les plus convenables pour en faire parvenir un certain nombre d'exemplaires dans tous les séminaires de France. Il faut trouver dans chaque ville à séminaire un correspondant dont les principes et les relations nous garantissent qu'il s'acquittera fidèlement de la commission de faire circuler ces *aphorismata* parmi les élèves en théologie. » Suivait une liste de correspondants (*a*).

(*a*) Nous trouvons dans cette liste quelques noms déjà connus de nos lecteurs : l'abbé Langrez, chanoine à Quimper ; l'abbé Coëdro, supérieur des missionnaires de Rennes ; l'abbé Vielle, chanoine à Saint-Brieuc ; l'abbé Deshayes, supérieur des Filles de la Sagesse à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

M. Boyer, de Saint-Sulpice, pour qu'il préparât une réponse.

Ce dernier rencontra, sur les entrefaites, l'abbé de Salinis, et lui dit, avec sa simplicité proverbiale : « Mais, vous n'y pensez pas, mon ami ! Vous voulez donc mettre le trouble dans tous les séminaires avec vos aphorismes ! »

L'opuscule n'avait pas encore paru.

— « Comment savez-vous, reprit le fin Béarnais, que ces aphorismes existent ?

— C'est Frayssinous qui me les a envoyés. J'ai déjà mon *antidote* tout prêt. »

L'antidote parut, en effet, avec les aphorismes. Mais cette pâle réfutation ne fit qu'appeler l'attention sur l'opuscule des La Mennais.

II

L'abbé Féli réservait, d'ailleurs, au gallicanisme des coups plus retentissants. Dans cette campagne qu'il voulait décisive, il allait avoir constamment à ses côtés son frère Jean pour forger ses armes, ou, du moins, pour en vérifier la trempe.

Le 1er décembre 1825, celui-ci écrivait à M. Querret, devenu professeur de mathématiques à la faculté des sciences de Montpellier : « Féli travaille ; il en dira de belles, comptez-y (1) !

Féli en dit de belles, en effet, mais qui ne furent pas du goût de tout le monde. Au commencement de 1826 paraissait son livre intitulé : *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.*

« C'est effrayant de talent » disait Frayssinous. On y démontrait que, pour un pays essentiellement chrétien comme la France, il n'y avait que deux politiques possibles :

(1) Un mois plus tard, il écrivait au même : « Il (Féli) va publier la seconde partie de son ouvrage sur *La religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.* Préparez vos oreilles à entendre un beau tapage. Si, de cette fois-ci, il ne va pas en prison, il faut désespérer d'y aller jamais. » — Cité par A. Roussel, *Lamennais, etc.* t. I, p. 187.

la politique catholique, et, pour tout dire, ultramontaine, et la politique révolutionnaire; que vouloir chercher une politique intermédiaire appuyée sur de prétendues traditions nationales faussement décorées du nom de *libertés gallicanes*, c'était s'acheminer vers l'anarchie. « Sans le pape, disait l'auteur, pas de christianisme; sans le christianisme, pas de religion; sans religion, pas de société. »

Le gouvernement répondit à cet avertissement par une citation devant la police correctionnelle. C'était préparer un triomphe à l'écrivain. Celui-ci parut devant le tribunal en habit ecclésiastique, assisté de Berryer et de l'abbé Gerbet. Après la plaidoirie du grand avocat, le prévenu se leva, et prononça les paroles suivantes, avec un accent d'autorité qui remua l'assistance :

« Je dois à ma conscience et au caractère sacré dont je suis revêtu de déclarer devant le tribunal que je demeure inébranlablement attaché aux principes que j'ai soutenus, c'est-à-dire à l'enseignement invariable du chef de l'Eglise, que sa foi est ma foi, sa doctrine ma doctrine, et que, jusqu'à mon dernier soupir, je continuerai de la professer et de la défendre. » On le condamna, pour la forme, à trente francs d'amende.

Jean était accouru pour assister à ce qu'il appelait la fête de Féli. Il arriva trop tard, mais il espérait bien se dédommager quelque jour. « Dans l'état d'irritation où sont les esprits, écrivait-il à M. Querret, il est impossible qu'il n'y ait pas d'autres procès du genre de celui-ci, car vous sentez bien qu'on ne gardera pas un lâche silence (1). »

Son voyage, d'ailleurs, ne devait pas être tout à fait infructueux. Dans le prétoire même où l'on jugeait Féli, il rencontra « un homme à larges épaules, à grosse tête, à gros traits (2), » qui venait à Paris du fond de la Lorraine, pour s'attacher à la fortune du polémiste. C'était l'abbé Rohrbacher, une des futures colonnes de

(1) Cité par A. Roussel, *op. cit.*, t. I, p. 190.

(2) Maurice de Guérin, *Reliquiæ*.

la congrégation de Saint-Méen. Il devait partir, l'automne suivant, pour la Bretagne, où nous le retrouverons bientôt.

L'abbé Jean avait prédit que l'émotion causée par la condamnation de Féli ne s'apaiserait pas de si tôt. Il voyait juste. En pareille occurrence, ce sont les écrivains qui sont condamnés à l'amende, mais c'est le gouvernement qui paie, et, pour trente francs, la Restauration se fit un adversaire implacable qui ne cessa plus de la maudire.

Cependant le ministère ne désarmait pas. On eut l'audace d'enjoindre aux évêques la réprobation publique et officielle des doctrines contenues dans le livre de Féli. Quelques-uns refusèrent net, comme le cardinal de Clermont-Tonnerre, qui écrivit fièrement : « Ma devise est : *Etiamsi omnes, ego non* (1). » Quatorze signèrent la profession de foi gallicane ; un grand nombre répondirent en faisant d'importantes réserves, ce qui n'empêcha pas le gouvernement d'afficher leurs noms au *Moniteur* parmi ceux de ses partisans.

III

Féli souffrait vraiment pour la cause de l'Eglise. Sa santé, toujours chétive, s'altéra jusqu'à inquiéter son entourage. Au mois de septembre 1826, une maladie de cœur se déclarait, et on dut l'envoyer aux eaux de Saint-Sauveur, dans les Pyrénées.

Cette lutte, dans laquelle l'abbé Jean l'avait guidé parfois, soutenu et consolé toujours, avait resserré leur intimité. Devant les manifestations d'un zèle trop violent, mais sincère et admirablement courageux, les inquiétudes de jadis avaient disparu : Jean était fier de Féli. A la tendresse du frère se joignait la reconnaissance du prêtre. Aussi avec quelle sollicitude il veille sur cette santé menacée !

(1) Il est difficile de rendre avec concision cette énergique formule. Peut-être pourrait-on la traduire par les mots : « Seul contre tous. »

Au mois d'avril 1827, Féli est revenu à Paris, faible encore et peu en état de soutenir les fatigues de la polémique. Jean accourt aussitôt, et l'emmène en Bretagne à petites journées.

« A la Chesnaie, écrit-il, seul au milieu de ses bois et de ses livres, il jouira de quelque repos, et il en a grand besoin après tant de secousses douloureuses. Hélas! il n'en goûtera jamais un parfait. Dieu l'a fait soldat; sa vie est un grand combat contre tous les ennemis de la vérité, dont la haine est infatigable (1). »

Le repos de la Chesnaie ne devait pas réparer de si tôt un organisme épuisé. Au mois de juillet suivant, l'abbé Féli sentit de nouveau ses forces décliner. On crut d'abord à une fatigue passagère : mais une fièvre bilieuse se déclara bientôt, et le mal fit de si effrayants progrès, que M. Blaize, beau-frère des La Mennais, manda en toute hâte l'abbé Jean, qui se trouvait à Ploërmel.

Celui-ci arriva le 26, au soir. Il vit tout de suite que l'état était fort grave, et, imposant silence à sa douleur, il administra lui-même à son frère l'extrême-onction. M. Gerbet, qui avait reçu ses confidences suprêmes, lui donna, les larmes aux yeux, l'absolution des mourants.

Quand on lui porta le saint viatique, il parut recouvrer toute sa force. Ce fut une scène émouvante. Féli ne regrettait pas de mourir :

« Mon ami, répétait-il à M. Gerbet, j'ai bien envie de m'en aller; j'ai assez de la terre. »

Et, se tournant vers Jean : « Je te lègue la plus belle chose du monde, la vérité à défendre. »

A minuit, il pria d'ouvrir la fenêtre. La lune rayonnait, pâle et douce, sur les eaux calmes de l'étang.

« La nuit est belle », dit son garde-malade.

— Pour ma paix, s'il plaisait à Dieu, ce serait la dernière, » répondit-il d'une voix presque éteinte.

Le lendemain, il tomba en agonie. Ceux qui l'entouraient

(1) Lettre au comte de Senfft, citée par Forgues. t. I, p. 308, en note. (Paris, 9 avril 1827.)

n'attendaient plus que le moment fatal, quand arriva un nouveau médecin, mandé en toute hâte. Celui-ci comprit heureusement la nature du mal. Il s'empara d'un petit flacon d'alcali trouvé dans la chambre du malade, et, par tous les moyens, essaya de ramener dans ce corps usé la vie qui s'échappait.

Ce remède énergique produisit un effet immédiat. Peu à peu, les forces revinrent, et, le jour de l'Assomption, l'abbé Féli pouvait célébrer la messe dans la chapelle du parc.

La mort qu'il avait appelée devait attendre, hélas! vingt-sept ans. Pourquoi ne vint-elle pas alors? pourquoi ce prêtre, qui avait si bien mérité de l'Eglise, n'alla-t-il pas recevoir sa récompense, au moment même où, perdue en Dieu, son âme savourait déjà l'avant-goût des joies célestes? pourquoi ce défenseur de la foi ne fut-il pas moissonné en pleine gloire, pendant que brillait encore à son front l'auréole du docteur? Question terrible qui, plus tard, dut se présenter bien des fois, avec une croissante angoisse, à la pensée du pauvre Jean!

En attendant l'épreuve suprême, des deuils répétés allaient plonger le saint prêtre dans l'amertume du cœur. Il avait déjà perdu, en 1826, une de ses petites nièces. Au mois de janvier 1828, son vieux père mourut à Rennes, consolé par sa présence et fortifié par ses bénédictions (1). L'année suivante ce devait être l' « oncle des Saudrais. » Enfin la mort prématurée d'un neveu, « le pauvre petit Louis », comme l'appelait Féli, vint mettre le comble à ses tristesses. Mais, comme toujours, courbé un instant sous la main de Dieu, il se releva ensuite plus humble et plus fort. La santé de Féli une fois raffermie, il crut le moment venu de donner la dernière forme à la congrégation de Saint-Méen.

(1) Le 23 janvier 1828, Féli écrivait, de la Chesnaie, à l'abbé Gerbet : « Mon frère devait être ici hier, mais il est retenu à Rennes près de mon pauvre père, que nous perdrons probablement bientôt. Je vous demande de prier pour lui. Préparé comme il l'est par tant de souffrances, je le trouve heureux de s'en aller, à la veille des maux qui vont nous atteindre. » — De Ladoue, *Mgr Gerbet*, etc. t. I. p. 361. — Le père des La Mennais mourut à l'âge de 85 ans.

IV

Depuis quelque temps, la Chesnaie se remplissait d'hôtes nouveaux, venus de tous les points de la France. Le livre *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* avait mis le comble à la réputation de Féli. Le jeune clergé était décidément conquis aux doctrines romaines. L'auteur voulait poursuivre sa campagne, et il cherchait des auxiliaires. On le savait : quelques prêtres se présentèrent.

D'autre part, en cessant d'être royaliste, Félicité de la Mennais avait résolu de constituer en France un parti catholique. Pour cela, il se proposait de faire entrer les laïques dans la vie générale de l'Eglise, et de leur mettre, au besoin, entre les mains des armes de combat. C'était hardi; cela ne s'était pas vu depuis des siècles; raison de plus pour que l'idée fît son chemin.

Bientôt quelques jeunes hommes avides de servir l'Eglise sans endosser la livrée du prêtre vinrent demander au champion de la papauté encouragement et direction.

C'est vers la fin de l'année 1828 qu'arrivèrent à la Chesnaie les premières recrues. Plusieurs prêtres avaient déjà rejoint l'abbé Gerbet, entre autres MM. Combalot et Rohrbacher. D'autres devaient suivre, comme les abbés Lacordaire, Blanc, Bornet, Godin, Jules Morel, Kaminski.

Du côté des laïques, même réunion de précoces talents. C'étaient les deux Boré, dont l'un, Léon, devint plus tard inspecteur général de l'Université, et l'autre, Eugène, supérieur général des Lazaristes; la Provostaye, décédé, lui aussi, inspecteur de l'Université; Deniel, auteur de remarquables articles insérés dans l'*Avenir*; Cyprien Robert, futur professeur au collège de France; Quris, qui devait se faire connaître par d'intéressants travaux de traduction; Ange Blaize, neveu des La Mennais; Eloi Jourdain, dont le nom a conquis, sous le pseudonyme de Charles Sainte-Foi, une certaine célébrité. Plus tard, de jeunes littérateurs comme Maurice de Guérin, Cazalès, du Breil de

Marzan, Elie de Kertanguy, Hippolyte de la Morvonnais, vinrent mettre la note poétique dans les réunions. Nous ne parlerons, ni de Montalembert, ni de Sainte-Beuve, qui firent seulement des apparitions à la Chesnaie.

Autant l'écrivain irritait à certaines heures par son amertume et sa hauteur, autant l'homme pénétrait et charmait par sa douceur et son abandon. Les jeunes gens attirés par son génie furent vite conquis par sa bonté. Presque tous ont parlé de la séduction infinie qu'il savait mettre dans un mot, dans une caresse.

On s'organisa en communauté, avec la préoccupation de faire profiter chacun des lumières de tous, sans nuire à l'initiative individuelle. Pas de règlements minutieux ni de surveillance étroite. A part les prières, les repas et les conférences que font, chaque jour, l'abbé Féli et M. Gerbet, il n'y a pas d'exercices communs. Chacun travaille dans sa chambre, sous l'œil de Dieu, selon les conseils et les directions du maître.

La journée finie, on se réunit au salon. C'est l'heure de la causerie intime et sans apprêt. Féli excelle à faire jaillir d'un entretien familier des pensées ingénieuses, des aperçus profonds et lumineux. Philosophie, politique, voyages, anecdotes, historiettes, plaisanteries, malices, tout cela sort de sa bouche sous les formes les plus originales, les plus vives, les plus saillantes, les plus incisives. Il prend texte et prétexte de tout, d'un accident, d'un rien, pour se livrer à des considérations qui ravissent ses auditeurs.

« Un demi-siècle, dit M. de Pontmartin, n'a pas effacé le souvenir de cette hospitalité où le maître donnait aux disciples l'exemple du travail, où les disciples, groupés autour du maître, rivalisaient d'enthousiasme, d'illusions généreuses, de ferveur studieuse et de talent; où leur ambition n'était pas de gouverner le monde, mais de le convertir. Quel tableau et quel cadre!... Quelle harmonie entre ces paysages bretons, ce ciel mélancolique, ces jardins dépouillés par l'automne, ces bois où la rouille d'octobre attend, pour tomber, le renouveau d'avril, ces nuages où

passent, avec un sifflement d'ailes, des bandes d'oiseaux sauvages, ces étangs surmontés d'une brume où les hôtes de la Chesnaie peuvent voir tout ce qu'ils veulent — et ces beaux songes juvéniles où s'unissent la religion, la liberté et la poésie! Comme on se plaît à contempler, à deviner ces nobles intelligences, étrangères aux vulgaires intérêts, aux mesquins égoïsmes de ce monde (1)! »

C'était charmant, en effet, cette réunion de jeunes hommes groupés autour d'un homme de génie pour travailler au triomphe d'une sainte cause. Mais la question du lendemain s'imposait. Le maître disparu, que deviendraient les disciples? Si l'œuvre était bonne, ne fallait-il pas l'asseoir sur des fondements durables? Pour maintenir ces recrues serrées autour du drapeau, ne fallait-il pas établir entre elles un lien plus fort que la communauté de goûts et d'aspirations? En un mot, pour vivre, l'association ne devrait-elle pas se transformer en congrégation?

L'abbé Féli pensa tout d'abord à faire de son groupe de travailleurs une sorte d'institut religieux semi-ecclésiastique et semi-laïque. Mais il craignait de voir quelques-uns de ses disciples reculer devant un engagement, même temporaire.

V

Les choses en étaient là, lorsqu'une nouvelle faiblesse du gouvernement lui montra clairement le but à poursuivre Le 16 janvier 1828, parurent les fameuses ordonnances qui, en chassant les Jésuites des établissements dirigés par eux, interdisaient aux petits séminaires de recevoir d'autres élèves que les étudiants ecclésiastiques, et d'y confier l'enseignement à des congrégations non reconnues.

Après avoir stigmatisé cet acte de violence dans des pages vengeresses qui eurent un grand retentissement (2),

(1) *Gazette de France*, 19 février 1882.

(2) Il les publia sous ce titre : *Des progrès de la révolution et de la guerre contre l'Eglise.*

l'abbé Féli se dit qu'il y avait besogne plus urgente pour ses disciples que d'écrire des articles ou même des livres. Dans nombre de diocèses, l'enseignement clérical allait être confié à des maîtres improvisés. Sans abandonner les travaux d'apologétique, il fallait aller au plus pressé, remplacer les Jésuites par des prêtres instruits qui ne fussent pas, comme eux, impopulaires, et, puisque l'abbé Jean dirigeait déjà une congrégation vouée en partie à l'enseignement des petits séminaires, sur laquelle le gouvernement fermait les yeux, réunir aux prêtres de Saint-Méen les hôtes de la Chesnaie déjà prêtres, ou qui aspiraient à le devenir.

Il écrivait alors : « A raison des changements nombreux survenus dans la société, dans les lois, les idées, les mœurs, et de l'état de révolution qui doit se prolonger longtemps encore, les ordres anciens rencontreraient des obstacles insurmontables. Trop exposés aux regards, trop aisés à atteindre, ils succomberaient bientôt aux persécutions que l'impiété leur susciterait. Il faut, en ces tristes temps, un ordre à la fois mobile et fort, qu'on ne puisse saisir sous aucune forme rigoureusement déterminée, qui s'applique à tous les genres d'œuvres sans dépendre d'aucune, en un mot, constitué de manière à conserver une action libre au milieu des difficultés qui l'environnent, et à échapper aux proscriptions dont la haine antichrétienne frappera inévitablement les institutions religieuses (1). »

Les prêtres de Saint-Méen étaient heureux d'abriter leur congrégation sous l'égide d'un nom célèbre. L'accord fut vite conclu (2). Les jeunes gens qui ne se sentaient pas appelés au sacerdoce resteraient à la Chesnaie. L'abbé Féli garderait aussi près de lui quelques-uns de ses disciples, déjà prêtres, dont il tenait à diriger les études. Quant aux ordinands, on les placerait dans une maison

(1) *Manuscrit inédit de F. de la Mennais.* — Archives des Frères.

(2) Le 28 juillet 1828, Féli écrivait de Rennes à l'abbé de Salinis : « Mon frère m'attendait ici, comme nous en étions convenus : nous avons causé de nos affaires, et nous avons été d'accord sur tous les points. » De Ladoue. *Mgr Gerbet*, etc., t. I, p. 362.

récemment acquise, à Malestroit, sous la direction d'ecclésiastiques distingués, détachés de la Chesnaie. Tous, prêtres et simples clercs, vivraient sous une règle commune, et reconnaîtraient comme supérieur général M. Jean de la Mennais.

En s'adjoignant des ecclésiastiques spécialement voués à l'étude, la congrégation de Saint-Méen se transformait; il lui fallait de nouveaux statuts.

Jean et Féli les rédigèrent de concert. Ils sont demeurés inédits jusqu'à ce jour, mais nous avons eu la bonne fortune de les consulter. Ces quelques pages présentent sur la situation et les besoins de l'Eglise, sur l'origine de ses maux, sur les moyens d'y porter remède, sur l'avenir des chrétientés d'Orient et d'Angleterre, des vues à la fois neuves et profondes, dont quelques-unes, à soixante ans de distance, paraissent vraiment prophétiques. On en jugera par les passages suivants, extraits du chapitre intitulé : *Objet de l'ordre*.

« La connaissance plus exacte et plus profonde qu'on acquiert chaque jour des doctrines et des traditions de l'Orient, l'état intellectuel du peuple de ces contrées, les événements du monde même politique, tout semble annoncer, pour une époque qui ne saurait être très éloignée, de grands desseins de la Providence sur les *nations assises à l'ombre de la mort*. Réveillées de leur sommeil, elles se lèveront et salueront la lumière de l'Evangile, qu'elles ont repoussée si longtemps. L'ordre appelle de tous ses vœux le moment où il lui sera donné de prendre part à cette œuvre de miséricorde et de régénération. »

Ces lignes ne semblent-elles pas viser l'action si providentielle de Léon XIII en faveur de la réunion de l'Eglise d'Orient à l'Eglise romaine? Et que penser des réflexions suivantes, quand on songe au mouvement de conversion qui agite actuellement l'Angleterre :

« Les pays protestants offrent aussi une abondante moisson à recueillir. A mesure que les préjugés anticatholiques s'affaiblissent, la rigueur des lois se relâchant

presque partout, laisse un champ libre à la prédication de la vérité. Le moment est venu d'ouvrir comme une vaste mission européenne, pour ramener à l'unité de la vraie foi les peuples qu'en a séparés le schisme du XVIe siècle. *Levate oculos vestros et videte regiones quia albæ sunt jam ad messem* (1). Dans la disposition actuelle des esprits fatigués de l'erreur et du doute, le moindre ébranlement pourrait renverser l'édifice ruineux du protestantisme, que la politique seule soutient encore. L'ordre n'omettra rien pour hâter, avec le secours de Dieu, un événement d'où dépend en partie le renouvellement de la société et le salut de tant d'âmes. »

VI

A côté de ces vues d'une sagacité si pénétrante, on admire, dans ce programme, l'entente pratique de la vie de communauté. Rien qui procède de l'illusion ou du rêve, rien qui ne soit solidement conçu et facilement réalisable. Evidemment l'abbé Jean a passé par là.

La nouvelle congrégation embrassera trois classes d'œuvres. La première comprendra les travaux qui ont pour but direct et spécial la propagation des vraies doctrines par des écrits de tous genres, « car, disent les La Mennais, il ne suffit pas aujourd'hui de s'adresser aux esprits sérieux dans des ouvrages qui demandent une attention forte et soutenue, il faut encore parler à ceux qui puisent toute leur instruction dans les pamphlets et les journaux, et le nombre en est immense. » — « La science tout entière, ajoutent-ils, ayant été corrompue par l'impiété, elle doit être purifiée tout entière. Ainsi il est dans l'esprit de l'ordre de cultiver, non seulement les sciences théologiques, philosophiques et historiques, ainsi que les langues, si nécessaires pour remonter à l'origine des peuples et des traditions, mais encore les sciences mathématiques et physiques, avec celles qui en dépendent. »

(1) *Joan.*, IV, 35.

Le second objet que se proposent les fondateurs est « l'éducation, soit laïque, soit cléricale. » — « On s'appliquera, disent-ils, à former l'enfance dans les collèges et les écoles ecclésiastiques, et la jeunesse dans les séminaires, s'efforçant de perfectionner les méthodes d'enseignement et d'inculquer aux élèves, avec les sentiments d'une piété solide et pure, les doctrines qui seules peuvent les affermir inébranlablement dans la foi. »

« La troisième classe d'œuvres comprendra les missions, les retraites, la direction des âmes, la conduite des congrégations et des académies de jeunes gens (1). »

Les La Mennais n'ont garde d'omettre ce qui doit être la caractéristique et même la raison d'être de la nouvelle fondation. « Les doctrines romaines sont la règle invariable de l'ordre et de ses membres en tout ce qui tient à la religion. Leur premier devoir est de ne jamais s'en écarter sur aucun point ni sous aucun prétexte. L'ordre n'exige rien d'eux plus expressément. » Et, pour affirmer très haut l'esprit de la société, on lui donnait le nom de *Congrégation de Saint-Pierre*.

Enfin, comme nulle œuvre d'apostolat ne saurait vivre sans reposer sur l'humilité, le zèle et la charité mutuelle, les deux fondateurs convient leurs disciples à d'incessants progrès dans ces vertus.

« Convaincus profondément, disent-ils, que l'homme est par lui-même impuissant à tout bien, que la science, le talent, les dons naturels et acquis demeurent stériles dans l'ordre du salut si la grâce ne les anime et ne les féconde, les religieux de Saint-Pierre n'attendent que de Dieu seul le succès de leurs travaux. Ils s'attacheront à faire des progrès continuels dans l'humilité, sans laquelle il n'existe aucune vraie vertu, dans le détachement de soi-même, passant en ce monde comme n'en étant pas, et s'appliquant à conformer leurs pensées, leurs désirs, leurs sentiments, leurs actions, aux actions, aux sentiments,

(1) Ce programme a été repris, plus tard, par les prêtres de l'Oratoire. Cf. S. E. le cardinal Perraud, l'*Oratoire de France au XVIIe et au XIXe siècle*, IIIe partie.

aux désirs, aux pensées de Jésus-Christ, qu'ils s'efforceront d'imiter en tout, de sorte qu'ils puissent dire avec l'Apôtre : *Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus.*

« Indifférents à ce qui est de la terre et souhaitant d'y être inconnus, ils seront enflammés uniquement du zèle des âmes et de celui de leur propre perfection. Un amour fraternel les unira entre eux, de sorte que chacun soit heureux de la joie des autres, et que tous se prêtent, pour aller à Dieu et accomplir son œuvre, un mutuel appui, évitant les contentions, les rivalités, les secrètes jalousies, les paroles railleuses, tout ce qui blesse, tout ce qui sépare, et altère la charité (1). »

Des frères coadjuteurs étaient adjoints aux religieux pour les besognes matérielles. Les vœux devaient être émis d'abord pour deux ans, ensuite pour la vie.

Tel était ce plan de fondation monastique. C'était merveilleux de clairvoyance, de largeur, d'intelligence des temps, aussi bien que de sève religieuse et d'esprit évangélique.

Dans la retraite de septembre 1828, ces statuts furent adoptés d'enthousiasme par les prêtres de Saint-Méen, et l'abbé Jean, s'effaçant une fois de plus devant son frère, se démit en sa faveur du titre et des fonctions de supérieur général. C'était une faute, mais qui pouvait le prévoir alors?

La réunion à Malestroit des jeunes gens venus de la Chesnaie et des ordinands qui habitaient la maison de Rennes eut lieu dans le courant de janvier 1829 (2).

A peine née, la congrégation de Saint-Pierre fut appelée à exercer son apostolat dans le Nouveau-Monde. L'évêque de New-York, Mgr Dubois, songeait à fonder dans sa ville

(1) Ce passage, de même que les précédents, est extrait d'un manuscrit intitulé : *Constitutions et règles des religieux de Saint-Pierre*. Ce manuscrit, tout entier de la main de l'abbé Féli, est déposé aux archives des Frères de Ploërmel. On y trouve un autre manuscrit portant le même titre, *celui-ci de la main de Jean*. Il contient en substance toutes les considérations pieuses réunies par Féli dans le chapitre : *Esprit de l'ordre*. C'est un code très précis et très pratique de règles proprement dites, parmi lesquelles on remarque la prescription, alors nouvelle en France, de réciter le bréviaire romain.

(2) Les premiers habitants de la nouvelle maison furent MM. Blanc, Rohrbacher, Bornet, Persehaie, Sourdin, Perrin, Lefèvre, Allain, d'Avenel, Lesbros, Genthon et Godin.

épiscopale une université catholique, et la réputation de l'abbé Féli avait attiré ses regards sur la jeune société dont il était le chef. Celui-ci fut flatté de l'offre et l'accueillit avec empressement. Dans une lettre à l'abbé de Salinis, il parlait alors « de voies récemment ouvertes par la Providence, et qui devaient faciliter le concours qui lui était demandé. » — Ces voies qu'il considérait comme providentielles étaient l'affiliation de l'abbé Lacordaire à la congrégation, et le désir exprimé par lui de se consacrer aux missions du Nouveau-Monde.

L'expédition fut un instant décidée (1). Lacordaire devait s'embarquer avec trois autres prêtres, dont l'un était l'abbé Jules Morel, pour aller réaliser le plan de hautes études conçu par l'évêque de New-York. La révolution de juillet, puis la fondation de l'*Avenir*, firent échouer ce projet, et conservèrent à l'Europe le futur orateur de Notre-Dame.

La communauté de Malestroit une fois constituée, l'abbé Féli songea à quitter la Chesnaie, au moins par intervalles, pour aller diriger ses novices. Un événement imprévu allait l'appeler ailleurs.

VII

L'abbé de Salinis venait de prendre, avec l'abbé de Scorbiac, la direction du collège de Juilly. A peine à l'œuvre, les deux amis se préoccupèrent du lendemain. Eux disparus, que deviendrait le collège? La seule réponse qui pût les satisfaire était celle-ci : « C'est une congrégation religieuse qui a fait la gloire de l'ancien Juilly (2); seule, une congrégation religieuse peut assurer l'avenir du Juilly renouvelé. »

La congrégation de Saint-Pierre, vouée en partie à l'enseignement, et dans laquelle les directeurs comptaient

(1) C'est à cette occasion que l'abbé Jean fut nommé vicaire général de New-York.

(2) La congrégation de l'Oratoire.

beaucoup d'amis, n'était-elle pas toute désignée à leur confiance? M. de Salinis n'hésita pas. Au mois d'août 1830, il se rendit à la Chesnaie. Il venait offrir à Félicité de la Mennais, pour lui et pour ses disciples, l'hospitalité de son collège et la participation à la direction de l'établissement, en attendant que la reconnaissance de la congrégation par le Saint-Siège permît de la lui céder tout entière.

La Chesnaie et Malestroit, par leur position retirée, offraient de précieux avantages pour le recueillement et pour l'étude; mais l'isolement de ces deux maisons avait l'inconvénient de limiter l'action de l'école mennaisienne. L'abbé Féli, malgré son culte pour la Chesnaie, le comprenait si bien, qu'il avait songé, dès le premier moment, à fonder un établissement à Paris.

L'offre de l'abbé de Salinis lui permettait de s'établir aux portes de la capitale; il accepta. A la fin de septembre, toute la colonie de la Chesnaie quittait, sous la conduite de son chef, sa studieuse retraite, pour se rendre à Juilly. Un professeur du noviciat de Malestroit, M. Bornet, devait compléter le personnel enseignant réclamé par l'abbé de Salinis. Du reste, les autres maisons de la congrégation, Saint-Méen, Rennes et Malestroit, restaient confiées à la direction de l'abbé Jean, sous l'autorité purement nominale de Féli.

On continua à Juilly la vie de la Chesnaie. Trois seulement des nouveaux venus étaient chargés d'une classe. C'étaient les abbés Houet, Hamelin et Bornet. Les autres se livraient à la vie d'étude ou poursuivaient leurs travaux littéraires sous la direction de leur maître.

Celui-ci retrouvait à Juilly les agréments de la Chesnaie : calme retraite, parc splendide, dont quelques arbres avaient abrité les méditations de Malebranche, société d'esprits d'élite entièrement dévoués à ses idées.

Il venait de fonder l'*Avenir*. On le voyait, chaque jour, enveloppé d'une longue douillette noire, se promener pendant des heures dans l'allée qui a gardé son nom, quelquefois entouré de jeunes gens, plus souvent seul,

méditant les leçons de philosophie qu'il donnait à ses disciples, ou préparant les articles de son journal. Les élèves du collège ne l'approchaient guère. « La pâleur et la mélancolie de son visage, la vivacité et la profondeur de son regard, et, plus encore peut-être, la singulière énergie de ses traits, qui contrastait avec la maigreur et la débilité de son corps, inspiraient à tous le respect et la crainte; on eût aimé le contempler de près, mais chacun redoutait sa présence (1). »

Il demeura ainsi à Juilly jusqu'à son départ pour Rome, qui eut lieu le dernier jour de décembre 1831.

Cette année compte parmi les plus fécondes, et sans doute aussi, les plus heureuses de son existence tourmentée. Au mois de septembre précédent, il avait pu réaliser son projet d'établissement à Paris. On avait loué, rue de Vaugirard, à proximité des grandes écoles, un appartement assez vaste pour contenir les nombreux étudiants que l'on comptait détacher de Juilly ou du petit séminaire de Saint-Méen.

Le 27 août, Féli écrivait à son frère :

« Nous serons en commençant vingt-deux personnes dans la maison de Paris, y compris quatre domestiques. Quatre ou cinq autres sujets demandent à venir, mais avec des circonstances indépendantes de leur volonté, qui rendent incertaine l'issue de leur projet. Dans cette position, je ne vois pas le moyen d'en faire venir d'autres de Bretagne, à moins que tu ne puisses trouver des ressources pour payer leur dépense à Paris (2). »

Ces dernières lignes révèlent une détresse qui datait de loin, hélas! mais qui se faisait chaque jour plus cruelle (3). Les jeunes gens, il est vrai, n'en souffraient guère. Quand on a vingt ans, n'est-on pas toujours assez riche?

(1) Charles Hamel, *Histoire de l'abbaye et du collège de Juilly*, 3me édit. p. 435.

(2) A. Blaize, *Œuvres inédites, etc.* t. II, p. 83.

(3) Féli écrivait alors à son frère : « Les œufs mêmes sont trop chers pour nous. »

La maison de Paris devint l'asile des membres de la congrégation qui désiraient se spécialiser dans une étude déterminée. C'est là que Frédéric de la Provostaye acquit sa compétence en mathématiques et Eugène Boré sa parfaite connaissance des langues orientales.

En partant pour Rome, Féli laissa, croyons-nous, la surveillance de cette maison à l'abbé Combalot, qui se faisait souvent suppléer par Eugène Boré, alors simple étudiant.

Le fondateur de l'*Avenir*, de plus en plus harcelé par la fraction gallicane de l'épiscopat, allait soumettre à Grégoire XVI les doctrines de son journal. Accueilli avec sympathie et admiration par quelques hauts personnages ecclésiastiques, il ne doutait pas du succès : « Nous ne pouvons pas être condamnés, » avait-il dit à Lacordaire.

Il eut tout d'abord l'idée de faire approuver, avec les idées de l'*Avenir*, les statuts de la congrégation de Saint-Pierre.

« Je vous prie, écrivait-il à l'abbé Gerbet, de m'envoyer à Rome, le plus tôt possible, une copie de nos règles, et, s'il est possible, la traduction latine. Il faudrait achever la troisième partie, ce qui est peu de chose... Il faudrait aussi que l'évêque de Rennes écrivît au pape pour demander notre approbation. Je ferais, ou non, usage de sa lettre, selon les circonstances, et, par conséquent, cette lettre devrait m'être envoyée (1). »

L'accueil du pape, bienveillant, mais froid et réservé à dessein, affaiblit ces espérances, sans toutefois les détruire.

Plusieurs mois après, lorsque, retiré à Frascati, lassé d'attendre une décision qui ne venait pas, blessé des airs de triomphe qu'affectaient déjà ses adversaires, il renonçait enfin — au milieu de quelles angoisses! — à l'illusion de recommencer l'*Avenir* sous le patronage du pape, il ne voulait pas prévoir encore la ruine de sa congrégation, et là, parmi les bouillonnements d'une

(1) A. Blaize, op. cit. t. II, p. 88.

colère qui allait éclater en révolte, il trouvait des accents d'une tendresse infinie pour encourager au travail et à la piété ses chers jeunes gens (1).

Les deux La Mennais avaient alors entre les mains les forces vives qui peuvent régénérer moralement une province, et vivifier de proche en proche tout un pays : l'enseignement primaire, confié aux « Petits Frères » de Bretagne; l'enseignement des humanités, donné à Juilly et à Saint-Méen, d'après des méthodes nouvelles et appropriées à l'esprit du temps, par des religieux de Saint-Pierre; l'enseignement supérieur de la théologie, inauguré à Malestroit sur des bases aussi larges que possible; la science profane puisée aux grandes écoles de Paris, en vue des nécessités de l'apologétique; enfin, l'œuvre des missions, vigoureusement conduite par les prêtres de la maison de Rennes.

Avec de tels éléments, on pouvait tout à la fois donner un élan décisif à l'esprit religieux des campagnes, et imposer le respect à l'incrédulité savante, en formant une élite de prêtres capables de reprendre les traditions des anciennes universités.

C'était un beau rêve, trop tôt suivi, hélas! d'un douloureux réveil.

(1) Voir, dans Blaize, les lettres datées de Rome.

CHAPITRE XXIII

L'ÉCOLE DE MALESTROIT.

Avant de raconter les catastrophes qui ruinèrent tant d'espérances, nous allons passer en revue les efforts tentés par les La Mennais pour le relèvement des études cléricales. A une époque où le clergé sent plus que jamais le besoin d'une solide instruction théologique, peut-être trouvera-t-on qu'il y aurait quelque profit à revenir, sur plus d'un point, à des idées vieilles de trois quarts de siècle.

Améliorer l'enseignement des séminaires avait été de tout temps la préoccupation de l'abbé Jean de la Mennais. Tout jeune prêtre, sous l'Empire, il avait dénoncé l'insuffisance des méthodes adoptées.

Dans la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, il s'était élevé contre ces « cahiers qu'un professeur met entre les mains de ses disciples, où les questions les plus délicates, décidées hardiment suivant les opinions de l'auteur, sont présentées de la manière la plus propre à justifier ces mêmes opinions. » Il avait déploré « ces citations abrégées, qui, détachées du contexte, forment le corps des preuves. — « Nulles vues générales, disait-il, nul enchaînement, nul ensemble; rien de ce qui attache vivement l'esprit, le nourrit, l'avertit de ses forces et lui donne le désir de les éprouver. » Et il concluait : « Après

un cours de cette espèce, on peut savoir des thèses, mais on ne connaît qu'imparfaitement la religion (1). »

Professeur de théologie au séminaire de Saint-Malo, il quitta résolument les sentiers battus. Mais son action ne pouvait s'étendre au-delà d'un cercle fort étroit. Soumis à l'évêque de Rennes, il n'était pas entièrement libre de son programme; enfin il était obligé, lui aussi, d'aller au plus pressé et de faire vite. Le manque de prêtres paralysait les meilleures intentions.

Plus tard, sous la Restauration, la situation aurait dû s'améliorer. Soit puissance de la routine sur le corps enseignant, soit défaut d'initiative de la part des évêques, elle resta mauvaise. Les études étaient faibles presque partout, et, dans le seul séminaire où les professeurs fussent tout à fait à la hauteur de leur tâche, Saint-Sulpice, les doctrines gallicanes étaient en honneur.

Nous avons vu les efforts des deux frères pour faire pénétrer les vrais principes dans tous les établissements d'instruction cléricale. Dans sa campagne contre le gallicanisme, Féli n'eut garde d'oublier les lacunes de l'enseignement théologique. Il reprit, avec plus d'ampleur, la thèse de l'abbé Jean :

« Ne craignons point de l'avancer, disait-il, la théologie, si belle par elle-même, si attachante, si vaste, n'est aujourd'hui, telle qu'on l'enseigne dans la plupart des séminaires, qu'une scolastique mesquine et dégénérée, dont la sécheresse rebute les élèves, et qui ne leur donne aucune idée de l'ensemble de la religion, ni de ses rapports merveilleux avec tout ce qui intéresse l'homme, avec tout ce qui peut être l'objet de sa pensée. Ce n'était pas ainsi que la concevait saint Thomas, lui qui, dans ses ouvrages immortels, en a fait le centre de toutes les connaissances de son temps. Empruntez de lui cette méthode admirable qui coordonne et généralise, et joignez-y ces vues profondes, ces hautes contemplations, cette chaleur de vie

(1) Il n'est point téméraire, nous semble-t-il, d'attribuer ces réflexions à l'abbé Jean. Féli, qui, à cette époque, n'avait jamais feuilleté un manuel théologie, ne savait guère ce qui se passait dans les séminaires.

qui caractérisent les anciens Pères : alors disparaîtra ce pesant ennui qui éteint parmi les jeunes gens destinés au sacerdoce le goût de l'étude et même le talent. Retranchez de vos cours tant de vaines questions qui les fatiguent sans fruit et leur enlèvent un temps précieux, qu'ils emploieraient bien plus utilement à s'instruire des choses applicables au siècle où ils vivent et au monde sur lequel ils doivent agir. Tout a changé autour de nous; les idées ont pris et continuent de prendre successivement des directions nouvelles; institutions, lois, mœurs, opinions, rien ne ressemble à ce que virent nos pères. A quoi servirait le zèle le plus vif sans la connaissance de la société au milieu de laquelle il doit s'exercer? Il est nécessaire d'apprendre autrement et d'apprendre davantage : autrement, pour mieux entendre; davantage, pour ne pas rester en arrière de ceux qu'on est chargé de guider. Ce n'est point par ce qu'ils savent que les ennemis du christianisme sont forts, mais par ce qu'ignorent ses défenseurs naturels. Cette espèce d'infériorité, résultat de circonstances passagères, affaiblit singulièrement l'influence du clergé sur les classes instruites, et nuit beaucoup à la religion dans un siècle vain de ses prétendues lumières, et où l'éducation, les journaux, les recueils périodiques de tout genre, les livres plus multipliés que jamais, mettent certaines notions générales à la portée d'un grand nombre de gens sottement fiers de ce mince avantage (1). »

C'était là un programme aussi sage que hardi. Restait à le réaliser. Les deux La Mennais étaient à la tête d'une congrégation vouée à l'étude; ils avaient sous la main quelques jeunes hommes pleins d'ardeur et de talent; l'évêque de Rennes ne leur marchandait pas sa confiance : ils se mirent à l'œuvre. C'est cette œuvre qu'il nous faut étudier.

(1) *Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église.* — Édition *Pagnerre*, p. 184. — Cette page, qui répond à des préoccupations si actuelles, ne semble-t-elle pas écrite par un contemporain ?

I

L'école de la Chesnaie a été l'objet d'une foule de travaux attachants ou simplement curieux; mais qui connaît aujourd'hui l'école de Malestroit?

Sans doute, il n'y eut jamais, dans l'humble maison dirigée par l'abbé Blanc, ni ces réunions charmantes au cours desquelles les fines causeries d'un Sainte-Beuve succédaient aux tirades éloquentes d'un Montalembert, ni ces entretiens du soir où celui qu'on appelait « Monsieur Féli » prodiguait à ses disciples ravis les trésors de sa verve étincelante. Mais, il ne faut pas l'oublier, c'est à Malestroit que furent mises en pratique les brillantes théories de la Chesnaie. Là, on affronta toutes les difficultés, y compris les rigueurs de l'indigence, pour pouvoir enseigner, dans un établissement libre de toute attache officielle, les plus pures doctrines romaines.

Un des élèves de cette maison, un des illustres, l'abbé de Hercé, devenu plus tard évêque de Nantes, a laissé des notes pleines d'intérêt sur le petit cénacle dont il fit partie pendant trois ans. Franchissons, sous sa conduite, le seuil de cette maison oubliée.

Une petite bourgade aux rues tortueuses et sombres, perdue au milieu des landes de la Bretagne, à quatre lieues de Ploërmel; tout autour, des champs de genêts coupés de chemins creux, où l'on peut parcourir des kilomètres sans rencontrer âme qui vive; à l'entrée d'une des ruelles, un couvent à moitié ruiné, dont on relève les décombres : c'est là.

Un soir de septembre 1829, un nouvel élève frappait à la porte de cette maison. C'était un séminariste d'une espèce assez rare. Agé de cinquante-trois ans, ancien maire de Laval, veuf depuis quelques années, M. de Hercé aspirait à couronner par les œuvres du ministère sacerdotal une carrière déjà longue de dévouements modestes et de vertus civiques. Il s'était ouvert de son projet à une vieille dame de sa connaissance, Mme de Vaufleury, dont

le ferme bon sens et la haute piété pouvaient lui être une lumière dans ces circonstances délicates. Elle l'avait adressé à l'abbé Jean de la Mennais, qui venait d'ouvrir sa maison d'études cléricales.

Une fois entré au séminaire, il entama avec elle une correspondance qui abonde en détails curieux sur les hommes et les choses de Malestroit. Le style n'en est ni très relevé, ni très pur; le ton est celui d'une familiarité discrète; mais le spirituel causeur déploie parfois une verve si malicieuse, il a le trait si incisif, il esquisse avec tant de bonheur ses petits tableaux de genre, qu'on lui pardonne volontiers la trivialité de certains détails (1).

La correspondance s'ouvre au moment où M. de Hercé vient de franchir les portes du noviciat. Il est arrivé en même temps que deux jeunes gens dont le nom reviendra fréquemment dans ses lettres, MM. Félix Coquereau, le futur aumônier en chef de la flotte, et Gobil, qui occupera plus tard une place distinguée dans le clergé paroissial.

Voici comment il note ses premières impressions.

« Vous lisez déjà, par la date de ma lettre, que je suis dans une jolie cellule, avec une vue charmante sur la campagne, et que je suis roi de tout le joli paysage que je découvre, car je n'en désire pas autrement la possession. Un accueil on ne peut plus aimable nous a ouvert les portes de cette maison. Le supérieur a répondu au portrait qu'on m'en avait fait : il est bon, modeste, affable, plein d'aménité. Il était onze heures quand nous sommes arrivés à sa porte, après avoir traversé une petite ville sale et mal bâtie, un peu inférieure à Mortain et à Gorron. Il est venu au-devant de nous, nous a dit des choses aimables et flatteuses, a causé avec nous jusque vers le dîner, nous a montré la maison, qui est vaste et belle, m'a introduit dans une chambre, qui est précédée d'une antichambre et a l'avantage d'une cheminée.

« Le dîner a été précédé de l'examen. Après le *Benedicite*,

(1) Cette correspondance nous a été communiquée par le petit-fils de M. de Hercé, M. d'Ozouville.

pour mortifier notre impatience, on a lu quelques versets de saint Paul en latin, puis dans cette langue dont les sons me charment, et dans laquelle saint Paul écrivit.

« Après dîner, une partie de boules a occupé la moitié de notre monde ; l'autre jouait aux quilles, et Félix (Coquereau) s'y est distingué. C'est un compagnon tout à fait aimable pour moi ; je suis tout charmé de l'avoir. »

Quelques jours après, il décrit avec complaisance la campagne qui entoure sa nouvelle demeure.

« J'aurai du feu aussitôt qu'il fera froid. Le temps est charmant, et, renfermé dans ma cellule, je jouis de voir le soleil briller sur le joli paysage qu'elle domine. Malestroit est à la même distance de Rennes que Rennes est de Laval. Il y a quatre petites lieues de Ploërmel, qui est sur la route de Rennes à Vannes. Cette route est déserte, parcourant des landes, des côtes escarpées : c'est un Sahara. Ici, nous sommes également dans une oasis environnée de landes et de bruyères ; mais elles sont sur les hauteurs, et quand on est parvenu au sommet, on a une vue charmante sur de jolis vallons plantés, où il ne manque que l'homme pour animer le paysage. Dans nos promenades, nous ne rencontrons qui que ce soit. »

Nous avons voulu visiter cette solitude, où, pendant six ans, tant d'efforts furent dépensés au service de l'Eglise.

La maison est occupée actuellement par des religieuses Augustines, qui n'ont presque rien changé à la disposition intérieure. La chapelle, bâtie par l'abbé Jean-Marie de la Mennais, et la salle des conférences, où l'abbé Gerbet faisait entendre sa lumineuse parole, sont à peu près telles qu'en 1830. Cette chapelle et les bâtiments que les La Mennais ajoutèrent à ce qui restait de l'ancien couvent sont des constructions sans caractère : on était brouillé alors avec les règles de l'architecture ; d'autre part, les fondateurs de la nouvelle société étaient obligés de faire vite, et ils n'avaient guère d'argent.

On nous a montré, dans la partie ancienne du monastère, les chambres occupées autrefois par l'abbé Blanc, l'abbé Rohrbacher et les autres professeurs de la maison. Ce sont

d'étroites et misérables cellules de cénobites, aux murs branlants, qui seraient depuis longtemps écroulés, si les dames Augustines n'avaient étayé ces ruines, et ne les maintenaient debout, tant bien que mal, au prix de précautions infinies. Il fallait, en vérité, la ferveur de néophyte de l'abbé de Hercé pour trouver « vaste et belle » une pareille maison. Tout y respirait, au contraire, le dénuement, l'abandon, la caducité; mais les campagnes d'alentour étaient si belles sous leur parure de bruyère rose; les taillis voisins étaient si favorables au recueillement studieux ; les conversations philosophiques et littéraires avaient un tel charme au milieu des vastes plaines silencieuses ; enfin le paysage, égayé par la charmante rivière de l'Oust, revêtait parfois, sous le soleil, des aspects si gracieux et si riants, qu'on oubliait volontiers la tristesse du vieux logis où s'abritaient tant d'espérances.

D'ailleurs, le petit cénacle de Malestroit, sans pouvoir rivaliser avec la brillante société de la Chesnaie, était composé d'hommes aimables, instruits, d'une piété douce et souriante, et d'une quinzaine de jeunes gens dont la plupart ont fait bonne figure dans le monde ecclésiastique.

II

C'était d'abord le supérieur, M. l'abbé Blanc, ancien professeur à Besançon, âgé de trente-trois ans. Il faisait à Malestroit des conférences sur la philosophie, ce qui ne l'empêchait pas de s'appliquer avec fruit à d'autres études. On sait qu'il a composé plus tard un manuel estimé d'Histoire ecclésiastique. En philosophie, il était, dit l'abbé de Hercé, « tout à fait Lamennaisien ; avec cela, doux, bon, excellent. »

Un jeune prêtre du même pays que l'abbé Blanc, l'abbé Bornet, était chargé des cours de littérature. On lui avait aussi confié les délicates fonctions de maître des novices. Lorsque, en 1830, on transporta au collège de Juilly une colonie mennaisienne, il y professa la classe de seconde. Très gai, très distingué de manières, d'une piété angélique

et d'une rare modestie, il s'était particulièrement lié avec l'abbé Gerbet, dont il devait devenir, plus tard, à Perpignan, le vicaire général.

Tout autre était « le bon M. Rohrbacher » professeur de théologie. « Sa marotte, dit notre narrateur, est le système du sens commun ; il ne sort pas de là. C'est un puits de science, mais il est allemand, et c'est l'abbé Gerbet qu'il nous faudrait (1). »

Ceux qui ont lu sa volumineuse Histoire de l'Eglise, si pleine de faits, mais d'un style si diffus et si négligé, comprennent que des jeunes gens épris d'art et de beau langage dussent regretter les éloquentes conférences de Gerbet, son prédécesseur à Malestroit dans la chaire de théologie dogmatique. Ses élèves admiraient d'ailleurs la vie de ce prêtre rude d'aspect, doux de cœur, franc de langage, plein de foi, d'humilité et de courage, au même degré laborieux, savant et désintéressé. L'un d'entre eux, Eloi Jourdain, a parlé de lui en des termes qui font honneur au maître et au disciple.

« L'abbé Rohrbacher, dit-il, était plus distingué encore par le caractère que par l'intelligence. C'était un homme d'une sincérité d'esprit et de cœur vraiment admirable. Naturellement vif dans la discussion, parce qu'il avait des convictions profondes et très arrêtées, et qu'il avait la conscience de ne chercher en toutes choses que la gloire de Dieu et l'utilité de l'Eglise, il souffrait avec peine la contradiction, et sa nature rude et sincère s'échappait quelquefois en des expressions que son cœur désavouait ensuite, et que sa conscience, timorée comme celle d'un saint, se reprochait sévèrement. Souvent alors, pour se punir et s'humilier, il demandait pardon à celui qu'il craignait d'avoir offensé, et il faisait cela avec la simplicité d'un enfant. Nous avons été témoin nous-même de plus d'un trait de ce genre.

(1) Certains élèves de M. Rohrbacher goûtaient davantage son enseignement. L'un d'entre eux, l'abbé Levoyer, le suivit, après la ruine de la congrégation de Saint-Pierre, au séminaire de Nancy, où il était appelé à professer la théologie dogmatique. Si l'on en croit ce jeune homme, le cours de M. Rohrbacher était très vivant, très personnel, et développait beaucoup le goût du travail chez les élèves.

« Une fois entre autres, dans l'un de ces entretiens familiers, mais toujours sévères, qui terminaient chaque repas à Malestroit, s'étant animé plus que de coutume, il adressa à l'abbé Blanc, son interlocuteur, quelques paroles un peu vives. Lorsqu'à la fin du repas nous fûmes tous réunis, selon la coutume, à la chapelle, M. Rohrbacher, d'une voix émue nous dit : « Messieurs, je vous demande pardon du scandale que je viens de vous donner; priez le bon Dieu de me pardonner et de me corriger. » Nous sortîmes tous émus, édifiés de tant d'humilité et remplis d'admiration pour un homme qui savait si bien racheter ses fautes.

« Sous cette écorce rude et grossière, battait un cœur tendre, accessible à tous les nobles sentiments et aux affections les plus délicates, capable d'enthousiasme, généreux, dévoué et d'une fidélité inaltérable. Sa piété vive et tendre éclatait surtout pendant le saint sacrifice de la messe; bien souvent, après la consécration, son visage était baigné de larmes, et sa voix mâle et forte affaiblie par les sanglots (1). »

Un tel homme devait plaire à l'abbé Jean. Aussi furent-ils bientôt très étroitement liés. C'est à Malestroit que M. Rohrbacher composa les cinq premiers volumes de son Histoire ecclésiastique. Il réalisait ainsi, nous le savons, un projet depuis longtemps cher aux La Mennais. Tant qu'il put être utile au prêtre éminent qui avait si bien compris son idéal de vie ecclésiastique, il refusa de quitter la Bretagne. Il resta à Malestroit, même une fois ses confrères dispersés; et ce n'est qu'après avoir tout essayé pour ressusciter l'œuvre détruite, qu'il regagna la Lorraine.

Du moins conserva-t-il des relations assidues avec M. Jean de la Mennais. Plein d'admiration pour le plan d'apostolat qu'il avait vu appliquer en Bretagne, il se proposa de le faire admettre dans le diocèse de Nancy. Vie de

(1) Charles Sainte-Foi (Eloi Jourdain). *Notice biographique et littéraire sur l'abbé Rohrbacher*, en tête de l'*Histoire universelle de l'Église* de ce dernier, édition Gaume.

communauté imposée aux missionnaires et aux professeurs ecclésiastiques, enseignement primaire confié aux « Petits Frères de Bretagne », vive impulsion donnée aux études du grand séminaire, où il occupait la chaire de dogme, telles étaient les lignes maîtresses de son programme. Il ne fut pas libre de le remplir jusqu'au bout. On peut dire, malgré tout, que si, aujourd'hui, le diocèse de Nancy est un des premiers diocèses de France par la science de son clergé et l'organisation de ses œuvres scolaires, il le doit, pour une large part, au zélé disciple de Jean de la Mennais.

En 1829, le professeur de Malestroit, qui devait pourtant découvrir, un des premiers, les erreurs du maître, se résignait trop à n'être que l'écho des enseignements de la Chesnaie. M. de Hercé en souffrait, et voyait avec soulagement la chaire occupée, au moins de temps à autre, par l'abbé Gerbet.

Il est inutile de présenter au lecteur ce suave et profond penseur, ce contemplatif altéré d'idéal, à la fois théologien et poète, que Maurice de Guérin appelait « le plus doux et le plus endolori des hommes » et que Louis Veuillot, peut-être avec un peu d'exagération, a proclamé le premier prosateur de l'époque. Nous l'avons déjà vu à l'œuvre, d'abord au collège Henri IV, puis à la Chesnaie, où tous les hôtes du logis admiraient son action discrète et pacifiante.

Ses relations avec Félicité de la Mennais et ses propres travaux lui ont valu la célébrité, sinon la gloire. Tout au plus pourrons-nous, grâce aux récits de son ancien élève, fixer quelques nouveaux traits de sa physionomie.

III

Le règlement quotidien de Malestroit ressemblait à peu près à celui de tous les séminaires, sauf un plus grand nombre d'heures consacrées à l'étude (1).

(1) « Le matin, dit l'abbé de Hercé, depuis six heures et demie que finit la messe, je travaille sur un cadre qui doit contenir, dans un grand syllogisme, toute l'histoire des croyances universelles et catholiques, jusqu'à un quart moins d'onze heures, que se fait la conférence. A

Le philosophe de la Chesnaie régnait au séminaire mennaisien : les lettres de l'abbé de Hercé le prouvent surabondamment. Il ne faudrait pas croire cependant que l'*Essai sur l'indifférence* fût le seul livre classique usité dans cette maison; c'eût été un manuel par trop incomplet. On s'en servait pour faire étudier les prolégomènes de la théologie; après quoi, on mettait entre les mains des ordinands saint Thomas pour le dogme, et, comme autrefois au séminaire de Saint-Malo, saint Liguori pour la morale. C'était, pour le temps une grande hardiesse. Ces deux auteurs, dont l'enseignement théologique de nos jours s'inspire à peu près partout, étaient alors bannis des séminaires : l'un, à cause de l'influence cartésienne qui dominait encore le monde ecclésiastique, et qui avait fait oublier la philosophie du moyen âge; l'autre, à cause de ses principes nettement opposés aux pratiques jansénistes (1).

Mais c'est surtout par leur méthode d'enseignement que les professeurs de Malestroit rompaient résolument

midi, le dîner, la lecture, et ensuite la récréation, où la boule et les quilles amusent les amateurs. Je me promène, ou je cause, ou je m'arrête à juger des coups. A deux heures, la cloche avertit pour la récitation du chapelet. Nous le disons, Félix et moi, en nous promenant; puis nous avons silence, et nous étudions la théologie jusqu'à sept heures, sauf une visite au Saint Sacrement, qui ne doit durer qu'un quart d'heure. On veut qu'ici tout soit donné à l'étude; étudier, c'est prier. A sept heures trois quarts, chacun fait la lecture spirituelle dans sa cellule; à huit heures, l'*Angelus*, puis le souper et la récréation. Nous sommes au lit à neuf heures et demie, pour en sortir au coup de cinq heures. »

On aura remarqué le thème imposé à M. de Hercé pour ses études du matin, le « grand syllogisme qui devait contenir toute l'histoire des croyances universelles et catholiques ». On devine, à l'embarras de l'expression, que le néophyte ne s'est point assimilé toute la doctrine mennaisienne; en tout cas, il n'en est point encore au ton de l'enthousiasme; il raille même agréablement Mme de Vaufleury de son engouement pour le « grand homme ».

1 Dès le 18 février 1829, l'abbé Blanc avait fait connaître brièvement à Félicité de la Mennais le programme d'études de Malestroit.

« Je viens, disait-il, à notre communauté. La voilà en mesure, et tout notre règlement en plein exercice. Depuis plus de quinze jours, tout le monde paraît fort content de l'ordre de choses qui règne ici, et M. Rohrbacher, entre autres, ne trouve pas de lieu sur la terre où l'on puisse être mieux. Malgré la privation d'une partie de nos livres, qui se trouvent encore à Saint-Méen, les conférences sur la théologie et le grec tous les jours, et celles sur l'Ecriture sainte et l'Histoire

avec les habitudes reçues. Les élèves ne suivaient, à proprement parler, aucun manuel. Ils se faisaient eux-mêmes leurs traités de théologie en français, d'après les ouvrages qui leur étaient indiqués par le professeur, afin que les compositions pussent servir en même temps d'exercice de style.

Tous les travaux étaient lus à la conférence, de sorte que chacun pouvait profiter de ce qu'avaient fait les autres, tout en s'exerçant à une critique judicieuse et courtoise. Le professeur parlait ensuite, et quand c'était l'abbé Gerbet, il développait assez souvent quelques chapitres des ouvrages qu'il avait en préparation.

Partout, mais particulièrement en histoire et en morale, on appliquait la doctrine à la solution des problèmes contemporains; toujours on s'efforçait d'être actuel, animé, vivant.

On n'avait pas craint d'introduire dans le règlement du noviciat, un article ainsi conçu : « Une cause de trouble pour les novices, ce sont les événements politiques. Il serait bien à souhaiter que le bruit n'en vînt pas jusqu'à eux, mais cela étant peu possible dans l'état actuel des choses (1), et cette connaissance entrant indirectement, sous quelques rapports, dans le but des travaux de la congrégation, les novices s'appliqueront du moins à la sanctifier, comme les autres connaissances, par des vues surnaturelles.

« Dégagés de ces passions qui agitent les partis, ils verront surtout et avant tout, dans les révolutions et autres événements politiques, la suite et le développement des plans de la Providence et des desseins de Dieu sur son Eglise. Ils éviteront les discussions et tout

ecclésiastique, le dimanche, vont bien. Pour la morale, nous avons suivi l'avis de M. l'abbé Jean, et, tous les jeudis matin, à 10 h. 3/4, il y a une conférence sur le Traité des Actes humains, dont les frais sont faits par ceux qui s'attendent plus prochainement à recevoir les ordres sacrés. Ils présentent l'analyse des matières prévues, et nous y faisons les remarques nécessaires. » A. Roussel, *Lamennais, d'après des documents inédits*, t. I, p. 224.

1 Cet article paraît avoir été rédigé après 1830.

ce qui ne serait qu'une vaine pâture donnée à la curiosité et à l'amour-propre. Le récit des nouvelles ne sera pour eux que le récit des faits contemporains, dont ils auront à tenir compte plus tard dans leurs études et leurs rapports avec la société. En un mot, ils renfermeront ce genre de connaissance, ainsi que tous les autres, dans la fin commune de leurs études, en les rapportant uniquement à la gloire de Dieu et à la défense de tous les intérêts de son Eglise (1). »

Ces avis supposent que les gazettes pénétraient dans la maison et n'étaient pas interdites aux élèves. On allait plus loin. Les meilleurs sujets écrivaient de temps à autre un article philosophique ou religieux, que l'abbé Rohrbacher envoyait ensuite au *Mémorial catholique* ou au *Correspondant* (2).

Une telle méthode d'enseignement ne conviendrait pas assurément à tous les élèves d'un séminaire. Elle suppose des connaissances variées et une maturité dont tous ne sont pas capables; mais, appliquée avec discernement, n'est-elle pas plus propre que toute autre à éveiller l'initiative et à maintenir l'esprit en activité?

Il y avait d'ordinaire, dans l'après-midi, quelques heures consacrées à l'étude des langues et à la littérature. Félicité

(1) Extrait d'un manuscrit intitulé : *Règlement des novices*. Ce manuscrit est de la main de l'abbé Blanc. — Archives des Frères.

(2) Ces articles devaient être envoyés à la Chesnaie, et subir la censure du maître. Celui-ci n'était pas toujours tendre pour les élucubrations des débutants, et l'abbé Gerbet lui-même transmettait parfois à Malestroit des observations qui n'avaient rien de flatteur. Le bon Rohrbacher prenait alors la défense des écrivains novices : « Je crois devoir vous dire, mandait-il à l'abbé Gerbet, le 7 mars 1830, que votre improbation si laconique de l'article de M. Jourdain a répandu le découragement parmi nos jeunes frères. Si on leur renvoyait leurs articles en indiquant pourquoi telle ou telle partie n'est pas bien, ils travailleraient avec quelque espoir; mais quand, au lieu de cela, il ne leur vient qu'un mot bref, qui ne leur apprend qu'une chose, c'est qu'ils n'ont pas réussi, ils perdent tout courage. Voilà ce que je leur ai entendu dire. J'en ai fait part à M. l'abbé Jean, pour vous prier d'y faire attention. Aussi, n'ai-je pas cru devoir m'adresser à M. Jourdain pour lui faire recommencer son article. J'en ferai de même pour M. Houet, d'autant plus qu'il se dispose à la prochaine ordination. Sans parler de votre dernière réponse, qui augmenterait encore le découragement, je tâcherai de refaire l'article moi-même et de vous le renvoyer, en vous priant d'y changer ce que vous jugerez à propos. » — Lettre inédite. — Archives des Frères.

de la Mennais qui, au dire de M. de Hercé, « était heureux quand il avait écrit, à sa satisfaction, dix lignes par jour », voulait à tout prix que cette partie des études fût très soignée. C'était peut-être attribuer beaucoup d'importance, dans un noviciat ecclésiastique, à des exercices purement profanes, et les ennemis de l'abbé Féli ne se firent pas faute de lui reprocher amèrement cette innovation. Était-elle vraiment blâmable? Nous ne le pensons pas. La science du prêtre ne ressemble pas tout à fait à celle du médecin ou du jurisconsulte. Ces deux hommes conseillent ou prescrivent; ils n'enseignent pas. Leur science peut être utile, à la rigueur, sans revêtir un vêtement élégant ou gracieux. La doctrine du prêtre, au contraire, doit passer peu à peu de son intelligence dans celle de ses frères; pour y pénétrer, il faut qu'elle se rende attrayante. Le prêtre est un homme qui enseigne, et, par suite, qui parle ou qui écrit; il ne saurait donc se préparer trop soigneusement à bien parler et à bien écrire, puisque, d'ordinaire, son influence est à ce prix.

Les La Mennais ne voulaient pas limiter à la France l'apostolat des religieux de Saint-Pierre. Ils présageaient comme possibles, dans un avenir prochain, le retour de l'Angleterre au catholicisme et la réunion à l'Eglise romaine des sectes dissidentes d'Orient. Ils voulaient que leurs disciples pussent travailler à ces deux grandes œuvres; en conséquence, ils leur faisaient étudier à fond les langues vivantes les plus répandues, et même les principales langues orientales. Outre l'hébreu, le grec et le latin, qui étaient obligatoires, l'anglais, l'italien, le chinois, l'arabe, le persan, étaient étudiés avec succès. Le sanscrit même n'était pas négligé. Les deux fondateurs avaient deviné qu'un jour le Christ serait mis en parallèle avec Bouddha, et ils voulaient former des savants capables de défendre le catholicisme sur le terrain de l'histoire des religions. « L'abbé Féli, dit M. de Hercé, est persuadé que c'est dans l'Inde qu'on trouvera des richesses pour l'histoire de la religion, et que c'est là qu'il faut aller les chercher. »

Désireux d'initier leurs élèves aux travaux scripturaires des universités germaniques, les deux frères les encourageaient vivement à l'étude de la langue allemande (1).

L'ancien maire de Laval n'était point trop dépaysé au milieu de cette jeunesse. Outre l'anglais, qu'il avait appris pendant l'émigration, et l'italien qu'il comprenait, il possédait à fond l'hébreu et l'arabe. C'était chose rare à cette époque, surtout dans le clergé, et il rendait de grands services à la petite colonie, en communiquant à ses jeunes confrères, avec une parfaite bonne grâce, les trésors de son érudition.

Toutefois la part faite à l'étude était un peu excessive, selon lui, et le règlement contrariait ses habitudes de douce et expansive piété. Plus de messes chantées, plus de fêtes solennelles; toujours des lectures, des compositions, des conférences : c'était dur pour un homme qui était venu chercher, avant toutes choses, au séminaire, un aliment à sa dévotion.

Il s'en plaint doucement à sa pieuse amie :

« Il m'a été pénible aujourd'hui de n'entendre qu'une messe pour me conformer à la règle, et de quitter la seconde, qui commençait comme je partais de la chapelle; mais c'était quitter Dieu pour Dieu, et j'espère qu'il a agréé mon sacrifice... Le dimanche est triste sans la grand'messe; nous n'avons qu'un petit salut à la fin de la journée, où nous chantons un peu. »

Il est vrai qu'à ce « petit salut » on chantait avec un entrain sans pareil une antienne encore bien peu usitée dans « l'Église gallicane », le *Tu es Petrus*.

Il n'y avait pas d'autres offices publics célébrés, même le dimanche, à Malestroit. Convenons que c'était trop

(1) Cf. A. Laveille. *Une correspondance inédite de Lamennais. Lettres à Emmanuel d'Alzon*, REVUE BLEUE, n° du 9 avril 1898. — Après son voyage d'Allemagne en 1832, l'abbé Féli, d'accord avec son frère, résolut d'engager les évêques de Bretagne à envoyer leurs séminaristes les plus intelligents prendre leurs grades dans les universités allemandes. Il était question aussi d'envoyer en Allemagne une colonie de jeunes Bretons, pour se former à la peinture religieuse sous la direction d'artistes comme Overbeck, Cornelius, Veith. — Cf. Rio, *Épilogue de l'art chrétien*, t. II, p. 175.

peu, et que, dans cette maison, la prière n'avait pas la part qui doit lui revenir dans toute communauté religieuse. Est-ce là le secret de sa durée éphémère? Qui sait? En tout cas, on ne reconnaît pas dans cet article du règlement l'esprit de religion éclairée qui en avait dicté les autres. On devine là une autre main que celle de l'abbé Jean (1).

Divers témoins oculaires ont décrit les récréations de la Chesnaie, que l'abbé Féli savait égayer de sa joyeuse humeur et de son exubérance sans pareilles (2). A Malestroit, le boute-entrain était l'abbé Rohrbacher. Sous sa direction, on représentait de petites pièces de théâtre, on jouait des charades, et les jeunes gens se prêtaient aux rôles les plus comiques, les plus enfantins.

Parfois aussi on interprétait quelque belle composition musicale. L'abbé Gerbet faisait alors les frais de la séance. Il avait la voix faible, mais particulièrement expressive, et il savait lui donner ces inflexions qui sont comme les notes intérieures et immatérielles d'un chant.

C'étaient là des délassements aussi agréables que variés; mais rien ne valait la visite de celui qu'on appelait familièrement : « Not'Père ». C'était l'abbé Jean de la Mennais.

IV

L'abbé Féli, absorbé par ses travaux littéraires et par la direction des jeunes gens de la Chesnaie, ne s'aventurait guère jusqu'à Malestroit. Il paraît qu'on ne l'y vit pas plus de deux fois pendant les six années que vécut la petite communauté (3). La haute surveillance du noviciat,

(1) M. Jean de la Mennais établit, du moins, des conférences spirituelles, qui devaient avoir lieu le soir. Ce devaient être des entretiens d'un caractère très simple et visant uniquement à l'édification. — Cf. Sermons prêchés à Saint-Méen par M. de la Mennais. — Archives des Frères.

(2) Cf. Charles Sainte-Foi, *Revue du Monde catholique*, t, II, p. 438.

(3) Un mémoire de l'abbé Blanc, composé en 1835, et adressé à M. Boyer, de Saint-Suplice, qui avait attaqué la maison de Malestroit dans sa *Défense de l'ordre social*, contient les lignes suivantes : « Je vous ferai connaître le règlement des études et de l'intérieur de la maison, le genre de rapports qu'elle a eus avec le trop fameux Félicité de la Mennais, dont les *fréquentes visites* se réduisent néanmoins, pendant

la responsabilité de l'appel aux ordres, l'admission des sujets dans la congrégation, tout reposait sur Jean-Marie, et ces tâches multiples, jointes à tous les soucis de ses fondations bretonnes, ne venaient point à bout de sa patience. Il avait entrepris, avec son frère, de donner à l'Eglise une maison qui serait « le Cambridge ou l'Oxford de la France, réparant les désastres du schisme (1) », et il poursuivait cette œuvre, comme les autres, avec une infatigable ardeur.

Comme tous les saints, l'abbé Jean était doux, bienveillant, facile à vivre. Sa conversation pétillante d'esprit le faisait rechercher de tous, et particulièrement des jeunes gens. Aussi, c'était grande fête, quand il arrivait à Malestroit. On l'entourait, on lui demandait des histoires — et, comme tout missionnaire, il en savait beaucoup ! — enfin, le soir, on préparait pour lui une petite séance de déclamation, ou bien les charades recommençaient en son honneur.

Parfois ses visites se passaient en entretiens d'un caractère plus grave. Homme de foi et de vie intérieure, malgré les innombrables affaires qui l'assiégeaient sans trève, il craignait avant tout, pour ses chers enfants, les tentations d'orgueil, si naturelles aux hommes d'étude, et qui, dès lors peut-être, livraient un combat terrible à la vertu de son malheureux frère. Il voyait dans la science, non un frivole ornement de l'esprit, mais une arme au service de la vérité religieuse, et il trouvait des paroles d'une énergie singulière pour détromper

les six années qu'elle a subsisté, à deux dîners qu'il y a faits, comme en voyage, arrivant après onze heures et partant avant quatre : dîners auxquels ont assisté le vénérable curé et le vicaire de la ville et deux ou trois amis laïcs, tous royalistes connus. » — Archives des Frères.

L'abbé Féli reconnaissait lui-même que la maison de Malestroit était celle de son frère bien plutôt que la sienne. Voici comment il s'exprimait, le 3 mai 1829, dans une lettre adressée à M. de Vitrolles : « Je mets à la tête (pour l'animosité contre nos œuvres) votre évêque de Gap, qui, dans une circulaire adressée à son clergé, débite contre moi toutes les injures . . . Il dénonce Malestroit, établissement formé par mon frère : enfin, que ne dit-il pas et que ne fait-il pas ? . . . Vous avez là un étrange homme. » — *Correspondance* publiée par Forgues, t. II, p. 43.

(1) De Léséleuc, *Oraison funèbre*, etc, p. 31.

ceux des jeunes novices qui n'auraient cherché dans la nouvelle congrégation qu'un cercle d'études ou une académie.

« Pourquoi êtes-vous ici? demandait-il un jour aux ordinands. Y êtes-vous venus uniquement pour acquérir plus parfaitement qu'ailleurs la science ecclésiastique, pour mieux vous instruire de l'état des controverses, pour faire plus de progrès dans les langues et dans les lettres humaines? Il est vrai, quelques-uns de ceux qui vous ont précédés dans cette maison n'ont pas eu d'autres motifs pour y entrer; aussi pas un d'entre eux n'y est resté, comme pas un de ceux d'entre vous qui obéiraient aux mêmes préoccupations n'y restera.

« Y êtes-vous venus uniquement pour être mis en relation avec des hommes dont la haute réputation, les éminents services rendus à l'Église et les talents vous inspiraient une juste estime? Il est vrai, quelques-uns de vos devanciers ont eu cette pensée, qui flattait leur amour-propre; mais, assurément, cette pensée n'était pas de Dieu, et Dieu s'est plu à souffler sur ce rêve d'orgueil.

« Pourquoi donc enfin êtes-vous ici? Vous y êtes, ou du moins vous devez y être, pour avancer dans les voies de la perfection chrétienne, sacerdotale et religieuse, pour acquérir à un haut degré les vertus que doit posséder un bon, un vrai prêtre, qui veut se dévouer tout entier à la gloire et à la défense de l'Eglise dans ces jours mauvais. En d'autres termes, mes enfants, vous êtes ici, ou vous devez y être, pour y prendre l'esprit d'humilité, de pauvreté, d'obéissance, de mortification, de renoncement à vous-mêmes, l'esprit de foi, l'esprit de sacrifice, non seulement dans les grandes choses, mais encore dans les plus petites. Vous êtes ici pour y prendre l'habitude du recueillement, le goût de la prière, l'amour de la retraite, afin que désormais votre vie, comme celle de Jésus-Christ, votre Sauveur et votre modèle, soit cachée en Dieu, ou plutôt pour qu'elle soit à l'avenir semblable à celle de Jésus-Christ même.

« Si je tiens ce langage, ce n'est pas assurément que

je ne sache fort bien que le désir de s'instruire et l'empressement à en saisir les occasions sont des choses bonnes en elles-mêmes. Je dirai plus : cela est nécessaire pour atteindre le but si élevé de notre congrégation; mais j'ai vu tant de jeunes gens qui se sont fait à ce sujet des illusions déplorables, que je crains toujours que d'autres ne s'y trompent également.

« N'oubliez pas, mes enfants, qu'avant tout, vous devez vous appliquer à détruire en vous l'esprit du monde et à devenir des religieux fervents (1). »

Telles étaient les vues de l'abbé Jean sur l'œuvre naissante. Est-il téméraire de penser que, s'il eût présidé seul à ses destinées, la congrégation de Saint-Pierre occuperait une belle place dans l'histoire de l'Église?

Avec la piété et la science, M. de la Mennais s'efforçait de développer chez ses disciples l'esprit pratique. Il voulait faire d'eux, autant que possible, des prêtres aptes à toutes les fonctions.

Féli visait surtout à former des apologistes, des écrivains. Jean savait que, séparée des œuvres du ministère sacerdotal, la science dessèche peu à peu et tue souvent la piété. Les modèles qu'il proposait à ses jeunes gens, c'étaient ces grands évêques de l'Eglise primitive, qui maniaient la parole aussi bien que la plume, et qui ne s'asseyaient à leur table de travail qu'après avoir multiplié autour d'eux les œuvres de zèle et de charité. Aussi comptait-il bien faire de tous les élèves de Malestroit, soit des missionnaires, soit des professeurs tout en laissant à chacun le moyen de poursuivre les études qui l'attiraient spécialement.

V

Revenons aux confidences de M. de Hercé. Les promenades hebdomadaires, si chères aux écoliers de tous les temps, parce qu'elles rompent la monotonie de l'internat, avaient pour lui un charme dont, malgré son âge, il ne se

(1) Sermons inédits de J.-M. de la Mennais. — Archives des Frères.

défend pas. C'est que, le long des sentiers qui sillonnent la vallée de l'Oust, on ne respirait pas seulement un air plus pur, imprégné de la senteur des bois; on laissait aussi courir son imagination à travers les régions enchantées du rêve; on lisait, on commentait les chefs-d'œuvres littéraires; on discourait surtout, — et avec quel enthousiasme! — sur les progrès du mouvement mennaisien et sur les brillantes perspectives qu'il ouvrait au zèle du jeune clergé.

La personne même du « grand homme » faisait l'objet le plus habituel des causeries. L'abbé de Hercé ne l'avait jamais goûté qu'à demi. Esprit positif et pratique, il suspectait un peu les spéculations déjà aventureuses du philosophe, et, s'il faut tout dire, il était choqué du ton d'adulation qui régnait dans les conversations de Malestroit lorsqu'il était question des travaux de la Chesnaie.

Si l'abbé Féli allait rarement à Malestroit, il tenait cependant à donner quelques marques d'intérêt à des jeunes gens dont plusieurs avaient été ses élèves, et il envoyait, de temps à autre, sous forme de lettre, des avis spirituels à la communauté.

« On nous fit part hier soir, dit M. de Hercé, d'une lettre de l'abbé Féli à notre supérieur. Il y dit mille choses tendres à tous les élèves de la maison, et il ajoute qu'il désire apprendre que chacun fait des progrès encore plus dans l'humilité que dans la science qui enfle . . . Sur ce, la méditation de ce matin a porté sur cette belle vertu, seule grandeur de l'homme, disent les Arabes. »

Pourquoi l'écrivain revient-il à chaque instant sur l'excellence de l'humilité? Ne devine-t-on pas, à lire ses lettres, ses ouvrages de piété, et spécialement les nouvelles *Réflexions* sur l'Imitation qu'il vient de faire paraître, l'angoisse de sa lutte intérieure contre l'ennemi qui doit finir, hélas! par le terrasser?

Heureusement, cette lutte était encore ignorée à Malestroit, et les membres de la petite société vivaient en paix sous le haut patronage des deux frères, qu'ils n'avaient pas cessé de vénérer.

Il ne fallait pas moins que cette intimité pour consoler maîtres et disciples de certaines attaques malhonnêtes venues du dehors.

Furieux des coups redoutables qui leur étaient portés de la Chesnaie, les gallicans commençaient à se dire que toutes les armes seraient bonnes contre les La Mennais. En 1833, après la condamnation de l'*Avenir*, ils ne reculèrent pas devant la calomnie. Le 15 octobre, un journal suisse, l'*Invariable de Fribourg*, inséra sous le titre : *Révélation importante* un article où les prêtres qui enseignaient à Saint-Méen et à Malestroit étaient présentés comme des professeurs d'anarchie et d'immoralité. « Leur but, disait- on, est de *démocratiser* l'Eglise, et, par elle, de *démonarchiser* l'Etat. »

On s'en prenait ensuite aux pauvres « Petits Frères » de Bretagne, que l'on ne craignait pas de travestir en espions du clergé.

L'*Ami de la Religion*, devenu l'organe attitré de la secte gallicane, reproduisit ces odieuses imputations, sans les corriger autrement que par d'insignifiantes réserves.

L'heure était bien choisie par les ennemis des La Mennais. L'article paraissait au moment où l'attitude de Féli vis-à-vis du pape et de l'évêque de Rennes commençait à inspirer des inquiétudes. Les défiances, servies par de lâches insinuations, s'étendirent à toutes les œuvres mennaisiennes, et la blessure fut profonde au cœur du pauvre Jean.

Ce n'était, hélas! que son premier pas dans la voie douloureuse; bientôt il lui faudra gravir son calvaire. Cette œuvre, à laquelle il s'est dévoué sans réserve, elle est sur le point de lui échapper. L'épreuve sera terrible. Essayons d'en mesurer l'étendue.

VI

Malgré des contradictions sans nombre, le bien se faisait à Malestroit. Outre le futur évêque de Nantes, il y avait là de jeunes hommes qui promettaient un brillant avenir

littéraire, et qui ont mis plus tard au service de l'Église une plume aussi courageuse qu'exercée.

Citons en particulier Eloi Jourdain, que le lecteur connaît déjà. Ame religieuse et tendre, sa vocation ecclésiastique ne résista pas à la tempête qui emportait les débris de Malestroit, mais il resta fidèle toute sa vie à sa vocation d'écrivain catholique (1), et un bon juge, Louis Veuillot, a pu dire de lui que, durant trente ans, il a été, avec un grand courage et une parfaite modestie, l'un des plus dévoués ouvriers de l'Évangile (2).

Un autre biographe religieux, Chavin de Malan (3), faisait également ses premières armes sous la direction de l'abbé Blanc et de l'abbé Rohrbacher. Désemparé, lui aussi, par la ruine de l'école mennaisienne, il renonça pour un temps au sacerdoce, et lorsque, plus tard, des deuils multipliés le détachèrent du monde et le poussèrent de nouveau vers le sanctuaire, c'est à l'abbé Jean qu'il vint demander de l'y introduire.

L'abbé Jules Morel, le futur théologien de l'*Univers*, faisait partie également du petit groupe mennaisien.

Un simple ordinand, l'abbé Levoyer, que l'on ne destinait pas, ce semble, au rôle d'écrivain, présentait, dans de simples lettres, et comme en se jouant, des considérations qui feraient honneur à un apologiste de profession.

Mais ce qui rendait la maison de Malestroit particu-

(1) Sous le pseudonyme de Charles Sainte-Foi, il a donné les ouvrages suivants : *Le livre des peuples et des rois; Conseils au peuple; Heures sérieuses d'un jeune homme; Heures sérieuses du jeune âge; Heures sérieuses d'une jeune personne; Heures pieuses d'un jeune homme; Le livre des âmes; La Théologie à l'usage des gens du monde; Le Chrétien dans le monde; Le mois de la Reine des saints; De la Charité; Vies des premières Ursulines de France;* etc. Il a, de plus, traduit la *Mystique* de Goerres; la *Vie de Jésus-Christ*, du docteur Sepp; les *Sermons* de Tauler; l'*Histoire de Ximenès*, par Héfelé; l'*Histoire de Jeanne-Marie de la Croix*, par Beda Weber; la *Vie de S. Ignace*, du P. Genelli, et les *Sermons* du bienheureux Léonard de Port-Maurice.

(2) Notice sur Charles Sainte-Foi, *Revue du Monde catholique*, 25 décembre 1861.

(3) Il a publié, entre autres ouvrages, une *Vie de saint François d'Assise* et une *Vie de sainte Catherine de Sienne*.

lièrement chère à l'abbé Jean, c'étaient les amitiés qu'il y avait conquises. Jamais cet homme d'action ne fut mieux compris que par ces hommes d'étude et de vie retirée. Sa science, qui l'égalait aux plus doctes d'entre eux, s'était tournée tout entière à aimer. Aussi quelle sympathie entre le maître et les disciples! Nous avons lu d'un bout à l'autre les lettres qui lui furent adressées alors par les abbés Blanc, Rohrbacher, Bornet. C'est l'expression à peine variée d'une tendresse que peu d'hommes ont inspirée au même degré. Il n'est pas jusqu'au dernier des élèves en théologie qui ne trouve moyen d'être pathétique en exprimant sa reconnaissance au « très cher et vénéré Père ».

Deux de ces jeunes gens, les abbés Mermet et Doucet, se signalèrent par la délicatesse et la fidélité de leur dévouement. Enfants du peuple l'un et l'autre, originaires du Dauphiné, ils étaient venus à Malestroit, attirés par la réputation de Féli. Ils se destinaient, eux aussi, à l'apostolat de la plume. Ils connurent l'abbé Jean; et, l'œuvre de Malestroit détruite, sacrifièrent sans hésiter leurs ambitions littéraires pour l'aider dans son travail d'apôtre (1).

M. de la Mennais avait trop de délicatesse pour accepter indéfiniment leurs services. Rentré dans sa province natale, devenu le disciple aimé de Lacordaire et l'un des fondateurs du tiers-ordre de Saint-Dominique, le père Mermet n'oublia jamais son vieux maître, et lui confia jusqu'à la fin ses plus chers desseins.

Comme Chavin de Malan, l'abbé Doucet ne se décida que fort tard à recevoir le sacerdoce. Professeur, pendant de longues années, au collège d'Oullins, il entretint avec l'abbé Jean une correspondance assidue, et lorsque, en 1849, il ambitionna de monter à l'autel, il voulut passer à Ploërmel, auprès du guide de sa jeunesse, son année de retraite préparatoire.

(1) L'abbé Doucet n'arriva à Malestroit qu'en 1835. M. de la Mennais ne put lui offrir qu'un emploi modeste dans un des petits collèges qu'il se proposait alors de fonder.

VII

C'est ce groupe de jeunes hommes qui, par la faute de Féli, allait échapper à l'abbé Jean.

A voir une pareille œuvre étouffée dans son berceau, n'éprouve-t-on pas l'invincible tristesse qui envahit l'âme en présence de toute vie moissonnée avant l'heure, de toute fleur qui se fane dès l'aurore?

Tant de pures amitiés, tant d'efforts, de talents, de projets généreux ou grandioses, pour aboutir à une dispersion sans honneur! Quelles ruines, quelles déceptions, quels amers regrets!

En s'abîmant dans la tourmente qui emporta le malheureux Féli, la congrégation de Saint-Pierre a laissé à l'Eglise de France un grand exemple. Elle a fait un noble effort pour ressusciter, dans le clergé du XIXe siècle, l'apostolat de la science. Reconnaissons, à l'honneur de notre épiscopat contemporain, que cette généreuse tentative a porté des fruits.

Nos universités catholiques ont repris, avec des moyens d'action infiniment supérieurs à ceux des La Mennais, l'œuvre de la Chesnaie et de Malestroit. Malheureusement ces asiles du haut savoir ne sont ouverts qu'à un petit nombre de privilégiés, et c'est encore des grands séminaires que sortent presque tous les prêtres destinés aux postes éminents. Ces établissements, il est vrai, ont bénéficié du mouvement qui, depuis vingt ans surtout, attire le clergé français vers les fortes études. Quelques-uns même ont sensiblement contribué à l'accentuer; mais plusieurs, aujourd'hui encore, s'inspireraient utilement des idées qui présidaient à la direction de Malestroit.

Le programme d'études que l'abbé de Hercé a fait passer sous nos yeux réalise-t-il véritablement l'idéal d'un enseignement de séminaire? Nous ne le pensons pas : il n'est pas assez élémentaire. Il nous paraît même qu'au milieu de ces divers travaux littéraires, philosophiques et linguistiques qui absorbaient les élèves, il était difficile de

trouver le temps d'acquérir les notions de théologie morale et pastorale essentielles à la conduite des âmes. La formation que l'on recevait là avait besoin d'un complément pratique; Malestroit n'était point un séminaire parfait; c'était au moins une excellente école de hautes études, une pépinière d'apologistes.

D'ailleurs, si le programme ne pouvait convenir qu'à une œuvre particulière, en revanche, les méthodes étaient applicables à toute maison d'éducation cléricale, et les réformateurs les plus hardis de notre temps n'ont guère fait que se les approprier.

Quoi de mieux entendu, en particulier, que les longues heures consacrées sans interruption à des compositions écrites, dont l'examen attentif des maîtres et la libre discussion de la communauté devaient déterminer la valeur? Quelle meilleure préparation à manier la plume que les travaux rédigés en français avec tout le soin possible? Quelle meilleure discipline de la pensée, quel plus utile apprentissage de la parole publique, que les conférences spirituelles improvisées, le soir, par chaque étudiant, sous la direction des maîtres? Quel moyen plus sûr enfin de préparer un apostolat fécond, que cette préoccupation constante du temps présent, cet œil toujours ouvert sur l'état d'esprit du monde laïque, cette attention à suivre la société dans ses évolutions successives, afin d'y adapter ses moyens d'action?

Les La Mennais ont eu le talent, assez rare dans notre siècle rationaliste, de rendre aux études ecclésiastiques l'intérêt et la vie.

A ce titre, ils ont été des initiateurs et ils restent des modèles. Voilà pourquoi nous avons pris plaisir à secouer la poussière des pages jaunies où l'abbé de Hercé a raconté sa vie de séminariste. Écrites il y a plus de soixante-dix ans, elles semblent dater d'hier, tant elles expriment vivement les ardeurs qui nous animent et les espérances qui nous soutiennent dans les luttes de l'heure présente (1).

(1) Voir, à la fin du volume (appendice *D*), la liste des anciens élèves de Malestroit.

CHAPITRE XXIV

INQUIÉTUDES ET CONTRADICTIONS.

Pendant trois ans, de 1829 à 1832, on put croire à l'avenir de la congrégation de Saint-Pierre. De très vieux amis, d'anciens confrères du collège de Saint-Malo, s'étaient de nouveau groupés autour de M. de la Mennais.

C'étaient M. Marchais, enrôlé parmi les missionnaires, M. Ruault, dont nous parlerons plus longuement, et le saint abbé Bachelot, qui n'hésita pas à quitter une cure où il était vénéré (1), pour accepter une chaire de quatrième au collège de Saint-Méen.

Mgr de Lesquen ne faisait pas mystère de sa prédilection pour la jeune société. Après la fermeture du collège-séminaire de Vitré, en mai 1831, il transporta à l'établissement de Saint-Méen le titre et les privilèges de petit séminaire diocésain.

Les études étaient fortes à Saint-Méen; les parents des élèves ne tarissaient pas sur l'excellence des méthodes et le dévouement des maîtres.

Partout les missionnaires de la maison de Rennes étaient demandés, fêtés, presque vénérés.

Un seul point noir, sans présager immédiatement la tempête, troublait de temps à autre la sérénité du ciel :

(1) Celle de Saint-Jouan-des-Guérets. — Voir la *Vie de M. Bachelot, curé de Pleine-Fougères, par un curé du diocèse de Rennes*. p. 50.

les doctrines de *l'Avenir* étaient discutées au foyer des recteurs bretons. Dans la congrégation même, surtout à Saint-Méen, elles trouvaient des contradicteurs. Si le plus grand nombre des professeurs, les jeunes surtout, persuadés que leur supérieur général était appelé à régénérer la société, propageaient avec ardeur ses principes, d'autres, plus calmes, parce qu'ils avaient plus vécu, faisaient des réserves.

M. de la Mennais craignait de voir les discussions s'envenimer, et la différence des idées s'opposer à l'union des cœurs. Mais lorsque les trois « pèlerins de la liberté », l'abbé Féli, l'abbé Lacordaire et Montalembert, partirent pour Rome, afin d'aller soumettre au pape leurs doctrines et leurs plans d'action, toutes ses craintes s'évanouirent. Autour de lui, les débats cessèrent, et l'on attendit en paix le verdict du Vatican.

Pendant plusieurs mois, la confiance fut entière. Les lettres de Rome étaient rassurantes. Tout en protestant de sa soumission au jugement, quel qu'il fût, Féli ne cachait pas sa foi au triomphe prochain de ses idées.

Persuadé que les pèlerins allaient revenir avec les constitutions de la société signées de la main du pape, de plus en plus consolé par le développement de son œuvre de Frères, l'abbé Jean était tout à la joie du succès. Jamais sa conversation n'avait été plus pétillante, plus semée de mots heureux.

C'est avec les enfants surtout qu'il s'épanouissait. Plus que jamais il excellait à faire goûter le devoir en lui donnant un aspect aimable (1). Aussi comme on l'acclamait lorsqu'il paraissait dans les classes!

C'est dans cette atmosphère de gaîté et de paix que,

(1) A chaque renouvellement d'année, les élèves de Saint-Méen lui adressaient leurs compliments. Voici la joyeuse réponse qu'il leur fit, le 1er janvier 1832 : « Messieurs, l'artiste dont vous me demandez l'adresse, qui fait des bottes enchantées avec lesquelles on avance, à chaque pas, de sept lieues sur le chemin si difficile des sciences et des lettres, demeure dans le royaume des Bonnes Etudes, département des Bibliothèques, canton de la Mémoire, commune de l'Application, rue de la Diligence, hôtel de la Sagesse, n°1 ; son prénom, Esprit ; son nom, Travail.

» Puisque vous désirez avoir avec lui des relations particulières, vous

six mois après, éclata, comme un coup de foudre, l'Encyclique *Mirari vos* (15 août 1832).

Féli était condamné! Il venait de quitter l'Italie, et, pour comble d'épreuves, il ne pouvait rentrer en France, sous peine de se voir emprisonner pour dettes (1)!

I

Au premier moment, le pauvre Jean fut atterré. Quelle allait être l'attitude de son frère? Il eut quelques jours d'horrible angoisse.

Mais quand il connut en détail le premier acte du drame terrible qui s'ouvrait alors : cette prière prolongée, le soir, à Munich, dans une chambre d'hôtel, par le polémiste désavoué et vaincu; les paroles de soumission et d'humilité échangées entre lui et ses compagnons de lutte; la déclara-

serez bien aises, sans doute, qu'après vous avoir donné son adresse, je vous donne son signalement.

» Messieurs, le voici. Le sieur Travail est noble, incontestablement. Tout le monde sait qu'il est issu d'une famille fort ancienne, dont on ne peut retrouver l'origine sans remonter jusqu'au jour où, pour la première fois, Adam bêcha la terre; où, pour la première fois, Eve fila. Quoique vieux, son tempérament est robuste, et rien ne le fatigue. Cependant il mange peu et dort encore moins, car il aime beaucoup les longues veilles. Il est habituellement sérieux; toutefois, lorsqu'il prend quelque courte récréation pour réparer ses forces, il saute, il est joyeux.....

» Le sieur Travail a plusieurs genres de mérite, que je dois vous faire connaître. Souvent il se fait médecin, et je puis vous assurer qu'il guérit les jeunes gens, avec une merveilleuse facilité, de toutes les maladies de leur âge. Souvent aussi il se fait avocat, et, d'une seule parole, il gagne la cause des écoliers accusés devant leurs maîtres... Enfin il se fait le protecteur d'une foule de jeunes gens qui n'en ont pas d'autres que lui sur la terre. Il leur procure des emplois; il leur ouvre les trésors de la fortune et de la gloire.

» A plusieurs même, il a donné des couronnes; il jouit d'un pouvoir immense. Pour que tout aille bien dans une famille, il suffit qu'il s'en mêle et qu'on ne le dérange pas. Pour que tout allât bien dans un Etat, il faudrait le nommer premier ministre.

Néanmoins le sieur Travail a un grand nombre d'ennemis, je dois vous en prévenir, Messieurs; il court mille bruits calomnieux sur son compte dans les écoles. On le représente sous les traits d'un pédant bien ennuyeux, bien lourd et d'une sévérité odieuse... Mais n'ajoutez foi à rien de tout cela, Messieurs; ce sont des contes de gazette; et si celle de votre Académie rapportait jamais des nouvelles semblables, n'hésitez pas à lui donner, en mon nom, un démenti officiel dans le *Moniteur*!.. » — *Chronique des Frères de l'Instruction Chrétienne*, t, VI, p. 242.

(1) Voir dans Blaize, *Œuvres inédites, etc*, t. II, p. 129, note, 2, le détail des embarras financiers au milieu desquels se débattait alors Féli.

tion d'obéissance au Saint-Siège signée immédiatement par tous, il se remit, et, une fois de plus, répéta tranquillement la parole des saints Livres : *Bonum mihi quia humiliasti me* (1). Son frère, son Féli, dont il avait fait un ardent défenseur du pape, restait fidèle au pape, même sous le coup d'un blâme solennel : quel soulagement et quelle joie!

Cette joie, hélas! devait passer vite. Deux mois après, Féli s'était ravisé. Repris d'une confiance superbe en ses idées de réformes, il se disait convaincu que l'Encyclique n'avait aucun caractère dogmatique, et, la suppression de l'*Avenir* une fois annoncée, il refusait d'adresser au pape une protestation plus explicite de soumission. « Je n'ai pas cru devoir lui écrire, disait-il, de peur que sa réponse ne fût conçue en des termes qui impliquassent une soumission plus étendue que celle qui a été dans notre intention, et aussi parce que son bref ne servirait qu'à nous mettre dans une position équivoque à l'égard du libéralisme (2). »

En lisant ces lignes, Jean vit tout de suite que la lutte pour l'âme de Féli allait recommencer.

Il connaissait mieux que personne cette âme altière. Il savait qu'il ne gagnerait rien en heurtant de front les idées dans lesquelles le philosophe voyait toujours le salut de la société. Eviter ce qui pouvait irriter la blessure saignante, témoigner plus que jamais à son frère malheureux compassion, confiance, affection, tel était, à ses yeux, le seul moyen de conserver à l'Eglise un athlète qui pouvait encore lui gagner des batailles. Son parti fut pris sur-le-champ. Il serait inflexible en ce qui touche la foi; il obéirait au pape avec une docilité d'enfant; mais il éviterait toute manisfestation blessante pour Féli.

N'ayant jamais participé à la rédaction de l'*Avenir*, il ne se crut pas obligé, tout d'abord, d'adhérer par écrit à

(1) « C'est un bien pour moi (Seigneur), que vous m'ayez humilié. » Ps. CXVIII, 71.

(2) Lettre de Féli à Jean. — A. Blaize, *Œuvres inédites, etc.* t. 4. p. 125.

l'acte qui le condamnait. D'ailleurs, pouvait-on mettre en doute sa soumission? Son passé n'en était-il pas garant, et lui-même ne la proclamait-il pas assez haut dans ses conversations de chaque jour?

Parmi ses confrères de la congrégation de Saint-Pierre, deux avaient envoyé des articles à l'*Avenir*. C'étaient MM. Gerbet et Rohrbacher. L'abbé Jean les crut suffisamment couverts par la lettre de Féli adressée à Rome, au nom de tous les rédacteurs, et il n'exigea d'eux aucune déclaration particulière. Quant aux membres de la société qui n'avaient apporté à l'*Avenir* que leurs sympathies et leurs éloges, ils n'avaient évidemment qu'à se conformer, dans leur enseignement, à la parole du pape, sans se soumettre à des rétractations humiliantes.

Ainsi, du moins, le pensait l'abbé Jean. Hélas! il avait compté sans les passions humaines. Sa bonne foi n'avait pas prévu les animosités féroces que suscitent trop souvent les querelles religieuses.

Cette erreur, digne d'une âme comme la sienne, il allait la payer bien cher. Pour avoir usé de ménagements à l'égard de son frère; pour avoir cru possibles, à la fois, le salut de Féli et l'existence de la congrégation de Saint-Pierre, il va être méconnu dans ses intentions les plus pures, calomnié d'un bout à l'autre d'un diocèse, abandonné de ses plus chers amis, attaqué par la voie des journaux dans sa réputation de prêtre et d'honnête homme, réduit presque à rougir de son nom, jusqu'à ce qu'il voie lui échapper des mains l'œuvre admirable qu'il a fondée et qu'il voudrait léguer à l'Eglise.

C'est cette douloureuse histoire qu'il nous faut maintenant raconter.

II

A peine l'Encyclique eut-elle été publiée à Rennes, que les anciens du clergé, presque tous opposés à l'*Avenir*, triomphèrent bruyamment. On remarqua bien vite que la déclaration de Féli n'impliquait, au fond, l'abandon d'au-

cune des opinions soutenues par lui, mais uniquement la cessation du journal, c'est-à-dire une abstention purement extérieure. Un courant d'opinion se forma, réclamant de lui un acte d'acceptation franche et explicite des doctrines de l'Encyclique.

C'était bien; mais on ne s'en tint pas là. Des âmes basses, d'anciennes victimes des sévérités administratives de l'abbé Jean prétendirent rendre la congrégation de Saint-Pierre responsable des erreurs de son chef, et, sous prétexte que les doctrines mennaisiennes avaient été enseignées à Malestroit et à Saint-Méen, on affecta d'attendre des professeurs attachés à ces maisons un *Peccavi* en bonne et due forme.

C'était aller vite en besogne. L'abbé Jean refusa net d'imposer aux religieux de Saint-Pierre une pareille rétractation. Il ne voulait pas seulement ménager Féli : il ne discernait point alors l'erreur qu'on reprochait à ses confrères. Sans doute, ils avaient enseigné les doctrines mennaisiennes. Mais que fallait-il comprendre sous ce terme? Le système du « sens commun »? Il n'était pas condamné, et l'Encyclique n'y faisait pas la moindre allusion. Les opinions de l'*Avenir* sur la liberté civile et politique, la liberté des cultes et la liberté de la presse? Ces opinions avaient assurément un sens erroné, et c'est ce sens qui avait été visé et réprouvé par Rome; mais ne pouvait-on pas les entendre dans un sens orthodoxe, et n'est-ce pas dans ce sens orthodoxe qu'elles avaient été proposées aux élèves de Malestroit et de Saint-Méen?

Très décidé à ne pas infliger à ses confrères, sur de simples soupçons, une humiliation réclamée seulement par des hommes peu instruits et passionnés, M. de la Mennais résolut néanmoins de fixer, pour l'avenir, l'enseignement des professeurs de la congrégation sur les questions en litige.

Lors de la première retraite qui suivit la publication de l'Encyclique, il se rendit à Saint-Méen, et là, devant ceux de ses confrères qui avaient fait des vœux, il développa ses idées sur le sens vrai de l'Encyclique et la portée

qu'il convenait de donner à la condamnation de l'*Avenir*. Il avait rédigé, à ce sujet, un mémoire, vrai chef-d'œuvre de sagacité, de mesure et de science théologique, qu'il lut devant la communauté assemblée (1).

Ce mémoire contenait des distinctions qui, au dehors et pour les malveillants de parti-pris, firent scandale. On accusa M. de la Mennais de subtilité; on parla d'escobarderie. C'était aussi injuste qu'inintelligent. L'Encyclique était conçue en termes très généraux; le pape se contentait de rappeler des principes; il ne descendait pas aux applications, et, malgré le bref commentaire du document pontifical adressé récemment à Féli par le cardinal Pacca, bien des questions de détail étaient toujours pendantes.

Deux fois, l'abbé Jean avait écrit à Rome pour obtenir des explications. Il n'avait pas reçu de réponse. C'est alors que, poussé par les circonstances, il hasarda une interprétation aussi consciencieuse et respectueuse que possible du document pontifical. Il recommandait, d'ailleurs, à ses fils « d'être devant Dieu, dans la disposition sincère d'abandonner franchement les interprétations mêmes qui leur paraîtraient les plus satisfaisantes et les plus claires, si elles ne se trouvaient pas d'accord avec celles que le pape donnerait lui-même de son jugement. »

Rome, en effet, préparait un nouvel acte, qui allait préciser le sens de l'Encyclique; mais il fallait attendre.

III

L'abbé Féli était revenu à la Chesnaie. Ses jeunes disciples avaient quitté Paris, sauf Eugène Boré et Frédéric de la Provostaye, pour le rejoindre à la campagne.

La petite colonie comptait alors un nouveau membre, dont les allures un peu rêveuses excitaient l'intérêt et la curiosité. Ce jeune homme obscur, timide, que le maître ne discerna jamais des autres, à qui il ne supposait que

(1) Voir ce mémoire à la fin du volume (Appendice *E*).

des facultés très ordinaires, devait devenir le paysagiste, le peintre, le véritable poète de la Chesnaie. C'était Maurice de Guérin.

On reprit la vie d'autrefois; la maison retrouva son caractère accoutumé, mélange à la fois de solitude et d'animation; « mais si les bois avaient les mêmes silences, si le ciel de l'Armorique n'était pas changé, il n'en était pas de même du cœur du maître. La blessure y était vivante, et le glaive s'y retournait chaque jour... Des images terribles passaient et repassaient sur ce front déshérité de la paix; des paroles entrecoupées et menaçantes sortaient de cette bouche qui avait exprimé l'onction de l'Evangile (1). »

Témoin quotidien de cet inquiétant spectacle, Lacordaire n'y put tenir longtemps : le 11 décembre 1832, il quittait secrètement la Chesnaie, laissant à son ancien maître une lettre mouillée de larmes.

A la tristesse de ce départ vint s'ajouter de nouveau, pour Féli, le souci d'embarras financiers qui menaçaient de s'éterniser. La ruine de sa fortune avait suivi la ruine de ses espérances sociales. Ce n'était pas tout. On en voulait encore à sa liberté, et il était toujours question de contrainte par corps. C'en était trop pour le malheureux. L'abbé Jean le comprit, et courut à Paris.

Ce qu'il fit pour épargner à son frère les dernières extrémités et assurer du moins à sa pauvreté l'indépendance et le respect nous a été rapporté par Eugène Boré, dans une lettre charmante du 17 décembre 1832.

Le fidèle disciple de Féli, resté à Paris pour ses travaux de linguistique, habitait toujours la maison de la rue de Vaugirard, dirigée par l'abbé Combalot. C'est là que Jean était descendu. « M. Jean part ce soir, écrivait Eugène à l'abbé Féli. Le ministre l'a reçu enfin samedi, avec une cordialité et une bonté vraiment surprenantes. Il lui a accordé tout ce qu'il lui demandait, et si je ne vous en dis pas plus

(1) *Le testament du P. Lacordaire*, publié par le comte de Montalembert, p. 69.

long sur ce point, c'est que M. votre frère vous contera toutes ses affaires et les vôtres lorsqu'il vous verra à la Chesnaie. Voici la première fois que j'ai vécu, à proprement parler, avec M. Jean, et je n'avais pu le connaître aussi bien que pendant ces courts instants qu'il a passés avec nous. Quel homme admirablement bon et vertueux! Comme il sait se prêter à tout, supporter tout, s'occuper de tout! Toujours une amabilité et une simplicité d'enfant! Il a enchanté toutes les personnes qu'il a vues ici, et qui ne le connaissaient point encore. Quelle peine ne s'est-il pas donnée pour vos affaires! En deux jours, il en a fait plus que tous vos avocats et avoués en deux ans. Son voyage était vraiment providentiel, et Dieu a permis, fort heureusement pour vous, que M. Guizot fût malade. Sans cela, je ne sais quel coup vous eût frappé; votre partie adverse eût certainement obtenu la contrainte par corps, parce que personne n'eût proposé l'arrangement dont M. Jean a jeté les premières bases (1). »

Non content d'arracher son frère aux griffes des hommes de loi, l'abbé Jean voulut lui procurer un peu d'aise, et lui prêta 25 000 francs. C'était la sécurité matérielle, au moins pour quelque temps. Il ne tenait qu'à Féli de reconquérir son prestige. S'il eût suivi l'exemple de Fénelon, l'admiration des catholiques l'eût immédiatement replacé à la tête du clergé de France. Hélas! il ne voulut suivre que les inspirations de son orgueil blessé.

Irrité par des provocations aussi insolentes que maladroites, il s'obstina à refuser au pape la déclaration doctrinale que réclamaient, chose curieuse! ses anciens ennemis, les gallicans. Bien plus, il se répandit en propos amers contre ce qu'il appelait avec dédain la « hiérarchie ». Ces propos furent rapportés à Rome, et l'on commença de concevoir des doutes sur la sincérité de sa soumission.

Par ces paroles imprudentes, le pape était, en quelque sorte, mis en demeure de parler une seconde fois; il le fit. Le 8 mai 1833, un bref adressé à Mgr d'Astros, arche-

(1) Cité par A. Roussel, *Lamennais intime*, p. 133.

vêque de Toulouse, dénonça plus nettement les personnes et les doctrines visées par l'Encyclique. C'était le document autorisé que l'abbé Jean avait demandé à Rome, et auquel il avait promis de se soumettre sans réserve (1).

En le recevant, le catholique se réjouit, mais le frère ne put s'empêcher de concevoir de vives alarmes. Grégoire XVI faisait allusion à la profonde douleur qu'il éprouvait « des bruits répandus dans le public », au sujet de la soumission de Féli.

Comment celui-ci accueillerait-il ces paroles de défiance? qu'allait-il répondre au pape? surtout, comment jugerait-il l'attitude de Jean? Une adhésion bruyante de celui-ci au document venu de Rome ne le détacherait-elle pas de son frère, aussi bien que de l'Eglise?

La vision, l'affreuse vision d'une apostasie possible se présenta alors pour la première fois à l'esprit du prêtre fidèle. Il voyait la plaie d'orgueil s'envenimer dans l'âme de Féli, que des envieux, sous prétexte de zèle, semblaient prendre à tâche de pousser à bout. Il sentait ses propres démarches surveillées, ses discours épiés par son frère. Celui-ci semblait déjà craindre une séparation d'idées qu'il n'hésiterait pas à qualifier de lâche abandon, et qui pourrait le porter aux derniers excès.

Mais l'hésitation n'était pas possible. Le bref du 8 mai à peine reçu, Jean enjoignit à ses confrères d'en tenir compte dans leur enseignement. Féli l'ayant appris, crut qu'on allait abandonner toutes ses doctrines philosophiques, y compris celle du « sens commun, qui lui tenait le plus au cœur », et il s'en plaignit amèrement.

Heureusement, le « sens commun », n'était encore l'objet d'aucune censure, et l'abbé Jean, par conviction personnelle aussi bien que par complaisance pour Féli, le laissait volontiers enseigner à Saint-Méen et à Malestroit.

Comme, au fond, c'était le point important des doctrines mennaisiennes, il répondit hardiment à son frère, le 18 mai

(1) Le bref adressé à Mgr d'Astros n'était point un commentaire de l'Encyclique; mais il indiquait clairement que cette dernière avait eu en vue les rédacteurs de l'*Avenir* et leurs doctrines.

1832 : « Aucun de nous n'a varié dans les doctrines que tu as défendues, et nous y tenons plus que jamais. Jamais donc on n'a hésité à les enseigner. Quant à ta philosophie nouvelle, tu n'as pas voulu toi-même qu'on en parlât avant qu'elle fût achevée, et, en effet, rien ne serait plus dangereux, parce qu'il est certain qu'on ne la comprendrait pas, et qu'on donnerait, sous ton nom, beaucoup de choses que tu désavouerais, si on élevait sur les points divers des discussions prématurées (1). » Cette « philosophie nouvelle » était celle que Féli exposait alors dans le livre qui devait devenir *l'Esquisse d'une philosophie*.

Malgré ces précautions de prudence et de délicatesse, l'écrivain restait soupçonneux. Il exigea le départ du professeur de philosophie de Saint-Méen, M. Lévêque, qui avait le malheur de ne voir dans la doctrine du « sens commun » qu'une opinion libre. On le remplaça par un ancien élève de Malestroit, M. Haran.

IV

Ménager Féli, c'était bien; mais il fallait ménager aussi l'opinion publique, et elle n'était pas tendre pour les La Mennais, surtout depuis le dernier bref du pape. La publication du *Livre du Pèlerin polonais* (2) venait de porter au comble l'exaspération du clergé de Rennes. De plus en plus, on tenait en suspicion les prêtres de la congrégation de Saint-Pierre. Les missionnaires surtout voyaient leur ministère frappé de stérilité. On s'obstinait à leur demander des rétractations auxquelles ils étaient moins obligés que personne, puisqu'ils n'avaient jamais enseigné l'erreur, du moins en chaire.

Leur supérieur, M. Coëdro, ne se consolait point de cette défaveur. Saint prêtre, attaché du fond de l'âme à l'ortho-

(1) Lettre inédite. — Archives des Frères.

(2) C'était une traduction de l'œuvre de Mickiewicz. Cette traduction venait de paraître, sous la signature de Montalembert. Elle était accompagnée, en guise de préface, *d'un Hymne à la Pologne*, par Félicité de la Mennais.

doxie, mais préoccupé, outre mesure peut-être, des intérêts de sa maison, il ne calculait point, comme l'abbé Jean, les suites possibles d'un manque d'égards vis-à-vis de Féli, et il pressait son supérieur de lui permettre un désaveu public de doctrines qu'il n'avait professées que dans l'intimité. Peu à peu ses principaux confrères et la portion influente de la congrégation en vinrent à penser comme lui.

Jean allait être obligé de choisir entre son frère et sa congrégation, peut-être entre son frère et l'Eglise. Renier celui qu'il avait ramené à Dieu et dont il avait fait un soldat de la Papauté, ou se voir soupçonner d'indocilité à l'égard de Rome, quelle situation!

Un instant, il crut toucher au terme de ses angoisses. De son propre mouvement et dans l'intérêt de la paix, Féli se sépara des religieux de Saint-Pierre : « Ayant reconnu, écrivait-il, l'impossibilité de faire aucun bien dans la congrégation, à cause des dispositions de plusieurs de ses membres à mon égard, dispositions déjà anciennes, je crois, quoi qu'il m'en coûte, devoir faire le sacrifice de me séparer d'elle. Il est, par malheur, trop évident que j'y serais un sujet de division, et *tout royaume divisé en lui-même périra*. Mon dévouement a trouvé là la même récompense qu'ailleurs. Dieu l'a voulu ainsi : qu'il en soit béni! Je porterai toujours dans mon cœur ceux qui ne m'ont pas cru indigne de travailler avec eux à faire quelque bien; je pardonne aux autres. Peut-être, pour calmer les esprits, sera-t-il à propos que l'évêque soit instruit tout de suite de ma détermination (1). »

Cette détermination pouvait, en effet, simplifier bien des choses. Un autre passage de la même lettre parut à l'abbé Jean plus décisif encore en faveur des bonnes intentions de Féli.

« J'ai d'abord songé, disait celui-ci, à ce que je devais à la congrégation, et je crois satisfaire à ce devoir, et prévenir, autant qu'il est en moi, tout ébranlement intérieur qui compromettrait son existence, en adressant au Souve-

(1) Lettre adressée à Jean, le 4 août 1833. — A. Blaize, *Œuvres inédites, etc.*, p. 138.

rain Pontife une nouvelle déclaration, que j'envoie à l'évêque de Rennes, en le priant de l'adresser lui-même au pape. Tu trouveras ci-joint ces deux lettres, et, comme l'évêque devra être à Saint-Méen quand elles te parviendront, il les recevra par toi et sans retard. Tu peux lui dire que non seulement je l'autorise à faire connaître ma déclaration, mais que je désire même qu'elle soit connue, et qu'il peut, en conséquence, en envoyer copie aux autres évêques, s'il le juge convenable (1). »

Jean crut d'abord, en lisant ces lignes, que tant de pénibles démêlés allaient prendre fin. Vaincu par la grâce, Féli allait sans doute s'humilier sous la main du Vicaire de Dieu, et reprendre, avec une énergie sanctifiée par l'épreuve, le bon combat contre les ennemis de l'Eglise. L'illusion, hélas! ne fut pas longue. Les protestations de soumission ne manquaient pas dans les déclarations de Féli; mais l'écrivain y avait glissé une phrase pleine d'amertume, qui révélait, sous l'humilité des termes, l'orgueil d'une âme déjà prête pour la révolte. « Par toutes sortes de motifs, disait-il, mais principalement parce qu'il n'appartient qu'au chef de l'Eglise de juger de ce qui peut lui être bon et utile, j'ai pris la résolution de rester à l'avenir, dans mes écrits et dans mes actes, totalement étranger aux affaires qui la touchent. »

— « Rien n'était plus anticatholique que cette phrase, a remarqué Lacordaire. Jamais, sous aucun prétexte, les enfants de l'Eglise ne doivent rester étrangers à ce qui la touche (2). »

Ainsi en jugea l'abbé Jean. Ainsi en devaient juger l'évêque et tout le clergé de Rennes.

V

Les récriminations devinrent plus acerbes. On fit le vide autour des missionnaires. A Saint-Méen et à Malestroit,

(1) A. Blaize, *Œuvres inédites, etc.* p. 138.

(2) Lettre du 6 octobre 1833.

des cabales se formèrent; les querelles de doctrine engendrèrent le mauvais esprit; la ruine des maisons parut imminente (1).

Le moment était venu de faire des déclarations publiques au nom de la congrégation. L'abbé Jean le comprit. Une occasion unique s'offrait à lui pour manifester sans inconvénients sa pensée et celle de ses confrères. La retraite ecclésiastique allait s'ouvrir le 26 août, et les principales instructions devaient être prêchées par M. Coëdro.

Assuré de la bienveillance de l'évêque, qui ne demandait alors qu'à défendre son grand-vicaire contre d'aveugles préventions, l'abbé Jean eut la pensée d'invoquer son témoignage public en faveur des religieux de Saint-Pierre. Mgr de Lesquen se portant garant de leur orthodoxie, l'opinion serait satisfaite, et Féli ne pourrait se froisser d'un acte qui n'émanait pas directement de son frère. Dans une curieuse lettre à M. Coëdro, l'abbé Jean exposa la façon dont il désirait conduire l'affaire. Voici cette lettre, évidemment destinée à être mise sous les yeux de l'évêque :

« Cher ami, avant de me jeter sur mon lit pour y donner quelques heures de repos à mon pauvre corps qui n'en peut plus de fatigue, il me vient dans la pensée de mettre par écrit ce que je dirais à l'ouverture de la retraite, si la Providence m'avait condamné à être évêque de Rennes.

(1) Voici en quels termes Jean dépeignait à Féli la situation, dès le 18 mai 1833 : « Il est malheureusement vrai que certains esprits s'irritent de l'obéissance; sous le prétexte de vouloir étendre et développer plus librement leurs facultés intellectuelles, ils voudraient s'affranchir de toute espèce de gêne et de joug. Ainsi G. prétend ne devoir pas suivre le règlement de la maison où il est, et il blâme hautement, sans s'en faire scrupule, ses supérieurs et ceux qui agissent d'une manière différente de la sienne. Assurément, si un pareil esprit devenait l'esprit général, il faudrait renoncer à l'œuvre. Et remarque bien que celui qui se conduit de la sorte est un homme que je désespère d'employer jamais d'une manière utile. Je pourrais faire la même remarque sur la plupart des autres. Ils ont pour système de croire au-dessous d'eux les emplois humbles et sans éclat.

» On semble dire que je manque de zèle. On ne tient aucun compte des difficultés de tout genre qui s'opposent au bien que nous voulons faire et que j'ai à combattre journellement, sans m'en plaindre ni en parler à personne. Mais enfin, tu en jugeras par la lettre ci-jointe, que C. [Coëdro] m'écrit. Je te prie de la garder pour me la remettre. Je te dirai ce que je compte faire en cette occasion. Pour aujourd'hui, je n'ajouterai rien à ce peu de paroles. » — Lettre inédite. — Archives des Frères.

C'est chose curieuse, et qui vous distraira un instant ; voici :

« Messieurs, au moment où la retraite commence, je dois ouvrir mon cœur devant vous, et vous donner, sur un point très grave, des explications que de tristes circonstances ont rendues nécessaires. Je n'ignore pas que plusieurs d'entre vous peuvent avoir des préventions (et je ne leur en fais pas un reproche) contre celui que j'ai chargé de faire la plupart des instructions de la retraite et contre ses confrères : moi-même j'ai eu des inquiétudes à cet égard ; mais elles ont été bientôt dissipées lorsqu'ils m'ont déclaré qu'ils étaient soumis, sans distinction et sans restriction, comme vous devez l'être tous, et comme je le suis moi-même, à l'Encyclique de notre saint Père le Pape Grégoire XVI, dont les intentions ont été clairement manifestées par son bref à Mgr l'archevêque de Toulouse. Je ne souffrirai jamais que dans mon diocèse on enseigne et on professe une doctrine opposée à celle qui est déclarée la seule vraie par le successeur de saint Pierre, du haut de la chaire éternelle; donc, Messieurs, vous devez avoir une pleine confiance en tous ceux à qui j'ai dit : allez et enseignez. Ce que j'ajouterais à ce peu de mots serait inutile..... M. Coëdro, montez en chaire ! »

Mgr de Lesquen goûta le projet, et la retraite s'ouvrit au milieu d'un concours de quatre cent quarante prêtres. Il avait été convenu, de plus, entre Jean et l'abbé Coëdro, que celui-ci ferait tout d'abord, en son nom et au nom de ses confrères, un acte public d'adhésion à l'Encyclique, acte aussi formel que possible, mais exempt de toute allusion blessante pour Féli. Voici les paroles que le missionnaire prononça en chaire, dès le premier jour des exercices :

« Une chose m'inspire une sorte de crainte. Ce sont les préventions qui, je ne l'ignore pas, préoccupent et inquiètent certains esprits. Je dois au bien de la retraite de les dissiper, et il y a longtemps que j'ai pris la résolution de m'expliquer en cette circonstance comme je vais le faire, en peu de mots, mais franchement, nettement et sans l'ombre d'ambiguité, afin que personne ne puisse conserver le plus léger doute sur mes véritables sentiments. J'ai reçu

l'Encyclique de notre très saint Père le Pape Grégoire XVI avec une pleine et entière soumission d'esprit et de cœur, comme la parole du vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tout ce que le Souverain Pontife condamne dans l'Encyclique, je le condamne sans restriction ni distinction, et tout ce qu'il enseigne, je le reçois comme la saine doctrine et la seule qu'il soit permis de suivre, ainsi que le déclare le bref du Souverain Pontife à Mgr l'archevêque de Toulouse, lequel fait encore mieux connaître les intentions de l'Eglise.

« Je dois ajouter que ces sentiments ne sont pas seulement les miens, mais encore ceux de notre société, et que personne n'y restera ou n'y sera reçu si ce ne sont pas aussi les siens.

« Enfin, je dirai en finissant que c'est de ma propre volonté, et sans avoir, à cet égard, reçu aucun ordre, que je fais cette déclaration pour le bien de la paix et de la charité, et, afin de faire connaître toute ma pensée, je conclus qu'il y aurait erreur coupable d'enseigner quoi que ce soit qui fût en contradiction avec l'Encyclique, comme il y aurait péché à agir contre la volonté que le Souverain Pontife manifeste sur la conduite à tenir (1). »

Cette déclaration, dont les termes avaient été concertés avec l'abbé Jean, satisfit entièrement l'évêque. Elle était assez explicite pour satisfaire tout le clergé; mais on n'arrète pas d'un seul coup des passions déchaînées.

Le second jour de la retraite, Mgr de Lesquen parla à son tour dans le sens indiqué par M. de la Mennais. L'auditoire parut convaincu, et l'évêque crut tout assoupi. La veille de la clôture, comptant sur l'effet produit par la déclaration de M. Coëdro et par la sienne, le prélat se félicitait de l'union de ses prêtres et recommandait d'oublier le passé, lorsqu'un incident inattendu vint de nouveau surexciter les esprits.

Un prêtre à cheveux blancs se leva au milieu de l'assistance. C'était M. de la Guérétrie, curé de Vitré.

« Monseigneur, dit-il, nous avons une grâce à vous

(1) Ropartz, op. cit. p. 346.

demander. Si ce bon M. Coëdro, qui nous a prêché avec tant de distinction, voulait déclarer bonnement qu'il s'est trompé, cela nous ferait grand plaisir. »

L'évêque fut déconcerté. Il répondit néanmoins : « Personne n'a le droit d'exiger ce que le Souverain Pontife n'exige pas. »

— Monseigneur, répliqua M. de la Guérétrie, il ne s'agit pas d'exiger; mais si M. Coëdro voulait dire, comme le saint roi David : *Peccavi,* nous partirions tous bien contents.

— Je veux bien l'y engager, dit le prélat, mais je ne puis pas l'y contraindre. »

Pendant ce dialogue, les physionomies étaient animées, et on lisait sur presque tous les visages l'adhésion la plus entière aux paroles du curé de Vitré. Des prêtres quittèrent leurs places pour venir lui serrer les mains; d'autres les lui baisèrent.

Il fallait céder au vœu presque unanime. L'évêque le crut, du moins. Il prit à part M. Coëdro, qui n'avait point assisté à cette scène, et le conjura au nom de l'amitié, pour la paix et le bien du diocèse, de dire le mot qu'on exigeait. Le missionnaire reprocha ouvertement à Mgr de Lesquen de l'avoir ainsi laissé flétrir; mais, devant la douleur de l'évêque, il promit de se sacrifier.

Le soir venu, il fit précéder son sermon des paroles suivantes : « On m'a fait connaître le désir exprimé ce matin par un vénérable ecclésiastique de cette assistance. Cela prouve qu'on n'a pas saisi toute la portée des expressions dont je m'étais servi le premier jour de la retraite. Je reconnais qu'il y a eu dans l'*Avenir*, puisqu'il faut le nommer, des choses qui ont fait de la peine à beaucoup de monde, et, notamment au Souverain Pontife. Puisque cela vous fait plaisir, Messieurs, pour le bien de la paix, je ne refuserai pas de le déclarer : en les adoptant, je m'étais trompé (1). »

(1) Récit envoyé, le 10 décembre 1833, par le R. P. Louis, supérieur général des Eudistes, à M. Carrière, directeur au séminaire Saint-Sulpice. Le P. Louis avait assisté à tous les exercices de la retraite. — Archives du séminaire de Saint-Sulpice.

Un petit nombre de mennaisiens fidèles applaudirent à cette franche déclaration ; mais presque tout le parti qui intriguait contre la congrégation triompha de l'humiliation infligée au missionnaire. Le résultat désiré par l'évêque et par le curé de Vitré lui-même était manqué. Quant à l'abbé Jean de la Mennais, il comprit que cette manifestation allait ébranler son ascendant sur Féli, et s'abandonna aux plus tristes pressentiments.

VI

Ils n'étaient que trop fondés. Ce n'étaient plus maintenant des écrits apologétiques qui partaient de la Chesnaie, c'étaient des injures à l'égard de Rome, presque des blasphèmes. Privé des consolations de la sainte messe, qu'il ne disait presque plus, enveloppé d'une tristesse farouche qui effrayait ses meilleurs amis, le pauvre prêtre descendait chaque jour dans la nuit de l'incroyance. La descente était insensible, mais continue, comme celle de ces villages qui glissent peu à peu du rocher avec leur fond de terrain tout entier, et se réveillent un matin dans la plaine.

Une secousse vint néanmoins l'avertir du chemin parcouru. Le pape avait répondu à sa lettre par un bref adressé à Mgr de Lesquen (1), dans lequel il demandait que l'écrivain s'engageât à suivre uniquement et absolument la doctrine de l'Encyclique et à ne rien écrire ou approuver qui n'y fût conforme. En transmettant ce bref à Féli, l'évêque de Rennes exprimait « l'espoir d'une docilité filiale, qui consolerait le cœur du pape, et rassurerait l'Eglise justement alarmée. »

Il n'obtint qu'une réponse évasive. Alors le prélat, qu'on soupçonnait jusqu'alors de faiblesse pour les deux La Mennais, crut le moment venu de jeter à la mer le plus compromettant. Dans l'empressement de son zèle, il déclara qu'il le regardait comme ayant renoncé de lui-même à tous les pouvoirs qu'il tenait de lui ou de ses vicaires généraux.

(1) Le 5 octobre 1833.

L'abbé Féli était interdit! Il ne pouvait plus, ni confesser ses jeunes disciples, ni les communier de sa main, ni surtout gravir les degrés de cet autel où il avait trouvé si longtemps pour lui-même lumière et consolation!

Les habitants de la Chesnaie furent consternés. L'un après l'autre, ils quittèrent la vieille maison, non comme un lieu maudit que l'on fuit sans regarder en arrière, mais comme un paradis dont les portes se referment, et d'où l'on s'éloigne en pleurant. Malgré ses exigences et ses rudesses, malgré ses erreurs aussi, qu'il fallait enfin reconnaître, le maître qui demeurait là leur avait fait tant de bien!

Quelques-uns rentrèrent dans le monde. D'autres, ceux qui avaient fait les premiers vœux dans la congrégation et qui sentaient encore quelque attrait vers le sacerdoce, allèrent se renfermer à Saint-Méen où à Ploërmel (1).

Un silence de mort descendit sur cette demeure, où si longtemps la vie catholique avait fleuri. On pensa que, cette fois, le condamné allait se soumettre sans restriction, ou du moins se taire à jamais. On se crut débarrassé de lui, et l'évêque de Rennes, qui ne détestait rien tant que le bruit et les affaires, put enfin respirer à l'aise.

La congrégation de Saint-Pierre cessa de se voir battue

(1) De ce nombre fut Maurice de Guérin. Il quitta la Chesnaie le 7 septembre 1833, et, après un séjour de trois semaines à Saint-Méen, vint à Ploërmel passer quelques semaines, en attendant qu'on lui confiât, au petit séminaire mennaisien un cours d'histoire de la littérature. Sa vocation était déjà ébranlée. Voici l'étrange lettre qu'il écrivait, de Ploërmel, le 2 octobre, à son ami François du Breil de Marzan : « M. Jean a succédé à M. Féli; mais vous comprendrez bien que ce n'est pas la même chose, et que rien ne peut remplacer un génie aussi large et qui comprend si bien la vertu de la liberté. Aussi, depuis qu'il n'est plus notre chef, le rétrécissement commence-t-il à se faire sentir, et je crains bien que la congrégation ne rentre dans l'ordre banal de toutes les congrégations du monde. Ce sera une réunion d'hommes pieux, et voilà tout... M. Jean est bien un homme de liberté comme son frère, mais sa position ne lui permet pas les mêmes hardiesses. L'esclavage ne nous viendra pas de là, mais de plus haut. On lui force la main pour nous serrer, et vous comprenez bien que si la congrégation, dans son enfance, ne suce pas le lait de la liberté, autant valait ne pas la mettre au monde. » — *Journal et Lettres*, p. 217.

Ceux qui savent ce qu'est et ce que doit être dans l'Eglise une congrégation trouveront sans doute les dispositions de ce novice peu ecclésiastiques, et s'expliqueront facilement qu'il n'ait pas persévéré.

Maurice ne se déplaisait pas à Ploërmel. » Je suis, disait-il, dans une

en brèche; on la crut sauvée, dès là qu'elle était soustraite à l'action du novateur. Elle pouvait l'être encore, en effet, et l'abbé Jean, malgré ses tristesses, se reprit comme les autres à espérer.

Le scandale de la retraite ecclésiastique de Rennes rendait nécessaire de sa part une déclaration officielle et personnelle d'adhésion à l'Encyclique. Pendant la retraite des missionnaires prêchée à Saint-Méen par l'abbé Rohrbacher, il remit à l'évêque, au nom du prédicateur et en son propre nom, l'écrit suivant : « Nous regardons comme un devoir d'épancher notre cœur dans le vôtre, et de vous assurer que nous adhérons pleinement à la lettre encyclique du Souverain Pontife. Nous croyons ce qu'elle enseigne, nous condamnons ce qu'elle condamne, nous blâmons ce qu'elle blâme, sans restriction aucune, et, avec la grâce de Dieu, nous ne nous écarterons jamais de l'enseignement du Saint-Siège, auquel nous tenons par le fond de nos entrailles. »

L'effet de ces paroles fut immédiat. Des élections eurent lieu à la fin de la retraite, pour donner un successeur à Féli. Sans hésitation, la congrégation entière confia de nouveau le gouvernement à l'abbé Jean.

Mgr de Lesquen était radieux. Sûr de l'avenir, cette fois, — il le croyait du moins — il adressa à son clergé, le 4 novembre, une circulaire annonçant la pacification si vivement désirée. Après avoir cité le texte des diverses déclarations à lui adressées par les religieux de Saint-Pierre, il s'efforçait de détruire, à leur sujet, les dernières

petite chambre assez gaie, ouverte sur un horizon qui réjouirait ma vue si j'avais en ce moment assez de liberté et de cette douce nonchalance d'âme qui vous laisse, une heure durant, en contemplation devant un horizon. »

Pour charmer ses loisirs, il faisait des vers. Il a décrit en strophes mélancoliques les campagnes un peu monotones des environs de Ploërmel. Ses deux pièces intitulées : *A mes deux amis, etc* et *Promenades à travers la lande*, composées sous le toit des Frères, comptent parmi ses meilleures.

C'est, selon toute apparence, l'abbé Jean qui se prononça pour la négative dans l'affaire de sa vocation. Il quitta immédiatement Ploërmel, par délicatesse, et se rendit au Val de l'Arguenon, chez son ami Hippolyte de la Morvonnais. Après un long et doux séjour dans cette maison, il dut se rendre à Paris, où son talent d'écrivain ne réussit pas tout d'abord à lui assurer le pain quotidien. On sait le reste.

L'abbé Féli était interdit! Il ne pouvait plus, ni confesser ses jeunes disciples, ni les communier de sa main, ni surtout gravir les degrés de cet autel où il avait trouvé si longtemps pour lui-même lumière et consolation!

Les habitants de la Chesnaie furent consternés. L'un après l'autre, ils quittèrent la vieille maison, non comme un lieu maudit que l'on fuit sans regarder en arrière, mais comme un paradis dont les portes se referment, et d'où l'on s'éloigne en pleurant. Malgré ses exigences et ses rudesses, malgré ses erreurs aussi, qu'il fallait enfin reconnaître, le maître qui demeurait là leur avait fait tant de bien!

Quelques-uns rentrèrent dans le monde. D'autres, ceux qui avaient fait les premiers vœux dans la congrégation et qui sentaient encore quelque attrait vers le sacerdoce, allèrent se renfermer à Saint-Méen où à Ploërmel (1).

Un silence de mort descendit sur cette demeure, où si longtemps la vie catholique avait fleuri. On pensa que, cette fois, le condamné allait se soumettre sans restriction, ou du moins se taire à jamais. On se crut débarrassé de lui, et l'évêque de Rennes, qui ne détestait rien tant que le bruit et les affaires, put enfin respirer à l'aise.

La congrégation de Saint-Pierre cessa de se voir battue

(1) De ce nombre fut Maurice de Guérin. Il quitta la Chesnaie le 7 septembre 1833, et, après un séjour de trois semaines à Saint-Méen, vint à Ploërmel passer quelques semaines, en attendant qu'on lui confiât, au petit séminaire mennaisien un cours d'histoire de la littérature. Sa vocation était déjà ébranlée. Voici l'étrange lettre qu'il écrivait, de Ploërmel, le 2 octobre, à son ami François du Breil de Marzan : « M. Jean a succédé à M. Féli; mais vous comprendrez bien que ce n'est pas la même chose, et que rien ne peut remplacer un génie aussi large et qui comprend si bien la vertu de la liberté. Aussi, depuis qu'il n'est plus notre chef, le rétrécissement commence-t-il à se faire sentir, et je crains bien que la congrégation ne rentre dans l'ordre banal de toutes les congrégations du monde. Ce sera une réunion d'hommes pieux, et voilà tout... M. Jean est bien un homme de liberté comme son frère, mais sa position ne lui permet pas les mêmes hardiesses. L'esclavage ne nous viendra pas de là, mais de plus haut. On lui force la main pour nous serrer, et vous comprenez bien que si la congrégation, dans son enfance, ne suce pas le lait de la liberté, autant valait ne pas la mettre au monde. » — *Journal et Lettres*, p. 217.

Ceux qui savent ce qu'est et ce que doit être dans l'Eglise une congrégation trouveront sans doute les dispositions de ce novice peu ecclésiastiques, et s'expliqueront facilement qu'il n'ait pas persévéré.

Maurice ne se déplaisait pas à Ploërmel. » Je suis, disait-il, dans une

en brèche ; on la crut sauvée, dès là qu'elle était soustraite à l'action du novateur. Elle pouvait l'être encore, en effet, et l'abbé Jean, malgré ses tristesses, se reprit comme les autres à espérer.

Le scandale de la retraite ecclésiastique de Rennes rendait nécessaire de sa part une déclaration officielle et personnelle d'adhésion à l'Encyclique. Pendant la retraite des missionnaires prêchée à Saint-Méen par l'abbé Rohrbacher, il remit à l'évêque, au nom du prédicateur et en son propre nom, l'écrit suivant : « Nous regardons comme un devoir d'épancher notre cœur dans le vôtre, et de vous assurer que nous adhérons pleinement à la lettre encyclique du Souverain Pontife. Nous croyons ce qu'elle enseigne, nous condamnons ce qu'elle condamne, nous blâmons ce qu'elle blâme, sans restriction aucune, et, avec la grâce de Dieu, nous ne nous écarterons jamais de l'enseignement du Saint-Siège, auquel nous tenons par le fond de nos entrailles. »

L'effet de ces paroles fut immédiat. Des élections eurent lieu à la fin de la retraite, pour donner un successeur à Féli. Sans hésitation, la congrégation entière confia de nouveau le gouvernement à l'abbé Jean.

Mgr de Lesquen était radieux. Sûr de l'avenir, cette fois, — il le croyait du moins — il adressa à son clergé, le 4 novembre, une circulaire annonçant la pacification si vivement désirée. Après avoir cité le texte des diverses déclarations à lui adressées par les religieux de Saint-Pierre, il s'efforçait de détruire, à leur sujet, les dernières

petite chambre assez gaie, ouverte sur un horizon qui réjouirait ma vue si j'avais en ce moment assez de liberté et de cette douce nonchalance d'âme qui vous laisse, une heure durant, en contemplation devant un horizon. »

Pour charmer ses loisirs, il faisait des vers. Il a décrit en strophes mélancoliques les campagnes un peu monotones des environs de Ploërmel. Ses deux pièces intitulées : *A mes deux amis, etc* et *Promenades à travers la lande,* composées sous le toit des Frères, comptent parmi ses meilleures.

C'est, selon toute apparence, l'abbé Jean qui se prononça pour la négative dans l'affaire de sa vocation. Il quitta immédiatement Ploërmel, par délicatesse, et se rendit au Val de l'Arguenon, chez son ami Hippolyte de la Morvonnais. Après un long et doux séjour dans cette maison, il dut se rendre à Paris, où son talent d'écrivain ne réussit pas tout d'abord à lui assurer le pain quotidien. On sait le reste.

qu'il lui avait retirés. Hélas! c'était l'éclair fugitif d'une foi prête à s'éteindre. Peut-être même cette démarche n'était-elle qu'une feinte, par laquelle Féli espérait échapper aux obsessions de son frère et de quelques autres amis. En tout cas, ses conversations particulières démentaient les sentiments qu'il venait d'afficher en public.

Les dernières semaines de décembre 1833 et les premiers mois de l'année suivante s'écoulèrent sans détruire les espérances de Jean. Malgré l'opposition de doctrines qui se faisait chaque jour plus radicale, il n'avait pas perdu la confiance de son frère.

Bientôt il sut que celui-ci avait composé, au bruit des vents qui secouaient les arbres de la Chesnaie, un écrit où il avait comme déchargé le trop-plein d'irritation et de mansuétude, d'amour et de haine, de tristesse et d'espérance qui débordait de son cœur meurtri. Féli consentit à lui en lire des fragments. Ce que l'abbé Jean entendit tout d'abord, c'étaient des pages qui semblaient tombées du ciel: des pages tantôt mélancoliques et tendres, tantôt étincelantes d'éloquence et de poésie. Ravi de tant de génie dans un état d'âme si douloureux, il ne marchanda pas à l'auteur son admiration.

Mais il apprit bientôt que ces pages n'étaient pas les seules. A côté des hymnes, il y avait des blasphèmes; des imprécations d'une violence inouïe étaient lancées tour à tour contre la royauté et contre la hiérarchie catholique; le tout formait un étrange assemblage d'anathèmes et de prières, de visions célestes et de scènes infernales, dont la lecture étonnait, troublait, et finissait par enivrer.

Ce manuscrit n'était pas destiné tout d'abord à l'impression. L'auteur y ajoutait chaque jour quelques pages, pour soulager sa conscience, comme il disait; mais l'abbé Jean espérait toujours qu'il ne jetterait pas dans le public cette bombe incendiaire.

Un jour, au retour d'un voyage à Paris, Féli arriva à Ploërmel, et demanda à voir son frère. Il lui apprit qu'après une discussion avec Mgr de Quélen, il avait

remis à Sainte-Beuve le manuscrit des *Paroles d'un croyant*, avec mission de le faire imprimer. Jean se jeta au cou de son frère : « Je t'en supplie, s'écria-t-il, ne publie pas cela! »

Féli cherchait des faux-fuyants. Il alléguait l'approbation de l'abbé Gerbet et celle de Montalembert (1). Vaincu enfin par les larmes du prêtre dont l'absolution l'avait autrefois ramené à Dieu, il se troubla et demanda à son frère de le confesser.

Jean était sur le point de partir pour visiter ses maisons de Frères. On l'attendait près du perron.

« Je n'ai malheureusement pas le temps, répondit-il; tu le vois, la voiture est attelée; il faut que je parte pour la visite des Frères; confesse-toi à l'un de ces messieurs. A bientôt (2)! »

Le souvenir de cette scène le poursuivit pendant son voyage; il regrettait de n'avoir pas tout quitté pour confesser Féli. Il se dit que peut-être il était temps encore, et, le lendemain, sa voiture franchissait la grille de la Chesnaie. Il se jeta aux pieds de son frère, et le conjura de nouveau de renoncer à la publication de ce malheureux livre. Féli résista longtemps; enfin, de guerre lasse, il abandonna à Jean le sort du manuscrit. Celui-ci courut à Dinan, avec une lettre prescrivant à l'imprimeur parisien d'arrêter son travail. Il la déposa précipitamment à la poste, et attendit, anxieux. Le lendemain, on lui remit un journal où s'étalait en grosses lettres l'annonce des *Paroles d'un croyant*, qui venaient de paraître (3). Il était venu trop tard. Quelques jours après, le livre était lu dans les ateliers, dans les salons, dans les cafés, dans les chaumières et jusque sur les places publiques. On se l'arrachait et on le dévorait. C'était fini.

(1) Gerbet et Montalembert ne connaissaient alors, comme l'abbé Jean, que des fragments du livre, ou bien ils n'en avaient entendu qu'une lecture rapide.

(2) Récit de Mgr Maupied, qui tenait ces détails de M. Jean de la Mennais lui-même.

(3) Récit de l'abbé Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, t. XIII, p. 617, édition Fèvre, Vivès, 1877.

Ceci se passait dans les derniers jours d'avril 1834. Le 4 mai, M. Jean de la Mennais écrivit à l'abbé Coëdro : « Prier et pleurer, voilà tout ce qui me reste à faire maintenant. Ce que je souffre n'est que le commencement de ce que j'aurai à souffrir : *Initium dolorum hoc*. Je dois préparer mon âme à des douleurs « vastes comme la mer ». Je ne le sais que trop. Dieu soit béni (1)! »

Savait-il, en effet, tout ce qu'allait lui causer de tortures morales la publication de ce mince volume? Il est permis d'en douter : il y a de cruels malentendus que les âmes droites ne prévoient pas.

II

Bientôt le livre fit scandale dans le diocèse de Rennes. L'abbé Jean songea tout d'abord à dégager sa responsabilité vis-à-vis de l'évêque.

« Mon très cher Seigneur, lui écrivit-il, vous savez déjà combien a été vive la peine que j'ai ressentie en apprenant par les journaux la publication d'un ouvrage qui, depuis quelques jours, agite si tristement et si profondément les esprits. Hélas! pourquoi faut-il qu'une tempête nouvelle succède à d'autres tempêtes, heureusement apaisées? Je m'en effraie plus que je ne puis le dire. J'en suis inconsolable, et j'ai besoin de recevoir de vous quelques bonnes paroles qui soulagent mon pauvre cœur brisé. Au reste, je ne connais ce livre que par le compte qu'en rendent certaines feuilles publiques (2). Je ne veux point le lire, et j'ai défendu de le lire dans nos maisons; mais,

(1) Ropartz, p. 352.

(2) Féli a écrit (Ange Blaize, *Œuvres inédites*, t. II, p. 146) que cet ouvrage n'avait été blâmé ni par l'abbé Jean, ni par l'abbé Gerbet. Ils en avaient entendu lire des fragments et ils les avaient admirés, c'est vrai; mais on doit croire l'abbé Jean lorsque, dans une circonstance aussi grave, il affirme n'avoir pas lu le livre *dans son ensemble*. Il est certain, d'ailleurs, qu'il en avait lu d'autres fragments que ceux auxquels faisait allusion Féli, et que, dès le mois de juillet 1833, il en avait désapprouvé la publication. Nous avons, sur ce point, un témoignage précis de Montalembert, dans une de ses lettres à Féli, datée de Munich, le 8 avril 1834. Cf. R. P. Lecanuet, *Montalembert*, t. II, p. 423.

quel que soit le jugement que notre Saint Père et les évêques en portent, nous n'hésiterons jamais (et d'avance vous en êtes bien sûr) à nous rattacher invariablement et uniquement aux décisions de ceux à qui il a été dit par la Vérité même : « Qui vous écoute m'écoute; qui vous méprise me méprise. » Je suis dans ces sentiments, etc (1). »

Mgr de Lesquen lui adressa, en effet, quelques bonnes paroles; mais, par suite d'une erreur à jamais regrettable (2), il publia à la fois, dans la *Gazette de Bretagne*, la lettre de Jean-Marie et sa propre réponse.

Il n'avait pas prévu que c'était précipiter la rupture entre Féli et son frère. Celui-ci comprit tout de suite la gravité de la situation, et il écrivit à l'abbé Coëdro : « Je suis désolé de la publication de ma lettre... C'est tout ce qu'on pouvait faire de plus cruel pour moi et de plus fâcheux pour Féli et pour l'Eglise. Désormais je ne pourrai plus rien pour le salut de l'un et pour épargner à l'autre... hélas! je n'ose achever... Oh! que la vie me pèse (3)! »

Que faire? Il voulut, encore une fois, s'adresser au bon cœur de Féli. Le 23 mai, il lui fit parvenir, de Saint-Brieuc, une lettre pleine de larmes, où son humilité et sa droiture éclatent à chaque ligne.

« J'ai appris hier, disait-il, une chose qui me fait infiniment de peine, parce qu'elle peut t'en faire beaucoup à toi-même. Voici l'exacte vérité. L'évêque me pria, il y a quinze jours, à Bains, auprès de Redon, de lui écrire une lettre au sujet de ton ouvrage, qu'il garderait dans son cabinet, et montrerait seulement aux personnes qui pourraient attaquer mes établissements à cette occasion. J'ai fait cette lettre le 10 mai, et j'ai dit que cette publication, dont je n'avais eu connaissance que par les journaux,

(1) Lettre du 10 mai 1834, citée par Ropartz, p. 353.

(2) Deux missionnaires de Rennes, MM. Coëdro et Dinomais, étaient auprès de l'évêque lorsque lui fut remise la lettre de M. de la Mennais. Ils savaient que, dans le premier moment, l'abbé Jean avait eu la pensée de laisser publier cette lettre, et ils affirmèrent à Mgr de Lesquen qu'il lui en accordait la faculté.

(3) Lettre du 20 mai 1834, citée par Ropartz, p. 355.

m'affligeait profondément, parce qu'elle ferait succéder des tempêtes nouvelles à des tempêtes heureusement apaisées; qu'au reste on ne lisait ton livre dans aucune de mes maisons, et que le jugement que l'Eglise en porterait serait le nôtre.

« Sans me demander mon consentement, et même sans m'en écrire, on a imprimé cette lettre et une réponse de l'évêque, que je n'ai reçue qu'après qu'elle a été rendue publique. Assurément, si je m'étais douté de cela, si cela s'était fait de concert avec moi, je te l'aurais dit tout simplement dimanche dernier, et je te connais trop bien pour craindre que tu m'eusses blâmé. Mais il résulte des explications ci-dessus que j'ai l'apparence de t'avoir fait un mystère de la conduite que j'ai cru devoir tenir; tu peux croire, de plus, que j'ai voulu faire un éclat, tandis que rien n'est plus faux, et, en vérité, rien ne serait plus lâche et plus odieux. On a abusé de ma lettre en lui donnant une publicité qu'elle ne devait pas avoir; j'en suis désolé, et j'en souffre, bien plus que tu n'en souffriras, sois en sûr : mon cœur est brisé. Je t'embrasse tendrement (1). »

Au lieu d'accepter ces franches explications, Féli répondit par une lettre semée de phrases méchantes, qui durent percer comme des dards envenimés le cœur du pauvre Jean. « Si je m'afflige de ceci, osait-il lui écrire, c'est pour toi et non pour moi... Comment dire : J'ai bien voulu faire ceci ou cela en secret, mais non en public? Ce serait une honte de plus. Puisqu'il faut, quoi qu'on fasse, toujours souffrir en ce monde, je préférerai toujours, pour mon compte, les souffrances qui ne laissent pas de regret, les souffrances qui ne tachent point (2). »

Cette lettre était d'autant plus injustifiable, que Féli appréciait parfaitement la position de son frère, et qu'il excusait sa conduite vis-à-vis de ses correspondants laïques (3).

(1) A. Blaize, *Œuvres inédites, etc.* t. II, p. 142.

(2) *Ibid.* p. 143.

(3) Voici ce qu'il écrivait, le 30 juin 1834, au marquis de Coriolis, qui lui avait exprimé son étonnement de la conduite de son frère : « Je veux d'abord vous dire, au sujet de mon frère, que, sauf un peu de

L'abbé Jean était navré, mais il ne s'attarda pas à gémir sur ses propres souffrances. Ressaisir à tout prix l'âme qui lui échappait; en tout cas, ne pas rompre le dernier fil qui l'attachait encore à elle, afin de la rendre une seconde fois, s'il était possible, à Dieu et à l'Eglise, telle fut désormais son idée fixe.

III

Féli se flattait que Rome ne parlerait point. Ses amis d'Italie le lui avaient assuré, et il le répétait à tout venant. Or, le 15 juillet 1834, arrivait de Rome en Bretagne l'Encyclique *Singulari nos*. Les *Paroles d'un croyant*, ce livre « peu considérable par le volume, mais immense par la perversité », disait Grégoire XVI, était condamné dans les termes les plus formels et les plus sévères. De plus, le pape, estimant sans doute que le temps des ménagements était passé, réprouvait comme « fallacieux » le système de philosophie bruyamment soutenu par l'école mennaisienne.

A la Chesnaie, le premier sentiment fut celui de la stupeur. Craignant de voir son frère accablé sous le coup, l'abbé Jean lui écrivit aussitôt ces lignes compatissantes : « Je descends du saint autel. Je viens d'offrir à Dieu le sacrifice du corps et du sang de son Fils, pour lui demander la résignation, le calme, et l'humble courage dont nous avons besoin l'un et l'autre, dans un moment où notre âme est broyée par d'inexprimables peines. O mon pauvre Féli! crois que je t'aime bien (1)! »

C'était un appel désespéré. Il ne resta pas, cette fois, sans effet. Quand son amour-propre n'était pas en jeu, le malheureux prêtre était toujours sensible aux bons procédés, aux marques de sympathie : il devait l'être jusqu'à la fin.

faiblesse peut-être, il est plus à plaindre qu'à blâmer. Vous connaissez assez sa position, avec ses cent cinquante établissements, qu'il faut défendre perpétuellement contre des attaques de droite et de gauche. » Forgues, *Œuvres posthumes*, etc. t. II. p. 371.

(1) Ropartz, *op. cit.*, p. 327.

Jean reprit le chemin de la Chesnaie, et il y fut bien accueilli (1). Féli, qui, au dehors, fulminait avec rage contre la lettre du pape, consentit à la discuter avec son frère. Il avait cru, de bonne foi, ce semble, que les *Paroles d'un croyant* n'étaient pas répréhensibles au point de vue de l'orthodoxie, et il demandait à Jean des explications. Celui-ci usa de tous les moyens; il fit appel à toute sa science théologique, à toute son habileté, à toute sa délicatesse, pour faire accepter à l'apologiste dévoyé la sentence qui le frappait (2).

Il obtint de bonnes paroles, peut-être même des promesses de retour. Les biographes de Féli ont écrit que

(1) L'abbé Jean écrivait alors à Mlle Lucinière, une des bonnes « Feuillantines » : « Hélas! mes inquiétudes sont loin d'être calmées, et l'avenir m'effraie autant que le présent m'afflige. Cependant j'espère encore que le bon Dieu exaucera mes humbles et ardentes prières. Celui qui en est l'objet a une si belle âme! Je craignais que nous ne fussions brouillés à jamais par la publication si malheureuse de ma lettre à l'évêque de Rennes; mais non : j'ai écrit d'abord à Féli; j'ai été le voir depuis, et tout s'est passé beaucoup mieux que je ne devais attendre. » — Extrait d'une lettre inédite, communiquée par M. le baron de Kertanguy, petit-neveu des La Mennais.

(2) Voici une lettre inédite qu'il lui adressait de Ploërmel, le 10 août 1834. Elle a trait, ce semble, à la doctrine des *Paroles d'un croyant*, que les deux frères avaient de nouveau discutée ensemble :

« Ta lettre m'a fait grand plaisir; mais elle ne dissipe pas mes inquiétudes, et le passage de Mariana ne résout pas l'objection que je t'ai faite, et que je t'exposerai avec plus de développement par écrit un peu plus tard. Pour aujourd'hui, je me borne aux observations suivantes :

« Quand tu as dit que la royauté vient du péché, as-tu entendu qu'elle fût mauvaise de sa nature? Je ne le pense pas, car ce serait aller beaucoup plus loin que les anciens Pères dont tu me rappelais les témoignages dans notre dernier entretien; ce serait même les contredire, puisqu'ils ont unanimement reconnu que, malgré le mauvais usage qu'ils en pouvaient faire, le pouvoir des princes n'avait été établi de Dieu que comme un remède aux désordres causés par le péché. C'est en ce sens que saint Grégoire VII l'appelle une dignité excellente, et que saint Grégoire le Grand disait : « La nature a engendré égaux tous les hommes; mais, l'ordre des mérites variant, une secrète Providence place les uns après les autres. Toutefois, cette diversité, qui provient du mal, Dieu l'a coordonnée avec beaucoup de justice. » En relisant attentivement les passages de saint Augustin, de saint Grégoire le Grand, de saint Grégoire VII, j'ai cru remarquer que, lorsqu'ils attribuent au péché l'origine du pouvoir, ils parlent non seulement de la souveraineté ou puissance royale proprement dite, qui dirige les hommes suivant les lois de la justice, mais de la *domination* qui les opprime, ce qui me semble tout concilier : car enfin, pour se passer de cette espèce d'inégalité que le péché a rendue nécessaire, il faudrait que le genre humain retournât à l'état où il était avant le péché, et assurément, ce n'est pas là ce que tu prétends. Quelques éclaircissements sur ces deux points me feraient plaisir. » — Archives des Frères.

les *Paroles d'un croyant* furent le signal de sa rupture définitive avec Rome. Nous ne le croyons pas. Même après la condamnation de son livre, même après les cris de colère qu'il lança bientôt à tous les échos, il eut des velléités de soumission; la révolte n'était pas consommée dans son âme; il se prêtait encore à la controverse; il pouvait encore être sauvé.

L'abbé Jean le sentait; quelque chose lui disait que beaucoup d'égards, beaucoup de tendresse, joints à beaucoup de science et de savoir-faire pourraient encore retenir le malheureux. Il résolut de le ménager plus que jamais. Il croyait la chose encore possible. Hélas! on allait l'obliger, pour la troisième fois, à le condamner publiquement.

IV

Avec les doctrines sociales des *Paroles d'un croyant*, Grégoire XVI avait condamné le système philosophique du « sens commun », sans toutefois le désigner en termes absolument précis. Or, nous l'avons vu, ce système faisait le fond des doctrines mennaisiennes; on l'avait enseigné de tout temps à Saint-Méen, aussi bien qu'à Malestroit; on l'y enseignait encore. Quelques professeurs de la congrégation crurent d'abord, avec l'abbé Rohrbacher, que la condamnation ne visait point la philosophie de Féli, mais bien les erreurs du docteur allemand Hermès.

On ne leur permit pas longtemps de prendre le change. De nouveau, le clergé s'ameuta contre eux, et des rétractations furent exigées avec une violence et une âpreté dont la vérité n'avait pas besoin. Cette fois, la passion mise à part, l'évêque était de l'avis du clergé, et il avait raison.

L'abbé Jean ne le vit pas tout d'abord. Persuadé, depuis des années, avec l'abbé Rohrbacher, avec l'abbé Gerbet et tant d'autres, que la doctrine du « sens commun » résolvait mieux qu'une autre le problème de la certitude, il crut que Rome condamnait moins le système en lui-même que l'abus qu'on en avait fait. « Le système de philosophie

réprouvé par l'Encyclique, déclarait-il, est bien celui qui a été soutenu dans ces derniers temps ; car, en reconnaissant l'Eglise catholique comme l'autorité la plus grande en religion, on a semblé, principalement par suite des discussions politiques, vouloir lui égaler dans le reste l'autorité du genre humain considéré sans l'Eglise : espèce de dualisme qui suppose deux infaillibilités distinctes, deux souverainetés intellectuelles, tandis que réellement il n'y en a qu'une seule, celle de l'Eglise. Donc, chercher la vérité hors des traditions apostoliques, lui donner un autre fondement, un autre organe infaillible que l'Eglise, ce serait une erreur grave. »

Jusqu'ici, l'abbé Jean était dans le vrai. Il se trompait en ajoutant : « Mais faut-il conclure de là, comme le font certaines personnes, qu'il y a obligation de conscience d'abandonner sans réserve ce qu'on a appelé *la doctrine du sens commun,* et, par conséquent, d'en revenir aux anciens systèmes de philosophie, qui se réduisent tous à dire que la raison particulière de chaque homme est, en dernière analyse, la règle de ses croyances, ou, en d'autres termes, que l'évidence individuelle est le *criterium* de la vérité? Je ne le pense pas (1). »

Il se trompait, redisons-le; mais, avant le concile du Vatican, quelques jours seulement après la réception d'une Encyclique rédigée, à dessein, en termes très généraux, cette erreur n'était-elle pas excusable? Et quand on songe à la promptitude avec laquelle il va se soumettre, une fois qu'il aura bien compris la pensée du pape, peut-on voir dans sa conduite d'alors autre chose que le mouvement d'une âme honnête, décidée à suivre en tout sa conscience (2)?

(1) Extrait d'une déclaration inédite, qui paraît avoir été faite par l'abbé Jean aux prêtres de la Congrégation, vers le mois d'août 1834.

(2) Ses vraies dispositions sont nettement indiquées dans la lettre suivante, qu'il adressait, le 3 août 1834, à M. Meslé, curé de la cathédrale de Rennes :

Monsieur et très cher curé,

Vous ne sauriez croire combien je suis sensible aux choses aimables que vous voulez bien me dire et à la franchise toute cordiale avec laquelle vous m'écrivez; c'est ainsi qu'un prêtre doit parler à un prêtre, un ami

En 1834, les esprits étaient trop passionnés pour en juger ainsi. M. de la Mennais avait soumis ses idées à Mgr de Lesquen; mais, hélas! la philosophie du prélat était médiocre; ses arguments ne convainquirent point l'abbé Jean, qui, fort de l'intimité qui régnait entre son évêque et lui, en releva peut-être un peu vivement la faiblesse; bref, leurs relations furent peu à peu troublées par un certain malaise.

De leur côté, les prêtres de la congrégation protestèrent contre l'attitude de leur supérieur. L'abbé Haran, professeur de philosophie à Saint-Méen, désavoua devant ses élèves l'enseignement qu'il leur avait donné, et sa lettre fut imprimée dans les journaux.

à un ami. Je vous répondrai avec la même sincérité, et je vous dirai à mon tour que je m'offense comme d'une injure des doutes que certaines personnes sembleraient vouloir élever, dans ce moment-ci, sur notre soumission pleine, entière et sans réserve aux deux Encycliques de notre saint Père le Pape Grégoire XVI. Nous en avons fait assez pour les convaincre que jamais nous n'aurons d'autres doctrines et d'autre enseignement que l'enseignement et les doctrines du Saint-Siège apostolique. Cependant s'il leur plaît de s'inquiéter encore à notre sujet, qu'y faire? Calmerons-nous leurs inquiétudes en consentant à nous considérer nous-mêmes comme des hommes suspects, en dehors du clergé, et qui ont besoin, dans toutes les circonstances, de donner des garanties particulières? Assurément non, et, si nous agissions de la sorte, il n'y aurait pas de raison pour que cela finît, et pour que les scènes vraiment affligeantes de la dernière retraite de Rennes ne se renouvelassent pas à chaque instant. Je pense, mon cher curé, que dans des temps aussi malheureux que les nôtres, lorsque les esprits sont exaltés, prévenus, aigris, il n'y a qu'un parti sage à prendre, et le voici : obéir avec la simplicité et la docilité d'un petit enfant à l'autorité que Dieu a établie; admettre tout ce qu'elle admet, condamner tout ce qu'elle condamne, sans l'ombre d'une restriction, mais ne rien céder aux exigences arbitraires, aux fantaisies aveugles, aux caprices passionnés des gens qui se font eux-mêmes autorité : le principe contraire serait une source de troubles et de disputes sans cesse renaissantes, parce qu'évidemment c'est un principe d'anarchie, que je ne voudrais pas consacrer, en quelque sorte, par mon exemple...

Je vous parle, comme vous le voyez, à cœur ouvert, parce que je suis sûr de n'avoir à craindre de votre part aucune indiscrétion. Certes, mes sentiments personnels sont bien connus, et je les manifeste hautement, comme je le dois, chaque fois que s'en offre l'occasion; mais les raisons graves exposées ci-dessus m'empêchent de leur donner désormais un autre genre de publicité.

Demandez pour moi à Jésus, notre divin Maître, la résignation, le calme, l'humble courage dont j'ai besoin plus que jamais dans ma pénible position, et croyez, mon très cher et digne curé, que parmi tous ceux qui vous honorent et qui vous aiment, il n'y en a aucun qui vous honore et qui vous aime plus que votre tout dévoué et affectionné serviteur, l'Abbé Jean-Marie de la Mennais. — Lettre inédite. — Archives des Frères.

Tous avaient raison, sinon dans la forme, au moins quant aux doctrines; mais on ne s'en tint pas là. Excité de nouveau par les clameurs du clergé, inquiet et effrayé de temporisations dont le motif lui échappait, M. Coëdro signifia nettement à l'abbé Jean qu'il ne partageait pas ses vues. Bien plus, après une réunion au cours de laquelle M. de la Mennais avait maintenu la distinction précédente sur le sens de l'Encyclique, M. Coëdro quitta brusquement Saint-Méen, et partit pour Rennes avec plusieurs de ses confrères.

V

Ils allèrent trouver Mgr de Lesquen, et lui exposèrent que, séparés de leur supérieur sur certains points de doctrine et redoutant de voir l'opinion du clergé leur devenir de plus en plus hostile, ils demandaient à quitter définitivement M. de la Mennais. L'évêque était préparé à cette démarche par les explosions de mécontentement dont il avait déjà été témoin, et quelques propos un peu vifs échappés, ce semble, à M. de la Mennais contre sa personne et ses actes le disposaient à l'accueillir : il céda.

Le 2 septembre, l'abbé Jean recevait la lettre suivante : « Je vois avec douleur, cher coopérateur, que la congrégation est divisée, malgré tous les efforts et les sacrifices que j'ai constamment faits et tous les avis paternels que j'ai donnés. Plusieurs des membres qui la composent demandent une séparation. Leurs raisons m'ont paru trop fortes et trop fondées pour m'y refuser. En conséquence, je crois devoir vous prévenir que je prends sous ma direction immédiate ceux qui se sépareront de vous, et que je les charge de mon petit séminaire de Saint-Méen et de ma maison de missionnaires.

« Je laisse une entière liberté à ceux qui voudront vous suivre; mais veuillez bien leur dire de ma part que je les regarde comme excorporés de mon diocèse, où je ne leur offrirai aucune place (1). »

(1) Cité par Ropartz, p. 357.

Ainsi, ce prêtre qui avait passé sa vie à exalter les prérogatives du Saint-Siège, qui avait aimé Rome et le pape jusqu'à la passion, était soupçonné d'indocilité à la parole du pape; on lui retirait la conduite de prêtres qu'il avait formés au culte de la papauté; il était traité en suspect, presque en indigne. Ceux qui savent ce qu'est pour un ecclésiastique sa réputation d'orthodoxie peuvent par là deviner ce qu'il souffrit.

Son premier besoin était de confesser sa foi devant l'évêque de Rennes. La lettre suivante, écrite par lui de Malestroit, le 4 septembre, à Mgr de Lesquen, montrera avec quelle sincérité il acceptait l'Encyclique; on y verra aussi avec quelle douceur l'humble prêtre savait répondre aux plus accablantes sévérités.

« Mon très cher et toujours et à jamais bien-aimé Seigneur, à mon retour de la bataille des examens de Vannes (1), je reçois ici votre lettre du 31 août, qu'on m'a renvoyée de Ploërmel, et j'ai peine à en croire mes yeux en la lisant (2). Oh! qu'il est douloureux, ce nouveau coup qui vient frapper mon cœur déjà brisé! Quoi! faut-il donc que je vous aie affligé, vous pour qui j'ai une amitié si tendre, une vénération si profonde? Je vous en demande pardon! C'est assurément un tort involontaire que j'ai eu, mais c'est un tort, puisque je n'ai pas veillé avec assez de soin sur mes paroles pour qu'il ne m'en échappât aucune qui pût vous blesser. Refuserez-vous à votre vieil ami un pardon que vous accorderiez à l'instant même à un pauvre pécheur qui, à genoux à vos pieds, vous dirait en pleurant : « Mon père, pardonnez-moi, car je ne savais ce que « je faisais? »

« Quoique je sois accablé d'occupations diverses, je me rendrai à Rennes aussi tôt que possible, pour vous voir et m'expliquer avec vous. Je vous prie de suspendre votre

(1) Il s'agit des examens qu'on imposait à ses Frères pour l'obtention des brevets.

(2) Ce n'est pas la lettre de destitution. C'en était une autre que Mgr de Lesquen lui avait adressée deux jours auparavant, et dans laquelle il se plaignait vraisemblablement de quelques propos tenus par l'abbé Jean. Cette lettre n'a pas passé sous nos yeux.

jugement sur ma conduite dans ces circonstances et de ne prendre aucun parti jusqu'à ce que vous m'ayez entendu : il me semble que c'est de rigoureuse justice; cela ne se refuserait pas au meurtrier que l'on croirait digne de la potence. *Quand vous saurez tout*, vous reconnaîtrez, je l'espère, que je n'ai pu agir d'une manière différente. Mais dès aujourd'hui, je dois vous déclarer, afin qu'il ne reste dans votre esprit aucun nuage sur ma soumission à l'Encyclique, que je crois, ainsi que vous, qu'on s'est égaré en présentant la raison générale comme une autorité visible et enseignante, et en attribuant au genre humain une infaillibilité qui n'appartient qu'à l'Eglise de Jésus-Christ. C'est là précisément, et vous l'observez très bien, le point principal improuvé par l'Encyclique, et qui caractérise le système contre lequel le Saint Père s'élève avec tant de raison.

« Mon corps dépérit et s'en va; par conséquent, si mes peines sont vives, du moins elles ne seront pas longues. Mais tandis qu'il me restera assez de force pour prononcer une parole, soyez sûr, mon cher Seigneur, que cette parole sera l'expression sincère de ma pleine soumission aux décisions du Saint-Siège et de mon attachement pour vous (1). »

Mgr de Lesquen fut-il touché par cette lettre si cordiale, et d'un accent si pénétrant? C'est probable; mais il ne revint pas sur la mesure prise contre son grand vicaire.

M. de la Mennais avait rendu compte de ses sentiments à son évêque. Il se devait de détruire, aux yeux du public, les soupçons répandus sur son orthodoxie. Longtemps avant la rupture officielle, le 26 août, M. Coëdro avait adressé à la *Gazette de Bretagne* une lettre que reproduisit l'*Univers religieux*, et dans laquelle il déclarait expressément renoncer à la philosophie du « sens commun ».

Le 9 septembre, M. de la Mennais adressa au journal parisien les lignes suivantes : « Quelques personnes ayant

(1) Cité par A. Roussel, *Lamennais d'après des documents inédits*, t. II, p. 228.

supposé que je ne partageais pas entièrement les sentiments exprimés par M. Coëdro, supérieur des Missionnaires de Rennes, dans une lettre que vous avez publiée le 2 courant, je déclare que ces sentiments sont les miens, et que j'adhère pleinement aux deux Encycliques de Notre Saint Père le Pape Grégoire XVI, sans l'ombre d'une restriction quelconque. »

Cette déclaration catégorique aurait dû désarmer les plus malveillants. Il n'en fut rien. Des prêtres du diocèse de Rennes, égarés par la passion, ne craignirent pas de répandre encore, par la voie des journaux, des insinuations perfides contre l'ancien supérieur de la congrégation de Saint-Pierre. C'est l'*Ami de la Religion* qui, d'ordinaire, accueillait leur prose. M. de la Mennais prit un jour sa bonne plume pour remettre à leur place ces théologiens de rencontre. Mais c'eût été prolonger peut-être des discussions qu'il importait d'étouffer. Ainsi, du moins, en jugea Mgr de Lesquen, et, sur son désir, l'abbé Jean garda en portefeuille la réplique qu'il destinait à l'*Ami de la Religion*.

Il voulait pourtant faire connaître une bonne fois, et en détail, ses vrais sentiments à ceux qui avaient été ses fils.

Depuis deux mois, il avait beaucoup étudié, beaucoup prié surtout, et il était arrivé à se convaincre que la doctrine du « sens commun », même envisagée sous l'aspect qui l'avait séduit, était réprouvée par le Saint-Siège. C'est cette conviction qui avait inspiré sa lettre à l'*Univers religieux;* mais, puisque quelques-uns de ses anciens confrères lui prêtaient encore l'intention de biaiser avec la parole du pape, il leur devait des explications aussi nettes que possible. Il les leur donna.

Après avoir remis entre les mains de Mgr de Lesquen sa démission de supérieur de la congrégation de Saint-Pierre, il se rendit à Saint-Méen, le 14 septembre, jour fixé pour l'élection de son successeur. Il voulait, — preuve touchante de son humilité — rester membre, simple membre de cette congrégation qu'il avait fondée, gouvernée pendant dix ans, et qu'on lui arrachait des mains!

Mais l'humilité qui avait été la règle constante de sa vie éclata plus que jamais dans les paroles par lesquelles il ouvrit la séance, et qui sont, à notre avis, de vraies paroles de saint :

« De graves motifs, dit-il, que vous connaissez aussi bien que moi, et qu'il serait inutile, par conséquent, de vous rappeler, m'ont déterminé à remettre entre les mains de Monseigneur la charge de supérieur général de la congrégation. Il est certain, je n'hésite point à le dire, que j'étais, sans le vouloir, un obstacle au bien que vous êtes appelés à faire dans le diocèse, et, dès lors, il était nécessaire que je cessasse d'être votre chef, et que je n'eusse plus aucun titre, de quelque nature qu'il fût, dans la congrégation. Je n'ai été instruit et je n'ai bien jugé que trop tard du véritable état des choses, et j'admire comment vous avez pu supporter si longtemps et avec tant de patience tout ce qui s'attachait de fâcheux à mon triste nom. Recevez-en mes remerciements sincères : j'en conserverai jusqu'à mon dernier soupir un vif et doux sentiment de reconnaissance.

« Mes frères bien-aimés, permettez à celui qui fut votre père de vous donner quelques derniers avis. Le premier et le plus important est de rester inébranlables dans votre attachement et dans votre soumission à la chaire de saint Pierre. Que ses décisions soient à jamais la règle de vos croyances et de votre conduite, sans ombre de restriction ni de distinction, comme je vous l'ai toujours recommandé. Nous ne nous étions pas toujours tenus assez en garde, il faut en convenir franchement, contre l'esprit de système et de nouveauté, et vous devez prendre aujourd'hui devant Dieu la résolution de l'éloigner pour toujours de vos entretiens, de vos études et de votre enseignement.

« En second lieu, qu'aucun de vous n'hésite, comme je n'hésite point moi-même, à faire tous les sacrifices qu'exigent la gloire de Dieu et le salut des âmes. C'est particulièrement de cette disposition-ci que va dépendre la perpétuité de l'œuvre que nous avons fondée de concert. Que chacun marche les yeux fermés, à la voix paternelle

de notre si bon et si vénérable évêque. Dans une pareille circonstance, loin de nous les irrésolutions et les timides calculs d'une prudence purement humaine! Il faut que les esprits s'élèvent et s'agrandissent, que tous les cœurs soient en haut, *sursum corda!* et que tous répondent : Notre liberté, notre corps, notre vie, tout est au Seigneur; nous ne sommes plus à nous, nous sommes à Dieu seul : *Habemus ad Dominum!*

« Enfin, que celui qui va me remplacer et qui m'est encore inconnu ne se décourage point, ne s'effraye point! Qu'il prenne d'une main ferme le gouvernail de cette pauvre petite barque déjà battue par tant d'orages. Je suis persuadé que tous s'empresseront d'alléger son fardeau, de rendre sa tâche moins rude en lui obéissant avec amour, en considérant ses désirs comme des ordres, en secondant ses efforts avec un grand zèle. De son côté, votre second père, soyez-en sûrs, n'aura pas pour vous moins d'attachement, de dévouement et de tendresse que n'en a eu le premier (1). »

Le « second père » que la Providence donna à la congrégation fut l'abbé Coëdro. M. de la Mennais s'en réjouit, car il estimait son confrère, et le croyait capable de gouverner avec sagesse. Peut-être le nouveau supérieur ne fut-il pas aussi satisfait de compter parmi ses subordonnés celui dont il recueillait l'héritage. La présence de M. de la Mennais gênerait, pensait-il, sa liberté d'action; surtout elle empêcherait les sympathies du diocèse de venir à l'œuvre qu'il allait désormais diriger. L'évêque partageait son sentiment : on résolut d'écarter ce fâcheux qui avait un tort impardonnable, celui de s'appeler La Mennais.

L'abbé Jean avait été mandé à Saint-Malo pour prêcher une retraite aux élèves du collège. Seul, il ne pouvait suffire à la besogne, et il pria M. Coëdro de lui envoyer un missionnaire. Celui-ci s'excusa sur la nécessité de ménager l'opinion.

« Sa Grandeur, ajoutait-il, a décidé que nous n'irions

(1) Allocution inédite. — Archives des Frères.

pas à cette retraite. Elle a motivé cette décision sur *ce que vous ne faites plus partie de la congrégation.* Je vous prie, en conséquence, de vous pourvoir d'un autre collaborateur. » (22 octobre 1834)

C'était le coup de grâce. L'abbé Jean était définitivement rejeté par ceux qu'il avait aimés, traités en frères, formés à la vie religieuse. Etait-ce ingratitude ou lâcheté de la part d'hommes qui devaient tant à leur ancien guide? Non, c'était nécessité de plier devant d'aveugles colères. Les missionnaires de Rennes se crurent obligés, sous peine de voir leur foi suspectée et leur ministère compromis, de rompre toute attache avec un homme qui portait un nom abhorré. La première émotion calmée, M. de la Mennais le comprit. Il accepta ce surcroît d'opprobre pour la pauvre âme qui lui causait tant d'angoisses, et il termina sa réponse à M. Coëdro par ces mots : « Je vous embrasse bien tendrement quand même! »

VI

La congrégation de Saint-Pierre avait vécu. M. Coëdro et ses adhérents reprirent l'ancien nom de Prêtres de Saint-Méen, et formèrent, sous le haut patronage de l'évêque de Rennes, une congrégation qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, avec des marques visibles de la bénédiction divine. Ses membres portent actuellement le nom de Prêtres de l'Immaculée-Conception.

Restait à liquider la société. Cette opération fut pour M. de la Mennais la source de nouveaux chagrins. Sous prétexte qu'il avait fait à la maison de Malestroit, avec les fonds du collège de Saint-Méen et de la maison de Rennes, de nombreuses dépenses restées improductives, les missionnaires de Rennes (1) prétendaient laisser à sa charge les dettes de l'association, et reprendre leurs apports respectifs.

Ils oubliaient que M. de la Mennais n'était pas seulement

(1) Les principaux étaient MM. Perschaie, Dinomais, Feildel, Hérisson et Enoch.

un homme de science et de piété, mais un homme d'affaires de premier ordre. Dans un mémoire qui est un chef-d'œuvre de probité aussi bien que de logique et de présence d'esprit, il n'eut pas de peine à établir que les dettes de Malestroit ayant été contractées au nom de la société, par un supérieur qui n'était jamais sorti des voies légales, les membres de cette société devaient, en se séparant, désintéresser les créanciers aux dépens du fonds social. Il disait en terminant : « Peut-être trouvera-t-on mes paroles un peu vives; mais je n'ai jamais cru que la charité m'obligeât, dans cette circonstance, à ne défendre ma cause qu'à demi, et à me mettre à genoux devant des sophismes (1). »

Depuis longtemps déjà, M. Coëdro affectait de ne plus répondre à ses lettres, sous prétexte qu'il avait remis l'affaire entre les mains de l'évêque de Rennes. Celui-ci prit naturellement fait et cause pour des prêtres qu'il regardait plus que jamais comme ses sujets.

Seul contre tous, une fois de plus, M. de la Mennais tint tête à l'orage. On prétendait que l'avoir de la société était insuffisant pour payer tout le monde. Il était persuadé du contraire. « Si je me trompe, affirmait-il, la perte sera pour moi seul. » Il s'enferma pendant plusieurs semaines, vérifia tous les comptes, refit une multitude de calculs; enfin, il annonça qu'il était possible de payer les dettes, de rendre intégralement aux sociétaires tous leurs capitaux, et de remettre au diocèse la somme de quatorze mille francs, réclamée par l'évêque. Il n'hésitait pas, il est vrai, à sacrifier personnellement dix-huit mille francs. Une transaction fut proposée sur ces bases; tous les intéressés la signèrent, le 24 avril 1835 (2).

La maison de Malestroit lui restait. Ceux qui, dans les

(1) Extrait d'un mémoire inédit. — Archives des Frères.

(2) En racontant ces faits, est-il besoin de le dire, nous n'avons nullement l'intention de jeter le blâme sur les missionnaires de Rennes. M. Coëdro pouvait, comme ses confrères, se croire fondé à combattre les prétentions de l'abbé Jean. Dans ces pénibles démêlés entre prêtres dignes de toute estime, il y eut, croyons-nous, de très regrettables malentendus, plutôt que des intentions malveillantes.

joies de l'étude sanctifiée par la piété, venaient d'y passer des années si douces, ne se résignaient pas à la quitter. Le bon Rohrbacher, en particulier, rêvait toujours de reconstituer, avec l'abbé Jean, une association de prêtres livrés à la haute culture théologique, et, en attendant des temps meilleurs, paisiblement installé dans une petite chambre du rez-de-chaussée, il ajoutait chaque jour quelques pages au manuscrit de son *Histoire ecclésiastique*. Mais, hélas! les ressources de la congrégation de Saint-Pierre n'alimentaient plus la maison; il fallait vivre, et le naïf savant n'y songeait guère. On y songea pour lui. Deux vieilles domestiques de Malestroit, apprenant que leurs maîtres étaient gênés par suite de la rupture qui venait d'avoir lieu, se réduisirent au pain et à l'eau pour leur assurer la subsistance quotidienne. Cela dura deux mois, à leur insu. Il n'était pas possible de vivre plus longtemps aux dépens de cet héroïsme qui s'ignorait. On résolut de se séparer.

Mais, tout en renonçant à la vie commune, ne pourrait-on pas garder à distance quelques-uns au moins des avantages de l'association? Ensemble on avait organisé tout un plan d'œuvres de zèle; ensemble on avait conçu ce magnifique projet d'évangélisation par les missions, l'enseignement des grands séminaires, les collèges et les écoles primaires. Tout cela devait-il être abandonné à jamais? M. de la Mennais ne le crut pas. Il lui parut que l'association pouvait vivre encore, bien que dispersée, et il résolut de rétablir, sous un autre nom, au profit des anciens professeurs de Malestroit, la Société du Cœur de Jésus.

Un acte d'association fut rédigé (1). Les amis de M. de la Mennais devaient faire vœu de se consacrer pour trois ans à toutes les bonnes œuvres dont ils étaient déjà chargés ou que leurs moyens leur permettraient d'entreprendre, sous la direction du chef qu'ils auraient élu à la majorité des voix. De nouveau, M. de la Mennais fut placé à la

(1) Voir cet acte à fin la du volume (Appendice F.)

tête d'une société destinée à réaliser les grands projets de sa jeunesse. Une fois rentré dans son diocèse de Nancy (1), l'abbé Rohrbacher mit tout son zèle à exécuter le programme de l'abbé Jean. Il ne fut pas secondé comme il avait droit de l'attendre, mais, M. de la Mennais put grouper, en Bretagne, des bonnes volontés qui l'aidèrent, plus tard, à étendre sa grande œuvre des Frères (2).

L'abbé Gerbet se retira à Juilly. L'abbé Bornet rentra dans son diocèse. Quant à l'abbé Blanc, après avoir occupé un poste au collège Stanislas, il devint aumônier d'une communauté à Paris. Les derniers élèves de Malestroit furent reçus au séminaire de Rennes, ou demandèrent un asile à leurs évêques respectifs. Le vieux cloître, veuf de ses hôtes illustres, donna asile aux enfants d'une école primaire. Il devait abriter, peu de temps après, un collège. Enfin, il s'est rouvert, bien des années plus tard, à d'autres solitaires qui, de nos jours encore, y abritent leur vertu (3).

C'était fini, fini par la faute d'un homme qui venait de compromettre dans une lutte impie contre l'Église un nom naguère si vénéré.

Cet homme déplorait-il au moins le mal qu'il faisait à son frère? Le comprenait-il seulement? Hélas! sa vieille tendresse pour Jean, sa délicatesse native, ses bons instincts

(1) En 1835.

(2) Nous reviendrons sur cette nouvelle société religieuse.

(3) En 1889, un des derniers élèves de Malestroit, M. le chanoine Houet, voulut faire un pèlerinage à son ancienne maison d'études, devenue un couvent de dames Augustines. Il adressa à l'un de ses amis et condisciples les mélancoliques réflexions qui suivent :

Malestroit, 23 septembre.

« Enfin j'ai revu Malestroit, et, depuis deux jours, j'erre, comme une âme revenue sur la terre, au milieu des choses et des hommes de notre vieux temps. Voilà bien notre ancienne communauté, devenue pour quelques années celle de Saint-Pierre; voilà notre jardin, notre jeu de boules, où le P. Rohrbacher voulait nous entraîner *qua vi, qua prece*, et où, cédant à nos représentations, son humilité poursuivait Levoyer, les larmes aux yeux, pour lui faire de cordiales, d'attendrissantes excuses. Voilà Rogat, voilà Lieuzal, où Jourdain aimait à faire du grec avec l'ex-maire de Laval, M. de Hercé, qui se plongeait dans Euripide avec autant de volupté que Lefèvre dans les eaux limpides de l'Oust. Hélas ! plus personne de cet ancien monde qui fut le nôtre ..... J'en avais revu quelques débris un an après la catastrophe; aujourd'hui *les ruines mêmes ont péri.*

« La chambre de l'abbé Blanc, celle de M. Bornet, la mienne, etc, sont

d'autrefois, tout paraissait s'abîmer dans le naufrage de sa foi. Incapable de sacrifier ses idées à ses affections, il reniait alors ses plus chers amis, sous prétexte qu'ils ne pensaient plus comme lui.

Il eut le courage de traiter son frère comme les autres. Sans égard pour les exigences de la conscience de Jean, sans pitié pour les embarras inouïs de sa position, il ne lui pardonna pas son adhésion courageuse aux deux Encycliques. Dès qu'il connut clairement que son frère préférait la doctrine du pape à ses propres chimères, son parti fut pris irrévocablement. Pour sauver les apparences, il recevrait encore l'abbé Jean à la Chesnaie, lorsque celui-ci y ferait une apparition passagère, mais il ne lui écrirait plus. Un incident misérable vint brusquer la rupture.

Avant de partir pour Paris, où l'appelaient ses amis les démocrates, Féli voulut se débarrasser de la bibliothèque de la Chesnaie, qui occupait plusieurs pièces de la maison, et qui avait été réunie par les deux frères. Il chargea un libraire parisien d'en dresser le catalogue, et se mit en devoir de faire emballer les volumes. Tout était fini, lorsque l'abbé Jean se présenta à l'improviste. Apercevant dans la cour d'énormes caisses, il demanda ce qu'elles contenaient.

— « La bibliothèque de M. Féli, répondit-on.

— Sa bibliothèque? Il pourrait dire, ce semble, *notre* bibliothèque, Ah! Féli vend mes livres! »

Et il entra dans le salon, où il se mit à rayer, sur le catalogue, les titres des ouvrages qui lui appartenaient.

Féli, qui l'avait entendu, s'enferma dans son cabinet,

occupées par de saintes filles qui y font plus sûrement l'œuvre de Dieu, et que Dieu a comblées de ses bénédictions. La maison est plus que triplée, *Laudetur Jesus Christus, qui exaltavit humiles*! Prions l'un pour l'autre, cher bon ami; vous me manquez bien dans mes petites excursions ! Combien il serait doux de mettre en commun nos souvenirs déjà si lointains, et qui, chaque jour, s'affaiblissent.... ! Dédommageons-nous de quelque manière en redoublant de prières l'un pour l'autre. » — Cité par A. Roussel, *Lamennais d'après des documents inédits, t. I, p. 260.*

Rentré à Rennes, le bon chanoine écrivit à un autre de ses vieux amis de Malestroit, le vénérable M. Oléron, vicaire général de Northampton (Angleterre), et tous deux s'entendirent pour faire célébrer annuellement, dans la chapelle des Frères de Ploërmel, une messe à l'intention des membres de la Congrégation de Saint-Pierre. Cette messe se célèbre encore aujourd'hui.

refusa de le recevoir, fit ses malles à la hâte, et partit, le soir même, pour Paris. Depuis ce jour, les deux La Mennais ne se virent plus, et l'écrivain ne revint jamais à la Chesnaie.

De ce côté encore, tout était fini. Une seule mission s'imposait désormais au prêtre fidèle : expier et réparer.

VII

Séparé durement de ce qu'il aimait le plus au monde, l'abbé Jean de la Mennais ne connut point toutefois les tristesses de l'universel abandon. D'anciens confrères de la congrégation de Saint-Pierre bravèrent l'opinion pour s'attacher à lui jusqu'au bout. Nous avons parlé des abbés Mermet, Doucet et Levoyer, ces nobles jeunes gens qui lui sacrifièrent alors leurs modestes ambitions littéraires.

Il est temps de présenter au lecteur un prêtre dont l'humble dévouement secondera les efforts du fondateur des Frères pendant près de trente-trois ans.

Né à Bonnemain, au diocèse de Rennes, le 27 janvier 1791, l'abbé Pierre Ruault avait été, nous l'avons dit, professeur ou surveillant au collège de Saint-Malo. C'est là qu'il avait connu l'abbé Jean. Il occupa ensuite un poste analogue au collège communal de Vitré, et resta au service de ces deux établissements de 1809 à 1813. Entré comme professeur de seconde au collège de Dol, au mois de mai 1814, à la prière des autorités de cette ville, et sur la demande expresse du recteur de l'Académie, il fut nommé principal du même collège à la fin de l'année 1815. Il en garda la direction pendant treize années, et réussit à faire de cet établissement, fort peu prospère avant son arrivée, une maison de premier ordre. Epuisé de fatigue, il dut se retirer en 1828.

Lorsque, en 1830, Mgr l'évêque de Rennes eut besoin d'un directeur pour son école ecclésiastique de Vitré, il jeta les yeux sur l'ancien principal qui, malgré ses répugnances, se rendit au désir du prélat. Le poste était délicat et périlleux. La politique pénétrait alors jusque dans

les collèges. En Bretagne surtout, nombre de jeunes têtes étaient montées contre le gouvernement de Louis-Philippe. A Vitré, la prudence et la modération de l'abbé Ruault furent impuissantes à empêcher deux ou trois manifestations légitimistes de ses élèves. Il n'en fallut pas davantage pour faire fermer le petit séminaire.

C'est alors que, sollicité par les La Mennais qui appréciaient son mérite, il s'enrôla dans la congrégation de Saint-Pierre, avec la mission spéciale d'aider son vieil ami, l'abbé Jean, dans le gouvernement des Frères de Ploërmel.

Lors de la rupture qui sépara l'abbé Coëdro des religieux de Saint-Pierre, laissé libre par l'évêque de Rennes, il s'inscrivit au premier rang de ceux qui restaient attachés à M. de la Mennais. Il avait de nombreux amis dans le diocèse; cette résolution les surprit. De tous côtés lui arrivèrent des avis, des remontrances, voire des condoléances. A tous, il adressa, en substance, la même réponse : « Je ne me suis point dissimulé qu'en gardant ma position, j'entrais en partage de tout ce qui s'attachait de fâcheux au nom que l'on croyait devoir répudier et flétrir. N'importe : ma conscience ne me reprochant rien, j'ai tout remis aux mains de la divine Providence (1). »

Une fois cependant, il consentit à donner en détail les raisons de sa conduite. Une supérieure de communauté lui avait exprimé charitablement des doutes sur la sagesse de sa décision. La lettre qu'il lui adressa contient des témoignages si décisifs en faveur de M. de la Mennais, que nous en citerons de longs extraits.

« A l'époque de notre douloureuse séparation d'avec nos anciens confrères, dit-il, Monseigneur laissa ceux qui se trouvaient alors de notre bord libres de rester ou de se réunir à ceux de Rennes, tout en se réservant, bien entendu, de rappeler à lui, quand il le jugerait à propos, ceux qui, comme moi, lui appartenaient. J'ai sous la main la correspondance qui le prouve; j'en suis demeuré dé-

(1) Extrait d'une lettre inédite adressée à un de ses anciens confrères. — Archives des Frères.

positaire. Sur ce premier point, je crois être en règle, et n'avoir fait qu'user de la liberté qui m'était laissée.

« Je savais indirectement que Monseigneur eût désiré me voir passer de l'autre bord, et c'était une cruelle épreuve pour mon cœur ; mais le pouvais-je faire à moins d'un ordre formel ? Mon éloignement eût porté le plus rude coup à M. de la Mennais, je veux dire à ses œuvres, non point à cause de mon importance personnelle, qui est, et qui fut toujours nulle, mais à cause de ma position, qui m'avait plus mis en lieu que tout autre de connaître le fond de ses pensées. Mon éloignement eût, en quelque sorte, autorisé à penser et à dire : « Il faut bien que ses principes soient « suspects, puisque celui-là même qui doit les connaître si « bien l'abandonne. » Or, c'est précisément parce que j'étais parfaitement sûr de son orthodoxie, que je ne crus pas pouvoir en conscience le livrer, en l'abandonnant ainsi, à tous les traits de la calomnie. Pourtant, il me semble que je n'eusse pas balancé, si ma foi avait demandé à mon cœur ce sacrifice.

« Comment pouvais-je n'être pas tranquille sur ce dernier point, si important qu'il fût? Je voyais M. de la Mennais en relations intimes et habituelles avec tous ceux des nôtres que ces tristes circonstances avaient forcément éloignés de lui après la chute de son malheureux frère (excepté ceux de Rennes). Les uns sont devenus grands vicaires ; les autres, professeurs dans les séminaires, et jouissent de toute la confiance de leurs seigneurs évêques, chacun dans son pays. Il était et est toujours au mieux avec l'évêque de Rennes, avec celui de Vannes, qui, en lui écrivant, l'appelle « son bon Père » comme aussi avec le bon Père Deshayes, supérieur des Filles de la Sagesse et son associé dans la fondation des Frères, toujours demeuré son intime ami ; avec MM. les Jésuites, qui, en toutes circonstances, et surtout depuis la malheureuse époque dont il s'agit, n'ont cessé de lui témoigner toute l'estime et la confiance possibles ; en un mot, avec tout le clergé de Vannes, la grande masse du clergé de Saint-Brieuc et de Nantes et un très grand nombre de membres du clergé

de Rennes. Je voyais les demandes de Frères affluer, je ne dis pas seulement de toutes les parties de la Bretagne, mais de tous les points de la France. L'évêque de Quimper, un peu prévenu d'abord, le comble, depuis trois ans, d'amitiés et de confiance; il voudrait qu'il fût en mesure de placer des Frères partout dans son diocèse. J'ai vu et je puis relire encore une foule de lettres exprimant la sympathie la plus cordiale à ses cuisants chagrins, de la part d'ecclésiastiques haut placés, de laïques éminents par leur piété et par leur rang. Voilà pour le dehors. Au dedans, j'ai été et je suis chaque jour témoin de sa résignation entière, de sa patience, de son inaltérable fermeté à poursuivre ses œuvres, à travers les difficultés de tout genre. Je suis témoin des bénédictions que Dieu daigne répandre sur les entreprises de son infatigable zèle. Je cherche en vain une raison qui ait pu, à aucune époque, justifier la démarche que vous me conseillez; tout me fait, au contraire, un devoir de lui continuer mon faible concours (1). »

Sans doute, le dévouement de cet homme de cœur consola M. de la Mennais de bien des défections. Les sympathies qui lui vinrent alors lui étaient d'autant plus douces, qu'il les sentait plus courageuses; mais, hélas! le calice d'amertume que lui réservaient d'anciens amis n'était pas épuisé : il allait le boire jusqu'au fond.

(1) Archives des Frères. — Cette lettre, dont nous n'avons retrouvé que le brouillon, ne porte ni suscription, ni date.

CHAPITRE XXVI

NOUVELLES DÉFECTIONS.

I

Pendant les beaux jours de la congrégation de Saint-Pierre, l'abbé Jean avait fait nommer à la cure de Saint-Méen un des membres de la nouvelle société, M. Corvaisier. C'était un prêtre pieux, d'une grande activité, mais d'un zèle que ne réglait pas toujours la prudence.

Il fut d'abord plus dévoué que personne aux œuvres de M. de la Mennais. Pressé d'établir dans sa paroisse, comme institutrices, les Filles de la Providence de Saint-Brieuc, il demanda à la communauté de lui envoyer trois religieuses, s'engageant à les remplacer par un nombre égal de novices.

On tenait d'autant plus à lui être agréable, qu'on le savait en termes excellents avec M. de la Mennais. Sa demande fut donc agréée, et deux jeunes professes furent envoyées à Saint-Méen, pour y tenir l'école, sous la conduite de la mère Guillemin.

Au mois de mars suivant (1832), la mère Texier, supérieure générale de la Providence, vit arriver à Saint-Brieuc trois postulantes, conduites par le curé de Saint-Méen.

L'une d'elles se recommandait par ses connaissances et sa tenue distinguée. C'était Mlle Le Breton, ancienne institutrice à Saint-Méen. Elle était âgée de quarante-trois ans.

Pendant les dix-huit mois qu'elle passa au noviciat, elle fut l'objet de toutes sortes d'égards, et, à peine eut-elle prononcé ses vœux, que, toujours pour faire plaisir à M. Corvaisier, on la renvoya à Saint-Méen, comme directrice de l'école. Ses deux compatriotes, la mère Cocquio et la sœur Françoise, religieuse converse, devaient la seconder. Consulté par la mère Texier, M. de la Mennais avait approuvé ces divers arrangements.

Tout alla bien jusqu'au malheureux conflit qui sépara de l'abbé Jean les missionnaires de Rennes.

Les sommes nécessaires à la construction de l'école de Saint-Méen avaient été données à M. de la Mennais, avec autorisation d'en user à son gré pour les bonnes œuvres, par une pieuse demoiselle qui, depuis lors, s'était faite religieuse, Mlle de Bédée (1).

Malheureusement, le titre de propriété du bâtiment avait été signé par onze des confrères de l'abbé Jean, aussi bien que par lui-même (2).

Cette circonstance porta les missionnaires de Rennes à réclamer cette maison comme leur appartenant de plein droit, et ils annoncèrent l'intention de la céder à l'évêque. Mgr de Lesquen, qui n'avait jamais connu les intentions précises de Mlle de Bédée, n'eut pas de peine à entrer dans leurs vues.

Si la propriété de l'immeuble eût été seule en litige, les deux parties eussent fini par s'entendre : M. de la Mennais, qui avait déjà tant sacrifié à la paix, n'eût pas reculé devant de nouvelles concessions. Mais on était à ce point prévenu, dans le diocèse de Rennes, contre toutes les œuvres mennaisiennes, qu'on étendit la suspicion jusqu'aux Filles de la Providence.

Pouvait-on maintenir des religieuses de M. de la Mennais

(1) Parente de Chateaubriand par les femmes.

(2) M. de la Mennais, qui destinait cet immeuble aux œuvres de la congrégation de Saint-Pierre, et, autant que possible, à l'école de Saint-Méen, avait cru faciliter ainsi la transmission de la propriété, après sa mort. On s'abstint d'explications précises, de sorte que, plus tard, on put soutenir de part et d'autre, avec une égale bonne foi, des prétentions opposées.

dans une maison que l'on affirmait appartenir aux missionnaires de Rennes? M. Corvaisier, rallié des premiers à M. Coëdro, ne le crut pas. Il lui répugnait, d'ailleurs, de laisser sous l'influence de son ancien supérieur Mlle Le Breton, dont il avait décidé lui-même la vocation religieuse, et dont il attendait, pour sa paroisse, les plus grands services. Avoir à subir, au moins pour la direction de son école, l'intervention d'un homme dont il avait personnellement secoué le joug, et dont le nom était alors si décrié, lui parut chose intolérable. Il travailla dès lors à détacher la sœur Le Breton et ses compagnes de la congrégation de la Providence, et à faire de ces trois religieuses le noyau d'une nouvelle association. La directrice de l'école de Saint-Méen, effrayée des bruits malveillants qui couraient sur les La Mennais, en vint, de son côté, à concevoir de la défiance contre son supérieur, et à désirer, elle aussi, la séparation.

II

Si M. Corvaisier se fût ouvert de son projet à M. de la Mennais, peut-être celui-ci, touché des embarras de sa situation, l'eût-il laissé faire sans protester. Il préféra suivre des voies détournées, et procéda d'abord par insinuation.

Il essaya de faire entendre à M. de la Mennais que, les ressources de l'école de Saint-Méen étant totalement insuffisantes pour faire subsister les Sœurs de la Providence, il n'y avait plus qu'à les renvoyer à Saint-Brieuc.

L'abbé Jean connaissait l'état financier de la maison. D'ailleurs, il ne s'avançait qu'à bon escient, surtout quand il s'agissait de détruire. La réponse fut vive et sans réplique : « Soyez persuadé, mon cher petit Père (1), écrivit-il à M. Corvaisier, que si je ne vais pas vite dans les affaires de la nature de celle-ci, c'est que je ne suis point un individu isolé, qui ne traite que ce qui le regarde personnellement.

(1) C'est le titre que l'on donnait familièrement à M. Corvaisier.

Quand il ne s'agit que de Jean de la Mennais, eh bien! Jean de la Mennais se jette à terre ; on en fait tout ce qu'on veut! On peut le froisser, le broyer, marcher sur ses pieds, sur son dos, sur sa tête, sans avoir à craindre qu'il ne se fâche ou qu'il ne se plaigne; mais lorsqu'il s'agit des intérêts qui lui sont confiés, et qu'il défend par devoir de conscience, ah! c'est un autre homme (1)! »

M. Corvaisier n'avait plus qu'à jeter le masque. L'abbé Jean avait appris indirectement que la sœur Le Breton songeait à quitter le voile, et lui avait exprimé ses inquiétudes. Celle-ci ne se décidait pas à répondre; enfin, avertie par le curé de Saint-Méen qu'il était temps d'agir, elle avoua son dessein à M. de la Mennais. Voici la lettre qu'elle reçut de lui, le 5 juin 1835.

« Enfin, huit jours après avoir reçu ma lettre du 25 mai, vous vous êtes déterminée à y répondre! Il paraît que vous ne vouliez me faire part de vos desseins que le plus tard possible, et en cela, vous aviez tort, car, assurément, renoncer à votre vocation, sans même demander l'avis de celui que Dieu vous a donné pour supérieur et pour père, c'est mettre en oubli et violer avec une déplorable hardiesse les règles les plus saintes. Il y a bien des années que je gouverne des congrégations religieuses, et jamais je n'ai rien vu de semblable à ce qui se passe sous mes yeux depuis quelque temps.

« Les ruines appellent les ruines!..... Ah! ma fille, ce n'est pas de Dieu que viennent de pareilles choses. L'esprit de Dieu crée, conserve, vivifie : il ne bouleverse pas comme les tempêtes.

« On se fait illusion, je le sais, et vous même, vous êtes entraînée par un mouvement de destruction, qui en a entraîné d'autres autour de vous, pour ainsi dire à leur insu (2). Oh! que je les plains! oh! que je vous plains, ma très chère fille! Mes paroles sont fermes, parce qu'elles doivent l'être; mais elles ne sont point amères. Au fond

(1) Lettre inédite, du 8 juin 1835. — Archives des Frères.

(2) Allusion à la destruction de la congrégation de Saint-Pierre.

de mon cœur brisé, il n'y a pour personne d'autres sentiments que ceux d'une charité sincère et d'une tendre compassion. Oui, j'aimerai toujours en Jésus-Christ, quoi qu'il arrive et quoi qu'ils fassent, ceux qui ont été mes enfants. Ils ne m'appelleront plus leur père, mais ils ne m'empêcheront pas, moi, d'être à jamais invariable dans mes affections et dans mon amour pour eux.

« Quittez donc, sans craindre de ma part d'amers reproches, cette congrégation où je vous ai admise avec tant de joie, parce que j'avais alors la douce confiance que vous vous y attachiez comme à une mère, et sans aucune des conditions dont vous me parlez, qui eussent été impies si elles avaient été réelles. Déposez les sacrés vêtements que vous avez reçus de ma main au pied des autels, et reprenez l'ignominie des habits du siècle. Dites à la Vierge Marie, à qui vous avez offert votre profession, la suppliant humblement de l'offrir elle-même à son divin Fils, que vous ne voulez plus qu'elle demande pour vous le grand don de la persévérance. Vous serez la première fille de la Providence qui lui aura tenu ce langage!... Pour moi, en priant Dieu de mettre une pierre sur votre tombeau, afin que d'autres n'y descendent pas après vous, je lui demanderai encore (sans chercher à justifier ce qui n'a point d'excuse), de faire miséricorde à la pauvre âme de ma pauvre fille, car elle se meurt!...

« Vous communiquerez cette lettre à ma sœur Cocquio. Que Dieu daigne vous pardonner à l'une et à l'autre toutes les peines que vous me faites (1)! »

III

Ces plaintes affectueuses ne furent pas entendues. Mlle Le Breton affecta d'agir à sa guise, et les choses en vinrent au point, que l'école de Saint-Méen parut totalement soustraite à l'autorité du supérieur général de la Providence.

M. de la Mennais devait-il retirer ses religieuses? Fort

(1) Lettre inédite. — Archives des Frères.

de son droit et des sympathies que lui témoignait l'administration municipale, il ne le pensa pas. Obligé d'ôter à la sœur Le Breton ses fonctions de directrice, il fit venir, le 25 juin, la mère Guillemin, pour la réinstaller à sa place. Celle-ci se présenta, conduite par sa supérieure générale, la mère Texier. A peine furent-elles arrivées à Saint-Méen, que, sur l'avis de M. Corvaisier, un prêtre du collège vint enlever le Saint Sacrement de la chapelle de leur maison, comme si l'école eût été souillée par leur présence. On sut bientôt que ce coup de force avait été exécuté par ordre supérieur.

Après une scène des plus pénibles, au cours de laquelle M. de la Mennais dut lui remettre ses vœux, la sœur Le Breton quitta le local de l'école, entraînant avec elle ses deux compagnes, la sœur Cocquio et la sœur Françoise. Quelques jours après, elles revêtaient un nouveau costume, et, au mois de novembre suivant, ouvraient une autre école à Saint-Méen.

Toujours persuadé que le bâtiment acheté au nom des religieux de Saint-Pierre n'appartenait pas à M. de la Mennais; disposé d'ailleurs à laisser la cure de Saint-Méen aux missionnaires de Rennes, qui n'accepteraient pas volontiers les services des Sœurs de la Providence, Mgr de Lesquen voulait à tout prix éloigner celles-ci de la paroisse, et établir à leur place les nouvelles institutrices. A Saint-Méen, d'ailleurs, les adversaires des La Mennais ne négligeaient rien pour décrier l'ancienne école. C'en était trop. Pour venger son honneur, qu'on attaquait afin de ruiner ses œuvres, M. de la Mennais fit entendre d'énergiques protestations.

« Cette affaire si simple en elle-même, écrivit-il au prélat, est devenue très grave. On m'a accusé de mensonge et de vol, sans plus de façon que si j'avais mérité les galères. Mes excellentes filles ont été outragées indignement; on a déclaré à qui a voulu l'entendre qu'on s'opposait à leur école *par principe de religion*. Sous le même prétexte, on s'est efforcé d'éloigner d'elles les enfants, et, encore aujourd'hui, on entretient les petites filles de mes

torts prétendus et de mes injustices. On a approuvé publiquement la conduite de Mlle Le Breton, et, le lendemain du jour où, renonçant à sa première vocation, elle a quitté la maison que je lui avais confiée et qu'elle a voulu abattre, pour s'asseoir sur ses ruines, on l'a revêtue d'un costume religieux; on a dit que son école était la vôtre, que toutes mes chapelles étaient interdites; que vous défendiez à mes Sœurs de la Providence de séjourner dans votre diocèse, etc. Ainsi, comme vous le voyez, on s'est servi de votre nom pour consacrer tous ces actes, qui pourtant, ce me semble, sont de nature à nous offenser presque également l'un et l'autre.

« A tout cela, je n'ai pas répondu un seul mot. Ma douleur a été muette; mais j'ai pensé que si ce déplorable état de choses se prolongeait, je n'aurais pas d'autre parti à prendre que de démolir moi-même, au plus tôt, quoique avec un amer et profond regret, les nombreuses écoles que j'ai établies dans le diocèse de Rennes, loin de songer à en créer de nouvelles. Voilà comme j'entends les intérêts de mes congrégations. Il y a entre elles, et entre chacune d'elles et moi, solidarité d'honneur. Tandis que l'on m'attaque sur ce terrain-là, je ne reculerai pas d'une ligne, on peut en être certain, car j'ai trop à cœur de conserver l'estime de Monseigneur de Lesquen, et celle même des persécuteurs de mes œuvres, pour consentir à me courber sous des menaces et des calomnies, dont l'inévitable effet serait de les flétrir toutes (1). »

Ce ferme langage déplut au prélat, et l'on vit alors cet homme bon, mais faible, menacer des tribunaux et de la perte de son titre de grand vicaire le vieil ami qui l'avait fait nommer évêque. N'être plus grand vicaire de Rennes, M. de la Mennais l'eût accepté bien volontiers pour sauver ses œuvres; quant à donner le scandale d'une lutte publique contre l'évêque, il était décidé à tout supporter plutôt que d'y consentir.

Peu à peu sa légitime fierté céda devant la crainte

(1) Lettre inédite du 25 juillet 1835. — Archives des Frères.

d'afficher de regrettables dissentiments, et il écrivit au prélat : « Je veux mourir en paix, et, par conséquent, je ne coopérerai point à la destruction qui se prépare, parce que rien ne peut la justifier à mes yeux; mais aussi, à moins que je n'y sois contraint, je ne pousserai point aux dernières extrémités une opposition qui pourrait devenir un mal plus grand que le mal même que je voudrais empêcher. Daignez donc rédiger la note de cession que je devrai signer, et me dire quelle est l'indemnité que vous offrez aux Sœurs de la Providence. Vous me trouverez disposé à faire tout ce qui vous sera agréable, pourvu qu'il soit bien entendu que c'est malgré moi qu'elles quittent Saint-Méen, et que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour conserver à la ville un établissement si précieux pour elle (1). »

La question d'indemnité ne se régla point sans encombre ; mais M. de la Mennais voulait à tout prix éviter un éclat, et ce fondateur, que l'on accusait de défendre avec trop d'âpreté les intérêts de ses maisons, se contenta d'une somme très inférieure à celle que ses Filles de la Providence avaient dépensée pour l'établissement de Saint-Méen.

Lorsque tout fut terminé, malgré la destruction de son œuvre, il s'applaudit d'avoir au moins recouvré la paix : « Oh ! que mon cœur est soulagé ! » écrivit-il à Mgr de Lesquen. Et, comme s'il avait éprouvé le besoin d'un rapprochement cordial avec ce vieil évêque, qui sans le vouloir, l'avait fait tant souffrir, il lui adressa, le 26 octobre 1835, les déclarations suivantes : « Mon très cher Seigneur, je suis assurément très convaincu que si vous vous êtes déterminé à intervenir dans mes discussions d'intérêt avec M. Corvaisier, quoiqu'elles vous fussent étrangères, comme vous le remarquez fort bien, et quoiqu'elles dussent être aussi désagréables pour vous qu'elles le sont pour moi, vous avez agi en cela uniquement par des motifs de charité et de zèle. Mais permettez-moi d'ajouter que, soit dans mes conversations, soit dans ma

(1) Lettre inédite du 2 septembre 1835. — Archives des Frères.

correspondance, lors même que je combattais avec le plus de force ce qui ne me semblait ni vrai ni juste, il ne m'est pas échappé une parole qui pût porter la moindre atteinte au respect profond que m'inspire votre saint caractère et à la tendre affection dont je suis pénétré pour vous depuis longtemps. Oui, mon très cher Seigneur, mon cœur désavoue toute autre pensée comme n'ayant jamais été la sienne. N'en doutez pas, je vous prie, car vous me feriez trop de peine (1). »

Mgr de Lesquen lui rendit son affection; mais quels pénibles déchirements que ces soupçons, ces aigreurs, parfois ces colères, qu'il avait à subir coup sur coup de ceux qu'il avait le plus aimés!

IV

Une épreuve de ce genre l'attendait encore, la plus douloureuse de toutes après la défection de Féli. Un ami de vingt-cinq ans, le cher abbé Bruté, nommé récemment évêque de Vincennes, aux Etats-Unis, allait, sans le vouloir, et par l'excès d'un zèle indiscret, retourner le fer dans son cœur blessé.

Le prélat traversait la France pour se rendre à Rome, et l'une de ses premières visites avait été pour le solitaire de la Chesnaie. Reçu avec politesse, il n'avait rien gagné sur l'obstination du révolté, et il s'était retiré, désolé de son insuccès, mais persuadé que l'abbé Jean ménageait trop son frère.

En parcourant la Bretagne, il entendit l'écho des rumeurs malveillantes qui circulaient alors contre les deux La Mennais. Il connaissait l'abbé Jean depuis sa jeunesse; il accueillit néanmoins sur son compte des racontars invraisemblables, et, sous couleur de correction fraternelle,

(1) Lettre inédite, 26 octobre 1835. — Archives des Frères.
L'école fondée à Saint-Méen par Mlle Le Breton est devenue le berceau d'un institut religieux qui a prospéré, particulièrement dans le diocèse de Rennes. La congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception compte aujourd'hui 600 à 700 membres, et elle est très appréciée, aussi bien des populations que des supérieurs ecclésiastiques. Une fois à la tête de cette nouvelle œuvre, Mlle Le Breton s'y dévoua avec une intelligence et une énergie auxquelles rendent hommage tous ceux qui l'ont connue.

lui adressa une lettre des plus mortifiantes. On y lisait des déclarations comme celle-ci, à propos d'une réimpression de la règle des Frères, que l'abbé Jean avait signée de son nom : « Ce dernier nom même, « *La Mennais* », est à supprimer, car il éveille à présent une horreur involontaire dans tout cœur catholique et chrétien! »

Il y avait là de quoi provoquer une rupture. Mais la sagesse des saints suit d'autres règles que la sagesse humaine. Un instant étourdi par l'imprévu et l'excès même de ces reproches, l'abbé Jean se remit aussitôt, et s'empressa de lui expliquer sa conduite. Après avoir, avec le plus grand calme, présenté sous leur vrai jour les actes qu'on lui reprochait comme des crimes, il concluait : « Lorsque vous serez à Paris, ne manquez pas de me donner votre adresse, et écrivez-moi, ne serait-ce que pour me gronder de nouveau. N'allez pas vous imaginer que je me désoblige jamais et que je me fâche comme un enfant ; non, mille fois non, mais, comme un bon petit enfant qui dit tout simplement ses petites raisons, je vous raconterai les miennes, et puis, je ne dirai plus rien, sinon que je vous aime de tout mon cœur, et que je vous aimerai toujours de même (1). »

C'est ainsi, que par un prodige d'humilité, une liaison vieille d'un quart de siècle survécut à un choc qui pouvait la briser.

Les deux amis ne se virent guère pendant ce séjour affairé de Mgr Bruté en Europe, mais ils s'écrivirent beaucoup. On s'occupa naturellement de Féli. L'abbé Jean ne perdait pas une occasion de recommander l'âme du prodigue aux intercessions de l'évêque : « Priez, lui écrivait-il le 18 novembre 1835, priez donc plus que jamais pour le retour de celui qui nous est si cher... Je n'ai de lui aucune nouvelle : pas plus de rapports entre nous, et encore moins, que si l'un était au Kamschatka, et l'autre au fond des déserts de l'Afrique. Cela est dur pourtant (2)! »

(1) Fragment inédit. — Voir la lettre conservée aux Archives des Frères. Elle est du 8 novembre 1835.

(2) *Lettres inédites, etc. à Mgr Bruté*, p. 175.

Chose étrange ! au lieu de consoler ce pauvre cœur presque défaillant sous l'épreuve, Mgr Bruté continuait à lui adresser des réprimandes sur ce qu'il appelait son peu d'énergie. Pour humilier la logique superbe du révolté, il fallait, disait-il, « aller à tour de bras ». Ce n'était pas l'avis de l'abbé Jean. Malgré sa répugnance à revenir sur un pareil sujet, il se vit obligé de reprendre, pour la centième fois peut-être, l'explication de sa conduite vis-à-vis de son frère.

La lettre qu'il adressa à l'évêque de Vincennes, le 19 avril 1836, est particulièrement touchante. Elle résume admirablement la tactique employée par le prêtre fidèle pour arrêter le renégat sur la route de l'apostasie.

« Très cher ami, mon bien-aimé Seigneur, disait-il, j'ai quitté Nantes hier matin, le cœur navré... Certainement vous ne m'auriez pas écrit votre petit billet, si vous aviez prévu qu'il me fît tant de peine, n'est-ce pas?...

« *Je suis sûr de vous avoir déplu*, me dites-vous? — Et pourquoi donc m'auriez-vous déplu? Serait-ce parce que vous me parlez avec une entière franchise, et parce que vous me donnez, en me parlant ainsi, une nouvelle preuve de votre amitié même? Non, mille fois non, mon cher Seigneur, cela n'est pas. — Il est vrai seulement que, d'accord sur tout le reste, nous ne le sommes pas sur la conduite à tenir envers le malheureux Féli, que nous aimons si tendrement, et dont nous ne désirons pas moins l'un que l'autre l'éternel salut. Vous voudriez y aller *à tour de bras*, ce sont vos propres expressions; moi, je crains qu'en frappant sur des plaies déjà si vives, on ne les irrite de plus en plus, et qu'on ne les rende inguérissables. Je crains que ces *tours de bras* n'enfoncent davantage dans les fausses voies où il marche notre pauvre égaré, et ne soient un obstacle à son retour, plutôt qu'un moyen de le ramener.

« D'après des récits infidèles, malveillants peut-être, vous supposez que, par faiblesse, je l'ai flatté!... Ah! mon bon ami, n'en croyez rien : je l'aime trop pour lui avoir caché mes larmes et pour avoir diminué,

dans aucun temps, les vérités que je devais lui rappeler. Toujours, je le confesse, mon zèle a été doux ; j'ai gardé les ménagements dont la charité nous fait un devoir à tous, et à moi plus qu'à personne, puisque je suis son frère ; mais si j'avais agi autrement, vous me blâmeriez vous-même, et ma conscience me ferait aujourd'hui des reproches qu'elle ne me fait point, Dieu merci.

« Avez-vous réussi ? me demandez-vous. Cette question m'afflige, elle ne m'embarrasse pas ; car l'unique question est celle-ci : Aurait-on réussi par d'autres moyens ? Ceux que vous voudriez employer auront-ils plus de succès ? Je le souhaite de toute mon âme ; mais je crois devoir dire qu'hélas ! je ne l'espère pas (1) ! »

Cette lettre est probablement la dernière qu'il adressa à son vieil ami.

L'évêque de Vincennes regagna son diocèse. Peu de temps après, ayant appris que M. de la Mennais se décidait à envoyer des Frères dans les colonies, il lui écrivit

(1) *Lettres inédites, etc, à Mgr Bruté.* p. 176. Cette lettre est datée de Thourie « dans ma voiture ».

Dès le 25 octobre précédent, M. de la Mennais avait adressé à Mgr Bruté, en réponse à ses réprimandes, une autre lettre pleine de foi et d'humilité, dont nous détachons les lignes suivantes :

« J'aime vos paroles, parce qu'elles sont pleines de foi, et si, pour ce qui me concerne personnellement, j'étais tenté de les trouver un peu trop vives, cela même augmenterait ma gratitude, bien loin de l'affaiblir. Oh ! ne craignez jamais de dire à votre pauvre Jean tout ce que vous pensez, et frappez hardiment sur ses plaies sanglantes ; toujours il vous rendra grâce, parce que toujours il sera certain que vous agissez par les motifs les plus purs et les plus saints ; mais pardonnez-lui de se rendre à lui-même le témoignage de n'avoir jamais hésité un seul instant dans la foi. Sans doute, il ne peut dire : « *Je serai à jamais inébranlable* (a) » : cette confiance sérait de l'orgueil ; cependant il espère, avec le secours d'en haut, persévérer jusqu'à la fin dans ses dispositions présentes de plein abandon, de soumission sans réserve, à l'Eglise et à son chef.

« Que l'on craigne pour moi, on a raison, car je suis de tous les hommes le plus faible ; mais aller plus loin, c'est aller trop loin, c'est manquer tout à la fois à la charité et à la justice. Je ne dis point ceci pour vous, qui me connaissez et qui me témoignez dans mes peines tant d'intérêt et d'amitié sincère, mais je le dis pour d'autres, dont la conduite à mon égard n'a pas été, je crois, ce qu'elle devait être. A Dieu ne plaise que j'en conserve aucun souvenir amer ! Je n'en parle que parce qu'il le faut bien, pour vous expliquer ma position du moment à l'égard de certaines personnes que j'aime néanmoins beaucoup plus qu'elles ne le pensent, peut-être. »

Cité par A. Roussel. — *Lamennais d'après des documents inédits*, t. II, p. 294.

(a) Ps. XXIX, 7.

encore, afin d'en obtenir pour sa jeune chrétienté. Ce fut son dernier signe de vie. Quelques mois après, le 26 juin 1839, il expirait, épuisé avant l'âge par un labeur surhumain.

Il avait quitté la Bretagne un peu refroidi envers son ancien frère d'armes. Malgré tant d'explications cordiales, les bruits calomnieux avaient laissé leur trace. L'abbé Jean le sentait; aussi comprit-il, en le voyant s'éloigner, qu'une amitié de plus lui échappait pour jamais. Son adieu fut un déchirement.

V

De tant de liens formés jadis, il voyait se briser les plus anciens et les plus doux. Tout ou presque tout lui manquait à la fois; mais sa piété était trop clairvoyante pour ne pas discerner le sens de ces divines rigueurs.

Il avait autrefois commenté ce précepte sévère de l'*Imitation* : « Il faut vous séparer de vos connaissances et de vos amis, et sevrer votre âme de toute consolation terrestre (1). »

Il savait qu'il est suivi d'autres paroles réconfortantes et suaves : « Oh ! qu'il aura de confiance à l'heure de la mort, celui que nul attachement ne retient en ce monde (2) ! » Et cette vision de paix lui donnait la force de se raidir contre les défaillances qui menaçaient son courage.

Les âmes tendres sont trop portées à chercher le repos dans ce qu'elles aiment; il n'y est pas, et, un jour ou l'autre, la miséricorde de Dieu le leur fait sentir; sans cet avertissement, elles s'arrêteraient en route; elles n'arriveraient pas là où pourtant il faut arriver, à ce grand *Consummatum est* qu'on ne prononce que sur la croix. Plus que jamais M. de la Mennais le sentait; aussi répétait-il, d'un accent plus profond peut-être qu'en 1824, ces lignes écrites alors par Féli, sous son inspiration : « Exerçons-nous donc à mourir : détachons-nous entiè-

(1) *Imit.*, liv. III, ch. 53.
(2) *Ibid.*

rement de la terre et de toutes les choses de la terre; détachons-nous de nous-mêmes et ne vivons plus qu'en Dieu, de Dieu et pour Dieu (1). »

D'ailleurs, il devinait que sa mission ici-bas n'était pas finie. Si l'or passait par le creuset, c'était pour en sortir plus pur. Ses anciens amis avaient disparu; mais il restait au saint prêtre des fils de plus en plus nombreux, dont il lui fallait faire des apôtres. La chute de sa congrégation ecclésiastique n'avait point ébranlé la confiance de ces jeunes Frères qui venaient lui demander le secret de se dévouer corps et âme à l'enfance délaissée. Pour les former au détachement, ne devait-il pas être crucifié tout d'abord avec le Christ Jésus?

Considérant le passé dans la lumière de Dieu, il vit alors que les angoisses, les déceptions, les dégoûts qu'il venait d'essuyer, c'étaient les épreuves de son noviciat de fondateur; il comprit que l'œuvre maîtresse de sa vie, l'œuvre unique vers laquelle la Providence l'avait acheminé, sans qu'il s'en doutât, par cette route hérissée d'épines, c'était l'éducation de l'enfance. Alors, simplement, courageusement, laissant à d'autres l'honneur de faire fructifier dans le domaine du haut enseignement les idées fécondes qu'il avait semées, il se renferma dans la fonction de maître d'école, et ne voulut plus d'autre titre que celui d' « Ignorantin breton ».

Ce qu'il fut dans ce rôle modeste; comment, sans cesser d'être directeur éminent et instituteur incomparable, il devint l'un des plus actifs propagateurs de l'influence française aux colonies et l'un des champions les plus décidés de la liberté d'enseignement; comment, du fond de sa cellule de Ploërmel, il exerça sur une foule d'instituts religieux une action d'autant plus profonde, qu'elle se cachait davantage, nous le montrerons en racontant le dernier tiers de cette noble vie.

(1) Réflexions sur le chap. 53 du Livre IIIe de l'*Imitation*, édition de 1824. On se rappelle que, selon toute vraisemblance, la plupart des réflexions insérées dans cette édition sont de l'abbé Jean; quelques-unes seulement, parmi lesquelles celles du ch. 53, sont attribuées à Féli.

APPENDICE

A

AVIS SPIRITUELS DE M. JEAN-MARIE DE LA MENNAIS

I. Se tenir dans une continuelle dépendance de l'esprit de Dieu, et *ne le contrister jamais : Nolite contristare Spiritum Sanctum Dei.* Être attentif à reconnaître ce qu'il demande de nous; le consulter souvent; et, lorsque nous sommes incertains du parti que nous devons prendre, le prier avec une ardeur nouvelle d'être la lumière de notre cœur : *Det nobis illuminatos oculos cordis.*

II. Renoncer à sa volonté, même quand on la suit : *A voluntate tua avertere;* c'est-à-dire, ne rien faire par goût; tout par principe de foi, tout pour Dieu. — Dieu seul! Dieu seul!

III. Recevoir avec joie et avec une reconnaissance pleine d'amour les petites contradictions qu'on éprouve à chaque instant. C'est un exercice habituel de mortification dont on peut retirer de grands avantages.

IV. Quand l'âme est desséchée et que la tristesse la serre, aller en esprit dans le jardin des Oliviers; se mettre à genoux à côté de J.-C.; prendre le calice qui nous est offert, et dire : « Mon Père, que ce ne soit pas ma volonté qui s'accomplisse, mais la vôtre : *Non sicut ego volo, sed sicut tu.* »

V. Être humiliés de nos fautes, sans en être ni étonnés ni troublés. Le trouble affaiblit l'âme, et cette pauvre âme n'a-t-elle pas besoin de toutes ses forces pour résister aux ennemis qu'elle porte en elle-même, et qui l'attaquent sans cesse dans son fond le plus intime? Elle vit de confiance et d'amour, et la joie est pour elle un trésor inépuisable de sainteté : *Jucunditas cordis vita hominis, et thesaurus sine defectione sanctitatis.*

VI. Bien prendre garde de perdre cette liberté d'esprit, cette aimable et douce *liberté des enfants de Dieu*, sans laquelle on ne fait rien de bien. Pour la conserver, il faut s'unir étroitement à Dieu, marcher en sa présence avec un cœur où la paix règne : *Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu Domino nostro.*

VII. Être fidèle dans les plus petites choses; mais sans gêne et sans scrupule; ne point craindre d'être dérangé dans ses occupations, dans ses études, dans ses prières même; les quitter, les reprendre avec un esprit serein et toujours content; dès qu'on est dans l'ordre de la Providence, que faut-il de plus?

VIII. Ne rien précipiter dans les affaires : ne pas vouloir qu'elles aillent aussi vite que notre pensée ; combattre les obstacles de sang-froid, sans se décourager, ni s'irriter. Si on réussit, bénir le Seigneur; si on ne réussit pas, le bénir encore : Dieu le veut, ce mot dit tout.

IX. Éviter avec un soin extrême, dans nos rapports avec les hommes, toute espèce de singularité ; prendre garde de les effrayer par un extérieur trop sévère ; leur parler doucement ; ménager leurs faiblesses, j'allais presque dire, respecter leurs défauts : on ne saurait prendre trop de précautions pour *ne pas achever de rompre le roseau déjà cassé, pour ne pas éteindre la mèche qui fume encore.*

X. Penser souvent à Dieu, en conversant avec les hommes; se recueillir pour prier dans le secret; mais sans contrainte, sans efforts pénibles, avec une grande simplicité d'amour.

XI. Ecouter Dieu dans l'oraison; ouvrir les oreilles du cœur pour recevoir sa sainte parole; se nourrir de cette manne de suavité, n'en rien perdre, la goûter, la savourer avec délices : *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus.*

XII. Exposer nos besoins et nos misères à *notre Père qui est dans les cieux*, avec une humble confiance. Ne point faire, en le priant, de violents efforts pour nous élever à de hautes considérations ; lorsqu'il nous appelle et nous attire, suivre l'attrait de la grâce avec la simplicité d'un petit enfant qui se laisse conduire par la main.

XIII. Se plaire dans la nuit de la pure foi; ne pas chercher à tout prévoir et à tout prévenir : *cogitatus prescientiæ avertit sensum.* Faire ce qu'on peut et ce qu'on doit; se féliciter de ce qu'on ne trouve aucun appui humain, et puis s'endormir doucement sur le sein du Sauveur Jésus.

XIV. Ne rien commencer par vanité, et ne jamais s'arrêter, parce que la vanité vient pour nous enlever le mérite du peu de bien que nous voulions faire : Dieu est toujours près de ceux qui travaillent pour sa gloire; il combat avec nous quand nous combattons pour lui : pourvu que notre intention soit droite, nous n'avons rien à craindre : *Dominus mecum : quid timebo?*

XV. Admirer la grandeur de notre vocation; nous en occuper tous les jours; entrer dans les sentiments des Anges, qui s'étonnent de voir des misérables comme nous, associés au sacerdoce de Jésus-Christ, ne faire avec lui qu'un seul prêtre.

B

FRAGMENT D'UNE LETTRE DE DIRECTION

On jugera des écrits spirituels de M. de la Mennais par l'extrait suivant d'une lettre adressée à M[lle] Paris-Jallobert. Il s'agit d'amener à la pratique de la douceur une âme qui n'est pas encore exempte de certaines révoltes intérieures.

« La douceur, dit M. de la Mennais, suppose l'anéantissement de l'amour de soi, de toute volonté propre, de tout désir naturel. Si vous tenez à quelque chose, vous ne souffrirez pas sans murmurer qu'on vous l'enlève. Si vous agissez par des motifs humains et avec une ardeur inquiète, vous vous irriterez contre les obstacles qui s'opposent à vos projets, et si vous n'êtes point entièrement détachée de vous-même, toute parole de contra-

diction fera à votre âme une blessure douloureuse, et vous romprez le silence pour éclater en reproches.

« Voulez-vous donc acquérir une inaltérable douceur? Perdez-vous en Dieu, c'est-à-dire *laissez-le vous conduire, même dans les plus petites choses; marchez toujours à la lumière de sa face; que votre conversation soit dans le ciel; prenez l'heureuse et sainte habitude de voir Dieu et de ne voir que Dieu en tout.*

« Voilà, ma fille, le moyen le plus sûr et le plus court pour acquérir cette douceur aimable que vous regrettez si vivement de ne pouvoir posséder encore.

« L'âme qui est docile et souple sous la main de Dieu, qui ne résiste point aux inspirations de la grâce, qui, s'oubliant elle-même, ne désire et ne cherche que la gloire de Celui qu'elle aime, qui a une profonde conviction de foi de l'action de Dieu en tout, qui voit que c'est lui qui dirige les hommes et leurs conseils, les plus petites tracasseries du plus petit ménage comme les événements qui changent la face des empires, cette âme, dis-je, loin de s'irriter par la contradiction et d'être douloureusement agitée par de continuels mouvements d'impatience et de dépit, goûte une paix que rien n'altère, et toujours bénit et adore avec une joie délectable et un amour tendre les desseins de la Providence sur elle. Ce qu'elle voit, ce qu'elle entend ne peut jamais être pour elle un sujet de tristesse ou une occasion de trouble, car enfin Dieu le veut, et cela lui suffit.

« Les paroles d'aigreur, les saillies de l'humeur chagrine ne peuvent sortir que du fond d'un cœur malade, où ne règnent point ces sentiments heureux de soumission, d'abandon, de simplicité, de foi. Qu'est-ce qui est à leur place? L'orgueil, l'amour de notre volonté.

« Plus vous vous examinerez, mieux, ma fille, cette vérité si humiliante vous sera connue. Un mot vous choque; pourquoi? parce que vous ne songez point que Dieu, afin d'éprouver votre vertu, a, en quelque sorte, délié la langue de celui qui l'a dit, et qui, en le prononçant peut-être, ne prévoyait point qu'il eût déchiré votre amour-propre. Pourquoi encore? parce que vous voulez que vos pensées soient, si je puis m'exprimer ainsi, la sagesse des autres, la loi de leur intelligence, leur règle invariable et sacrée. Nous ne nous avouons à nous-mêmes rien de tout cela, je le sais; mais nous devons d'autant plus craindre de nous faire illusion, que la vanité se cache dans les replis les plus secrets du cœur, dont elle remue, avec ses petits fils, souvent sans qu'on s'en aperçoive, les plus violentes passions.

« Un autre exemple expliquera ma pensée. Lorsque vous êtes occupée d'une bonne œuvre et que vous y donnez les soins les plus attentifs et les plus empressés, quelqu'un vient vous déranger ou vous fatiguer par des demandes indiscrètes, ou vous entretient longtemps d'une affaire qui vous est étrangère et à laquelle vous ne pouvez prendre aucun intérêt. Votre âme éprouve une vive émotion, vos paroles s'enflamment, pour ainsi dire, ou du moins vous répondez sèchement à celui qui vous importune. D'où vient, ma fille, que vous manquez de douceur? N'est-ce point parce que vous ne servez pas Dieu pour Dieu même? parce que vous n'écoutez point sa voix, qui vous dit au fond du cœur d'attendre les moments qu'il a marqués pour suivre ce que vous avez commencé avec des intentions droites et saintes, mais qu'il veut cependant purifier encore et rendre plus dignes de lui, en vous forçant de renoncer à cette espèce de plaisir que vous auriez ressenti si vous aviez pu vous livrer à votre travail sans interruption et sans gêne?

« Que l'on vous maltraite, que l'on vous dépouille, que l'on vous menace de supplices et de la mort même, vous vous rappelez aussitôt les maximes et les préceptes de l'Evangile; le bruit de ce tonnerre réveille votre foi; vous jetez les yeux sur la croix de Jésus-Christ qui brille à travers ces nuages : elle vous paraît toute éclatante de gloire, et, au lieu de murmurer et de vous plaindre, volontiers vous chanteriez avec les anges un cantique d'actions de grâce.

« Ainsi, ma fille, dans les grandes occasions, il nous en coûte peu pour la pratique de la patience ; mais il n'en est pas de même dans les petites. Notre vertu est faible dans l'obscurité et nous ne pensons plus à Dieu quand sa main se cache. Nous pardonnons presque sans efforts aux ennemis furieux ; nous repoussons avec humeur un ami qui, par mégarde, nous aura donné en passant un coup d'épingle. Qu'une expression piquante lui échappe, nous jetons un grand cri, et voilà que notre pauvre âme est blessée dans son fond le plus intime. Cela fait pitié, ma chère fille; ne craignons point de l'avouer et d'en rougir aux pieds de Celui qui nous dit d'apprendre de lui à être doux et humbles de cœur. Mais ne nous bornons pas à gémir de nos défauts et à déplorer notre misère ; efforçons-nous d'acquérir cette inaltérable sérénité, ce calme d'esprit, cette douceur pleine de joie et de paix, d'amour et d'espérance, qui a été promise à ceux qui, s'élevant au-dessus de la nature et des sens, voient Dieu et ne voient que Dieu en tout! » (Lettre inédite, communiquée par M. l'abbé Paris-Jallobert.)

C

FRAGMENT D'UN DISCOURS AUX RELIGIEUX DE SAINT-PIERRE

Sur la place que doit tenir, dans l'Église, leur congrégation.

Je veux vous entretenir, pendant quelques courts instants, des services particuliers que nous nous proposons de rendre à l'Eglise. Ah ! ses besoins aujourd'hui sont immenses, et ses douleurs sont vastes comme la mer, suivant l'expression du Prophète. Qui ne le sait ? et quel est le cœur chrétien qui n'en soit profondément touché ? Toutefois, j'ose le dire, de tous ses maux, les plus grands sont ceux dont on s'occupe et dont on s'alarme le moins. Ainsi on s'afflige et on s'effraie de ce que, dans certains diocèses, il y a encore une multitude de paroisses vacantes, de troupeaux privés de pasteurs ; on gémit du progrès de l'esprit de licence et d'incrédulité ; on ne calcule qu'avec une sorte de gémissement le nombre presque infini de livres impies et séditieux que la presse enfante chaque jour. Certes, ce sont là des maux bien dignes de toutes nos larmes, et nous ne saurions trop les déplorer ; cependant, je le répète, ce ne sont pas ceux-là qui m'inspirent les plus vives craintes pour l'avenir de la religion.

« Mais quand je pense à ses destinées futures, je tremble de la voir périr et s'éteindre au milieu de nous, faute d'appui, faute d'institutions appropriées aux besoins du temps, faute d'hommes assez instruits pour la défendre contre les ennemis nouveaux qui l'attaquent, et assez fermes pour résister à tous les genres de séduction auxquels nous sommes exposés.

« Je le sais, la main de Dieu soutient l'Eglise ; néanmoins il entre dans les desseins de sa Providence de se servir des hommes comme d'instruments pour l'accomplissement de ses volontés souveraines. La destruction des corps religieux et l'affaiblissement de la doctrine en ceux qui en doivent être les dépositaires et les interprètes a toujours été le signe le plus effrayant des malheurs qui menaçaient une chrétienté. Or, chose bien remarquable et bien triste, depuis vingt-six ans que les persécutions sanglantes ont cessé et que la religion a été rétablie en France, personne n'a encore songé à rien entreprendre pour remédier à ce mal, rien du moins qui eût un caractère de durée et de grandeur ; et, si la charité a multiplié ses merveilles pour le soulagement corporel de l'homme, on semble avoir oublié — pardonnez-moi cette expression — les misères spirituelles de l'Epouse du

Fils de Dieu. Pour mieux faire comprendre ma pensée, qu'il me soit permis d'entrer dans quelques détails.

« On veut avoir des prêtres, et que fait-on pour en élever? Sous le nom de petits séminaires, on crée des collèges. Dans quelques-uns, il est vrai, les jeunes gens reçoivent une éducation chrétienne, et, sous ce rapport, il n'y a que du bien à en dire, ou, pour parler plus exactement, on en peut dire beaucoup de bien; mais, dans ceux-là mêmes, ce sont moins des prêtres que l'on forme suivant l'intention du Concile de Trente, que des jeunes gens destinés à remplir les divers emplois de la société civile; et dans les autres établissements du même genre, hélas! que de choses désolantes! Les ecclésiastiques qui y sont attachés, n'ayant aucune direction ni aucune règle commune, ne peuvent, quel que soit leur zèle, agir avec assez d'accord et d'ensemble pour opérer tout le bien qui est dans leur cœur. Bientôt, ils se fatiguent d'un travail aride qui leur donne si peu de consolation et qui est pour eux-mêmes si plein de dangers; et comme rien d'ailleurs ne les oblige de rester dans une position qui leur déplaît ou qui les ennuie, ces maisons sont ébranlées par de perpétuels changements, et chaque jour elles sont à la veille de leur ruine.

« On veut des missionnaires, et que fait-on pour fonder, de manière à ce qu'elles se perpétuent, des sociétés si éminemment utiles? On ne forme que des institutions locales, isolées; on cherche, souvent presque au hasard, et on rassemble quelques hommes dévoués; on les met sous le même toit, en leur disant : « Allez, prêchez, faites de votre mieux; » et voilà tout.

« On se plaint des ravages de l'impiété; et que fait-on pour en arrêter le cours? Où sont les ecclésiastiques qui se consacrent à de longues et fortes études? Où en trouve-t-on qui soient capables de suivre le mouvement des esprits, la progression et le développement des erreurs, et de combattre celles-ci avec succès? Hélas! les uns auraient le goût de l'étude, mais ils n'en ont pas le temps; les autres en auraient le temps, mais ils n'en ont pas le goût, et, sentant d'ailleurs combien le travail d'un seul homme est peu de chose, ils n'ont et ne peuvent avoir aucune ardeur à s'y appliquer.

« Autrefois le clergé était à la tête de la société par ses lumières. Jamais donc, depuis bien des siècles, le clergé pris en masse n'avait été aussi ignorant qu'il l'est aujourd'hui, et jamais cependant la véritable science ne lui fut plus nécessaire. On commence à reconnaître combien un pareil défaut d'instruction est humiliant et combien il peut devenir funeste: mais les moyens que l'on veut prendre pour remédier à ce mal sont pires que le mal même, et, en France comme dans un royaume voisin, l'Eglise est menacée de voir corrompre son enseignement, sous le spécieux prétexte de la perfectionner et de l'étendre.

« Et d'où vient donc que le bien même se fait si mal? Ah! disons-le en gémissant, cela vient de l'influence qu'exerce l'esprit du siècle sur l'esprit du clergé, sans que celui-ci s'en doute et s'en aperçoive. En effet, ne voyons-nous pas que, parmi les prêtres comme parmi les séculiers, chacun est jaloux de sa liberté, aime par-dessus tout son indépendance, sa fortune, l'avancement de sa famille et ne songe qu'à cela, *omnes quærunt quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi?*

« Dans ces dispositions vraiment impies, on a horreur de toute espèce de joug et de toute espèce de gène: on ne cherche qu'à s'affranchir des règles générales et ordinaires, bien loin de consentir à en prendre de nouvelles, surtout quand il s'agit de se dévouer à une vie obscure et cachée, à une vie d'humiliations, de pauvreté, de pénitence et de sacrifice.

« Disons-le donc : *Un vaste filet est étendu sur le Thabor*, et le danger de s'y laisser prendre est d'autant plus grand, que ce piège est invisible à tous ceux que des considérations humaines dominent, ou dont les faibles yeux se ferment aux vives lumières de la foi.

« Dans ce désolant état de choses, n'était-il donc pas à désirer qu'il se

formât une congrégation nouvelle, dégagée de toute entrave, et destinée à former de saints prêtres, à prêcher l'Evangile avec une liberté et un désintéressement apostoliques, et à défendre les vraies doctrines, qui sont celles du Saint-Siège, sans aucun de ces timides ménagements que la politique peut quelquefois conseiller, mais que la foi condamne toujours? Or, tel est l'objet que nous nous proposons de remplir, pour l'honneur de Dieu et la gloire de son Eglise. » — Archives des Frères.

D

LISTE DES ANCIENS ÉLÈVES DE MALESTROIT

On lira peut-être avec intérêt la liste à peu près complète des anciens élèves de Malestroit. Nous la donnons, telle qu'elle fut dressée, en 1873, par M. l'abbé Ruault, aumônier des Frères de Ploërmel. Son travail a été cependant complété par nos propres recherches.

MM. Hamelin (Alexandre), de Dol, devenu prêtre habitué dans cette ville.
Houet (Mathurin), né à Rennes, mort chanoine de la métropole de cette ville.
Oléron, de Bédée (Ille-et-Vilaine), mort vicaire général de Northampton (Angleterre).
Boré (Léon), d'Angers, et son frère Eugène (dont nous avons parlé).
Jourdain (Charles Sainte-Foi). id.
Genthon, du diocèse de Grenoble, devenu chanoine de ce diocèse.
Dupeyron, de St-Etienne (Loire), professeur suppléant à Malestroit, entré plus tard dans la compagnie de Jésus.
Lesbros... originaire du Midi.
Desvillers, (Alsace).
Lefeuvre, de Dinan, rentré dans le monde.
Alain, du département des Côtes-du-Nord, devenu professeur à Saint-Méen, puis supérieur du grand séminaire de Rennes.
Godin, du Jura, devenu professeur à Juilly, puis à Saint-Méen, enfin rédacteur d'un journal parisien.
Thébault, de Bédée (Ille-et-Vilaine), devenu professeur à Saint-Méen.
Daguenet, de Vitré, mort en 1864, curé de Châteauneuf (Ille-et-Vilaine).
Persehais, du département d'Ille-et-Vilaine, économe de Malestroit, puis de Saint-Méen, enfin de Saint-Vincent de Rennes.
de Hercé, (de Laval), ancien maire de Laval, chevalier de la Légion d'Honneur, devenu d'abord curé de Sainte-Trinité à Laval, puis évêque de Nantes.
Coquereau (Félix), du département de la Mayenne, devenu vicaire de Laval, puis prédicateur à Paris, aumônier de la *Belle-Poule* chargée de ramener de Sainte-Hélène les restes de Napoléon, chanoine de Saint-Denis, aumônier en chef de la flotte, grand officier de la Légion d'Honneur, mort en 1866.
Gobil, du département de la Mayenne, devenu curé de Château-du-Loir (diocèse du Mans).
Bouteloup, de Fougères, devenu professeur à Saint-Méen, puis économe à Malestroit de 1833 à 1834.
de la Provostaye, de Redon (dont nous avons parlé).
Piau, de Vitré, devenu professeur à Saint-Méen.
Roussel, de Fougères, devenu professeur à Saint-Méen, mort à Dinan.
Bucheron aîné, de Parcé, près Fougères, devenu aumônier de l'hospice de Saint-Méen, à Rennes.
Harel, devenu recteur de Cesson, près Rennes.

MM. Quris (Xavier), de Pouancé (Maine-et-Loire), dont nous avons parlé.
Reclus, de Thouars (Deux-Sèvres), devenu professeur à Saint-Méen.
Morel (Jules), missionnaire au diocèse de New-York, puis publiciste.
Terworen, de Munster (Westphalie).
Thouault, de Gevezé (Ille-et-Vilaine), rentré dans le monde.
Busnel, de la Chapelle-Chaussée (Ille-et-Vilaine), mort dans cette paroisse.
Massias aîné, de Plancoët (Côtes-du-Nord), mort missionnaire de Rennes.
Mesnier, de Plancoët.
Thomas, de Moncontour (Côtes-du-Nord).
Druel, originaire du Midi.
de Bonfils, de Valence (Drôme), ex-capitaine au 12e de ligne, chevalier de la légion d'Honneur, devenu missionnaire de Rennes.
Trideaux, de Saint-M'hervé, près Vitré.
Kaminski, polonais.
Cauvin, de Bayeux.
Lefeuvre, de Bayeux.
Chevalier, de Ploubalay (Côtes-du-Nord), devenu directeur du collège ecclésiastique de Dinan, mort recteur de Plumaugat.
Lemasson, de Saint-Méloir (Ille-et-Vilaine), ex-recteur de Saint-Marcan, auteur d'une *Grammaire française*.
Guillard, de Trémorel (Côtes-du-Nord), devenu missionnaire de Rennes, puis professeur d'histoire à Saint-Malo, mort prêtre habitué à Saint-Briac.
Ruellan, de Saint-Méen, devenu médecin.
Ruelle (Eugène), devenu juge de paix.
Poidevin de Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine).
Lefrancois, de Vieuxviel (Ille-et-Vilaine).
Sourdin, principal du collège de Fougères.
Levoyer (Côtes-du-Nord), mort chanoine titulaire d'Aire, où il avait accompagné Mgr Epivent. Il avait été auparavant professeur au collège de Dinan, puis à celui d'Oullins, près Lyon.
Houet (Julien), de Rennes, mort professeur au collège d'Oullins.
Ruault, de Bonnemain (Ille-et-Vilaine), devenu aumônier des Frères de Ploërmel.
Gracia, de Cesson (Ille-et-Vilaine), missionnaire aux îles Marquises, auteur d'un intéressant volume sur ces îles et sur l'Océanie orientale.
Mermet, (de Grenoble), dont nous avons parlé.
Chavin de Malan, de Dôle (Jura), dont nous avons parlé.
Houeix, de Sérent (Morbihan), rentré dans le monde.
Guyomard, devenu missionnaire de Saint-Laurent-sur-Sèvre.
Bourdel, devenu vicaire à Saint-Méen.
Fricand, d'Aurillac, devenu Lazariste.
Haran, du diocèse de Saint-Flour, devenu Lazariste et professeur, puis supérieur du grand séminaire d'Albi.
Fougeray, devenu vicaire dans le diocèse de Rennes, puis missionnaire lazariste à Constantinople.

Nota. — Ces trois derniers ont fait partie de la congrégation de Saint Pierre. Nous sommes moins certain qu'ils aient passé par l'école de Malestroit.

E

MÉMOIRE RELATIF AU SENS ET A LA PORTÉE DE L'ENCYCLIQUE *MIRARI VOS*

Ce Mémoire fut lu aux membres de la Congrégation de Saint-Pierre, par l'abbé Jean de la Mennais, après la publication de l'Encyclique.

Nul n'est admis dans la congrégation, s'il n'a fait, au pied des autels, la promesse solennelle de demeurer invariablement attaché aux jugements du Souverain Pontife, Chef, Père et Docteur de l'Eglise universelle; donc personne moins que nous ne peut hésiter à se soumettre pleinement et sans l'ombre d'ambiguité, à l'Encyclique de Grégoire XVI.

Quelques-uns n'ont vu d'abord dans l'Encyclique qu'un simple acte de gouvernement, et il est vrai qu'elle est principalement un acte gouvernemental du chef de la société chrétienne; mais aussi elle renferme une exposition de principes qu'il n'est pas permis de nier, puisque le pape déclare que c'est la saine doctrine.

En quoi les opinions que nous avons soutenues y seraient-elles opposées? Qu'est-ce que le pape condamne? Qu'est-ce qu'il ne condamne pas? Examen difficile, peut-être, mais dans lequel il est nécessaire aujourd'hui d'entrer de bonne foi. Evidemment, sans cela, notre soumission serait vague, ne s'appliquerait à aucun point particulier, et dès lors il nous serait impossible d'établir parmi nous une parfaite uniformité de sentiments et de langage. Il ne suffit pas de dire : « Je pense comme le pape », car, en disant cela, on ne dit rien, si l'on n'a pas une idée nette de ce que le pape pense et décide.

Or, je réduis les questions qui ont été soulevées dans ces derniers temps, et dont nous nous sommes spécialement occupés, à quatre principales : 1° la liberté de la presse; 2° la liberté de conscience; 3° le droit de résistance active au pouvoir tyrannique; 4° la séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Je vais examiner successivement ces quatre questions, non en elles-mêmes, mais dans leurs rapports avec l'Encyclique.

1° En ce qui touche la liberté de la presse, le pape a décidé qu'elle n'est pas bonne en soi, et que l'Eglise a le droit de censurer les livres avant leur publication; donc ceux qui auraient refusé à l'Eglise le droit de censure préventive, ou qui auraient cru que la liberté de la presse est une chose bonne dans tous les temps et dans tous les lieux, se sont trompés; mais on ne s'est pas trompé quand on a défendu la liberté de la presse comme nécessité des temps actuels, et précisément parce que l'Eglise ne peut plus efficacement exercer son droit. N'ayant à choisir qu'entre la censure des gouvernements athées et la liberté de la presse complète, on peut fort bien préférer celle-ci, parce qu'il est certain que, sans elle, il y aurait oppression de la vérité. Et, de fait, il est bon de remarquer que le pape ne réclame en aucune manière le droit de censure pour les princes : ce droit ne leur appartient réellement pas, surtout lorsqu'ils prétendent distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux, indépendamment de l'Eglise, comme ils le font presque tous aujourd'hui. Que serait-ce qu'une censure de la police, sinon un Saint-Office d'impies?

2° Le pape s'élève avec force contre ce qu'il appelle la *liberté de l'erreur*. En effet, la liberté de mal penser, de mal dire ou de mal faire n'est un droit pour personne; autrement toute restriction mise à cette liberté monstrueuse serait un crime, puisqu'elle serait une violation manifeste d'un droit inhérent à l'humanité. C'est dans ce sens que Pie VI a condamné la *Déclaration des droits de l'homme*, et le langage de Grégoire XVI n'est

pas différent du sien. Il suit de là que ce seroit une témérité de blâmer ce qui a été fait par l'Eglise elle-même, dans d'autres siècles, pour empêcher l'erreur de prévaloir, ou de nier qu'elle ne pût encore faire la même chose dans des circonstances semblables. Mais Grégoire XVI a-t-il décidé, d'une part, que la liberté de conscience n'est pas un besoin de la société dans son état présent, et, d'autre part, que cet état doive changer dans l'avenir ? Nullement : l'Encyclique ne nous oblige à rien croire là-dessus.

Une question secondaire se présente ici. Peut-on en conscience demander la liberté des cultes et la liberté d'enseignement égale pour tous ? Je réponds : non, on ne le peut pas, si, en faisant cette demande, on suppose que chacun a le droit essentiel d'enseigner ce qu'il veut et d'adorer Dieu comme il lui plaît. Je réponds : oui, on le peut, sous un gouvernement dont la maxime fondamentale est que l'Etat est athée et doit l'être, car, sous un pareil gouvernement, *vérité*, *erreur*, sont des mots vides de sens, et, par conséquent, la liberté égale pour tous est la loi de justice, qu'il est bien permis d'invoquer, sans en adopter le principe, puisque l'Eglise elle-même reçoit le serment de la faire observer. Charles X, dans son sacre, en jurant de gouverner suivant la charte, n'a-t-il pas juré de protéger également toutes les religions ? Assurément, il n'entendait pas dire par là qu'elles fussent à ses yeux toutes également bonnes, mais il s'engageait, comme roi, à ne gêner le libre exercice d'aucune. Or, s'il est permis au prince de prendre cet engagement, il doit être permis aux sujets de demander qu'il y tienne.

3° Le pape condamne la révolte et tout ce qui a le caractère de sédition, dans le cas même où il y aurait un juste sujet de plainte ; ainsi, jamais, sous quelque prétexte que ce soit, on ne doit faire ni trames, ni complots contre les princes : voilà la règle conservatrice de l'ordre public, et sans laquelle il serait perpétuellement troublé par des soulèvements et des violences.

Mais ceci n'est pas en contradiction avec l'enseignement des plus célèbres théologiens : Saint Thomas, Soto, Molina, Navarre, Covarruvias, Sylvius, Lessius, Bellarmin, Suarez, etc.

Aucun ne fait dériver la souveraineté temporelle de la force, comme si elle était le titre unique des princes à l'obéissance des hommes ; au contraire, ils enseignent que les droits du pouvoir, quelle que soit la forme du gouvernement, sont fondés sur l'assentiment commun ; que ces droits cessent d'être légitimes quand ils sont exercés contre l'intérêt général, et qu'enfin lorsque la tyrannie est portée à un excès intolérable, et qu'elle entraîne la ruine de la communauté, l'autorité publique qui représente la nation peut retirer au prince le pouvoir dont il abuse, parce que le pouvoir, quoique venant de Dieu, est toujours subordonné aux conditions que nous venons de rappeler.

4° Le pape déclare qu'il voit plus d'inconvénients que d'avantages à la séparation de l'Eglise et de l'Etat; donc, nous irions contre la volonté du Chef de l'Eglise, c'est-à-dire de celui à qui Jésus-Christ en a confié le gouvernement, si nous réclamions avec de nouvelles instances cette séparation. J'observe encore que, dans la lettre citée ci-dessus (1), le cardinal ne se plaint que de ce que cette question a été traitée devant le public : il ne condamne point l'opinion en elle-même, et, en effet, tout le monde sait que le pape a approuvé pour la Belgique ce que nous désirions pour la France.

D'après cet exposé, la conduite que nous avons à tenir est celle-ci :

1° Ne jamais balancer à déclarer, lorsqu'on nous en parlera, et alors seulement, que nous sommes pleinement soumis à l'Encyclique,

(1) La lettre adressée à Félicité de la Mennais, après l'Encyclique *Mirari vos*, par le cardinal Pacca.

et, par conséquent, ne jamais dire un mot qui tende à diminuer son autorité et le respect qui est dû au Chef de l'Eglise.

2° Eviter d'en donner des interprétations, parce que les esprits sont si prévenus, qu'il n'y a aucun espoir de leur en faire comprendre aucune.

3° Etre, devant Dieu, dans la disposition sincère d'abandonner franchement les interprétations mêmes qui nous paraissent les plus satisfaisantes et les plus claires, si elles ne se trouvent pas d'accord avec celles que le pape donnera lui-même de son jugement. — Pièce inédite. — Archives des Frères.

F

PROJET D'ASSOCIATION ENTRE D'ANCIENS MEMBRES DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-PIERRE

« Au nom de la très sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit.

Après avoir passé quelques jours dans la prière et dans la retraite, pour examiner devant Dieu de quelle manière nous pourrions contribuer davantage à sa gloire, et rendre à l'Eglise plus de services,

Considérant : 1° que déjà la Providence nous a appelés à prendre part à plusieurs œuvres qui s'accroissent et se développent chaque jour, mais qui pourraient difficilement se soutenir et se perpétuer si nous les abandonnions entièrement à elles-mêmes ;

2° Que, dans ce moment, nous sommes sur le point de fonder des établissements nouveaux, dont le succès dépend de la parfaite union qui régnera entre nous, union qui elle-même ne peut exister qu'autant que nous agirons sous une direction commune, et que nous serons attachés les uns aux autres par des liens sanctifiés par la religion ;

3° Que diverses circonstances inattendues semblent nous avertir qu'il entre dans les desseins de Dieu que nos œuvres, s'étendent prochainement hors le pays dans lequel, jusqu'ici, nous les avons renfermées ;

4° Que plusieurs évêques éminents par leur science et leur piété et des prêtres remplis de lumières et de zèle approuvent et encouragent nos efforts ;

5° Que la plupart d'entre nous restent en Bretagne, mais que d'autres sont sur le point de s'en éloigner pour faire ailleurs le même bien, et peut-être, nous l'espérons, un bien plus grand ;

Désirant que cet éloignement ne soit pas une séparation, mais qu'il contribue, au contraire, à nous unir plus intimement en Celui *à qui appartient l'univers entier, et tout ce qui l'habite ;* de sorte que, placés à de grandes distances, nos travaux ne soient pas isolés, et que nous puissions compter les uns sur les autres pour atteindre plus sûrement le but commun,

Nous avons résolu de faire vœu et nous faisons vœu de nous consacrer pendant trois ans, sans aucune vue d'intérêt humain, à toutes les bonnes œuves dont nous sommes déjà chargés, ou que nos moyens nous permettront d'entreprendre, sous la direction du chef que nous aurons élu à la majorité des voix, ou que nous élirions de nouveau en cas de mort,

lui promettant pleine et entière obéissance. Pendant ces trois années, des constitutions seront faites, et, après que nous les aurons examinées et discutées, nos engagements pourront devenir définitifs, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

Nous promettons une pleine et entière soumission d'esprit et de cœur au jugement de N. S. P. le Pape, Père et Docteur de tous les chrétiens ; prosternés aux pieds de la très sainte Vierge, nous la prions humblement de bénir nos travaux, et nous la choisissons pour notre principale Patronne ».

Ploërmel, 17 septembre 1835.

J.-M. de la Mennais. — Rohrbacher. — Ruault. — A. Massias. — Houet — Bouteloup. — Chevalier. — Le Masson. — P. Mermet.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

LA CHESNAIE

CHAPITRE IV

LA CHESNAIE. — LES TRAVAUX LITTÉRAIRES

CHAPITRE V

SAINT-MALO. — DÉVELOPPEMENTS DE L'ÉCOLE ECCLÉSIASTIQUE.

CHAPITRE VI

SAINT-MALO. — LUTTES POUR L'EXISTENCE DE L'ÉCOLE ECCLÉSIASTIQUE. — SA SUPPRESSION.

CHAPITRE VII

SAINT-MALO. — LA RETRAITE. — PEINES ET CONSOLATIONS.

CHAPITRE VIII

SAINT-BRIEUC. — LE SÉJOUR AUPRÈS DE MONSEIGNEUR CAFFARELLI

CHAPITRE IX

SAINT-BRIEUC. — L'ADMINISTRATION DU DIOCÈSE. — LES CONGRÉGATIONS. — LA VOCATION DE FÉLI.

CHAPITRE X

SAINT-BRIEUC. — LES SÉMINAIRES ET LES COLLÈGES.

CHAPITRE XI

SAINT-BRIEUC. — LA LUTTE CONTRE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL.

CHAPITRE XII

SAINT-BRIEUC. — LES COMMUNAUTÉS DE FEMMES.

CHAPITRE XIII

SAINT-BRIEUC. — LES MISSIONS.

CHAPITRE XIV

SAINT-BRIEUC — DIFFICULTÉS ADMINISTRATIVES. — JOIES ET CHAGRINS DOMESTIQUES

CHAPITRE XV

LES FILLES DE LA PROVIDENCE DE SAINT-BRIEUC.

CHAPITRE XVI

FONDATION DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE. — M. DESHAYES.

CHAPITRE XVII

LES PREMIÈRES MAISONS DES FRÈRES. — ORGANISATION PRIMITIVE DE L'INSTITUT.

CHAPITRE XVIII

SAINT-BRIEUC. — LE SÉJOUR AUPRÈS DE MONSEIGNEUR DE LA ROMAGÈRE

CHAPITRE XIX

LES « RÉFLEXIONS » SUR L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

CHAPITRE XX

LA GRANDE AUMÔNERIE DE FRANCE

CHAPITRE XXI

LA SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE SAINT-MÉEN

CHAPITRE XXII

LA CONGRÉGATION DE SANT-PIERRE

CHAPITRE XXIII

L'ÉCOLE DE MALESTROIT.

CHAPITRE XXIV

INQUIÉTUDES ET CONTRADICTIONS

CHAPITRE XXV

L'APOSTASIE DE FÉLI.

CHAPITRE XXVI

NOUVELLES DÉFECTIONS.

APPENDICE

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES
DU TOME PREMIER.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE Frères.

